


1564
1616
NON
SANZ
DROICT

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

DU DOUBS

POUR 1854.

42e ANNÉE.

BESANÇON.

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS.

MDCCCLIII

ANNUAIRE

DU DOUBS.

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

DU DOUBS

POUR 1854.

42e ANNÉE.

BESANÇON,

IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS,
rue des Granges, 23.

MDCCCLIV.


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
Mai 1964

EXTRAIT

DES NOTICES DE M. ARAGO.

De la grêle.

Le physicien qui veut expliquer le phénomène de la grêle, doit examiner comment est produit le froid qui donne naissance aux premiers noyaux; par quel artifice les grêlons augmentent de volume; quelle est la force qui soutient en l'air, pendant des heures entières, tant de masses de glace du poids de 3, de 4 onces, et même d'une demi-livre; pourquoi l'électricité atmosphérique est si intense; pourquoi elle passe si souvent du positif au négatif, et réciproquement, quand le ciel est couvert de nuages chargés de grêle, etc., etc. Telle est la série de problèmes que l'illustre Volta s'est proposé de résoudre dans la théorie dont je vais essayer de reproduire ici les traits principaux.

Formation des noyaux.

On a déjà vu que c'est dans l'été, et même aux heures les plus chaudes de la journée, que la grêle tombe ordinairement. Les nuages d'où elle s'échappe flottent toujours, à cette époque, bien au-dessous de la hauteur, variable avec les climats et les saisons, à partir de laquelle il règne dans l'atmosphère une température au-dessous de zéro. Pour que ces nuages se soient gelés, ils ont dû se trouver soumis à une cause particulière de refroidissement. Guyton-Morveau, Volta, etc., ont pensé qu'il fallait chercher cette cause dans l'évaporation.

Une couche liquide ne peut passer à l'état de vapeur sans emprunter aux corps dont elle est entourée une portion de leur chaleur, c'est-à-dire sans les refroidir. Plus l'évaporation est considérable, et plus aussi le froid qu'elle occasionne est intense.

Les nuages sont composés de vésicules creuses très-petites, dont

l'enveloppe extérieure est liquide. Les myriades de ces enveloppes qui forment la face supérieure d'un nuage doivent éprouver vers midi, au milieu de l'été, une forte évaporation, 1° parce que les rayons solaires qui les frappent ont beaucoup d'intensité; 2° parce qu'elles nagent dans des couches d'air-très sèches. D'autres causes, d'après Volta, contribuent aussi à rendre l'évaporation des nuages intense et rapide: suivant lui, les molécules vésiculaires peuvent être considérées comme un acheminement vers la formation des vapeurs élastiques, et, dans un temps donné, la masse de vapeurs de cette espèce que les rayons solaires développeront en frappant un nuage, devra toujours surpasser ce qu'aurait produit la même quantité de calorique dirigé sur une surface liquide proprement dite. Ajoutons, enfin, que l'électricité ne peut manquer de jouer ici un rôle important, car tous les nuages en sont chargés, et les expériences répétées des physiciens ont montré qu'à parité de circonstances, l'évaporation d'un liquide électrisé est plus abondante que celle d'un liquide à l'état neutre.

Telles sont les considérations d'après lesquelles Volta pense avoir éclairci un des principaux paradoxes de la météorologie, savoir, la formation de petits glaçons, au mois d'août, aux heures les plus chaudes de la journée, et au milieu de couches atmosphériques d'une température bien supérieure à zéro. Ces embryons, qui deviennent les noyaux des grêlons proprement dits, résulteraient ainsi d'une abondante évaporation, provoquée par la grande intensité des rayons solaires, par l'extrême sécheresse des régions où le phénomène s'opère, et par l'état fortement électrique des vapeurs vésiculaires.

De la formation définitive des grêlons.

Après avoir admis que les premiers embryons de la grêle sont une conséquence du froid qu'éprouvent les nuages lorsque leurs couches supérieures s'évaporent rapidement sous l'action des rayons brûlants de la Canicule, il reste à trouver leur mode de grossissement.

Jusqu'à la publication des Mémoires de Volta, les physiciens s'étaient contentés de supposer que les noyaux des grêlons, en tombant à travers l'atmosphère, gelaient toutes les particules d'eau qu'ils touchaient, et que les couches concentriques qu'ils s'appropriaient ainsi graduellement suffisaient pour les amener aux énormes dimensions

dont j'ai cité plus haut quelques exemples ; mais les nuages orageux sont presque toujours très-bas, et certainement la grêle qui s'en détache n'emploie pas plus d'une minute pour arriver au sol : or, il est impossible d'admettre qu'en aussi peu de temps, quelle que soit d'ailleurs l'humidité de l'air, le noyau primitif, que je supposerai, si l'*on* veut, de la grosseur d'un grain de blé, puisse se revêtir d'assez d'enveloppes pour acquérir le volume d'un œuf de poule. Volta a donc cru nécessaire de supposer que la grêle déjà formée reste suspendue dans l'espace, non pas seulement cinq, dix, quinze minutes, mais peut-être même des heures entières. C'est en cela que consiste la partie la plus nouvelle et la plus ingénieuse de sa théorie. Il reconnaît au reste, lui-même, qu'elle lui a été suggérée par une expérience citée dans les vieux traités de Physique, sous le nom de *danse des pantins,* et dont voici la description :

Deux disques métalliques sont placés horizontalement l'un au-dessus de l'autre. Le disque supérieur est suspendu par un crochet au conducteur d'une machine électrique ; le disque inférieur est en communication avec le sol, soit immédiatement, soit à l'aide d'une chaîne. Le dernier disque porte un certain nombre de balles de moelle de sureau. Aussitôt que, pour commencer l'expérience, on fait tourner le plateau de la machine, on voit toutes les balles s'élancer du disque inférieur jusqu'au disque supérieur, redescendre ensuite rapidement, pour remonter bientôt après. Le mouvement continue tant que le plateau supérieur demeure sensiblement électrisé. La cause de ces oscillations n'est pas difficile à trouver.

Aussitôt que le conducteur de la machine est chargé, son électricité se communique au disque supérieur, par l'intermédiaire du crochet. Tout corps électrisé attire, comme on sait, les corps qui ne le sont pas : les balles légères de sureau se trouvent dans ce dernier cas ; elles doivent donc être *soulevées* par l'attraction du disque supérieur quand son électricité est suffisamment forte, et aller le toucher. Dès que le contact a lieu, le disque communique aux balles une partie de son électricité ; mais, puisque deux corps électrisés de la même manière se repoussent, les balles ne peuvent rester attachées au disque supérieur qu'un instant ; la répulsion de ce disque et leur propre poids doivent bientôt les faire descendre. Parvenues au disque inférieur, elles se déchargent de l'électricité qu'elles avaient acquises à

l'extrémité de l'oscillation ascendante, se retrouvent dans l'état primitif, et doivent présenter aussitôt les mêmes phénomènes.

Si le disque inférieur, au lieu d'être en communication avec le réservoir commun, se trouvait aussi électrisé, mais en sens contraire du disque supérieur, le mouvement oscillatoire des balles aurait également lieu ; il serait même plus rapide, d'abord, à cause que dans le mouvement ascendant la répulsion du disque inférieur sur la balle électrisée qui viendrait de le quitter s'ajouterait à l'attraction de l'autre disque, et ensuite parce que celle-ci aurait plus d'intensité.

Qu'on dépose sur un disque métallique isolé des corps très-légers, tels que des brins de soie ou de coton, des plumes, des feuilles d'or battu, de petites balles de moelle de sureau, etc. ; qu'on communique ensuite au disque une forte électricité ; aussitôt tous ces corps se soulèveront dans l'air jusqu'à une certaine distance et s'y maintiendront longtemps comme suspendus, mais en éprouvant toutefois un mouvement oscillatoire sensible.

Substituons aux disques des trois expériences précédentes, ces noirs nuages orageux dont l'immense charge électrique est si bien indiquée par la vivacité des éclairs qui jaillissent incessamment de tous leurs points ; il n'y aura alors rien d'étrange à supposer que des grains de grêle soumis à cette puissante influence, présenteront exactement tous les phénomènes que les balles de sureau nous avaient offerts.

S'il n'y a qu'un seul nuage électrisé, il maintiendra les grêlons à une certaine distance de sa surface ; s'il y en a deux, le plus élevé électrisé, le plus bas à l'état neutre, les grêlons éprouveront entre l'un et l'autre un mouvement d'oscillation qui ne cessera qu'au moment où le poids graduellement croissant des grêlons amènera leur chute. Le même mouvement oscillatoire, plus rapide seulement, se communiquera aussi aux grêlons dès qu'ils se trouveront compris entre deux nuages électrisés en sens contraire. Ce dernier mode de suspension des grêlons est, suivant Volta, celui que la nature emploie : c'est en oscillant entre deux nuages chargés d'électricités dissemblables que les embryons de neige sont recouverts d'une première enveloppe de glace diaphane ; c'est pendant ce mouvement longtemps continué que les couches se superposent en nombre suffisant pour donner aux grêlons les dimensions énormes qui font si souvent le désespoir du cultivateur.

L'existence simultanée de deux couches de nuages inégalement élevées ne peut donner lieu à aucune difficulté contre cette théorie : on voit souvent, en effet, de telles couches poussées par des vents différents se mouvoir dans des directions diverses et même diamétralement opposées. D'autres phénomènes non moins remarquables annoncent aussi, assez fréquemment, la présence de plusieurs *strates* de nuées. Qui n'a observé, par exemple, quand un orage se prépare, de petits nuages grisâtres isolés, qui tantôt sont immobiles et tantôt paraissent fort agités sous des nuages d'une nuance différente et beaucoup plus étendus. On ne peut pas douter davantage que dans une même masse de nuées orageuses, il ne se trouve souvent des parties douées d'électricités contraires; car à l'aide d'un électromètre atmosphérique, Volta lui-même a observé jusqu'à quatorze changements du positif au négatif, et réciproquement, en une seule minute de temps. Mais l'illustre physicien italien ne s'est pas arrêté là; après avoir recueilli les données de l'observation, il a essayé de montrer, de plus, comment naissent les diverses couches de nuages, comment elles se constituent dans des états électriques contraires. Voici son explication :

Quand les rayons solaires tombent sur un nuage déjà formé, ils produisent aux dépens de sa surface supérieure, ainsi que nous l'avons déjà dit, une grande quantité de vapeurs élastiques; ces vapeurs saturent d'abord l'air primitivement très-sec dont le nuage était entouré; ensuite, dans leur mouvement ascensionnel, elles rencontrent tôt ou tard des couches d'air assez froides pour occasionner leur retour à l'état de vapeurs vésiculaires, c'est-à-dire pour les transformer en un nouveau nuage semblable au premier, ou qui n'en différera que par la nature de son électricité. Le plus élevé de ces deux nuages, formé par voie de condensation, aura l'électricité positive, car c'est celle-là qui se développe constamment, dans les expériences de cabinet, pendant la précipitation des vapeurs. L'autre devait aussi, à l'origine, être fortement positif; mais l'évaporation a pu changer cet état, car les vapeurs naissantes étant toujours électrisées positivement, laisseront par cela même sur le corps aux dépens duquel elles se forment, une certaine quantité d'électricité négative développée. Cette quantité sera ou égale à l'électricité positive primordiale du nuage, ou plus grande, ou plus petite: dans le premier cas, le nuage se trouvera à l'état neutre après avoir subi l'évaporation; dans le se-

cond, il deviendra négatif; dans le troisième enfin, l'électricité ne changera pas de nature : elle restera positive, la seule intensité variera.

Telle est en résumé la fameuse théorie de la grêle de Volta. L'évaporation d'un nuage formé primitivement par une cause quelconque, détermine la congélation d'une portion des molécules aqueuses dont il est composé et le constitue souvent dans un état électrique négatif. Les vapeurs élastiques résultant de cette évaporation rencontrent, en s'élevant, des couches froides, redeviennent nuage, mais nuage positif; c'est entre ces deux couches de nuages plus ou moins distantes, qu'oscillent les premiers embryons de la grêle, et qu'ils se revêtissent graduellement d'enveloppes de glaces compacte et diaphane, jusqu'à l'instant où leur poids surmonte les forces électriques qui les avaient soutenus jusques-là.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	12.
Epacte	1.
Cycle solaire	15.
Indiction romaine	12.
Lettre dominicale	A.

I

Les fêtes de préceptes, outre les dimanches, sont : la Nativité de N.-S., ou Noël, le 25 décembre.

L'Ascension, le jeudi, 40me jour après Pâques.

L'Assomption de la Sainte Vierge, le 15 août.

La Toussaint, le 1er novembre.

II.

On célèbre la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le 2me dimanche de juillet.

Celle du St. Rosaire, le 1er dimanche d'octobre.

La fête de la Dédicace, le second dimanche après la Toussaint.

L'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, le second dimanche de l'Avent.

III.

La solennité des fêtes de l'Epiphanie, de la Fête-Dieu, des saints apôtres Pierre et Paul, des fêtes patronales du Diocèse et des Paroisses, est transférée au dimanche suivant, à moins qu'elles ne tombent le dimanche même, ou que ce dimanche n'exclue les fêtes patronales.

Tels sont le premier dimanche de l'Avent, la Septuagésime, la Quadragésime, le Dimanche de la Passion, celui des Rameaux; le saint jour de Pâques, la Quasimodo et la Pentecôte.

IV.

Les vigiles avec jeûnes sont celles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

V.

Les noces sont interdites :

Depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, inclusivement;

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'au 6 janvier inclusivement.

VI.

Les Quatre-Temps, jours de jeûne et d'abstinence ordonnés par l'Eglise, au commencement de chacune des quatre saisons, sont aux mercredi qui suivent les Cendres, la Pentecôte, le 14 septembre, le 13 décembre, et aux vendredi et samedi suivants.

Les quatre Saisons de l'année 1854.

L'*Hiver* a commencé le 22 décembre, à 3 heures 9 minutes du soir.

Le *Printemps* arrivera le 20 mars, à 10 heures 30 minutes du soir.

L'*Été* commence le 21 juin, à 7 heures 18 minutes du soir.

L'*Automne* commencera le 23 septembre, à 9 heures 22 minutes du matin.

Des Eclipses.

Il y aura cette année quatre éclipses, dont deux de lune et deux de soleil.

La première est une éclipse de lune, qui aura lieu le 22 mai à 1 heure 40 minutes du soir : par conséquent invisible pour nous.

La seconde est une éclipse de soleil, invisible aussi dans nos contrées, parce qu'elle arrivera le 26 mai à 7 heures 4 minutes du soir.

La troisième est une éclipse partielle de lune, visible pour nous. Elle aura lieu le 4 novembre. Commencement de l'éclipse, 8 heures 54 minutes du soir; milieu de l'éclipse 9 heures 21 minutes ; fin de l'éclipse, 9 heures 48 minutes.

Enfin la quatrième éclipse est une éclipse de soleil, le 20 à 7 heures 30 minutes du matin; elle sera invisible dans nos contrées.

Lune Rousse.

La lune rousse est celle qui commence en avril; elle commencera cette année le 27 avril à 6 heures 23 minutes du matin, et finira le 26 mai à huit heures 56 minutes du soir.

De la division du temps.

Le temps qui s'écoule depuis le passage du soleil au méridien, jusqu'à son retour au même méridien, est celui que les astronomes appellent *jour solaire*. Ce jour se divise en 24 parties égales, que l'on nomme *heures*. L'heure se divise en 60 parties appelées *minutes* et la minute en 60 secondes.

Tous les jours solaires ne sont pas exactement de 24 heures; car le soleil emploie tantôt 24 heures et quelques minutes, et tantôt 24 heures moins quelques minutes, pour revenir au méridien d'où il est parti la veille. Ce mouvement du soleil est donc variable; il est facile de s'en convaincre si l'on met à l'heure avec le soleil une pendule à secondes dont le mouvement soit tellement réglé qu'au bout d'un an à pareil jour, son midi se rencontre juste avec celui du soleil. C'est par cette raison que les astronomes ont imaginé des jours fictifs, tous égaux entre eux et moyens proportionnels, entre le plus long et le plus court des jours solaires inégaux.

Le *temps moyen* ou uniforme est celui qui est réduit à l'égalité, et marqué par la pendule à secondes.

Le temps *vrai* est celui qui est mesuré par le méridien et marqué par le midi du soleil, et l'on appelle équation du temps la différence que l'on aura remarquée chaque jour entre le midi du soleil et celui de la pendule, c'est-à-dire que l'équation est la différence du temps vrai et du temps moyen.

Les astronomes ont dressé des tables d'équation pour tous les jours de l'année.

Les jours ont crû de 64 minutes.

Le 20, le Soleil entre dans le 11e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
	Lev. du Sol., 7 h. 56 m.	
	Coucher, 4 h. 12 m.	
1 DIMANCHE	CIRCONCISION.	
2 lundi	S. Fulgence.	
3 mardi	Ste. Geneviève.	Pont-de-Roide.
4 mercredi	S. Oyant, abbé.	
5 jeudi	S. Télesphore.	
6 vendredi	ÉPIPHANIE. ☽	Rougemont.
7 samedi	S. Théod. de N.	Pierrefontaine.
	Lev. du Sol., 7 h. 55 m.	
	Coucher, 4 h. 20 m.	
8 DIMANCHE	S. Lucien.	
9 lundi	Ste. Marcienne.	St.-Hippolyte.
10 mardi	S. Paul, ermite.	Clerval.
11 mercredi	S. Hygin, pape.	
12 jeudi	Ste. Césarie.	
13 vendredi	*Le Bapt. de N.-S.*	
14 samedi	S. Félix. ○	
	Lev. du Sol. 7 h. 51 m.	
	Coucher, 4 h. 29 m.	
15 DIMANCHE	S. Jean Calybite.	
16 lundi	S. Marcel.	L'Isle.
17 mardi	S. Antoine.	Ornans.
18 mercredi	Chaire de S. Pierre.	Blamont.
19 jeudi	S. Hilaire.	
20 vendredi	S. Sébastien.	
21 samedi	Ste. Agnès.	
	Lev. du Sol., 7 h. 45 m.	
	Coucher, 4 h. 39 m.	
22 DIMANCHE	S. Vincent. ☾	
23 lundi	S. Maimbod.	
24 mardi	S. Desle.	Morteau.
25 mercredi	*Conv. de s. Paul.*	
26 jeudi	S. Polycarpe.	
27 vendredi	S. Jean Chrysost.	
28 samedi	S. Cyrile. ●	
	Lev. du Sol., 7 h. 37 m.	
	Coucher, 4 h. 50 m.	
29 DIMANCHE	S. Franç. de Sales	
30 lundi	Ste. Martine.	Montbéliard.
31 mardi	S. Nicet.	Baume.

S'il n'y a ni neige ni forte gelée dans ce mois, on fait des fosses et des reports de terre dans les vignes ; on cure les fosses et les rigoles d'écoulement qui existent, et on en pratique partout où il en est besoin. C'est en janvier que l'on doit fumer les prairies et conduire les marnes d'hiver quand le temps le permet. C'est le moment d'exploiter l'*affouage*, de rentrer les bois et les fascines ; on doit profiter des loisirs que laisse le repos de la végétation, pour élaguer et nettoyer les arbres, reconstruire les murs secs et défricher les mauvais terrains, afin de les mettre en culture pour le printemps ; les reports de terre dans les champs en pente doivent aussi se pratiquer en janvier si le sol n'est pas gelé. Il est rare que les grands labours soient utiles pendant ce mois ; cependant, quand le temps est beau, on peut les pratiquer sur les terres fortes dans la partie basse du département, dans le but de les ameublir pour les semailles de mars.

Les travaux d'hiver, à l'intérieur de l'habitation, doivent se continuer avec ordre ; il faut finir le battage, botteler la paille, nettoyer les greniers, préparer journellement la nourriture des animaux et en faire une distribution régulière selon le besoin des individus ; les meilleurs fourrages doivent être donnés aux vaches grasses ou laitières, aux poulinières et aux bêtes que l'on engraisse ; celles-ci ont besoin d'une abondante nourriture et de la plus grande tranquillité. Les étables ou écuries doivent être tenues propres ; le pansage des animaux doit se pratiquer matin et soir sur tous les individus des espèces chevaline et bovine : un air pur est nécessaire à la santé des animaux ; il faut donc ouvrir souvent les portes et fenêtres des étables. En janvier, quand on abreuve les animaux au dehors, il faut avoir soin qu'ils n'aient pas chaud en sortant et qu'ils ne boivent pas de l'eau trop froide, car ces deux circonstances sont souvent des causes de maladies.

C'est en janvier qu'il faut mettre en bon état les instruments aratoires, les voitures, les harnais, s'ils ne le sont pas. On continue pendant ce mois les travaux d'art ou de métier qui se pratiquent par quelques personnes de la famille. La boissellerie est en faveur dans les montagnes, et dans les pays vignobles on prépare les échalas ; mais il y a beaucoup d'autres métiers qui pourraient s'exercer utilement en hiver dans les ménages agricoles. Voyez à ce sujet le *Manuel populaire d'agriculture* de M. le docteur Bonnet, chapitre 36, page 546 (3e édition), où tous les travaux du ménage agricole sont traités avec détail. Cet excellent recueil n'est pas assez connu.

Les jours ont crû de 1 heure 30 minutes.

Le 18, le Soleil entre dans le 12e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 mercredi	S. Ignace.	
2 jeudi	PURIFIC. de N. D.	
3 vendredi	S. Anatoile.	
4 samedi	S. Gilbert. ☽	
	Lev. du Sol., 7 h. 28 m. Coucher, 5 h. 2 m.	
5 DIMANCHE	Ste. Agathe.	
6 lundi	Ste. Dorothée.	Besançon.
7 mardi	S. Romuald.	Pont-de-Roide.
8 mercredi	S. Jean de Matha.	Audeux.
9 jeudi	Ste. Appolline.	Pontarlier.
10 vendredi	Ste. Scholastique.	
11 samedi	S. Severin.	
	Lev. du Sol., 7 h. 17 m. Coucher, 5 h. 13 m.	
12 DIMANCHE	S. Mélèce.	
13 lundi	Ste. Erménilde.	St.-Hippolyte.
14 mardi	S. Valentin. 🌕	Clerval.
15 mercredi	S. Faustin.	Berthelange. Blamont.
16 jeudi	S. Honest.	
17 vendredi	SS. Théodule et Jul.	
18 samedi	S. Siméon.	St.-Vit.
	Lev. du Sol., 7 h. 4 m. Coucher, 5 h. 25 m.	
19 DIMANCHE	S. Conrad.	
20 lundi	S. Eleuthère. ☾	L'Isle.
21 mardi	Ste. Gonthilde.	Ornans.
22 mercredi	Ste. Marguerite.	Orchamps.
23 jeudi	S. P. Damien.	
24 vendredi	S. Mathias.	
25 samedi	St. Gerland.	
	Lev. du Sol., 6 h. 51 m. Coucher, 5 h. 36 m.	
26 DIMANCHE	S. Nestor. *Quinq.*	
27 lundi	Ste. Honorine. 🌑	Abévillers. Montbéliard.
28 mardi	MARDI-GRAS.	Dambelin.

On continue dans la première quinzaine de février tous les travaux d'hiver indiqués en janvier, s'ils ne sont pas achevés. Les opérations nouvelles que l'on peut commencer dans ce mois, pour la partie basse et moyenne du département, sont les plantations d'arbres fruitiers et d'arbres de service : dans les terrains un peu gras ou humides, les fosses doivent être grandes et pratiquées depuis l'automne ; pour les autres sols, il suffit de faire les creux douze à quinze jours avant de planter. Dans les pays vignobles, si la saison est avancée, on commence à tailler la vigne, les arbres de jardins et de verger. Sur la fin du mois, on peut déjà greffer en fente et en couronne les jeunes sujets, et même les grands arbres que l'on juge convenable de rabattre. Cette opération ne doit se pratiquer dans la demi-montagne qu'un mois ou six semaines plus tard, selon les expositions. Si la dernière quinzaine de février a de beaux jours, il faut en profiter pour labourer les terres qui doivent être ensemencées d'avoine, d'orge, de vesces et de fèves du printemps ; les terres compactes ou fortement chargées d'herbe, dans lesquelles on veut semer en avril ou mai suivant des pommes de terre, betteraves, carottes, maïs, pavot ou autres plantes sarclées, se trouvent très-bien d'un labour préparatoire fait en février.

C'est pendant les beaux jours dont nous parlons qu'il faut donner les labours préparatoires aux jardins s'ils n'ont pas été exécutés plus tôt. En général on néglige trop ces labours en automne ou pendant l'hiver, quand l'état de la terre le permet.

C'est avant les labours préparatoires que l'on doit fumer dans toutes les terres franches et compactes ; mais dans les sols légers on doit employer l'engrais avec le labour de semis. Il faut semer les choux et toutes les plantes à racines qui doivent être repiquées en pépinière, dans une terre fine et substantielle, bien abritée, le plus tôt possible en février, afin que les replants puissent être mis en place dès que la saison le permettra. Ce que nous disons ici s'applique particulièrement à nos montagnes, où la belle saison est trop courte pour le développement de ces plantes, quand on les sème en plein champ lorsque la saison est venue.

L'échenillage s'effectue en février ; il faut avoir soin d'enlever toutes les bourses et les bagues que l'on découvre sur les arbres, les arbrisseaux et les haies, et de les brûler si on veut obtenir de bons et efficaces résultats.

On doit commencer en février à faire la chasse aux taupes, à la courtilière, aux souris et mulots, quand on s'aperçoit de leur présence dans les terres par leurs travaux ou leurs ravages sur les plantes.

Les avoines de février remplissent les greniers. Cet adage est vrai chez nous.

♈ MARS. ♈

Les jours ont crû de 1 heure 60 minutes.

Le 20, le Soleil entre au 1er signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 mercredi	*Les Cendr.* S. Aub.	Belvoir. Châtillon-le-Duc. Osselle. Vuillafans.
2 jeudi	SS. Jovin et Basil.	Amancey. Arcey. Baume. Liesle. Le Russey.
3 vendredi	Ste. Camille.	Rougemont. Vercel.
4 samedi	S. Casimir.	
	Lev. du Sol., 6 *h.* 37 *m.* *Coucher*, 5 *h.* 47 *m.*	
5 Dimanche	S. Théophile.	
6 lundi	S. Claudien. ☽	Pont-de-Roide. Quingey. Recologne. Valdahon.
7 mardi	Ste. Perpétue.	Cuse. Morteau.
8 mercredi	S. Philémon.	Levier. Trévillers.
9 jeudi	Ste. Françoise.	Landresse.
10 vendredi	S. Attale.	
11 samedi	S. Sophone.	Vercel.
	Lev. du Sol., 6 *h.* 23 *m.* *Coucher*, 5 *h.* 58 *m.*	
12 Dimanche	S. Pol de Léon.	
13 lundi	Ste. Modeste.	Fontaine. Pierrefontaine. St.-Hippolyte.
14 mardi	Ste. Mathilde. ☺	Clerval.
15 mercredi	S. Aristobule.	Blamont.
16 jeudi	Ste. Eusébie.	Maîche. Myon.
17 vendredi	S. Patrice.	Jougne.
18 samedi	S. Narcisse.	Vercel.
	Lev. du Sol., 6 *h.* 8 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 9 *m.*	
19 Dimanche	S. Joseph.	
20 lundi	S. Joachim.	Abévillers. L'Isle. Orchamps.
21 mardi	S. Bérile. ☾	Ornans.
22 mercredi	S. Octavien.	
23 jeudi	Ste. Théodosie.	Pontarlier.
24 vendredi	S. Siméon.	Fourg.
25 samedi	Annonc. N. D.	Pouligney. Sancey-le-Grand. Vercel.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 53 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 19 *m.*	
26 Dimanche	Ste. Maxime.	
27 lundi	S. Robert.	Montbéliard.
28 mardi	S. Gontran. ●	Dambelin.
29 mercredi	S. Victorin.	Mouthe.
30 jeudi	S. Rieule.	Bellcherbe.
31 vendredi	Ste. Cornélie.	

Dans les saisons ordinaires, c'est au mois de mars que les semailles du printemps ont particulièrement lieu dans la partie basse et la demi-montagne du département. Les travaux qu'il était convenable de pratiquer en février se poursuivent s'ils n'ont point été achevés. Ainsi on taille la vigne, les arbres fruitiers et l'on greffe; on plante des arbres fruitiers, de charronnage et d'agrément; on donne les labours préparatoires pour les chenevières ou autres produits agricoles. La haute montagne, dans ce mois, est encore sous l'influence de l'hiver, et ses habitants doivent continuer les opérations qui les ont occupés pendant cette saison. On doit semer en mars les trèfles rouges ou blancs, la luzerne, l'esparcette ou sainfoin, les vesces, gesses, dragées ou toute autre graine propre à donner des plantes fourragères, tels que pois, betteraves, carottes, panais, choux, etc., etc. La pomme de terre peut être plantée aussi avantageusement dans les sols légers sur la fin de mars; les trèfles se sèment ordinairement avec les avoines ou dans les céréales d'automne.

Si les terres ne sont pas suffisamment nettoyées et ameublies pour semer les prairies artificielles, telles que luzerne et esparcette, on doit leur donner un labour léger et attendre un mois ou six semaines pour semer. La culture de ces prairies se développe heureusement chaque année chez nous; mais il est rare que le terrain soit bien approprié pour les établir. Les sols que l'on veut mettre en luzerne doivent recevoir des labours préparatoires profonds, ou être défoncés. L'esparcette demande aussi une terre bien nette. A mesure que l'on ameublit et nettoie le sol de toute plante étrangère, il faut le fertiliser avec les amendements et les engrais. C'est à ces conditions que la prairie réussit, qu'elle donne beaucoup et qu'elle dure longtemps.

C'est en mars qu'il faut commencer à fertiliser les céréales d'automne qui sont faibles. Les engrais liquides et les composts conviennent parfaitement à cet usage.

Si l'échenillage n'est pas fait, il faut le pratiquer avec soin. On commence en mars à soigner les prairies naturelles. Pour cela il faut étendre les taupinières, faire la chasse aux taupes, aux mulots, aux souris, à la courtilière et aux vers blancs, si ces animaux existent. Voyez pour les moyens le *Manuel* déjà cité, chapitre 10e, page 112.

On doit herser les prés chargés de mousse sur la fin de mars, et répandre ensuite dessus une poudrée de chaux en poussière pour empêcher la mousse de reprendre racine.

Les jours ont crû de 1 heure 38 minutes.

Le 20, le Soleil entre au 2e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DEPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 samedi	S. Hugues.	Vercel.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 38 *m.* *Couch.*, 6 *h.* 30 *m.*	
2 DIMANCHE	S. François de Paul.	
3 lundi	S. Richard.	Flangebouche.
4 mardi	S. Isidore.	Bouclans. Morteau. Le Moutherot. Pont-de-Roide. Rosureux.
5 mercredi	S. Vincent Ferr. ☽	Le Bizot. Nods. Vuillafans.
6 jeudi	S. Célestin.	Arcey.
7 vendredi	S. Hégésippe.	
8 samedi	S. Edèse.	Arc-et-Senans. Vercel.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 24 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 40 *m.*	
9 DIMANCHE	*Rameaux.*	
10 lundi	S. Ezéchiel.	Frasne. St.-Hippolyte.
11 mardi	S. Godebert.	Clerval.
12 mercredi	S. Jules.	Serre.
13 jeudi	*La Sainte Cène.* 🌕	Damprichard. Rigney.
14 vendredi	S. Tiburce.	
15 samedi	Stes. Basilice, Anas.	Roulans. Vercel.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 10 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 51 *m.*	
16 DIMANCHE	PAQUES.	
17 lundi	S. Anicet.	Beurre. L'Isle. Marchaux.
18 mardi	Ste. Marie de l'Inc.	Ornans.
19 mercredi	S. Elfège.	Blamont.
20 jeudi	S. Théotyme. ☾	Goumois.
21 vendredi	S. Anselme.	
22 samedi	SS. Sotère et Caïus.	Vercel.
	Lev. du Sol., 4 *h.* 57 *m.* *Coucher*, 7 *h.* 1 *m.*	
23 DIMANCHE	*Quasimodo.*	
24 lundi	S. Alexandre.	Besançon. Indevillers. Montbéliard.
25 mardi	S. Marc, évangél.	Sancey-le-Grand.
26 mercredi	SS. Clet et Marcellin	Naisey.
27 jeudi	S. Anastase. 🌑	Pontarlier.
28 vendredi	S. Vital.	
29 samedi.	S. Pierre, martyr.	Baume. Vercel.
30 DIMANCHE	S. Sigismond.	
	Lev. du Sol., 4 *h.* 44 *m.* *Coucher*, 7 *h.* 14 *m.*	

Continuer les semailles de printemps et tous les travaux commencés en mars, s'ils ne sont pas finis. C'est en avril que les orges doivent être semées en terre très-meuble. Les vesces, les pois, les lentilles et le lin sont semés en avril dans la demi-montagne et même dans la haute lorsque la saison le permet, c'est-à-dire quand le sol n'est plus couvert de neige et que la terre est suffisamment ressuyée. Les avoines dans la montagne se sèment toujours le plus tôt possible.

On plante généralement les pommes de terre dans le courant d'avril. De toutes les récoltes sarclées que l'on peut cultiver en remplacement de la jachère, la plus précieuse, sans contredit, est la pomme de terre. Dans beaucoup de localités, on plante ce tubercule trop rapproché. C'est dans les terres calcaires ou sableuses qu'il faut planter la pomme de terre pour l'avoir de bonne qualité; les terres fortes et humides ne lui conviennent pas.

C'est en avril qu'il faut semer le maïs, dans les parties du département où il peut mûrir. Le maïs consommé en vert est un des meilleurs fourrages que l'on puisse donner aux bêtes rouges et chevalines. Pour cet usage il faut semer dru, et quand lès tiges ont un pied de hauteur, on commence à les arracher pour nourrir les bestiaux. C'est toujours les pieds les plus forts et qui sont les plus rapprochés que l'on doit arracher les premiers. La culture du maïs pour être consommé en vert est beaucoup trop négligée chez nous. Il est peu de plantes qui puissent donner des produits aussi abondants et d'aussi bonne qualité.

C'est dans le courant d'avril, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon que la saison est avancée, qu'il faut plomber ou rouler les céréales d'automne quand les terres sont soulevées, et qu'il faut les herser lorsque le sol est dur.

Le mois d'avril est très-propre à l'établissement des prairies artificielles de longue durée. C'est pendant ce mois que l'on doit *gypser* les trèfles, la luzerne et le sainfoin. Beaucoup de cultivateurs emploient dans ces cas une trop grande quantité de gypse. Il en faut peu, surtout dans les terres légères ou sableuses.

Si les plantes qui demandent du sarclage sont levées, il faut se hâter de leur donner un léger sarclage. On pratique utilement cette opération sur un champ de pommes de terre avant que la plante soit levée.

Les labours de jachères se pratiquent ordinairement sur la fin d'avril. Le premier coup de charrue doit être aussi profond que possible.

Les jours ont crû de 1 heure 18 minutes.

Le 21, le Soleil entre au 3e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 lundi	SS. Jacques, Philip.	Châtillon-le-Duc. Pont-de-Roide. Quingey.
2 mardi	S. Athanase.	Morteau.
3 mercredi	*Inv. de Ste* †.	Vuillafans.
4 jeudi	S. Valbert.	Arcey. Bouclans. Le Russey. St.-Hilaire.
5 vendredi	S. Pie V. ☽	Rougemont.
6 samedi	S. Jean P. L.	Recologne. Vercel.
	Lev. du Sol., 4 h. 32 m. *Coucher, 7 h. 21 m.*	
7 Dimanche	S. Stanislas.	
8 lundi	S. Pierre de Tar.	Audeux. Pierrefontaine. St.-Hippolyte.
9 mardi	S. Grégoire de N.	Clerval.
10 mercredi	S. Antonin.	Trévillers.
11 jeudi	S. Gengoul.	Landresse. Vaufrey.
12 vendredi	SS. Nérée, Achil. ☺	Fontaine.
13 samedi	S. Onésime.	Vercel.
	Lev. du Sol., 4 h. 22 m. *Coucher, 7 h. 31 m.*	
14 Dimanche	S. Gerland, évêq.	
15 lundi	S. Isidore.	L'Isle. Sombacour.
16 mardi	S. Jean Nép.	Ornans.
17 mercredi	S. Romain.	Blamont. Ville-du-Pont.
18 jeudi	S. Venance.	Maiche.
19 vendredi	S. Yves, prêtre. ☾	Rochejean.
20 samedi	S. Bernardin.	Vercel.
	Lev. du Sol., 4 h. 13 m. *Coucher, 7 h. 40 m.*	
21 Dimanche	S. Lupicin.	
22 lundi	S. Emile.	Abévillers. Chaux-Neuve.
23 mardi	S. Didier.	
24 mercredi	SS. Donatien, Rogat.	Berthelange.
25 jeudi	ASCENSION.	
26 vendredi	S. Prisque. ●	Sancey-le-Grand.
27 samedi	S. Jean, pape.	St.-Vit.
	Lev. du Sol., 4 h. 6 m. *Coucher, 7 h. 48 m.*	
28 Dimanche	S. Germain.	
29 lundi	S. Maximin.	Besançon. Montbéliard.
30 mardi	Transl. des ss. Fer.	Dambelin.
31 mercredi	Ste. Pétronille.	

Les montagnes finissent leurs semailles du printemps. On commence à labourer les vignes et à sarcler dans la plaine. Les chanvres doivent être semés dans la première quinzaine de mai, celui du Piémont réussit parfaitement chez nous, car il y acquiert une hauteur d'un à deux mètres de plus que ceux du pays ; mais on doit semer le chenevis de la provenance du Piémont pour chenevière un cinquième plus épais que le nôtre ; dans le cas contraire, il vient trop clair et les tiges sont trop grosses. Le chanvre venant du chenevis du Piémont doit être *naisi* et *ribé* un peu plus que celui du pays, pour obtenir une filasse fine, cette filasse demande à être *peignée* avec plus de soin que la nôtre.

C'est en mai qu'il faut semer les navettes et les colzas du printemps, sur des terres fertiles et bien ameublies. Ces plantes viennent très-bien sur des terrains nouvellement défrichés.

Les plantes à racines, carottes, betteraves, navettes, choux-raves, etc., peuvent encore être semées en mai. C'est le moment de repiquer celles de ces plantes qui ont été semées en pépinière dans le mois de mars. Les choux-raves et les choux-navets se trouvent très-bien d'être replantés ; quant aux betteraves, nous ne conseillons cette opération que pour les localités froides, où la belle saison n'est point assez longue pour la croissance de la plante.

Il ne faut semer ou planter les haricots qu'en mai, lorsque l'on ne craint plus les gelées.

Toutes les semailles du printemps finissant en mai, même dans la haute montagne, il faut s'occuper des soins que réclament les plantes en végétation. C'est dans le courant de ce mois qu'il faut sarcler les céréales d'automne, et enlever avec soin les chardons, la rougeotte, le leu, la nielle, le bluet et toutes les autres plantes qui peuvent nuire aux récoltes. Les femmes et les enfants peuvent pratiquer cette opération comme les personnes fortes. Les prairies naturelles et artificielles doivent être visitées et nettoyées de tout ce qui peut gêner la croissance de l'herbe. On doit leur donner les amendements et les engrais dont elles peuvent avoir besoin. Lorsque l'irrigation est possible, c'est le moment de la pratiquer.

Le pâturage, dans la demi et la haute montagne, commence en mai. S'il n'y a pas pénurie de fourrage, on ne doit pas se presser d'envoyer les bestiaux à la pâture, parce qu'ils n'y trouvent qu'une faible et mauvaise nourriture, et que la température froide leur est contraire. On commence, dans la partie basse du département, à faire usage des produits des prairies naturelles et artificielles pour alimenter les animaux à l'étable ; on doit mêler ces produits avec d'autres fourrages pour les donner aux animaux. Les jeunes herbes ne doivent jamais être humides ni fermentées quand on les donne aux bestiaux.

♋ JUIN. ♋

Les jours ont crû de 15 minutes jusqu'au 22.

Le 21, le Soleil entre au 4e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 jeudi	S. Pothin et C.	Amancey. Arcey. Baume. Osselle. Valdahon.
2 vendredi	S. Marcellin.	
3 samedi	Ste. Clotilde.	Bouclans. Fourg.
	Lev. du Sol., 4 h. 1 m. *Coucher, 7 h. 55 m.*	
4 DIMANCHE	PENTECOTE. ☽	
5 lundi	S. Boniface.	Flangebouche. Pont-de-Roide.
6 mardi	S. Claude.	Cuse. Montferrand. Morteau.
7 mercredi	S. Lycarion.	Vuillafans.
8 jeudi	S. Médard.	Belvoir.
9 vendredi	Ste. Marianne.	Rigney. Serre.
10 samedi	S. Evremond. 🌕	Châtelblanc.
	Lev. du Sol., 3 h. 58 m. *Coucher, 8 h. 0 m.*	
11 DIMANCHE	TRINITÉ.	
12 lundi	S. Basilide.	St.-Hippolyte.
13 mardi	S. Antoine de P.	Clerval. Le Moutherot.
14 mercredi	S. Basile.	Levier.
15 jeudi	FÊTE-DIEU.	Maîche. Pontarlier.
16 vendredi	SS. Ferréol. et Ferj.	Les Gras.
17 samedi	S. Antide. ☾	
	Lev. du Sol., 3 h. 58 m. *Coucher, 8 h. 4 m.*	
18 DIMANCHE	S. Fortuné.	
19 lundi	Ste. Julienne de Tal.	L'Isle. Vercel.
20 mardi	Ste. Florentine.	Ornans.
21 mercredi	*La Délivr. de Bes.*	Blamont. Les Fourgs.
22 jeudi	S. Paulin.	Belvoir. Nods. Pierrefontaine. Roulans.
23 vendredi	SS. Zach. et Elis.	
24 samedi	S. JEAN-BAPT.	
	Lev. du Sol., 3 h. 59 m. *Coucher, 8 h. 5 m.*	
25 DIMANCHE	S. Guillaume. ●	
26 lundi	S. Anthelme.	Montbéliard. Pouligney. La Rivière. Sancey-le-Grand.
27 mardi	S. Léon.	
28 mercredi	S. Irénée et C.	
29 jeudi	SS. PIERRE et PAUL.	Orchamps.
30 vendredi	S. Martial.	

On peut encore semer au commencement de ce mois du petit maïs ou quarantin, dans la partie basse et la demi-montagne du département. La navette de printemps, les raves ou navets, le sarrasin ou blé noir, se sèment en juin quand on n'a pas pu le faire plus tôt. Les prairies artificielles, trèfle, luzerne et sainfoin, réussissent parfaitement dans le sarrasin semé au printemps. Ces plantes réussissent bien aussi quand on les sème dans les navettes. Chaque fois que l'on sème quelques graines en juin, il faut utiliser les engrais dont on dispose. Les plantations du jardin doivent se compléter pendant ce mois.

Les récoltes commencent en juin, pour finir sur la fin d'octobre. Ainsi, on continue d'utiliser l'herbe des prairies artificielles, des vergers et des prés gras, pour nourrir les animaux à l'étable.

Si l'année est précoce, la fenaison des prairies artificielles commence sur la fin de mai dans la plaine, et se continue en juin et juillet en suivant les climats de la montagne. Le moment favorable pour avoir quantité et qualité, est celui où la végétation des plantes présente en général les premières fleurs. Récoltées plus tôt, c'est perdre sur la quantité; récoltées plus tard, c'est perdre sur la qualité. Il y a dans ce dernier cas un autre inconvénient, c'est que les feuilles se détachent facilement et qu'il ne reste pour fourrage que les tiges des plantes, qui sont d'ailleurs trop dures.

Pour toute prairie destinée à porter regain ou second fruit, il faut que la première récolte soit faite le plus tôt possible, afin de ménager la fertilité du sol et donner au regain le temps d'acquérir de bonnes qualités. On ne doit jamais faire pâturer les prairies d'aucune nature après la première récolte. Voyez, pour les procédés de la récolte des foins et la manière de les conserver, le *Manuel* cité, chapitres 27, 28 et 33, troisième édition, et le *Bulletin de l'enseignement de l'agriculture,* du docteur Bonnet, de 1843, p. 52.

C'est dans le courant de juin que les binages doivent être faits pour toutes les plantes sarclées, telles que pomme de terre, maïs, betterave, carotte, choux, pavot, etc. On ne peut pas prendre trop de précaution pour bien opérer ces labours d'amélioration, car ils bonifient la terre et protégent la croissance des plantes. Les meilleurs sarclages sont ceux que l'on fait par le beau temps et lorsque le sol n'est ni humide ni sec. Si les plantes sarclées étaient cultivées en lignes suffisamment espacées, on pourrait se servir très-économiquement de la houe à cheval pour sarcler, et du buttoir pour *rechausser*. Cette culture en lignes ou rayons n'est point assez pratiquée chez nous.

La monte des vaches commence généralement sur la fin de mai et se continue jusqu'à la fin d'août. Les communes, comme les particuliers, devraient apporter plus de soin dans le choix des taureaux qu'ils n'ont l'habitude de le faire. Un taureau de bonne race laitière, bien choisi, ne peut pas être payé trop cher par nos communes à fromageries.

Dans la partie basse du département, on rentre les colzas et les navettes d'automne sur la fin de juin; après cette récolte, si les terres sont dures, il faut leur donner une demi-jachère. Dans le cas contraire, il faut utiliser le sol en semant de suite des navets, du sarrasin, des vesces, etc.

Les jours ont diminué de 58 minutes.

Le 23, le Soleil entre au 5e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 samedi	S. Domitian.	Châtillon-le-Duc.
	Lev. du Sol., 4 h. 3 m. *Coucher, 8 h. 4 m.*	
2 DIMANCHE	VISITATION de N. D.	
3 lundi	S. Héliodore. ☽	Bouclans. Quingey. St.-Hilaire. Ville-du-Pont.
4 mardi	S. Raymond.	Pont-de-Roide. Rougemont.
5 mercredi	Ste. Philomène.	
6 jeudi	Ste. Dominique.	Baume. Le Russey.
7 vendredi	SS. Berthier, Athal.	
8 samedi	Ste. Elisabeth.	Audeux.
	Lev. du Sol., 4 h. 8 m. *Coucher, 8 h. 1 m.*	
9 DIMANCHE	S. Benoît.	
10 lundi	Stes. Ruffine et Sec.	Besançon. Mouthe. Pierrefontaine. St.-Hippolyte.
11 mardi	*Le Saint Suaire.* 🌕	Clerval.
12 mercredi	S. Viventiole.	Fontaine. Naisey.
13 jeudi	Récep. du Bras de St. Et.	Landresse.
14 vendredi	S. Bonaventure.	
15 samedi	S. Henri.	
	Lev. du Sol., 4 h. 15 m. *Coucher, 7 h. 56 m.*	
16 DIMANCHE	S. Eustase.	
17 lundi	S. Prothade. ☾	L'Isle. Vercel.
18 mardi	S. Thomas d'Aquin.	Ornans.
19 mercredi	S. Vincent de Paul.	Blamont.
20 jeudi	S. Etienne.	Myon. Pontarlier.
21 vendredi	Ste. Praxède.	
22 samedi	Ste. Marie-Magdel.	Belvoir.
	Lev. du Sol., 4 h. 23 m. *Coucher, 7 h. 49 m.*	
23 DIMANCHE	S. Ursanne.	
24 lundi	Ste. Christine.	
25 mardi	S. Jacques-le-M. ●	Dambelin.
26 mercredi	Ste. Anne, s. Joach.	
27 jeudi	Ste. Béatrix.	
28 vendredi	S. Imethier.	
29 samedi	Ste. Marthe.	
	Lev. du Sol., 4 h. 31 m. *Coucher, 7 h. 40 m.*	
30 DIMANCHE	S. Ignace de Loyola	
31 lundi	S. Germain.	Montbéliard.

Les récoltes se continuent dans la partie basse du département : on finit les foins au commencement de juillet; c'est le fort de cette récolte dans la demi-montagne, et dans la haute on commence à peine la fenaison au 15 du mois. La rentrée des fourrages est une des opérations les plus importantes du cultivateur, car des fourrages abondants et de bonne qualité assurent chez nous les succès en agriculture. Nous devons donc recommander encore aux cultivateurs le développement des cultures fourragères, soit en prairie naturelle, soit en prairie artificielle, soit enfin en racines fourragères. Tous les terrains rocailleux, secs et chargés de gravier, doivent être ensemencés d'esparcette. Les sols profonds en terre végétale conviennent à la luzerne, et les trèfles doivent occuper les terres franches et argileuses. On établit déjà beaucoup de prairies artificielles dans le département, mais on peut encore en doubler la surface. Le sol, pour ces prairies, demande à être bien ameubli et nettoyé par des labours préparatoires. Ce n'est qu'à cette condition que la prairie donne beaucoup et dure longtemps. Nous entendons toutefois que l'on a fertilisé le terrain par les engrais et les amendements qui lui conviennent, et que l'ensemencement est fait à propos et convenablement sous tous les rapports. Lorsqu'une prairie artificielle de longue durée touche à sa fin, il faut rompre le sol et le faire valoir en culture de céréales, en culture sarclée ou de toute autre manière pendant plusieurs années, avant d'y rétablir la même prairie artificielle. Plus celle-ci a duré longtemps, plus il faut d'années intermédiaires entre la destruction et le renouvellement de la prairie. Un grand nombre de nos cultivateurs commettent encore la faute de rétablir trop tôt la même prairie artificielle sur le même sol. Aussi la seconde ne donne que moitié de la première, et quand on sème une troisième fois, il ne vient plus rien.

Les sarclages et les buttages des plantes qui réclament ces soins doivent se pratiquer en juillet exactement, s'ils n'ont pas été complétés plus tôt, pour assurer une bonne végétation. Le maïs et la pomme de terre réclament le buttage; les betteraves, les carottes, les choux-raves, demandent un binage simple.

On peut encore semer en juillet des vesces, des gesses et de la dragée, pour avoir des fourrages verts sur la fin de l'automne. Cette pratique a pour avantage de se procurer des ressources pour nourrir à l'étable et ménager les prairies naturelles, plutôt que de les ravager, comme cela a encore lieu dans quelques communes, par le pâturage.

La récolte du seigle commence en juillet dans la partie basse du département; dans la demi-montagne elle a lieu en août, et dans la haute elle ne se fait souvent qu'en septembre. L'orge se récolte souvent aussi en juillet, et quand la saison est avancée, la moisson des blés se fait entre l'Ognon et le Doubs. Nous récoltons les seigles comme les blés, mais ordinairement huit à dix jours trop tard.

Les raves et les navets pour seconde récolte peuvent être semés avec avantage dans tout le courant de juillet, et même jusqu'au 15 ou 20 août dans la plaine.

Les jours ont diminué de 1 heure 36 minutes.

Le 23 de ce mois, le Soleil entre au 6e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 mardi	S. Pierre ès Liens. ☽	Morteau. Orchamps. Pont-de-Roide.
2 mercredi	S. Etienne, pape.	
3 jeudi	*Inv. de S. Etienne.*	
4 vendredi	SS. Epiph. et Isid.	
5 samedi	S. Dominique.	
	Lev. du Sol., 4 h. 41 m. *Coucher, 7 h. 30 m.*	
6 DIMANCHE	*Transfig. de N.-S.*	
7 lundi	S. Donat, évêque.	Quingey.
8 mardi	S. Cyriaque. ☺	Clerval.
9 mercredi	S. Romain.	Levier. Rigney.
10 jeudi	S. Laurent.	
11 vendredi	*Ste. Couronne d'ép.*	
12 samedi	Ste. Claire.	Eternoz.
	Lev. du Sol., 4 h. 50 m. *Coucher, 7 h. 18 m.*	
13 DIMANCHE	S. Hippolyte.	
14 lundi	S. Eusèbe.	Baume. S.-Hippolyte. Ville-du-Pont.
15 mardi	ASSOMPTION. ☾	
16 mercredi	SS. Roch et Jud.	Blamont. Bouclans.
17 jeudi	S. Théodule.	
18 vendredi	S. Agapet.	
19 samedi	S. Louis, évêque.	
	Lev. du Sol., 5 h. 0 m. *Coucher, 7 h. 5 m.*	
20 DIMANCHE	S. Bernard.	
21 lundi	Ste. J. F. de Chantal.	Fourg. L'Isle.
22 mardi	S. Symphorien.	Ornans.
23 mercredi	S. Etienne. ●	
24 jeudi	S. Barthélemy.	Marchaux.
25 vendredi	S. Louis, roi.	Jougne.
26 samedi.	SS. Genès, mart.	
	Lev. du Sol., 5 h. 10 m. *Coucher, 6 h. 52 m.*	
27 DIMANCHE	S. Agile.	
28 lundi	S. Augustin.	Besançon. Montbéliard.
29 mardi	*Décoll. s. Jean.*	Cuse. Le Moutherot.
30 mercredi	SS. Félix et Adaucte	
31 jeudi	S. Aristide. ☽	

C'est dans ce mois que le département entre en pleine moisson. Cette récolte se fait dans le pays bas avec la faucille, tandis que l'on se sert de la faulx en remontant la montagne. La faulx cependant gagne du terrain, et on devrait l'employer partout lorsque le sol est uni et que les céréales sont droites; quand on sait se servir de cet instrument et qu'il est bien monté, il ne fait pas perdre plus de grain que la faucille, mais il est quatre fois plus expéditif.

Les blés de semence, et en général toutes les céréales que l'on veut employer pour semer, doivent avoir acquis leur parfaite maturité lorsqu'on les récolte, tandis que les graines qui doivent être consommées demandent à être récoltées huit à dix jours plus tôt. On reconnaît le point de maturité convenable, dans ce dernier cas, lorsqu'en écrasant le grain et le triturant entre les doigts, il se met en pâte; si on ne peut pas l'écraser, il est trop mûr; il rend moins de farine, et le pain n'est pas aussi blanc. En commençant la moisson huit à dix jours plus tôt que d'habitude, on a d'ailleurs l'avantage d'avoir plus de temps devant soi pour récolter, et les inconvénients qu'occasionnent les mauvais temps sont moins à craindre. C'est l'orge qui court le plus de risque de germer, et il faut la soigner en conséquence; dans les temps pluvieux, on peut la lier en petits paquets et les dresser de suite, l'épi en haut, en écartant le pied; lorsque le tas est du volume de quelques gerbes, on le couvre avec une gerbe liée fortement à l'opposé des épis. Cette couverture doit avoir les épis en bas; placée de la sorte, l'orge peut rester un temps assez long dans cet état sans danger, parce que l'air pouvant pénétrer dans le tas en dessèche suffisamment toutes les parties. Ce que nous disons de l'orge peut s'appliquer utilement au blé et à toutes les céréales quand les circonstances l'exigent.

Si l'on est obligé de rentrer les céréales mal sèches, on doit laisser un courant d'air dans le gerbier et écarter celui-ci de toute espèce de mur.

C'est dans le mois d'août que l'on récolte les chanvres et les lins; cependant cette dernière plante ne se récolte souvent dans la montagne qu'en septembre; si on cultive le lin pour la filasse, il faut le récolter avant la maturité de la graine; si on laisse trop mûrir le chanvre, sa filasse perd de sa qualité.

Le mois d'août est aussi l'époque de la récolte des pavots. On commence à se servir des pommes de terre; celles qui sont précoces ou printanières fournissent déjà une bonne nourriture.

Dans la partie basse du département et dans les localités de la demi-montagne bien exposées, on peut encore semer, après le chanvre et le lin, des raves et navets pour être utilisés au commencement de l'hiver. Le seigle semé immédiatement après le chanvre fournira un aliment vert en octobre, et une seconde coupe au 1er mai suivant. C'est sur la fin d'août qu'on doit semer le trèfle incarnat. Les regains doivent se commencer sur la fin du mois.

Les jours ont diminué de 1 heure 43 minutes.

Le 23, le Soleil entre au 7e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 vendredi	S. Lazare.	Châtillon-le-Duc. Osselle. Valdahon.
2 samedi	S. Just.	
	Lev. du Sol., 5 *h.* 20 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 38 *m.*	
3 Dimanche	S. Grégoire.	
4 lundi	S. Marcel.	Montferrand. Pont-de-Roide. Quingey. St.-Hilaire.
5 mardi	Inv. de SS. Ferréol et Ferj.	Rosureux.
6 mercredi	S. Taurin, év. ○	Le Bizot. Nods. Vuillafans.
7 jeudi	Ste. Reine.	Rougemont. Baume. Liesle. Pontarlier. Le Russey.
8 vendredi	Nativité de N. D.	
9 samedi	S. Gorgon.	St.-Vit.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 30 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 23 *m.*	
10 Dimanche	Ste. Pulchérie.	
11 lundi	SS. Hyacinthe, Prot.	Audeux. Pierrefontaine. St.-Hippolyte.
12 mardi	Ste. Bone.	Clerval. Fourg.
13 mercredi	S. Euloge.	Trévillers.
14 jeudi	*Exalt. de Ste. Cr.* ☾	St.-Gorgon. Vaufrey.
15 vendredi	S. Albin.	Châtelblanc.
16 samedi	S. Nicodème.	Recologne.
	Lev. du Sol., 5 *h.* 40 *m.* *Coucher*, 6 *h.* 8 *m.*	
17 Dimanche	Ste. Agatocle.	
18 lundi	S. Thomas de V.	Beurre. Flangebouche. L'Isle.
19 mardi	S. Janvier.	Ornans.
20 mercredi	S. Eustache.	Blamont. Serre.
21 jeudi	4. *T.* S. Matthieu.	Les Gras. Maîche.
22 vendredi	S. Maurice. ●	
23 samedi	Ste. Tècle.	
	Lev. du Sol., 5 *h.* 50 *m.* *Coucher*, 5 *h.* 53 *m.*	
24 Dimanche	S. Andoche.	
25 lundi	S. Ermenfroy.	Indevillers. Montbéliard. Vercel.
26 mardi	Ste. Justine.	Dambelin. Morteau.
27 mercredi	SS. Côme et Damien.	
28 jeudi	S. Simon.	Belleherbe.
29 vendredi	S. Michel. ☽	Roulans. St.-Antoine.
30 samedi	SS. Jérôme et Ursain	

Septembre est un mois de récolte et de semaille pour toutes les localités du département. On récolte dans le pays bas les regains, les pommes de terre, le maïs, la navette d'été, les pois et les fèves, si on ne l'a pasfait en août. C'est ordinairement en septembre que l'on arrache les betteraves et les carottes, que l'on cueille les haricots, que l'on rentre les courges et tous les autres produits végétaux qui ont atteint une maturité convenable pour faire un bon usage. Dans la montagne on récolte les foins des prés maigres, les avoines, les regains ou seconde coupe des prairies grasses et de quelques artificielles, les pois, le lin, le chanvre, les pommes de terre. Toutes ces récoltes demandent des travaux intelligents et actifs, pour recueillir à temps et loger convenablement les différents fruits de la terre. Lorsque la saison est avancée, les pays vignobles font leur vendange, cueillent leurs fruits et préparent, comme les autres régions du Doubs, les semailles d'automne par la conduite des fumiers.

Les semailles d'automne de la montagne doivent se faire au commencement de septembre, et même sur la fin du mois d'août, pour que les céréales aient le temps, dans le restant de la belle saison, d'acquérir assez de force pour résister aux rigueurs de l'hiver. Les seigles surtout ou le méteil doivent être semés de bonne heure sur tous les points du département; il en est de même pour l'orge et les vesces d'hiver. La culture du froment se pratique maintenant dans la haute montagne, là où, il y a vingt-cinq ans, il ne venait pas un épi; pour réussir, il faut fumer quatre fois plus que dans la plaine et semer sur la fin d'août, ou tout au commencement de septembre. On force un peu le climat par cette méthode; peut-être le rendement net serait-il plus grand si le fumier était employé sur les cultures à fourrages ou d'autres céréales.

Sur tous les points du département on conduit trop tôt les fumiers sur les champs. Il résulte de cet usage que l'engrais, exposé à l'air et au soleil huit ou quinze jours avant d'être enfoui, perd une partie de sa fertilité par l'évaporation, et que les pluies lui en enlèvent une autre par le lavage.

Les blés semés après les pommes de terre et le maïs viennent mal, et le grain rend peu de farine. Cet usage est préjudiciable : il faut l'abandonner et semer au printemps, après ces récoltes, de l'orge ou toute autre plante.

C'est en septembre que l'on commence à pâturer les prairies naturelles. Il n'y a pas d'usage en agriculture plus contraire aux intérêts du cultivateur, que cette funeste habitude de pâturer les prairies; c'est à la pâture que les animaux contractent les germes des maladies épizootiques qui se développent en hiver et au printemps suivant et qui sont une cause de ruines pour le cultivateur. Toute prairie pâturée en automne donne d'un autre côté, moitié moins de fourrage l'année suivante que si elle n'eût pas été pâturée; c'en est assez pour faire proscrire cette pernicieuse pratique.

Les jours ont diminué de 1 heure 45 minutes.

Le 23, le Soleil entre au 8e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
	Lev. du Sol., 6 h. 0 m. *Coucher, 5 h. 38 m.*	
1 DIMANCHE	S. Remy.	
2 lundi	*SS. Anges gard.*	Pont-de-Roide. Valdahon.
3 mardi	S. Denis l'Aréopag.	
4 mercredi	S. François d'Assise	
5 jeudi	S. Placide.	Amancey. La Rivière. Le Russey.
6 vendredi	S. Bruno. 🌕	
7 samedi	S. Marc, pape.	
	Lev. du Sol., 6 h. 11 m. *Coucher, 5 h. 24 m.*	
8 DIMANCHE	Ste. Brigitte.	
9 lundi	S. Denis.	Cléron. Frasne. Pierrefontaine. St.-Hippolyte.
10 mardi	S. Gédéon.	Clerval.
11 mercredi	S. Germain.	Levier. Rochejean.
12 jeudi	Ste. Colette.	Damprichard.
13 vendredi	S. Edouard.	Ville-du-Pont.
14 samedi	S. Calixte. ☾	
	Lev. du Sol., 6 h. 21 m. *Coucher, 5 h. 10 m.*	
15 DIMANCHE	Ste. Thérèse.	
16 lundi	S. Gal, abbé.	Bouclans. L'Isle.
17 mardi	Ste. Edvige.	Mouthe. Ornans.
18 mercredi	S. Luc, évang.	Blamont. Les Fourgs. Naisey.
19 jeudi	S. Aquilin, évêq.	Maiche. Pontarlier.
20 vendredi	S. Artème.	
21 samedi	Ste. Ursule. 🌑	Scey-en-Varrais.
	Lev. du Sol., 6 h. 32 m. *Coucher, 4 h. 56 m.*	
22 DIMANCHE	S. Hilarion.	
23 lundi	S. Valère.	
24 mardi	S. Renobert.	
25 mercredi	S. Crepin.	Sancey-le-Grand.
26 jeudi	S. Evariste.	Chaux-Neuve.
27 vendredi	S. Frumence.	
28 samedi	SS. Simon et Jude. ☽	
	Lev. du Sol., 6 h. 45 m. *Coucher, 4 h. 42 m.*	
29 DIMANCHE	S. Quentin.	
30 lundi	La Ste. Hostie de Faverney.	Baume. Montbéliard. Mouthier. Quingey.
31 mardi	Ste. Lucille.	

Les travaux et les récoltes commencés en septembre se continuent en octobre, s'ils ne sont pas achevés. Les vendanges se font plus souvent dans ce mois que plus tôt. Lorsque le raisin est mal venu, ou quand on le récolte par la pluie, si la fermentation est lente ou trop faible, on peut la favoriser en plaçant de la braise allumée près des cuves, afin d'augmenter la température qui favorise la fermentation vineuse. Quelques personnes ajoutent à la mauvaise vendange de la cassonnade ou du sucre pour donner de la force au vin, ou le rendre plus spiritueux. Sept à huit kilogrammes de cassonnade ou trois à à quatre kilogrammes de sucre par trois hectolitres, suffisent pour rendre le vin meilleur. On peut aussi ajouter à la vendange, en la rentrant, un demi-litre d'eau-de-vie par hectolitre; la fermentation combine ces liquides et le vin y gagne de la qualité.

C'est aussi en octobre que l'on fait les dernières récoltes, soit en fruits d'hiver, soit en racines fourragères. Il faut autant que possible rentrer ces différents produits par un temps sec et beau, car ils se conservent mieux dans ce cas que s'ils sont chargés d'humidité.

Les semailles d'automne peuvent encore se faire en octobre dans la partie basse du département, sur tous les bons fonds bien exposés. Les localités de la demi-montagne favorisées par des abris peuvent aussi semer des blés dans le courant de ce mois. Mais en général les ensemencements tardifs ne valent pas ceux que l'on fait de bonne heure.

Les vesces et les gesses semées dans le courant de juillet pour être consommées en vert, doivent servir pour alimenter les animaux en octobre et jusqu'au commencement des gelées; il en est de même des raves et des navets semés en seconde récolte.

C'est au mois d'octobre, après les semailles, que l'on doit donner les labours préparatoires aux terres qui en ont besoin; ces labours sont trop négligés chez nous; on devrait les pratiquer sur toutes les terres fortes et compactes qui ont besoin d'être divisées et nettoyées pour les semailles du printemps. La gelée est un des plus puissants moyens pour ameublir le sol. Ces labours préparatoires d'automne doivent être aussi profonds que possible.

Le pâturage des prairies de toute nature est encore plus nuisible en octobre qu'en septembre, soit aux produits de ces propriétés, soit à la santé des animaux. Quand on fauche encore du regain en octobre, on nuit aussi beaucoup au foin de l'année suivante.

Les jours ont diminué de 1 heure 19 minutes.

Le 22, le Soleil entre au 9e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 mercredi	TOUSSAINT.	
2 jeudi	*Les trépassés.*	Vuillafans.
3 vendredi	S. Hubert.	Rougemont.
4 samedi	S. Charles Borr. ♉	
	Lev. du Sol., 6 *h.* 55 *m.* *Coucher*, 4 *h.* 32 *m.*	
5 DIMANCHE	S. Lothein.	
6 lundi	S. Léonard.	Flangebouche. Vercel
7 mardi	S. Ernest.	Pont-de-Roide.
8 mercredi	Les 4 couronnés.	
9 jeudi	S. Théodore, mart.	
10 vendredi	S. Léon le Grand.	Arc-et-Senans. Le Moutherot.
11 samedi	S. Martin, év.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 6 *m.* *Coucher*, 4 *h.* 22 *m.*	
12 DIMANCHE	St. Martin, pape. ☾	
13 lundi	S. Stanislas Kostka.	Besançon. St.-Hippolyte.
14 mardi	Ste. Philomène, m.	Clerval. Morteau.
15 mercredi	Ste. Gertrude.	Blamont.
16 jeudi	S. Eucher.	Maiche.
17 vendredi	S. Grégoire Th.	
18 samedi	S. Odon.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 17 *m.* *Coucher*, 4 *h.* 14 *m.*	
19 DIMANCHE	Ste. Elisabeth.	
20 lundi	S. Hippolyte, év. ●	L'Isle.
21 mardi	PRÉS. de N. D.	Ornans.
22 mercredi	Ste. Cécile.	Berthelange.
23 jeudi	S. Clément.	
24 vendredi	S. Chrysogone.	
25 samedi	Ste. Catherine.	St.-Vit.
	Lev. du Sol., 7 *h.* 27 *m.* *Coucher*, 4 *h.* 7 *m.*	
26 DIMANCHE	S. Lin, pape.	
27 lundi	S. Colomban. ☽	Montbéliard.
28 mardi	S. Philippe év.	Dambelin.
29 mercredi	S. Saturnin.	
30 jeudi	S. André.	Sombacour.

Les cultivateurs des parties basses du département sèment encore des blés dans les beaux jours de novembre. Pour assurer la réussite de ces semailles tardives, il faut fumer plus que de coutume, et augmenter la semence d'un huitième environ.

Si le temps est beau, on fait des fosses et des reports de terre dans les pays vignobles. Les terrains gras et compactes demandent surtout ces travaux en novembre, afin que les terres remuées aient le temps de se fuser en hiver par l'action des gelées.

C'est ordinairement en novembre qu'on exécute les opérations nécessaires pour soigner et assainir les terrains naturellement humides : c'est une amélioration qui, dans beaucoup de cas, augmente considérablement la valeur et le produit de certains sols. Les saignées couvertes, assez profondes pour ne pas gêner le travail de la charrue, présentent le meilleur moyen d'atteindre ce but.

Dans toutes les terres qui ont été emplantées ou semées en automne, ainsi que dans celles qui ont été labourées pour être ensemencées au printemps, et même dans celles qui n'ont pas été labourées, mais qui doivent l'être de bonne heure après l'hiver, si le sol est argileux ou propre à retenir les eaux, il est essentiel defaire en automne des sillons d'écoulement, pour épurer l'eau superflue.

Lorsque le mois de novembre est sec, on doit herser les prairies chargées de mousse et y répandre ensuite une légère poudrée de chaux récemment fusée à l'air. Cette opération peut être pratiquée utilement aussi sur les luzernières anciennes ou qui occupent un sol compacte et humide plus ou moins chargé d'herbes et de mousse.

Le mois de novembre est souvent un mois d'hiver pour la demi et la haute montagne; cependant il arrive quelquefois dans cette saison que le bas du département est plongé dans des brouillards très-épais et malsains, quand la montagne a de belles journées d'automne. Quoi qu'il en soit, c'est en novembre qu'il faut reprendre les travaux et occupations de l'hiver dans l'intérieur de l'habitation. Les pays vignobles doivent s'occuper de leurs caves et faire l'eau-de-vie. La demi et la haute montagne commencent à hiverner les bestiaux et à leur donner tous les soins dont ils ont besoin d'après leur état. Les travaux d'arts et de métiers présentent de l'occupation et des bénéfices aux cultivateurs qui savent les exercer, quand la campagne ne réclame pas leur présence. On doit commencer en novembre à hacher les pailles, à couper les racines pour alimenter les bestiaux. C'est par les racines qui s'altèrent le plus tôt qu'il faut commencer; ainsi, les raves et les navets seront les premières racines que l'on fera manger, ensuite les betteraves, puis les carottes; les turneps, rutabagas, sont conservés pour la fin de l'hiver ou le commencement du printemps. Voyez le chapitre 36 du *Manuel,* qui traite de l'usage des produits.

♑ DÉCEMBRE. ♑

Les jours ont diminué de 16 minutes jusqu'au 22.

Le 22, le Soleil entre au 10e signe du zodiaque.

JOURS DU MOIS et de LA SEMAINE.	FÊTES.	FOIRES DU DÉPARTEMENT PENDANT CE MOIS.
1 vendredi	S. Eloy.	
2 samedi	Ste. Vivienne.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 37 *m.*	
	Coucher, 4 *h.* 3 *m.*	
3 DIMANCHE	S. François-Xavier.	
4 lundi	Ste. Barbe. ○	Pont-de-Roide. Quingey. St.-Hilaire.
5 mardi	S. Sabas.	
6 mercredi	S. Nicolas, évêq.	Belvoir.
7 jeudi	S. Ambroise.	Le Russey.
8 vendredi	CONCEPT. N. D.	
9 samedi	Ste. Léocadie.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 45 *m.*	
	Coucher, 4 *h.* 1 *m.*	
10 DIMANCHE	S. Romaric.	
11 lundi	Ste. Adélaïde.	St.-Hippolyte.
12 mardi	Ste. Constance. ☾	Clerval. Fontaine.
13 mercredi	Ste. Lucie.	Rigney.
14 jeudi	Ste. Othilie.	Pontarlier.
15 vendredi	S. Eusèbe.	Pouligney. Recologne.
16 samedi	Ste. Albine.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 51 *m.*	
	Coucher, 4 *h.* 2 *m.*	
17 DIMANCHE	Ste. Colombe.	
18 lundi	S. Gatien.	L'Isle.
19 mardi	Ste. Fauste. ●	Blamont. Ornans.
20 mercredi	SS. Eugène et Mac.	
21 jeudi	S. Thomas, apôtre.	
22 vendredi	S. Fabien.	
23 samedi	Ste. Anastasie.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 55 *m.*	
	Coucher, 4 *h.* 5 *m.*	
24 DIMANCHE	S. Delphin.	
25 lundi	NOEL.	
26 mardi	S. Etienne. ☽	Montbéliard. Sancey-le-Grand. Vercel.
27 mercredi	Saint Jean, évang.	Roulans.
28 jeudi	SS. Innocents.	
29 vendredi	S. Thomas, év.	
30 samedi	S. Sabin.	
	Lev. du Sol., 7 *h.* 56 *m.*	
	Coucher, 4 *h.* 11 *m.*	
31 DIMANCHE	S. Sylvestre, pape.	

Tous les travaux sont généralement suspendus à la campagne pendant ce mois. Cependant, quand le sol n'est pas couvert de neige ou fortement gelé, on doit veiller à l'entretien des rigoles d'écoulement qui existent, et au besoin en pratiquer dans tous les terrains où elles peuvent être utiles. Les creux ou fossés destinés aux plantations d'arbres au printemps, peuvent encore se faire utilement en décembre. C'est surtout dans les terres grasses et un peu humides que l'on doit préparer ces creux, afin que la terre s'améliore par son contact avec l'air et l'action des gelées.

Les principales occupations de la famille du cultivateur, en décembre, sont à l'intérieur de l'habitation. Les ménagères ont leurs travaux journaliers du ménage : la préparation des aliments, les soins de propreté, la filette, le tricot, occupent ordinairement toutes les personnes du sexe féminin; quelques-unes sont chargées aussi de soigner la basse-cour, les cochons, les chèvres et les moutons, si ces animaux font partie de l'exploitation; une intelligence éclairée, l'ordre, l'économie et l'activité, telles doivent être les qualités d'une ménagère. Elle doit non-seulement bien faire, mais il faut encore qu'elle préside ou surveille les membres de la famille qui sont sous sa direction, afin qu'il n'y ait point de temps perdu, que les choses soient faites convenablement et que la conduite de chacun soit toujours réglée. C'est dans le menu détail d'un ménage que les bonnes ménagères doivent se distinguer.

Si le battage en grange n'est pas fini, il se continue en décembre. Cet ouvrage est plutôt le fait de l'homme que celui de la femme; mais nous avons dans nos campagnes beaucoup de femmes qui travaillent avec autant de force et d'adresse que les hommes; nous les voyons au champ, au pré, comme à la grange, exécuter habilement tous les travaux. L'exploitation qui est bien servie par le sexe féminin prospère presque toujours.

Les hommes, en décembre, doivent s'occuper au charronage, ou exercer quelque métier utile. Les animaux sont ordinairement gouvernés par le chef de la famille, et s'il ne se charge pas de ce soin, il doit au moins en surveiller l'exécution. La santé des animaux demande un air pur, des aliments sains, un pansage régulier matin et soir, et une grande propreté dans les écuries ou étables.

C'est à la fin de l'année que le cultivateur doit chercher à se rendre compte de son avoir, afin de régler ses dépenses et ses travaux en conséquence pour l'avenir, et d'aviser aux moyens d'augmenter, s'il est possible, la production de ses terres.

MARCHÉS PUBLICS.

LOCALITÉS.	DATE du TITRE D'INSTITUTION.	JOURS DE TENUE.
Audincourt.	9 septembre 1840.	Mercredi.
Baume.	Mai 1516.	Jeudi.
Belvoir.	Temps immémorial.	Id.
Besançon. Halle au blé.	Antérieure à la conquête.	Mardi et vendredi.
Besançon. Place de l'Abondance.	29 janvier 1766.	Id.
Besançon. Place Saint-Jean.	Id. et arrêté du 25 fructidor an IX.	Id.
Besançon. Promenade de Chamars.	Arrêté du 21 décembre 1811.	Sans époque fixe.
Besançon. Glacis d'Arènes.	30 novembre 1820.	Id.
Clerval.	Temps immémorial.	Mardi.
Grand-Sancey.	Id.	Lundi.
Levier.	7 février 1842.	Mercredi.
L'Isle.	Temps immémorial.	Lundi.
Montbéliard.	Id.	Samedi.
Morteau.	Juin 1514.	Mardi.
Ornans.	Temps immémorial.	Id.
Pierrefontaine.	24 mai 1850.	Mercredi.
Pontarlier.	Temps immémorial.	Jeudi.
Quingey.	30 novembre 1840.	Samedi.
Rougemont.	1541.	Vendredi.
Saint-Hippolyte.	13 septembre 1841.	Lundi.
Vercel.	1526.	Samedi.
Vuillafans.	De temps immémorial, confirmé en 1818.	Mercredi.

TABLEAU DES FOIRES

ET MARCHÉS

DANS LES TROIS DÉPARTEMENTS LIMITROPHES.

HAUTE-SAONE.

Arrondissenent de Gray.

CANTONS.	COMMUNES.	
AUTREY.	Autrey	4 foires, les 20 mars, 20 juin, 7 septembre, 21 décembre. — Marché le vendredi de chaque semaine.
	Oyrières	4 foires, les 9 juin, 1er sepmbre, 21 octobre, 3 décembre. — Marché le mercredi et le vendredi.
CHAMPLITTE.	Champlitte	6 foires, les 1er mardi de carême, 16 juin, 10 mai, 11 août, 29 octobre, 1er décembre. — Marché le samedi.
	Fouvent-le-Haut	2 foires, les 10 avril et 5 novembre.
DAMPIERRE-S.-S.	Dampierre-s-S.	4 foires, les 3 mars, 1er août, 12 mai et 6 décembre. — Marché le samedi.
	Lavoncourt	4 foires, les 14 février, 7 juin, 7 août et 7 octobre. — Marché le samedi.
	Ray	5 foires, les 1er jeudi de carême, le jeudi avant le 25 mars, le jeudi avant le 12 mai, le jeudi avant le 15 août et avant le 15 novembre.
	Vauconcourt	2 foires, les 22 mai et 15 novembre.
	Vaîtes	2 foires, 12 février, 7 septembre.
FRESNE-S.-MAM.	Fresne-St.-M.	4 foires, les 2 janvier, 18 mai, 16 août et 18 octobre. — Marché le jeudi de chaque semaine.
	Fretigney	7 foires, les 20 mars, 20 avril, 20 mai, 20 juin, 15 juillet, 20 août et 20 septembre. — Marché le samedi.
	Soing	6 foires, les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre et 5 novembre.
	Vellexon	4 foires, les 14 mars, 1er juin, 20 septembre et 20 décembre.
	Beaujeu	5 foires, les 1er mars, 16 mai, 17 août, 25 octobre et 29 décembre.
	Seveux	4 foires, les 15 janvier, 10 avril, 10 août et 15 octobre.
GRAY.	Gray	6 foires, les 8 janvier, 8 mars, 8 mai, 8 juillet, 8 septembre et 8 novembre. — Marché le mercredi, le vendredi et le samedi.

CANTON.	COMMUNES.	
GY.	Arc	Marché tous les jours.
	Velesmes	2 foires, 10 avril, 10 août.
	Gy	6 foires, le lundi après le 6 janvier, 1er samedi de carême, le lundi après l'invention de la Ste Croix, le lundi après la St. Pierre, le lundi après la décollation de St. Jean-Baptiste, le lundi après la Toussaint.—Marché le vendredi.
	Bucey-lez-Gy	6 foires, les 1er février, 1er avril, 1er juin, 1er août, 1er octobre et 1er décembre.
	Choye	2 foires, les 4 juin et 24 mars.
	Frasne-le-C.	4 foires, les 8 mars, 6 mai, 10 juillet et 28 août,
	Oiselay.	3 foires, les 23 avril, 26 août et 9 décembre.
	La Chap.-S.-Q.	4 foires, le lundi après les Cendres, 31 mai, 14 août et 1er octobre.
MARNAY.	Pin-lez-Magny	6 foires, les 18 mars, 11 mai, 15 juin, 11 juillet, 12 septembre et 12 décembre.
	Marnay	4 foires, les 22 février, 11 juin, 3 septembre et 1er décembre. — Marché le vendredi.
	Avrigney	2 foires, les 3 mars et 15 septembre.
	Cugney	1 foire, le 25 mai.
PESMES.	Pesmes	4 foires, les 3 février, 4 mai, 23 août et 23 novembre. — Marché le jeudi.
	Montagney	2 foires, les 15 mars et 20 octobre.
	Valay	4 foires, les 10 mars, 6 juin, 26 août et 29 octobre.
	Broye-lez-P.	2 foires, 5 mars, 24 août.

Arrondissement de Lure.

CHAMPAGNEY.	Champagney	4 foires, le dernier jeudi du mois de mars, le dernier jeudi de mai, le dernier jeudi d'août et le dernier jeudi de novembre.
	Ronchamp	4 foires, le 1er jeudi de février, le 1er jeudi de mai, le 1er jeudi d'août et le 1er jeudi de septembre.
	Clairegoutte	2 foires, le 2e lundi de mars et le 2e lundi de septembre.
	Plancher-Bas	4 foires, les 2e jeudi de carême, 1er jeudi de mars, 1er jeudi d'août et 1er jeudi de novembre.
FAUCOGNEY.	Faucogney	12 foires, le 1er jeudi de chaque mois. — Marché le jeudi.
	Corravillers	4 foires, 1er mercredi des mois de mars, mai, juillet et septembre.
HÉRICOURT.	Héricourt	12 foires, le 2e jeudi de chaque mois.—Marché le jeudi.
SAINT-LOUP.	Saint-Loup	12 foires, le 1er lundi de chaque mois. — Marché le lundi.
	Fougerolles	5 foires, les 26 février, 4 mai, le mercredi après le 24 juin, 26 août et 24 novembre.

CANTONS.	COMMUNES.	
St-Loup (*suite*).	Fougerolles l'Eglise	4 foires, les 4e mercredi de mars, de mai, de juillet et de septembre.
	Conflans	8 foires, les 2e mercredi de février, mars, avril, mai, juin, août, septembre, octobre, et novembre.
Lure.	Lure	8 foires, le 1er mardi de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août, septembre. — Marché aux grains le mardi ; le vendredi pour les œufs, légumes, etc.
Luxeuil.	Luxeuil	6 foires, le 1er samedi de janvier, le 1er de mars, le 1er de mai, le 1er de juillet, le 1er de septembre et le 1er de novembre. — Marché le samedi.
Melisey.	Melisey	6 foires, les 2e mercredi de mars, 2 de mai, 2 de juin, 2 de juillet, 2 de septembre et 2 de novembre. — Marché le mercredi.
	Servance	12 foires, le 3e lundi de chaque mois.
Saulx.	Saulx	4 foires, le mercredi des Cendres, mardi après le 7 mai, lundi après le 7 juillet, mardi après le 7 septembre, 2e mercredi d'avril, 2e de juin. — Marché le vendredi.
Vauvillers.	Vauvillers.	7 foires, les 5 janvier, 24 mars, 29 mai, 22 juillet, 7 septembre, 8 décembre et le jeudi qui précède le 23 avril. — Marché le jeudi.
Villersexel.	Villersexel	12 foires, le 1er mercredi de chaque mois. — Marché le mercredi.
	Grange-le-Bourg	4 foires, les 2e lundi de janvier, mars, mai, août et octobre.
	Grammont	3 foires, les 22 février, 6 juin et 15 octobre.

Arrondissement de Vesoul.

Amance.	Amance	7 foires, 7 février, 7 mars, 7 avril, 2 mai, 10 juin, 11 août, 22 décembre. — Marché le samedi.
	Faverney	11 foires, les 7 janvier, 3 février, 26 mars, 20 avril, 10 mai, 15 juin, 7 juillet, 16 août, 9 septembre, 29 octobre et 9 décembre. — Marché le vendredi.
	Saint-Remy	6 foires, les 27 février, 24 avril, 11 juin, 24 juillet, 29 septembre et 6 novembre.
Combeaufontaine.	Combeaufontaine.	6 foires, les 20 janvier, 25 mai, 18 août, 3 novembre, 5 mars et 15 avril. — Marché le vendredi.
	Purgerot	5 foires, les 27 février, 16 mai, 4 juillet, 9 octobre et 11 novembre. — Marché le samedi.
Jussey.	Jonvelle	5 foires, les 22 janvier, le lundi de Quasimodo, 30 juin, 14 septembre et 13 novembre. — Marché le samedi.

CANTONS.	COMMUNES.	
JUSSEY (*suite*).	Jussey	8 foires, le dernier mardi de février, le dernier mardi d'avril, le 1er mardi de juillet, le dernier mardi d'août, le dernier mardi d'octobre, le dernier mardi de décembre, le dernier mardi de mars, et le dernier mardi de novembre. — Marché le jeudi.
	Passavant	4 foires, le 2e mardi de février, 2e mardi de mai, 2e de juillet, le 2e mardi d'octobre.
	Ormoy	2 foires, les 1er mai et 3 novembre. — Marché le mercredi.
	Corre	2 foires, 15 avril, 20 août.
MONTBOZON.	Montbozon	10 foires, le 4 février et tous les lundis depuis cette époque jusqu'à Pâques, les 27 mai, 5 juin et 9 septembre. — Marché le lundi.
	Dampierre-lez-M.	4 foires, les 25 avril, 30 mai, 12 juillet et 1er septembre.
NOROY-LE-BOURG.	Noroy-l'Arch.	4 foires, les 1er mars, 6 mai, 18 septembre et le 2e mardi d'avril.
	Montjustin	4 foires, les 24 février, le samedi après Pâques, 30 juin et 24 août. — Marché le lundi.
	Esprels	4 foires, le dernier mercredi des mois de janvier, mars, juin et octobre.
PORT-SUR-SAÔNE.	Port-sur-Saône.	8 foires, les 30 janvier, le mercredi après le 25 mars, 22 avril, 13 mai, 13 juin, 4 août, 1er octobre et le mardi après le 8 décembre. — Marché le mercredi.
	Breurey-les-F.	6 foires, les 24 janvier, 12 mars, 5 mai, 20 juin, 27 août et 20 octobre.
RIOZ.	Rioz	12 foires, le 10 de chaque mois. — Marché le vendredi.
	Cromary	4 foires, les 25 janvier, 15 mai, 11 août et 15 octobre.
	Voray	4 foires, les 17 février, 1er juin, 16 août et 15 septembre.
SCEY-SUR-SAÔNE.	Scey-sur-Saône	6 foires, le lundi qui précède la St. Mathias ou avant le 24 février, le lundi qui précède l'invention de Ste. Croix ou avant le 3 mai, le lundi qui précède la St. Jean ou avant le 24 juin, le lundi qui précède l'exaltation de Ste. Croix ou avant le 14 septembre, le lundi qui précède la St. Martin ou avant le 11 novembre, le lundi qui précède Noël. —Marché le lundi.
	Traves	4 foires, les 12 avril, 17 mai, 30 août et 15 novembre.
	Granvelle	10 foires, les 2 février, 2 mars, 2 avril, 2 mai, 2 juin, 2 juillet, 2 août, 2 septembre, 2 octobre et 2 novembre.
	Noidans-le-Fer.	7 foires, le jour des cendres et les 25 avril, 15 mai, 15 juin, 6 août, 24 septembre et 3 novembre. — Marché le mardi.

CANTONS.	COMMUNES.	
VESOUL.	Vesoul	10 foires, le lundi avant les Cendres et tous les jeudis de Carême, les 17 avril, 3 juin, 4 septembre, 22 septembre et 25 novembre. — Marché le jeudi.
	Chariez	4 foires, les 12 mars, 7 juin, 5 septembre et 18 octobre.
VITREY.	Vitrey	4 foires, les 6 mars, 20 mai, 1re septembre et 20 novembre. — Marché le mercredi.
	Vernois-sur-M.	3 foires, le dernier mercredi de mars, le second mardi de mai et le 13 août. — Marché le jeudi.
	Chauvirey-le-C.	4 foires, les 19 mars, 6 juin, 24 août et 6 décembre.
	Morey	6 foires, le mardi qui précède le 24 février, le mardi qui suit; le 4 mai, les 8 juillet, 11 septembre et 11 novembre. — Marché le mardi.
	Cintrey	2 foires, les 20 avril et 10 septembre.
	Montigny-lez-C.	2 foires, 2e mardi de mars et 7 novembre.

JURA.

Arrondissement de Lons-le-Saunier.

SAINT-AMOUR.	St.-Amour	12 foires, le 1er des mois de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et décembre, 2 janvier et 2 novembre. — Marché le jeudi.
ARINTHOD.	Arinthod	9 foires, les 29 janvier, 25 février, 21 avril, 28 mai, 20 juillet, 19 août, 22 septembre, 28 octobre et 18 décembre.
	Aromas	6 foires, les 2 mai, 31 août, 1er décembre, le lundi après les 4 temps de mars, de juin et le 30 septembre.
	La Boissière	2 foires, les 17 mai et 4 octobre.
	Chemilla	1 foire, le 18 mars.
	Fétigny	1 foire, le 2 mars.
	Marigna	2 foires, les 21 mars et 24 septembre.
	Thoirette.	4 foires, les 17 avril, 19 juin, 21 août et 21 novembre.
BEAUFORT.	Beaufort	5 foires, les 15 mars, 9 juin, 9 août, 15 octobre et 22 décembre. — Marché le mercredi.
	Cousance	6 foires, le lundi suivant le 11 novembre, le lundi après les Rois, le lundi après Quasimodo, le lundi avant la St. Jean-Bap., le lundi avant la N. Dame de septembre, le lundi qui précède le jour des Cendres. — Marché le lundi.
BLETTERANS.	Arlay	4 foires, les 17 avril, 30 juillet, 14 septembre et 23 novembre.

CANTONS.	COMMUNES.	
BLETTERANS (*suite*).	Bletterans	6 foires, les 26 janvier, dernier mardi de février, 9 septembre, 10 novembre, mercredi après Pâques et le 1er mardi de juillet. — Marché le mardi.
	Ruffey	4 foires, les 12 avril, 12 juin, 17 août et 19 novembre.
CLAIRVAUX.	Clairvaux	6 foires, les 20 février, 20 avril, 20 juin, 20 août, 20 octobre et 20 décembre. — Marché le vendredi.
	Doucier	4 foires, les 16 avril, 16 juin, 16 juillet et 16 septembre.
CONLIÈGE.	Châtillon	4 foires, les 22 mai, 22 juillet, 22 août et 11 septembre.
	Conliège	4 foires, les 15 février, 15 avril, 15 septembre et 15 novembre.
SAINT-JULIEN.	Andelot	3 foires, les 4 mars, 4 juillet et 4 septembre.
	Dessia	2 foires, 25 juin, 14 novembre.
	Gigny	6 foires, les 10 février, 10 avril, 10 juin, 10 août, 10 octobre et 10 décembre.
	Granges de Des.	2 foires, les 25 juin et 14 novembre.
	St.-Julien	7 foires, les 19 avril, 27 juin, 21 octobre, 12 mars, 12 décembre, 18 janvier et 29 août. — Marché le lundi.
	Montagna	1 foire, le lundi après le 3 août.
	Montfleur	4 foires, les 24 avril, 8 juin, 10 septembre et 27 novembre.
LONS-LE-SAUNIER.	Chilly	2 foires, les 29 avril et 29 août.
	Lons-le-Saunier	12 foires, le 1er jeudi de chaque mois. — Marché le jeudi.
	Montmorot	2 foires, les 3 août et 18 octobre.
	Vernantois	2 foires, les 15 mai et 15 juillet.
ORGELET.	Chambéria	3 foires, les 27 mars, 10 juillet et 7 septembre.
	Cressia	3 foires, le 2e mardi de mai, juillet et novembre.
	Orgelet	12 foires, le 24 de chaque mois. — Marché le samedi.
	La Tour du Meix	1 foire, le 17 juin.
SELLIÈRES.	Sellières	7 foires, les mercredis après la *Chandeleur*, après Quasimodo, après la Nativ. de N.-D., avant la Toussaint, avant St. Thomas, 1er mercredi de mars et le 3e mercredi de juin. — Marché le mercredi.
VOITEUR.	Baume	3 foires, les 13 juin, 13 septembre et 13 novembre.
	Château-Châlon	3 foires, les 1er juillet, 8 octobre et 12 novembre.
	Voiteur	2 foires, les 11 mars et 11 septembre. — Marché le samedi.

Arrondissement de Dole.

CANTONS.	COMMUNES.	
CHAUMERGY.	Chaumergy	5 foires, les 9 mars, 27 mai, 25 juillet, le lundi qui suit le 22 septembre, et le 17 décembre.
	Commenailles	3 foires, les 4 janvier, 6 mai et 6 août.
	Rye	2 foires, le 29 avril et le lundi après le 29 octobre.
CHAUSSIN.	Chaussin	5 foires, les 10 mars, 5 mai, 11 juillet, 15 septembre et 8 janvier. — Marché le mardi et vendredi.
	Deschaux	4 foires, les 18 mars, 17 juillet, 9 septembre et 17 novembre.
	Pleure	4 foires, les 21 janvier, 13 juin, 8 août et 3 novembre.
	Rahon	3 foires, les 7 mars, 7 mai et 7 septembre.
	Tassenières	4 foires, les 28 mars, 23 juin, 28 août et 22 décembre.
CHEMIN.	Annoire	3 foires, les 26 mars, 15 juin et 9 septembre.
	St.-Aubin	5 foires, les 2 janvier, 2 mars, 25 mai, 27 août et 22 octobre. — Marché le mardi.
	Longwy	1 foire, le 29 septembre.
	Tavaux	2 foires, le 1er mardi après Pâques, et le 26 septembre.
	Petit-Noir	1 foire, le 1er lundi après le 29 juin.
DAMPIERRE.	Fraisans	4 foires, les 16 mars, 17 juin, 15 septembre et 7 décembre.
	Orchamps	4 foires, les 13 mars, 5 juin, 22 août et 9 novembre. — Marché le samedi.
	Dampierre	2 foires, les 3 mars et 4 septembre.
DOLE.	Champvans	1 foire, le 11 mai.
	Dôle	12 foires, le 2e jeudi de janvier, février, mars, avril : le lundi de la Pentecôte, les 2e jeudi de juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre. — Marché les lundi et jeudi.
GENDREY.	Gendrey	4 foires, le lundi avant la St. Georges, avant la St. Jean-Bap., avant la St. Michel et avant la St. Thomas.
	Pagney	4 foires, les 1er mars, 15 mai, 11 août et 17 octobre.
MONTBARREY.	Chissey	1 foire, le 16 août.
	La Loye	2 foires, les 22 avril et 29 août.
	Mont-sous-Vaud.	4 foires, les 18 janvier, 25 juin, 28 avril et 24 août. — Marché le jeudi.
	Vaudrey	3 foires, les 25 avril, 13 juillet et 13 septembre.
MONTMIREY.	Moissey	4 foires, les 2 février 1er mai, 3 septembre et 16 novembre.
	Montmirey-le-Château.	4 foires, les 26 janvier, 26 mars, 4 juin et 16 septembre.

CANTONS.	COMMUNES.	
Montmirey (*suite*).	Thervay	4 foires, les 10 février, 10 juin, 16 août et 9 novembre.
Rochefort.	Rochefort	4 foires, les 2 janvier, 14 mars, 6 juin et 1er octobre.

Arrondissement de Poligny.

Arbois.	Arbois	6 foires, les 1er mardi de février, avril, juin, août, octobre et décembre. — Marché les mardi et vendredi.
	La Ferté	4 foires, les 1er mars, 5 juillet, 27 août et 6 octobre.
Champagnole.	Champagnole	7 foires, le 3e samedi de mars, le 1er samedi de mai, le 3e samedi de juin, les 1er samedi de septembre et d'octobre, les 3e samedi de novembre et de décembre. — Marché le samedi.
	Montrond	1 foire, le 10 octobre.
Poligny.	Pont-du-Navoy	1 foire, le 19 septembre.
	Sirod	2 foires, les 16 avril et 16 août.
Nozeroy.	Censeau	2 foires, les 1er avril et 10 octobre.
	Nozeroy	8 foires, le lundi avant la Chandeleur, le 4e lundi de février, 3e lundi d'avril, 1er lundi de de juin, 2e lundi de juillet, le 1er lundi d'août, 4e lundi de septembre, 1er lundi de novembre.
Les Planches.	Chaux-des-Crot.	2 foires, les 29 août et 29 septembre.
	Foncine-le-Haut	2 foires, les 19 mai et 14 octobre. — Marché le vendredi.
Poligny.	Aumont	2 foires, les 7 juin et 31 août.
	Colonne	2 foires, 25 mars, 16 août.
	Poligny	8 foires, les 4e lundi de janvier, mars, 1er lundi de mai le 2e lundi de juin, le 4e lundi de juillet, le 2e de septembre, le 4e d'octobre et le 2e de décembre. — Marché le lundi et vendredi.
	Pont-du-Bourg (communes de Chemenot, de Chatelaye et de Champrougier).	6 foires, les 29 janvier, 15 mars, 18 mai, 20 août, 18 septembre et 2 décembre.
Salins.	La Chapelle	3 foires, les 27 avril, 1er juillet et 20 octobre.
	Lemuy	1 foire, le 25 août.
	Salins	12 foires, le 3e lundi de chaque mois. — Marché le lundi et jeudi.
Villers-Farlay.	Chamblay	2 foires, les 5 avril et 5 septembre.
	Port-Lesney	2 foires, les 26 avril et 18 octobre.
	Villers-Farlay	1 foire, le 20 mars.

Arrondissement de Saint-Claude.

CANTONS.	COMMUNES.	
BOUCHOUX (LES).	Les Bouchoux	3 foires, les 23 mai, 16 août et 4 octobre.
	Les Moussières	2 foires, les 16 mai et 14 octobre.
	Viry	3 foires, les 20 avril, 20 juillet et 1er octobre.
SAINT-CLAUDE.	St.-Claude	12 foires, le 12 de chaque mois, excepté celle de juin qui se tient le 7. — Marché le mardi et le samedi.
	St.-Lupicin	4 foires, les 21 mai, 1er juillet, 14 septembre et 16 novembre.
	Molinges	1 foire, le mercredi qui précède le 2 octobre.
	Rhien section de la comm^e de Lavancia).	2 foires, les 5 mai et 27 août.
	La Rixouse	6 foires, les 18 avril, 16 mai, 21 juin, 15 août, 16 septembre et 25 octobre.
	Septmoncel	3 foires, les 30 avril, 1er lundi après le 3 août et 10 octobre.
SAINT-LAURENT.	Château-des-Prés	2 foires, les 23 juillet et 4 septembre.
	Grande-Rivière	3 foires, les 28 mars, 2 juillet et 1er octobre.
	St.-Laurent	5 foires, les 12 avril, 17 juin, 10 août, 17 octobre et 16 décembre.— Marché le mercredi.
	Petites-Chiettes	2 foires, les 25 juin et 10 novembre.
MOIRANS.	Moirans	6 foires, les 30 mars, 10 mai, 22 juin, 11 août, 18 septembre et 23 novembre.—Marché le lundi et vendredi.
MOREZ.	Bois-d'Amont	2 foires, le 3e lundi de mai et de septembre.
	Longchaumois	2 foires, les 25 juin et 30 septembre.
	Morez	4 foires, les 16 août et 20 décembre, les 1ers lundi de mai et de novembre. — Marché le samedi.
	Les Rousses	3 foires, les 24 avril, 8 août et 24 septembre.

HAUT-RHIN.

Arrondissement d'Altkirch.

ALTKIRCH.	Altkirch	12 foires, le jeudi après le 20 janvier, le 3e jeudi d'avril, lorsque le 3e de carême ne tombe pas dans ce mois, le 4e et le 6e jeudi de carême, lundi avant la Pentecôte, jeudi après le 24 juin, 25 juillet, jeudi après le 15 août, 29 septembre, jeudi après le 18 octobre, 25 novembre et le jeudi avant Noël. — Marché le jeudi.

CANTONS.	COMMUNES.	
FERRETTE.	Ferrette	10 foires, 1er mardi avant la purification, 1er mardi après le mercredi des Cendres, 1er mardi après la mi-carême, 1er mardi après Pâques, 1er mardi après la Pentecôte, 1er mardi après la St. Henry, 1er mardi après la Nativité de N.-D., 1er mardi après la St. Luc, 1er mardi après la St. Nicolas et le 1er mardi après Noël. — Marché le mercredi.
HABSHEIM.	Habsheim	4 foires, 1er lundi après le 6 janvier, 2e lundi de carême, 3e lundi de juin et le 28 octobre. — Marché le mercredi.
HIRSINGEN.	Hirsingen	Marché le lundi.
	Seppois-le-Bas	4 foires, 1er mercredi de mars, mai, juin et septembre.
HUNINGUE.	Huningue	Marché le jeudi.
	Blotzheim	2 foires, les 2e lundi de mars et d'octobre.— Marché le lundi.
LANDSER.	Landser	2 foires, 2e mercredi de carême et 16 août.
	Sierentz	4 foires, les 19 mars, 21 septembre, 1er lundi de juin, et le lundi qui suit le 11 novembre. — Marché le lundi et vendredi.
MULHOUSE.	Mulhouse	4 foires, mardi de Pâques et de la Pentecôte, le 14 septembre et le 6 décembre. — Marché le mardi et samedi.

Arrondissement de Belfort.

BELFORT.	Belfort	12 foires, le 1er lundi de chaque mois.—Marché — le lundi et vendredi.
CERNAY.	Cernay	3 foires, le mardi après Quasimodo, après la Trinité et après la St. Martin. —Marché le mardi.
	Burnhaupt l-Bas	4 foires, le lundi de la Pentecôte, le 3e lundi des mois de mars, octobre et novembre.
DANNEMARIE.	Dannemarie	13 foires, le 2e mardi de chaque mois et le 23 avril (foire dite de St.-Georges). — — Marché le samedi.
DELLE.	Delle	12 foires, le 2e lundi de chaque mois.—Marché le mercredi.
	Florimont	4 foires, le 3e mardi de mars, le 1er mercredi après Pâques, le 2e mercredi de mai et le 2e mardi de février.
	Grandvillard	6 foires, le 3e mardi des mois de février, mars, avril, mai, septembre et novembre. — — Marché le samedi.
FONTAINE.	Montreux-Chât.	1 foire, le mercredi et le jeudi après la St. Louis.
GIROMAGNY.	Giromagny	12 foires, le 2e mardi de chaque mois. — — Marché le samedi.

CANTONS.	COMMUNES.	
MASSEVAUX.	Massevaux	12 foires, le 3e mercredi de chaque mois. — — Marché le mercredi.
THANN.	Thann	4 foires, les 24 février, 1er juillet, 8 septembre et le 1er jeudi de novembre. — Marché le samedi.
Foussemagne		Marché le mercredi.
La Chapelle		Marché le mardi.
St.-Amarin		Marché le lundi.
Beaucourt		Marché le jeudi.
Réchésy		Marché le vendredi.

Arrondissement de Colmar.

COLMAR.	Colmar	7 foires, le jeudi des quatre-temps de février, de mai, de septembre et de décembre, le jeudi après la Pentecôte, après la Fête-Dieu, et le jeudi après la St. Martin. — Marché le jeudi.
ENSISHEIM.	Ensisheim	6 foires, les 1er mai, 8 juin, 24 août, 25 novembre, et le 3e lundi de mars et de novembre. — Marché le vendredi.
GUEBWILLER.	Guebwiller	4 foires, le 1er lundi après la mi-carême et après l'Ascension, le 30 novembre ou le 1er lundi après lorsque le 30 novembre ne tombe pas un lundi, le lundi de la fête patronale, c'est-à-dire le lundi le plus rapproché de la St. Henri. — Marché le lundi.
KAYSERSBERG.	Kaysersberg	4 foires, le lundi après la St. Michel, et avant la St. Nicolas, le 1er lundi d'avril et de juillet. — Marché le lundi.
STE-MARIE-AUX-M.	Ste-Marie-a-M.	12 foires, le 1er mercredi de chaque mois. — — Marché le mercredi et samedi.
MUNSTER.	Munster	4 foires, le jour de la St. Grégoire, le lundi après la Pentecôte, le jour de la St. Barthélemy et lundi avant les quatre-temps de décembre. — Marché le mardi.
NEUF-BRISACH.	Neuf-Brisach	7 foires, les 17 janvier, 19 mars, 1er mai, 24 juin, 24 août, 29 septembre et 21 novembre. — Marché le lundi et vendredi.
POUTROIE (la)	Orbey	8 foires, le 3e mercredi des mois de mars, juin, septembre, novembre, janvier, avril, juillet et octobre. — Marché le mercredi.
	La Poutroie	4 foires, le mercredi le plus rapproché du 21 mars, du 6 juin, du 22 août, et du 28 novembre.
RIBEAUVILLÉ.	Ribeauvillé	4 foires, les 19 mars, 24 juin, 8 septembre et 30 novembre. — Marché le samedi.
	Bergheim	2 foires, les 1er mai et 25 novembre. — Marché le mercredi et vendredi.

CANTONS.	COMMUNES.	
ROUFFACH.	Rouffach.	5 foires, les 14 février, 20 mai, 16 août, 9 septembre et 28 novembre.— Marché le samedi.
SOULTZ.	Issenheim	3 foires, les 11 novembre, 13 et 14 août, 6 et 7 septembre.
	Soultz	4 foires, le 1er mercredi après les quatre-temps. —Marché le mercredi.
Soultzmatt.		Marché le mardi.
Wintzenheim.		Marché le mercredi.
Liepvre.		Marché le lundi.

TABLEAU DES DISTANCES

DE CHAQUE COMMUNE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

AUX CHEFS-LIEUX DU CANTON,

DE L'ARRONDISSEMENT ET DU DÉPARTEMENT.

NOMS DES CHEFS-LIEUX		DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu					
d'Arrondissement	de Canton.		du Cant.		de l'Arr.		du Dép.	
			M.	K.	M.	K.	M	K.
Besançon	Boussières	Abbans-Dessous	»	4	1	9	1	9
Idem	Idem	Abbans-Dessus	»	6	2	1	2	1
Baume	Rougemont	Abbenans	»	8	2	1	4	5
Montbéliard	Audincourt	Abévillers	»	8	1	4	9	3
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Accolans	»	7	2	4	5	4
Idem	Baume	Adam-lez-Passavant	»	9	»	9	5	1
Idem	Vercel	Adam-lez-Vercel	»	2	2	7	3	5
Montbéliard	Montbéliard	Aibre	1	»	1	»	7	3
Baume	Baume	Aïssey	1	3	1	3	2	7
Besançon	Amancey	Alaise	1	3	4	»	4	»
Pontarlier	Montbenoît	Allemands (les)	»	7	»	9	6	4
Montbéliard	Audincourt	Allenjoie	»	8	»	8	8	7
Idem	Montbéliard	Allondans	»	5	»	3	8	»
Besançon	Marchaux	Amagney	»	3	1	4	1	4
Idem	Amancey	Amancey	»	»	3	»	3	»
Idem	Ornans	Amathay et Vésigneux	1	3	3	3	3	5
Idem	Amancey	Amondans	»	3	2	4	2	4
Idem	Idem	Anne (Sainte-)	1	4	4	»	4	»
Baume	Clerval	Anteuil	»	5	1	9	4	9
Pontarlier	Mouthe	Antoine (Saint-)	1	3	1	3	7	1
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Appenans	»	2	2	4	5	3
Montbéliard	Audincourt	Arbouans	»	3	»	3	8	2
Besançon	Quingey	Arc-et-Senans	1	3	3	3	3	5
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Arcey	1	1	3	3	6	2
Besançon	Besançon (Nord)	Arcier	1	1	1	1	1	1
Pontarlier	Montbenoît	Arçon	»	8	»	6	5	»
Idem	Idem	Arc-sous-Cicon	2	»	2	»	4	2
Idem	Levier	Arc-sous-Montenot	1	1	3	3	3	2

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Besançon	Besançon (Sud)	Arguel	»	8	»	8	»	8
Baume	Vercel	Athose	1	5	3	9	3	5
Pontarlier	Montbenoît	Aubonne	1	5	1	5	4	1
Besançon	Audeux	Audeux	»	»	1	3	1	3
Montbéliard	Audincourt	Audincourt	»	»	»	6	8	5
Baume	Baume	Autechaux	»	4	»	4	3	3
Montbéliard	Blamont	Autechaux	»	4	1	5	7	3
Besançon	Audeux	Auxon-Dessous	»	9	1	2	1	2
Idem	Idem	Auxon-Dessus	1	1	1	»	1	»
Idem	Boussières	Avanne	»	9	»	8	»	8
Idem	Idem	Aveney	»	9	»	9	»	9
Baume	Rougemont	Avilley	»	9	1	6	2	9
Idem	Vercel	Avoudrey	»	6	3	1	3	7
Montbéliard	Audincourt	Badevel	1	»	1	2	9	1
Pontarlier	Pontarlier	Bannans	1	1	1	1	5	5
Montbéliard	Russey	Barboux	»	6	5	9	6	4
Idem	Montbéliard	Bart	»	3	»	3	7	6
Besançon	Quingey	Bartherans	1	2	2	4	3	4
Idem	Marchaux	Battenans	1	5	2	9	2	9
Montbéliard	Maîche	Battenans	»	8	4	»	6	2
Baume	Baume	Baume	»	»	»	»	2	9
Montbéliard	Montbéliard	Bavans	»	8	»	8	7	1
Besançon	Maîche	Belfays	»	9	4	»	8	2
Idem	Russey	Bélieu (le	1	»	6	3	5	7
Idem	Maîche	Belleherbe	1	3	3	7	5	9
Idem	Vercel	Belmont	»	5	2	»	3	1
Baume	Cerval	Belvoir	1	8	2	3	3	4
Idem	Boussières	Benusse (1)	»	6	1	5	1	5
Besançon	Pont-de-Roide.	Berche	1	3	»	9	7	3
Montbéliard	Audeux	Berthelange	1	1	2	1	2	1
Idem	Besançon.	Besançon	»	»	»	»	»	»
Montbéliard	Audincourt	Bethoncourt	»	8	»	3	8	2
Besançon	Besançon (Sud)	Beurre	»	5	»	5	»	5
Montbéliard	Montbéliard	Beutal	1	9	1	9	6	6
Pontarlier	Levier	Bians	1	4	1	3	4	4
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Bief	»	4	2	4	7	5
Besançon	Besançon (Nord)	Biquey (2)	»	4	»	4	»	4
Montbéliard	Russey	Bizot (le)	»	6	6	»	6	1
Idem	Blamont.	Blamont	»	»	1	6	7	7
Idem	Maîche	Blanchefontaine	»	5	3	4	6	8
Besançon	Marchaux	Blarians	1	4	2	8	2	8
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Blussangeaux	»	5	3	»	5	9
Idem	Idem	Blussans	»	3	2	5	5	4
Idem	Baume	Bois-la-Ville	»	4	»	4	3	3
Besançon	Audeux	Boismurie	1	2	1	7	1	7

(1) Village dépendant de Saint-Vit. (2) Hameau dépendant de Besançon.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement.	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Besançon	Besançon (Nord)	Bois-St.-Paul (1)	»	4	»	4	»	4
Idem	Amancey	Bolandoz	»	4	3	7	3	7
Montbéliard	Blamont	Bondeval	»	6	1	1	8	9
Baume	Rougemont	Bonnal	»	4	2	»	4	2
Besançon	Marchaux	Bonnay	1	»	1	5	1	5
Montbéliard	Russey	Bonnétage	»	6	5	2	6	6
Besançon	Ornans	Bonnevaux	»	8	2	1	2	1
Pontarlier	Mouthe	Bonnevaux	2	»	2	»	6	»
Montbéliard	Russey	Bosse (la)	»	8	6	2	5	7
Baume	Roulans	Bouclans	1	»	2	1	2	»
Pontarlier	Levier	Boujeailles	»	9	2	5	4	9
Idem	Mouthe	Boujeons	»	7	2	4	7	7
Montbéliard	Maîche	Boulois	1	»	3	»	8	3
Besançon	Besançon (Nord)	Bouloye (la) (2)	»	3	»	3	»	3
Montbéliard	Pont-de-Roide	Bourguignon	»	4	1	2	7	2
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Bournois	»	8	2	4	5	3
Besançon	Boussières	Boussières	»	»	1	6	1	6
Pontarlier	Pontarlier	Bouverans	1	4	1	4	5	8
Besançon	Marchaux	Braillans	»	4	1	»	1	»
Baume	Clerval	Branne	»	3	1	»	3	9
Idem	Roulans	Breconchaux	»	4	»	8	2	2
Idem	Vercel	Bremondans	»	6	1	8	3	5
Besançon	Quingey	Brères	»	6	2	8	2	8
Montbéliard	Maîche	Bréseux	»	3	3	7	7	6
Besançon	Marchaux	Bretenière (la)	1	7	3	»	3	»
Baume	Baume	Bretigney	»	7	»	7	3	»
Montbéliard	Montbéliard	Bretigney	1	3	1	3	6	5
Idem	Russey	Bretonvillers	1	8	4	3	6	6
Pontarlier	Mouthe	Brey et Maison - du-Bois (le)	»	6	2	3	7	7
Montbéliard	Audincourt	Brognard	»	7	»	6	8	5
Besançon	Quingey	Buffard	1	»	3	4	3	4
Pontarlier	Montbenoît	Bugny	1	4	1	1	4	6
Besançon	Quingey	Buillon (3)	»	8	1	7	1	7
Pontarlier	Levier	Bulle	1	9	1	2	5	4
Besançon	Audeux	Burgille	»	8	2	1	2	1
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Burnevillers	1	9	4	7	9	»
Besançon	Boussières	Busy	»	5	1	2	1	2
Idem	Quingey	By	1	3	3	5	3	5
Idem	Boussières	Byans	»	7	2	6	2	6
Idem	Quingey	Cademène	1	6	2	2	2	2
Idem	Marchaux	Cendrey	1	3	2	7	2	7
Montbéliard	Maîche	Cernay	»	3	4	»	7	6
Besançon	Quingey	Cessey	»	5	2	7	2	7
Pontarlier	Pontarlier	Chaffois	»	7	»	7	5	3

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) Village dépendant de Chenecey.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Besançon	Besançon (Nord)	Chaille (la) (1)	»	6	»	6	»	6
Idem	Idem	Chaille-St.-Claude (2)	»	2	»	2	»	2
Idem	Idem	Chailluz (Granges de) (3)	»	7	»	7	»	7
Idem	Idem	Chailluz (Maison des Gardes de (4)	1	1	1	1	1	1
Idem	Idem	Chalèze	»	8	»	8	»	8
Idem	Idem	Chalezeule	»	6	»	6	»	6
Montbéliard	Russey	Chamesey	1	8	4	2	6	4
Idem	Saint-Hyppolyte	Chamesol	»	5	2	4	7	8
Besançon	Audeux	Champagney	»	3	1	»	1	»
Baume	Roulans	Champlive	»	5	1	4	2	2
Besançon	Marchaux	Champoux	»	1	1	5	1	5
Idem	Audeux	Champvans	»	4	»	9	»	9
Baume	Baume	Champvans	»	2	»	2	2	7
Besançon	Ornans	Chantrans	»	8	3	3	3	3
Pontarlier	Mouthe	Chapelle-des-Bois (la)	1	7	4	5	9	8
Besançon	Besançon (Sud)	Chapelle-des-Buis (la) (5)	»	3	»	3	»	3
Pontarlier	Levier	Chapelle-d'Huin	»	7	1	6	4	8
Besançon	Besançon (Nord)	Chaprais (les) (6)	»	3	»	3	»	3
Idem	Ornans	Charbonnières	1	4	2	3	2	3
Idem	Besançon (Nord)	Charigney (7)	»	4	»	4	»	4
Montbéliard	Maîche	Charmauvillers	1	»	4	6	8	3
Idem	Idem	Charmoille	1	3	4	»	6	2
Besançon	Quingey	Charnay	»	9	1	7	1	7
Montbéliard	Maîche	Charquemont	»	6	4	6	7	9
Baume	Vercel	Chasnans	1	4	3	8	3	4
Besançon	Ornans	Chassagne	»	4	2	9	2	9
Idem	Besançon (Nord)	Château-Farine (8)	»	6	»	6	»	6
Idem	Boussières	Château-le-Bois (9)	»	6	2	1	2	1
Idem	Ornans	Château-Vieux	»	8	5	3	3	3
Pontarlier	Mouthe	Châtel-Blanc	»	8	3	7	8	9
Baume	Vercel	Châtelet (le)	2	2	4	7	4	3
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Châtillon	»	8	2	9	6	5
Baume	Roulans	Châtillon-Guyotte	»	6	1	6	1	6
Besançon	Marchaux	Châtillon-le-Duc	1	5	»	9	»	9
Idem	Quingey	Châtillon-sur-Lison	1	»	2	5	2	5
Besançon	Marchaux	Chaudefontaine	»	3	1	6	1	6
Pontarlier	Pontarlier	Chaudron et Vezenay	1	2	1	2	6	7
Besançon	Audeux	Chaucenne	»	5	1	2	1	2
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Chaux	»	8	2	9	6	3
Pontarlier	Montbenoît	Chaux (la)	»	5	1	8	6	5
Baume	Clerval	Chaux-lez-Clerval	»	2	1	6	4	6
Idem	Vercel	Chaux-lez-Passavant	»	8	2	»	3	»
Pontarlier	Mouthe	Chaux-Neuve (la)	»	6	3	5	8	8

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) Idem. (4) Idem. (5) Idem. (6) Idem. (7) Idem. (8) Idem. (9) Hameau dépendant de Rozet-Fluans.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au Chef-lieu du Cant. M.	K.	de l'Arr. M.	K.	du Dép. M.	K.
Besançon	Quingey	Chay	»	8	3	»	3	»
Baume	Rougemont	Chazelot	»	2	1	8	3	6
Idem	Clerval	Chazot	1	3	1	7	4	4
Besançon	Audeux	Chazoy	»	7	2	»	2	»
Idem	Idem	Chemaudin	»	6	1	2	1	2
Montbéliard	Russey	Chenalotte (la)	»	6	6	»	5	9
Besançon	Quingey	Chenecey	1	1	1	6	1	6
Idem	Audeux	Chevigney	»	7	1	9	1	9
Baume	Vercel	Chevigney	»	3	2	8	3	3
Besançon	Besançon (Sud)	Chevillotte (la)	1	4	1	4	1	4
Idem	Marchaux	Chevroz	1	2	1	2	1	2
Idem	Quingey	Chouzelot	»	1	2	1	2	1
Idem	Besançon (Nord)	Claude (St.-) (1)	»	2	»	2	»	2
Idem	Amancey	Cléron	»	6	2	4	2	4
Baume	Clerval	Clerval	»	»	1	4	4	4
Pontarlier	Pontarlier	Cluse (la) et Mijoux	»	4	»	4	5	9
Idem	Idem	Colombe (Ste.-)	»	8	»	8	5	9
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Colombier-Châtelot	»	6	2	9	5	8
Montbéliard	Pont-de-Roide	Colombier-Fontaine	1	2	1	2	7	»
Besançon	Besançon (Nord)	Combe-aux-Chiens (la) (2)	»	4	»	4	»	4
Pontarlier	Morteau	Combes (les)	»	6	2	6	6	6
Besançon	Audeux	Corcelle-Ferrière	»	7	1	9	1	9
Idem	Marchaux	Corcelle-Mieslot	»	6	1	9	1	9
Idem	Audeux	Corcondray	»	7	1	8	1	8
Besançon	Audeux	Cordiron	»	6	1	9	1	9
Idem	Boussières	Corne-de-Chaux (3)	»	7	2	2	2	2
Baume	Baume	Côte-Brune	1	6	1	6	2	4
Besançon	Audeux	Cottier	1	3	2	3	2	3
Idem	Amancey	Coulans	»	9	3	9	3	9
Baume	Baume	Cour	»	1	»	1	3	1
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Courcelle	1	»	2	6	6	2
Besançon	Quingey	Courcelles	»	6	2	2	2	2
Montbéliard	Audincourt	Courcelles-lez-Montb.	»	6	»	2	7	5
Besançon	Audeux	Courchapon	1	»	2	3	2	3
Montbéliard	Maîche	Cour-St.-Maurice.	1	1	4	1	6	4
Idem	Saint-Hippolyte	Courtefontaine	»	9	3	6	8	1
Baume	Vercel	Courtetain et Salans	1	»	1	8	3	6
Pontarlier	Levier	Courvière	1	2	2	1	5	3
Baume	Clerval	Crosey (le Grand)	1	1	1	5	4	5
Idem	Idem	Crosey (le Petit)	1	4	1	2	4	2
Besançon	Amancey	Crouzet (le)	»	6	4	3	4	3
Pontarlier	Mouthe	Crouzet (le)	»	6	3	1	8	5
Baume	Rougemont	Cubrial	»	5	1	8	4	2
Idem	Idem	Cubry	»	6	2	»	4	3
Idem	Baume	Cuisance	1	2	1	2	4	1

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) Hameau dépendant de Rozet-Fluans.

NOMS DES CHEFS-LIEUX		DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu					
d'Arrondissement	de Canton.		du Cant.		de l'Arr.		du Dép.	
			M.	K.	M.	K.	M.	K.
Baume	Rougemont	Cuse et Adrisans	»	3	1	6	4	1
Besançon	Quingey	Cussey-sur-Lison	1	3	2	8	2	8
Idem	Marchaux	Cussey-sur-l'Ognon	1	9	1	7	1	7
Montbéliard	Pont-de-Roide	Dambelin	»	8	2	3	6	»
Idem	Audincourt	Dambenois	»	9	»	7	8	6
Baume	Roulans	Dammartin	»	7	1	1	2	5
Montbéliard	Pont-de-Roide	Dampierre-s.-le-Doubs	1	3	»	8	7	4
Idem	Audincourt	Dampierre-les-Bois	»	8	»	9	8	8
Idem	Saint-Hippolyte	Dampjoux	»	7	2	2	6	9
Idem	Maîche	Damprichard	»	7	4	3	8	»
Besançon	Audeux	Dannemarie	»	8	1	4	1	4
Montbéliard	Blamont	Dannemarie	»	6	1	9	8	3
Idem	Audincourt	Dasle	»	4	1	»	8	9
Baume	Roulans	Deluz	»	6	1	8	1	6
Montbéliard	Montbéliard	Désandans	1	2	1	2	7	1
Besançon	Amancey	Déservillers	»	4	3	4	3	4
Idem	Marchaux	Devecey	1	3	1	2	1	2
Pontarlier	Pontarlier	Dommartin	»	3	»	3	3	2
Idem	Levier	Dompierre	1	8	1	3	3	7
Baume	Pierrefontaine	Domprel	»	6	2	9	4	3
Pontarlier	Pontarlier	Doubs	»	4	»	4	3	3
Besançon	Amancey	Doulaize	1	2	3	»	3	»
Baume	Roulans	Douvot	»	3	1	1	2	»
Montbéliard	Maîche	Droitfontaine	1	1	3	2	6	»
Idem	Montbéliard	Dung	»	4	»	4	7	6
Besançon	Ornans	Durnes	»	9	3	4	3	4
Idem	Quingey	Echay	1	1	3	»	3	»
Montbéliard	Montbéliard	Echenans	1	»	1	»	7	3
Besançon	Ornans	Echevannes	»	9	3	4	3	4
Idem	Audeux	Ecole	1	»	»	7	»	7
Montbéliard	Maîche	Ecorces (les)	»	7	4	5	7	5
Idem	Pont-de-Roide	Ecot	»	7	1	2	6	9
Baume	Roulans	Ecouvotte (l')	»	4	»	9	2	3
Montbéliard	Blamont	Ecurcey	»	5	1	3	7	6
Besançon	Audeux	Emagny	1	»	1	3	1	3
Baume	Baume	Enans	»	3	»	3	3	4
Idem	Vercel	Epenouse	»	4	2	1	3	8
Idem	Idem	Epenoy	»	7	3	1	3	4
Besançon	Quingey	Epeugney	1	7	2	8	2	8
Montbéliard	Maîche	Essarts-Cuenots (les)	1	2	3	»	8	5
Baume	Vercel	Etalans	1	2	2	9	2	5
Besançon	Amancey	Eternoz	»	6	3	6	3	6
Montbéliard	Audincourt	Etouvans	1	2	»	9	7	1
Besançon	Audeux	Etrabonne	1	1	2	5	2	5
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Etrappe	»	3	2	6	3	5
Idem	Vercel	Etray	1	»	3	4	3	1

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Montbéliard	Audincourt	Etupes	»	4	»	6	8	5
Pontarlier	Levier	Evillers	1	»	1	5	4	»
Montbéliard	Audincourt	Exincourt	»	2	»	4	8	5
Baume	Vercel	Eysson	»	4	2	3	3	8
Idem	L'Isle-s.-le-Doubs	Faimbe	»	6	3	1	6	»
Idem	Vercel	Fallerans	1	1	3	2	2	8
Besançon	Besançon (Nord)	Feret (1)	»	3	»	3	»	3
Idem	Idem	Ferjeux (St.-) (2)	»	3	»	3	»	3
Idem	Audeux	Ferrières	»	9	1	9	1	9
Montbéliard	Maîche	Ferrière	»	8	4	2	8	1
Besançon	Amancey	Fertans	»	2	2	8	2	8
Montbéliard	Audincourt	Fesches	»	8	»	9	8	8
Idem	Maîche	Fessevillers	1	1	4	3	8	3
Idem	Pont-de-Roide	Feule	»	8	2	4	6	5
Pontarlier	Morteau	Fins (les)	»	5	3	3	3	4
Besançon	Amancey	Flagey-Amancey	»	5	3	5	3	5
Idem	Marchaux	Flagey-Rigney	1	4	2	8	2	8
Baume	Pierrefontaine	Flangebouche	1	»	3	2	4	1
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Fleurey	»	8	3	6	6	7
Besançon	Boussières	Fluans (3)	»	6	1	9	1	9
Idem	Besançon (Sud)	Fontain	»	9	»	9	»	9
Baume	Clerval	Fontaine	»	5	1	4	4	3
Besançon	Besançon (Nord)	Fontaine-Argent (4)	»	3	»	3	»	3
Baume	Rougemont	Fontenelle-les-Montby	»	7	1	4	4	3
Montbéliard	Russey	Fontenelles	»	5	4	8	6	6
Baume	Baume	Fontenotte	»	5	»	5	2	9
Besançon	Ornans	Foucherans	»	8	1	7	1	7
Idem	Besançon (Nord)	Founottes (les) (5)	»	3	»	3	»	3
Baume	Baume	Fourbanne	»	6	»	6	2	6
Pontarlier	Mouthe	Fourcatier et Maison-N.	1	2	1	8	7	4
Besançon	Quingey	Fourg	1	»	3	1	3	1
Pontarlier	Pontarlier	Fourgs (les)	1	»	1	»	6	5
Montbéliard	Maîche	Frambouhans	»	5	4	5	6	9
Pontarlier	Levier	Frasne	1	6	1	7	6	1
Besançon	Audeux	Franey	»	5	1	8	1	8
Idem	Idem	Franois	»	8	»	9	»	9
Pontarlier	Montbenoît	Fresse (la) (6)	»	4	1	4	5	7
Montbéliard	Maîche	Friolais	»	4	4	4	6	7
Idem	Saint-Hippolyte	Froidevaux	1	2	3	4	6	»
Baume	Pierrefontaine	Fuans	1	8	4	2	4	9
Pontarlier	Mouthe	Gellin	»	5	2	4	7	9
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Gemonval	1	1	3	3	6	2
Besançon	Marchaux	Geneuille	1	7	1	2	1	2
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Geney	»	4	2	4	5	3

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) Village dépendant de Rozet.
(4) Hameau dépendant de Besançon. (5) Idem. (6) Village dépendant de Hauterive.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	K.	de l'Arr. M	K.	du Dép. M.	K.
Besançon	Besançon (Sud)	Gennes	1	»	1	»	1	»
Baume	Clerval	Georges (St.-)	»	5	1	9	4	9
Idem	Pierrefontaine	Germéfontaine	»	6	2	5	4	5
Besançon	Marchaux	Germondans	1	4	2	7	2	7
Idem	Amancey	Gevresin	1	»	4	»	4	»
Pontarlier	Montbenoit	Gilley	»	7	2	2	5	1
Baume	Clerval	Glainans	»	7	2	2	5	1
Idem	Roulans	Glamondans	»	9	1	6	2	3
Montbéliard	Blamont	Glay	»	4	1	7	8	1
Idem	Saint-Hippolyte	Glère	1	7	4	5	9	3
Baume	Rougemont	Gondenans-l.-Montby	1	1	1	5	4	4
Idem	Idem	Gondenans-l.-Moulins	»	5	1	4	4	1
Idem	Roulans	Gonsans	1	3	1	8	2	4
Pontarlier	Montbenoit	Gorgon (St.-)	1	4	1	4	4	5
Baume	Rougemont	Gouhelans	»	5	1	4	4	1
Montbéliard	Maiche	Goumois	1	7	4	9	9	5
Besançon	Quingey	Goux	»	7	2	9	2	9
Montbéliard	Pont-de-Roide	Goux	1	1	1	9	6	1
Pontarlier	Levier	Goux	1	5	1	5	4	8
Baume	Vercel	Goux (1)	»	1	2	4	5	2
Montbéliard	Audincourt	Grand-Charmont	»	6	»	2	8	1
Pontarlier	Morteau	Grand'Combe (la)	»	4	2	4	6	5
Montbéliard	Russey	Grand'Combe-d.-B. (la)	»	6	5	8	7	»
Besançon	Boussières	Grandfontaine	»	5	1	2	1	2
Baume	Pierrefontaine	Grandfontaine et Fournets	2	1	4	4	5	2
Idem	Idem	Grandfontaine-sur-Creuse	»	7	2	5	4	1
Montbéliard	Maîche	Grange (la)	1	6	5	6	5	6
Besançon	Besançon (Nord)	Grange-la-Baume (2)	»	3	»	3	»	3
Idem	Idem	Grange-du-St.-Esprit (3)	»	6	»	6	»	6
Idem	Ornans	Granges-du-Liége (4)	1	»	1	3	1	3
Pontarlier	Pontarlier	Granges Narboz (les)	»	5	»	5	6	»
Idem	Idem	Grange-Ste.-Marie	1	5	1	5	6	9
Idem	Idem	Grangettes (les)	1	»	1	»	6	5
Idem	Morteau	Gras (les)	»	8	1	9	6	9
Besançon	Besançon (Sud)	Gratteris (le)	1	7	1	7	1	7
Idem	Besançon (Nord)	Gravier-Blanc (le) (5)	»	4	»	4	»	4
Baume	Baume	Grosbois	»	5	»	5	2	5
Idem	Idem	Guillon	»	9	»	9	5	8
Besançon	Ornans	Guyans-Durnes	»	9	3	3	3	3
Baume	Pierrefontaine	Guyans-Vennes	1	8	4	1	4	9
Idem	Vercel	Hautepierre	2	»	4	5	4	1
Pontarlier	Montbenoit	Hauterive	»	4	1	2	3	7
Montbéliard	Blamont	Hérimoncourt	»	8	1	2	8	5
Idem	Saint-Hippolyte	Hippolyte (St-.)	»	»	2	8	7	6

(1) Village dépendant de Vercel. (2) Hameau dépendant de Besançon. (3) Idem.
(4) Hameau dépendant de Mérey-sous-Montrond. (5) Hameau dépendant de Besançon.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Besançon	Ornans	Hôpital-du-Grosbois	1	7	2	»	2	»
Baume	Clerval	Hôpital-St.-Lieffroy	»	3	1	2	4	1
Pontarlier	Pontarlier	Hôpitaux-Neufs (les)	1	6	1	6	7	1
Idem	Idem	Hôpitaux-Vieux (les)	1	5	1	5	7	»
Idem	Idem	Houtaud	»	4	»	4	5	2
Baume	Rougemont	Huanne	»	6	1	2	3	3
Idem	L'Isle-s.-le-Doubs	Hyémondans	»	9	2	7	3	6
Idem	Baume	Hyèvre-Magny	»	9	»	9	4	»
Idem	Idem	Hyèvre-Paroisse	»	7	»	7	3	7
Idem	Roulans	Hilaire (S.-)	»	4	1	»	2	1
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Indevillers	1	3	4	1	8	8
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Isle-sur-le-Doubs (L')	»	»	2	5	3	4
Montbéliard	Montbéliard	Issans	»	6	»	6	7	6
Besançon	Audeux	Jallerange	1	3	2	6	2	6
Pontarlier	Mouthe	Jougne	1	9	1	8	7	4
Baume	Baume	Juan (St.-)	1	1	1	1	2	9
Montbéliard	Montbéliard	Julien (St.-)	»	8	»	8	7	4
Idem	Russey	Julien (St.-)	»	7	4	8	6	7
Besançon	Besançon (Nord)	Labeline (1)	»	5	»	5	»	5
Idem	Amancey	Labergement du Navois	»	8	3	8	3	8
Pontarlier	Mouthe	Labergement	1	»	1	9	7	3
Idem	Morteau	Lac (le) ou Villers	»	6	3	4	6	8
Montbéliard	Montbéliard	Laire	»	9	»	9	7	7
Baume	Roulans	Laissey	»	5	1	5	1	9
Idem	Baume	Lanans	1	8	1	8	3	7
Idem	Pierrefontaine	Landresse	»	9	2	3	4	1
Besançon	Audeux	Lantenne et Vertière	»	8	2	2	2	2
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Lantenans	»	6	2	6	5	5
Besançon	Boussières	Larnod	»	7	»	9	»	9
Idem	Besançon (Nord)	Laurent (St.-) (2)	»	7	»	7	»	7
Montbéliard	Russey	Laval	1	5	6	»	5	7
Besançon	Ornans	Lavans-Vuillafans	1	2	3	6	3	6
Idem	Quingey	Lavans-Quingey	»	2	2	3	2	5
Idem	Audeux	Lavernay	»	5	1	8	1	8
Baume	Pierrefontaine	Laviron	»	5	5	»	4	9
Pontarlier	Levier	Levier	»	»	2	1	4	1
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Liebvillers	»	4	2	7	7	6
Besançon	Quingey	Liesle	«	7	2	9	2	9
Pontarlier	Montbenoît	Liévremont	»	4	1	»	5	6
Besançon	Amancey	Lizine	1	»	2	8	2	8
Idem	Ornans	Lods	1	1	3	6	3	6
Idem	Quingey	Lombard	»	4	2	4	2	4
Baume	Baume	Lomont	»	8	»	8	3	8
Idem	Vercel	Longechaux	»	4	2	9	4	»
Idem	Idem	Longemaison	1	4	3	9	4	5

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Longevelle	»	7	3	2	6	1
Montbéliard	Russey	Longevelle	1	9	4	4	5	7
Besançon	Ornans	Longeville	1	5	4	»	4	»
Pontarlier	Montbenoît	Longeville (la)	»	2	1	7	6	»
Idem	Mouthe	Longevilles (les)	1	2	1	9	7	5
Baume	Pierrefontaine	Loray	1	1	3	4	4	3
Montbéliard	Montbéliard	Lougres	1	2	1	2	6	7
Idem	Pont-de-Roide	Lucelans	»	6	1	2	7	»
Idem	Russey	Luhier	»	9	5	6	5	6
Baume	Pierrefontaine	Luisans	2	2	4	6	5	3
Idem	Roulans	Lusans	»	6	1	3	2	»
Idem	Baume	Luxiol	»	6	»	4	3	2
Idem	Vercel	Magny-Chatelard	»	9	2	1	2	6
Montbéliard	Maîche	Maîche	»	»	4	»	7	3
Besançon	Ornans	Maillot (Granges-)	1	4	3	9	3	9
Pontarlier	Montbenoît	Maison-du-Bois	»	5	1	»	5	4
Baume	Pierrefontaine.	Maisonnettes (les)	2	»	4	4	5	2
Besançon	Ornans	Maizières	»	4	2	5	2	5
Idem	Amancey	Malans	»	8	3	5	3	5
Idem	Ornans	Malbrans	»	7	2	2	2	2
Pontarlier	Pontarlier	Malbuisson	1	5	1	5	7	»
Besançon	Besançon (Nord)	Malcombe (la) (1)	»	5	»	5	»	5
Idem	Marchaux	Malmaison (2)	»	7	1	3	1	3
Pontarlier	Pontarlier	Malpas	1	1	1	1	6	6
Montbéliard	Pont-de-Roide	Mambouhans	1	»	2	5	5	8
Besançon	Besançon (Sud)	Mamirolle	1	4	1	4	1	4
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Mancecans	»	4	2	1	5	»
Montbéliard	Maîche	Mancenans	»	3	4	2	7	»
Idem	Audincourt	Mandeure	»	7	1	2	8	9
Besançon	Marchaux	Marchaux	»	»	1	4	1	4
Montbéliard	Montbéliard	Marie (Ste.-)	»	9	»	9	7	2
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Marvelise	1	»	3	2	6	1
Montbéliard	Pont-de-Roide	Mathay	»	7	1	»	7	4
Idem	Idem	Maurice (St.-)	1	4	1	6	6	6
Besançon	Audeux	Mazerolle	»	2	1	5	1	5
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Médière	»	2	2	7	5	6
Montbéliard	Russey	Mémont	»	4	5	6	6	»
Besançon	Audeux	Mercey (le Grand)	1	1	2	6	2	6
Idem	Ornans	Mérey-s.-Montrond	1	3	1	7	1	7
Idem	Marchaux	Mérey-Vieilley	»	9	1	5	1	5
Baume	Rougemont	Mésandans	»	6	1	»	3	7
Montbéliard	Blamont	Meslières	»	5	1	6	8	2
Besançon	Quingey	Mesmay	»	6	2	8	2	8
Pontarlier	Mouthe	Métabief	1	4	1	7	7	2
Besançon	Marchaux	Mieslot (3)	»	7	2	»	2	»

(1) Ham. dép. de Besançon. (2) Ham. dép. d'Amagney. (3) Village dép. de Corcelle.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	K.	de l'Arr. M.	K.	du Dép. M.	K.
Besançon	Audeux	Miserey	»	9	»	8	»	8
Idem	Marchaux	Moncey	»	7	2	2	2	2
Idem	Audeux	Moncley	»	8	1	5	1	5
Baume	Rougemont	Mondon	»	6	1	9	3	3
Idem	Idem	Montagney	»	4	2	»	3	7
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Montancy	2	3	3	1	9	9
Idem	Idem	Montandon	»	5	3	3	8	1
Besançon	Besançon (Nord)	Montarmots (les) (1)	»	3	»	3	»	5
Montbéliard	Montbéliard	Montbéliard	»	»	»	»	7	9
Idem	Russey	Montbéliardot	1	»	3	7	5	9
Pontarlier	Montbenoît	Montbenoît	»	»	1	4	5	9
Besançon	Besançon (Nord)	Montboucons (les) (2)	»	5	»	3	»	5
Montbéliard	Russey	Mont-de-Laval	1	1	5	8	5	6
Idem	Maîche	Mont-de-Vougney	»	7	4	7	7	»
Idem	Saint-Hippolyte	Montécheroux	»	6	2	5	8	2
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Montenois	»	9	3	4	6	3
Besançon	Besançon (Sud)	Montfaucon	»	7	»	7	»	7
Baume	Rougemont	Montferney	»	2	1	8	3	7
Besançon	Boussières	Montferrand	»	4	1	3	1	3
Pontarlier	Montbenoît	Montflovin	»	1	1	3	3	7
Besançon	Quingey	Montfort	»	6	2	8	2	8
Idem	Ornans	Montgesoye	»	5	2	9	2	9
Baume	Baume	Montivernage	1	5	1	3	3	8
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Montjoie	1	2	2	6	8	8
Pontarlier	Morteau	Montlebon	»	3	2	8	6	3
Besançon	Amancey	Montmahoux	1	»	4	»	4	»
Pontarlier	Pontarlier	Montperreux	1	1	1	1	6	6
Besançon	Quingey	Montrond	2	»	1	7	1	7
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Montursin	1	3	3	4	8	9
Baume	Rougemont	Montussaint	»	7	1	6	3	1
Idem	Idem	Morchamps	»	4	1	4	3	5
Besançon	Besançon (Sud)	Morre	»	4	»	4	»	4
Pontarlier	Morteau	Morteau	»	»	2	8	6	3
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Mouillevillers	»	3	3	1	7	7
Pontarlier	Mouthe	Mouthe	»	»	2	9	8	4
Besançon	Audeux	Moutherot (le)	1	3	2	6	2	6
Idem	Ornans	Mouthier	1	3	3	8	3	8
Idem	Quingey	Myon	1	5	3	7	3	7
Baume	Roulans	Naisey	1	5	2	3	1	8
Idem	Idem	Nancray	1	3	2	2	1	6
Besançon	Amancey	Nans-sous-Ste.-Anne	1	1	4	1	4	1
Baume	Rougemont	Nans	»	5	1	8	4	3
Montbéliard	Russey	Narbiez	»	5	5	7	6	5
Montbéliard	Pont-de-Roide	Neuchâtel	»	4	1	9	6	6
Idem	Saint-Hippolyte	Neuvier	»	8	2	4	6	3

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Baume	Vercel	Nods	1	1	3	6	3	3
Montbéliard	Russey	Noël-Cerneux	»	9	6	1	5	9
Idem	Pont-de-Roide	Noirefontaine	»	5	2	1	7	3
Besançon	Audeux	Noironte	»	1	1	3	1	3
Montbéliard	Audincourt	Nommay	»	7	»	6	8	5
Besançon	Marchaux	Novillars	»	6	1	1	1	1
Idem	Idem	Ollans	1	3	3	»	3	»
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Onans	»	7	2	9	5	8
Idem	Pierrefontaine	Orchamps Vennes	1	6	3	9	4	7
Montbéliard	Maiche	Orgeans	»	6	3	8	6	7
Besançon	Ornans	Ornans	»	»	2	5	2	5
Baume	Vercel	Orsans	»	9	1	7	3	3
Idem	Clerval	Orve	1	2	1	9	4	6
Idem	Roulans	Osse	»	8	1	8	1	9
Besançon	Boussières	Osselle	»	7	2	»	2	»
Baume	Roulans	Ougney (les)	»	9	»	8	2	2
Pontarlier	Montbenoit	Ouhans	1	7	1	7	4	4
Baume	Pierrefontaine	Ouvans	1	2	2	»	4	2
Pontarlier	Pontarlier	Oye et Palet	»	7	»	7	6	2
Besançon	Quingey	Palantine	»	6	2	8	2	8
Idem	Besançon (Nord)	Palante (1)	»	5	»	5	»	5
Idem	Marchaux	Palise	1	1	2	1	2	1
Idem	Quingey	Paroy	»	7	2	9	2	9
Baume	Baume	Passavant	1	3	1	3	3	2
Idem	Vercel	Passonfontaine	1	»	3	5	3	9
Besançon	Audeux	Pelousey	»	5	1	»	1	»
Idem	Besançon (Nord)	Perron (2)	»	3	»	3	»	3
Montbéliard	Pont-de-Roide	Peseux	1	3	2	9	5	9
Besançon	Quingey	Pessans	»	4	2	6	2	6
Pontarlier	Mouthe	Petite-Chaux (la)	»	3	3	2	8	7
Baume	Pierrefontaine	Pierrefontaine	»	»	2	8	4	9
Montbéliard	Blamont	Pierrefontaine	»	2	1	8	7	4
Besançon	Audeux	Pirey	»	8	»	6	»	6
Idem	Idem	Placey	»	2	1	5	1	5
Baume	Pierrefontaine	Plaimbois	»	9	3	8	4	9
Montbéliard	Russey	Plaimbois-du-Miroir	»	9	5	6	5	9
Idem	Saint-Hippolyte	Plains (les) et Grands-Essarts	1	1	3	9	8	5
Pontarlier	Pontarlier	Planée (la)	1	1	1	1	6	5
Besançon	Besançon (Nord)	Planoise (3)	»	6	»	6	»	6
Pontarlier	Pontarlier	Point (St.-)	1	2	1	2	6	7
Besançon	Quingey	Pointvillers	»	5	2	7	2	7
Idem	Besançon (Nord)	Polygone (le) (4)	»	2	»	2	»	2
Baume	Clerval	Pompierre	»	4	1	8	4	8
Pontarlier	Pontarlier	Pontarlier	»	»	»	»	5	5
Montbéliard	Pont-de-Roide	Pont-de-Roide	»	»	1	7	6	8

(1) Village dépendant de Besançon. (2) Hameau idem. (3) idem. (4) Idem.

NOMS DES CHEFS-LIEUX		DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu					
d'Arrondissement	de Canton.		du Cant.		de l'Arr.		du Dép.	
			M.	K.	M.	K.	M.	K.
Pontarlier	Mouthe	Pontets (les)	»	3	2	8	8	1
Baume	Baume	Pont-les-Moulins	»	6	»	6	3	6
Besançon	Audeux	Pouilley-Français	»	8	1	5	1	5
Idem	Idem	Pouilley-les-Vignes	»	5	»	8	»	8
Baume	Roulans	Pouligney	»	3	1	3	2	1
Besançon	Besançon (Nord)	Prabey (1)	»	7	»	7	»	7
Montbéliard	Montbéliard	Présentevillers	»	6	»	6	7	5
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Prétière (la)	»	3	2	8	5	7
Montbéliard	Maîche	Provenchère	1	7	3	3	5	6
Baume	Rougemont	Puessans	»	7	1	3	3	3
Besançon	Boussières	Pugey	1	»	1	»	1	»
Baume	Roulans	Puy (le)	»	5	1	1	2	2
Besançon	Besançon (Nord)	Quatre-Vents (les) (2)	»	3	»	3	»	3
Idem	Quingey	Quingey	»	»	2	4	2	4
Baume	Clerval	Rahon	1	6	2	3	4	9
Besançon	Boussières	Rancenay	»	6	1	»	1	»
Idem	Marchaux	Rancenières (3)	2	»	»	8	»	8
Baume	Clerval	Randevillers	1	6	2	2	4	3
Idem	L'Isle-s.-le-Doubs	Rang	»	4	2	1	5	»
Idem	Vercel	Rantechaux	»	9	3	4	3	6
Montbéliard	Montbéliard	Rainans	»	7	»	7	7	5
Besançon	Audeux	Recologne	»	3	1	6	1	6
Pontarlier	Mouthe	Reculfoz	»	3	3	»	8	3
Besançon	Amancey	Refranche	1	1	3	1	3	1
Idem	Besançon (Nord)	Relançons (les) (4)	»	4	»	4	»	4
Montbéliard	Pont-de-Roide	Remondans	»	5	2	»	6	4
Pontarlier	Mouthe	Remoray	1	»	2	»	7	9
Idem	Montbenoît	Renédale	2	»	2	»	4	5
Besançon	Quingey	Rennes	1	»	3	3	3	3
Idem	Amancey	Reugney.	»	8	3	7	3	7
Idem	Marchaux	Rigney	»	9	2	3	2	3
Idem	Idem	Rignosot	1	»	2	4	2	4
Baume	Rougemont	Rillans	»	9	»	7	3	7
Pontarlier	Pontarlier	Rivière (la)	1	2	1	2	5	7
Besançon	Marchaux	Roche	»	8	»	9	»	9
Pontarlier	Mouthe	Rochejean	»	9	2	2	7	5
Baume	Clerval	Roche-lez-Clerval	»	4	1	2	4	2
Montbéliard	Blamont	Roches	»	3	1	4	7	8
Baume	Rougemont	Rognon	1	1	1	3	3	3
Idem	Idem	Romain	»	5	1	1	3	7
Besançon	Quingey	Ronchaux	»	7	2	9	2	9
Pontarlier	Mouthe	Rondefontaine	»	5	2	6	7	9
Montbéliard	Pont-de-Roide	Rosières	1	4	3	1	5	6
Idem	Russey	Rosureux	1	2	4	6	6	7
Baume	Rougemont	Rougemont	»	»	1	6	3	8

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) De Châtillon-le-Duc. (4) De Besançon.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement	NOMS DES CHEFS-LIEUX de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	du Cant. K.	de l'Arr. M.	de l'Arr. K.	du Dép. M.	du Dép. K.
Besançon	Marchaux	Rougemontot	1	5	2	9	2	9
Idem	Quingey	Rouhe	»	8	2	6	2	6
Baume	Roulans	Roulans	»	»	1	2	1	7
Idem	Besançon (Nord)	Route-de-Baume (1)	»	3	»	3	»	3
Besançon	Boussières	Routelle	»	7	1	8	1	8
Idem	Idem	Roset	»	9	2	1	2	1
Idem	Audeux	Ruffey	»	7	1	9	1	9
Idem	Quingey	Rurey	1	4	2	3	2	3
Montbéliard	Russey	Russey (le)	»	»	5	4	6	5
Besançon	Quingey	Saline d'Arc (la) (2)	1	2	3	4	3	4
Idem	Idem	Samson	»	6	2	8	2	8
Baume	Clerval	Sancey (le Grand)	2	»	2	6	4	9
Idem	Idem	Sancey (le Long)	1	9	2	8	5	»
Idem	Idem	Santoche	»	1	1	6	4	5
Besançon	Besançon (Sud)	Saône	1	9	»	9	»	9
Idem	Amancey	Saraz	»	4	4	4	4	4
Pontarlier	Mouthe	Sarrageois	»	3	2	6	8	2
Besançon	Ornans	Saules	»	6	3	»	3	»
Idem	Audeux	Sauvagney	1	2	1	7	1	7
Idem	Marchaux	Scay (la Tour de).	1	»	2	4	2	4
Idem	Ornans	Scey-en-Varais.	»	6	2	4	2	4
Baume	Roulans	Sechin	»	6	»	6	2	4
Montbéliard	Blamont	Seloncourt	»	9	»	8	8	5
Idem	Montbéliard	Semondans	1	1	1	1	7	5
Besançon	Quingey	Senans (3)	1	1	3	3	3	3
Pontarlier	Levier	Septfontaines	»	6	1	5	3	8
Besançon	Audeux	Serre	»	7	»	9	»	9
Baume	Rougemont	Servigney	»	5	2	1	3	4
Idem	Baume	Servin	1	7	1	7	3	9
Besançon	Amancey	Silley	»	7	3	4	3	4
Baume	Baume	Silley	»	5	»	5	3	2
Montbéliard	Audincourt	Sochaux	»	4	»	3	8	2
Idem	Pont-de-Roide	Solemont	»	9	2	6	5	1
Pontarlier	Levier	Sombacourt	1	3	1	»	4	5
Baume	Pierrefontaine	Sommette (la)	»	4	3	2	4	7
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Soulce-Cernay	»	4	3	2	8	»
Baume	L'Isle-s.-le-Doubs	Sourans	»	6	2	7	5	6
Idem	Idem	Soye	»	7	1	7	4	6
Idem	Clerval	Surmont	2	2	3	1	5	2
Montbéliard	Montbéliard	Suzanne (Ste-)	»	2	»	2	7	7
Idem	Audincourt	Taillecourt	»	2	»	6	8	5
Baume	Rougemont	Tallans	»	9	1	4	3	1
Besançon	Marchaux	Tallenay	2	1	»	9	»	9
Idem	Ornans	Tarcenay	»	9	1	5	1	5
Montbéliard	Maiche	Thiébouhans	»	6	3	8	7	9

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Dépendance d'Arc et Senans. (3) Idem

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement.	de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	K.	de l'Arr. M.	K.	du Dép. M.	K.
Besançon	Marchaux	Thise	»	7	»	8	»	8
Idem	Boussières	Thoraise	»	2	1	4	1	4
Montbéliard	Blamont	Thulay	»	5	1	2	8	»
Besançon	Marchaux	Thurey	»	8	2	3	2	3
Idem	Besançon (Nord)	Tilleroyes (les) (1)	»	5	»	5	»	5
Idem	Idem	Torcols (les) (2)	»	4	»	4	»	4
Idem	Boussières	Torpes	»	4	1	5	1	5
Pontarlier	Pontarlier	Touillon et Loutelet	1	4	1	4	6	9
Baume	Rougemont	Tournans	1	»	»	9	3	5
Idem	Clerval	Tournedoz	1	»	2	4	5	4
Besançon	Ornans	Trepot	1	1	1	9	1	9
Baume	Rougemont	Tressandans	»	3	1	9	4	1
Montbéliard	Maîche	Trévillers	»	7	4	»	8	«
Baume	Rougemont	Trouvans	»	9	1	2	3	7
Montbéliard	Maîche	Urtière	1	1	4	7	8	4
Baume	Rougemont	Uzelle	1	»	1	7	4	5
Besançon	Marchaux	Vaire (le Grand)	»	7	1	3	1	3
Idem	Idem	Vaire (le Petit)	»	6	1	2	1	2
Montbéliard	Pont-de-Roide	Vaivre	»	7	2	2	6	2
Baume	Vercel	Valdahon	»	6	3	2	3	1
Idem	Roulans	Val-de-Roulans	»	8	1	1	2	5
Montbéliard	Audincourt	Valentigney	»	3	»	9	8	»
Besançon	Marchaux	Valentin	1	8	»	6	»	6
Besançon	Marchaux	Valeroy	1	»	2	5	2	5
Montbéliard	Pont-de-Roide	Valonne	1	4	3	1	5	6
Idem	Saint-Hippolyte	Valoreille	1	1	3	9	6	5
Baume	Vercel	Vanclans	1	1	3	6	3	6
Montbéliard	Blamont	Vandoncourt	1	2	1	2	9	1
Baume	Roulans	Vauchamps	»	8	1	7	2	«
Montbéliard	Maîche	Vaucluse	1	2	4	»	6	1
Idem	Idem	Vauclusotte	»	8	3	8	6	7
Baume	Baume	Vaudrivillers	1	5	1	5	3	5
Montbéliard	Saint-Hippolyte	Vaufrey	1	1	2	7	8	6
Besançon	Audeux	Vaux	»	3	1	3	1	3
Pontarlier	Mouthe	Vaux et Chantegrue	1	7	1	5	6	3
Besançon	Boussières	Velesmes	»	7	1	5	1	5
Baume	Clerval	Vellerot-lez-Belvoir	1	2	2	1	5	1
Idem	Pierrefontaine	Vellerot-lez-Vercel	»	9	2	1	4	»
Idem	Clerval	Vellevans	1	8	1	9	4	1
Besançon	Besançon (Nord)	Velotte (3)	»	4	»	4	»	4
Idem	Marchaux	Venise	»	7	2	»	2	»
Baume	Roulans	Vennans	»	3	1	»	2	4
Idem	Pierrefontaine	Vennes	1	6	3	9	4	7
Idem	Vercel	Vercel	»	»	2	5	3	6
Idem	Baume	Vergranne	»	7	»	7	3	7

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem. (3) Village idem.

NOMS DES CHEFS-LIEUX d'Arrondissement.	de Canton.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	Distance de chaque Commune au chef-lieu du Cant. M.	K.	de l'Arr. M.	K.	du Dép. M.	K.
Montbéliard	Pont-de-Roide	Vermondans	»	2	1	6	6	6
Baume	Baume	Verne	»	6	»	6	3	5
Idem	Vercel	Vernierfontaine	1	4	3	5	3	1
Besançon	Besançon (Nord)	Vernois (1)	»	5	»	3	»	3
Montbéliard	Pont-de-Roide	Vernois-Belvoir	1	4	3	1	5	5
Idem	Saint-Hippolyte	Vernois et le Fol	1	8	3	9	9	4
Idem	Montbéliard	Vernoy (le)	1	2	1	2	7	6
Pontarlier	Pontarlier	Verrières-de-Joux	1	»	1	»	6	5
Baume	Vercel	Verrières-du-Grosbois	1	5	2	3	2	8
Besançon	Besançon (Sud)	Vèze (la)	»	7	»	7	»	7
Idem	Marchaux	Vieilley	»	7	1	7	1	7
Baume	Roulans	Vienney (Granges)	1	7	2	5	2	1
Idem	Rougemont	Viéthorey	1	2	1	2	4	2
Montbéliard	Audincourt	Vieux-Charmont	»	5	»	4	8	3
Idem	Blamont	Villars-lez-Blamont	»	5	2	1	8	»
Besançon	Boussières	Villars-St.-Georges	1	»	2	4	2	4
Montbéliard	Pont-de-Roide	Villars-s.-Dampjoux	»	5	2	2	6	6
Idem	Idem	Villars-sous-Ecot	1	»	1	6	7	1
Baume	Vercel	Villedieu	»	4	2	3	3	1
Pontarlier	Mouthe	Villedieu	»	5	2	4	7	9
Idem	Montbenoît	Ville-du-Pont	»	2	1	6	6	»
Idem	Levier	Villeneuve-d'Amont	»	7	2	8	4	7
Besançon	Audeux	Villersbuson	»	3	1	6	1	6
Baume	Pierrefontaine	Villers-Chief	»	8	2	3	4	1
Idem	Roulans	Villers-Grélot	»	6	1	2	2	2
Idem	Pierrefontaine	Villers-la-Combe	»	7	2	3	4	1
Idem	Baume	Villers-le-Sec	»	5	»	5	3	6
Pontarlier	Levier	Villers-s.-Chalamont	»	8	2	9	4	5
Besançon	Ornans	Villers-s.-Montrond	1	1	1	7	1	7
Idem	Besançon (Nord)	Viotte (la) (2)	»	2	»	2	»	2
Idem	Boussières	Vit (St.-)	1	2	1	8	1	8
Baume	Baume	Voillans	»	7	»	7	3	6
Besançon	Ornans	Voires	1	2	3	7	3	7
Idem	Boussières	Vorges	»	3	1	4	1	4
Montbéliard	Audincourt	Vougeaucourt	»	7	»	6	7	5
Besançon	Ornans	Vuillafans	»	8	3	2	3	2
Pontarlier	Pontarlier	Vuillecin	»	6	»	6	5	2
Baume	Clerval	Vyt-lez-Belvoir	1	4	2	2	5	5

(1) Hameau dépendant de Besançon. (2) Idem.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

CHAPITRE PREMIER.

Topographie.

Le département du Doubs tire son nom de la rivière la plus considérable qui prend sa source sur son territoire.

Il est formé de la partie centrale de l'ancienne Séquanie, contrée de la Gaule celtique que les Romains appelèrent *Maxima Sequanorum*. Il est borné au nord, par la Haute-Saône et le Haut-Rhin ; à l'est, par la Suisse ; à l'ouest, par la rivière de l'Ognon et la Haute-Saône ; au sud, par le Jura et la Suisse.

Il embrasse dans son enclave les deux septièmes environ de l'ancienne province de Franche-Comté.

Traversé longitudinalement du S.-E. au N.-E. par quatre chaines des monts Jura, disposées parallèlement à la chaine des Alpes, sillonné par de profonds vallons, il représente dans son ensemble un vaste amphithéâtre, incliné de l'est à l'ouest, et ayant la forme d'un triangle dont le côté le plus étendu et en même temps le plus élevé au-dessus du niveau de la mer forme la ligne de démarcation de la France avec la Suisse.

La constitution géologique du sol du département offre de nombreuses variations, dont l'étude est attachante. Ce sol est composé de terrains secondaires, tertiaires, diluviens et alluviens qui se présentent suivant l'ordre décroissant de leur ancienneté relative.

Les premiers terrains comprennent la formation du muschelkalk, celles dites keupérienne, liassique et jurassique.

La formation jurassique, qui se subdivise en trois étages, existe généralement à la surface. Elle est le plus souvent recouverte par une couche de terrain d'alluvion de faible épaisseur.

Le muschelkalk ou étage calcaire du terrain secondaire inférieur, ne se rencontre que vers la pointe nord-ouest du département.

Les formations *keupérienne* et *liassique* (ensemble de couches d'argile et calcaire qui se trouvent à la partie inférieure du système jurassique) se voient principalement vers les rives de l'Ognon et du Doubs.

La formation *neucomienne* (grès vert) se constate, d'une part, sur le plateau supérieur qui domine au S.-E. les cantons du département; d'autre part, en affleurement sous le terrain diluvien qui recouvre la vallée de l'Ognon, au nord de Besançon. Les terrains tertiaires occupent une faible zone à la pointe N.-E. du département.

Les terrains diluviens, désignés aussi sous le nom de tertiaires supérieurs, existent sur un grand nombre de points, à l'ouest et au sud de Besançon. Enfin, les terrains d'alluvion recouvrent presque partout les divers terrains dont nous venons de parler. On remarque de fréquents accidents de surface, d'élévation, de profondeur, qui accusent des soulèvements, des bouleversements dans les couches de terrains.

Les rochers qui limitent, à la sortie de Besançon, la route de Morre, et qui portent la trace de renversements multipliés, sont la meilleure preuve de ces bouleversements.

Le granit ne se montre nulle part en roche ; on en aperçoit quelques débris à la superficie des terres, vers la frontière de l'est.

Inégalement distribué dans ses zones de terrains, le département se divise en trois régions agricoles bien distinctes, et soumises à l'influence des montagnes qui les séparent. On les désigne dans le pays sous le nom de *haute, de moyenne montagne* et de *plaine*.

La région des hautes montagnes embrasse les montagnes et les vallons compris entre les sommités des deux premières chaînes du Jura qui traversent le département de son extrémité sud-est au canton de Mouthe, jusqu'à Saint-Hippolyte, au nord-est. Elle comprend tout l'arrondissement de Pontarlier, et dans celui de Montbéliard, les cantons de Maîche, du Russey et de Saint-Hippolyte.

La moyenne montagne est renfermée dans une zone parallèle à la précédente, entre les chaînes inférieures des monts Jura : les cantons d'Amancey, Vercel, Pierrefontaine, Pont-de-Roide, Blamont, une partie du canton d'Ornans, etc., font partie de cette zone. Enfin, la région de la *plaine* s'étend à l'ouest, entre la rivière du Doubs et celle de l'Ognon.

Les plateaux de la moyenne montagne sont à plus de 300 mètres au-dessus du niveau de la plaine, et à 3 ou 400 mètres au-dessous des vallons de la haute montagne.

C'est de cette disposition que ressortent des conditions si variables de température et de productions culturales.

La surface du département offrant l'aspect d'un plan incliné de l'*est* à l'*ouest*, toutes ses eaux pluviales s'écoulent dans le bassin du Rhône qui les conduit à la Méditerranée.

Dix rivières et une foule de ruisseaux dont nous avons déjà donné la nomenclature sillonnent les terres en tout sens. La rivière principale, le *Doubs*, prend sa source à la base du *Rixou*, montagne de la chaîne du Mont-d'Or, au territoire de Mouthe. Elle est, à sa source, à 700 mètres au-dessus du sol de Besançon. Elle arrose la vallée de Pontarlier, le val agreste de Montbenoît, forme lelac de Chaillexon, puis s'élance entre des rochers abrupts au lieu qu'on appelle le *Saut du Doubs*, cataracte de plus de 30 mètres; elle continue, en délimitant les cantons suisses, sa course lente dans le val de Glères, et reprenant une direction transversale, elle vient baigner les terres du canton de Montbéliard, où elle reçoit les eaux de l'Allan et de la Savoureuse; au-dessous de Vougeaucourt, elle fournit ses eaux au canal de navigation du Rhône au Rhin.

Son cours se dirige vers le sud-ouest; à Baume, elle se grossit de la petite rivière du Cusancin. Devenue plus considérable, elle roule dans un lit étroit, incliné et rocailleux, jusqu'au Grand Vaire, d'où elle se développe dans le fertile et pittoresque bassin de Roche, Chalèze et Chalezeule. Elle se resserre de nouveau entre les monts qui s'élèvent autour de Besançon, traverse cette ville, qu'elle divise en deux parties inégales, en formant autour de sa partie la plus considérable un vaste fer à cheval; elle va fertiliser ensuite les riches vallons de Beurre et Saint-Vit, la vallée de Fraisans, la plaine de Dole, dans le Jura; puis elle se jette dans la Saône à Verdun.

La superficie totale du département est, d'après le cadastre, de 522,895 hectares. Le revenu imposable des terres est de 10,053,000 fr.

Nous rapporterons ici le détail, par canton, de ces chiffres. Le département est divisé en 4 arrondissements et 27 cantons; les chefs-lieux d'arrondissement sont Besançon, Baume, Montbéliard et Pontarlier. Nous renvoyons pour la description des 640 communes comprises dans le ressort des 4 arrondissements, à ce que nous avons exposé dans l'Annuaire de 1853.

Nous rapporterons d'abord le détail des contenances imposables qui sont de 507,045 hect.

CANTONS.	CONTENANCE DES PROPRIÉTÉS CADASTRÉES IMPOSABLES.										
	Terres labourables.	Prés.	Vignes	Bois.	Vergers, pépinières, jardins.	Oseraies aulnaies, saussaies.	Etangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	Landes, pâtis, bruyères pâtures, etc.	Canaux de navigation.	Autres cultures diverses.	Superficie des propriétés bâties.	Total de la contenance imposable.
Arrondissement de Besançon.												
Audeux	10,366 54	2,854 30	1,109 88	5,247 54	296 09	» »	11 02	740 42	»	1 96	94 47	20,722 22
Boussières	5,334 26	774 70	754 43	3,263 79	188 76	1 09	» 26	946 17	37 88	6 62	48 17	11,356 13
Marchaux	7,172 49	1,697 76	950 52	6,555 40	290 03	3 26	3 61	1,625 41	«	2 52	53 83	18,334 83
Ornans	6,341 42	7,418 24	1,170 80	6,086 00	177 36	1 07	5 59	4,700 02	»	» 83	60 86	25,962 19
Quingey	8,022 88	2,877 60	950 90	7,371 96	353 53	» »	9 07	4,840 30	»	» 78	82 85	24,509 87
Besançon	6,045 20	2,047 38	920 82	4,344 29	570 50	13 42	3 41	2,170 64	6 73	5 18	128 43	16,256 »
Amancey.	5,765 26	3,115 52	117 94	5,463 32	112 03	» »	1 58	3,089 15	»	» 12	48 81	17,713 73

Arrondissement de Baume.												
Baume	8,572 04	2,316 06	393 31	4,992 32	295 54	» »	» »	3,671 01	» »	4 32	49 55	20,294 15
Rougemont	6,887 03	1,804 11	1,042 69	4,742 15	166 30	» »	» 62	1,179 14	» »	» 02	64 44	15,886 48
Roulans	7,031 63	2,461 77	230 58	5,761 09	211 38	» »	12 86	2,340 39	» »	2 66	42 83	18,095 19
Vercel	10,805 70	5,551 60	» »	5,793 94	457 40	» »	3 37	5,314 09	» »	1 25	59 69	27,987 02
L'Isle-s.-le-Doubs	7,692 30	1,295 22	85 97	4,628 51	179 70	» »	» 74	1,997 48	33 40	1 35	55 76	15,968 23
Clerval	6,835 96	3,125 94	62 84	6,009 85	281 16	» »	1 75	3,397 59	23 02	» 58	54 65	19,793 32
Pierrefontaine	12,387 95	1,950 84	» »	5,160 63	122 52	» »	1 55	6,399 24	» »	1 33	66 79	26,090 65
Arrondissement de Montbéliard.												
Montbéliard	4,006 94	766 87	44 43	3,016 11	245 94	» 32	2 25	973 25	» »	1 61	53 24	9,090 94
S.-Hippolyte	4,367 33	3,410 78	» 89	3,992 94	229 44	» »	» »	6,197 05	» »	» »	50 56	18,248 97
Maîche	8,801 60	2,144 51	» »	5,484 »	455 72	» »	2 32	6,153 »	» »	» 46	72 40	23,114 01
Russey	5,475 15	3,563 96	» »	4,332 43	83 71	» »	4 43	5,095 63	» »	» »	61 05	18,616 36
Audincourt	4,926 85	2,302 91	67 30	3,812 88	254 10	» 58	37 71	1,033 34	42 85	1 55	53 02	12,533 09
Blamont	3,071 26	1,773 07	32 86	2,383 56	166 62	» »	1 75	1,160 13	» »	1 48	27 23	8,617 96
Pont-de-Roide	5,010 74	2,497 80	114 38	4,738 29	196 57	» »	2 04	2,944 85	28 30	» 29	50 16	15,583 42
Arrondissement de Pontarlier.												
Pontarlier	9,249 35	7,683 80	» »	3,619 76	129 58	» »	129 72	10,495 41	» 56	» »	80 03	31,388 21
Levier	6,820 82	9,453 73	» »	2,789 05	30 41	» »	65 62	6,190 05	» »	4 24	57 43	25,411 35
Morteau	5,913 46	901 43	» »	3,353 98	34 43	» »	1 14	4,493 88	» »	» 03	49 07	14,747 42
Montbenoît	7,978 02	3,128 07	» »	3,093 01	69 12	» »	1 22	5,021 67	» »	» »	61 48	19,352 39
Mouthe	6,261 65	2,512 67	» »	7,243 48	51 52	» »	13 66	15,222 95	» »	» »	65 73	31,371 66
RÉCAPITULATION												
Besançon	49,048 05	20,785 50	5,955 29	38,352 30	1,988 30	18 84	34 54	18,112 11	44 61	18 01	517 42	154,854 97
Baume	60,212 61	18,505 54	1,815 39	37,088 27	1,713 80	» »	20 85	24,298 94	56 42	11 51	391 71	144,115 04
Montbéliard	35,659 87	16,459 90	259 86	27,760 21	1,632 10	» 90	50 50	25,557 21	71 15	5 39	347 66	105,804 75
Pontarlier	36,223 50	25,679 70	« »	20,099 28	313 06	» »	211 36	41,425 96	» 56	4 27	313 74	122,271 23
TOTAL	181,143 83	79,430 64	8,030 54	123,280 06	5,649 26	19 74	317 25	107,392 22	172 74	39 18	1,570 53	507,043 99

Voici maintenant les chiffres qui se rapportent aux contenances non imposables.

CANTONS.	CONTENANCE DES PROPRIÉTÉS CADASTRÉES NON IMPOSABLES.				
	Routes, chemins, places publiques, rues, etc.	Rivières, lacs, ruisseaux.	Forêts, domaines non productifs.	Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	TOTAL de la contenance non imposable.
Arrondissement de Besançon.					
Audeux	369 15	106 67	»	11 02	486 84
Boussières	228 66	269 52	»	4 30	502 48
Marchaux	304 20	188 06	»	2 28	494 54
Ornans	348 82	121 01	450 35	8 24	928 42
Quingey	365 »	289 72	»	7 75	662 47
Besançon	291 53	195 33	»	222 79	709 65
Amancey	199 65	94 41	373 88	4 87	672 01
Arrondissement de Baume.					
Baume	299 50	201 43	»	4 55	505 48
Rougemont	253 68	69 79	»	5 94	329 41
Roulans	266 83	138 13	»	13 73	418 69
Vercel	377 09	16 91	598 97	11 41	1,004 38
L'Isle-sur-le-Doubs	227 54	198 12	»	4 06	429 72
Clerval	233 84	125 55	»	5 72	365 11
Pierrefontaine	269 83	25 77	»	6 18	301 78
Arrondissement de Montbéliard.					
Montbéliard	147 74	105 90	»	4 68	258 32
Saint-Hippolyte	198 60	147 55	»	4 30	350 45
Maîche	210 89	101 50	»	4 11	316 50
Russey	159 27	48 23	»	4 76	212 26
Audincourt	172 53	170 60	»	4 32	347 45
Blamont	112 47	8 99	»	12 93	134 39
Pont-de-Roide	182 »	148 37	»	6 02	336 39
Arrondissement de Pontarlier.					
Pontarlier	341 29	483 10	534 84	9 69	1,368 92
Levier	335 77	8 34	2,317 33	5 55	2,666 99
Morteau	157 89	191 60	» »	3 50	352 99
Montbenoit	189 42	44 52	225 73	3 44	463 11
Mouthe	179 12	65 22	952 34	34 43	1,231 11
RÉCAPITULATION					
Besançon	2,107 01	1,264 72	823 43	261 25	4,456 41
Baume	1,928 31	775 70	598 97	51 59	3,354 57
Montbéliard	1,183 50	731 14	» »	41 12	1,955 76
Pontarlier	1,203 49	792 78	4,030 24	56 61	6,083 12
TOTAL GÉNÉRAL .	6,422 31	3,564 34	5,452 64	410 57	15,849 86

RÉCAPITULATION de l'ensemble des chiffres avec l'indication du revenu.

CANTONS.	TOTAL de la contenance imposable et non imposable actuellement cadastrée.	REVENU imposable.
Arrondissement de Besançon.		
Audeux	21,209 06	713,627 81
Boussières	11,858 61	342,623 36
Marchaux	18,829 37	598,128 44
Ornans	26,890 61	631,568 03
Quingey	25,172 34	548,917 58
Besançon	16,965 65	958,176 16
Amancey	18,385 74	272,985 10
Arrondissement de Baume.		
Baume	20,799 63	475,714 85
Rougemont	16,215 89	356,900 14
Roulans	18,513 88	148,302 09
Vercel	28,991 40	353,428 02
L'Isle-sur-le-Doubs	16,397 95	273,117 37
Clerval	20,158 43	238,668 46
Pierrefontaine	26,392 43	344,337 93
Arrondissement de Montbéliard.		
Montbéliard	9,349 26	223,715 86
Saint-Hippolyte	18,599 42	268,478 05
Maîche	23,430 51	539,325 69
Russey	18,828 62	392,858 36
Audincourt	12,880 54	224,997 55
Blamont	8,752 35	95,253 74
Pont-de-Roide	15,919 81	191,481 31
Arrondissement de Pontarlier.		
Pontarlier	32,757 13	484,791 92
Levier	28,078 34	394,764 55
Morteau	15,100 41	366,879 24
Montbenoît	19,815 70	302,095 86
Mouthe	32,602 77	331,964 83
TOTAUX par Arrondissement.		
Besançon	139,311 38	4,066,026 39
Baume	147,469 61	2,170,468 86
Montbéliard	107,760 51	1,936,110 56
Pontarlier	128,354 35	1,880,496 40
TOTAL GÉNÉRAL	522,895 85	10,053,102 25

Les contingents du département dans les contributions *foncière*, *personnelle et mobilière* et *des portes et fenêtres* ont été réglés en principal, pour 1854, savoir :

Pour la contribution foncière, à	1,221,447 fr.
Pour celle des portes et fenêtres, à	200,079
Pour la personnelle et mobilière, à	278,226
Les patentes sont au chiffre, en principal, de	247,573

A ce principal, il doit être ajouté 17 c. 9/10es pour dépenses ordinaires et fonds commun des départements, et 2 c. pour secours, dégrèvements et non-valeurs, à la contribution foncière.

Pour la contribution mobilière, les 17 c. 9/10es, plus les 2 c., ci-dessus et en outre, 17 c. sans affectation.

Pour les portes et fenêtres, 15 c. 8/10es sans affectation, et 3 c. pour décharges, remises et modérations.

Le département s'impose spécialement en outre, 7 c. aux deux contributions foncière et personnelle, pour ses dépenses facultatives (améliorations de routes, encouragements à l'agriculture, etc.);

2 c. au principal des 4 contributions, pour l'instruction primaire;

5 c. pour le service des chemins vicinaux;

5 c. extraordinaires, autorisés par les lois des 3 juillet 1846 et 17 juin 1851, pour travaux de grandes rectifications des routes.

Au moyen de ces cinq derniers centimes, dont l'imposition a été prolongée jusqu'au 31 décembre 1859, le département s'est engagé dans un emprunt de 600,000 francs afin de réunir plus promptement les ressources nécessaires pour imprimer aux entreprises de rectifications l'activité, l'impulsion que réclamait impérieusement l'état des besoins de nos communications, besoins devenus plus pressants par suite de l'ouverture prochaine de la voie de fer de Dijon à Mulhouse.

Tourbières. — Le département possède plusieurs tourbières, dont les produits ne servent en quelque sorte que pour les usages domestiques.

La surface des terrains tourbeux non épuisés est, approximativement, de 787 hectares.

Nos tourbes seraient susceptibles d'une exploitation avantageuse et

régulière. L'application de procédés de carbonisation les ferait rechercher pour les usages de l'industrie, et créerait ainsi une nouvelle branche de revenus et de ressources.

M. *Ferjeux Mareschal,* de Villeneuve d'Amont, a publié sur ce sujet, en 1852, un petit ouvrage qui nous a paru recommandable et que nous signalons à l'attention des exploitants.

M. Mareschal s'est occupé spécialement de la carbonisation des tourbes; il a employé pour obtenir ce résultat un procédé bien simple, de dressage de fourneaux composés de rangs de tourbe, et entourés de couches alternativement superposées sur leur hauteur et leur largeur.

Le rendement qu'il a observé est de 1 mètre cube de charbon pour 5 de tourbe.

100 kilogr. de charbon de tourbe équivalent, suivant ses essais, à 80 kilogr. de cok de bonne qualité.

Un autre de nos compatriotes, M. Joseph Lallemand, fabricant de bougies, rue Saint-Vincent, 1, à Besançon, a expérimenté fort avantageusement l'usage des tourbes. Il a pris à la préfecture, en octobre 1852, un brevet d'invention pour la fabrication du papier et du carton avec la tourbe. Ce papier, dont le prix de revient serait extrêmement modique, pourrait rendre de grands services; et nous désirons bien que l'inventeur donne à ses idées la plus grande application possible et qu'il en tire la somme d'avantages due à ses actives et intelligentes recherches.

Les richesses de notre sol tourbeux se répartissent comme on va le voir :

DÉNOMINATIONS.	NOMBRE de tourbières exploitées.	non exploitées.	Etendue.	Epaisseur moyenne des bancs.	QUANTITÉS exploitées en 1851.	Prix du quintal métrique sur le lieu d'extraction.
Hautes Vallées.			hect.	m. c.	quint. mét.	fr. c.
La Chapelle-des-Bois.	3	»	30	2 25	4,100	» 85
Groupe de Châtelblanc.	3	»	22	2 50	3,900	» 70
Id. de la vallée de Mouthe.	7	1	42	2 25	6,650	» 75
Id. de St.-Point.	11	»	40	1 50	9,700	» 75
Id. supérieur du Drugeon.	4	»	35	2 25	2,800	» 80
Id. du Drugeon.	17	1	300	1 75	36,000	» 80
Id. de Narbiez.	5	3	85	2 25	3,300	» 80
Id. du Russey.	5	1	40	1 25	4,100	» 85
Combes.						
Villeneuve-d'Amont.	1	»	36	1 75	4,350	» 90
Arc-sous-Cicon.	2	»	7	1 75	3,800	» 80
Passonfontaine.	3	1	40	2 75	3,000	» 78
Flangebouche.	1	»	2	2 »	600	» 75
Mémont.	3	»	10	1 25	600	» 75
Saint-Julien.	3	»	38	1 75	2,700	» 80
Plateaux.						
Laviron.	1	»	2	3 50	1,000	» 75
Landresse.	1	»	3	2 25	800	» 75
Morre.	1	1	35	1 25	3,700	1 »
Totaux.	71	8	787	« »	91,100	» 78

La tourbière de Villeneuve-d'Amont exporte une partie de ses produits, dans le Jura, pour l'évaporation des eaux salées des salines de Salins.

Minerais de fer. — L'exploitation des minerais de fer n'a jamais eu dans le département une grande extension. Les gisements se trouvent tous à la base de l'étage inférieur du terrain jurassique, et constituent un minerai en roche qui est cassé et trié sur place. Les produits sont consommés à l'usine de Clerval et dans les hauts fourneaux de Loulans, Larians, Breurey et Fallon.

En considérant l'année de travail 1851, nous voyons que 93 ouvriers ont été employés pour le service, et que 73,762 quintaux

métriques ont été extraits et soumis aux élaborations diverses.

La production métallurgique a été restreinte pour la même année. Cette production a dû, depuis longtemps déjà, se renfermer dans certaines limites dont elle ne sortira guère à moins de circonstances imprévues, de conditions plus favorables, que l'on rencontrera peut-être dans l'ouverture de la voie de fer jusqu'à Mulhouse.

En fonte brute on a fabriqué		35,400 q. m.
En fonte moulée	1re fusion	3,250
	2e fusion	12,500
En gros fer		84,200
En petit fer		74,200
(dont 36,700 quintaux métriques en fil de fer.)		
En acier fondu		290

Le combustible végétal entre dans une grande proportion dans les moyens d'élaboration.

Des houilles sont tirées du bassin de la Loire, pour le moulage de la fonte et le travail du fer.

Le département n'offre pas à l'exploitation minéralogique, de grandes ressources.

Depuis plus de 50 ans, on a successivement entrepris et abandonné l'exploitation d'une mine de lignite ou bois fossile, sur le territoire de Flangebouche, au lieu dit *Le Grand-Denis*. La concession en avait été faite en dernier lieu, sur une étendue de 4 kilomètres carrés 5 hectares, par une ordonnance du 14 septembre 1842.

Le succès n'a pas répondu aux efforts et aux légitimes espérances du concessionnaire. Le combustible extrait est fortement imprégné d'eau, les communications du lieu de la mine avec les voies de transport sont mal assurées, et c'est à cette double circonstance qui influe sur les frais de la mise en valeur que l'on attribue le peu d'avenir de cette mine.

On trouve chez nous plusieurs gisements de schistes bitumineux, susceptibles comme ceux de Saône-et-Loire, d'un traitement pour la fabrication de l'huile.

Ces gisements appartiennent tous à la formation géologique située au-dessous des calcaires du terrain jurassique. Ils se rencontrent

dans la partie supérieure des marnes de cette formation et sont distribués suivant trois lignes à peu près parallèles du sud-ouest au nord-est.

La première de ces lignes va de Mouthier à Salins. Les schistes y sont abondants et ont une épaisseur exceptionnelle qui, à Déservillers, à Bolandoz, est de 7 mètres. C'est dans cette zône que se trouve la concession accordée en 1847 à M. Renauld, sur 4 kilomètres carrés, 89 hectares, dans les environs de Mouthier, Lods, Longeville et Hautepie.

Le travail longtemps suspendu, paraît devoir être organisé et continué avec suite. Une compagnie franco-anglaise s'est formée à cet effet au capital de 1500 mille francs divisible en 60 mille actions. Les produits obtenus sont de qualité, et seront sans doute d'un placement facile et avantageux.

Les deux autres lignes de schistes suivent la vallée du Doubs et celle de l'Ognon.

Des indices de houilles apparaissent dans le terrain keupérien qui s'étend à la lisière nord-ouest. Nous n'avons pas à citer d'autre exploitation que celle de *Gemonval* dont le périmètre embrasse une zône de terrains dans la Haute-Saône, et qui n'a pas grande valeur.

Les gypses sont abondants. Les dépôts exploités à Baume, aux Ougney, à Beurre, Vorge, Cuse, Abbenans, Bonnay, Ville-du-Pont et Larivière, dépendent du terrain keupérien ou sont placés dans la ligne des marnes du terrain supra-jurassique.

Le gypse de Baume est remarquable par sa blancheur et sa bonne consistance.



CHAPITRE II.

Population.

Le décret du 10 mai 1852 a déclaré officiels pour cinq ans les résultats du dénombrement de la population, opéré en juillet 1851.

Le Doubs figure dans ce dénombrement, pour 296,679 habitants.

En classant les 86 départements suivant le chiffre de la population, le Doubs ne vient qu'au 68e rang. Il ne tire par conséquent pas son importance de sa population, mais bien de sa position à la frontière Suisse, des relations pour le transit inter-national et du commerce considérable que ces relations, desservies par de nombreuses voies de communications, assurent à ses industrieux habitants.

Classés suivant le chiffre de leur population, les départements arrivent dans l'ordre ci-après :

			Villes chefs-lieux	
1	Seine	1,422,065	Paris	1,053,262
2	Nord	1,158,285	Lille	75,795
3	Seine-Inférieure	762,039	Rouen	100,265
4	Pas-de-Calais	692,994	Arras	25,271
5	Côtes-du-Nord	632,613	St.-Brieuc	14,053
6	Finistère	617,710	Quimper	10,904
7	Gironde	614,387	Bordeaux	130,927
8	Isère	603,497	Grenoble	31,340
9	Manche	600,882	St.-Lô	9,682
10	Puy-de-Dôme	596,897	Clermont	33,516
11	Bas-Rhin.	587,434	Strasbourg	75,565
12	Rhône	574,745	Lyon	177,190
13	Saône-et-Loire	574,720	Mâcon	14,883
14	Ille-et-Vilaine	574,618	Rennes	39,505
15	Somme	570,641	Amiens	52,149
16	Aisne	558,989	Laon	10,098
17	Loire-Inférieure	535,664	Nantes	96,362
18	Maine-et-Loire	515,452	Angers	46,599
19	Dordogne	505,789	Périgueux	13,547
20	Hant-Rhin	494,147	Colmar	21,348

			Villes chefs-lieux.	
21	Calvados	491,210	Caen	45,280
22	Haute-Garonne	481,610	Toulouse	93,379
23	Morbihan	478,172	Vannes	13,585
24	Sarthe	473,071	Le Mans	27,059
25	Loire	472,588	Montbrison	8,047
26	Seine-et-Oise	472,554	Versailles	35,367
27	Charente-Inférieure	469,992	La Rochelle	16,507
28	Moselle	459,684	Metz	57,713
29	Meurthe	450,423	Nancy	45,129
30	Basses-Pyrénées	446,997	Pau	16,196
31	Orne	439,884	Alençon	14,760
32	Bouches-du-Rhône	428,989	Marseille	195,257
33	Vosges	427,409	Epinal	10,984
34	Eure	415,777	Evreux	12,877
35	Gard	408,423	Nîmes	53,619
36	Oise	403,857	Beauvais	14,216
37	Côte-d'Or	400,297	Dijon	32,253
38	Aveyron	394,183	Rhodez	10,280
39	Hérault	389,286	Montpellier	45,811
40	Ardèche	386,559	Privas	5,278
41	Vendée	383,734	Napoléon	7,498
42	Charente	382,912	Angoulême	21,155
43	Yonne	381,133	Auxerre	14,166
44	Mayenne	374,566	Laval	19,218
45	Marne	373,302	Châlons	15,854
46	Ain	372,939	Bourg	12,068
47	Tarn	363,073	Alby	13,788
48	Var	357,967	Draguignan	8,972
49	Haute-Saône	347,469	Vesoul	6,621
50	Seine-et-Marne	345,076	Melun	10,395
51	Loiret	341,423	Orléans	47,393
52	Lot-et-Garonne	341,345	Agen	16,027
53	Allier	336,718	Moulins	17,318
54	Ardennes	331,296	Mézière	5,277
55	Meuse	328,657	Bar	14,816
56	Nièvre	327,161	Nevers	17,045
57	Drôme	326,846	Valence	16,122
58	Deux-Sèvres	323,615	Niort	18,727
59	Corrèze	320,864	Tulle	11,895
60	Haute-Vienne	319,379	Limoges	41,630
61	Vienne	316,738	Poitiers	29,277
62	Indre-et-Loire	315,641	Tours	33,530
63	Jura	313,361	Lons-le-Saunier	9,410
64	Gers	307,479	Auch	12,141
65	Cher	306,261	Bourges	25,[illegible]0

			Villes chefs-lieux.	
66	Haute-Loire	304,615	Le Puy	15,723
67	Landes	302,196	Mont-de-Marsan	4,655
68	Doubs	296;679	Besançon	41,295
69	Lot	296,224	Cahors	13,350
70	Eure-et-Loir	294,892	Chartres	18,234
71	Aude	289,747	Carcassonne	20,005
72	Creuse	287,075	Guéret	5,033
73	Indre	271,938	Châteauroux	15,931
74	Haute-Marne	268,398	Chaumont	6,374
75	Ariège	267,435	Foix	4,684
76	Aube	265,247	Troye	27,376
77	Vaucluse	264,618	Avignon	35,890
78	Loir-et-Cher	261,892	Blois	17,749
79	Cantal	253,329	Aurillac	10,917
80	Hautes-Pyrénées	250,934	Tarbes	14,004
81	Tarn-et-Garonne	237,553	Montauban	24,726
82	Corse	236,251	Ajaccio	11,944
83	Pyrénées-Orientales	181,955	Perpignan	21,783
84	Basses-Alpes	152,070	Digue	4,781
85	Lozère	144,705	Mende	6,994
86	Hautes-Alpes	132,038	Gap	8,797

Population totale de la France 35,783,059 habitants.

Un premier recensement opéré il y a plus de 50 ans dans le département, accusait un chiffre de population de 224 mille âmes. Nous avons actuellement 296 mille âmes ; c'est ainsi durant cette période, une augmentation de 72,229.

Les dénombrements successivement opérés ont donné les résultats ci-après :

En 1800 — 224,450.
1806 — 226,093.
1822 — 242,663.
1826 — 254,314.
1831 — 265,535.
1836 — 276,274.
1841 — 286,236.
1846 — 292,347.
1851 — 296,679.

Nous reproduirons ici la récapitulation générale par cantons, de ce

CANTONS.	NOMBRE.		DÉTAIL SELON L'ÉTAT CIVIL.							
			SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.			
	de maisons.	de ménages.	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.
Arrondissement										
Baume.	1868	2287	3004	1647	229	4880	2983	1654	418	5055
Clerval.	1854	2217	2829	1577	254	4660	2838	1569	355	4762
L'Isle.	1967	2376	3079	1760	220	5059	3079	1752	422	5253
Pierrefontaine. . .	1679	2095	3216	1388	240	4844	2959	1377	340	4676
Rougemont. . . .	2231	2604	3130	1830	268	5228	3122	1842	432	5396
Roulans.	1481	1899	2422	1325	183	3930	2256	1330	300	3886
Vercel.	1762	2474	3385	1659	286	5330	3352	1666	377	5395
Arrondissement										
Amancey.	1050	1742	2362	1209	165	3736	2251	1220	291	3762
Audeux.	2949	3376	3374	2276	311	5961	3145	2275	603	6023
Besançon (nord).	1461	4069	6074	3066	334	9474	4623	3038	691	8352
Besançon (sud).	1797	7449	12256	4282	493	15031	8779	4295	1351	14445
Boussières.	1673	2013	2258	1399	179	3836	2070	1386	345	3801
Marchaux.	2029	2541	2648	1890	222	4760	2539	1884	452	4875
Ornans.	2367	3565	4404	2469	347	7220	4194	2457	640	7291
Quingey.	1975	3180	3566	2246	265	6077	3378	2233	571	6182
Arrondissement										
Audincourt. . . .	1954	2881	3776	2395	205	6376	3611	2405	464	6480
Blamont.	1097	1486	1903	1177	141	3221	1709	1185	289	3183
Maîche.	1523	2299	3372	1543	200	5115	3370	1530	379	5279
Montbéliard. . . .	1744	2804	3772	2127	267	6166	3229	2152	508	5889
Pont-de-Roide. .	1379	1831	2556	1332	198	4086	2550	1329	327	4206
Russey.	1139	1597	2360	960	254	3474	2354	959	276	3589
St.-Hippolyte. . .	1369	1821	2661	1259	178	4098	2567	1269	306	4142
Arrondissement										
Levier.	1236	2280	3327	1535	232	5094	3253	1523	392	5168
Montbenoit. . . .	1078	1878	2568	1247	195	4010	2679	1248	399	4226
Morteau.	1039	1832	2549	1138	163	3850	2645	1130	297	4072
Mouthe.	1519	2305	3176	1584	213	4973	3081	1582	445	5108
Pontarlier.	1701	3558	4989	2382	379	7750	4913	2376	655	7944

dernier recensement.

TOTAL GÉNÉRAL.	CULTES. Catholiques romains.	Protestants.	Israélites.	Autres cultes ou communs.	TOTAL.	NATIONALITÉ. Français d'origine.	Naturalisés français.	Anglais.	Allemands.	Belges.	Espagnols.	Italiens.	Polonais.	Suisses.	Autres étrangers.	TOTAL.
de Baume.																
9935	9920	7	7	1	9935	9864	5	»	24	1	1	2	3	19	16	9935
9422	9390	9	»	23	9422	9361	4	»	5	»	»	12	3	34	3	9422
10312	8985	1287	6	34	10312	10219	4	»	25	»	»	10	»	33	21	10312
9520	9518	2	»	»	9520	9448	5	»	11	»	»	4	1	37	14	9520
10624	10621	2	»	1	10624	10540	7	»	18	1	»	16	1	24	17	10624
7816	7813	3	»	»	7816	7768	1	3	18	»	»	2	2	12	10	7816
10725	10716	4	5	»	10725	10613	3	»	32	1	2	20	6	40	8	10725
de Besançon.																
7498	7492	6	»	»	7498	7446	3	»	13	1	»	3	2	26	4	7498
11984	11980	4	»	»	11984	11962	3	»	3	»	1	4	1	2	8	11984
17826	17101	500	224	1	17826	17265	6	4	101	2	»	16	19	402	11	17826
29476	28212	1027	234	3	29476	27737	34	5	310	15	32	64	52	834	393	29476
7637	7637	»	»	»	7637	7619	4	»	»	»	»	6	»	2	6	7637
9635	9632	2	»	1	9635	9607	1	»	15	»	»	1	1	1	9	9635
14511	14478	32	1	»	14511	14371	4	»	20	1	4	36	1	26	12	14511
12259	12251	3	4	1	12259	12193	4	»	2	»	»	6	6	32	16	12259
de Montbéliard.																
12856	2797	9924	25	110	12856	12559	21	»	85	»	2	2	1	181	5	12856
6404	1602	4749	1	52	6404	6100	20	1	52	»	»	11	7	190	23	6404
10394	10330	23	8	33	10394	9776	12	»	78	»	»	17	»	506	5	10394
12055	2284	9453	200	118	12055	11633	9	3	126	1	»	8	2	252	21	12055
8292	7052	1215	5	23	8292	8215	2	»	19	1	»	2	»	51	2	8292
7063	7044	5	6	8	7063	6922	5	2	29	»	1	1	»	100	3	7063
8240	7203	909	5	123	8240	7625	29	»	26	»	»	12	»	529	19	8240
de Pontarlier.																
10262	10257	1	»	4	10262	10233	1	»	1	»	»	10	1	13	3	10262
8236	8232	4	»	»	8236	8186	2	»	5	»	»	17	»	24	2	8236
7922	7826	75	»	21	7922	7670	11	»	38	1	»	19	1	182	»	7922
10081	10054	26	»	1	10081	10020	2	»	10	»	»	13	1	30	5	10081
15694	15593	82	17	2	15694	15454	17	1	40	»	»	21	7	148	6	15694

Resserrés par circonscriptions d'arrondissements, les chiffres du

NOMS des ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE		DÉTAIL SELON L'ÉTAT CIVIL.							
			SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.			
	de maisons.	de ménages.	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.
Baume	12842	15952	21065	11186	1680	33931	20589	11190	2644	34423
Besançon	15301	27935	34942	18837	2316	56095	30999	18788	4944	54731
Montbéliard	10205	14719	20400	10793	1343	32536	19390	10829	2549	32768
Pontarlier	6573	11853	16609	7886	1182	25677	16571	7859	2088	26518
Totaux. . .	44921	70459	93016	48702	6521	148239	87549	48666	12225	148440

dernier recensement se présentent comme il suit :

TOTAL GÉNÉRAL.	CULTES.				TOTAL.	NATIONALITÉ.										TOTAL.
	Catholiques romains.	Protestants.	Israélites.	Autres cultes ou communs.		Français d'origine.	Naturalisés français.	Anglais.	Allemands.	Belges.	Espagnols.	Italiens.	Polonais.	Suisses.	Autres étrangers.	
68354	66963	1314	18	59	68354	67813	29	3	133	3	3	66	16	199	89	68354
110826	108783	1574	463	6	110826	108220	59	9	464	19	37	136	62	1361	459	110826
65304	38312	26278	247	467	65304	62830	98	6	415	2	3	53	10	1809	78	65304
52195	51962	188	17	28	52195	51563	33	1	94	1	»	80	10	397	16	52195
296679	266020	29354	574	560	296679	290426	219	19	1106	25	43	335	98	3766	642	296679

Dans le chiffre de 296,679 habitants, se trouvent comprises les catégories de populations dites *flottantes,* c'est-à-dire celles qui n'appartiennent pas à la population, à proprement parler, telles que les fractions de troupes, les prisonniers et détenus, etc.

Ces catégories représentent un chiffre de 7,125 individus, ainsi distribués :

A Besançon,	5950.
A Montbéliard,	539.
Aux Maisonnettes (petit séminaire),	115.
A Ecole (colonie d'enfants trouvés),	130.
Aux Fontenelles (pensionnat),	99.
A Baume,	43.
A Chaux-lez-Passavant (couvent de la trappe),	73.
A Huanne (pensionnat),	32.
A Ornans,	35.
A la Cluse (fort de Joux),	73.
A Pontarlier,	17.
A Glay,	19.

Les 4 villes chefs-lieux et Ornans, ont une population à la fois éparse et agglomérée qui se subdivise comme ci-après :

	Agglomérée.		Flottante.		Eparse.		Total.
Besançon,	29,233	—	5,950	—	6,112	—	41,295.
Baume,	2,265	—	43	—	279	—	2,587.
Montbéliard,	5,347	—	539	—	258	—	6,144.
Pontarlier,	4,385	—	17	—	551	—	4,953,
Ornans,	3,258	—	35	—	190	—	3,483.

Outre ces cinq localités, il n'y a qu'une seule commune dont la population dépasse 2000 habitants; c'est celle d'Audincourt, qui a 2144. habitants. Presque toutes les communes rurales sont au-dessous de mille habitants. Le relevé ci-après fera voir dans quelles proportions se répartissent les catégories de populations envisagées à ce point de vue.

NOMBRE de COMMUNES.	ARRONDISSEMENTS DE				TOTAUX.
	BESANÇON.	BAUME.	MONT-BÉLIARD.	PONTAR-LIER.	
Au-dessous de :					
100 habitants.	17	14	14	3	48
100 à 200 —	56	44	34	12	146
201 à 300 —	44	46	34	13	137
301 à 400 —	31	26	29	10	96
401 à 500 —	21	19	15	9	64
501 à 1000 —	25	31	27	32	115
1001 à 1500 —	6	5	6	6	23
1501 à 2000 —	1	1	»	3	5
2001 à 3000 —	»	1	1	»	2
3001 à 4000 —	1	»	»	»	1
4001 à 5000 —	»	»	»	1	1
5001 à 10000 —	»	»	1	»	1
Au-dessus de :					
20000 —	1	»	»	»	1
Totaux. . .	203	187	161	89	640

D'après le recensement, l'agriculture occupe 138,914 habitants ; le petit commerce, les états divers 30,736 ; les professions libérales 22,829. On compte 90,959 individus sans profession, ou à la charge de leurs familles.

Les conditions sanitaires et hygiéniques des habitants sont généralement bonnes. Les variations brusques et fréquentes de température que cause la superposition des montagnes favorisent les affections typhoïdes ou muqueuses qui règnent quelquefois épidémiquement. Le département a été préservé du choléra en 1832 et en 1849, bien que le fléau se soit approché jusqu'à Gray et à Chambornay. On a cherché à expliquer cette circonstance toute providentielle, par la constitution géologique du sol ; mais à cet égard les raisonnements ne méritent pas une grande confiance.

On a compté en 1851, qu'il y avait 5,000 personnes affligées d'infirmités ; savoir : 334 aveugles ; 843 borgnes ; 280 sourds-muets ; 279 goîtreux à un degré quelconque ; 339 aliénés ; 1,058 bossus, boiteux ; enfin 2,295 autres difformités.

Le mouvement annuel de la population a fait constater, en 1851,

7635 naissances ; en 1852, 7447 ; ce qui donne par rapport au chiffre total des habitants, la proportion de 1 à 39.

Les mariages, en 1851, ont été de 2,117 ; et en 1852, de 1,935 ; ce qui donne avec la population la proportion peu variable de 1 à 149 et 153 ; c'est entre garçons et filles, veufs et filles qu'ils ont été plus nombreux.

En 1851, les décès se sont élevés à 6,940, tandis qu'en 1852, ils n'ont été que de 6,566, de telle sorte que cette dernière année a été plus favorable à la population que la précédente, bien qu'il y ait eu moins de naissances. Observons d'ailleurs que dans le chiffre des décès ci-dessus, on a compté de part et d'autre les enfants morts-nés au nombre de 372 en 1851, et de 349 en 1852.

Nous avons à citer deux cas de longévité en 1851.

Dame veuve Tournoux, décédée à Blamont, à l'âge de 103 ans, en janvier 1851.

Douée d'un tempérament robuste, la régularité de ses mœurs et de ses habitudes était parfaite.

Elle s'occupa constamment des travaux de la campagne et des soins du ménage. Sa fin a été douce et paisible comme sa vie. La dame Tournoux a laissé 4 enfants et 19 petits-enfants.

Madame de la Loyère, veuve de Villefrancon, décédée à Besançon, le 9 mars 1851, à l'âge de 99 ans révolus.

Cette respectable dame n'éprouva jamais de maladie ; sa constitution était si forte qu'à un âge déjà avancé, en décembre 1847, elle fit une chute, se cassa le col du fémur, et se rétablit au bout de 6 mois, sans le secours d'aucun appareil.

Elle avait un caractère ferme, une énergie peu commune ; veuve déjà à l'époque de la terreur, elle conduisit son fils en Suisse, et ne craignit pas de rentrer en France, pour chercher à sauver la fortune de ce fils. Elle subit avec un mâle courage toutes les vicissitudes de cette époque néfaste. Après plusieurs mois de captivité dans les prisons de Gray, elle parvint à reconquérir sa position et ses biens.

Madame de Villefrancon était originaire de Bourgogne. Une particularité assez remarquable, c'est que sa famille a fourni plusieurs exemples de longévité. Sa mère mourut à l'âge de 87 ans, des suites d'un accident ; sa tante paternelle atteignit l'âge de 94 ans.

La pratique de la vaccine est très-répandue dans le département. Les préjugés que certaines classes de la société nourrissent contre cette précieuse découverte, n'ont pas opposé au zèle des praticiens un obstacle insurmontable. Chaque année, le nombre des vaccinations opérées est en rapport avec celui des naissances.

En rapprochant les chiffres des deux dernières années, voici les résultats que nous constatons.

ARRONDISSEMENTS.	1851.			1852.		
	NOMBRE DE		RAPPORT des naissances aux vaccinations.	NOMBRE DE		RAPPORT des naissances aux vaccinations.
	naissances.	vaccinations.		naissances.	vaccinations.	
Besançon. . . .	2702	1906	: : 1 : 1,417	2651	2307	: : 1 : 1,149
Baume	1730	1400	: : 1 : 1,235	1756	1829	: : 1 : 0,96
Montbéliard. . .	1787	1686	: : 1 : 1,059	1681	1697	: : 1 0,99
Pontarlier . . .	1416	1088	: : 1 : 1,30	1359	1146	: : 1 : 1,18
TOTAUX. . .	7635	6080	: : 1 : 1,255	7447	6979	: : 1 : 1,06

———

CHAPITRE III.

NOMENCLATURE BIOGRAPHIQUE DES HOMMES RECOMMANDABLES DU DÉPARTEMENT.

Le département a fourni un grand nombre d'hommes recommandables par leurs vertus et leurs talents.

Ces hommes ont à des titres divers acquis des droits à l'estime ou à la reconnaissance de leurs concitoyens, et nous avons voulu les signaler dans une nomenclature qui offre, dans un cadre étroit, l'esquisse de leur biographie.

ACTON (Joseph), premier ministre du royaume de Naples, naquit à Besançon, le 1er octobre 1737. Son père, Irlandais de naissance, était venu, en 1735, exercer la médecine à Besançon.

Le jeune Acton reçut une bonne éducation dont il profita peu. Il entra très jeune dans la marine royale; mais ayant éprouvé des désagréments dans ce service, il quitta la France et ne revit jamais ce pays.

Il parcourut l'Italie, se fixa en Toscane, et prit part à une expédition contre les Barbaresques. Une action d'éclat qu'il fit dans cette expédition devint la cause de sa fortune. Le roi de Naples lui fit offrir du service, l'attacha à sa personne et l'éleva à la dignité de premier ministre.

Son caractère altier et farouche lui aliéna tous les esprits; il fut forcé de quitter Naples, en 1803; il se retira en Sicile où il mourut 5 ans après, assiégé de craintes et d'inquiétudes continuelles.

AGAY, Comte d' (François-Marie-Bruno), né à Besançon en 1722. A l'âge de 25 ans il fut nommé avocat-général au parlement de Franche-Comté, et se fit remarquer par de véritables talents.

En 1759, il fut appelé à Paris, et nommé successivement, maître des requêtes, conseiller d'Etat, intendant de Bretagne, puis intendant de Picardie, en 1771. Il favorisa les progrès de l'industrie, fit poursuivre les travaux de canalisation de la Somme, et s'attacha à embellir la ville d'Amiens. Les devoirs de sa haute position ne le détournaient pas entièrement de l'étude des lettres. Il accueillait Delisle et Selis alors professeurs au collége d'Amiens.

Poursuivi par la fureur révolutionnaire, en 1789, il fut obligé de fuir, et il mourut oublié de tous, le 5 décembre 1805.

Deux dissertations de d'Agay sur le comté de Bourgogne sont conservées dans les recueils de l'académie de Besançon.

ALIX (Ferdinand), né à Frasne, en 1740.

Il se voua à l'état ecclésiastique, et après avoir fait ses études à Besancon il fut placé comme vicaire chez son oncle, curé de Borey, auquel il succéda en 1785.

Contraint de fuir devant la tourmente révolutionnaire, il se retira en Suisse, d'où il publia plusieurs écrits propres à prémunir les catholiques contre le schisme.

Après trois ans d'exil, il rentra dans sa famille et y resta jusqu'au Concordat, en 1802. Nommé à la cure de Vercel, il mourut le 4 février 1825, regretté de sa paroisse qu'il avait édifiée par sa piété sincère.

ALVISET (D. Benoît), savant bénédictin, né à Besançon au commencement du XVIIe siècle, d'une famille de robe très-distinguée.

Forcé de sortir de la province, il se retira en Italie et composa au monastère de Sublac un traité des privilèges des religieux.

Il passa au monastère de Saint-Honorat, dans les îles de Lerins où il mourut en 1673.

ALVISET (D. Arsène), frère du précédent, embrassa également la vie religieuse à l'abbaye de Faverney. Il a laissé en manuscrit un commentaire latin sur la règle de saint Benoît. Il mourut le 19 mars 1698.

ALVISET (François-Bonaventure), né le 10 décembre 1782, à Besançon.

Issu d'une famille établie dans cette ville sur la fin du xv[e] siècle et dont plusieurs membres, outre les savants bénédictins que nous venons de citer, ont figuré honorablement parmi les gouverneurs de *la ville impériale et libre,* ou ont occupé de hautes positions dans le parlement.

Le père de M. Alviset perdit au moment de la révolution de 1789, la presque totalité de sa fortune : il ne lui restait qu'un domaine au sein duquel il vivait retiré, surveillant lui-même l'éducation de son fils. Il l'envoya poursuivre le cours de ses études à l'école centrale du Doubs, justement réputée alors. Le jeune Alviset, dont le jugement naturellement sûr, s'était fortifié aux leçons de son père et s'était mûri au milieu des événements qu'il avait vu s'accomplir autour de lui, obtint dans ses études de véritables succès et acquit une instruction solide.

Quand l'empereur voulut organiser la magistrature, et lui donner l'éclat qui devait assurer sa considération et son influence, il rechercha les membres des anciennes familles parlementaires.

M. Alviset n'échappa point à son choix. Il fut successivement nommé juge auditeur à la cour d'appel, le 19 mai 1808 ; substitut le 19 mai 1811, et conseiller le 13 novembre de la même année. Le 23 avril 1816, il fut élevé à la dignité de président de chambre. Lors de la révolution de 1830, le gouvernement l'appela aux éminentes fonctions de premier président qu'il a remplies jusqu'à sa mort, survenue le 27 mars 1852.

M. Alviset défendit constamment avec énergie les idées d'ordre et de conservation. Il était ennemi déclaré des utopies révolutionnaires dont il déplorait les funestes tendances, l'adversaire impitoyable de toute espèce d'abus, et dans toute circonstance il eut assez de force d'âme pour ne dissimuler jamais son opinion. Sa franchise égalait sa droiture et sa loyauté. Il avait pour les gens de bien une affection peu démonstrative, il est vrai, mais solide et sincère et d'autant plus précieuse pour eux. Ce respectable magistrat a laissé deux fils dont l'un est aujourd'hui avocat général à la Cour.

ARNOULT (Jean-Baptiste), jésuite, né en 1689 à Besançon.

Il publia quelques ouvrages assez singuliers, entre autres un recueil de proverbes français, italiens et espagnols, intitulé *Traité de la Pru-*

dence, et une nouvelle méthode d'orthographe à laquelle il attachait beaucoup d'importance. Il mourut en 1753.

BAILLY (Joseph), né à Besançon, en juin 1779.

Très jeune encore, il fut admis dans les hôpitaux militaires, comme élève en pharmacie, et fut envoyé à l'armée du Rhin, puis à celle de Saint-Domingue, et enfin, en l'an 13, à l'armée des Côtes.

Partout il fit preuve d'un grand mérite; le grade d'aide-major lui fut conféré en septembre 1806; et trois ans après il obtint le brevet de pharmacien major. Il servit en Allemagne et en Russie, et fut fait prisonnier de guerre en Saxe, où il resta jusqu'au licenciement des armées impériales.

Il rentra en France et fut placé comme aide-major à l'hôpital de Besançon. Lors de la campagne d'Espagne, de 1823, il fit partie de l'armée expéditionnaire en qualité de pharmacien principal. Il se distingua au point de fixer l'attention du gouvernement Espagnol qui lui donna la croix de l'ordre de Charles III. Rentré en France, il occupa l'emploi de pharmacien-major dans divers hôpitaux, et en dernier lieu à Besançon, où il mourut le 15 décembre 1832.

M. Bailly avait beaucoup vu, beaucoup observé; la littérature, les sciences et les arts, ne lui étaient point étrangers. Membre de la société d'agriculture et de l'académie de Besançon, il a publié, dans les recueils de ces compagnies, de savantes dissertations, toujours écrites avec un style pur et un goût exquis. Il a fait don à la ville des gravures, dessins et objets d'art qu'il possédait.

BARREY (Claude-Antoine), né à Besançon le 29 juillet 1771.

Son père, ancien militaire, mourut quatre mois après sa naissance. Le jeune Barrey était destiné à exercer un métier manuel; mais l'un de ses parents, l'architecte Tournier, ayant remarqué en lui d'heureuses dispositions, lui fit suivre les classes du collége. Il s'adonna avec passion à l'étude de la pharmacie et de la médecine. Il entra en 1794 à l'hôpital militaire de Besançon, en qualité de pharmacien, puis il fut envoyé en Suisse pour être attaché à l'armée cantonnée à Zurich.

De retour à Besançon, reçu docteur dès 1797, il se décida à exercer dans cette ville. La précieuse découverte de Jenner venait

d'être introduite en France; le docteur Barrey s'appliqua à en répandre le bénéfice ; rien ne lui coûtait pour vaincre les répugnances des familles. Peines, fatigues, sacrifices d'argent, il mit tout en œuvre.

Dès 1805 jusqu'à sa mort, son zèle ne se ralentit jamais un instant, et il fut maintes fois l'objet des distinctions les plus flatteuses de l'académie de médecine. La décoration de la Légion-d'Honneur sollicitée pour lui en 1820, ne lui fut accordée qu'en janvier 1833.

M. Barrey était en même chargé du service des épidémies. Il fit preuve, dans ces pénibles fonctions, d'un dévouement bien rare. Sa charité envers les pauvres était sans borne; il les aimait; il les appelait ses égaux, et dans l'acte de ses dernières volontés, il demanda à être enterré au milieu d'eux.

Le docteur Barrey succomba le 27 novembre 1837, à une affection cérébrale.

Il était agrégé à presque tous les corps savants de France.

BASUEL (François), né à Durnes. Il fut curé de Grandvillars ; il publia un recueil de *sermons familiers et très-chrétiens sur les Evangiles des dimanches et fêtes*, en 1561.

BAUD (Jean-Joseph), né Bians-lez-Uziers, en 1763. Il était neveu de M. Descourvière, missionnaire apostolique, décédé à Rome.

Il fit de fortes études et embrassa l'état ecclésiastique : sa piété éclairée autant que ses connaissances solides le firent nommer directeur du séminaire.

Il se retira en Suisse pendant la révolution ; mais navré des excès qui se commettaient, il rentra en France, parcourut les montagnes du Doubs cherchant à ranimer la foi parmi les populations : sa mission ne fut pas sans succès. Recherché par les agents terroristes, il fut arrêté et subit une détention de onze mois.

Quand l'ordre fut rétabli, l'abbé Baud fut appelé à la cure de Rougemont où il resta jusqu'en 1810. De là il vint remplir les pénibles fonctions de supérieur du séminaire diocésain et se fit remarquer par de précieuses qualités et par une constante application à ses devoirs.

Il était l'un des vicaires généraux du diocèse.

Il mourut emportant les regrets de tous, le 29 janvier 1832.

BÉCHET (Constance-Adelphe), né à Poligny, en 1797, enlevé inopinément à la magistrature de Besançon, le 26 mai 1853.

Son père, qui remplissait les fonctions de secrétaire-général de la préfecture du Jura, le destina à la carrière du droit. Il annonça de bonne heure ce qu'il serait un jour ; sa haute intelligence, son esprit judicieux le firent remarquer et il franchit rapidement les premiers degrés de la magistrature.

A peine âgé de 32 ans, il fut nommé président du tribunal de Baume ; sa réputation s'accrut dans ce poste important, et un an après, il fut élevé aux fonctions de conseiller à la Cour. Sa profonde sagacité, la droiture, la rectitude de son jugement se manifestaient principalement dans la direction des débats criminels, et il n'est peut-être en France aucun magistrat qui ait été plus souvent appelé à remplir le noble et pénible devoir de la présidence des assises. Soixante-six fois il fut désigné dans le cours de sa vie pour cette tâche.

M. Béchet se délassait de ses travaux si difficiles, par l'étude des lettres et de l'histoire que son digne père lui avait enseignée.

Il était l'un des membres les plus distingués de l'académie de Besançon dont il faisait partie depuis 1835.

Le concours de ses lumières ni fit jamais défaut à la chose publique ; nommé par ses concitoyens membre du conseil municipal de Besançon, membre du conseil général pour le canton de Quingey, il répondit dignement à leur confiance et fit preuve en maintes circonstances d'un zèle éclairé pour les intérêts dont la défense lui était confiée.

L'administration avait su apprécier les ressources de cet esprit supérieur. Elle avait successivement chargé M. Béchet des fonctions de membre de la commission de surveillance de Bellevaux, de celle de l'école normale des instituteurs, et toujours elle le trouva dévoué au bien, empressé à seconder les projets, les réformes qui pouvaient contribuer à l'amélioration morale de ces établissements. Une ordonnance du 1er mai 1843 lui accorda en reconnaissance de ses services la décoration de la Légion-d'Honneur.

M. Béchet était l'homme de tous, par son affabilité, par sa charité sincère. Sa mort a causé un deuil général.

Les pauvres, surtout, ont perdu en lui, un père, un bienfaiteur, un ami discret.

Ses obsèques ont eu lieu à Quingey; il aimait le séjour de cette petite citée qui était fière, à juste titre, de l'affection de cet homme de bien.

La Cour de Besançon, plusieurs citoyens honorables se sont joints à la population entière de cette ville pour rendre au vertueux magistrat dont nous déplorons la mort prématurée les derniers hommages.

Il laisse cinq fils; l'aîné, substitut du procureur-impérial à Dole, marche sur les traces de son père.

BELIN (Dom Albert), religieux bénédictin, né à Besançon, vers l'an 1610, d'une famille de robe.

Il prononça ses vœux dans l'abbaye de Faverney, le 19 décembre 1630. Son talent oratoire lui donna bientôt un juste ascendant parmi les religieux de son ordre. Il s'en servit pour faire élire prieur de la la Charité, l'un des fils du célèbre Colbert.

Ce ministre le fit appeler à l'évêché de Belley en 1666. Il mourut dans son diocèse en 1677. On a de lui quelques ouvrages. Son traité des *Talissements* ou *figures astrales* a eu 4 éditions.

BÉSARD (Jean-Baptiste) naquit à Besançon vers 1576.

Il étudia la médecine et la jurisprudence. Il se livra à de longues excursions, et mourut à ce que l'on croit à l'étranger.

On a de lui un ouvrage curieux sur les moyens de conserver la vigueur du corps, dans lequel il donne la description d'une machine dont le mouvement serait perpétuel.

BEUTTERICH (Pierre), né à Montbéliard, en 1538, de parents obscurs.

Admis avant l'âge de 30 ans au nombre des conseillers de Frédéric III, électeur Palatin, ce prince le choisit en 1568, pour accompagner en France, son fils qui conduisait un corps de troupes au secours des réformés. Il fit preuve dans cette expédition de courage et de prudence.

En 1574, il fut nommé membre de la régence de Montbéliard;

mais en 1575, ayant pris une part active dans les conseils secrets qui résolurent la surprise de Besançon, il fut obligé de résigner ses fonctions et rentra au service de Jean-Casimir, fils de Frédéric III. Il fut chargé de négociations importantes dont il s'acquitta avec zèle et habileté.

En 1577 il fut de nouveau nommé conseiller de la régence à Montbéliard : il se créa des difficultés par son ardeur à combattre les intérêts de l'église helvétique et il fut obligé de quitter encore une fois Montbéliard. Il se dévoua alors au service du comte Palatin, et fit plusieurs campagnes.

Le duc Jean-Casimir, dont il était l'ami et le confident, lui avait donné la terre de Reidelfens dans le Palatinat.

Il se préparait à une expédition en faveur du roi de Navarre, quand il fut atteint d'une consomption qui le conduisit au tombeau. Il mourut à Heidelberg, le 12 février 1587.

Sa devise était : *Arte, Sorte, Marte.*

BILLEREY (Claude-Nicolas), né à Besançon, en 1667.

Il fut professeur de médecine à l'université de cette ville.

L'auteur de l'histoire abrégée du comté de Bourgogne rapporte que Billerey était un érudit; qu'il avait en mathématiques et en astronomie des connaissances étendues, et qu'il parlait avec une égale facilité, le grec, l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais et le latin.

Il est l'auteur d'un traité sur la maladie pestilentielle qui désolait la Franche-Comté en 1707, et d'un traité du régime. Il a laissé divers ouvrages manuscrits dont l'un (Tractatus medicamentorum simplicium), est conservé à la bibliothèque de Besançon. Billerey est mort en 1759, à l'âge de 92 ans.

BLAVET (Michel), musicien devenu célèbre, naquit à Besançon, le 15 mars 1700. Son père étant tourneur et le destinait à la même profession. Une flûte étant tombée entre ses mains, il se mit à jouer de cet instrument : son goût pour la musique se développa et il acquit bientôt, dans cet art, une supériorité remarquable.

Le duc de Lévis l'engagea à se rendre à Paris. Il y étudia la composition et publia divers morceaux qui furent appréciés. Le grand Frédéric, dont le goût pour la flûte est historique, voulut s'attacher

la personne de Blavet; mais celui-ci ne quitta pas la France et il mourut à Paris en 1768, avec le titre de musicien ordinaire du roi.

BLAVET (Jean-Louis), fils du précédent, naquit à Besançon le 6 juillet 1719.

Son père le fit venir à Paris, où il entra dans l'ordre de saint Benoît. Peu de temps après, il obtint sa sécularisation. Le prince de Conti le choisit pour son bibliothécaire et le fit pourvoir de la place de censeur royal. On a de lui plusieurs ouvrages.

BOBILLIER (Claude-Ferdinand), né aux Gras, en 1763.

Nommé professeur de philosophie au collége de Clermont en 1788, il vint l'année suivante remplir les mêmes fonctions à celui de Vesoul. Plus tard, il obtint la chaire de mathématiques à l'école centrale de la Haute-Saône.

Les événements de 1789 s'accomplissaient en France ; le jeune professeur ne resta point indifférent à ce mouvement. Il embrassa la cause de la révolution avec conviction, mais il ne s'écarta jamais des voies d'une sage modération, et on le vit plus d'une fois défendre des victimes vouées à la proscription et à la mort.

Pendant les cent jours, il fut appelé par le vœu de ses concitoyens à la représentation nationale ; il appuya fortement à cette assemblée le vote de l'établissement d'une charte constitutionnelle.

En renonçant à la carrière de l'enseignement, M. Bobillier était devenu propriétaire d'une imprimerie ; les soins que réclamait la direction de cet établissement ne l'empêchèrent pas de s'associer aux institutions philanthropiques créées à Vesoul, sa seconde patrie.

A une véritable bonté d'âme, il joignait une générosité prévenante et désintéressée, et pendant toute sa vie il fut le bienfaiteur des pauvres.

Il mourut le 5 mars 1839.

Par son testament, il a fait don à la commune des Gras, d'une rente de 400 fr. applicable pour moitié au bureau de bienfaisance et pour l'autre moitié à la fabrique et à l'entretien des chemins. Des libéralités plus considérables ont été faites aux pauvres de Vesoul.

BOILLON, né à Bonnétage, en 1729. Il se voua de bonne heure à l'état ecclésiastique et fut reçu en 1774 docteur en théologie.

Il concourut, sans succès, pour la chaire de théologie du sémi-

naire de Besançon. Il fut nommé curé à Rochejean, et partagea son temps entre l'accomplissement de ses devoirs et l'étude des pratiques d'agriculture et des réformes utiles. Il s'adonna surtout à l'instruction et fonda, dans son presbytère, une espèce d'école mutuelle dont la réputation s'étendit au loin.

A l'époque de la révolution, il soutint la cause nationale et contribua à l'affranchissement des communes. Il adopta la constitution civile du clergé; mais éclairé par les excès qui se produisirent, il se rétracta et devint l'objet de persécutions violentes.

Renfermé dans les prisons de Besançon, il ne recouvra la liberté qu'à l'époque du consulat, et rétablit, en avril 1800, son école qu'il reprit avec ses fonctions curiales à Rochejean.

Il mourut le 21 juin de la même année, au milieu de ses paroissiens désolés.

BOISOT (Jean-Baptiste), né à Besançon, en juillet 1638. Il manifesta de bonne heure les plus grandes dispositions pour les sciences. A 17 ans il avait achevé son cours de droit. Il se rendit à Paris où il se lia bientôt avec des savants; de là, il alla à Rome où il obtint la haute protection de personnages éminents, et notamment de la reine *Christine de Suède*. Ce fut à la recommandation de cette souveraine, que le Pape lui concéda quelques bénéfices en Franche-Comté où il revint après de longs voyages qui avaient mûri son talent.

Député du clergé aux états de sa province, il fut chargé d'une mission près du gouverneur de Milan et s'en acquitta avec habileté. Il se retira en Espagne pendant les troubles qui agitèrent la Franche-Comté et y demeura jusqu'à la cession de cette province à la France.

De retour dans sa patrie, il fut nommé abbé de l'abbaye de Saint-Vincent et il put alors s'adonner entièrement à son penchant pour les sciences et les lettres. Il avait acquis dans ses voyages beaucoup de tableaux, de bronzes et autres objets curieux; il les céda à ses religieux avec la bibliothèque du cardinal de Grandvelle qu'il avait achetée du comte de Saint-Amour. Il joignit à ses libéralités un fonds de 6,000 fr. pour l'entretien de la bibliothèque, à la condition que celle-ci serait ouverte au public deux fois par semaine.

On remarque dans cette bibliothèque, devenue depuis celle de la ville, la fameuse collection, en manuscrits, des mémoires du car-

dinal de Grandvelle que réunit lui-même l'abbé Boisot, après avoir sauvé les papiers des mains d'un épicier auquel ils avaient été vendus.

L'abbé Boisot parlait toutes les langues; il avait appris le grec et l'hébreu pour étudier à sa source l'histoire ecclésiastique.

Sa charité ne le cédait en rien à sa science; une disette s'étant fait sentir en 1694, l'abbé Boisot se réduisit à la misère pour soulager les infortunes qu'il rencontrait. Il mourut le 4 décembre de la même année. Les magistrats de la cité lui rendirent avec pompe et éclat les derniers honneurs.

BOISSARD (Jean-Jacques), antiquaire et poète, né à Besançon, en 1528.

Il étudia la langue grecque sous la direction de son oncle, Hugues Babel, professeur à l'université de Louvain. Il se livra à l'étude de diverses branches de sciences, avec non moins de succès; mais il se dégoûta de ses travaux et se retira en Allemagne où il ne tarda pas à tomber dans le besoin. Il entra pendant quelque temps au service du cardinal Caraffe, en 1559. Son séjour en Italie développa en lui le goût des antiquités; il se mit à apprendre le dessin pour pouvoir reproduire les monuments qu'il rencontrait, et il se décida à publier un recueil complet des antiquités romaines.

Revenu en France, il mourut à Metz, le 30 octobre 1602. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

BONJOUR (Jacques), décédé le 12 juillet 1835, curé de la paroisse de Pontarlier. Il était au moment de la révolution vicaire à Quingey; il dut s'expatrier et se retirer à Berne où sa piété et son érudition lui concilièrent l'estime publique.

L'un des membres du grand conseil de Berne lui procura un asile et lui confia l'éducation de ses enfants.

Le temps des persécutions n'était point encore passé que l'abbé Bonjour revint en France et se livra secrètement à l'exercice de son pieux ministère. Quand la proscription eut cessé, il fut nommé régent au collége de Salins, puis appelé à la cure de Pontarlier.

Toute sa vie n'a été qu'une longue suite d'actes de vertus, de charité et de dévouement. Malgré son grand âge et ses infirmités, il con-

tinua avec le même zèle, jusqu'au dernier moment, sa mission apostolique au milieu des habitants dont il était le conseil, l'ami et le consolateur.

A sa mort, il légua à l'hospice une somme de 1000 fr., et fit un pareil don en faveur de la prison pour le soulagement des détenus indigents.

BONSERF (Claude-Joseph), né à Chasot, le 17 février 1724. Il fit ses études et sa théologie au séminaire de Besançon, et se distingua par ses succès.

Il vint à Paris siéger parmi les docteurs de la Sorbonne, et il ne quitta plus cette ville.

Il remplit diverses fonctions ecclésiastiques importantes : il était archidiacre de Narbonne.

BONSERF (Pierre-François), frère du précédent, né à Chasot, le 19 septembre 1735.

Il alla rejoindre son frère à Paris et devint secrétaire du célèbre contrôleur-général Turgot.

Il publia, en 1776, un ouvrage sur les *inconvénients des droits féodaux.* Cet ouvrage excita une vive émotion et encourut la censure du parlement qui avait décrété d'expulsion son auteur. Le roi Louis XVI interposa son autorité en faveur de Bonserf, et peu d'années après, la révolution donna une consécration éclatante à l'œuvre de celui-ci. Une nouvelle édition avec commentaires en fut imprimée en 1795.

Après la retraite de Turgot, Bonserf se retira en Normandie et s'occupa des moyens de dessécher les marais de la vallée d'Auge. Le duc d'Orléans l'avait nommé son secrétaire.

Il fut officier municipal de Paris ; malgré ses idées libérales, le tribunal révolutionnaire le déclara suspect et il n'échappa à la mort que par miracle.

BOUCHARD (Alexis-Daniel), prêtre, docteur en théologie et en droit, et protonotaire apostolique, reçut le jour à Besançon, vers 1680.

Son érudition était grande. Il a composé plusieurs ouvrages ; mais tous n'ont pas été publiés.

Bouchard mourut à Besançon, en 1758.

BOUCHER (Jean), cordelier observantin; il naquit à Besançon, dans le XVI[e] siècle.

Il fit le voyage de la Terre sainte, et en publia la relation sous le tire de *Le Bouquet sacré composé des roses du Calvaire,* etc. Cet ouvrage ne fut point estimé.

BOUDOT (Paul), né à Morteau, vers 1571; il fut reçu docteur en Sorbonne en 1604, et fut attaché comme prédicateur à la personne de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Il fut de là évêque de Saint-Omer, puis transféré au siége d'Arras.

Il mourut dans cette ville le 11 novembre 1635.

Il était très-instruit et possédait la connaissance des langues. On a de lui plusieurs ouvrages.

BOURCARD (Huguenin II), chevalier, bourgeois de Berne et de Montbéliard, né à Montbéliard vers le milieu du XIV[e] siècle.

Il descendait d'une famille distinguée par son rang et ses richesses.

La seigneurie d'Ostranges, en Suisse, lui était échue par succession. Il se montra d'une dureté extraordinaire envers ses sujets qui assaillirent son château et le tuèrent sur ses ruines.

Conrad de Fribourg, comte de Neuchâtel, acheta, en 1410, pour 7,0000 écus d'or la seigneurie d'Ostranges, des héritiers de Bourcard.

BOURRELIER (Nicolas), prêtre, né à Besançon, vers 1630. Il servit comme soldat dans l'armée espagnole et assista au fameux siége de Barcelonne, en 1652.

Il composa sur ce sujet un poëme dont l'impression eut lieu en 1657, à Besançon.

BRETON (Luc-François), né à Besançon, en 1731, de parents pauvres. Il apprit d'abord l'état de menuisier. Mais son goût l'emportait vers la sculpture, et il s'essaya dans un atelier de sculpteur en bois. Il se rendit à Rome, et là, en face des modèles de l'art, il fit de rapides progrès. Il remporta en 1758 le premier prix à l'école Saint-

Leu, et ce succès le fit admettre au nombre des pensionnaires de l'école française. Il composa à Rome un bas-relief représentant la mort du général Wolf et la statue colossale de saint André.

Il revint dans sa patrie où il exécuta divers ouvrages.

Les deux anges adorateurs de la Métropole de Besançon, la belle descente de croix de l'église Saint-Pierre sont dus au ciseau de cet artiste.

Il mourut en 1800. Il était associé de l'institut de France.

BRISEUX (Charles-Etienne), né à Baume, vers 1680. Il fut l'un des plus célèbres architectes de son temps.

Il publia un ouvrage intitulé l'*Architecture moderne,* qui eut deux éditions; puis deux autres traités.

Il mourut le 23 septembre 1754.

BRUAND (Pierre-François), né à Besançon, en 1716, se distingua dans la pratique de la médecine. Le roi de Prusse l'engagea à se fixer dans ses états; il refusa les offres qui lui étaient faites. Il resta dans son pays où il se livra exclusivement au soulagement des pauvres.

Il était membre des sociétés de médecine de Paris et de Montpellier. On a de lui divers opuscules, entre autres un mémoire sur les maladies contagieuses des bêtes à cornes, qui fut couronné par l'académie de Besançon en 1763.

BULLET (Jean-Baptiste), abbé, naquit à Besançon, en 1699.

Il se livra de bonne heure à l'étude et fit preuve d'une supériorité d'esprit très-rare.

Il se voua au service de Dieu; en 1728, il était professeur de théologie à l'université de Besançon.

Il a publié un grand nombre d'ouvrages qui sont tous remarquables par une profonde érudition. Nous citerons entre autres l'histoire de l'établissement du christianisme, et surtout son dictionnaire celtique, en 3 volumes, qui l'a rendu célèbre dans le monde savant.

L'académie de Besançon et l'académie royale des inscriptions l'avaient reçu dans leur sein.

Il mourut à Besançon, le 6 septembre 1775.

CAMUSAT (Denis-François), né en 1695, à Besançon. Son père était

avocat. Il étudia d'abord le droit, mais il s'en dégoûta bientôt, et s'adonna à des travaux littéraires.

En 1716, il publia une histoire des journaux imprimés en France. Cet ouvrage lui valut la place de bibliothécaire du maréchal d'Estrée. Celui-ci l'envoya en Hollande pour y faire l'acquisition d'un grand nombre de livres. Camusat est l'auteur de plusieurs ouvrages plus ou moins remarquables. Il mourut le 28 octobre 1732.

CHARLES (Claude-Aimé) naquit à Besançon, en 1718. Il entra dans l'ordre des jésuites, et se distingua par son talent oratoire. Son père était recteur de l'université de Besançon.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), né vers 1578, à Besançon. Il fut docteur en droit et obtint la charge d'avocat fiscal au baillage de Gray.

On a de lui quelques ouvrages. Il mourut vers 1635.

CHIFFLET (Claude), né à Besançon, en 1541; il occupa à l'université de Dôle une chaire de droit; c'était un érudit. On a de lui quelques ouvrages. Il mourut à Dole, en 1580.

CHIFFLET (Jean), frère du précédent, naquit à Besançon, vers 1550. Il s'adonna à la médecine. Il mourut en 1610, laissant quatre fils. *Jean-Jacques, Pierre-François, Philippe et Laurent.*

Jean-Jacques était né le 21 janvier 1588. Il étudia la médecine à Paris, à Montpellier et à Padoue, et prit ses degrés à son retour à Dole.

Son goût pour l'archéologie et pour l'antiquité l'emporta sur les obligations de sa position, et il se décida à voyager en Italie.

Il séjourna longtemps à Rome, passa en Allemagne, visita tous les monuments et tous les cabinets des antiquaires. Il revint dans sa patrie, précédé d'une grande réputation, et il y obtint aussitôt les principaux emplois du gouvernement de la cité. Il fut chargé d'une mission délicate auprès de la princesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas et de Franche-Comté. Cette princesse se l'attacha en qualité de premier médecin de sa maison.

Le roi d'Espagne, Philippe IV, l'appela auprès de lui, lui conféra le même titre et lui confia la tâche d'écrire l'histoire de l'ordre de la

Toison d'Or. Il mourut à l'âge de 72 ans, en 1660. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; notamment le *Vesontio Civitas Imperialis, libera sequanorum Metropolis*.

Pierre-François Chifflet, second fils de *Jean*, naquit en 1592: il entra dans l'ordre des jésuites, professa la théologie, la langue hébraïque et l'Ecriture sainte dans divers colléges de son ordre.

S'étant fait connaître par quelques ouvrages d'érudition, l'illustre Colbert l'appela à Paris, en 1675, et lui confia la conservation du médailler du roi. Il mourut à un âge très-avancé, en 1682.

Philippe, troisième fils de *Jean Chifflet,* naquit le 10 mai 1597. Il fit ses études à l'université de Louvain. Il se consacra à l'Eglise; il fut chanoine de Besançon, puis grand vicaire de l'archevêché. Il était en même temps prieur de Bellefontaine, abbé de Balerne, et avait le titre d'aumônier de l'Infant, gouverneur des Pays-Bas. Il employa une partie de sa fortune à composer une bibliothèque de livres précieux.

Il fut lui-même l'auteur de plusieurs ouvrages. Il mourut vers 1657.

Laurent, le quatrième fils de *Jean*, entra aussi dans l'ordre des jésuites. Il naquit en 1598. Il était à Dole, pendant le fameux siége de 1636; il contribua beaucoup à animer et soutenir le courage des habitants.

On a de lui des ouvrages ascétiques. Il mourut à Anvers, dans le couvent de son ordre, en juillet 1658.

CHIFFLET (Jules), fils aîné de Jean-Jacques, naquit à Besançon, en 1610.

Il fit ses études au collége de Louvain, obtint à l'université de Dole le titre de docteur en droit, et fut pourvu, peu de temps après, d'un canonicat à la cathédrale de Besançon.

Philippe IV le nomma, en 1648, chancelier de l'ordre de la Toison d'Or et lui conféra l'abbaye de Balerne, après la mort de son oncle Philippe. Il fut nommé conseiller-clerc au parlement de Dole, en 1658, et mourut dans cette ville, le 8 juillet 1676.

On a de lui quelques ouvrages.

CHIFFLET (Jean), frère de Jules, né en 1611, professa le droit à l'université de Dole.

Il se retira en Flandre, où il fut pourvu de plusieurs bénéfices. Il était chanoine de Tournai, et aumônier de l'Infant, gouverneur des Pays-Bas.

Il mourut le 27 novembre 1666.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de dogme, etc.

CHIFFLET (Henri-Thomas), autre frère de Jules. Il embrassa l'état ecclésiastique et devint aumônier de la reine de Suède.

Il s'appliqua à l'étude des antiquités et surtout des médailles.

CHIFLET (Marie-Bénigne-Ferréol) naquit à Besançon, le 21 février 1766. Son père, premier président du parlement de Besançon, puis de celui de Metz, descendait d'une famille illustre qui, pendant deux siècles, a donné une série de magistrats, de professeurs et de savants écrivains. Il épousa, en 1786, Mlle Grivel de Saint-Mauris et fut pourvu d'un office de conseiller au parlement. Forcé de s'expatrier pendant les troubles révolutionnaires de 1789, il ne rentra dans son pays que sous le consulat.

Lors de l'organisation des cours impériales, il fut nommé conseiller à celle de Besançon; en 1814, il fut élevé à la place de président de chambre, et en 1822, chargé des hautes fonctions de premier président.

En 1820, le gouvernement l'avait appelé à la présidence du collége électoral du département. Ce collége l'envoya à la chambre des députés où il ne tarda pas à se faire remarquer de ses collègues qui lui conférèrent la vice-présidence.

Le 5 novembre 1827, il fut nommé pair de France.

De 1816 à 1830, il siégea au conseil général du Doubs dont il fut constamment président, et dont il dirigeait les travaux avec une sagacité remarquable.

M. Chiflet se retira devant les événements de la révolution de 1830; il vécut à la campagne sans se préoccuper des affaires publiques.

Atteint, dans l'automne 1835, d'une maladie subite, il succomba à Montmirey, à l'âge de 70 ans.

M. Chiflet fut le modèle le plus parfait de la magistrature dont il était par sa vaste érudition et par ses vertus l'ornement le plus brillant.

CLÉMENT (Claude), né à Ornans, vers 1594; il entra en 1612 dans l'ordre des jésuites.

Il professa les antiquités grecques et latines; d'abord à Dole et à Lyon : ses succès attirèrent sur lui l'attention publique et il fut appelé à Madrid où il mourut en 1642. Il a laissé plusieurs ouvrages.

CLERC (Pierre-Michel-Dorothée), né à Besançon, le 2 septembre 1762. Son père le destinait à suivre la carrière du droit, dans laquelle il s'était lui-même distingué.

Il répondit peu d'abord à ce vœu : cependant son goût pour l'étude, son application soutenue. l'aidèrent à acquérir de bonne heure, des connaissances profondes, et à 21 ans, après de brillants succès, le grade de licencié lui fut conféré. Il se voua dès lors à la science du droit qu'il avait paru dédaigner jusque-là.

M. Clerc parvint bientôt, et malgré les vissicitudes de la révolution, au premier rang des jurisconsultes. Homme supérieur aux événements, il prêta courageusement l'appui de sa parole soit comme défenseur, soit comme membre de l'administration départementale, à des nobles, à des prêtres que la fureur des partis poursuivait impitoyablement.

Le cabinet de M. Clerc était une école où il enseignait non-seulement la pratique des affaires, mais encore ces sentiments élevés, généreux, cette droiture, cette loyauté exquise que la religion seule peut inspirer et soutenir.

En 1811, lors de l'organisation des cours impériales, M. Clerc fixa tout naturellement les regards du pouvoir et il fut nommé premier avocat-général. Il eut dans ces hautes fonctions l'occasion de développer toutes les ressources de son esprit et de son cœur.

Elu en 1815, à la chambre des cent jours, il dut subir la conséquence des événements politiques; mais sa disgrace ne fut pas de longue durée, et le gouvernement lui rendit, en 1818, sa position de premier avocat-général. L'année suivante, il fut nommé membre du conseil général et peu de temps après, chevalier de la Légion-d'Honneur.

A la cour, au conseil général, il savait toujours éclairer des plus vives lumières les sujets qu'il traitait.

Après 18 ans de services plus qu'honorables, le gouvernement lui

confia les hautes et délicates fonctions de procureur-général. Mais la secousse révolutionnaire de 1830 lui fit perdre une position si légitimement acquise. Il se fit inscrire modestement alors sur le tableau des avocats qui apprécièrent cet honneur et l'élurent spontanément bâtonnier de l'ordre.

Les travaux littéraires de M. Clerc avaient, à juste titre, attiré l'attention de l'académie dont il était l'un des membres les plus zélés et les plus éminents. Histoire, jurisprudence, philosophie, rien n'était étranger à cet esprit supérieur. La vie de M. Clerc fut constamment partagée entre l'étude, le travail et l'accomplissement de ses devoirs.

Entouré du respect, de la vénération de tous, il mourut à Besançon, le 3 mars 1848. M. Clerc eut trois fils; il eut la douleur de perdre, à l'âge de 24 ans, l'un d'eux, M. Hyacinthe Clerc, qui se faisait remarquer par les plus brillantes qualités. M. Edouard Clerc, son fils aîné, aujourd'hui président à la Cour de Besançon, se distingue au même degré par ses vertus et son érudition, que son regrettable père dont il continue la vie au milieu de ses concitoyens. Un troisième fils de M. Clerc est inspecteur des domaines.

CLERC (Nicolas-Gabriel) naquit à Baume, le 6 octobre 1726.

Il étudia la médecine, et fut nommé premier médecin des armées, en 1757. Il se rendit en Russie, deux ans après, et fut attaché à la personne du général Razowmowski qui voulait le combler d'avantages pour qu'il renonçât à sa patrie.

Clerc refusa ces propositions et revint en France en 1762. Mais en 1769 il retourna en Russie avec le titre de premier médecin du grand duc et de directeur scolaire du corps des cadets.

Pendant le séjour qu'il y fit, il rassembla les matériaux d'une histoire de Russie, fit dresser des cartes, recueillit des manuscrits, des médailles, et revint en 1777 en France avec de précieuses collections.

En 1778, le roi le chargea de diriger les études d'une commission instituée pour la réforme des abus dans les hôpitaux militaires, et lui donna le titre d'inspecteur-général de ces hôpitaux. La révolution suspendit ses travaux et l'exposa à des disgraces. Il mourut en décembre 1798, à Versailles. Il avait obtenu le cordon de Saint-Michel, des lettres de noblesse, et une pension de 6000 francs

Clerc a publié une foule d'ouvrages de médecine, d'histoire et d'économie politique.

COMBETTE (Eléonor), né en 1804, à Ornans. Après avoir remporté les premiers prix à l'école secondaire de médecine de Besançon, il vint à Paris, en 1822, achever ses études.

Reçu bientôt interne provisoire dans les hôpitaux, il suivit la clinique des docteurs les plus en renom, et obtint en 1832, après de brillants succès, le grade de docteur.

En 1835, il concourut pour l'agrégation en médecine et traita avec un talent supérieur un sujet important en pratique, *l'emploi topique des médicaments irritants.* Dans un concours suivant, il se distingua par la solidité de son instruction, la justesse de ses vues autant que par l'élégance et la facilité de son élocution.

Il fut nommé médecin des hôpitaux.

Infatigable dans ses travaux, il disputa la place de professeur de pathologie interne à de nombreux e thabiles concurrents. Son corps épuisé de tant de fatigues, ne put résister davantage. Il s'éteignit en mars 1843, laissant après lui de vifs et unanimes regrets et une réputation bien établie de savoir.

Toute la faculté de médecine assista à ses obsèques, empressée de rendre à un homme dont elle appréciait le rare mérite un dernier et solennel hommage.

COQUELIN (Dom Jérôme), dernier abbé de Faverney, naquit à Besançon, le 21 juillet 1690, et entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'âge de 18 ans.

Il composa pour ses novices un cours complet de philosophie et de théologie. Il augmenta la bibliothèque de l'abbaye de Faverney et forma un nombreux médailler.

Il mourut le 1er septembre 1771. Il s'occupait de l'histoire de Franche-Comté ; il a laissé sur ce sujet quatre manuscrits.

Il fut l'un des premiers membres de l'académie de Besançon.

CORNETTE (Claude-Melchior), né à Besançon, en 1744. Il étudia la médecine à Paris et fit de grands progrès.

Il fut reçu en 1779 à l'académie des sciences. Au moment de la ré-

volution, il était le médecin des tantes du roi : il les suivit dans leur retraite et mourut à Rome, en mai 1794.

COUCHERY (Jean-Baptiste), né à Besançon, en 1767.

Ancien député au conseil des cinq-cents, attaché au service du cabinet de Louis XVIII, il fit preuve d'une grande énergie dans son opposition au régime révolutionnaire, et fut l'une des victimes de la journée du 18 fructidor.

Rentré en France, après le 18 Brumaire, il ne put se soumettre au despotisme qui pesait sur la France ; il s'expatria volontairement, et resta fidèle à la cause de la royauté.

Il accompagnait Louis XVIII à son retour en France. Ce monarque le récompensa de son zèle et de son dévouement, en lui accordant des titres de noblesse et la décoration de la Légion-d'Honneur.

Il mourut subitement à Paris, le 25 octobre 1814.

COURCHETET D'ESNANS (Luc), né à Besançon, le 24 juin 1695. Il fut reçu avocat et plaida avec succès. Il alla à Paris et obtint avec l'appui du garde-des-sceaux Chauvelin, une place dans la direction de la librairie, et après celle de censeur royal.

La reine le nomma intendant de sa maison.

C'était un savant modeste en même temps qu'un habile diplomate. Il fut nommé agent des villes Anséatiques à la cour de France. Plusieurs missions importantes lui furent confiées.

Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages historiques.

COURVOISIER (Jean-Joseph-Antoine), né à Besançon, en juin 1775. Son père, l'un des savants professeurs de droit à l'université de Besançon, dirigea ses études avec une sollicitude toute particuculière.

La révolution de 1789 dérangea ses vues. Il émigra avec son fils à peine âgé de 15 ans et fit admettre celui-ci dans un régiment de cavalerie sous les ordres du prince de Condé. Le jeune Courvoisier se distingua et obtint sur le champ d'honneur la croix de Saint-Louis. Il rentra en France sous le consulat et reprit à l'école du célèbre Proudhon ses études du droit qu'il acheva avec de brillants succès.

Lors de l'organisation des cours impériales, M. Courvoisier fut nommé deuxième avocat-général.

En 1816, il devint premier avocat-général et fut élu, la même année, député par le collége de Baume, qu'il avait présidé. Il se fit remarquer dans cette position, et Louis XVIII le nomma procureur général à la cour de Lyon, poste qu'il occupa en 1819. Les électeurs du Doubs lui ayant continué son mandat de député, la chambre le désigna pour sa présidence, mais il ne fut nommé que vice-président par le roi.

Après la dissolution de la chambre en 1824, il ne fut pas réélu et il se consacra entièrement à ses fonctions avec cette élévation de vues, cette sagacité extraordinaire dont il avait déjà donné tant de preuves.

En août 1829, le roi Charles X voulant composer un ministère de conciliation, le choisit pour être garde-des-sceaux. Prévoyant les orages que la politique suivie par le roi allait attirer sur sa tête, il fit de vains efforts pour l'éclairer, et donna sa démission.

Les événements de 1830 qu'il avait prévus ne tardèrent pas à éclater et le rendirent à la vie privée. Il vint chercher dans son pays natal un asile et la paix et demanda à occuper sa place au sein de l'académie de Besançon. Cette compagnie l'appela en 1833 au fauteuil de la présidence que déjà elle lui avait offert en 1816.

Entouré de l'estime et du respect de tous, malgré les divisions des partis, on le vit toujours plein de zèle pour les intérêts de ses concitoyens. Au conseil municipal de Baume, au conseil général du Doubs, partout il apporta un contingent de lumières que sa haute expérience rendait extrêmement précieux.

Atteint d'une phthisie laryngée, il voulut entreprendre, à la fin de l'été 1835, un voyage dans les Pyrénées pour profiter de la médication des eaux, mais son mal empira durant le voyage et il fut forcé de revenir sur ses pas. Il mourut à son passage à Lyon, le 10 septembre 1835.

Le nom de M. Courvoisier est fait pour honorer la France. Magistrat intègre, ministre irréprochable, citoyen dévoué sans réserve au bien public, sa vie n'a été qu'une longue succession d'actes éminemment vertueux.

L'un de ses fils, M. Paul Courvoisier, est chef d'escadron au 5e régiment de cuirassiers, et chevalier de la Légion-d'Honneur.

COURTOIS (Jacques), plus particulièrement connu sous le nom de *Bourguignon*, né en 1621 à Saint-Hippolyte. Son père lui donna les premiers principes de l'art de la peinture, et remarquant en lui de rares dispositions, il l'envoya en Italie. Il visita les écoles les plus célèbres de Milan, Venise, Bologne et de Rome. Il s'adonna plus spécialement à la peinture des batailles, et suivit les armées en campagne, pour mieux en observer les mouvements qu'il rendait avec une chaleur et une vérité remarquables. A la suite de chagrins domestiques, il entra dans la maison des jésuites, à Rome, à l'âge de 37 ans, et y mourut en 1676.

COURTOIS (Guillaume), frère du précédent, suivit son frère en Italie, et entra à l'école de Piétre-de-Cortone. Il a laissé plusieurs tableaux estimés, entre autre *Josué arrêtant le soleil*, qu'il composa pour le Pape Alexandre VII. Il mourut à Rome, en 1679.

COUTHAUD DE RAMBEY (Charles-François-Emmanuel), né à Besançon, le 29 novembre 1743.

Son père, substitut du procureur-général du parlement, le destina à la carrière militaire. Il fit, en qualité de cadet volontaire, les campagne de Hanovre, en 1761 et 1762.

En 1792, il prit du service, fut nommé capitaine dans la légion des Alpes et concourut avec ce corps à la conquête de la Savoie.

En 1793, il fut adjoint aux adjudants-généraux de l'armée d'Italie; la même année, il passa en Corse avec le grade d'adjudant-général. Cette île ayant été bloquée par les Anglais, Couthaud capitula et revint en France.

On l'envoya à l'armée du Nord; peu après, on le plaça avec le grade de chef de brigade à la tête de l'état-major de la 6e division de l'armée d'Italie. Il fut rappelé en France pour remplir un poste dans l'administration militaire.

Couthaud s'acquitta de ses nouveaux devoirs avec une intégrité parfaite, et se retira n'ayant d'autres ressources qu'une modique pension de retraite.

Homme d'esprit et de cœur, il était aimé de toutes les personnes qui le connaissaient. Il mourut à Paris, le 10 février 1835.

Son neveu (M. Couthaud), aidé et dirigé par ses bons soins, est un des ingénieurs géographes les plus distingués. Il est aujourd'hui chef d'escadron d'état-major, attaché au dépôt de la guerre.

COYER (Gabriel-François), né à Baume, en 1707.

Il entra dans l'ordre des jésuites et fut chargé de l'éducation du prince de Turenne. Il dut à la reconnaissance de son élève une heureuse aisance. Il mourut à Paris, le 18 juillet 1782.

Il a laissé plusieurs ouvrages de morale.

CUVIER (Georges-Léopold-Frédéric-Chrétien-Dagobert), baron, commandeur de le Légion-d'Honneur.

Il naquit le 23 août 1769, de parents pauvres. Sa mère le destinait, dès l'enfance, à l'état ecclésiastique protestant.

Il fit ses premières études au gymnase de Montbéliard; le manque de fortune de son père, simple officier, lui enlevait l'espoir d'arriver à l'académie de Tubingen, et, dans l'incertitude où il se trouvait, il était sur le point de céder au vœu de sa mère, lorsque le duc Charles de Wurtemberg vint à Montbéliard et s'intéressa au jeune savant auquel il fit attribuer, à l'académie Caroline de Stuttgard, une place exempte de toute rétribution.

Cuvier passa quatre ans dans cette académie, et il se fit remarquer par son jugement sûr et son précoce talent. Pressé de faire choix d'une carrière, afin de soulager ses parents, il accepta, en juillet 1788, un emploi de précepteur dans une famille de Normandie. C'est là que le génie du savant naturaliste se développa; la mer, qu'il avait à ses pieds, lui ouvrant ses trésors, il s'attacha à la connaissance des animaux marins. Le hasard le mit en rapport avec M. *Tessier*, membre de l'académie des sciences; celui-ci, étonné des travaux du jeune savant, lui fit obtenir, en 1795, une chaire de professeur à l'école centrale du Panthéon.

Encouragé par ce premier succès, Cuvier s'éleva bientôt dans la sphère brillante où il était appelé.

L'Institut national ayant été créé en 1796, la réputation de Cuvier

le fit appeler dans ce corps illustre, à l'âge de 27 ans : trois ans plus tard, il en fut nommé secrétaire.

C'est vers cette époque, en 1800, que le général Bonaparte, revenant d'Egypte, fut proclamé premier consul de la république française : avide de tous les genres de gloire, ce conquérant se fit nommer président de l'Institut de France ; il eut occasion de connaître Cuvier, et il sut bientôt apprécier le digne émule de Buffon. Cette même année, Aubenton mourut ; Cuvier lui succéda immédiatement dans l'enseignement de l'histoire naturelle philosophique.

L'éloge de ce célèbre professeur, que Cuvier lut à l'académie des sciences, pour remplir les devoirs de sa place de secrétaire, lui fit une nouvelle réputation, et ouvrit, d'une manière nouvelle pour lui, la carrière littéraire qu'il parcourut pendant trente années, avec de brillants succès.

Le premier consul ayant conçu l'idée d'établir, dans les principales villes de l'empire, des écoles centrales comprises dans le système universitaire, Cuvier reçut, en 1802, avec le titre d'inspecteur-général des études, l'invitation d'instituer les lycées à Marseille et à Bordeaux ; il s'acquitta de cette mission en homme éclairé et expérimenté.

Peu de temps après, il fut élu secrétaire perpétuel de la classe des sciences naturelles de l'Institut, et rédigea en cette qualité (1808), ce célèbre rapport historique *sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, où, d'une main savante, l'illustre professeur trace le chemin parcouru depuis cette époque, et la carrière brillante qui reste à parcourir.

Dans ce temps, fertile en créations d'institutions fondamentales, l'Université de France fut définitivement établie pour régir l'instruction publique ; Cuvier fut nommé l'un des conseillers de ce corps, et, en cette qualité, organisa (en 1809 et 1811) les académies universitaires dans les provinces italiennes conquises par les armées françaises. Les règlements qu'il fit à Turin, à Gênes, etc.; furent si sages et si appropriés aux besoins du pays, que la plupart des dispositions arrêtées par lui ont survécu à la chute de l'empire français. Il remplit une semblable mission en Hollande, avec un égal succès. Il fut encore envoyé à Rome en 1813 pour le même objet, et s'acquitta de cette

mission délicate de manière à mériter l'estime de toutes les classes d'habitants de cette capitale.

Les observations qu'il fit sur les hommes et sur les choses dans ces divers voyages, l'élevèrent à la connaissance de tous les éléments de la science de gouverner, et Napoléon l'appela au conseil d'état, en qualité de maître des requêtes.

La chute de l'empire, en 1814, les révolutions qui survinrent en 1815, bouleversèrent les institutions de l'Université; il fallut tout reconstruire. Une commission provisoire d'instruction publique fut créée, et Cuvier fut appelé dans son sein.

Quelque années après, en 1818, Cuvier fit un voyage en Angleterre, et il apprit, étant à Londres, qu'il était nommé membre de l'Académie française.

En 1819, il fut nommé président de la section de l'intérieur au conseil d'état, et reçut du roi Louis XVIII le titre de baron, pour prix de ses longs services.

En 1824, le conseiller d'état baron Cuvier fut chargé des cultes non catholiques.

A la révolution de juillet 1830, ses talents supérieurs le maintinrent dans les conseils, et en 1831 il fut appelé à la chambre des pairs.

A l'époque de ses brillants succès, il épousa une femme digne de sa constante affection; elle lui donna quatre enfants, qu'il eut la douleur de voir tous périr avant lui; il s'enfonça dès lors dans ses études favorites pour calmer ses peines profondes; mais cette douleur concentrée altéra en lui les sources de la vie.

Il continuait néanmoins ses savantes leçons avec son zèle accoutumé; on remarqua même qu'il reprit les cours de 1832 avec une activité plus constante, en laissant entrevoir le dessein de pénétrer dans les vues de la création. Sa leçon la plus brillante sur cet objet important, est la dernière que ses forces épuisées lui permirent de donner; c'était le 8 mai 1832; il ouvrait son cours de l'histoire des sciences naturelles, et jamais il n'avait parlé d'une manière aussi animée et aussi persuasive; ses élèves, en le quittant, se félicitaient de l'entendre à la prochaine leçon, et déjà les symptômes de la maladie qui devait trancher ses jours se manifestaient; ils ne devaient plus revoir l'illustre professeur. Atteint subitement d'une paralysie qui attaqua

d'abord le larinx, il vit sans effroi la vie s'éteindre successivement en lui, et, malgré les secours de l'art, il rendit l'esprit le 13 mai, après cinq jours de maladie, en regrettant, comme le célèbre Lavoisier, de quitter la vie avant d'avoir terminé plusieurs ouvrages auxquels il attachait une grande importance. Il était à peine âgé de 62 ans.

La mort de Cuvier est une perte immense; mais tout n'est pas perdu pour les sciences naturelles et les recherches géologiques; les belles et vastes conceptions de son génie guideront encore les savants dans la carrière des sciences, et ses systèmes sur les révolutions du globe, sur les variétés d'animaux fossiles qui l'ont habité avant le dernier cataclysme qui les a ensevelies dans les entrailles de la terre, seront toujours la lumière centrale autour de laquelle viendront rayonner les recherches philosophiques, les découvertes nouvelles, et toutes les opinions qu'elles feront naître.

Les ouvrages que Cuvier a laissés suffiraient pour illustrer plusieurs savants.

La ville de Montbéliard a fait ériger en l'honneur de ce grand citoyen une statue en bronze dont l'exécution a été confiée au célèbre David d'Angers.

L'inauguration de ce monument a eu lieu avec une solennité peu commune, le 23 août 1835.

CUVIER (Georges-Frédéric), frère du célèbre Cuvier, naquit à Montbéliard, le 28 juin 1773.

Ses parents, gênés par suite des événements de la révolution française, et ayant consacré leurs ressources à l'éducation de leur fils aîné, destinaient Frédéric à un art mécanique. Il choisit l'horlogerie; devenu ouvrier, il alla à Strasbourg où il se lia avec le docteur Duvernoy qui fut, plus tard, professeur au collége de France, et de cette intimité résulta pour le jeune Cuvier le goût des sciences naturelles. Son frère Georges, dont la réputation grandissait, l'appela auprès de lui à Paris, à la fin de 1797.

Son intelligence profonde se développa bientôt; il s'occupa de physique, de chimie; ses premiers travaux furent autant de succès. En 1803, il fut attaché à l'administration du muséum d'histoire naturelle et s'adonna dès lors entièrement à la zoologie. D'abord, inspecteur de l'académie de Paris, il fut élevé à l'inspection générale après la

révolution de juillet. Il succomba le 17 juillet 1838, à Strasbourg, où il se trouvait pour sa tournée.

Il était membre de l'académie des sciences de la société royale de Londres, de l'académie de Besançon, etc.; officier de la Légion-d'Honneur. Il a laissé beaucoup d'ouvrages.

DAGUET (Pierre-Antoine-Alexandre), né à Besançon, le 1er décembre 1707. Il entra dans l'ordre des jésuites, et se retira à Besançon après la suppression de cet ordre.

Sa vie fut entièrement consacrée à l'étude et aux devoirs de la religion.

Il a composé et publié quelques ouvrages de piété.

D'AUXIRON (Jean-Baptiste), né à Besançon, vers l'an 1680. Il étudia la médecine et la pratiqua, bien que son goût l'entraînait vers les sciences mathématiques.

On a de lui, Démonstration d'un secret utile à la marine; nouvelle manière de diriger la bombe.

Il mourut en 1760.

D'AUXIRON (Claude-François-Joseph), frère du précédent, né en 1676, fut avocat au parlement de Besançon. L'empereur d'Allemagne lui confia plusieurs missions importantes et le nomma conseiller aulique à Vienne, en récompense de ses services.

D'AUXIRON (Claude-François-Joseph), né à Besançon, en 1728, servit pendant quelque temps dans le régiment d'Austrasie; il revint dans sa famille, à la suite de quelques réformes opérées dans ce corps et se livra à l'étude des mathématiques. Il fut nommé capitaine d'artillerie, mais il donna sa démission pour pouvoir se livrer entièrement à ses goûts. On a de lui quelques ouvrages. Il mourut à Paris, en 1778.

D'AUXIRON (Pierre-Claude), frère du précédent, exerça la médecine et publia divers écrits en faveur de l'inoculation.

D'AUXIRON (Jean-Baptiste), né à Besançon, en 1736. Il fut professeur de droit français à l'université de cette ville. Il a publié quel-

ques ouvrages, entre autres un mémoire historique et critique sur la navigation du Doubs, puis un traité sur la mendicité que couronna l'académie de Chalons-sur-Marne. Il mourut à Besançon, en 1800.

DELAMARCHE (Olivier), né dans le bailliage de Saint-Laurent, fit ses études à Pontarlier et entra en qualité de page dans la maison du duc Philippe de Bourgogne, dont il devint l'un des gentilshommes. Peu de jours avant la bataille de Monthléry, en 1473, il fut armé chevalier : il prit part à la malheureuse guerre de Lorraine et fut fait prisonnier à la bataille de Nancy. Il paya sa rançon. Il fut envoyé en ambassade en France sous Philippe-le-Bel. Il mourut à Bruxelles, le 1er février 1501.

Ses mémoires sur la maison de Bourgogne et ses chroniques sont curieuses et lui ont fait un nom.

DEMESMAY (Etienne-François-Philippe), né à Pontarlier, le 24 avril 1772.

A l'âge de 25 ans il succéda à son père, comme notaire, et exerça pendant 30 ans ses fonctions avec autant de distinction que de probité et de délicatesse.

Son esprit élevé, son jugement sûr, la fermeté de son caractère le firent bientôt remarquer, et il fut appelé à prêter à la chose publique le concours de ses lumières et de son expérience des affaires.

Nommé membre du conseil d'arrondissement par décret du 22 février 1805, il siégea au sein de ce corps, en qualité de secrétaire, puis comme président, jusqu'en 1814.

De 1808 à 1812, il avait présidé le bureau de bienfaisance, et s'était montré animé d'un zèle véritable pour les intérêts du pauvre dont il était l'ami et le soutien.

Le 19 avril 1805, il avait été chargé des fonctions de maire et il les remplit jusqu'à 1815.

Dans ces difficiles et délicates fonctions, il fut toujours administrateur habile et dévoué, et sut maintenir l'ordre et le respect des lois tout en rendant justice à chacun.

Le 12 mai 1815, ses concitoyens l'envoyèrent à la chambre des représentants.

Le 17 du même mois, quand de nouveaux dangers menaçaient le

pays, on lui confiait le commandement de la 4e légion de la garde nationale du Doubs, parce que l'on savait que son courage et son patriotisme égalaient ses connaissances.

Du 7 novembre 1818 jusqu'à la révolution de 1830, on le vit au sein du conseil général du département, donner de nouvelles preuves de sa haute sagacité et de son dévouement aux intérêts publics.

Le gouvernement de 1830 sut apprécier un tel homme et il le nomma sous-préfet de l'arrondissement. Il ne quitta ce poste important qu'en 1839, alors que 35 années de services rendaient nécessaire un repos légitimement acquis.

Dans tout le cours de sa vie, cet homme de bien s'est consacré au bonheur, à la prospérité de son pays.

Il est mort le 8 juin 1853, à l'âge de 81 ans.

Il a eu deux fils, dont le nom est cher à plus d'un titre aux habitants: M. Jules Demesmay, qui lui succéda dans ses fonctions de sous-préfet, en 1839 et qui déploya, jusqu'au 2 décembre 1851, dans son administration, toutes les ressources d'un esprit et d'un cœur généreux;

M. Auguste Demesmay, député du Doubs, dont nous déplorons la mort prématurée.

DEMESMAY (Auguste), né à Pontarlier, le 10 février 1805.

Il fit ses études au collége de cette ville, et s'adonna ensuite avec passion à la littérature. Les sites pittoresques de nos montagnes inspirèrent sa poésie; parmi ses ouvrages, il faut citer particulièrement son volume de *Traditions populaires de Franche-Comté,* qu'il a enrichies de notes que l'on doit considérer comme une histoire abrégée de la province.

L'académie de Besançon lui ouvrit ses portes dès 1833: d'autres sociétés littéraires se disputèrent l'honneur de l'avoir pour correspondant.

En 1842, les suffrages de ses concitoyens l'envoyèrent à la chambre des députés en remplacement de M. Jouffroy. Son mandat fut renouvelé sept fois, et avec une majorité toujours croissante.

Dans sa carrière parlementaire, il défendit avec autant de persévérance que de talent et d'énergie la question de la réduction de l'impôt du sel, et il ne contribua pas peu à hâter le moment de cette réforme

dont le bénéfice est enfin garanti à nos populations agricoles.

Atteint d'une maladie organique, il succomba au milieu de sa famille et de ses amis désolés, le 12 octobre 1853.

Son testament offre une éclatante preuve des sentiments généreux qui animaient sa grande âme, en faveur des classes laborieuses ; il lègue 100 fr. à chacun des bureaux de bienfaisance des 27 cantons du département, 500 fr. à chacun des hospices des quatre chefs-lieux; et 100 fr. à ceux de Morteau et Ornans; enfin 100 fr. à la salle d'asile de Pontarlier.

DROZ (François-Nicolas-Eugène), né à Pontarlier, le 4 février 1735. Il annonça dès sa première jeunesse un goût décidé pour les études historiques. L'académie de Besançon, en quelque sorte naissante, s'empressa de s'attacher un sujet aussi recommandable.

Droz se destinait à la magistrature : il se distingua au barreau par de brillants succès.

Il était membre du parlement lorsque le ministre Bertin réclama sa coopération à la formation du dépôt des chartes établi à Paris. Cette circonstance lui fournit l'occasion de se mettre en relation avec les savants français et étrangers. Les événements de la révolution suspendirent ses travaux. Il mourut à Saint-Claude, le 13 octobre 1805.

Il était membre des académies de Dijon et d'Arras, secrétaire perpétuel de celle de Besançon. On a de lui plusieurs ouvrages, notamment l'histoire de Pontarlier et l'histoire du droit public, en Franche-Comté. Il a laissé un grand nombre de manuscrits.

DROZ (Joseph), né à Besançon, le 31 octobre 1773, d'une famille de magistrats et de jurisconsultes. Il avait reçu de ses pères, par héritage, la droiture de l'esprit, la douceur du cœur et une heureuse disposition au bien. Fils unique, il perdit sa mère de bonne heure ; son père surveilla son enfance et suivit ses études avec une sollicitude toute particulière.

Il se distingua au collége de Besançon. Envoyé à Paris, pour y faire des études administratives, il y arriva le 11 septembre 1792, le lendemain de la chute du trône. Il avait adopté avec une sage réserve les principes de la révolution; la guerre éclatait; le jeune Droz revint

à Besançon, s'engagea comme volontaire dans le bataillon du Doubs, et pour débuter, il fut nommé capitaine par ses camarades, puis attaché à l'état-major de l'armée du Rhin dans laquelle il servit pendant trois ans.

La carrière militaire ne pouvait convenir à cet homme de paix; quand les dangers de la patrie furent conjurés, il rentra dans ses foyers, et remplit à l'école centrale du Doubs la chaire d'éloquence qu'il garda jusqu'en 1802. Plus tard, et sans cesser de cultiver les lettres, il accepta un emploi auprès de M. Français de Nantes, directeur des droits réunis, qui lui accordait sa protection et son amitié. C'est dans ces fonctions cessées avec l'empire, que M. Droz écrivit ou conçut ses principaux ouvrages.

L'essai sur l'*Art d'être heureux* commença, vers 1806, sa réputation. Des idées élevées, une sérénité sincère, une douceur inaltérable, une composition savante et légère, firent le succès de ce livre. Les mêmes qualités de grâce et de justesse se retrouvent dans son ouvrage sur la philosophie morale, dans ses applications de la morale à la politique, et enfin dans son essai sur le beau. Son histoire du règne de Louis XVI qu'il ne mit au jour qu'en 1839, le montre historien plein de modération et de sagesse, citoyen dévoué à la patrie, homme de bien par dessus tout. Mais des idées plus hautes occupaient cette grande âme. Ses *pensées sur le christianisme*, les *aveux d'un philosophe chrétien* qui parurent en 1843 et en 1848, révèlent tout ce que la religion peut inspirer de grand et de généreux.

L'affaiblissement et le ralentissement graduel de la vie n'avaient rien ôté à la vivacité de ses affections et de son âme. Il s'éteignit sans douleur, le 11 novembre 1850, dans les bras des siens. Ce grand homme était membre de l'académie française et de l'académie des sciences morales et politiques. Des regrets profonds et unanimes ont entouré sa tombe.

DRUOT (Jean), le baron, né à Charnay, le 19 septembre 1769. Il parcourut glorieusement la carrière des armes. Enrôlé volontaire à Paris, le 2 septembre 1792, il fit la campagne de 1793, de l'an II à l'an VII à l'armée de l'Océan. Nommé en l'an II, sous-lieutenant, il obtint le 22 frimaire an VIII, le grade d'adjudant-major. On le vit en Italie, à la grande armée, en Prusse, en Espagne, participer sur

nos champs de batailles, aux affaires les plus vives. Promu, en 1808, chef de bataillon, puis major en 1811, il fut nommé colonel, par décret du 24 avril 1813.

Cet officier supérieur était d'un courage sans exemple aussi bien qu'un habile tacticien. Blessé dans diverses rencontres, il ne quitta jamais son poste, et donna des preuves d'un dévouement héroïque. Atteint d'un coup de feu à la poitrine, à Marengo, il ne se retira point malgré la gravité de sa blessure et continua à faire des prodiges de valeur.

L'empereur l'avait élevé à la dignité de baron, par décret du 14 septembre 1813, et l'avait nommé, dès 1807, officier de la Légion-d'Honneur.

Après la chute de l'empire, le colonel Druot vécut paisiblement dans la retraite.

D'un dévouement inaltérable à l'empereur, ennemi des priviléges, des faveurs, il fut inaccessible à toutes les promesses, à toutes les offres des gouvernements qui se succédèrent.

Au moment des événements de 1830, il s'empressa de mettre au service de ses concitoyens son épée et sa longue expérience.

Il seconda dans l'organisation de la garde nationale de notre ville le brave colonel Maire. D'abord lieutenant-colonel de la légion, il remplaça M. Maire, en juillet 1835, dans le commandement qu'il conserva jusqu'en 1843.

Il voulut alors jouir d'un repos absolu et se démit de ses honorables fonctions.

Pour prix de ses nouveaux services, le roi Louis-Philippe lui donna la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur.

Le colonel Druot était d'un tempérament très-robuste.

Malgré les fatigues de sa vie, il jouissait d'une santé excellente et parvint à une vieillesse exempte d'infirmités. Il est mort le 10 mars 1853, emportant les regrets de ses concitoyens qui avaient su apprécier ses qualités et ses vertus, et son rare patriotisme.

DUBOURG (Louis-Guillaume-Valentin), né à Saint-Domingue, mort sur le siége épiscopal de Besançon, le 12 décembre 1833.

Son père l'envoya de bonne heure en France où il fit de brillantes études. Il était chargé de la direction de la maison d'Issy, succursale

du séminaire Saint-Sulpice, quand la révolution le força de fuir.

Il se retira en Amérique où il développa toute l'ardeur de son zèle apostolique.

C'est lui qui fonda le collége de New-Yorck. Après la mort de l'évêque de la Louisianne, il fut chargé de l'administration de ce vaste diocèse et il fit preuve de tant de vertus et de connaissances, que le Souverain Pontife s'empressa de le nommer évêque des deux Louisiannes.

Revenu momentanément en Europe, il fonda à Lyon, en 1815, l'association de la propagation de la Foi.

Pendant sa carrière il répandit à pleines mains, sur la terre étrangère, les bienfaits de la religion et de la civilisation. Il fonda de pieuses institutions, créa trois diocèses, mais accablé de fatigues, il dut se résigner à s'éloigner de son troupeau et il revint à Paris en 1826.

Promu à l'évêché de Montauban et ensuite à l'archevêché de Besançon, son esprit élevé, son expérience consommée furent remarqués surtout dans son plan de réforme des études ecclésiastiques. Le diocèse de Besançon a trop peu connu ce digne et zélé serviteur de Dieu.

Miné par une maladie jugée incurable, il devait succomber. Sa mort douce et résignée a été le commencement d'une vie meilleure.

DUCHESNE (Vincent), religieux bénédictin, né dans le XVIIe siècle à Besançon. C'était un esprit inventif. Il découvrit un moyen de scier le marbre ; c'est sur ses plans qu'ont été construits le monastère de son ordre à Morey et l'abbaye Saint-Pierre à Châlons. Il possédait une méthode pour apprendre à écrire en trois heures ; il eut l'honneur de l'expliquer au roi Louis XV.

Duchesne n'était pas étranger aux études historiques. Il a laissé des mémoires sur la Franche-Comté.

DUCOMMUN DIT VÉRON (Jean-Pierre-Nicolas), né le 29 octobre 1688, à Montécheroux. Son père l'envoya à Montbéliard où il fit avec succès ses études classiques ; il se rendit ensuite à Tubingen et à Halle, en Saxe, pour compléter son instruction, dans les universités de ces villes.

Il publia divers ouvrages qui dénotent un esprit vif et léger.

Rappelé dans sa patrie en 1725 pour y remplir des fonctions pastorales, il fut nommé ministre de l'église protestante de Clairegoutte, puis transféré à celle d'Etupes où il mourut, le 24 mars 1745.

DUNAND (Joseph), né à Besançon, le 11 décembre 1719.

Il fut capucin et l'un des plus laborieux compilateurs que cet ordre ait produits. Il passa sa vie à recueillir sur l'histoire de Franche-Comté et de Bourgogne, des notes, des documents précieux qu'il communiqua aux savants, aux écrivains de ces deux provinces qui s'adressaient à lui.

La plus grande partie de ses collections fut dispersée ou détruite pendant la révolution; quelques ouvrages de lui se trouvent à la bibliothèque de Besançon. Il mourut en 1790. Il était membre de l'académie de Besançon, et de celle des curieux de la nature de Hesse-Cassel.

DUNOD (Pierre-Joseph), né à Moirans (Jura), passa une grande partie de sa vie à Besançon, où il mourut, en 1725. Il entra dans l'ordre des jésuites où il se fit remarquer par sa piété et son érudition.

Il se livra avec ardeur aux études historiques. Il publia sous le titre de *Découverte de la ville d'Antre, en Franche-Comté*, un ouvrage curieux dont les opinions furent contredites. Il mit au jour une carte de Franche-Comté établie suivant son système d'appréciation des données historiques.

DUNOD (Claude-François), frère du précédent, fut tué en 1682, au siége de Vienne, par les Turcs. Il est mentionné honorablement dans la relation de ce siége.

DUNOD DE CHARNAGE (François-Ignace), né le 30 octobre 1679, à Saint-Claude; il adopta la ville de Besançon pour sa patrie, et y fit ses premières études, sous la direction de son oncle, le jésuite Dunod.

Il suivit les cours de l'université, et se fit recevoir avocat au parlement; il se distingua dans cette carrière, et obtint au concours la chaire de professeur. Se trouvant en députation à Paris, il fut en relation avec le garde-des-sceaux qui l'engagea à écrire sur les coutumes de la province, tâche dont il s'acquitta avec distinction.

Il avait formé le projet de publier une histoire de la province ; après avoir recueilli de nombreux matériaux, il mit son travail au jour, en trois volumes qui parurent successivement en 1735, 1737 et 1740.

On a de lui aussi l'histoire de l'Eglise, ville et diocèse de Besançon. Il mourut à Besançon, en 1752.

DUNOD (François-Joseph), fils du précédent, avocat, fut maire de la cité de Besançon. Il mourut en 1765.

Il a laissé plusieurs manuscrits intéressants. Il était membre de l'académie de Besançon.

DUNOD (Antide) rendit de grands services à la maison d'Autriche, avant la conquête de Franche-Comté.

Il remplit diverses missions diplomatiques en Transylvanie, en Hongrie, et s'en acquitta avec distinction. Nommé à l'évêché de Weden, sur le Danube, il refusa cette haute dignité, et mourut à Prague, en 1696.

DUNOD DE CHARNAGE (Jean-Stanislas), baron d'Uzelle, né à Besançon, le 8 mai 1744.

Son père, conseiller au parlement, le dirigea de bonne heure vers l'étude. A l'âge de 22 ans, il fut admis à siéger dans ce corps illustre, et développa dans plusieurs circonstances les ressources d'un esprit cultivé et d'un jugement sûr.

Il s'appliqua avec suite, à l'étude de l'histoire de la Franche-Comté, et il se disposait à publier le fruit de ses recherches, quand la révolution vint le troubler et lui faire subir toutes ses vicissitudes. Jeté dans les prisons, il ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre.

Depuis lors, il reprit ses études favorites, et resta étranger aux événements politiques.

Sa santé gravement altérée par les souffrances qu'il avait endurées, ne put se raffermir. Il vécut longtemps cependant, mais privé de la vue et accablé d'infirmités qu'il supportait avec une pieuse résignation. Il mourut le 24 septembre 1833.

DUNOD DE CHARNAGE (Sophie-Edouard), son fils, naquit à Be-

sançon, le 5 mai 1783. Sa jeunesse s'écoula au milieu des événements de la révolution.

Il acheva ses études à Paris, et s'attacha au grand homme qui avait rendu à la France des jours de gloire et de prospérité.

Admis d'abord au nombre des auditeurs au conseil d'état, il fut à l'âge de 27 ans nommé intendant de la Carinthie. Après la campagne de 1812, les Autrichiens envahirent la Carinthie; Charnage se défendit avec vigueur et donna le temps au prince Eugène de venir à son secours.

Rentré en France, il fut témoin des grandes luttes qui précédèrent la chute de l'empire; il vécut à Paris dans la retraite, cultivant les lettres qu'il aimait.

Atteint subitement d'une maladie aiguë, il mourut le 1er avril 1826.

DUPINET (Antoine), sieur de Noroy, né dans le XVIe siècle, à Besançon ou à Baume. Il embrassa la réforme de Calvin et s'en montra l'un des plus ardents propagateurs. Il se retira d'abord à Lyon, puis à Paris où il mourut vers 1584.

Il publia divers ouvrages ; les épîtres de Guévare; l'histoire naturelle de Pline, traduite en français, etc.

DUTEMS (Jaen-François-Hugues), né à Reugney, le 6 août 1745. Il fit ses premières études à Besançon, et se rendit à Paris pour suivre les cours de théologie de la Sorbonne. Il avait terminé sa licence à l'âge de 23 ans ; il reçut presque aussitôt le bonnet de docteur.

Le prince de Rohan, archevêque de Bordeaux et de Cambrai, le nomma un de ses vicaires-généraux et lui conféra un canonicat de son église.

L'abbé Dutems était un savant distingué et profond. Il obtint en 1782 la chaire de morale et d'histoire au collége royal. Mais les événements de la révolution le privèrent de ces avantages.

Déporté comme prêtre non assermenté, il se retira en Italie.

Il revint en 1801 à Paris, où il se livra exclusivement à la littérature, et où il mourut pauvre, le 19 juillet 1811.

On a de lui divers ouvrages.

EBELMEN (Jacques-Joseph), né à Baume, le 10 juillet 1814.

Il annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions.

Admis, après de brillants examens, à l'école polytechnique, il ne tarda pas à donner à ses maîtres, la plus haute idée de son mérite. Il entra avec le quatrième rang, à l'école des mines, et fut envoyé dans la Haute-Saône, en qualité d'ingénieur. Appelé à Paris en 1840, il devint tout à la fois répétiteur de chimie à l'école polytechnique et professeur adjoint de docimasie à l'école des mines.

Dans cette position, il se fit remarquer par des travaux qui élevèrent au plus haut degré sa réputation de savant.

Appelé à seconder le digne M. Brongniart, dans la direction de la manufacture de Sèvres, il se signala par des découvertes, des procédés nouveaux, qui rehaussèrent la gloire de ce vieil établissement.

Il fut subitement atteint, le 30 mars 1852, d'une fièvre cérébrale et emporté à la fleur de l'âge, alors qu'un si bel avenir lui était réservé.

Son frère, Louis-Henri, né le 14 mai 1821, obtint dans la science du droit, de véritables succès, et était chef du parquet à Montbéliard, quand une mort prématurée vint le frapper dans la même année 1852, à l'âge de 31 ans. Il avait été formé aux conférences du vénérable M. Clerc, à la mémoire duquel nous avons consacré quelques lignes.

ELISÉE (Jean-François), célèbre prédicateur, naquit à Besançon, le 21 septembre 1726. Il fit ses études au collége des jésuites et se distingua par de rapides progrès. Ses maîtres, prévoyant son avenir, cherchèrent à l'attacher à leur ordre : il prit l'habit le 25 mars 1745. Pendant 6 ans, il fut chargé de l'instruction des novices.

Ses débuts dans la prédication ne furent pas brillants à raison de sa timidité naturelle et de la faiblesse de son organe. Pendant qu'il était dans une maison de son ordre à Paris, il prêchait dans quelques paroisses. On rapporte qu'un jour, Diderot, poussé par la curiosité, entra dans une église où prêchait Elisée ; au lieu d'un sermon médiocre qu'il attendait, il fut frappé de l'ordre, de la force et de la vigueur de celui d'Elisée, et il exalta partout son mérite. La réputation du modeste jésuite s'accrut dès ce moment, et il fut appelé à prêcher dans les chaires les plus illustres, même devant le roi.

L'excès de travail en même temps que la vie austère qu'il menait,

altérèrent sa santé. Il revenait dans sa famille pour prendre quelque repos, lorsqu'en passant à Dijon, il fut retenu pour prêcher la station du carême. Cette nouvelle fatigue le réduisit à la mort. Il se rendait en Suisse pour prendre des eaux, quand il fut accablé par le mal à Pontarlier où il succomba, le 11 juin 1783.

Les sermons de P. Elisée ont été publiés à Paris et traduits en Allemand et en Espagnol.

ESPIARD (Jean-François), fils de François-Bernard Espiard, de Dijon, naquit à Besançon, en 1695. Il fut chanoine de la Métropole de Besançon, conseiller-clerc au parlement, et prédicateur de la reine. Le recueil de ses sermons a été imprimé à Besançon, en 1776. Il mourut dans cette ville, en 1778.

ESPIARD (François-Ignace) de la Borde, frère du précédent, naquit à Besançon, en 1707.

Il embrassa l'état ecclésiastique : il fut grand-vicaire de l'évêque de Troye; puis conseiller-clerc au parlement de Dijon. Il mourut en cette ville, en 1777. Il publia en 1743 un ouvrage intitulé : Essai sur le génie et le caractère des nations.

FAU (Jean-Nicolas), né à Besançon, vers la fin du XVI[e] siècle.

Religienx minime, il fut provincial de son ordre, en Allemagne, en Castille et à Naples, où il mourut le 16 juillet 1635.

Il est l'auteur de divers ouvrages de piété, en vers latins.

FERRAND (Marie-Louis), né à Besançon, le 11 octobre 1753. Après avoir fait de bonnes études, il alla rejoindre son père, pharmacien en chef de l'armée de Rochambeau, et fit avec lui les campagnes d'Amérique. Rentré en France, il prit du service dans un régiment de dragons, et arriva bientôt au grade de chef d'escadron.

Devenu suspect aux révolutionnaires de 1793, il fut incarcéré et ne recouvra sa liberté qu'après la journée du 9 thermidor.

En 1795, il fut promu au grade de général et se distingua dans les armées de l'Ouest, des Ardennes et de Sambre-et-Meuse.

Designé pour l'expédition de Saint-Domingue, il remplaça le général en chef Leclerc, que la mort venait de frapper sur cette terre

inhospitalière, et il sut longtemps maintenir l'autorité et l'influence de la France.

Les représentants du gouvernement Espagnol suscitèrent des troubles parmi les colons, et les excitèrent à la révolte. Ferrand voulut comprimer les révoltés et les atteignit avec une petite troupe, à Palo-Hincado, le 7 novembre 1801 ; accablée par le nombre, cette troupe fut détruite, et Ferrand se fit sauter la tête, pour ne pas tomber au pouvoir d'un ennemi aussi injuste que féroce.

FÈVRE (Jean-François), né à Pontarlier.

Il obtint une chaire à l'université de Besançon, en 1711. Il a publié l'ouvrage intitulé *Opera medica*, en 1737.

Il mourut deux ans après.

FIANCÉ (Antoine), né à Fleurey, le 1er janvier 1552.

Il perdit son père de bonne heure; son oncle l'envoya à Paris, étudier les belles lettres et la philosophie. Il suivit les cours de la faculté de médecine de Montpellier, et obtint à Avignon le grade de docteur. Pendant la peste de 1580, il se dévoua au soulagement des malades et succomba victime de son zèle, le 27 mai 1581.

On a de lui la Platopadologie, satyre en vers.

FLAMAND (Jean), né en août 1597, à Montbéliard. Son père, Claude Flamand, originaire de Savoyeux, s'était fixé vers 1594 à Montbéliard. Il excellait dans l'architecture civile et militaire, et la régence l'appela à succéder, en 1610, à l'habile ingénieur Schickard. Il fortifia le faubourg de Montbéliard et ajouta de nouveaux ouvrages de défense à ceux existants.

Le jeune Flamand prit du service dans l'armée du prince Maurice de Nassau, et fut dirigé sur les Pays-Bas, où il obtint, dans la campagne de 1623, le brevet d'*ingénieur militaire* et de *castramétateur*.

De retour dans sa patrie, il déploya toute son habileté dans la réparation des ouvrages de défense des places de Montbéliard, Héricourt et Blamont; sur la fin de 1631, il fut appelé dans le duché de Wurtemberg, où il construisit des fortifications sur plusieurs points. Vers cette époque, il fut reçu, à titre gratuit, membre de la bourgeoisie de Montbéliard, *à la considération de son art et service rendu à la ville*, et mourut en 1634, victime d'un empoisonnement.

FLEURY (Jean-Baptiste), né à Besançon, en 1698. Il embrassa l'état ecclésiastique et obtint un canonicat à la collégiale de Sainte-Madeleine.

Il s'appliqua à l'histoire de la Franche-Comté et parvint à former des recueils précieux de pièces qu'il avait transcrites lui-même sur les originaux déposés dans les archives publiques.

On a de lui deux dissertations sur les usages de l'église de Besançon, et les almanachs historiques de Franche-Comté, de 1746 à 1753. Il mourut le 6 mai 1754.

FOURIER (François-Marie-Charles), né à Besançon, le 7 avril 1772. Son père, marchand de drap, lui fit faire ses études au collége. Il remporta souvent des succès sur ses condisciples : la sagacité de son esprit se fit bientôt jour.

On l'envoya à Lyon, dans une maison de commerce : il trouva dans sa position le moyen de satisfaire son goût pour les voyages.

Il revint à Besançon en 1793, et recueillit la succession de son père qui était considérable; mais qu'il perdit à Lyon, dans des spéculations que les événements du temps rendirent malheureuses.

Atteint par la réquisition, il servit 2 ans dans un régiment de chasseurs á cheval; puis il fut réformé et prit un emploi modeste dans une maison de commerce.

Il fut chargé, en avril 1799, de faire jeter à la mer une cargaison de riz que ses patrons avaient laissée pourrir dans les magasins de Marseille plutôt que de la vendre à un prix convenable dans un moment de disette. Cette circonstance frappa vivement le jeune économiste, et dès ce moment il s'appliqua à la recherche de combinaisons sociales qui lui semblaient devoir garantir contre tout abus. Il publia ses idées à Lyon, en 1808, dans un écrit intitulé *Théorie des quatre mouvements :* d'autres ouvrages suivirent celui-là.

Il ne cessa d'habiter Paris depuis 1829; il mourut subitement le 10 octobre 1837.

FRAICHOT (Casimir), bénédictin, né vers 1640, à Morteau. Il fit profession de la vie religieuse à l'abbaye de Saint-Vincent, à Besançon.

Lors de la conquête de la province, il passa en Italie où il trouva un asile dans les couvents de son ordre. Il revint après la paix dans

sa patrie, et mourut à l'abbaye de Luxeuil, en 1720. Ses ouvrages ont été sans doute dispersés.

FRÈRE DE VILLEFRANCON (Paul-Ambroise), comte, né à Besançon, le 20 juin 1754. Il se destina de bonne heure au sacerdoce, et termina ses études ecclésiastiques dans la maison de Saint-Sulpice, à Paris. Il fut reçu docteur en Sorbonne après un concours qui mit en relief ses connaissances solides et son esprit judicieux, et il revint dans sa famille; Mgr. de Durfort, archevêque de Besançon, le nomma vicaire-général, bien qu'il eut à peine 24 ans. Ce pieux prélat ne s'était pas trompé dans son choix que justifiait le mérite reconnu du jeune abbé.

Pendant la révolution, M. de Villefrancon s'exila et alla rejoindre sur la terre étrangère l'archevêque de Besançon dont il reçut bientôt le dernier soupir.

Quand des jours meilleurs arrivèrent, M. de Villefrancon rentra à Besançon et vécut dans la retraite, s'occupant de l'étude des lettres et des lois canoniques. Il refusa l'évêché de Saint-Flour, que le gouvernement de l'empereur lui offrait.

En 1821, Mgr. de Pressigny, archevêque de Besançon, se l'attacha à titre de coadjuteur, et après la mort de ce prélat, en mai 1823, il monta sur le siége épiscopal.

Mgr. de Villefrancon sut imprimer à l'administration du diocèse une marche active, et ne négligea rien de ce qui touchait aux intérêts de la religion.

Le roi voulant lui donner des témoignages de sa haute satisfaction, lui conféra le titre de comte, et le nomma membre de la chambre des pairs, puis du conseil d'état.

Il succomba à une attaque réitérée d'apoplexie, le 27 mars 1828. mort excita dans tout le diocèse les plus vifs regrets.

Mgr. de Villefrancon était le pasteur dévoué et fidèle. Sa vie ne fut qu'une longue succession d'œuvres éminemment pieuses et charitables.

GAGELIN (François-Isidore), prêtre missionnaire, né à Montpereux, le 10 mai 1799. Le curé du village prit soin de son éducation. Il le plaça au collége de Pontarlier, puis au petit séminaire de Nozeroy, et de là au grand séminaire de Besançon.

Entraîné par une vocation spéciale, il entra en 1819 au séminaire des missions étrangères, et en décembre 1820 il partit, avec deux autres ecclésiastiques, pour la Cochinchine et le Tong-King.

Notre zélé missionnaire fut exposé à de violentes persécutions, et il subit le martyre le 17 octobre 1833.

Un capitaine de la garde du roi, qui s'était converti à la foi chrétienne, éprouva le même sort.

GARNIER (Antoine), né à Besançon, vers 1520.

Il embrassa l'état ecclésiastique et fut attaché en qualité de secrétaire, au cardinal de Grandvelle. Celui-ci le recommanda à l'empereur Charles-Quint qui le prit à son service. Plus tard, il obtint un canonicat à la cathédrale d'Arras, et mourut en cette ville, le 26 juin 1578.

GAUTHIER (François), né à Marnay, exerça l'état d'imprimeur à Besançon.

Il est l'auteur des Noëls en patos de Besançon. On trouve dans cet ouvrage, simple et naïf en apparence, des traits piquants, des descriptions originales.

Il mourut en 1730.

Il y a eu un grand nombre d'éditions de ses Noëls. Celle de 1751 passe pour la meilleure.

GENISSET (François-Joseph), né à Mont-sous-Vaudrey, en 1769.

Il entra de bonne heure au collége des jésuites de Dole et fit de rapides progrès. Son goût pour la littérature ancienne se révéla dès le début de ses études.

Il fut attaché en qualité de professeur à l'école centrale du Jura; lors de l'organisation des lycées, il fut chargé d'enseigner les humanités dans celui de Besançon.

C'est alors qu'il s'associa aux membres de l'ancienne académie des sciences pour reconstituer l'académie des sciences et belles lettres, telle que nous la voyons aujourd'hui.

Après la mort du savant M. Béchet père, il fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de cette académie qu'il conserva jusqu'à sa mort et dont il s'acquitta avec une rare distinction.

M. Genisset, après 9 ans de professorat au collége de Besançon,

fut élevé à la chaire de littérature latine de la faculté. En 1834, il remplaça M. l'abbé Astier comme doyen de cette faculté.

Homme de cœur et d'esprit, M. Genisset était entouré de l'estime et de l'affection des savants et des personnes qui le connaissaient. Il succomba à une affection de la moelle épinière, le 21 juillet 1837.

GIROD DE CHANTRANS (Justin), né le 26 septembre 1750, à Besançon, d'une famille noble de la province.

Après avoir terminé ses études, d'une manière brillante, il entra fort jeune dans l'arme du génie, et fut envoyé dans les Antilles où il passa plusieurs années, consacrant ses loisirs à recueillir des minéraux, des plantes et des insectes. De retour en France, il resta au service jusqu'en 1790; et à cette époque, il prit une retraite prématurée, à raison de la faiblesse de sa santé. Il se consacra dès lors entièrement à l'histoire naturelle.

Chéri à raison de sa bienfaisance, respecté pour ses talents, il traversa, sans être inquiété, les mauvais jours de la révolution et de la terreur. Plus tard il concourut à fonder la société d'agriculture du Doubs dont il fut toujours la gloire et l'ornement.

Nommé en 1802, membre du corps législatif, il cessa d'en faire partie en 1809, préférant le calme de la vie privée aux agitations et aux fatigues des fonctions publiques.

L'âge n'avait affaibli ni ses facultés, ni son goût pour l'étude.

Il fut constamment en relation avec les académies et les sociétés savantes dont il était un zélé correspondant.

Il mourut à Besançon, le 1er avril 1841, à l'âge de 91 ans.

On lui doit un grand nombre de mémoires et d'ouvrages. Nous citerons surtout son essai sur *la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département* (1810, 2 vol. in-8°) qui l'a placé au premier rang des naturalistes.

M. Girod de Chantrans était chevalier de Saint-Louis, et l'un des premiers membres de la Légion-d'Honneur.

C'était l'homme de bien par excellence, le modèle accompli de toutes les vertus.

GLORIOT (Charles-Joseph), né en 1768, à Pontarlier. Il achevait ses études théologiques au séminaire de Besançon lorsque cet établissement fut fermé. Obligé de fuir, il se retira à Fribourg où il fut or-

donné prêtre en 1793. Il se consacra à la prédication de l'Evangile, et il entra l'année suivante, dans la congrégation du Sacré-Cœur, à Augsbourg. Forcé de se retirer devant les armées françaises, il parcourut l'Allemagne, se dévouant au soulagement des soldats que la guerre et les maladies entassaient dans les hôpitaux.

Le gouvernement ayant permis la rentrée des exilés, Gloriot reprit le chemin de la France. Il prêcha à Paris, puis à Lyon où il obtint de grands succès; de là il vint à Besançon où il concourut au rétablissement du séminaire dont il partagea momentanément la direction, avec quelques uns de ses compagnons d'études.

Nommé après la restauration directeur du séminaire de Soissons, il se démit de cette place, pour reprendre l'œuvre des missions qu'il poursuivit avec un zèle vraiment apostolique. Affaibli par l'âge, il vint habiter la maison du noviciat, à Avignon, où il mourut le 18 février 1844.

GODY (Dom Simplicien), né à Ornans au commencement du XVIIe siècle; il prit en 1618 l'habit religieux à l'abbaye Saint-Vincent, à Besançon, et fut chargé d'enseigner les belles-lettres aux novices.

Il fut successivement envoyé à la congrégation de Saint-Vannes, à celle de Cluni, et à Paris où il professa la philosophie. De retour dans sa province, on le plaça à la tête du collége Saint-Jérôme à Dole et il fit tous ses efforts pour relever le goût des bonnes études. En 1659, il fut élu prieur de Cluni; mais il ne conserva que transitoirement cette charge et il revint à Besançon, où il mourut le 13 août 1662. On a de lui divers ouvrages.

GOUDIMEL (Claude), célèbre musicien, né à Besançon vers 1520. Il embrassa la réforme; il composa le chant des psaumes de Bèze et de Marot.

Il était à Lyon au moment de la funeste journée du 23 août 1572. Il fut précipité dans le Rhône par des gens du peuple.

On a de lui quelques ouvrages. La littérature ne lui était point étrangère.

GRANDFONTAINE (Réné-Philippe-Louis Binétruy de), né à Besançon, le 26 août 1723. Il annonça de bonne heure les meilleures

dispositions pour les lettres. Destiné au barreau, il débuta très-jeune encore, et obtint des succès. Il fut appelé à remplir les fonctions honorables de premier magistrat de la cité, et il s'appliqua à se rendre utile à ses concitoyens.

Nommé conseiller à la cour des aides, il alla habiter Paris où il resta jusqu'en 1789. Effrayé par le mouvement révolutionnaire, il revint au sein de sa famille, mais il ne fut point à l'abri de la fureur des partis, et jeté dans les prisons il ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Il mourut à Besançon, le 2 décembre 1795.

Il était membre de l'académie depuis sa fondation.

Il composa plusieurs ouvrages pour cette compagnie, entre autres quelques dissertations sur divers points de l'histoire de Franche-Comté.

GRANDVELLE DE PERRENOT (Nicolas), chancelier de l'empereur Charles-Quint, naquit à Ornans, en 1486. Son père, Jean Perrenot, remplissait la charge de juge châtelain à Ornans, et sa famille était alliée à plusieurs maisons nobles de Bourgogne. Il fit ses études à l'université de Dole. Il eut pour professeur de droit le savant *Mercurin Arborio de Gattinara,* qui sut apprécier les brillantes dispositions de son élève. Après avoir reçu le doctorat, Grandvelle exerça la profession d'avocat général, près le bailliage d'Ornans. En 1518, il fut nommé conseiller au parlement de Dole, et l'année suivante, maître des requêtes de l'hôtel de l'empereur. Il fut député en 1521, à la conférence de Calais, et dans cette mission, il déploya tant d'habileté que l'empereur lui accorda dès ce moment toute sa confiance.

Il fut envoyé en France, pendant la détention du roi, François Ier, pour sonder les dispositions de la régente, mais il fut arrêté contre le droit des gens, et ne recouvra sa liberté que lorsque le monarque rentra dans ses états.

En 1530, il succéda au chancelier *Gattinara*, et fut envoyé, deux ans après, en Saxe, pour déterminer le duc régnant à entrer dans la communion romaine. Il ne réussit pas dans ses efforts, mais l'empereur n'en resta pas moins convaincu qu'il avait agi en homme d'état consommé.

Il présida, en 1540, les diètes de Worms et de Ratisbonne, et assista, en 1545, à l'ouverture du concile de Trente, où il prononça

une harangue éloquente. Il était parvenu à suspendre les troubles religieux en Allemagne, et il cherchait à rapprocher les partis, lorsqu'il mourut pendant la tenue de la diète, à Augsbourg, le 15 août 1550, à l'âge de 64 ans.

Charles-Quint écrivait à cette occasion à son fils Philippe II : *Mon fils, je suis extrêmement touché de la mort de Grandvelle, car nous avons perdu, vous et moi, un bon lit de repos.*

Son corps fut transporté à Besançon, où il fut inhumé dans l'une des chapelles de l'église des Grands-Carmes. Son tombeau était décoré d'une épitaphe qu'on attribuait à l'historien de Thou. Ce monument a été élevé pendant les troubles révolutionnaires.

Grandvelle fonda à Besançon un collége pour l'enseignement de la théologie et des belles-lettres. Il occupait l'emplacement des magasins de M. Détrey.

Il fit bâtir le magnifique palais que nous admirons encore de nos jours, et qui a conservé le nom de *palais Grandvelle*. Cet édifice fut vendu comme domaine national; il est actuellement entre les mains de MM. Détrey, qui ont eu l'excellent esprit de ne rien toucher à aucune de ses dispositions architecturales.

Le chancelier réunit dans ce palais une collection de tableaux, que l'on considéra comme la plus précieuse de son temps.

Il eut de son mariage, avec *Nicole Bonvalot,* sœur de *François Bonvalot,* ambassadeur d'Espagne en France, onze enfants, dont cinq fils qui tous ont occupé de hautes fonctions ou possédé de riches bénéfices.

GRANDVELLE DE PERRENOT (Antoine), l'un des plus habiles politiques du XVI[e] siècle, naquit le 30 août 1517.

Il fit ses études à l'université de Padoue; ses succès fixèrent l'attention de *Bembo,* retiré dans cette ville. Le travail excessif auquel il se livrait, altéra gravement sa santé, et son père fut obligé de le rappeler auprès de lui. Il lui fit suivre un cours de théologie à Louvain, et l'initia ensuite aux affaires du gouvernement.

A l'âge de 20 ans, Grandvelle parlait, avec une égale facilité, sept langues différentes. Il était doué d'un esprit ardent, d'une vive pénétration et d'une patience infatigable; à toutes ces qualités il joignait un extérieur agréable et qui prévenait en sa faveur.

Témoin de l'élévation rapide de son père, il sentit se développer en lui les sentiments d'ambition dont il était animé.

Il fut bientôt investi d'un canonicat au chapitre de Liége, et à peine âgé de 23 ans, il fut nommé évêque d'Arras.

C'est en cette qualité qu'il assista aux diètes de Worms et de Ratisbonne, et au concile de Trente, où il prononça un discours dans lequel il chercha à intéresser la chrétienté dans une guerre contre la France. Les premiers succès de François Ier rompirent les conférences des pères du concile, et Grandvelle retourna dans les Pays-Bas.

Le traité de Crespy, signé en 1544, permit à Charles-Quint de rallier ses forces contre les prostestants d'Allemagne; il remporta sur eux une victoire à Muhlberg, et ceux-ci se hâtèrent de demander la paix. Grandvelle fut chargé d'en rédiger les conditions: à la suite des négociations, le landgrave de Hesse fut retenu prisonnier, bien qu'on lui eût promis de ne pas attenter à sa liberté. A la même époque, Grandvelle fit enlever Constance aux protestants, par surprise.

Il succéda, en 1550, à son père, dans le poste éminent de conseiller d'état, et eut la garde des sceaux de l'empire.

Deux ans après, les alliés, encouragés par une première victoire, marchèrent en force sur Inspruck, et furent au moment de s'emparer de l'empereur Charles-Quint. Ce monarque n'échappa qu'à la faveur de la nuit; Grandvelle armé de toutes pièces, la lance au poing, se tint constamment aux côtés de son maître, prêt à combattre les obstacles qui se seraient opposés à sa fuite.

Le traité de Passau, conclu quelques mois après cet événement, sauva l'Allemagne et démontra l'extrême habileté de Grandvelle.

Il négocia en 1553 le mariage de don Philippe, avec Marie d'Angleterre. Des calculs de haute politique étaient basés sur cette union; mais Marie mourut sans enfants, et toutes les espérances s'évanouirent. Philippe II, témoin du zèle que Grandvelle avait à le servir, lui accorda dès lors toute sa confiance. Il le chargea de répondre à la harangue prononcée par Charles-Quint, le jour de son abdication, en présence des états de Flandre, et il s'acquitta de cette honorable mission avec un plein succès.

Philippe II, voulant affermir son autorité dans les Pays-Bas, résolut d'y séjourner quelque temps; Grandvelle l'accompagna.

Le traité de Vaucelles était conclu, mais il ne devait durer qu'autant qu'il donnerait à chaque parti le temps de réparer ses pertes et de tenir la campagne. Henri II le rompit le premier. Grandvelle conseilla d'agir immédiatement avec vigueur; ses conseils furent suivis, et des succès couronnèrent les premiers mouvements des troupes espagnoles. La paix négociée de nouveau par Grandvelle, fut signée en 1559, à Cateau-Cambresis, et Philippe se disposa à rentrer en Espagne. Il laissa le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, et lui donna Grandvelle pour premier ministre. Les grands voyaient avec peine l'autorité entre les mains d'une emme, et n'étaient pas moins mécontents de voir les affaires dirigées par Grandvelle, qu'ils considéraient comme étranger aux intérêts du pays. Leurs murmures éclatèrent en présence du roi qui n'en tint aucun compte. Le monarque alla plus loin; il leur demanda une somme d'argent pour solder les troupes espagnoles.

Les états accordèrent la somme réclamée, mais ils mirent à leur consentement des conditions que Philippe n'accepta qu'à regret, et qui le déterminèrent à hâter son départ. Grandvelle demeura seul, avec 4,000 hommes environ de troupes régulières, en face d'une population indocile et en but aux intrigues d'une faction puissante qui cherchait à abaisser le ministre dans l'esprit de la gouvernante.

On le signalait aux protestants comme un persécuteur farouche. On lui reprochait la création de nouveaux évêchés; enfin, on le signalait à Philippe comme un ministre dont la faiblesse encourageait l'hérésie; mais le roi, sûr de la fidélité et de l'habileté de son ministre, répondit à toutes ces déclamations, en le nommant à l'archevêché de Malines.

Bientôt après, il reçut le chapeau de cardinal. Cette nouvelle et brillante distinction augmenta le nombre et la haine de ses ennemis. Le prince d'Orange, qui était le chef du parti des mécontents, résolut de perdre le cardinal. Marguerite, gagnée par les intrigues des grands, demanda le rappel du cardinal; Philippe résista d'abord, mais il finit par céder, et ordonna au cardinal de se rendre en Franche-Comté (1564).

Le duc d'Albe, célèbre par la férocité de son caractère, fut appelé à succéder au cardinal dont la retraite ne tarda pas à être regrettée.

De retour dans sa patrie, Grandvelle se livra à la culture des lettres; il passa cinq années au milieu des savants.

Le roi l'envoya en 1570 à Rome, pour négocier un traité avec le pape et les Vénitiens contre les Turcs; mais les lenteurs de Philippe rendirent nuls les effets de la coalition.

Maîtres de l'île de Chypre, les Turcs menaçaient le royaume de Naples d'une invasion, lorsque Grandvelle en fut nommé vice-roi. Par la haute habileté de son administration, les choses changèrent bientôt de face dans ce pays si longtemps malheureux; il s'occupa de mettre les côtes à l'abri des insultes des corsaires, puis il assura, par de sages règlements, la tranquillité intérieure; il forma des milices nationales dont il sut tirer le meilleur parti; il proscrivit le jeu et l'usure, mit un frein au trafic honteux des bénéfices, et fit renaître partout l'ordre et l'abondance. Rappelé à Madrid, en 1575, le roi lui conféra le titre de président du conseil suprême d'Italie et de Castille; il rendit de nouveaux services à l'occasion de la réunion du Portugal à l'Espagne; il conclut le mariage de l'infante Catherine avec le duc de Savoie, alliance qui fut regardée comme un chef-d'œuvre politique, par les résultats qu'elle devait avoir.

En 1584, Grandvelle fut élu archevêque de Besançon par le chapitre; touché de cette marque d'affection, il se démit de l'archevêché de Malines, et sollicita vainement la permission de finir ses jours au milieu de ses compatriotes. Atteint d'une phthisie pulmonaire, il mourut à Madrid, le 21 septembre 1586, à l'âge de 69 ans. Ses restes furent transférés à Besançon, et inhumés dans le tombeau de son père, dans l'église des Grands-Carmes.

Grandvelle avait toutes les qualités qui conviennent à un homme d'état. Doué d'un esprit juste et élevé, il était ferme dans ses résolutions, et constant dans ses projets.

Il aimait les lettres, et protégeait les savants. Il soutint par ses largesses, l'imprimerie de *Plantin,* à Anvers, et fit presque tous les frais de la bible Polyglotte, sortie des presses de cet artiste célèbre. Il agrandit les bâtiments du collége de Besançon, fondé par son père, et attacha à l'enseignement des professeurs renommés. Il enrichit la galerie de tableaux de son père des ouvrages des grands maîtres, et forma une collection précieuse de livres et de manuscrits.

Une partie de cette collection acquise de ses héritiers par l'abbé

Boisot, forme aujourd'hui le fond le plus riche de la bibliothèque publique de Besançon. Ses lettres, mémoires et papiers d'état, réunis en vol. in-f°, renferment des documents très-précieux.

Les restes de ce grand homme n'ont pas été respectés par les agitateurs de 1793. Son tombeau fut violé, et l'on vit son cercueil de plomb et la pierre qui le couvrait, servir d'abreuvoir.

GRAPPIN (Pierre-Philippe), doyen du chapitre métropolitain de Besançon, était né le 1er février 1737, à Ainvelle.

Son goût pour l'étude et la solitude le détermina à entrer à l'abbaye de Luxeuil où il fut chargé de l'enseignement des novices; plus tard, il fut placé à la tête du collége que les bénédictins avaient à Saint-Ferjeux et ce fut pour ses élèves qu'il composa son histoire abrégée du comté de Bourgogne. Il remporta plusieurs fois la victoire dans les luttes littéraires de l'académie de Besançon et fut bientôt appelé à prendre rang parmi les membres de cette compagnie. Son *Origine de la main-morte,* son *Histoire des abbayes de Faverney et Luxeuil,* ses *Recherches sur les monnaies, poids et mesures du comté de Bourgogne,* ses *Mémoires sur les guerres du* XVIe *siècle* lui avaient fait un nom, et M. Bertin, ministre sous Louis XVI, chercha à l'attirer à Paris avec M. Perreciot et Droz, pour le catalogue des chartes et diplômes; mais le modeste Grappin préféra la retraite. Les événements de 1792 le forcèrent à s'expatrier et il ne rentra à Besançon qu'à l'époque du concordat. L'académie dont il avait été l'illustration se l'attacha comme secrétaire perpétuel, et dans cette nouvelle position, il se montra constamment plein de zèle et de dévouement pour tout ce qui touchait aux intérêts de la compagnie.

Jusqu'au dernier moment il ne se relâcha point de ses habitudes laborieuses, relisant les auteurs anciens, consultant les ouvrages modernes. Il mourut le 20 novembre 1833, à l'âge de 96 ans et 9 mois, sans que rien n'annonçât sa fin. Il a légué à la bibliothèque de la ville des manuscrits précieux.

GREINER, né à Besançon, en 1773. En 1789, il s'enrôla dans le régiment d'artillerie de Metz, qui était alors en garnison à Besançon.

Le jeune Greiner resta près de trois ans dans ce régiment, et passa dans une compagnie d'artillerie à cheval que l'on formait pour un

essai d'artillerie légère. A la fin de 1792, il était maréchal-des-logis dans le 1er régiment de cette arme.

Il fit les campagnes du Rhin, se signala par son courage, et fut nommé lieutenant en septembre 1795. Il prit part à la campagne d'Egypte; il se fit remarquer dans cette campagne et obtint du général en chef Bonaparte le grade de capitaine d'artillerie des guides.

Après le 18 brumaire, il fut nommé adjudant-major de la garde consulaire.

Il se distingua à Marengo; sa belle conduite lui valut le grade de chef d'escadron : il entra en cette qualité dans la garde impériale et fit les campagnes d'Allemagne. A Wagram, un boulet de canon lui emporta le bras droit. L'empereur le nomma colonel, baron de l'empire et commandeur de la Légion-d'Honneur; il lui confia en 1810 le commandement de l'école polytechnique, poste qu'il occupa jusqu'à la restauration.

Après 1830, il fut appelé au commandement de l'artillerie de Vincennes. Retiré à Versailles, il mourut au milieu de ses amis, à la suite d'une maladie aiguë.

GRESLY (Gabriel), peintre, né au commencement du XVIIIe siècle, à l'Isle, d'une famille originaire de Soleure.

Il annonça de très-bonne heure des dispositions toutes particulières pour le dessin. A peine enfant, il traçait avec un charbon des scènes pleines de vérité. Un peintre médiocre, frappé de tant de verve, lui enseigna son art. Gresly, doué d'une vive imagination, rendait avec une vérité frappante, les objets qui l'entouraient.

Il se rendit à Paris et trouva appui et protection chez le comte de Caylus. Le séjour de Paris ne convenant point à ses goûts, il revint à Besançon, où il mourut en 1756, dans un âge peu avancé.

Les tableaux de Gresly sont nombreux; ils reproduisent surtout des scènes communes ou grotesques de la vie.

Il a laissé des copies admirables de perfection de tableaux de grands maîtres.

GUILLAUME (Jean-Baptiste), né à Besançon, en 1728.

Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des anciennes chartes et s'acquitta avec un zèle remarquable de la tâche qui lui avait été con-

fiée pour l'établissement de l'inventaire des archives de l'officialité. Il fut pourvu en récompense d'un bénéfice, et il embrassa l'état ecclésiastique.

Il se rendit à Paris où le comte de Saint-Florentin se l'attacha comme archiviste. Il obtint encore d'autres emplois lucratifs qu'il perdit à l'époque de la révolution. Il se retira dans les environs de Dijon, où il mourut en 1796. Il était membre de l'académie de Besançon.

On a de lui l'histoire des sires de Salins, et des dissertations curieuses.

GUILLEMIN (Bernard), né au Russey, au commencement du XVIII[e] siècle. Son père, ayant éprouvé un revers de fortune, l'envoya à Rome près de l'un de ses oncles qui lui fit faire ses cours de philosophie et de théologie et l'engagea à embrasser la vie monastique. Guillemin suivit ce conseil; il entra dans la Congrégation des écoles pies et ne tarda point à fixer sur lui l'attention de ses supérieurs. Sa réputation s'étendit au dehors; les sociétés littéraires de Rome le recherchèrent.

Le pape Benoît XIV l'honora de ses bontés; Clément XIII lui conféra la charge de grand pénitencier. Il mourut à Rome, en 1775. On a de lui divers ouvrages.

GUY DE BOURGOGNE, l'un des plus grands papes du moyen âge, sous le nom de *Calixte* II, a reçu le jour à Quingey.

Il était fils de Guillaume-le-Grand, comte de Bourgogne, et d'Etiennette de Vienne. Il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions; on croit que sa première éducation fut confiée aux religieux du cloître de Saint-Etienne de Besançon. Elevé au sacerdoce, il fut d'abord chanoine de la cathédrale de Besançon, puis chambrier de l'archevêché, archevêque de Vienne, et enfin, nommé pape d'une voix unanime, par les cardinaux qui avaient suivi Gélase II, obligé de se réfugier en France, où il mourut.

L'élection du nouveau pape fut accueillie à Rome avec enthousiasme, en France avec bonheur, et publiée dans tous les états de l'Europe. Il fut solennellement couronné à *Vienne*, par *Lambert d'Ostie*, le 9 février 1119.

En arrivant au souverain pontificat, il ne se dissimula pas les difficultés qu'il aurait à vaincre.

Les querelles qui avaient existé entre l'empereur Heuri IV et le pape Grégoire VII, relativement aux investitures, n'étaient pas terminées.

Pascal II, successeur de Grégoire, n'avait pas l'énergie nécessaire pour continuer la guerre contre l'empire, et il avait abandonné dans la conférence de Sutry, les prétentions de la papauté sur les investitures; mais Guy de Vienne, sentant toute la portée de cet acte de condescendance, assembla au sein de sa métropole, un concile qui frappa d'anathème Henri V. Pascal confirma la décision du concile. Il mourut cependant sans avoir pu rétablir la paix si fortement compromise entre l'Eglise et l'empire.

Jean de Gaete, sous le nom de Gélase II, occupa le siége pontifical. Mais l'empereur redoutant la fermeté du nouveau pontife, fit élire un anti-pape dans la personne de Maurice Bourdin, archevêque de Brague.

Gélase, forcé de s'expatrier, vint mourir à Cluny, et c'est dans ces circonstances que Guy de Bourgogne fut chargé des intérêts de l'Eglise apostolique.

Pour arriver à la paix, objet de tous ses vœux, Calixte avait indiqué un concile à Reims, et afin de préparer les voies, il avait député vers l'empereur, Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne, et Pons, abbé de Cluny.

Un grand nombre de prélats assistèrent à ce concile, et d'importantes questions furent traitées en leur présence. L'affaire des investitures fut de nouveau débattue; Calixte, qui avait conçu l'espérance de couper court aux débats existants, et qui avait placé là ses plus chères pensées, fut obligé d'y renoncer.

L'empereur, malgré la promesse qu'il avait faite aux envoyés de Calixte, d'observer fidèlement ce qui serait décidé, persista plus que jamais à demeurer maître des investitures des évêchés et des abbayes. Le pontife voyant ses espérances déçues, fit la clôture du concile, en prononçant une nouvelle excommunication contre Henri V.

La session du concile avait été ouverte le 20 octobre 1119; le 11 novembre suivant, Calixte se rendit à Gisors, pour y conférer avec Henri, roi d'Angleterre, et il parvint à mettre un terme aux différends élevés entre le monarque anglais, le duc de Normandie et le roi de

France. *Les châteaux*, dit un contemporain, *qui avaient été pris de part et d'autre, soit par force, soit par fraude, furent rendus à leurs seigneurs; les prisonniers furent mis en liberté et rentrèrent joyeusement dans leurs familles.*

Après la conférence de Gisors, le pape revint en Bourgogne: il traversa Paris où il fut comblé d'honneur; le roi Louis-le-Gros, la reine Adélaïde, et la plupart des seigneurs l'accompagnèrent à son départ, jusqu'à une certaine distance de la capitale.

Arrivé en Bourgogne, le pape confirma, à la prière d'Etienne, abbé de Cîteaux, les règlements de cet ordre; il célébra les fêtes de Noël à Autun, où il rencontra *Brunon*, archevêque de Trèves. Ce prélat le suivit à Cluny.

Le pape voulut aussi accorder un privilége à l'église de Vienne dont il avait été archevêque; il lui donna la primauté sur sept provinces, celles de Vienne, Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix et Embrun; l'archevêque devait, par suite de cette concession, être le représentant de l'autorité du pape dans ces provinces, déterminer la tenue des conciles et régler les affaires ecclésiastiques.

Calixte s'achemina vers l'Italie. En Lombardie et en Toscane, les peuples accouraient de toute part pour le fêter.

Passant à Pise, il dédia solennellement la grande église de cette ville. La nouvelle de son arrivée étant parvenue à Rome, partout éclata la plus grande joie, la milice vint à trois journées au devant de lui. Quand il approcha de la ville, les enfants portant des branches d'arbres, le reçurent avec des acclamations de louanges.

Il entra couronné dans Rome, les rues étaient richement tapissées. Les grecs et les latins chantaient de concert; les juifs mêmes applaudissaient à toutes ces démonstrations de joie et d'allégresse. Les processions étaient si nombreuses qu'elles durèrent du matin au soir. Enfin au milieu de cet immense concours de peuple, le pape fut conduit par les magistrats au palais de Latran.

L'anti-pape Bourdin, craignant pour sa personne, s'était réfugié dans la forteresse de Sutry.

Calixte ne séjourna qu'un mois à Rome; il se rendit dans la Pouille, pour solliciter des secours contre l'anti-pape; delà, il passa à Bénévent où il demeura quelque temps. Enfin malgré les efforts des schismatiques, il revint à Rome, pour les fêtes de Pâques de 1121.

Voulant mettre un terme aux dissensions qui déchiraient l'Eglise, il envoya un corps d'armée sous la conduite de *Jean De Crême*, cardinal de Saint-Chrysogone, pour faire le siége de la forteresse de Sutry. Dès que les habitants virent battre leurs murailles, ils se saisirent de l'anti-pape, et le livrèrent aux soldats de Calixte. Ceux-ci l'accablèrent d'injures, le firent monter sur un chameau et lui couvrirent les épaules d'une peau de mouton toute sanglante, puis, pour venger sur lui, avec la plus grande publicité, la honte de l'Eglise, ils le ramenèrent à Rome, par la grande Route, et là, il fut exposé aux imprécations du peuple. Calixte le sauva des mains des soldats, et le relégua dans un monastère pour expier les fautes de sa vie passée.

Après avoir détruit le schisme dans ses états, Calixte s'occupa du soin de rétablir à Rome la paix et la tranquillité publique. Il fit détruire les forteresses qu'avaient fait élever Sancio Frangipane, et quelques autres petits tyrans; il soumit les comtes qui pillaient les biens de l'Eglise, et réprima le brigandage qui s'exerçait impunément dans les environs de Rome.

Toujours infatigable, quand il s'agissait des intérêts de l'Eglise, Calixte s'appliqua à terminer la querelle sans cesse renaissante des investitures.

Pour arriver à ce but, il convoqua une diète extraordinaire à Worms, au mois de septembre 1122.

La grande difficulté était de concilier les droits et les usages de l'empire, avec les droits et les libertés de l'Eglise.

Les princes regardaient comme un droit héréditaire, de donner l'investiture par la crosse et l'anneau; mais depuis longtemps, ils abusaient de cette cérémonie pour confisquer à leur profit, la liberté des élections. Grâces à d'habiles négociations, on trouva un moyen terme.

L'empereur renonça à l'investiture, par la crosse et l'anneau; les élections et les consécrations demeuraient libres, mais l'évêque ou l'abbé, librement élu et sacré, devait recevoir de l'empereur l'investiture des *régales* par le sceptre, et lui rendre tous les devoirs attachés à ces *régales* ou droits royaux.

L'accord se fit à ces conditions. On rédigea deux écrits qui furent échangés dans une plaine sur les bords du Rhin, le 23 septembre 1122, en présence d'un concours immense de peuple.

L'évêque d'Ostie célébra la messe ; il reçut l'empereur au baiser de paix, et lui administra la communion en signe de réconciliation.

Les légats donnèrent au peuple et à l'armée une absolution générale. L'assemblée se sépara avec une joie infinie.

A la fête de Saint-Martin, l'empereur convoqua dans une assemblée particulière, qui eut lieu à Bamberg, tous les seigneurs qui n'avaient pas assisté à la diète de Worms. Dans cette assemblée, il nomma des ambassadeurs pour aller à Rome avec un des légats, offrir des présents au souverain pontife. Le pape écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il le félicitait de s'être soumis à l'Eglise, et témoignait s'en réjouir particulièrement à cause des liens de parenté qui les unissaient.

La paix et la tranquillité étant rétablies, le pape tint un nouveau concile à Rome, pendant le carême de l'année 1123. Ce concile était le neuvième œcuménique, et le premier de Latran.

Plus de 300 évêques et de 600 abbés y assistèrent. La paix conclue avec l'empire y fut proclamée ; on y publia 22 canons sur différents points de dogme et de discipline religieuse.

L'histoire ne nous apprend plus rien de la vie et de l'administration de Calixte. Sur la fin de l'année 1124, il fut attaquée d'une fièvre violente qui l'enleva vers le milieu de décembre, après cinq ans et dix mois d'occupation du saint Siége.

Sa mort fut une cause de douleur pour le monde chrétien. Calixte était doué de prudence, de fermeté, et de toutes les vertus qui brillent ordinairement dans les grands hommes. Il fut une des illustrations de l'Eglise, il rétablit l'autorité du saint Siége, et remit en honneur les ministres de la religion.

Il ramena en outre la splendeur et l'abondance dans Rome, il restaura les monuments antiques, construisit des aqueducs pour l'assainissement des différents quartiers de la ville et releva l'Eglise Saint-Pierre à l'embellissement de laquelle il consacra des sommes considérables.

HUGUES, archevêque de Besançon, fils d'Humbert II, sire de Salins, fut plus recommandable par ses qualités supérieures, que par sa haute naissance. Elu à l'épiscopat, en 1031, il fit fleurir la religion. Il acheva la construction de l'église Saint-Etienne, et y établit un cha-

pitre qu'il dota de ses biens ; il releva l'abbaye de Saint-Paul, fonda deux collégiales dédiées à sainte Madeleine et à saint Laurent.

Hugues suivit le pape Léon IX à Rome et assista au concile qui anathématisa les erreurs de Béranger. Il parut avec le titre de légat, au sacre de Philippe Ier, roi de France ; il fut honoré du titre d'archichancelier par l'empereur Henri III.

Il mourut le 27 juillet 1066.

Ce fut sous son épiscopat que les archevêques de Besançon obtinrent le privilége de battre monnaie, d'élire les maires de la vicomté de Besançon et de faire rendre justice en leur nom.

Hugues était un grand orateur, un savant théologien en même temps qu'un évêque dévoué à la gloire de l'Eglise.

HUMBERT (Pierre-Hubert), pieux et savant ecclésiastique, né vers la fin du XVIIe siècle, se consacra à l'instruction des populations.

Il fut le premier supérieur de la maison des minimes et s'attacha à y faire progresser les études. Il mourut en 1779, à l'âge de 92 ans, à Beaupré. Il a laissé plusieurs ouvrages recommandables, entre autres ses pensées sur les plus importantes vérités du christianisme.

Humbert était d'un esprit agréable, d'un abord facile. Il conserva jusqu'aux derniers instants de sa vie, toute sa vigueur de corps et d'âme.

JANSON (Charles-Henri), né à Besançon, le 15 novembre 1734. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut chargé, jeune encore, de la cure de Chambornay.

Obligé, à raison de sa santé de quitter sa cure, il se rendit à Paris où il ne tarda pas à être apprécié par l'archevêque qui lui confia la direction d'une maison religieuse des Carmélites.

Les troubles révolutionnaires vinrent l'atteindre et le contraignirent à s'expatrier. Il remplit pendant 5 ans, en Suisse, les fonctions de son pieux ministère. Rentré en France, il fut nommé à la cure de Beurre ; mais son grand âge et ses infirmités le forcèrent au repos. Il rentra à Besançon où il mourut le 24 juin 1817.

C'était un érudit ; il a composé plusieurs ouvrages de religion. Il aimait les arts ; il était parvenu à former une collection de tableaux.

JANTET (Antoine-François-Xavier), né en 1747, au Bief-du-Four dans les montagnes du Jura.

Il montra de bonne heure une grande aptitude pour les sciences, et se voua à l'état ecclésiastique. Il fut chargé de l'enseignement de la langue latine, dans la maison des orphelins à Dole, en 1768. Vers cette époque, parut le traité d'hydrodynamique de Bossut. L'abbé Jantet le commenta et adressa à l'auteur des observations qui frappèrent celui-ci. Il voulait ouvrir une brillante carrière à l'abbé Jantet qui refusa ses offres.

Il obtint au concours, en 1773, la chaire de philosophie au collége de Dole; à l'organisation des écoles centrales, il occupa la chaire de mathématiques transcendantes dans le Jura; il vint au même titre au lycée de Besançon. Il mourut dans cette ville, en 1805.

Ses connaissances variées et ses qualités personnelles le firent vivement regretter.

Il n'a publié qu'un seul ouvrage, sous le titre de traité élémentaire de mécanique.

JAQUOT (Blaise), né à Besançon, vers 1580.

Il s'adonna avec ardeur à l'étude du droit, et après avoir visité l'Italie, il fut pourvu d'une chaire à l'université de Dole.

Il s'attacha au prince de Phalsbourg, qui le fit nommer doyen de l'université de Pont-à-Mousson.

Il se montra l'adversaire ardent des jésuites dont il fit restreindre l'enseignement aux éléments de latinité.

De vives contrariétés furent pour lui la conséquence de cette opposition; le duc de Lorraine lui intima l'ordre de sortir de la province, et il vint mourir à Besançon, en 1631. Il a laissé quelques ouvrages.

DE JOUFFROY (Claude-François-Dorothée), le marquis, né à Abbans-Dessus, en 1751.

Il appartenait à l'une des familles les plus distinguées de la province. Il entra fort jeune au service militaire. Compromis par un duel qu'il eut avec son propre colonel, il fut exilé pendant 2 ans, en Provence: il s'appliqua pendant ce temps à des études sérieuses; quand il revint à Paris, la machine à vapeur des frères Périer, que l'on appelait la pompe de Chaillot, excitait vivement la curiosité publique.

M. de Jouffroy se lia avec les inventeurs et leur communiqua un jour l'idée qu'il avait conçue d'appliquer la force motrice de la vapeur à la navigation. Cette idée fut accueillie avec enthousiasme. Périer chercha à la réaliser à Paris, tandis que M. de Jouffroy, de retour dans son château d'Abbans, sans autre auxiliaire qu'un chaudronnier de son village, parvint au mois de juin 1776, à faire naviguer sur le Doubs, entre Torpes et Osselle, un bateau à vapeur de 13 à 14 mètres de long sur 2 de large.

Son appareil, quoique des plus ingénieux, était fort incomplet; mais il ne donnait pas moins la solution d'un grand problème. Cependant, cette preuve de génie ne valut à M. de Jouffroy que des railleries et l'inimitié de Périer qui fut jaloux d'avoir été devancé. Ces dégoûts ne le rebutèrent pas; il poursuivit l'amélioration de son idée, et en juillet 1783, il fit remonter de Lyon à l'île Barbe, le courant de la Saône, à un bateau muni d'une machine à vapeur à mouvement continu et pourvu de roues à aubes.

Sûr alors du succès, encouragé par les témoignages flatteurs de l'académie de Lyon, il se rendit à Paris pour obtenir le privilége de son invention. Sa demande fut soumise à l'examen de l'académie des sciences; mais là, le mauvais vouloir de Périer se manifesta; nommé membre de la commission qui devait apprécier la découverte, celui-ci insinua que l'essai devait être renouvelé sur la Seine. C'était une fin de non recevoir : M. de Jouffroy ne pouvait faire venir à Paris un bateau construit avec des matériaux de mauvaise qualité, et qui n'eut pu fonctionner qu'après de dispendieuses réparations. Les choses en restèrent donc là, et on n'entendit plus parler du célèbre inventeur jusqu'en 1816.

Il se réveilla subitement à cette époque de sa sombre tristesse, et ayant trouvé des amis éclairés il obtint un brevet d'invention. Le *Charles-Philippe*, construit sous sa direction au Petit-Bercy, fut lancé à l'eau le 20 mars 1816; mais la société formée pour l'exploitation de ce bateau ne tarda pas à voir ses capitaux épuisés, et M. de Jouffroy, le cœur brisé, se réfugia dans une obscurité profonde. Il vécut silencieux, résigné, méconnu, oublié de tous, dans un état de fortune très-médiocre; il s'éteignit à l'âge de 81 ans, sans qu'une seule voix s'élevât sur sa tombe, pour proclamer que la science venait de perdre un grand génie et la France un grand citoyen.

L'illustre M. Arago, dans son annuaire de 1839, M. Cauchy, membre de l'institut, ont toutefois rendu à M. de Jouffroy un tardif hommage. On lit dans le travail de M. Cauchy, publié en 1840, *que l'invention des bateaux à vapeur appartient à feu le marquis de Jouffroy et que les pyroscaphes qui existent ne sont qu'une copie plus ou moins servile du bateau à vapeur qui a navigué sur la Saône, en* 1783.

M. S. Henry Berthoud a inséré dans le Moniteur Universel du 30 novembre 1852, une notice complète sur notre compatriote, notice dont nous nous sommes servi.

JOUFFROY (Théodore), député du Doubs, professeur de philosophie à la faculté des sciences de Paris, décédé le 4 mars 1842, né aux Pontets, le 4 messidor an IV. De fortes études commencées à Lons-le-Saunier et terminées au lycée de Dijon, le conduisirent en 1814, à l'école normale, où il se livra par goût à la philosophie, sous la direction de M. Cousin. Reçu docteur en 1816, il fut chargé, l'année suivante, des doubles fonctions de professeur suppléant de philosophie au collége Bourbon, et de maître des conférences à cette même école normale dont il quittait à peine les bancs. Sa santé, déjà altérée par un travail trop assidu, le força de résigner en 1821 sa chaire au collége Bourbon; la suppression de l'école normale, en 1822, le laissa sans emploi. Il ouvrit alors chez lui des cours particuliers qui furent suivis par l'élite de la jeunesse. L'un des fondateurs du *Globe*, journal qui n'avait point encore eu de modèle, du moins en France. il ne cessa qu'en 1830 de coopérer à sa rédaction. Dès lors, nommé professeur au collége de France, puis à la faculté de Paris, conseiller de l'université, député de l'arrondissement de Pontarlier, il se montra constamment un homme supérieur dans toutes ces positions.

L'académie de Besançon, dont il était un des membre les plus distingués, a ouvert une souscription pour lui faire élever une statue.

M. le ministre de l'instruction publique a pris part à cette souscription pour 500 fr. Le conseil général du département a voté une pareille somme à son budget.

La statue, dont l'exécution a été confiée à M. Pradier, est exposée dans la salle neuve de la bibliothèque de Besançon.

Ce fut M. Jouffroy qui conçut le projet de la publication par l'académie des Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté. Sa proposition fut accueillie avec empressement, et à une séance du 8 décembre 1836, une commission fut instituée pour la réalisation de ce projet.

JULYOT (Ferry), né à Besançon, dans le XVIe siècle.

Il fit ses études à l'université de Dole et y reçut les leçons du célèbre Dumoulin qui lui témoigna une estime particulière. Il s'adonna à la poésie et publia en 1557, un premier recueil de ses œuvres, dont Jacques Estange fut l'imprimeur.

KILG (Georges-Louis), né en 1745, à Montbéliard. Il étudia la théologie à l'université de Tubingen et fut pourvu en 1776 de la cure protestante de Blamont.

Il fut nommé membre du directoire du département et se fit remarquer par sa modération. Destitué en 1793, poursuivi devant le tribunal révolutionnaire, il n'échappa que par hasard à la fureur de ses bourreaux.

Appelé de nouveau par ses concitoyens à l'administration du département, il ne se retira qu'au moment de la réaction de l'an VI. Sous le consulat, il fut nommé sous-préfet de Baume, et se distingua autant par ses vertus que par ses talents dans ces fonctions. Décoré en 1814, il obtint peu de temps après une pension de retraite, et vint mourir à Montbéliard, le 26 février 1816.

Il a traduit de Busching l'introduction à la connaissance géographique et politique de l'Europe. On trouve dans les annales de la société d'agriculture du Doubs plusieurs mémoires et rapports dus à sa plume.

LABBEY DE BILLY (Nicolas-Antoine), ancien chanoine de l'église cathédrale de Besançon, vicaire-général de Langres et professeur d'histoire à la faculté de Besançon, naquit à Vesoul, le 28 mars 1753. Son père lui fit faire des études sérieuses. Doué d'une imagination vive, d'un esprit sûr et judicieux, il déploya dans la chaire un talent remarquable.

Forcé de quitter par suite des événements politiques le diocèse de

Langres, il revint à Besançon ; mais il ne fut pas davantage en sûreté, et les persécutions dirigées contre ceux qui n'avaient pas accepté la constitution civile du clergé, l'obligèrent à s'expatrier. Il passa en Allemagne en 1791, et de là en Italie où il se fit remarquer par ses prédications. A Florence, il fut reçu dans la célèbre académie de cette ville.

Après la paix il revint en France et se chargea de l'éducation des enfants de M. d'Aubusson qu'il suivit à l'ambassade de Naples. En 1806, il rentra à Besançon et occupa la place de professeur d'histoire à la faculté, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort avec distinction. Dans le cours de ses voyages il avait augmenté sa bibliothèque d'ouvrages et de manuscrits précieux : il a voulu qu'une partie de sa collection fût remise à la bibliothèque publique de la ville.

Outre son cours complet d'histoire resté en manuscrit, M. de Billy a publié divers ouvrages qui témoignent de ses profondes connaissances.

Il mourut le 21 mai 1825.

LAIRE (François-Xavier), né le 10 novembre 1738, à Vadans, près Gray. Après avoir fait ses études au collége de Dole, il entra dans l'ordre des minimes, et fut chargé d'enseigner la philosophie à Arbois.

Il parcourut, en 1774, l'Italie, et recueillit de nombreux matériaux.

Nommé bibliothécaire du département de l'Yonne, il fixa sa résidence à Auxerre où il ouvrit un cours de bibliographie ; mais la mort le surprit dans ses travaux, le 27 mars 1801.

Il était membre de l'académie de Besançon. Il considérait en quelque sorte, cette ville, comme sa patrie. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

LALLEMANDET (Jean), né à Besançon, en 1595. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des minimes, et fut envoyé en Allemagne où il professa avec distinction la théologie et la philosophie. Il mourut à Prague, le 10 novembre 1647.

On a de lui *Decisiones philosophicæ* et *Cursus theologicus* qui eurent longtemps un grand succès en Allemagne.

LAMBERT (Etienne), né à Vuillafans; il fut admis dans la société des jésuites, en 1622.

Il fut envoyé en Espagne où il professa avec distinction les belles lettres au collége de Madrid. Plus tard il se consacra au ministère de la chaire. Il mourut dans la maison de son ordre à Madrid, le 13 septembre 1667.

Il a laissé quelques ouvrages peu connus.

LAURENT (Félix), né en 1778, à Besançon.

Ses parents le destinaient au barreau; mais son goût pour la carrière militaire fut déterminé par l'exemple d'un frère; et pour seconder son désir, on l'envoya en 1793 à Paris où il suivit les leçons du professeur Lacroix.

Il fut reçu élève du génie le 7 septembre 1794 et détaché à l'armée d'Italie. En 1796 il fut promu au grade de capitaine et employé en cette qualité à l'armée du Rhin.

Il fit successivement les campagnes d'Italie, des Grisons et d'Allemagne: il fut chargé, en 1806, par l'empereur, de fortifier Palma Nuova; en 1809 il concourut à la défense de cette place et l'on put juger de la supériorité du système de fortifications qu'il avait adopté. En 1810, il fut nommé chef de bataillon du génie, officier de la Légion-d'Honneur, et chevalier de la couronne de fer; c'était la juste récompense de ses services.

En 1814, il se signala de nouveau à la défense de Palma-Nuova. Après la paix, il revint à Besançon, avec son grade, et s'occupa plus spécialement des travaux de canalisation du Doubs. Il conçut le plan de la fortification de Bregille que l'on exécuta plus tard. En 1822, il fut nommé lieutenant-colonel, commandeur de la Légion-d'Honneur et chevalier de Saint-Louis et envoyé à Carcassonne. En 1824, il fut nommé à Belfort. Enfin, en 1827, il fut élevé au grade de colonel directeur des fortifications à Strasbourg, où il mourut le 15 septembre 1835.

LAVIE (Marc-David), né le 14 novembre 1737, à Montbéliard. Son père le destinait à la profession de perruquier qu'il exerçait. Il le mit en apprentissage, mais quelques écarts de jeunesse lui firent prendre la résolution de s'enfuir à Nancy, où il fut recueilli par un conseiller

à la chambre des comptes de Lorraine, dont il sut exciter l'intérêt. Placé au collége des jésuites et ensuite à l'université de Pont-à-Mousson, il fit de solides études dans l'art de guérir, et s'embarqua comme chirurgien pour les Antilles. Il revint à Montbéliard en 1785, et établit sa résidence à Chatenois. Il fut le bienfaiteur du pauvre. — Les électeurs des bailliages de Belfort et Huningue le nommèrent, en 1789, député du tiers aux états généraux ; il se fit remarquer dans cette assemblée par l'élévation de ses sentiments. Après la session, il fut nommé administrateur du département du Haut-Rhin, mais les événements de 1792 lui firent perdre ce poste, et il acheva sa vie dans la retraite. Retiré à Damjoutin, il mourut à l'âge de 56 ans.

LOISEAU (Jean-Simon), né à Frasne, le 10 mai 1776.

Ses parents lui firent donner une éducation en rapport avec leurs ressources; puis il étudia le droit à Besançon, à l'école du savant Proudhon.

Il vint à Paris pour suivre le barreau, et se signala tout au début de sa carrière par son *Traité des enfants naturels*.

En 1807, il fut reçu avocat à la cour de cassation : logicien exact, jurisconsulte instruit, il ne tarda pas à acquérir une réputation brillante et étendue.

Ses qualités éminentes lui avaient concilié l'estime et l'affection générale : son désintéressement envers ses clients, sa charité parfaite envers les pauvres étaient bien connus.

Il mourut le 17 décembre 1823.

LEVACHER (Gilles), né en 1693, dans le Bourbonnais, adopta la ville de Besançon où il résida longtemps et où il mourut le 18 octobre 1760. C'était un chirurgien distingué : nommé chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Jacques, il se fit bientôt remarquer par son rare talent. Il publia quelques ouvrages et des dissertations dans le recueil de l'académie de Besançon, dont il était membre.

LÉVÊQUE (Dom Prosper), né à Besançon, vers 1713. Il embrassa la vie monastique dans l'ordre de Saint-Benoît.

Nommé conservateur de la bibliothèque de Saint-Vincent, il com-

pulsa les mémoires du cardinal de Grandvelle, et publia le fruit de ses recherches sous ce titre, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal Grandvelle*, etc.

Lévêque est mort à Luxeuil, en 1781.

LOISY, famille de graveurs qui a vécu à Besançon.

Pierre de Loisy exerça son art avec distinction. Il fut nommé graveur des monnaies, à Besançon. Il conserva et transmit cet emploi à son fils. On ne connaît de lui qu'une estampe représentant l'arc-de-triomphe et quelques petites pièces dans le Vesontio.

Pierre de Loisy, dit le jeune, s'appliqua à la gravure des médailles; son fils, Claude-Joseph, a gravé les estampes du bréviaire de l'archevêque de Besançon.

LONCHAMP, maréchal de camp, commandeur de la Légion-d'Honneur, naquit à Sombacour.

Lors de la seconde levée de volontaires, il fit partie du 7e bataillon du Doubs et fut nommé capitaine. Il se signala par sa bravoure dans les nombreux combats auxquels ce bataillon prit part dans les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et du Nord. Au moment de l'embrigadement, le 7e bataillon devint la 88e demi-brigade et fit la brillante campagne d'Italie: ce corps fut du nombre de ceux que le général Bonaparte, dont la réputation grandissait déjà, choisit pour faire la conquête de l'Egypte.

Lonchamp, encore capitaine, assista à la grande bataille des Pyramides ; peu de temps après il fut élevé au grade de chef de bataillon.

Rentré en France, il fit les campagnes d'Allemagne, et combattit à Austerlitz, à Iéna et à Friedland.

A la paix de Tilsitt, il entra dans la garde impériale, parvint au grade de colonel, et fit comme maréchal de camp les mémorables campagnes de 1813-14 et 1815. Partout ce brave général se montra soldat intrépide, et chef aussi plein de zèle que d'intelligence.

Rentré dans ses foyers, il développa toutes les qualités d'un bon citoyen et se concilia l'affection de ses compatriotes par ses admirables vertus et sa charité pure.

Atteint d'une maladie grave, mourut le 26 janvier 1832, emportant les regrets unanimes de la population.

LORIOT (Antoine-Joseph), né en 1716, au moulin de Bannans. Mécanicien distingué, il trouva le moyen de fabriquer des fers blancs superieurs à ceux que l'on tirait d'Allemagne.

Il imagina un métier à rubans; découvrit de nouveaux mécanismes pour le battage des grains, le rapage des tabacs, etc., et composa un mortier qui était inaltérable sous l'influence de l'air et de l'eau.

Loriot éprouva, comme tous les inventeurs, de vives contradictions. Mais le roi Louis XV lui accorda une pension de 1000 fr. sur sa cassette pour le récompenser de ses utiles travaux. Il mourut à Paris, le 9 décembre 1782.

Il publia quelques brochures.

LOYE (Jean-Joseph), né en 1766, au Petit-Villars (commune de Vaux et Chantegrue). Il se voua à l'état ecclésiastique, et fit avec succès ses études. Ordonné prêtre, en 1791, il dut bientôt fuir devant la tourmente révolutionnaire, et se retira à Estavayer.

Après le retour de la paix, M. Loye vint remplir au collége de Dole les fonctions de professeur de mathématiques.

En 1809, il fut admis au séminaire avec le titre de directeur, chargé du cours de philosophie. Mgr. de Pressigny le nomma chanoine en 1818, puis l'appela l'année suivante, aux fonctions de vicaire-général du diocèse. Dans ces hautes fonctions, il montra un esprit supérieur; il traitait les affaires avec habileté; son équité, la rectitude de son jugement étaient appréciés de tous.

Il mourut universellement regretté, le 10 janvier 1832.

LULLE (Antoine), savant anatomiste, grand théologien, fut appelé à l'université de Dole, pour y enseigner la théologie.

Il eut parmi ses élèves Claude de Labaume, coadjuteur de l'archevêque de Besançon. Ce prélat le choisit pour remplir les fonctions de vicaire-général du diocèse. Lulle publia une édition des statuts synodaux, provoqua une réimpression du bréviaire et des livres d'église. Il mourut le 12 janvier 1582. Il avait la réputation d'un littérateur et était en correspondance avec des savants.

MAIRE (Claude-Augustin), né en 1770 à Mouthe. Il fut appelé vingt ans après au service de la patrie déclarée en danger. Il fit les

campagnes de l'armée du Rhin, celles d'Italie, de Prusse, de Pologne et de Russie; partout il se montra intrépide militaire et habile tacticien. Nommé colonel dès 1810, l'empereur lui accorda pour prix de ses services la croix d'officier de la Légion-d'Honneur et une dotation de 1000 fr. Après avoir assisté aux glorieux faits d'armes de la campagne de France, il voulut vivre dans la retraite. La révolution de 1830 vint ranimer le vieux guerrier; pour rendre encore quelques services à son pays, il accepta le commandement de la garde nationale de Besançon; mais atteint d'un catarrhe qui dégénéra en hydropisie, il fut enlevé à sa famille et à ses concitoyens le 19 avril 1835.

La garde nationale a fait ériger, à la mémoire de son digne colonel, un monument dans le cimetière de Bregille.

MAIRE (Charles-Antoine), né à Septfontaines, le 7 février 1694. Il entra à l'âge de 16 ans dans l'ordre des jésuites, et se livra à la prédication. Le célèbre évêque de Marseille, Belzunce, désira se l'attacher. Il obtint de la cour de Rome qu'il fût relevé de ses vœux et lui donna un canonicat.

Maire défendit courageusement l'ordre des jésuites par de savantes publications.

Décrété d'accusation par le parlement de Provence, il mourut subitement, à l'âge de 69 ans, avant qu'aucune poursuite ne fût exercée contre lui.

MAIRET (Jean), né le 4 janvier 1604, à Besançon.

Privé de bonne heure de l'appui de ses parents, il se rendit à Paris pour achever ses études au collége des Grassins.

Son goût pour la poésie se révéla subitement. A peine terminait-il sa philosophie qu'il composa et fit jouer deux ouvrages lyriques, supérieurs à tous ceux du même genre.

Il visita la cour à Fontainebleau et parvint à se concilier la bienveillance du duc de Montmorency, grand amiral de France. Il suivit ce seigneur dans une expédition dirigée contre les protestants et se signala dans deux affaires par sa bravoure. Le duc, charmé de trouver en lui de si précieuses qualités, l'admit au nombre de ses gentilshommes.

Mairet continua de travailler pour le théâtre et mit au jour plusieurs

pièces, remarquables par la nouveauté et le piquant des situations. La *Sophonisbe*, jouée pour la première fois, en 1629, fut considérée comme son chef-d'œuvre.

Mairet avait des amis puissants. Il se servit de leur influence pour obtenir en faveur de la Franche-Comté, en 1649, un traité de neutralité.

Mairet se retira à Besançon, en 1668. Corneille occupait alors la scène et faisait oublier le poète qui lui avait ouvert et tracé la voie.

Il mourut à l'âge de 82 ans, le 31 janvier 1686.

MAIROT DE MUTIGNEY (Jacques-Philippe-Xavier), né en 1709, à Besançon. Il embrassa l'état ecclésiastique, et partagea son temps entre l'accomplissement de ses devoirs et la culture des lettres.

Il fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Besançon.

C'était un poète latin : on a de lui, de *Diversis carminibus*, etc., qui est un véritable traité de prosodie.

Il mourut le 11 mars 1784.

MARCONNET (Abraham), né à Vieux-Charmont, le 11 janvier 1617. Il annonça un goût décidé pour l'étude, et après des succès brillants dans les écoles, il quitta sa patrie que désolait la guerre. De 1644 à 1647, il dirigea l'éducation du jeune Rodolphe-Auguste, fils du duc de Brunswick, connu dans le monde savant, sous le nom de Gustavus Selenus.

N'ayant pu obtenir un emploi dans sa patrie, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Helmstadt et se maria à Brunscwick, en 1649.

Dix ans après, il fut nommé bailli de Rosenburg.

Congédié en 1679, il se retira à Brunswick où son ancien élève qui régnait alors pourvut à tous ses besoins, et il mourut peu de temps après.

MASSON (Charles-François-Philibert), né en 1762, à Blamont. Son père, greffier de la seigneurie, lui fit apprendre l'horlogerie à Montbéliard, d'où il se rendit en Suisse. Son goût dominant pour la poésie se révéla en face des sites pittoresques qu'il avait sous les yeux, et les premières descriptions de ces sites qu'il publia fixèrent sur lui l'attention.

Son père, colonel au service de la Russie, l'appela auprès de lui. Admis en 1786, dans le corps des cadets de l'artillerie, il fit un chemin rapide et brillant. Les agréments de son esprit, sa douceur, son affabilité, lui concilièrent la bienveillance des grands. Le duc Alexandre se l'attacha comme secrétaire; mais à l'avènement au trône de Paul Ier, la face des choses changea ; accusé d'avoir applaudi aux succès des armées françaises, il fut arrêté en 1796 avec son frère et conduit à la frontière sous escorte.

Il se réfugia en Pologne, et c'est là où il rédigea ses mémoires sur la Russie. Il obtint enfin l'autorisation de rentrer en France, et il revint à Blamont où il s'établit en 1799. Peu de temps après il se rendit à Paris et fut nommé secrétaire général de la préfecture de Rhin et Moselle. Il mourut à Coblentz, le 3 juin 1807.

Masson avait des connaissances très-étendues. Il a écrit plusieurs ouvrages de genres divers et des manuscrits qui sont restés inédits.

MENOUX (Joseph De), né en 1695 à Besançon. Il entra de bonne heure dans la société des jésuites et fut chargé d'enseigner dans divers colléges.

Il s'appliqua à la prédication et parcourut la Lorraine et la Champagne.

C'est dans ces voyages qu'il se concilia la bienveillance du roi Stanislas. Ce prince fit de Menoux son prédicateur ordinaire et son intime. Il lui confiait la révision de ses ouvrages et lui permettait d'y retoucher.

Menoux profita de l'ascendant qu'il avait acquis par son rare mérite sur l'esprit du roi pour lui faire créer un séminaire des missions dont il fut le premier supérieur.

Homme d'érudition et d'esprit, il fut l'un des premiers membres de l'académie de Nancy et il se montra dans cette compagnie l'adversaire courageux de la fausse philosophie du jour. Il concourut avec le P. Griffet à l'apologie générale de l'institut des jésuites. Il mourut à Nancy, le 6 février 1766.

MENOUX (Bruno-Melchior De), également de la société des jésuites, né à Mouthier. Il est l'auteur du poème *Speculum*, publié à Lyon, en 1719.

MÉREY (Louis), né à Torpes.

Il servit dans les levées de troupes faites par Charles-Quint, en Franche-Comté. Il se trouva à la bataille de Pavie ; ce fut lui qui tua le cheval de François Ier et qui contribua ainsi à la prise de ce monarque.

Il obtint, en récompense de cet exploit, des lettres de noblesse, datées du 18 février 1526.

MICHAUD-D'ARÇON (Jean-Claude-Eléonor Le), né à Pontarlier, en 1733. Son père, avocat estimé, le destinait à l'état ecclésiastique et l'avait fait pourvoir d'un bénéfice ; mais son goût pour l'art militaire l'emporta, et sa famille, cédant à ses désirs, le plaça en 1754 à l'école de Mézières.

Il fut reçu ingénieur l'année suivante. Il se distingua dans la guerre de sept ans et se fit particulièrement remarquer à la défense de Cassel, en 1761.

Il fut chargé, en 1774, de dresser la carte du Jura et des Vosges, et il s'acquitta de cette entreprise avec une rare habileté. Il inventa à cette occasion le lavis à la sèche, avec un seul pinceau.

Parvenu en 1780 au grade de maréchal de camp, il conçut, pour le siége de Gibraltar, l'audacieux projet de batteries flottantes. L'exécution de ce projet échoua par suite de la mésintelligence qui régnait parmi les officiers Français et Espagnols, et on fit peu de cas en France de l'heureuse idée du général d'Arçon ; cependant son système fut hautement glorifié par le défenseur de Gibraltar.

Retiré dans une humble retraite, le général d'Arçon fut mandé, en 1793, par le gouvernement, pour faire une reconnaissance du Saint-Bernard.

Toutefois, dénoncé par les révolutionnaires, il n'essaya pas de faire tête à l'orage, et il se retira à Saint-Germain. Rappelé peu de temps après, pour l'expédition de Hollande, il voulut bien consentir à mettre ses talents au service de la patrie, et acquit de nouveaux titres de gloire.

Exposé de nouveau à d'injustes dénonciations, il résigna ses hautes fonctions, et vécut dans la solitude : c'est alors qu'il composa son ouvrage intitulé.: *Considérations militaires et politiques sur les fortifications*, qui est le plus important de ses écrits.

Porté au sénat, en 1799, l'illustre genéral y fut reçut avec acclamation, mais il ne jouit pas longtemps de cet honneur ; il mourut le 1er juillet 1800, à l'âge de 67 ans. On a de lui plusieurs ouvrages importants ; notamment celui intitulé, Considérations militaires et politiques sur les fortifications.

MICHAUD (Claude-Ignace-François), né à Chaux-Neuve, le 28 octobre 1751.

Ses parents le destinèrent à la vie paisible des champs : son goût pour la carrière des armes se décelait dans ses jeux, et ce ne fut que pour obéir à la volonté de ses parents qu'il occupa, en 1789, la place de greffier de la justice seigneuriale de Châtelblanc.

Les grands événements de 1791 allaient lui ouvrir la voie qu'il parcourut si brillamment.

Enrôlé dans le 2e bataillon de volontaires du Doubs, il passa de là à l'armée du Rhin et fut promu en mai 1793, au grade de général de brigade ; peu après, il fut nommé général de division, et se signala dans la défense des lignes de Wissembourg.

Pichegru, qui fut appelé à commander en chef l'armée du Rhin, s'occupa de la réorganisation de cette armée et reprit l'offensive.

Le général Michaud le seconda dans ce mouvement, avec habileté. Pichegru, qui était alors l'homme de la situation, fut envoyé à l'armée du Nord ; les représentants du peuple confièrent à Michaud la mission de le remplacer, et pendant 2 ans il s'en acquitta avec un rare talent.

Pichegru étant revenu sur le Rhin, Michaud, dont le mérite était reconnu et proclamé, obtint le commandement d'une division dans l'intérieur de la France, puis il prit part à la guerre vendéenne ; en 1800 et 1801 il commanda divers corps d'armées en Italie ; en 1805, il eut le commandement supérieur des troupes françaises en Hollande. Il participa aux travaux et aux succès de la grande armée.

Il termina sa vie dans la retraite et mourut le 26 septembre 1835, dans son domaine de Lusancy.

MILLOT (Claude-François-Xavier) naquit à Ornans, en 1726, d'une amille ancienne. Il fut admis dans l'ordre des jésuites.

Lorsqu'il eut terminé ses études, il se livra à l'enseignement ; il fut

chargé d'enseigner les humanités dans différentes villes, et appelé ensuite à remplir la chaire de rhétorique au collége de Lyon.

Dans un discours qu'il publia sur cette question, *est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres?* discours qui fut couronné en 1757, par l'académie de Dijon, il fit l'éloge de Montesquieu. Cette hardiesse indisposa ses supérieurs contre lui, et les désagréments qui en furent la suite, le déterminèrent à quitter l'enseignement.

Ce fut à cette époque que Mgr. de Montazet, archevêque de Lyon, le nomma l'un de ses grands vicaires. L'abbé Millot essaya de se livrer à la prédication, mais il ne réussit nullement et s'abandonna entièrement à son goût pour l'histoire. Il composa des abrégés de l'histoire de France et d'Angleterre, qui eurent de grands succès comme ouvrages classiques. Vers le même temps, le marquis de Felino, ministre à Parme, fondait dans cette ville un collége pour l'éducation de la jeunesse noble. L'abbé Millot fut investi, sur la recommandation du duc de Nivernais, de la chaire d'histoire, en 1768. Il s'appliqua avec ardeur à son enseignement, et forma pour ses élèves le plan d'un abrégé de l'histoire générale.

Le marquis de Felino, qui avait été son protecteur, fut désigné à la haine populaire, poursuivi et menacé jusqu'aux portes de son palais. Sa vie n'était plus en sûreté. Dès cet instant, l'abbé Millot ne voulut plus le quitter. La retraite de Felino ramena Millot en France, où la cour de Versailles lui accorda, au nom de celle de Parme, pour récompenser sa généreuse conduite, une pension de 4,000 fr.

Son noble caractère, les vertus qui le distinguaient, et les brillantes qualités de l'esprit dont il était doué, lui valurent, en 1778, l'honneur d'être choisi pour diriger l'éducation du jeune duc d'Enghien; mais il ne put achever son œuvre; il fut enlevé aux lettres et à ses amis, le 21 mars 1785, à l'âge de 59 ans.

Millot avait été reçu dans le sein de l'académie française, en 1777, à la place de Gresset. Son élection, ménagée par la maison de Noailles, fut une transaction entre les partis qui divisaient l'académie. Millot était d'un caractère froid et sérieux; il n'aimait pas le monde, et n'y paraissait qu'avec une extrême réserve; les discussions qui s'établissaient autour de lui sur les personnes et sur les choses, ne le touchaient pas et il n'y prenait jamais part; d'Alembert le citait comme

l'homme en qui il avait reconnu le moins de préventions et le moins de prétentions.

Il a laissé plusieurs ouvrages d'histoire ; entre autres : *Elements de l'histoire de France*, continué par Charles Millon et Delisle de Sales : *Eléments de l'histoire d'Angleterre*, augmentés par Millon, des règnes de Georges II et Georges III. Les *Eléments de l'histoire générale, ancienne et moderne.* Delisle de Sales a continué cet ouvrage jusqu'au XVIIIe siècle. Ces trois œuvres capitales ont été traduites en différentes langues.

Les seuls manuscrits que l'on conserve de lui sont une *histoire de l'église gallicane;* une traduction de *l'histoire de la vie civile*, par Fergusson ; et un petit volume intitulé, *Examen de ma vie.*

L'abbé Millot était membre des académies de Nancy, de Lyon et de Châlons. Celle de Besançon ne l'avait point admis dans son sein, mais elle répara cet oubli, en mettant au concours, pour 1814, l'éloge de cet écrivain.

MINARI (Claude), né le 26 mai 1743, à Vuillecin. Il fit ses études à Pontarlier et ne quitta plus cette ville où il se livra au commerce.

Sa sagacité, la connaissance des hommes et des affaires fixèrent sur lui les yeux de l'autorité, et on lui confia successivement plusieurs fonctions administratives gratuites.

En 1817, il accepta la mairie de Pontarlier, et s'appliqua à améliorer la situation de la cité.

La restauration des fontaines publiques, l'érection de la place Notre-Dame, l'éclairage des rues, la fondation d'un bureau de bienfaisance qu'il dota le premier, marquèrent son passage aux affaires. Il quitta en 1830 le poste qu'il occupait avec tant de distinction ; mais il ne cessa de suivre avec sollicitude les progrès et les efforts de l'administration municipale qui lui succéda. Il mourut le 1er mars 1833, emportant l'estime et l'affection de ses concitoyens.

MOISE (François-Xavier), né le 12 décembre 1742, aux Gras. Il fit de brillantes études, et concourut avec distinction pour l'une des chaires de théologie de l'université de Besançon Il ne réussit point malgré son mérite reconnu, et, pour le dédommager, le cardinal de Choiseul le fit nommer professeur au collége de Dole. Après la mort de

l'abbé Bullet, il se mit encore une fois sur les rangs; mais il ne fut pas plus heureux. Ce nouvel insuccès aigrit son caractère, et c'est ainsi qu'on s'explique de le voir figurer, en 1790, dans la fraction du clergé favorable à la révolution. Il fut sacré évêque constitutionnel du Jura le 10 avril 1791.

Contraint de donner sa démission, il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Besançon par l'archevêque Lecoz. Il se retira à Morteau où il mourut le 7 février 1813.

C'était un savant ; sa bibliothèque était riche en bons ouvrages.

MOMORO (Antoine-François), né à Besançon en 1756.

Il alla jeune à Paris et fut admis, en 1787, dans la communauté des libraires.

Il épousa la petite nièce de Fournier, artiste distingué dans la gravure des caractères.

Il annonçait l'intention de marcher sur les traces de cet artiste ; il fit même à ce sujet quelques publications ; mais la fièvre révolutionnaire s'empara de lui, et il se jeta à corps perdu dans tous les excès du temps. Il fut condamné à mort le 4 germinal an II, à l'âge de 38 ans.

MONCEY (Bon-Adrien-Jeannot), duc de Conégliano, né à Besançon, le 31 juillet 1754.

Son père, avocat au parlement, le destinait à la carrière du barreau, lorsqu'à l'âge de 15 ans il s'enrôla dans le régiment d'infanterie de Conti. En 1791, il était capitaine de dragons, et 2 ans après, il commandait le 5e bataillon des chasseurs cantabres. Sa rare bravoure, ses talents militaires lui valurent en 1794 le grade de général de brigade, et peu après, de général de division.

En août 1795, il fut appelé au commandement de l'armée des Pyrénées-Occidentales. Partout il se signala par de nombreux et brillants faits d'armes. En 1800, chargé du commandement d'un corps de 20,000 hommes, il franchit le Saint-Gothard et s'empara de Plaisance.

A Marengo, son nom fut mis à l'ordre du jour; en 1801, il fut nommé premier inspecteur général de la gendarmerie, poste éminent et tout de confiance.

L'empereur le comprit, en 1804, dans la première promotion des maréchaux de France. En 1808, il fit la campagne d'Espagne, et justifia sa haute réputation; en 1814, il se couvrit de gloire dans la malheureuse bataille livrée sous les murs de Paris.

Nommé pair de France, en 1814, puis déchu et réintégré dans cette dignité, le 5 mars 1819, il commanda en 1823, le 4e corps de l'armée d'Espagne.

Appelé, après 1830, aux fonctions de gouverneur de l'hôtel des Invalides, il mourut le 20 avril 1842, au milieu des débris de nos armées dont il était le père et l'illustre modèle.

MONNIER (Louis-Gabriel), né à Besançon, le 11 octobre 1733.

Placé dans l'atelier de Durand, graveur de la monnaie à Dijon, il se lia d'une étroite amitié avec Devosge qui venait de fonder dans cette ville une école de dessin, et ce fut sous sa direction habile, qu'il s'appliqua à l'étude de l'antique.

Les états de Bourgogne, voulant s'attacher Monnier, lui confièrent des ouvrages considérables qu'il exécuta avec succès.

On cite surtout parmi ses productions, la carte topographique de la Bourgogne; la grande carte synoptique à l'appui des notions élémentaires de botanique; un grand nombre de sceaux, jetons, médailles admirablement exécutés.

Monnier était aussi modeste qu'il était habile.

Il mourut à Dijon, le 28 février 1804, universellement regretté. L'académie de cette ville l'avait admis dans son sein.

MONNIOTTE (Jean-François), né en 1723, à Besançon.

Il entra de bonne heure dans la congrégation de Saint-Maur et fut chargé d'enseigner la philosophie et les mathématiques à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'était un érudit, aussi modeste que simple, et sincèrement attaché à ses devoirs. Lors de la suppression de son ordre, il se retira à Tigery, près de Corbeil, où il mourut, le 29 avril 1797.

Il avait eu la douleur de voir périr sur l'échafaud, son frère, magistrat respectable, qui avait élevé la voix contre les décrets de la convention.

MONNOT ARBILLEUR (Marie-Victor-Bruno), né à Besançon, le 27 mai 1780. Son père, avocat au parlement et maître particulier des eaux et forêts, dirigea son éducation avec un soin particulier.

Le jeune Monnot annonçait les plus heureuses dispositions; un esprit élevé, un jugement sain et du goût pour le travail.

Il étudia la science du droit, et fut reçu avocat à Paris, en août 1805.

Cinq ans après, le 17 février 1810, il fut nommé juge suppléant à la cour de justice criminelle du département du Doubs.

Le 19 mai 1811, il fut appelé à remplir les fonctions de substitut du procureur général; le 27 mars 1816 celles d'avocat général, et le 25 juin 1817 il fut nommé conseiller, puis élevé à la dignité de président de chambre, le 5 décembre 1821.

M. Monnot ne fut pas seulement dans toute sa carrière un magistrat savant et consciencieux, mais encore un citoyen éclairé et d'un dévouement admirable pour les intérêts du pays.

En 1820, il fit partie de la commission administrative des hospices civils de Besançon : l'avenir, la prospérité de ce pieux établissement excitaient au plus haut degré sa sollicitude.

Il sontint avec autant de talent que de fermeté et d'indépendance la cause des hospices dans un procès difficile. L'administration supérieure, mécontente de la résistance qu'elle avait rencontrée dans la commission, en modifia entièrement la composition, et éloigna de son sein M. Monnot, en février 1827.

Membre du conseil municipal depuis le 25 octobre 1824 jusqu'à sa mort, il apporta constamment dans l'examen des affaires, cet esprit supérieur, ce tact sûr et délicat, ce jugement profond dont il avait auparavant donné tant de preuves.

Le gouvernement lui accorda le 7 mai 1834, pour prix de ses services, la décoration de la Légion-d'Honneur.

Il succéda en 1836, à M. Courvoisier, au conseil général du département, et y défendit toujours avec chaleur les intérêts dont il était le représentant. Prudent et réservé, économe des deniers départementaux, il se tenait en garde contre tout projet d'accroissement des dépenses, des charges publiques.

L'académie de Besançon avait su distinguer en lui l'homme d'éru-

dition en même temps que l'homme de bien par excellence. Elle l'accueillit dans son sein le 24 août 1826.

Il paya son premier tribut à cette compagnie, par la publication d'une notice historique sur l'hospice Saint-Jacques dont il avait été comme nous l'avons dit, l'un des plus zélés administrateurs.

La société départementale d'agriculture appréciant ses connaissances pratiques voulut se l'attacher et l'appela au fauteuil de la présidence qu'il occupa pendant plusieurs mois. Ennemi des théories, des systèmes, il lutta dans cette société, contre les innovations inconsidérées, les essais de tous genres que des réformateurs hardis préconisaient dans ces derniers temps.

Atteint d'une maladie grave et subite, ce digne magistrat mourut le 19 décembre 1847, au sein de sa famille désolée. M. Monnot était d'une bonté sans égale : accessible à tous, il était l'ami dévoué de tous les gens de bien. Il a laissé plusieurs fils qui, à l'exemple de leur respectable père, se font remarquer dans des carrières diverses. L'aîné de ses fils, M. Victor Monnot Arbilleur, est aujourd'hui conseiller à la cour impériale; et comme lui, magistrat intègre et instruit.

MONNOT (Antoine), né à Besançon, en 1765.

Chirurgien distingué, il fut reçu en 1788 membre du collége de chirurgie de Besançon, et nommé l'année suivante, démonstrateur d'anatomie à l'université.

Cette place fut supprimée à l'époque de la révolution. Il fut employé dans les hôpitaux militaires; ensuite chargé du cours d'accouchements, puis appelé en 1807 à l'une des chaires de chirurgie de l'école de médecine de Besançon.

Partout il fit preuve de zèle, de désintéressement et d'une grande érudition.

Il mourut le 4 juillet 1820, regretté de tous, mais principalement des pauvres dont il était l'ami et le consolateur.

Il a publié quelques brochures sur des questions de son art.

MONNOT (Pierre-Etienne), né à Besançon vers 1660.

Il montra de bonne heure un goût décidé pour la sculpture; il alla en Italie et fit bientôt de si rapides progrès qu'on lui confia en 1690 l'exécution du tombeau du pape Innocent XI, dans la basilique Saint-

Pierre. Le succès qu'il obtint dans ce grand travail le mit en renom.

Il fut chargé de différentes commandes non moins importantes ; entre autre des statues des apôtres Pierre et Paul, dans l'église de saint Jean de Latran.

Le souverain Pontife décora le sculpteur Monnot du titre de chevalier.

Il était l'un des directeurs de l'académie de Saint-Luc, à Rome. Il mourut en 1730.

MONTBARREY (Alexandre-Marie-Léonor), ministre de la guerre sous Louis XVI, né à Besançon le 20 avril 1732.

Son père était lieutenant-général des armées du Roi.

Le jeune Montbarrey obtint à l'âge de 12 ans, une compagnie dans le régiment de Lorraine, et fit avec ce corps plusieurs campagnes. Il fut élevé au grade de colonel en 1749, mais il ne prit qu'en 1758 le commandement du régiment de la couronne. Il se signala au combat de Crevelt, et sa belle conduite lui valut le grade de brigadier des armées du roi. La paix de 1763 lui permit de venir à Paris où il fut accueilli avec distinction à la cour et où il ne tarda pas à se faire remarquer par les qualités de son esprit.

Il succéda en 1777 à son compatriote Saint-Germain dans le ministère de la guerre. Il éprouva dans son administration des contrariétés qui le décidèrent à remettre son portefeuille, à la fin de décembre 1780. Il ne resta pas moins attaché à la personne du roi Louis XVI.

Lors de la journée du 14 juillet 1789, il n'échappa qu'avec peine des mains des insurgés ; quelque temps après il revint en Franche-Comté, se retira au château de Ruffey qu'il ne quitta qu'en 1791.

Après avoir parcouru la Suisse, il se fixa à Constance où il mourut le 5 mai 1796.

Le prince de Montbarrey joignait à une grande affabilité de caractère, une vaste mémoire et des connaissances très-étendues.

MONTFAUCON (Thierri de), fils de Richard de Montfaucon et d'Agnès de Montbéliard.

Il embrassa l'état ecclésiastique ; il fut pourvu d'un canonicat du

chapitre de Saint-Etienne, puis élevé en 1180 sur le siége épiscopal de Besançon.

Il s'appliqua à faire fleurir les sciences et les lettres. Il se signala par son zèle pour les croisades, prit part lui-même en 1190 à une expédition, et se distingua au siége de Ptolémaïs. Il inventa même une machine de guerre qui devait rendre de grands services, si les assiégés ne fussent parvenus à la détruire par le feu grégeois.

Ce prélat mourut en octobre 1191 de la maladie contagieuse qui désolait l'armée.

MORAND (Louis-Charles-Antoine-Alexis) le comte, pair de France, grand'-croix de la Légion-d'Honneur, commandeur des ordres de la couronne de fer et de Saint-Henri de Saxe, lieutenant-général, naquit à Pontarlier le 4 juin 1771. Son père, avocat, notaire et juge de la seigneurie de Montbenoît, à Largillat, le destinait au barreau : toutefois, le temps et les circonstances devaient donner une autre direction à l'élan de ses premières années. Le jeune Morand, qui ne pouvait prévoir la carrière glorieuse qu'il aurait à parcourir, entra dans les vues de sa famille ; il vint à Besançon achever ses études, et se fit recevoir licencié en droit à l'université de cette ville, en 1791 : il avait alors 20 ans.

A cette époque, la révolution française inspirant des craintes aux têtes couronnées, une formidable coalition se forma contre la France ; elle annonçait hautement le projet de venir dicter des lois de répression à Paris même. Le gouvernement proclama la *patrie en danger* et appela les populations aux armes. A cette voix retentissante de la patrie menacée, des milliers de bras s'armèrent sur tous les points du territoire.

Le département du Doubs avait déjà fourni deux bataillons de volontaires en 1791 ; il en organisa neuf encore à la levée de 1793. Le septième bataillon se forma à Pontarlier, et le jeune Morand, qui en faisait partie, fut nommé capitaine par les suffrages de ses camarades : peu après, M. le docteur Loiseau, qui en avait été nommé commandant, s'étant retiré pour raison de santé, le jeune Morand fut appelé au commandement en chef ; il n'avait alors que 22 ans. Il partit avec ce bataillon, et alla occuper le petit fort de Blamont ; l'année suivante, ce corps entra dans le Porrentruy, et bientôt rejoignit

l'armée du Rhin. Après l'embrigadement, le commandant Morand fit les campagnes d'Espagne avec son corps, en qualité de chef de bataillon; la bonne conduite de sa demi-brigade la fit placer au nombre des corps qui devaient s'illustrer dans la mémorable expédition d'Egypte. Le commandant Morand se fit remarquer dans cette lutte gigantesque, par des actions d'éclats qui fixèrent sur lui les regards de l'armée. Le général en chef Bonaparte, sur le rapport du général Desaix, le nomma colonel; peu après, il l'éleva au grade de général de brigade.

Le général Morand prit part à la grande bataille d'Héliopolis, et aux combats sanglants qui eurent lieu contre les Anglais et les Turcs, à la fin de la campagne : il revint en France avec les restes de l'expédition, ensuite du traité d'Alexandrie, et ne tarda point à être employé dans le grade qu'il avait si glorieusement acquis.

Au renouvellement des hostilités, il fit, sous les ordres de l'empereur, la célèbre campagne d'Allemagne, qui se termina, le 2 décembre 1805, par la bataille d'Austerlitz. Son intrépidité et sa belle conduite, dans cette journée, lui méritèrent le grade de général de division et la croix de commandant de la Légion-d'Honneur.

L'année suivante, il fit la campagne de Prusse; il commandait une division sous les ordres du maréchal Davoust, à la bataille d'Iéna. Le général Morand concourut à la victoire du maréchal par la précision de ses manœuvres, et surtout par la bravoure avec laquelle il soutint, avec la division qu'il commandait, les efforts acharnés d'un corps ennemi de forces supérieures.

L'empereur avait apprécié les services du général Morand; il le créa comte de l'empire et le nomma grand officier de la Légion-d'Honneur.

Le général Morand concourut à toutes les affaires importantes de la campagne de 1807, jusqu'à la paix de Tilsit. En 1809, il marcha en Allemagne avec l'empereur, et eut plusieurs fois l'occasion de se distinguer.

Il fut appelé, en 1812, à prendre part à la funeste campagne de Russie; il commandait la première division du premier corps de la formidable armée que Napoléon avait rassemblée. Il se trouva aux premiers combats, et ne cessa d'être aux prises avec l'ennemi jusqu'à la bataille de la Moskowa, où il eut la partie inférieure du visage fra-

cassée en conduisant ses colonnes à l'attaque de l'une des grandes redoutes élevées par les Russes. Forcé d'abandonner le champ de bataille, il se fit conduire à l'ambulance; mais, chemin faisant, il eut la douleur de rencontrer le colonel Morand, son frère, blessé à mort, et qui succomba peu d'instants après avoir reçu le dernier embrassement du général. Arrivé à l'ambulance, ses souffrances de corps et d'esprit s'accrurent encore à la vue du colonel Maire, son beau-frère, grièvement blessé. Il revint en France aussitôt que ses forces le lui permirent, pour achever de rétablir sa santé; mais, à peine guéri de sa blessure, il reprit les armes, et se retrouva aux batailles de Lutzen et de Bautzen; il fit la campagne de Saxe, et, lors de la fatale retraite de Leipsick, l'empereur lui confia le commandement de la forteresse de Mayence, sur laquelle se dirigeaient toutes les colonnes qui évacuaient l'Allemagne. Il remplit cette périlleuse mission avec un courage et une sagesse admirables. On le vit encore servir la cause française dans la mémorable campagne de France; puis, après l'abdication de Napoléon, il cessa de s'occuper des affaires publiques.

Napoléon, exilé à l'île d'Elbe, dont il avait la souveraineté, conçut le projet de rentrer en France et de tenter encore la fortune.

Ayant ressaisi les rênes de l'Etat, il s'occupa de réorganiser l'armée, et de reconstituer toutes les autorités dans les diverses branches de l'administration publique. Il appela le comte Morand près de lui, le nomma son aide-camp, et lui donna le commandement des chasseurs à pied de la garde impériale : peu de temps après, il le fit pair de France, et le chargea de missions importantes dans plusieurs divisions militaires.

La courte campagne de Belgique ayant anéanti les forces militaires de l'empire, Napoléon abdiqua une seconde fois et se livra au gouvernement anglais, qui l'envoya mourir sur le rocher de Sainte-Hélène.

Bientôt, le gouvernement royal rétabli, poursuivit les chefs des anciennes armées impériales qui avaient accueilli l'empereur à son retour de l'île d'Elbe.

Le comte Morand, aide-de-camp de l'empereur, fut également persécuté : il s'était réfugié sur le territoire étranger; mais un conseil de guerre tenu à la Rochelle en 1816, instruisit son procès et le condamna à mort. Plus tard, après les temps d'effervescence, en 1819, il demanda à purger sa contumace devant le conseil de guerre de

Strasbourg : là, il fut solennellement vengé du jugement inique de la Rochelle.

Depuis cette époque, le général Morand, ayant la faculté de résider en France, se retira à Montbenoît (Doubs), près du domaine de sa famille, dans une terre qu'il avait formée et embellie depuis un grand nombre d'années. Il s'y occupa d'agriculture et vécut ainsi dans la retraite la plus absolue, jusqu'à l'époque de la révolution de 1830.

Louis-Philippe, peu après son avénement au trône, se hâta de replacer dans les cadres de l'armée les généraux célèbres des brillantes campagnes de l'empire : le brave général Morand ne pouvait être oublié ; il fut appelé par une ordonnance royale au commandement de la 6ᵉ division militaire.

Le 11 novembre 1832, le roi, par une autre ordonnance royale, lui confirma le titre de pair de France qui lui avait été conféré par l'empereur, en 1815, et qui avait été annulé à la seconde restauration. Appelé, en cette qualité, à siéger à la chambre des pairs, dans le procès des insurgés d'avril, le général assista avec exactitude aux longs débats qui eurent lieu à cette occasion; mais la chaleur et la fatigue altérèrent sa santé; il fut atteint, vers la fin d'août 1835, d'une violente fièvre, qui le conduisit au tombeau le 7ᵉ jour de sa maladie. Il mourut le 2 septembre, dans sa 65ᵉ année.

Le comte Morand était membre du conseil général du Doubs, qu'il présida plusieurs fois; il s'y fit toujours remarquer par ses vues de bien public et la sagacité avec laquelle il traitait des affaires qui semblaient les plus étrangères à ses occupations habituelles; il était membre de l'académie des sciences et belles-lettres, ainsi que de la société d'agriculture et arts de Besançon.

Il a laissé des fils qui se sont voués, comme lui, au service de leur pays.

L'un d'eux, Napoléon Morand, né à Hambourg le 12 septembre 1811, dirigeait en qualité de commandant au 2ᵉ régiment de zouaves, l'une des colonnes d'attaque de la place de Laghouat ; blessé mortellement sur la brèche, il succomba bientôt et fut inhumé sur le lieu même où il avait été frappé.

Ce brillant officier s'était maintes fois signalé en Afrique par sa bravoure et ses vertus militaires.

Son frère, Camille-Alexis, capitaine au même régiment de zouaves,

est attaché en qualité d'officier d'ordonnance à la maison militaire de l'empereur.

MORELOT (Jean), né à Besançon vers le milieu du XVIe siècle. Jurisconsulte distingué, il avait fait ses études à l'université de Dole, sous le savant Cl. Chifflet dont il recueillit une partie des ouvrages.

Il revint à Besançon remplir la charge de juge en la régalie, puis il fut nommé lieutenant du bailliage d'Arbois. Il exerça cette charge peu de temps : il mourut au mois d'août 1616. Il aimait les lettres et fit ce qui dépendait de lui pour les protéger et les faire fleurir.

MOUGIN (Pierre-Antoine), né à Charquemont, le 22 novembre 1735.

Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé curé de Grand-Combe-des-Bois. Il s'occupa avec ardeur de l'étude de l'astronomie, et entra en relation avec Lalande qui lui envoya les instruments nécessaires à ses opérations. Il était correspondant du bureau des longitudes, lorsque la tourmente révolutionnaire le força de quitter sa cure ; mais sur les représentations de savants qui composaient ce bureau, le gouvernement permit à l'abbé Mougin de reprendre ses travaux.

En 1801, il adressa à Lalande une table des changements annuels des étoiles en ascension droite.

Cet ouvrage lui valut des témoignages flatteurs.

Il mourut dans sa paroisse, le 22 août 1816, à l'âge de 81 ans. On a de lui quelques publications.

MUGUET DE NANTHOU (François-Félix-Hyacinthe), né à Besançon, en 1760. Il fit ses études à Paris, et après avoir obtenu ses grades, il fut successivement pourvu de la charge d'avocat du roi au bailliage de Gray, puis de celle de lieutenant-général de ce même bailliage.

Il se fit remarquer par son énergie lors des émeutes populaires de 1788, et c'est à la belle conduite qu'il tint dans ces moments difficiles qu'il dut son élection aux états-généraux.

Il appuya le mouvement qui tendait vers les réformes signalées.

Après la clôture de l'assemblée, il fut nommé juge à l'un des tribu-

naux de Paris; mais dégoûté des affaires, il se retira dans sa terre de Soing, près Gray, où il vécut dans la retraite.

La convention cependant le fit arrêter en 1793; il se défendit avec force et parvint à se soustraire au péril qui le menaçait.

Nommé en 1798 député au conseil des cinq-cents, il déclina cet honneur, et n'accepta que les fonctions de maire de sa commune.

Il mourut en mai 1808, à peine âgé de 47 ans.

NARDIN (Thomas), né en 1540, à Besançon. Il remplit dans cette ville les premiers emplois de la magistrature. Il fut chargé de différentes missions en Italie, député à la diète de Ratisbonne pour la défense des franchises de la ville de Besançon qu'il réussit à maintenir.

Nardin aimait les lettres et les encourageait de tous ses moyens.

Il mourut en août 1616.

NÉDEY (Anatoile-François), né à Besançon, en 1730. Il fit ses études à l'université de cette ville et se livra à l'art de la chirurgie.

Il s'adonna particulièrement à la pratique des accouchements et fut nommé démonstrateur au collége de chirurgie de Besançon.

Il fut attaché à l'un des hôpitaux militaires de cette ville, comme chirurgien en chef.

Il mourut le 8 août 1794, atteint par le typhus qui régnait alors dans ces hôpitaux.

Nédey est l'auteur d'un traité intitulé *Principes sur l'art des accouchements.*

NEUCHATEL (Charles de), archevêque de Besançon, fils de Jean de Neuchâtel, chevalier de la toison d'or et lieutenant-général de Bourgogne. Il rendit de grands services à la cité.

Ce prélat s'étant déclaré favorable à la France, pour la réunion des deux Bourgognes, fut exposé au ressentiment de Maximilien d'Autriche et obligé de se retirer à la cour de Louis XI. Ce roi le fit nommer évêque de Bayeux, mais il n'en conservait pas moins son autorité sur l'église de Besançon. A sa mort, survenue le 20 juillet 1498, son cœur fut rapporté à Besançon et le chapitre recueillit tous ses biens qu'il lui avait légués.

Ce fut sous son épiscopat que l'imprimerie s'établit en Franche-Comté. Il avait fait imprimer à Bâle en 1479 la première édition du bréviaire de Besançon.

NICET (Saint), 23e évêque de Besançon, succéda à saint Antide.

Il s'attacha à répandre la lumière de la foi dans son diocèse, qu'il parcourait fréquemment.

Il visita saint Colomban dans les Vosges et protégea ce saint contre les fureurs de la reine Brunehault, en lui facilitant les moyens de passer en Italie.

Ce prélat mourut vers l'an 612.

NICOLAS (Augustin), né en 1622, à Besançon.

Après avoir travaillé quelque temps dans l'étude d'un notaire, il embrassa la profession des armes et fit plusieurs campagnes en Italie. Ses talents lui méritèrent la confiance du cardinal Trivulce qui se l'attacha comme secrétaire.

N'ayant pas voulu suivre la carrière qui lui était ouverte par le cardinal, il se retira en Espagne où il servit avec chaleur les intérêts de Charles IV, duc de Lorraine, prisonnier à Tolède.

Ce prince ayant recouvré sa liberté, choisit Nicolas pour son résident à Madrid et lui conféra le titre de conseiller d'état. En 1666, il fut nommé maître des requêtes au parlement de Dole; mais il inspirait de la défiance et il n'obtint qu'avec peine l'enregistrement de ses lettres patentes. Lors de la conquête de la province, en 1668, il se déclara ouvertement partisan de la France; l'année suivante, la province étant rentrée sous la domination de l'Espagne, il fut obligé de se retirer en Lorraine, et ce ne fut qu'après la paix de Nimègue qu'il rentra en possession de sa place.

Nicolas cultivait les lettres avec succès. Il mourut à Besançon le 25 avril 1695. Il était membre de l'académie des Arcadiens et de celle de La Crusca.

NICOLE (Nicolas), né à Besançon, en 1701, de parents pauvres. Il fut placé en apprentissagee chez un serrurier, et devint habile dans cette partie. Il alla à Paris et suivit les leçons de *Blondel* qui venait d'ouvrir un cours gratuit d'architecture. Sa vocation fut décidée alors;

il se livra avec ardeur à l'architecture, et revint à Besançon où il exerça cet art. C'est sur ses plans que l'on a construit la belle rotonde de l'hôpital Saint-Jacques et l'Eglise de Sainte-Madeleine. Il donna aussi le plan de la collégiale de Sainte-Anne, de Soleure.

Nicole était doué d'une imagination très-vive. Il rendait ses idées avec une grande facilité.

Il vécut constamment dans la médiocrité, peu soucieux qu'il était de ses intérêts.

Il mourut à Besançon, le 22 janvier 1784.

NODIER (Charles), né à Besançon, en 1780. Il était fils d'un avocat instruit qui lui fit apprendre à lire dans les essais de Montaigne. Fort jeune encore, il connaissait Plutarque, et était familier avec les noms des grands hommes de l'antiquité. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'un jugement précoce, il fut dans les écoles publiques un sujet d'étonnement pour ses maîtres.

Au goût de la littérature bien prononcé chez lui, il joignit celui de l'histoire naturelle, et il fit de rapides progrès dans cette science, sous la direction de M. Girod de Chantrans, ami de sa famille. Il n'avait pas encore terminé ses études qu'il fut nommé conservateur adjoint de la bibliothèque, et il partagea dès lors son temps entre la lecture des *catalogues* et celle des chefs-d'œuvre des littératures étrangères pour lesquels il se passionna.

Tourmenté du désir de voir Paris, il y vint en 1802, avec les manuscrits de ses premiers romans, dont un, le *Peintre de Saltzbourg*, fut loué par Mme de Genlis.

Il se trouvait à Paris, peu de temps avant le couronnement de l'empereur, et ce fut alors qu'il fit imprimer la *Napoléone*, pièce pleine de verve et de talent, dans laquelle il conjurait Bonaparte de renoncer au projet de se faire roi. Cette publication valut à son auteur l'ordre de retourner à Besançon où il devait être surveillé. L'autorité lui laissa toutefois la facilité de parcourir les montagnes du Jura, et il mit à profit ses excursions pour composer presque sans livres son dictionnaire des onomatopées que les bibliothèques des lycées adoptèrent aussitôt. Ce succès lui ménagea la protection de quelques hommes influents qui le firent nommer à une petite place à Laybach : il joignit à cette place celle de bibliothécaire de la ville et de rédacteur du

journal de l'Illyrie. Il était de retour à Paris en 1814 ; et après la mort de Geoffroy, il se chargea de rendre compte des pièces nouvelles dans le journal des Débats.

Durant les cent jours, il fit paraître un pamphlet très-piquant dans lequel il annonçait la chute prochaine de Napoléon. Après la restauration, il s'adonna tout entier à la littérature, composa divers romans estimés, et succéda en 1824 à *Groisier* dans la place de bibliothécaire de l'arsenal.

Ce fut alors qu'il s'occupa d'études sérieuses et approfondies sur la langue.

Son examen critique des dictionnaires et ses notices élémentaires de linguistique lui ouvrirent les portes de l'académie française, au sein de laquelle il entra en 1834.

Il fournit à la commission du *dictionnaire* entrepris sur le plan qu'il avait indiqué, un contingent de savoir et de dévouement peu commun. Souffrant et fatigué, il n'en conservait pas moins la verve de son imagination, et répandait de temps à autre, des *contes*, des *opuscules*, toujours pétillants de grâce et d'esprit.

Il s'éteignit dans sa 64e année, le 27 janvier 1844. Ses œuvres sont nombreuses. Son buste, dû au ciseau de M. J. Petit, décore les salles de la bibliothèque publique de Besançon.

NONNOTTE (Donat), né à Besançon, en 1707. Il annonça de bonne heure un goût très-vif pour les arts. Il entra dans l'atelier d'un de ses parents, peintre très-médiocre qu'il eut bientôt surpassé. Son père l'envoya à Paris, où il fut admis dans l'école de Lemoine qui, distinguant en lui des qualités remarquables, le fit travailler avec lui. Nonnotte adopta le genre du portrait, dans lequel il réussit si bien que les portes de l'académie de peinture lui furent ouvertes en 1741.

Sa réputation grandissant, il fut nommé en 1754, peintre de la ville de Lyon. Il établit dans cette ville une école gratuite de dessin qu'il soutint d'abord de ses propres ressources.

Il mourut à Lyon le 5 février 1785. Il a laissé une foule de portraits dont plusieurs font l'admiration des connaisseurs.

Nonnotte ne dédaignait pas le culte des lettres. Il était membre des académies de Rouen et de Lyon, et il leur payait exactement son tribut de travaux.

NONNOTTE (Claude-François), frère du précédent, naquit en 1711. Il fut admis dans l'ordre des jésuites où il se signala par son application à ses devoirs. Il se livra à la prédication et fut appelé à Paris, à Versailles et à Turin pour prêcher devant la cour.

Nonnotte publia en 1762, sous le titre d'*Erreurs de Voltaire*, un examen critique de l'essai sur l'histoire générale. Cette publication entraîna une vive polémique dans laquelle Nonnotte conserva de son côté le bon droit et le bon goût.

Après la suppression des jésuites, il revint à Besançon, et encouragé par les suffrages du saint Père, il poursuivit avec chaleur les erreurs et les doctrines de la philosophie moderne.

Admis en 1781 à l'académie de Besançon, il se montra fort assidu à ses séances et prit à ses travaux et à ses recherches historiques, une part active. Il mourut à Besançon, le 3 septembre 1793. On a de lui, outre ses Erreurs de Voltaire, le dictionnaire philosophique de la religion.

ORCHAMPS (Claude d'), général de l'ordre des minimes, né à Besançon, en 1595.

Il embrassa très-jeune la règle de saint François-de-Paule, et se distingua dans la prédication.

Il se rendit en Espagne, pour visiter les établissements de son ordre. Il tomba malade à Madrid et y mourut le 11 juin 1658.

Philippe III l'honorait de toute sa bienveillance. Il assista à ses obsèques.

ORDINAIRE (Jean-Jacques), né en 1770, à Besançon ; il venait de se faire recevoir avocat au parlement, lorsque la révolution renversa toutes les institutions judiciaires. Il accepta la chaire de grammaire générale, à l'école centrale du Doubs, et dès son début dans l'enseignement, il se fit remarquer par sa haute sagacité, par l'étendue et la variété de ses connaissances. Nommé proviseur du Lycée sous le consulat, et plus tard recteur de l'académie, il ranima le goût des études solides, et contribua beaucoup à rétablir l'enseignement sur la base essentielle et immuable de la religion.

Son zèle éclairé fut apprécié et lui mérita des témoignages d'estime et d'affection de la part du grand maître, M. de Fontanes.

Obligé de quitter ses fonctions, en 1820, il se rendit à Paris, pour y faire l'essai d'une méthode propre à faciliter l'étude des langues, dont il était l'auteur.

L'application qu'il en fit fut couronnée d'un plein succès, et lui valut les suffrages les plus honorables.

Bien qu'arrivé à l'âge où le repos est une nécessité, il accepta la place de recteur devenue vacante à Besançon, en 1833, et rendit encore bien des services. Mais il ne tarda pas à donner sa démission. Il mourut dans sa ville natale, le 31 janvier 1843, entouré du respect et de la vénération de tous ceux qui l'avaient connu.

Il était correspondant de l'institut, et l'un des examinateurs des ouvrages destinés à l'enseignement. L'académie de Besançon s'était empressée de l'accueillir dans ses rangs. Il était membre de la société d'agriculture dont il fut pendant quelque temps le digne président.

ORDINAIRE (Jean-François-Désiré), frère du précédent, naquit à Besançon en 1773. Il obtint le diplôme de docteur en médecine, mais il n'exerça pour ainsi dire pas et se livra tout entier à son goût pour l'histoire naturelle. La chaire de cette science lui fut confiée lors de la création de l'académie de Besançon, et il obtint en même temps le titre de doyen.

Nommé recteur de l'académie de Strasbourg, en 1821, il devint ensuite inspecteur général de l'université et membre du conseil de l'institution des sourds-muets. La place de directeur de cette institution étant devenue vacante en 1832, elle lui fut confiée, et il la remplit avec zèle et distinction.

Ses infirmités précoces le forcèrent à donner sa démission et il revint à Besançon où il partagea son temps entre l'étude et les expériences agricoles.

L'agriculture était le sujet de ses méditations favorites. Outre plusieurs opuscules publiés dans les annales de l'agriculture française, et dans les recueils de la société départementale du Doubs, dont il était l'un des membres les plus éminents, on lui doit un ouvrage précieux, intitulé : *Considérations générales sur l'agriculture,* (Besançon 1821.)

Cet homme de bien mourut dans son domaine de Maizières, le 7

avril 1847. Il a laissé deux fils dont l'un est un officier de mérite dans le corps savant de l'artillerie.

PARIS (Pierre-Adrien), né à Besançon, en 1747, reçut de son père, intendant des bâtiments de l'évêque de Bâle, les premiers principes du dessin. Il fut envoyé à Paris et suivit avec les conseils et la direction de Trouard, les cours de l'école d'architecture. Il se livra avec ardeur à l'étude et fut envoyé à Rome, à l'âge de 21 ans.

A son retour en France, il acquit de la réputation par les bons dessins dont il orna les tableaux de la Suisse, publiés par Laborde, et le voyage à Naples de Saint-Non.

En 1778, Paris fut nommé dessinateur du cabinet du roi, architecte des économats, et succéda à l'architecte Soufflot, dans l'académie d'architecture. Il fit un second voyage en Italie d'où il rapporta une foule d'objets curieux.

Les talents de Paris, aussi bien que ses rares qualités, lui concilièrent l'estime du roi Louis XVI qui le créa, en 1788, chevalier de l'ordre Saint-Michel et lui donna des titres de noblesse. La révolution le priva de ses emplois, mais il resta fidèle à son bienfaiteur et il ne quitta Paris qu'après la fatale journée du 21 janvier 1793. Il vécut dans la retraite, au château de Colmoulin : en 1806, il passa en Italie, où on lui offrit d'honorables positions qu'il refusa. Il dirigea en 1811 les fouilles du Colisée. De retour à Besançon en 1817, il mit la dernière main à son travail sur les édifices anciens de l'Italie, et mourut le 1er août 1819, affaibli par l'âge, et épuisé par les infirmités.

Le cabinet de ce savant a été recueilli en entier à la bibliothèque. Cette riche et belle collection a pris le nom de Musée-Paris.

PARRENIN (Dominique), né au Russey, en 1665. Il entra dans l'ordre des jésuites, et fut envoyé en Chine, en 1698. Il se concilia la bienveillance de l'empereur Khamg-Hi et parvint à acquérir avec son aide, des connaissances dans la langue chinoise et mandchou. Parrenin traduisit en chinois, des mémoires de l'académie des sciences qui excitèrent beaucoup la curiosité de l'empereur. Il eut sur l'esprit de celui-ci un grand ascendant, qui tourna au bénéfice de la religion et au profit des négociants européens.

Il ne pouvait manquer d'être l'objet d'une vive jalousie, et la

mort de Khamg-Hi fut le signal d'une persécution générale des chrétiens. Parrenin et quelques-uns de ses confrères furent toutefois exceptés des mesures de rigueur prises à cette époque.

Il continua à s'appliquer à l'instruction des néophites et mourut à Pékin, le 27 septembre 1741. L'empereur régla lui-même la cérémonie de ses funérailles et voulut en supporter la dépense.

Parrenin avait de vastes connaissances. On a de lui plusieurs mémoires.

PARROT (Christophe-Frédéric), né le 27 juillet 1751, fit ses premières études à Montbéliard, et fut envoyé au séminaire théologique de Tubingen. Quelques contrariétés qu'il éprouva lui firent quitter cette haute école, et la carrière ecclésiastique lui fut ainsi fermée. Un riche gentilhomme d'Allemagne lui confia l'éducation de ses deux fils; il accompagna ces jeunes gens à l'université d'Erlangen; il profita de son séjour pour compléter les connaissances qu'il possédait, et après avoir acquis le grade de docteur en philosophie, il fut appelé en 1782 à une chaire vacante de professeur de mathématiques et de sciences économiques. Il remplissait ce poste depuis 16 ans quand le duc Frédéric de Wurtemberg, fuyant ses états envahis par l'armée du général Moreau, se réfugia dans le lieu qu'habitait Parrot. Celui-ci sut obtenir la confiance de son prince; en 1801, il était conseiller de la régence et secrétaire intime du cabinet. Etabli à Stuttgard, dans la résidence ducale, il travaillait sous les yeux de son maître; il lui donna des peuves multipliées de son aptitude, et il fut chargé de diverses missions importantes.

Vers 1806, Parrot, dont la santé était affaiblie, obtint l'emploi de grand-bailli de Marbach, qui n'exigeait pas un travail aussi assidu; mais les loisirs de cet emploi n'étaient point assez fréquents pour réparer ses forces, et il acheva dans la retraite sa vie usée avant le temps. Il mourut célibataire, à Eslingen, le 12 février 1812.

On a de lui plusieurs ouvrages.

PARROT (Jean-Léonard), frère du précédent, haut fonctionnaire dans le royaume de Wurtemberg, homme de science et de vertu, né le 14 septembre 1755.

Le duc Charles de Wurtemberg, venu à Montbéliard en 1771, ayant

entendu parler des heureuses dispositions du jeune Parrot, le fit admettre gratuitement à l'institut qu'il venait de fonder dans son château de la Solitude. Il justifia complétement la faveur dont il fut l'objet. Après de brillants succès, il composa une thèse intitulée : *Développement général et systématique des principes et réglements d'économie politique de Sully*; il soutint cette thèse en présence du duc Charles qui, en témoignage de satisfaction, lui transmit peu de jours après le brevet de secrétaire au conseil de régence, ainsi que le titre d'une pension de 400 livres.

Parrot, de retour dans sa ville natale en 1780, éprouva quelques désagréments qui lui firent prendre la résolution de se consacrer exclusivement aux devoirs de sa place et à l'étude. On lui doit d'importantes recherches sur les vestiges d'antiquités de Mandeure.

En 1784, il fut nommé membre du conseil de régence et adjoint au directeur général des domaines de la principauté de Montbéliard.

L'occupation française rendit ses services inutiles, et il partit pour Bâle en 1794. Après avoir obtenu l'un des premiers emplois de la légation wurtembergeoise, il revint à Stuttgard et obtint en 1803, de la faveur de son prince, le titre de vice-directeur de la chambre des finances, qu'il échangea contre celui de directeur général des domaines.

L'électeur de Wurtemberg, devenu roi sous le nom de Frédéric Ier, lui accorda la décoration de son ordre du mérite civil, puis la croix de commandeur et la noblesse personnelle.

Tant de prospérité excitèrent la jalousie de ses ennemis; de misérables délateurs parvinrent à le rendre suspect, et son prince, dans un mouvement d'emportement, le destitua de ses fonctions et lui enjoignit de quitter sa résidence.

Tous moyens de justifications lui furent refusés, et, frappé d'un coup aussi inattendu, il se retira dans le grand-duché de Bade.

Après plusieurs pérégrinations, il mourut le 10 juillet 1836, à Montbéliard, qu'il habitait depuis deux ans.

PERRECIOT (Claude-Joseph), né à Roulans, en 1728. Il fut l'un des hommes les plus érudits de la Franche-Comté. Il acheva avec succès ses études à l'université de Besançon, et se fit recevoir avocat au parlement de cette ville. Il s'appliqua à l'étude des langues et de

l'histoire, et ses progrès dans ses études excitèrent l'étonnement des personnes qui en furent témoins.

Appelé souvent à Baume par les affaires de ses clients, on le pressa de se fixer dans cette ville. Cédant à des sollicitations vives et nombreuses, il accepta la charge de procureur du roi, près de la maîtrise des eaux et forêts; mais il s'en démit aussitôt qu'il eut obtenu la réforme de quelques abus qu'il avait remarqués dans la police forestière.

Investi, en 1768, des fonctions de maire de Baume, il eut l'occasion de visiter les archives de cette ville et celles de l'antique abbaye dont elle tire son nom.

Il découvrit dans ses recherches un grand nombre de documents précieux dans lesquels il puisa les matériaux nécessaires pour la rédaction d'un mémoire sur l'origine et les accroissements de la ville de Baume. Ce mémoire remporta le prix proposé par l'académie de Besançon, en 1769, et cette première victoire littéraire engagea Perreciot à diriger ses recherches sur les points encore obscurs de l'histoire du comté de Bourgogne.

L'académie encouragea les travaux du modeste historien par des récompenses flatteuses.

Il fut pourvu, en 1782, d'une charge de trésorier au bureau des finances, et cette circonstance le ramena à Besançon. L'académie s'empressa de l'admettre dans son sein.

La réputation de Perreciot s'étendit bientôt au loin; l'académie des inscriptions voulut se l'attacher; mais Perreciot, dont la modestie égalait le savoir, préféra une vie paisible au milieu de ses amis et de ses concitoyens, au brillant avenir qui lui était offert.

La révolution vint troubler ses dernières années. Il fut nommé l'un des commissaires chargés de la rédaction des cahiers de doléances du bailliage de Besançon, et, en 1790, il fut élu membre du conseil général du département. Bientôt, effrayé des excès qui se commettaient, il résolut de se retirer dans le village qui l'avait vu naître, afin de passer ses jours dans le calme et la solitude. Il ne put cependant se soustraire aux vœux des habitants du canton, qui l'élurent à l'unanimité juge de paix du canton, en 1792.

Quelle que fut son intégrité, il ne resta point à l'abri des persécutions des partis.

Arrêté, comme *suspect*, au mois de juin 1793, il fut jeté dans une prison qui ne s'ouvrit pour lui qu'après la journée du 9 thermidor.

Avant cet événement il avait été atteint d'une attaque d'apoplexie ; une seconde attaque l'enleva le 12 juin 1798 à sa famille, à ses amis et aux lettres.

Perreciot joignait à toutes les nobles qualités du cœur une vaste mémoire, un jugement sain et une persévérance infatigable dans ses recherches.

Parmi ses ouvrages nous citerons principalement celui de *l'Etat civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes.*

Cet ouvrage est le fruit de profondes méditations. Le grand nombre de chartes et de pièces historiques rassemblées à la suite du second volume, lui donne un prix inestimable.

Perreciot a laissé une foule de manuscrit précieux sur la Séquanie et les pays voisins.

PETITBENOIT DE CHAFFOY (Claude-François-Marie), né à Besançon, en février 1752. Son père, conseiller au parlement, lui fit faire ses premières études au collége de Pontarlier. A 16 ans, il entra au séminaire de Saint-Sulpice et se fit remarquer par sa piété solide. Il prit ses grades de théologie à Navarre, et fut ordonné prêtre à Paris.

En 1778, Mgr. de Durfort, archevêque de Besançon, le nomma son vicaire-général.

La commotion politique de 1789 força Mgr. de Durfort à s'expatrier ; M. de Chaffoy le suivit en Suisse et eut le chagrin de recueillir bientôt son dernier soupir. Pendant 5 ans que dura son exil, M. de Chaffoy fut la providence des prêtres qui fuyaient les persécutions dont ils étaient l'objet. Après le rétablissement de la paix, il vécut dans la retraite à Besançon où il fonda diverses associations de charité.

Mgr. de Pressigny, appelé à occuper le siége épiscopal de Besançon, s'empressa de s'attacher ce pieux ecclésiastique. Son mérite transcendant ne devait pas rester inconnu, et en 1821 il vint occuper l'évêché de Nismes. Il s'appliqua à réorganiser son séminaire, à doter son diocèse d'établissements de bienfaisance, en un mot à faire le bien.

Ses vertus évangéliques lui donnaient, même sur les protestants, un ascendant prodigieux dont il sut tirer parti pour maintenir la paix au milieu des populations, calmer les passions que les vieilles rivalités religieuses surexcitèrent à un haut degré au moment des événements politiques de 1830.

Ce saint prélat rendit son âme à Dieu le 29 septembre 1837.

Sa mort jeta la consternation dans toutes les classes de la population.

Le surnom de l'*Ange de Nismes* qui lui fut donné dans les temps de calamités publiques, exprime mieux que nous ne pourrions dire, la vénération dont il était entouré.

PÉTREMAND (Pierre), né à Besançon, en 1534. Il achevait ses études à l'université de Louvain, lorsqu'il publia l'ouvrage de *Derrerus,* avec une savante préface.

Cet essai donnait une haute idée du jeune jurisconsulte, mais une santé débile entrava ses travaux, et après une vie languissante, il mourut à Besançon, le 8 décembre 1581.

PÉTREMAND (Thierri), parent du précédent, publia la paraphrase en vers de l'*admirable Histoire de la sainte héroïne Judith.*

PHILIPPE (Claude-Ambroise), né en 1614, à Besançon. Il acheva ses études à l'université de Dole et exerça la profession d'avocat.

Nommé juge de la régalie, en 1642, admis au conseil de la cité, ses talents, sa prudence attirèrent sur lui l'attention de la cour de Madrid, et en 1659, il fut appelé aux fonctions de lieutenant-général du bailliage d'Ornans.

Il eut à négocier l'échange de Besançon contre la ville de Frankendal, et le zèle dont il fit preuve lui valut, en 1666, la place de conseiller au parlement. Il fut député à la diète de Ratisbonne pour demander la médiation de l'empire contre l'invasion du comté par les Français ; mais la province fut pendant ce temps envahie par les troupes de Louis XIV, et ce monarque ne la rendit qu'après le traité d'Aix-la-Chapelle.

Après la réunion définitive du comté de Bourgogne à la France, le parlement fut transféré à Besançon.

Philippe obtint une des deux charges de président à Mortier, créées par le roi, en 1679, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, survenue en 1698.

On a de lui un recueil des principales questions de droit sur les décisions du parlement.

PIERRE (Jean-Ignace-Pierre), né à l'Essert-au-Clair (métairie du Villers), le 19 avril 1740, de parents simples cultivateurs.

A l'âge de 16 ans, il s'engagea dans le régiment de la Fère (artillerie); les officiers qui reçurent son engagement reconnurent en lui de grandes dispositions et le protégèrent. Il trouva au régiment les moyens de s'instruire; il apprit le dessin, les mathématiques, et généralement tout ce qu'il convenait de savoir dans la carrière qu'il avait embrassée.

Il passa successivement de grade en grade et fut nommé premier lieutenant d'artillerie; peu de temps après il fut décoré de la croix de Saint-Louis.

En 1789, lorsque la révolution française éclata, il en adopta les principes et se prononça pour elle. Le grade de général d'artillerie lui fut conféré; mais au bout de quelques années il fut disgracié; le gouvernement lui accorda une pension, et il se retira chez son frère établi à Sens, où il mourut.

PIERRE DE BAUME, général des dominicains, né à Baume, vers la fin du XIIIe siècle.

Il embrassa très-jeune la règle de saint Dominique, au couvent de cet ordre, à Besançon. Après y avoir achevé ses études, il fut envoyé à Paris, où il se fit remarquer par sa grande application à remplir ses devoirs.

En 1321 on le chargea de faire des leçons publiques sur le livre des sentences. Il obtint dans cette tâche des succès certains qui lui concilièrent l'estime de ses confrères.

Sa nomination en qualité de supérieur de l'ordre, en 1343, eut lieu à l'unanimité des suffrages. Il partagea l'emploi de son temps entre l'étude et l'accomplissement de ses devoirs, et mourut à Paris, le 1er mars 1345.

POCHARD (Joseph), né à la Cluse, en 1715. Il fit de bonnes

études à l'université de Besançon et embrassa l'état ecclésiastique.

L'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement lui méritèrent la bienveillance de l'archevèque Pierre de Grammont.

Il était à peine âgé de 21 ans quand ce prélat lui offrit la place de directeur de son séminaire.

L'abbé Pochard se distingua par son zèle et ses lumières dans cette tâche. Il se voua à l'enseignement de la théologie et obtint dans cet enseignement de brillants succès qui établirent au loin sa réputation. Il fut élevé à la dignité de supérieur du séminaire, et en remplit pendant 6 ans les fonctions.

Le mauvais état de sa santé le força à se retirer et il succomba le 25 août 1786.

C'est à ce pieux ecclésiastique que l'on doit la révision du missel et du bréviaire du diocèse de Besançon.

Malgré ses obligations nombreuses, il trouvait encore le temps d'étudier l'histoire et les sciences.

PORRO (François-Daniel), né à Besançon, en 1729.

Il embrassa la règle de saint Benoît dans la congrégation de Saint-Vannes, et reçut le nom de Donat.

Il se fit remarquer par son esprit méditatif, et obtint de ses supérieurs toutes les concessions nécessaires pour se livrer à l'étude des sciences exactes. La révolution de 1789 l'arracha à la vie du cloître. Il s'enferma dans la solitude, continuant à s'occuper de mathématiques. Il publia une *exposition du calcul des quantités négatives*, et *l'algèbre suivant ses vrais principes.*

Ce savant mourut à Besançon, oublié ou inconnu, le 26 janvier 1795.

POUGNET (Claude), né à Hièvre-Paroisse, le 15 septembre 1718. Après avoir été quelque temps vicaire à Cour-lez-Baume et précepteur des enfants du seigneur de Roulans, il fut chargé de l'éducation du prince Maximilien-Joseph, seigneur du comté de Ribeaupierre, dans le Haut-Rhin, avant la révolution commandant du régiment de France en Alsace, duc de Deux-Ponts en 1795, puis enfin électeur et roi de Bavière. Il avait su inspirer à ce prince l'amour de la France, dont il s'est montré constamment l'allié dans les guerres que notre

patrie a eu à soutenir contre les souverains de l'Europe. Quoique étranger à l'Alsace, Pougnet fut nommé recteur de la ville de Ribeauvillé; on l'avait jugé capable de diriger une paroisse où les protestants étaient nombreux et les juifs puissants par leurs richesses. Pendant près de trente-huit ans, il montra dans son administration une rare fermeté et une prudence qui lui concilièrent l'estime de ses nombreux paroissiens; il a laissé un nom chéri parmi les Alsaciens, qui l'appelaient le *recteur français*; après avoir essuyé quelques persécutions au moment où fermentait le levain révolutionnaire, il est mort en proclamant hautement son attachement à la religion et à l'église catholique.

PRÉCIPIANO (Humbert-Guillaume) comte de, né Besançon, en 1626.

Il embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de riches bénéfices, entre autre d'un canonicat de la cathédrale de Besançon.

Nommé conseiller-clerc au parlement de Dole, il fut député en 1667, à la diète de Ratisbonne où il se signala par son zèle à soutenir les intérêts de la province. En 1672, il se rendit à la cour de Madrid, pour concerter les mesures propres à garantir la province d'une nouvelle invasion des armées françaises. La haute intelligence dont il fit preuve dans cette mission, lui valut la direction des affaires de Bourgogne et des Pays-Bas.

Dix ans après, il reçut l'évêché de Bruges et n'accepta l'archevêché de Malines en 1690, que sur l'ordre exprès du Souverain Pontife.

Il dirigea son diocèse avec prudence et mourut à Bruxelles, le 9 juin 1711.

Son corps fut transporté dans le chœur de la cathédrale de Malines à côté de celui de son frère, Prosper-Ambroise, mort en 1707, lieutenant-général des armées d'Espagne.

PROTHADE (saint), succéda à l'évêque Nicet, au siége de Besançon, vers l'an 612.

Le zèle de ce prélat ne connaissait pas de bornes: ses lumières étaient au service de tous.

Pour mettre fin aux disputes concernant les cérémonies, il publia un rituel que l'on cite encore, bien qu'il ait subi de nombreux chan-

gements. Il mourut en 624. On conserve ses reliques dans l'église Saint-Pierre, à Besançon, et on les expose à la vénération des fidèles, le jour de la fête de ce saint.

PROUDHON (Jean-Baptiste-Victor), né à Chasnans, en 1759.

Sa mère, restée veuve de bonne heure avec cinq enfants, fit tout son possible pour leur donner une éducation convenable.

Le jeune Victor fut dirigé vers l'étude de la théologie; on voulait qu'il suivît les traces de deux de ses aînés qui avaient embrassé l'état ecclésiastique. Mais son goût bien décidé pour le droit l'amena à Besançon où il obtint, en 1789, le grade de docteur.

Il fut successivement appelé aux fonctions de juge de paix de son canton, de juge au tribunal de Pontarlier et de membre du directoire du département. Destitué et réélu plusieurs fois, à cette époque d'orages et de réactions politiques, il demeura toujours homme de bien.

Lors de la formation des écoles centrales, il occupa la chaire de droit de celle du Doubs et se fit remarquer par son érudition.

Au moment de l'organisation des lycées, en 1802, M. Proudhon, dont la chaire venait d'être supprimée, continua ses cours gratuitement, et vit toujours une foule d'élèves accourir autour de lui.

Un décret du 17 janvier 1806 lui conféra une des chaires de la faculté de droit de Dijon; il devint le doyen et le directeur de cette faculté comme il était le père et l'ami de ses disciples. Bien qu'il pût prétendre aux places, aux honneurs, par son rare et éminent mérite, il ne voulut point se séparer de ses élèves, et il mourut à Dijon, vénéré de tout le monde, le 20 novembre 1838.

Il était officier de la Légion-d'Honneur. Plusieurs académies s'étaient disputé l'honneur de l'accueillir dans leur sein. Ses ouvrages lui ont acquis une célébrité réelle; ce sont des traités de *Législation et Jurisprudence; de l'Etat des personnes; des Droits d'usufruit et du Domaine public.*

PYRAULT (Claude), né à Besançon, en 1720. Il fit ses études à l'université de cette ville. Il épousa la nièce de Ballyet, évêque de Babylone et consul de France, et sur la recommandation de ce prélat, il obtint un emploi dans les établissements de la compagnie des Indes.

Il fut l'agent de cette compagnie à Bassorah. Il s'attacha à rétablir les relations commerciales de la France avec la Perse et réussit tellement qu'il obtint pour l'entrepôt des marchandises françaises la cession de l'île de Karch; mais le gouvernement ne prit point assez à temps ses dispositions pour conduire à bonne fin les négociations.

Pyrault avait observé le pays; il possédait de précieux renseignements sur les mœurs, les usages, et il avait conçu le projet de revenir en France pour mettre à profit ses travaux, lorsqu'il fut enlevé par la peste.

RAYOT (Pierre), né à Saint-Julien (Montbéliard), vers 1615.

Après avoir acquis des connaissances dans les écoles qu'il fréquenta dès le bas âge, il se fixa à Hambourg, en 1636, puis en 1642 à Brême, pour l'enseignement de la langue française; vers 1660, il continua le même enseignement à l'université de Wittemberg. Il publia divers ouvrages qui n'offrent qu'un très-faible intérêt

L'époque de sa mort n'est pas connue.

RENAUD-COMTE (Jean-Baptiste), né au Pissoux, hameau de la commune du Villers, le 19 août 1796, de Claude-Joseph Renaud-Comte et de Claude-Marie-Josèphe Perrot-Bastien. Reçu officier de santé à Besançon en 1813, il se retira dans les montagnes où il avait reçu le jour. Il était versé dans les sciences physiques. Il construisit lui-même une machine électrique avec tous ses accessoires. Il se livra surtout avec ardeur aux études géologiques, et parvint à recueillir une riche collection de minéraux dont sa famille a fait don au département. Il a laissé en outre de nombreuses notes sur les vallées d'érosion, qui ont été publiées conformément aux intentions des donateurs. Tout entier à ses études favorites, il n'exerçait plus la médecine que pour les indigents pendant les dernières années de sa vie. Il a prêté activement son concours au travail de la carte départementale géologique que l'on venait d'entreprendre. Atteint d'une fièvre muqueuse, il succomba le 29 août 1838, à l'âge de 42 ans.

RENAUD (Valère), né en 1543 aux Usiers.

Ses parents s'imposèrent de grands sacrifices pour son éducation.

Il entra dans la société des jésuites et fut chargé d'enseigner la philosophie à Bordeaux. Il obtint de grands succès dans cet enseignement.

Il professa pendant 20 ans la théologie morale à Dole, où il mourut le 14 mars 1623.

Il publia quelques ouvrages.

RICHARD (Claude), né à Ornans, en 1589, d'une famille alliée aux Grandvelle.

Il suivit le neveu du cardinal de Grandvelle dans son ambassade à Venise, et parcourut l'Italie. Il embrassa pendant son séjour à Rome, l'ordre des jésuites, et fit de grands progrès dans l'hébreu et les mathématiques qu'il professa à Lyon pendant 7 ans.

Il se disposait à s'embarquer pour la Chine, lorsque le roi d'Espagne le chargea de professer les mathématiques au collége de Madrid. Il occupa cette chaire pendant 40 ans.

Il mourut le 20 octobre 1664. On a de lui une édition des œuvres d'Archimède; il est l'auteur d'une montre magnétique au moyen de laquelle on pouvait connaître l'heure dans toutes les parties de la terre.

ROHAN-CHABOT (Louis-François-Auguste de), cardinal, mort sur le siége épiscopal de Besançon, le 8 février 1833.

Il était né à Paris le 29 février 1788. Sa famille, l'une des plus illustres de France, était alliée à des maisons souveraines.

Frappé dans ses affections les plus chères en 1818, il prit la résolution d'abandonner le monde et entra, en mai 1819, au séminaire de Saint-Sulpice.

Ordonné prêtre le 1er juin 1822, il fut l'année suivante, grand vicaire de l'archevêché de Paris; puis préconisé évêque en 1828 et appelé en février 1829, à remplacer Mgr. de Villefrancon à l'archevêché de Besançon.

Son administration vigilante et éclairée fut bientôt appréciée.

En 1830, il alla siéger à la chambre de Paris; le 5 juillet de la même année, il fut élevé à l'éminente dignité du cardinalat.

Prélat vertueux et dévoué, il fut un modèle de piété, de douceur et de résignation au milieu des traverses de sa vie.

La fabrique de l'église Métropolitaine, les séminaires de Besançon, Vesoul, Luxeuil ont reçu des marques de sa libéralité : ses ornements épiscopaux, le mobilier particulier, une riche bibliothèque, de nombreux tableaux de maîtres sont devenus le partage de l'archevêché.

ROSE (Jean-Baptiste), né à quingey, le 7 février 1716. Son père le dirigea vers l'étude et il manifesta de bonne heure le goût du travail.

Il embrassa l'état ecclésiastique.

L'académie de Dijon avait mis au concours cette question, le développement des principes d'honneur et de vertu. Rose présenta un traité élémentaire de morale qui enleva tous les suffrages, et il reçut des mains du prince de Condé la palme académique. Il publia en 1767, son traité en 2 volumes; peu d'années après il le compléta et fit paraître sous le titre de morale évangélique, un ouvrage fort estimé.

Aucune science n'était étrangère à l'abbé Rose. Il se délassait d'une étude par l'autre. L'astronomie, les mathématiques firent le sujet de ses travaux. En 1779, il mit au jour un mémoire sur une courbe à double courbure dont la circonférence et les diamètres sont donnés sur le cône. Ce mémoire, dédié au prince de Condé, lui valut la haute approbation de l'académie des sciences.

Après plusieurs essais dans tous les genres de littérature, il termina sa carrière littéraire par la publication d'un ouvrage historique, rempli d'érudition. Cet ouvrage porte pour titre, *Mémoire sur les états généraux et provinciaux des Francs et des Bourguignons sous les différentes races de leurs souverains.*

L'auteur donne des notions justes et bien prouvées sur l'antiquité des états-généraux, et sur l'autorité qu'ils exerçaient.

Le nombre des œuvres inédites qu'a laissées ce savant est considérable. Ses vertus privées ne le rendaient pas moins recommandable que sa vaste et solide érudition. On le vit toujours animé d'un zèle apostolique, semer l'instruction parmi le peuple dont il était l'ami et le consolateur. Les larmes du pauvre l'accompagnèrent au tombeau. Une grande partie de sa fortune devint le patrimoine du malheur; il ne laissa à sa famille que sa bibliothèque, ses écrits, et le souvenir plus précieux encore de ses rares et admirables vertus.

L'abbé Rose était membre de la familiarité fondée dans l'église de Quingey, et à laquelle M. de Busleiden donna des statuts, en 1501.

L'académie de Besançon, toujours empressée à rendre hommage au mérite, l'avait admis au nombre de ses membres.

Cet homme de bien mourut le 12 août 1805. Il avait dépassé sa 89e année.

ROUGNON (Nicolas-François), né en 1727, à Morteau, de parents qui ne négligèrent rien pour lui donner une bonne et solide éducation. Il se destina de bonne heure à l'art de guérir, qu'exerçaient son père et son oncle. Il suivit, à Besançon, les cours de la faculté, et, après avoir pris ses degrés, il fut envoyé à Paris pour profiter des exemples et des leçons des grands maîtres. Il revint à Besançon en 1752, et fut reçu docteur. Il concourut ensuite à l'une des chaires vacantes à l'université, mais il ne réussit dans ses projets qu'en 1759, époque où il succéda au professeur Billerey.

Rougnon était d'une vaste érudition et d'une activité sans égale; malgré les devoirs rigoureux de sa place et de celle de médecin en chef de l'hospice de la ville, il avait une nombreuse clientelle et donnait des consultations qui lui étaient demandées de toutes les parties de la France, de l'Allemagne et même de l'Angleterre, où sa réputation s'était étendue. A l'époque de la révolution, il fut destitué de son poste de médecin des hôpitaux, mais il fut réintégré après le 9 thermidor, et il se consacra entièrement à ses pénibles fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 13 juin 1799. Il avait alors 73 ans. On a de lui plusieurs écrits, et notamment un ouvrage intitulé: *Considérationes pathologico-semeoiticæ de omnibus corporis humani functionibus*, dont le mérite a été fort apprécié.

ROUSSEL (Adrien), né vers la fin du XVIe siècle, à Ornans; il embrassa la vie monastique et se livra avec ardeur à l'étude des sciences. Son mérite le fit bientôt reconnaitre, et il fut chargé de professer à Munich, la théologie et les mathématiques. Il reçut dans l'accomplissement de cette charge, de précieux témoignages d'encouragement de la part des savants et du duc de Bavière.

Roussel fut nommé provincial de son ordre en Savoie, et mourut à Thonon, le 26 juillet 1659. On a de lui plusieurs ouvrages.

RUTY (comte), né à Besançon, le 4 novembre 1774. Après avoir fait de bonnes études au collége de sa ville natale, il fut admis à l'école d'artillerie de Châlons, et en sortit le 7 mai 1793, pour entrer dans le 2e régiment d'artillerie à pied. Son mérite et ses qualités l'élevèrent rapidement au grade de capitaine. Il fit la célèbre campagne d'Egypte, fut nommé chef de bataillon après la bataille des Pyramides, et commanda l'artillerie à Damiette, puis obtint après le combat de Lesbeh, un sabre d'honneur.

A peine rentré en France, Ruty fut promu au grade de colonel; il prit part à la campagne de Pologne et fut nommé général de brigade, le 9 janvier 1807. Il se signala particulièrement en Espagne; ses services lui méritèrent le grade de général de division et il remplit successivement à la grande armée les fonctions de chef d'état-major et celle de commandant en chef de l'artillerie.

Le titre de comte lui fut conféré en récompense de ses nouveaux services.

Le gouvernement de la restauration sut comprendre toute la valeur d'un tel homme. Il lui confia, en Vendée, une mission délicate dont il s'acquitta avec habileté.

Guerrier aussi intrépide, qu'administrateur éclairé, il fut admis au conseil d'état, placé à la tête de la direction des poudres et salpêtres, et partout il apporta le contingent de ses lumières, de sa haute expérience. En 1819, le roi le jugea digne de la pairie.

Lors de la formation du conseil supérieur de la guerre, il fut appelé au sein de cette assemblée, mais ses forces épuisées par une cruelle maladie ne lui permirent pas de coopérer longtemps aux travaux auxquels il avait été associé; il mourut à Paris, le 24 avril 1828. Il était commandeur de l'ordre de Saint-Louis et grand officier de la Légion-d'Honneur.

RYE (Ferdinand de Longwy, dit De), archevêque de Besançon après la mort du célèbre Grandvelle.

C'était un érudit; ses connaissances en tous genres étaient fort étendues. Il s'appliqua à faire fleurir la religion et s'entoura de pasteurs pieux et éclairés. Il fit tous ses efforts pour doter la ville de Besançon d'une imprimerie, et en 1589, il publia de nouvelles éditions du missel et d'autres livres à l'usage du diocèse. Ce prélat mul-

tiplia les établissements d'instruction et les maisons de retraite.

En 1596, il fut nommé maître des requêtes, et en 1630 il resta chargé, de concert avec le parlement, du gouvernement du comté de Bourgogne.

Il s'enferma dans la ville de Dole lors du siége de 1636, et voulut partager les périls des habitants qu'il encourageait par ses paroles. Epuisé de tant d'efforts à un âge avancé, il reçut le viatique le 15 août, le jour même de la levée du siége et voulut se faire transporter à Vuillafans; mais il mourut dans le trajet.

Il avait 80 ans.

SAINT-RAMBERT (Gabriel de), né à Pontarlier, dans le XVIIe siècle. Il suivit en qualité de page le marquis de Léganez, gouverneur du Milanez. Il s'appliqua en Italie à l'étude et fit de grands progrès dans les sciences mathématiques.

Il s'enrôla dans les troupes espagnoles et fit quelques campagnes en Italie, en Flandre et en Allemagne.

Le duc d'Aremberg le nomma ensuite intendant de ses domaines, dans les Pays-Bas.

Il mourut vers 1720.

C'était un philosophe cartésien.

SEGUIN (Charles-Antoine), né à Vaivre, près Vesoul, le 20 mars 1708, fit à Besançon ses études avec succès, et obtint en 1748 une chaire de droit à l'université de cette ville.

Il était d'une érudition rare. Ses connaissances en droit, en histoire et en archéologie étaient étendues. L'académie de Besançon l'accueillit au nombre de ses premiers membres en 1752.

Il mourut dans sa terre de Jallerange, le 19 septembre 1790.

Il a laissé plusieurs ouvrages, notamment, *In D. Justiniani institutiones commentarii,* publié par son élève, le savant M. Proudhon.

SIMARD (Pierre), né à Besançon, vers 1620. Il entra dans l'ordre des dominicains qui l'envoyèrent à Paris où il fit de bonnes études. De retour en Franche-Comté, à l'âge de 25 ans, il remplit diverses fonctions et fut nommé *Inquisiteur*. Son zèle déplut aux magistrats de Besançon qui obtinrent son remplacement. Il alla à Rome pour se

justifier et en revint en 1673 avec le titre de provincial. Il mourut 7 ans après, prieur au couvent de Poligny. Il a publié quelques ouvrages de dogme.

SUARD (Jean-Baptiste-Antoine), né à Besançon, le 15 juin 1734. Il fit ses études dans cette ville et annonça de bonne heure de remarquables dispositions.

Compromis par un de ses amis dans une affaire de duel, à l'âge de 17 ans, le jeune Suard supporta la peine que cet ami avait encourue, plutôt que de découvrir son nom, et il subit à l'île de Sainte-Marguerite, une détention de 18 mois. De retour dans sa patrie, il se rendit à Paris pour se livrer à l'étude des lettres.

Il se mit en relation avec l'abbé Arnaud et s'associa avec lui, à diverses entreprises littéraires.

Suard se fit bientôt connaître et se créa par son mérite d'honorables amis, entre autres l'illustre Buffon qui contribua à lui faire épouser la sœur de l'imprimeur Panckouke.

Il se lia avec plusieurs savants étrangers qui le déterminèrent à visiter l'Angleterre: c'est dans ce voyage qu'il connut le célèbre Robertson qui l'engagea à traduire son histoire de Charles-Quint. Cette traduction qui parut en 1771 obtint tous les suffrages.

En 1774, Louis XVI le chargea de la censure des pièces de théâtre, emploi qu'il exerça avec équité, jusqu'en 1790.

Forcé de s'expatrier au moment de la tourmente révolutionnaire, il ne reparut que sous le gouvernement consulaire, et ne dissimula jamais son dévouement à la famille des Bourbons. Il mourut le 20 juillet 1817.

Suard était un esprit supérieur. Il est l'auteur d'un grand nombre de productions littéraires.

Il avait senti combien le talent rencontre d'obstacles pour se faire jour, et il était constamment prêt à aider les jeunes gens. Sa digne épouse a voulu répondre aux généreux sentiments de son mari, en léguant à l'académie de Besançon une rente de 1500 fr. dont elle doit faire de trois ans en trois ans l'application en faveur d'un jeune homme qui ne pourrait, à raison de la médiocrité de sa fortune, poursuivre ses travaux et ses études.

TALBERT (François-Xavier), né à Besançon, le 4 août 1728. Il appartenait à une famille distinguée de la magistrature. Il fit de brillantes études et embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Son oncle, chanoine de la Métropole, ayant résigné son canonicat en faveur du jeune abbé, celui-ci se livra tout entier à son goût pour les lettres.

L'académie de Dijon le couronna en 1754; celle de Besançon, en se formant en 1752, l'avait accueilli dans son sein, et il se fit remarquer au milieu de cette compagnie, par l'élévation de son esprit.

Séquestré au séminaire de Viviers, puis au château de Pierre Encise, par ordre de l'intendant de Boyne qu'il avait poursuivi de ses épigrammes à l'occasion de l'exil du parlement, il profita de sa retraite pour se perfectionner dans la langue grecque et étudier les auteurs anciens et modernes.

Il reparut avec éclat dans le monde, et s'adonna à la prédication. L'évêque de Lescar l'ayant choisi pour son grand-vicaire, l'engagea à rentrer dans la lice académique.

Il suivit ce conseil; de 1772 à 1778, il remporta sept prix dans différentes académies : son éloge du chancelier de l'Hôpital, couronné à Toulouse, obtint le premier accessit à l'académie française.

L'évêque d'Autun lui fit obtenir le prieuré du Mont-aux-Malades (diocèse de Rocou), dont le bénéfice était assez important.

Dès ce moment, on ne le vit plus paraître dans les luttes académiques.

Forcé de fuir devant les excès de la révolution, il passa en Italie, se rendit de là à Lemberg, en Gallicie, où il mourut le 4 juin 1803.

TERNAT, évêque de Besançon, appartenait à une famille distinguée de la haute Bourgogne.

Il monta vers 665 sur le siége épiscopal.

Il fonda à Besançon la paroisse de Saint-Marcelin et de Saint-Pierre l'exorciste qui fut donnée dans le XIe siècle aux religieux de Saint-Benoît, et qui devint sous le nom de Saint-Vincent, une abbaye célèbre.

Ternat mourut vers 680.

TERRIER DE CLÉRON (Claude-Joseph), né à Besançon, le 11

juillet 1697, d'une famille de robe. Il se destina au barreau. Il acheta en 1729 la charge de président à la chambre des comptes de Dole. Il se distingua dans cette carrière par l'élévation et la droiture de ses vues, ainsi que par sa noble indépendance. Il s'opposa en 1756, à l'établissement de taxes qui lui semblaient injustes; sa courageuse résistance le fit exiler à Limoges. Réintégré dans ses fonctions, il prit en 1759, la défense des membres du parlement que des lettres de cachet tenaient éloignés, et publia en leur faveur, sous le titre de *Remontrances,* un discours plein de force et de raison.

Pendant qu'il était à Paris, où il s'était rendu pour se mettre en relation avec la faculté dont il voulait consulter l'opinion au sujet du résultat de ses études de la botanique, il mit au jour sous le titre d'*Histoire allégorique de ce qui s'est passé à Besançon, depuis* 1756, un recueil contenant plusieurs traités satyriques à l'adresse de l'intendant de Boyne. Celui-ci le fit envoyer à la Bastille où il resta enfermé jusqu'en 1761. Après avoir recouvré sa liberté, il revint à Dole dont le séjour lui fut prescrit. Il obtint cependant la permission de se retirer dans sa terre de Cléron où il mourut en septembre 1765.

TERRIER (Jean), de la même famille, naquit à Vesoul, dans le XVIe siècle. Il fut pourvu de la charge de lieutenant-général du bailliage d'Ornans. Il mourut en 1634.

TERRIER (Jacques), son fils, mourut doyen des conseillers au parlement de Dole, en 1658.

Il fut un magistrat aussi intègre que savant et laborieux. Ses notes sur le droit romain et sur la coutume de la province et son recueil d'arrêts sont estimés.

TERRIER-SANTANS (le marquis de) (Marie-Antoine-Charles-Susanne), né à Besançon, le 8 février 1773. Il suivit en 1792 l'armée de Condé et rentra en France, sous le bénéfice de l'amnistie prononcée par le premier consul.

Nommé maire de la ville de Besançon, en 1814, il remplit ces fonctions dans des temps difficiles, avec la fermeté et la modération la plus louable; son administration paternelle et protectriee des intérêts de tous lui concilia l'estime et l'affection générales. Il s'appliqua à enrichir les musées, à achever les bâtiments de la bibliothèque publique, etc.

Nommé député du Doubs, il trouva dans cette position l'occasion de rendre à ses concitoyens de nombreux services.

Le 21 juin 1832, il succomba à une affection grave. Il témoigna le désir d'être enterré sans pompe dans le cimetière de la cité, et ce vœu qui témoignait de sa modestie fut respecté.

THOMASSIN (Jean-François), mort à Besançon, le 25 mars 1828. Il était né à Rochefort (Jura), le 1er septembre 1750.

Médecin distingué, il fut nommé chirurgien en chef de l'armée des Côtes, puis de celles du Rhin, du Danube et de l'Helvétie ; partout il fit preuve d'un courage et d'un dévouement sans exemple.

De retour à Besançon il occupa la place de médecin militaire et s'appliqua à ranimer le goût des études médicales. Ses cours furent suivis avec empressement.

M. Thomassin n'était pas seulement un habile médecin, c'était un savant. Ses mémoires, ses observations lui valurent, 4 ans de suite, des médailles d'or de la part de l'académie royale de chirurgie. Membre de plusieurs sociétés littéraires, l'académie des sciences et l'académie de médecine l'avaient admis parmi leurs correspondants.

Il faisait partie du conseil municipal de Besançon ; il s'associa activement à ses travaux et fournit pour le règlement des inhumations. de nombreux éléments.

Sa bibliothèque, riche en livres rares, a été achetée par la ville.

M. Thomassin était aussi intègre, aussi désintéressé qu'il était instruit. Il n'a laissé à sa famille que son nom respecté de tous les gens de bien et le souvenir de ses vertus.

Il avait obtenu en récompense de ses brillants services le grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

M. Thomassin a laissé plusieurs ouvrages qui témoignent de ses connaissances solides et de la sagacité de son esprit. On lui doit l'invention d'un instrument propre à l'extraction des balles dans les blessures.

TINSEAU (Jean-Antoine), né à Besançon, le 20 avril 1697.

Dirigé par son père, magistrat éclairé, il embrassa l'état ecclésiastique et obtint la confiance entière de l'archevêque Antoine-Pierre II de Grammont qui se reposa sur lui des détails de l'administration du

diocèse. Il fit tous ses efforts pour pourvoir les églises de pasteurs instruits, et pour remettre en vigueur des règlements tombés en désuétude. En 1745, il fut nommé évêque de Belley, puis en 1751, évêque de Nevers. Il mourut le 24 septembre 1782. C'était un prélat plein de dévouement aux intérêts de la religion; simple dans ses goûts, il distribuait aux pauvres la plus grande partie de ses revenus et s'imposait des privations pour faciliter les études des jeunes ecclésiastiques.

TINSEAU D'AMONDANS (Charles-Marie-Thérèse-Léon), né à Besançon, le 19 avril 1749. Elève du génie à 20 ans, il se signala par de véritables talents. Plein de sentiments élevés, il embrassa avec ardeur, en 1788, la cause royale, et fit partie de l'armée de Condé. Après le licenciement de cette armée, il se retira en Angleterre où il continua à servir la monarchie, par ses écrits et son influence.

Une coalition s'étant formée contre la France, il se rendit en Italie, par l'ordre des princes, et fut présenté au général russe Suwarow qui lui confia la direction de son état-major. Il contribua à la célèbre bataille de Zurich, à sauver les débris de l'armée étrangère que les troupes de Masséna avaient mise en déroute. Après cette campagne il revint en Angleterre et demeura attaché au comte d'Artois.

Il refusa constamment les distinctions que lui offrit le gouvernement anglais, et repoussa les promesses qui lui étaient faites au nom de l'empereur des Français auquel il ne csssa de susciter des ennemis.

Affaibli par l'âge et les fatigues, il ne put suivre Louis XVIII lors de sa rentrée en France, et ne revint qu'en 1816. Il mourut à Montpellier, le 21 mars 1822. Depuis plusieurs années il était maréchal de camp du génie.

TISSOT (Jean-Maurice), né à Pontarlier, dans le XVI[e] siècle.

Après avoir terminé ses études, il embrassa la profession des armes, servit en Italie et fut attaché en qualité d'ingénieur à l'armée espagnole.

Pour récompense de ses services, il fut nommé conseiller à la chambre des comptes de Dole, puis chargé de l'inspection des arsenaux du comté de Bourgogne. Il mourut en 1650, second président à la chambre des comptes. Il avait épousé la sœur de Vernier auquel

l'astronomie est redevable de l'instrument qui porte son nom. Aidé par ce dernier, il dressa la carte du comté de Bourgogne.

TOURTELLE (Etienne), né à Besançon, le 27 février 1756. Après avoir fait de brillantes études, il se livra tout entier à la médecine.

Doué de passions vives, il fit de rapides progrès. A la suite de contrariétés domestiques, il quitta sa ville natale et suivit les leçons des facultés de Montpellier et Paris. Il revint après 4 ans d'absence, plus riche de connaissances variées et solides. En 1788, il obtint au concours l'une des chaires de médecine de l'université de Besançon, et contribua à donner un grand relief à l'enseignement de cette université.

Après la suppression de celle-ci, il prit du service dans les armées ; en 1794 il fut nommé professeur à l'école spéciale de Strasbourg ; mais sentant ses forces et sa santé s'altérer, il crut que l'air natal lui rendrait quelque vigueur et il vint occuper à Besançon la place de médecin en chef de l'hôpital militaire.

Une phthisie pulmonaire qui le minait, l'emporta le 10 mai 1801, à l'âge de 46 ans. Outre ses thèses et ses nombreuses observations, cet habile médecin a laissé plusieurs ouvrages et manuscrits.

TOURTELLE (Marie-François), fils du précédent, né le 9 septembre 1785.

Il suivit les traces de son père, et après avoir fait de bonnes études à l'école centrale de Besançon, il fut appelé à l'école spéciale de médecine de Strasbourg où il remplit les fonctions de professeur suppléant. Il fut enlevé à l'âge de 28 ans, le 22 mars 1813, de la maladie qui avait tué son père.

Ce jeune médecin donnait les plus belles espérances. Il avait publié un an avant sa mort un traité d'hygiène publique.

TRÉMOLIÈRES (Pierre-François), né à Paris, le 27 avril 1775, président du tribunal de première instance de Besançon, membre de l'académie des sciences, belles lettres et arts de cette ville.

Il avait à peine quelques années quand il perdit son père qui exerçait à Paris les fonctions de greffier de la connétablerie de France. Sa mère s'étant remariée, il la suivit à Ormoy (Haute-Saône), résidence de son beau-père.

Il fit ses études au collége de Luxeuil. Elles étaient à peine termi-

nées qu'il entra dans un régiment d'infanterie où il obtint presque immédiatement le grade de sergent-major. Mais sa complexion, fort délicate alors, l'éloigna forcément du service, et, après avoir rempli successivement à Besançon l'emploi de secrétaire du général commandant la 6e division militaire et celui de greffier d'un conseil de guerre, il tourna ses vues vers le barreau et étudia le droit.

Dès son début dans cette carrière nouvelle, il s'y fit remarquer par la rectitude et la sûreté de son jugement, par la netteté de sa parole, par la convenance de ses plaidoyers et par l'ordre qu'il savait y mettre. Ces qualités essentielles fixèrent sur lui l'attention des premiers magistrats de la Cour. Un décret du 15 novembre 1811 l'appela aux fonctions de juge au tribunal de première instance de Besançon, et quelques années plus tard, une ordonnance du 8 juillet 1818 lui conféra celle de président du même tribunal, qu'il a dignement occupées jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1847.

Pendant sa longue carrière judiciaire, M. Trémolières a été un modèle d'exactitude et d'intégrité dans l'accomplissement de ses devoirs. Une perspicacité peu commune, un sentiment exquis du juste et de l'injuste lui en rendaient la pratique facile.

M. Trémolières, auquel l'académie de Besançon avait de bonne heure ouvert ses portes, cultivait avec succès la poésie. Tour à tour enjouée, plaisante ou sérieuse, sa verve s'est exercée dans tous les genres. Il n'a manqué à plusieurs de ses compositions, pour acquérir de la célébrité, que d'avoir été produites sous le patronage de la presse, Vers la fin du siècle dernier et dans les premières années de celui-ci, ses deux tragédies de Thémistocle et de Coriolan auraient fait la réputation et la fortune de leur auteur.

Les recueils de l'académie de Besançon contiennent un grand nombre de ses ouvrages.

Aux qualités éminentes du magistrat, M. Trémolières joignait au plus haut degré celles de l'homme privé. D'un caractère doux et bienveillant, on ne pouvait l'approcher, sans éprouver pour lui une sympathie respectueuse. Son cœur était ouvert à tous les sentiments nobles et généreux, sa bienfaisance toujours discrète était inépuisable. Constant dans ses affections, l'adversité en frappant quelques-uns de ses amis ne faisait que les lui rendre plus chers. C'était un homme de bien, dans la plus large acception du mot.

TRINCANO (Didier-Grégoire), ingénieur et mathématicien, reçut le jour à Vaux (arrondissement de Besançon), le 26 décembre 1719. Quoique sorti d'une famille pauvre, il fit de solides études et ne tarda pas à obtenir la place de professeur-adjoint à l'école d'artillerie de Besançon. Il servit ensuite en qualité d'ingénieur au siége de Fribourg, en 1744, en Provence, en Italie, et enfin au siége de Berg-op-Zoom en 1747. A la paix, il revint reprendre ses modestes fonctions de professeur ; en 1754 il remporta le prix des arts à l'académie de Besançon par un mémoire sur la question de la fabrication du sel en Franche-Comté.

Le dey de Tunis ayant demandé en 1756 des ingénieurs français, Trincano lui fut envoyé. Ce fut lui qui fortifia la ville de Kairovan.

De retour dans sa patrie, il fut nommé professeur de mathématiques des chevaux-légers et des pages. Il fonda à Versailles une école qui fournit plusieurs élèves recommandables.

Il mourut vers 1792.

TRINCANO (Louis-Charles-Victoire), fils de Didier-Grégoire, né à Besançon, en 1754. Il fut l'un des élèves les plus distingués de l'école de son père et lui fut bientôt adjoint.

Il obtint une place dans les bureaux de la guerre et profita de ses loisirs pour étudier le droit. De véritables succès couronnèrent ses efforts; et il ne tarda point à marquer au barreau.

Il venait de concourir pour une chaire de droit quand il fut atteint de la petite vérole qui l'enleva le 5 octobre 1785.

TROUILLET (Jacques-Joseph), né le 19 février 1716, à Ornans.

Il embrassa l'état ecclésiastique et devint curé de sa ville natale.

L'académie de Besançon suscita à son début une vive émulation pour l'étude des lettres. L'abbé Trouillet entra dans la lice et remporta de nombreux succès. Il succéda à l'illustre abbé Bergier, dans la charge de principal du collége de Besançon. Mais il ne tarda pas à reprendre ses fonctions curiales et à se livrer à de nouveaux travaux littéraires.

Poursuivi par les partis révolutionnaires, il fut mis en prison · pendant ce temps ses manuscrits et sa bibliothèque furent dispersés et le fruit de ses laborieuses recherches fut perdu à jamais.

Il profita de l'hospitalité qu'un de ses confrères lui offrit à Lons-le-Saunier où il mourut le 3 mai 1809.

VARIN (Thomas), né à Besançon, le 8 février 1610. Il fut seigneur d'Audeux et élevé par les suffrages de ses concitoyens aux premiers emplois de l'administration publique. Il remplit ensuite la charge de juge de la régalie. Malgré ses travaux il s'occupa de recherches historiques et mit au jour quelques ouvrages.

Il mourut le 27 octobre 1668.

VATTEVILLE (Dom Jean de), naquit à Besançon, vers 1613. Il embrassa la profession des armes et servit dans les guerres que l'Espagne soutint contre la France à l'occasion de ses possessions d'Italie.

Son caractère aventureux et chevaleresque l'exposa à bien des péripéties.

Coupable de meurtres commis en duel, et obligé de se soustraire aux poursuites dont il était l'objet, il viola l'hospitalité qu'il avait reçue dans une abbaye de dames nobles, s'enfuit à Smyrne, passa de là à Constantinople, abjura sa religion, et parvint aux premiers grades de l'armée ottomane. En but aux jalousies des officiers de cette armée, il conçoit le projet de revenir dans sa patrie, et se concilie, en trahissant la cause ottomane, l'intervention de l'Autriche pour arriver sûrement à ses fins.

Après avoir abjuré son apostasie, il fut pourvu de l'abbaye de Baume et parvint au haut doyenné du chapitre. Il obtint en 1665, une charge de maître des requêtes au parlement de Dole. On lui confia la mission de négocier avec les Suisses les moyens de résister aux entreprises de la France sur la province; il échoua dans cette négociation, et il n'hésita pas à se liguer avec le ministère de France pour faciliter la conquête.

Après la réunion définitive de celle-ci à la France, il se retira dans son abbaye de Baume où il mourut le 4 janvier 1702. Il avait renoncé à son haut doyenné du chapitre et aux faveurs dont le gouvernement de France l'avait comblé pour prix de sa conduite.

VERGY (Antoine de), archevêque de Besançon.

Elevé sur le siége épiscopal en 1517, il s'occupa de la défense des priviléges de son église que les citoyens et le parlement attaquaient simultanément. Les gouverneurs de Besançon ayant refusé de reconnaître l'indépendance des tribunaux ecclésiastiques, l'archevêque mit la ville en interdit et se retira dans son château de Gy où il tint un synode en 1520.

La paix ne fut entièrement rétablie qu'en 1558, l'archevêque de Vergy était mort en décembre 1541, laissant la réputation d'un prélat zélé et charitable.

VERMOT (Claude-Antoine-Simon), colonel directeur d'artillerie sous l'empire, naquit aux Fontenottes (commune de Montlebon), le 25 décembre 1759, de parents pauvres. Il reçut à l'école de son village une assez bonne instruction, et fut appliqué de bonne heure aux travaux des champs. Son intelligence, son adresse rare, sa conduite parfaite le firent remarquer de M. le commandant Guyot, qui conseilla aux parents de diriger ce jeune homme vers les études sérieuses, et proposa de lui servir de protecteur ; mais les ressources de la famille, diminuées par suite d'une épizootie désastreuse, ne permirent point la réalisation de ce projet, et le jeune Vermot continua à aider ses parents dans leur exploitation.

A 21 ans, il s'engagea dans le régiment d'artillerie de la Fère, alors en garnison à Besançon, et servit d'abord dans la compagnie des sapeurs de Denison. Il sut bientôt se concilier l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades ; il s'appliqua à compléter à l'école du régiment les connaissances qu'il avait pu acquérir, et en 1787 il fut élevé au grade de sergent.

Vermot prit part à diverses opérations à l'intérieur, et fit la campagne de 1792 à l'armée des Alpes ; dans la campagne de 1793, il se signala à l'attaque du pont d'Argentine ; nomme sergent-major le 5 août de ladite année, il fut promu au grade de lieutenant en second, le 10, et envoyé en novembre suivant au siége de Toulon.

Bonaparte, qui commandait à ce siége l'artillerie, confia au jeune lieutenant la *batterie des Républicains*. C'était une de celles destinées à combattre la grande et formidable redoute que les Anglais avaient construite sur le promontoire du Caire, et qui fut vigoureusement enlevée. La prise de cet important ouvrage détermina la retraite des

Anglais, et Vermot coopéra ainsi à l'un des plus brillants faits d'armes de l'époque.

A l'ouverture de la campagne de 1794, il passa à l'armée d'Italie, et se trouva à la prise du fort de Saorgio, qui fit tomber au pouvoir de nos troupes plus de soixante pièces de canon et des quantités considérables de munitions. Revenu à Nice, il fut chargé de diverses missions, et nommé dans le même régiment de la Fère lieutenant en premier, le 14 août 1794. Il continua à faire partie de l'armée d'Italie, et fut élevé par le général Bonaparte au grade de capitaine, le 2 août 1796, et attaché au service des parcs et arsenaux.

La campagne d'Egypte lui offrit de nouveau l'occasion de se signaler par son courage, ce qui lui valut, le 8 juillet 1799, le grade de chef de bataillon ; il resta chargé en cette qualité de la direction de l'artillerie de l'armée du Caire, jusqu'au moment de l'embarquement de cette armée pour la France.

Vermot vint se reposer quelque temps, au sein de sa famille, des fatigues de la guerre d'Egypte. Le 25 mai 1802, il fut nommé aux fonctions d'inspecteur, commandant en chef de la manufacture d'armes de Charleville; dans ces nouvelles fonctions, il rendit d'importants services et reçut, le 18 avril 1803, le titre de colonel à la direction d'artillerie de Toulouse; mais il fut envoyé à Douai sous les ordres du général Marmont, commandant en chef de l'artillerie de l'armée des côtes de l'Océan, et la direction du parc d'artillerie de campagne lui fut dévolue en septembre 1803.

Bonaparte venait d'être proclamé empereur. La grande armée du Rhin était mise en mouvement contre l'Autriche, et le 15 septembre 1805, le colonel Vermot était envoyé à cette armée. Pour prix de ses services, la direction d'artillerie de Strasbourg lui fut réservée; cependant ce brave guerrier ne devait pas jouir de cette faveur; parti de Vienne le 9 janvier 1806 pour revenir en France, il mourut subitement à Beyerbach, le 3 février, à l'âge de 46 ans.

Dès le 12 décembre 1803, il avait été nommé membre de la Légion-d'Honneur et le 15 juin suivant, élevé au grade d'officier.

VERNEREY (Jean), né à Passonfontaine, vers 1540.

Il fit ses études à Dole, acheva ses cours d'éloquence et de philosophie à Paris, et de là se rendit en Italie, où il suivit les leçons des

professeurs les plus célèbres de Pavie, Bologne et Padoue. Il se rendit célèbre par ses discussions avec Polet, professeur du gymnase Emilien.

C'était un littérateur d'un certain mérite.

VERNIER (Pierre), né à Ornans, vers 1580. Son père, mathématicien instruit, l'initia de bonne heure aux sciences exactes. Il fit de rapides progrès et fut employé par le gouvernement, dans diverses circonstances. Il fut nommé capitaine du château d'Ornans, conseiller du roi d'Espagne et directeur général des monnaies au comté de Bourgogne. En 1636, lors de l'invasion des Français, il fut spécialement chargé de mettre la ville de Gray en état de défense; mais étant tombé malade, il se fit ramener à Ornans où il mourut le 14 septembre 1637.

Il a publié des ouvrages mathématiques recommandables.

Il est l'inventeur de l'instrument d'astronomie propre à observer les mouvements du ciel, et qui a conservé son nom.

VERNY (Charles-François), né à Besançon, le 10 janvier 1753.

Il fit d'abord d'excellentes études. Son goût se développa par la lecture des auteurs et des poètes. Il entra dans les aides au début de sa carrière; mais il se dégoûta de ce service, et se retira dans sa famille où il vécut au milieu de ses livres.

Il embrassa avec chaleur les principes de la révolution française, et suivit dans l'administration des fourrages, les armées françaises sur le Rhin. Peu après, il revint à Paris où il resta employé dans la direction générale des fourrages. Il aimait les lettres avec passion et il allait mettre au jour diverses productions quand la mort l'enleva, le 12 janvier 1811.

On a de lui quelques œuvres de poésie.

VIGUIER (Pierre-François), savant orientaliste, né à Besançon, le 20 juillet 1745.

Il embrassa l'état ecclésiastique et se voua à l'enseignement. Lors de la suppression des jésuites, il obtint la chaire de rhétorique au collége de Besançon; bientôt après il entra dans la congrégation de saint Lazare, et alla professer la théologie au séminaire de Sens.

En 1772 il fut envoyé sur les côtes d'Alger. Le pape Pie VI ayant accordé aux lazaristes, les établissements que les jésuites avaient formés dans le levant, Viguier fut nommé préfet apostolique de Constantinople ; il s'y rendit en 1783, et y séjourna durant 16 années, pendant lesquelles il acquit la connaissance des langues de l'Asie et fut à même de rendre de grands services aux missionnaires et aux commerçants français. Il revint à Paris en 1802 et fut chargé de la direction des dames de la charité dont il ranima l'institution. Après, il vécut dans la retraite, livré à des recherches savantes, qui eurent toujours pour but la gloire et la défense de la religion.

Ce pieux et savant ecclésiastique mourut le 7 février 1821.

VIONNET (vicomte de Maringonné), né aux Longevilles (Mouthe), le 16 novembre 1769.

Son père, simple artisan, l'occupa d'abord aux travaux d'exploitation de la mine de fer, puis il obtint l'emploi d'instituteur communal à Métabief. Les événements de la révolution de 1789 le dirigèrent vers la carrière des armes. Le jeune Vionnet entra en 1792 dans le 6ᵉ bataillon de *volontaires*, et fut promu, dès l'organisation, au grade de sous-lieutenant. Il se trouva à la défense des lignes de Wissembourg, le 13 octobre 1793, et à la reprise de ces lignes, sous le commandement des généraux *Pichegru* et *Michaud*. Il était alors capitaine à l'état-major d'artillerie ; il passa ensuite à l'armée d'Italie, où il servit dans l'infanterie et se fit remarquer par sa bravoure dans plusieurs affaires.

Bonaparte ayant pris les rênes de l'état, s'occupa de la création d'une garde dite *corps d'élite*. Vionnet y fut appelé et demeura à la tête d'une compagnie de grenadiers. Il fit avec la garde les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne, d'Allemagne, et fut élevé successivement au rang de chef de bataillon et de colonel-major de la vieille garde.

Il suivit l'empereur dans la désastreuse campagne de Russie, et rentra en France en 1813, après la journée de *Leipsick*. Il fut nommé au grade de général de brigade, et prit part en cette qualité à la campagne de France.

Après la chute de l'empire, le gouvernement royal lui confia divers commandements ; en 1823 il fit la campagne d'Espagne. Il était

alors lieutenant-géné. Revenu à Paris, il ne songea qu'à se reposer de ses longues fatigues. Il mourut le 28 octobre 1834, à l'âge de 65 ans.

Le général Vionnet fut l'objet de nombreuses distinctions : l'empereur l'avait décoré du titre de baron, et lui avait assigné une dotation de 1,000 francs sur le *Monte-Napoleone* de Milan ; une ordonnance du 17 août 1822 lui accorda la qualité de *vicomte de Maringonné*.

VOIROL (Théophile), le baron, né le 3 septembre 1787, à Tavanne, dans le Porrentruy ; il remplaça en 1799, sous les drapeaux, son frère qu'une santé altérée rappelait au sein de sa famille. Dès lors s'ouvrit pour lui la plus glorieuse carrière

Nommé sous-lieutenant à Hohenlinden, il reçut à Austerlitz le grade de lieutenant, et fut décoré à Iéna. Il fit ensuite la campagne d'Espagne et se distingua par des prodiges de valeur ; plus tard il fut promu major du 156e. Appelé à la grande armée, l'empereur lui donna de sa main à Bautzen, la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. La défense héroïque du pont de Hoff lui valut le grade de colonel. Pendant la célèbre campagne de France, il fut chargé de la défense de Nogent-sur-Seine. Le colonel Voirol se couvrit de gloire dans cette circonstance, au témoignage même de l'ennemi qu'il combattait

Après le combat de Bar-sur-Aube, il fut élevé au grade de commandant de la Légion-d'Honneur.

Mis en disponibilité à la rentrée des bourbons, il fut placé plus tard à la tête du 13e léger ; en 1823, le duc de Bellune, ministre de la guerre, se rappelant le défenseur de Nogent, le fit nommer maréchal-de-camp. La campagne de Belgique lui valut le grade de lieutenant-général. Nommé pair de France, grand officier de la Légion-d'Honneur ; après avoir rempli les fonctions de commandant en chef de l'Algérie, il vint en 1840, à Besançon, prendre le commandement de la division militaire, qu'il occupa jusqu'à la révolution de février 1848.

Après sa retraite, il voulut rester dans une ville où il était entouré des sympathies de tous. Atteint d'une maladie grave, il y mourut le 16 septembre 1853, au milieu de sa famille et de ses amis.

CHAPITRE IV.

Grottes. — Cavernes. — Phénomènes naturels. Sources minérales.

Par sa disposition géologique, le département offre une série de phénomènes naturels qui excitent la curiosité du voyageur et de l'étranger, et frappent d'autant plus son imagination, qu'ils se présentent au milieu de sites à la fois variés et pittoresques.

Nous avons mentionné plus haut la cataracte que forme la rivière du Doubs, au milieu de rochers abruptes, à l'extrême frontière de Suisse, près de Morteau. On appelle communément, dans le pays, cette cataracte le *Saut du Doubs*. C'est une des curiosités les plus remarquables.

Pour jouir de ce spectacle, il faut choisir un jour serein, après que les pluies ont grossi le volume des eaux : on descend le sentier de la rive gauche et l'on vient se placer au-dessous de la chute d'eau au moment ou le soleil s'abaisse vers l'horizon, et lance mille feux qui se répercutent et se croisent en tous sens.

La source de la Loue au territoire d'Ouhans, jaillit au pied de roches superposées, et mérite aussi d'être visitée.

Nous signalerons ici les principales curiosités que l'on peut rencontrer dans des excursions à travers les montagnes.

Fontaine-Ronde. En partant de Pontarlier pour se rendre au village des Hôpitaux, on trouve à droite de la route, dans un vallon agreste et sauvage, resserré entre deux collines, une fontaine dont l'eau jaillit périodiquement de 6 minutes en 6 minutes.

Cette fontaine est formée de 3 sources très-rapprochées l'une de l'autre, et coule sur un terrain en pente, dont le sol caillouteux est parsemé de sable calcaire.

La source supérieure, qui paraît venir du haut de la colline, donne peu d'eau et n'offre rien de curieux. L'inférieure, au contraire, fournit

de l'eau constamment et a formé, avec le temps, une espèce de bassin arrondi, dont le fond est garni d'un sable fin.

La source intermédiaire est celle qui présente le phénomène dont nous avons parlé.

Un observateur a remarqué que lorsque l'eau de celle-ci jaillit par sa force ascendante, elle entraîne avec elle un gaz qui, en la traversant, la fait bouillonner; il a constaté encore que la source inférieure, qui coule toujours, laisse échapper aussi de nombreuses bulles d'air, lorsque la *source supérieure* est *ascendante*, et que toutes deux cessent de produire ce phénomène, quand la fontaine périodique est en reflux.

L'analyse chimique qui a été faite du gaz qui s'échappe de ces sources a donné lieu de reconnaître l'*acide carbonique pur*. La présence de ce gaz a permis d'établir l'explication du phénomène qui se produit.

A 15 pas de la fontaine, au pied de la montagne, on trouve une ouverture dans laquelle s'écoule, en hiver, le trop plein des eaux.

En prêtant l'oreille près de cette cavité, on entend un bouillonnement souterrain, qui dure tant que l'eau de la fontaine périodique est ascendante et jaillissante, et qui cesse dans le même moment où l'eau commence à se retirer. Ce bouillonnement intérieur est dû certainement à un dégagement de gaz qui, traversant une cavité en partie remplie d'eau, où il était comprimé, s'échappe avec bruit lorsque sa force élastique s'est accumulée contre l'obstacle et vient à son tour, par sa pression sur le réservoir qui alimente la fontaine, faire monter l'eau jusqu'à la source supérieure. C'est donc le dégagement successif du gaz qui cause la périodicité de la fontaine.

Ruisseau de la Craye. Dans l'étroit vallon de la Loue, au-delà de Mouthier, un ruisseau s'élance du vaste rocher de Syratu; ses eaux sont saturées de carbonate calcaire à tel point qu'elles recouvrent de cette matière les feuillages et autres objets qui y séjournent.

Une autre source dite de *Boujaille,* descend d'une partie du même rocher. Ses eaux ont une faculté opposée, et détruisent promptement les incrustations formées par celles du ruisseau de la Craye.

Source jaillissante de Cléron. Dans le même vallon, plus bas que le pont de Cléron, au territoire de Scey, une fontaine s'élance d'une

pente de rochers presque horizontale, en plusieurs jets, qui atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur.

Ces jets se réunissent et forment un ruisseau abondant.

Sources d'Arcier. A un myriam. de Besançon, deux belles sources jaillissent d'excavations profondes et offrent l'aspect le plus pittoresque que l'on puisse imaginer.

Les eaux, d'une qualité excellente, tombent dans une enceinte de rochers d'une grande hauteur.

Les Romains amenèrent ces eaux à Besançon pour abreuver les habitants. La ville a fait de grands travaux afin de les employer à l'alimentation des fontaines et réservoirs publics.

Bief Sarrasin. Au village de Nans (canton d'Amancey) on admire une source des plus curieuses, dite le *Bief Sarrasin*.

Le ruisseau sort de l'enfoncement d'une caverne taillée par la nature dans une masse de rochers perpendiculaires, sur la gauche de la source de la rivière du Lison. L'ouverture de cette caverne est à la base d'un vaste portique de 150 mètres d'élévation, et dont les formes et les proportions sont également surprenantes.

Le ruisseau se développe en nappe d'eau dans l'étendue de l'excavation, et s'échappe de l'antre, pour se jeter dans le vallon, où il s'écoule en cascadelles légères. Lorsque les basses eaux permettent l'accès de la grotte, on aperçoit au-delà d'un petit lac permanent une masse de stalactites ; vers la gauche, on peut, à l'aide de flambeaux, pénétrer sur un râdeau, dans une seconde caverne dont les voûtes paraissent immenses, et qui est constamment remplie d'eaux des sources souterraines.

Grottes et *Cavernes*. Les grottes dites d'*Osselle* sont les plus belles et les plus intéressantes. La haute colline qui renferme ces grottes s'étend sur la rive gauche du Doubs, vis-à-vis le village d'Osselle.

L'entrée en est basse et étroite. Une longue suite de cavités souterraines, tantôt étroites, quelquefois spacieuses, dont les voûtes, inégalement élevées, sont presque toujours, ainsi que les parois, garnies de stalactites, composent l'ensemble des grottes.

Des dépôts sablonneux, des débris de coquillages annoncent le séjour des eaux dans ces cavités.

Elles se prolongent sur une ligne non interrompue de près de 900 mètres. Un ruisseau les traverse aux deux tiers environ de leur profondeur. Un pont a été jeté sur ce ruisseau, par les soins d'un intendant de la province, et assure la communication avec les parties extrêmes des grottes.

Des fouilles ont été entreprises, en 1826, dans le sol, et ont mis à découvert une grande quantité d'ossements fossiles, appartenant pour la plupart à l'espèce d'ours dits *ursus spelæus*. Ces animaux n'auraient pu franchir l'entrée étroite des cavités; il est à présumer que de nombreuses ouvertures, actuellement obstruées, permettaient l'accès de ces profondeurs.

On trouve, sur le territoire de *Chenecey,* des grottes beaucoup moins étendues que celles dont nous venons de parler, mais qui sont également intéressantes par les phénomènes particuliers qu'elles offrent. L'intérieur forme une salle spacieuse, composée de plusieurs galeries décorées de stalactites brillantes.

Cette cavité a servi, comme la précédente, de retraite à des ours.

La grotte de *Beaumarchais,* près de Mouthier, offre l'aspect d'un vaste portique. La lumière y pénètre facilement, et en éclaire toutes les parties.

Au territoire de Lods, on trouve, au fond d'un petit vallon exposé au levant, une fort belle grotte, d'un abord facile.

Elle est au centre d'un rocher de 6 à 7 mètres de hauteur, dont le sommet est couronné de vignes.

On entre d'abord dans une première salle de 22 mètres de profondeur, qui, par son abaissement soudain, affecte la forme d'un four. Des stalactites variées la décorent; dans le milieu, à droite, des masses de ces stalactites semblent présenter l'aspect d'une figure humaine, placée sur une espèce de siége orné de guirlandes. A 18 mètres de profondeur, à gauche, des stalagmites s'élèvent au-dessus du sol et ressemblent à un lit garni de rideaux, dans lequel repose une sorte de figure. Les habitants l'appellent le lit de *Sancti Croustilleri.*

On voit dans l'enfoncement une ouverture par laquelle les eaux des plateaux supérieurs s'échappent en torrent, dans le moment des pluies. On peut franchir cet étroit passage pour arriver à une seconde salle qui est curieuse par les stalactites qu'elle renferme.

Au nord-est de *Gevresin,* à mi-côte du revers méridional de la mon-

tagne des Barettes, on aperçoit une suite de grottes qui ont dans leur ensemble 40 mètres de longueur.

L'intérieur de ces grottes est garni de stalactites.

La grotte de *Remonnot*, territoire des Combes, est sans contredit l'une des plus remarquables du pays.

Il est probable qu'elle a servi d'asile aux habitants pour la célébration du culte, pendant les temps de persécution.

Dans ces derniers temps, elle fut consacrée à l'usage d'une chapelle.

Elle est située dans le flanc d'un rocher escarpé, auquel on n'arrive que par un escalier en bois. Un ruisseau sort de l'un des bas côtés de la chapelle, et verse ses eaux au Doubs.

Entre Mérey et Montrond, il existe près de la grange de *la Vaivre*, des grottes fort étendues qui sont peu visitées, et qui cependant ont autant d'intérêt que celles d'Osselle.

L'étroit vallon de *Plaisir-Fontaine*, qui traverse la vallée de Bonnevaux, se termine par une montagne aride au pied de laquelle on voit un vaste portique qui sert d'entrée à une belle grotte.

Un trou à gauche de la première salle est l'orifice d'un couloir étroit à l'issue duquel on entre dans une suite de grottes dont les voûtes élevées sont garnies de stalactites.

Le sol de cette salle s'abaisse un peu vers la droite, et au point le plus bas, un ruisseau s'échappe des bancs de rochers et fait rouler divers petits moulins. L'ouverture d'où sort ce ruisseau, conduit dans une suite de grottes.

On connaît deux belles grottes sur le territoire de Chassagne; l'une d'elles, appelée la *Baume sur la Fontaine de l'Arc,* dans laquelle prend naissance une fontaine d'eau vive.

Au nord-est du village de Neuvier, on rencontre une grotte qui a servi de retraite et d'asile aux habitants pendant les guerres. Elle est connue dans le pays sous le nom de la *Cernière.*

L'accès en est très-difficile. On n'y pénètre qu'avec peine, et après avoir parcouru une espèce de glissoir, on arrive à une vaste salle dont les parois et les voûtes sont garnies de stalactites. Cette salle est en communication avec d'autres non moins curieuses; mais l'obscurité et la rareté de l'air ne permettent de visiter celles-ci qu'avec les plus grandes précautions.

On rapporte que deux jeunes filles, poussées par la curiosité, s'avancèrent dans ces grottes, et qu'étant parvenues à l'extrémité des salles, le flambeau dont elles étaient munies s'éteignit subitement. Plongées dans d'épaisses ténèbres, n'ayant aucun repère pour se guider, elles errèrent longtemps à tâton, tournant sans cesse autour d'un massif de roc qui sépare la grotte en deux parties, et cherchant vainement l'issue par laquelle elles avaient pénétré.

Après trois jours de douleurs et d'angoisses mortelles, elles aperçoivent une faible lueur.

Un cri sort de leurs poitrines; il est entendu des gens du village qui se hâtent de les délivrer de cette horrible prison. L'une d'elles succomba peu de temps après; le souvenir des souffrances morales et physiques qu'elle avait éprouvées la glaçait d'effroi; l'autre survécut, mais elle se sentait saisie de convulsions quand l'idée de son séjour dans les cavités ténébreuses de la *Cernière*, se présentait à son esprit.

A l'est du village de Gonsans (canton de Roulans) près d'une forêt, il existe une série de vastes grottes, sur une profondeur de près de deux kilomètres. L'ouverture en est au niveau des terres.

Ces grottes sont aussi curieuses que celles d'Osselle, et elles méritent d'être explorées avec soin.

Au nord du territoire d'Ornans, il existe un gouffre en forme d'entonnoir, près du ruisseau de la Brême, d'où il a reçu le nom de *puits de la Brême*. Dans le moment des pluies ou de la fonte des neiges, aux époques où les rivières débordent, cette cavité se remplit d'une eau limoneuse, qui s'élance en bouillonnant du fond de l'abîme, se répand au dehors et inonde le vallon. Ce phénomène est dû à un cours d'eau souterrain qui venant à augmenter de volume par le poids des eaux de sources découlant des montagnes et plateaux, se trouve resserré dans son lit et se fait une issue par le puits naturel dont nous parlons.

Un autre puits de deux mètres soixante centimètres de long sur deux de largeur est ouvert au territoire de Chazot. Il est connu sous le nom de *puits Fenoz*. Les ruisseaux du *Dard*, de la *Voye* et de la *Baume* y versent leurs eaux; mais dans les crues la cavité ne peut les contenir et elles se répandent au dehors. Des inondations en résultent souvent pour les habitants.

Le puits du *Tambourin*, à Amancey, rejette en abondance de l'eau, pendant le moment des pluies. L'orifice de ce puits est d'un faible diamètre; si l'on frappe aux environs de l'ouverture, on entend le son se répercuter, ce qui a fait penser qu'une cavité considérable s'étendait sous le roc.

Le gouffre dit le *Puits de la Belle Louise* reçoit les eaux de tout le vallon, entre Mérey et Montrond. Il est ainsi nommé depuis qu'une jeune fille s'y est précipitée dans un accès de désespoir causé par des contrariétés d'amour.

La *glacière de Chaux-lez-Passavant* excite plus particulièrement la curiosité des amateurs.

La caverne qui renferme cette glacière, est située au milieu d'une antique forêt, ravagée par la cognée du bûcheron; elle se trouve au fond d'un massif de rochers disposés par couches horizontales et dont chaque banc supérieur se porte en avant du banc inférieur. Dès l'entrée de la caverne le sol s'incline par une pente rapide. L'intérieur de la glacière présente la figure d'un triangle dont les côtés, à peu près égaux, auraient environ cinquante mètres.

Il y a plus d'un demi siècle que la glace était plus abondante qu'aujourd'hui dans cette grotte. Cette circonstance doit nécessairement être attribuée à la coupe des arbres qui recouvraient la voûte de l'immense caverne.

Le roi d'Espagne avait, sur la remontrance du parlement de Dole, défendu par édit du 18 juin 1656, de toucher aux plantations existant aux bords de la glacière.

SOURCES MINÉRALES.

L'établissement des eaux minérales sulfureuses de Guillon est situé dans la pittoresque vallée du Cusancin, à 5 kilomètres de Baume-les-Dames.

Depuis dix ans cet établissement a pris un développement qui va toujours croissant; il peut déjà recevoir près de cent malades, qui, sans sortir des habitations, trouvent réunis tous les genres de traitements physiologiques.

L'eau minérale administrée en boisson, bains et douches de toute

espèce, contient les principes minéralisateurs suivants, d'après les analyses de MM. Desfosse, Thénard et Pouillet.

	cent. cubes.
Acides sulfhydrique.	20,252
Acide carbonique.	21,320
Gaz azote.	1,500
	Grammes.
Chlorure de sodium.	0,312
Carbonate de Chaux.	0,126
Carbonate de magnésie	0,054
Sulfate de soude.	0,020
Sulfate de chaux	0,005
Matière organique	indét.

Cette eau éminemment digestive, diurétique et diaphorétique est très-efficace pour combattre les *affections de poitrine, celles des organes digestifs, du foie, des voies urinaires et les maladies de la peau.*

L'eau minérale bue à la source joue un très-grand rôle dans le traitement des maladies; leur marche est puissamment modifiée par l'action des principes médicamentaux introduits dans l'économie, à l'aide des appareils d'assimilation; chez tel malade, par exemple, affecté d'une irritation chronique des intestins, l'appétit est augmenté et les fonctions digestives sont peu à peu régularisées; chez tel autre, les éruptions cutanées dont il était couvert après avoir parcouru une période de *poussée,* palissent de jour en jour et enfin disparaissent entièrement. Chez d'autres malades, enfin, les affections des bronches cèdent au fur et à mesure que les fonctions de la peau se rétablissent par la boisson de l'eau minérale.

Des Bains. — Les effets des bains sont analogues à ceux que détermine l'eau prise en boisson.

Par les principes minéralisateurs que l'eau contient, les bains stimulent la peau et agissent d'une manière spéciale, en quelque sorte spécifique contre toutes les maladies de cet organe; ils secondent la *poussée* critique qui opère sur la périphérie une dérivation salutaire, ou favorise le travail d'élimination des principes hétérogènes aux fonctions vitales.

Loin d'affaiblir, le bain d'eau minérale imprime à toute l'économie une action tonique qui relève les forces des malades, et les rend plus gais et plus dispos.

Des Douches. — L'eau de Guillon, administrée sous forme de douche en pluie, en colonne ou en jets, agit d'une manière active contre les engorgements, les maladies chroniques des systèmes musculaires, aponévrotiques et nerveux. Cette action est parfois assez énergique pour déterminer une période passagère d'acuité, symptôme ordinairement précurseur d'une guérison plus prompte et plus durable, pourvu toutefois qu'il ne s'agisse pas de combattre une dégénérescence organique.

Dans ce dernier cas il faut user des douches avec beaucoup de prudence, et le plus souvent même s'en abstenir dans la crainte de hâter l'issue fatale.

Des bains de siége et des injections. — Dans certains cas les bains de siége, les injections et les lavements avec l'eau minérale sont de puissants auxiliaires dans le traitement des affections intestinales, des voies urinaires et des organes génitaux, surtout s'il y a concomitance avec une maladie de la peau dont on peut craindre la répercussion.

DES BAINS RUSSES.

L'établissement de Guillon possède également quatre étuves russes, organisées à l'instar de celles de la Capitale.

Ces bains de vapeur sont administrés avec frictions, massage, fumigations émollientes, aromatiques ou médicinales, douches de vapeur et douches d'eau simple ou minérale, suivant les indications à remplir.

Ces bains sont incontestablement un des plus puissants moyens curatifs contre les *affections rhumatismales aiguës ou chroniques, les sciatiques, les névralgies, les suppressions de règles et certaines affections de la gorge et des bronches;* chaque fois enfin qu'il s'agit de combattre une maladie ayant pour cause une suppression de fonctions de la peau, ou un défaut d'équilibre outre les sécrétions des membranes muqueuses ou synoviales et celles de l'organe cutané.

Alternés avec les bains sulfureux, aidés par la boisson de l'eau minérale, les bains d'étuves concourent puissamment à hâter la guérison des maladies cutanées et de catarrhes chroniques; ces bains sont encore d'un grand secours dans le traitement des affections syphili-

tiques invétérées, lorsqu'on administre simultanément à l'intérieur les médicaments spécifiques, parce qu'ils éliminent à la fois une partie du *virus* morbide, et l'excédant des médicaments actifs dont la présence fatigue l'organisme.

TRAITEMENT HYDROTHÉRAPIQUE.

Comme complément des moyens physiologiques les plus énergiques pour combattre les maladies chroniques, on a ajouté depuis six années à l'établissement de Guillon le traitement hydrothérapique sous toutes ses formes.

L'hydrothérapie est l'application méthodique de l'Air, du Régime, de l'Exercice et de la Sueur au traitement des Maladies.

La nature semble avoir tout réuni à Guillon pour ce genre de traitement : la petite rivière de Cusancin, dont les eaux sont limpides et froides, coule au pied de l'Etablissement. Les sources d'eaux vives de Pont-les-Moulins, du village de Guillon, et les deux sources de Cusance, qui sourdent au milieu des bois, au pied des montagnes ou des rochers escarpés, sont autant de buts d'exercice et de promenades agréables, où les malades vont, de distance en distance, puiser l'eau pure prescrite dans ce genre de médication.

Ajoutons à ces avantages de localité, que Guillon possède tous les appareils hydrothérapiques les plus modernes et les plus perfectionns :

1° Lits de repos, pour *l'enveloppement*, séparés seulement des appareils par une belle galerie d'attente ;

2° Grand bain, demi-bain et bain de siége hydrothérapique ;

3° Douches en colonne, en pluie, en jets ascendants et descendants ;

4° Douches à injection et à irrigation continue, pour combattre les maladies de matrice, des intestins et de la vessie ;

5° Douches à tubes cylindriques, et lançant de toute part une pluie d'eau ;

6° Douches à quatre colonnettes, à jets multiples, enveloppant le corps d'une pluie universelle.

7° De longues galeries et un grand salon de bains servent de pro-

menade aux malades dans les jours de pluie; un billard leur procure un exercice agréable.

« La médecine, dit le professeur Scoutetten, possède deux grands » moyens pour combattre la cause et les effets des maladies : ce sont » l'hydrothérapie et les médicaments. L'hydrothérapie réussit parfai- » tement dans toutes les maladies aiguës spontanées; elle compte des » succès presque constants dans les *rhumatismes aigus, la goutte, la* » *sciatique, etc*... Plusieurs maladies chroniques, rebelles aux moyens » ordinaires de la médecine, guérissent très-bien sous l'influence de » l'hydrothérapie : il faut surtout citer les *affections chroniques de* » *l'estomac, les engorgements du foie, de la rate, les affections scro-* » *fuleuses, les maladies vénériennes* mal traitées, etc. » (*De l'Hydro-thérapie*, pages 342, 343, et 528.)

Cette méthode éminemment antiphlogistique, a mérité, par ses succès, l'approbation des académies et des médecins les plus remarquables de France et d'Allemagne.

Indiquons sommairement le mode d'action de ce traitement sur l'économie.

Lorsqu'il s'agit de rétablir l'équilibre rompu dans le balancement fonctionnel des systèmes organiques; lorsqu'il faut combattre une maladie inflammatoire ou nerveuse, telle que *la gastrite, la gastro-entérite, les névralgies, le rhumatisme, etc.*, on a recours à l'hydrothérapie ordinaire, c'est-à-dire à l'administration de l'eau pure aidée du régime, de la sueur et de l'exercice.

L'hydrothérapie agit de trois manières contre les maladies inflammatoires; l'eau soustrait une portion notable de calorique toujours excédant dans l'inflammation; l'introduction d'une grande quantité d'eau dans l'économie diminue la trop grande richesse de sang en augmentant sa partie séreuse; l'application de l'eau froide à l'extérieur imprime à l'organisme une grande force de réaction, et opère une dérivation puissante sur toute la surface cutanée : dérivation qui diminue d'autant les concentrations fixées sur les membranes muqueuses, synoviales ou aponévrotiques enflammées. Le régime lacté, la boisson d'eau pure, les aliments bouillis ou rôtis, les légumes et l'exercice, sont de rigueur dans le traitement des affections inflammatoires.

Contre les affections nerveuses, l'hydrothérapie agit tantôt comme moyen tonique, en rendant les nerfs moins impressionnables aux influences morales ou atmosphériques; tantôt, en développant le système sanguin pour contre-balancer l'action du système nerveux; tantôt, enfin, comme agent perturbateur, en secondant l'instinct de conservation de la nature, dont les efforts tendent sans cesse à rétablir l'équilibre momentanément rompu dans le jeu des fonctions vitales. Dans le traitement des névroses, un régime tonique et les douches hydrothérapiques sont les moyens les plus énergiques.

Si nous ajoutons aux effets de l'eau froide, appliquée sous diverses formes, le régime approprié à la nature de l'affection, les sueurs, soit comme moyen débilitant, soit comme moyen dépuratif, puis enfin un exercice soutenu qui favorise l'absorption et l'exhalation, ces deux grandes fonctions de l'économie, nous aurons une idée exacte de cette médication puissante.

L'*hydrothérapie modifiée* est l'administration simultanée de l'eau froide, des eaux minérales et des médicaments spéciaux, qui semblent opérer avec la cause morbide une nouvelle combinaison qui en neutralise les funestes effets. Ainsi : 1° dans le traitement des maladies de la peau, on remplace avec avantage l'eau pure par la boisson de l'eau minérale sulfureuse de Guillon; 2° pour combattre les maladies *lymphathiques*, *scrofuleuses* ou les *affections vénériennes*, on administre utilement les préparations iodurées; et, 3°, enfin, pour neutraliser l'acide urique qui prédomine dans la *goutte*, la *gravelle* et les *affections des voies urinaires*, on peut adjoindre efficacement quelques boissons alcalines.

Par cette méthode, aussi simple que rationnelle, on combat en même temps les principes délétères dont les sueurs provoquent l'élimination, les symptômes inflammatoires, dont l'eau diminue l'intensité, et enfin, les causes *chimiques*, *physiques* ou *miasmatiques* qui troublent la santé, en leur opposant les agents les plus directs, indiqués par la thérapeutique.

Les médecins physiologistes comprendront facilement combien les eaux minérales et les médicaments ont une action plus énergique, lorsque les voies digestives ont été préparées par le régime; lorsque, par l'exercice, l'absorption est plus intime, et par les sueurs, l'exhalation plus complète. Il s'opère alors un travail général et continu de

rénovation, où l'économie se régénère, en quelque sorte, molécule par molécule, quand rien ne vient troubler l'action directe des médicaments.

Mais, pour obtenir ces heureux résultats, il est indispensable que les malades cessent de vivre au milieu des causes qui ont altéré leur santé : « C'est sous ce point de vue, dit Scoutetten, que les établis- » sements hydrothérapiques, ayant pour but de placer les malades » dans des conditions meilleures, offrent à la médecine une res- » source nouvelle contre un grand nombre d'affections chroniques. »

Il n'est pas moins nécessaire que le malade soit soumis à un traitement suivi, méthodique, constamment surveillé par un médecin spécial.

Au point de vue des ressources médicales, l'établissement de Guillon est sans contredit un des plus complets de France.

Comme maison de plaisance, les personnes fatiguées du tracas des villes et des travaux de cabinet, trouveront à Guillon tous les agréments de la vie. On visite avec intérêt les curiosités naturelles des environs.

L'administration des bains et des douches est dirigée par M. Lambert, médecin de l'Etablissement, qui a fait depuis longues années une étude toute spéciale de la médication des eaux minérales.

L'ouverture de la saison est fixée du 15 mai au 15 octobre.

Une autre source d'eau minérale a été découverte au Villers; son exploitation n'est point encore régulière.

Cette eau, dont l'analyse exacte a été faite par M. Chapelle, professeur adjoint au Lycée de Besançon, a une couleur rousse très-prononcée. Ce chimiste habile a rendu compte en ces termes de son expérimentation :

2 ^{litres} 39 de cette eau ont dégagé par l'ébullition 1,752 centimètres cubes de gaz secs à la température 0° et sous la pression 760; et sur ces 1,752, il y en a 1,703 d'acide carbonique. Ainsi un litre de cette eau contenait en dissolution 733^{cc} de gaz dont la composition est :

Acide carbonique,	712^{cc},5
Azote,	20^{cc},5

L'évaporation de 2 ^{litres} 45 de cette eau a donné un résidu abondant,

composé de 2gr,367 de substances insolubles dans l'eau, et de 0gr363 de substances solubles.

La composition du résidu insoluble est :

Silice,	231 milligr.
Oxyde de fer,	370
Carbonate de chaux,	1373
Carbonate de magnésie,	71
Matières organiques,	322
	2367

Un litre de cette eau donnerait un résidu insoluble dont la composition serait :

Silice,	94,3 milligr.
Oxyde de fer,	151,0
Carbonate de chaux,	560,3
Carbonate de magnésie,	29,3
Matières organiques,	131,4
	966,3

La composition du résidu soluble est :

Silice,	5 milligr.
Alumine,	22
Carbonate de chaux,	17
Carbonate de magnésie,	7
Chlorure de sodium.	30
Sulfate de potasse,	14
Crénate de soude,	268
	363

Comme on le voit, l'eau de Villers-le-Lac doit être rangée parmi les eaux minérales gazeuses, ferrugineuses. L'eau avec laquelle elle a le plus d'analogie est l'eau ferrugineuse de Porla, en Suède, analysée par Berzélius, et qui doit à la présence de matières organiques une teinte jaune comme celle du vin blanc.

Comme les eaux minérales de Suède, l'eau de Villers contient de l'azote sans oxygène, celui-ci étant absorbé par le fer ou les matières

organiques. Elle contient les 7/10es de son volume d'acide carbonique libre.

La grande quantité d'acide carbonique libre, la quantité notable d'oxyde de fer que contient cette eau, doivent la rendre précieuse en médecine.

Voici, du reste, un extrait de l'analyse faite à l'Académie de médecine de Paris :

Eau, 1000 grammes.

	Grammes.	
Acide carbonique libre, 1/4 environ de son poids. Azote et un peu d'oxygène.		Comme à l'analyse de Besançon.
Bicarbonate de chaux.	0,907	En plus grande quantité que les carbonates signalés à Besançon.
Id. de magnésie.	0,150	
Chlorure de sodium. Sulfate alcalin. Sel de potasse.	0,050	Diffère peu des résultats obtenus à Besançon.
Sel ammonical indiqué.		
Crénate et silicate de potasse.	0,280	Id.
Iodure sensible.		N'avait pas été aperçu dans l'analyse de Besançon.
Oxyde de fer crénaté.	0,110	Diffère peu.
Silice, alumine.	0,144	Id.
Matière organique de l'humus avec terres de chaux, etc. (indéterminés, mais abondants dans tous ses produits.)		
Total.	1,641	

L'eau du Lac ou Villers appartient donc au groupe des eaux dites *ferrugineuses crénatées,* et elle vient dès lors se ranger à côté de celles de Forges, en Normandie, qui lui ressemblent encore par leurs autres points de composition chimique. L'eau du Lac-Villers est de plus *iodurée,* caractère nouveau; mais celui distinctif de ces eaux est la présence de l'acide crénique, composé organique, découvert par Berzélius, et qui a cette propriété de rendre le fer plus facilement assimilable après l'absorption. D'après la ressemblance de composition des eaux de Forges et de celle de Lac ou Villers, il est très-probable qu'on peut leur attribuer des propriétés médicales analogues.

CHAPITRE V.

Agriculture. — Comices.

Statistique de l'utilisation des Eaux pour la mouture des Grains.

Statistique de l'Amodiation des Communaux.

La situation des diverses branches de l'industrie rurale n'a cessé, chez nous, d'être satisfaisante.

Les progrès réalisés depuis douze ans, dans les méthodes de cultures, dans les assolements, ne se sont pas ralentis. L'impulsion donnée par les associations agricoles s'est soutenue, et de nouveaux succès ont couronné les efforts qu'elles ont faits.

Quelques détails sur les travaux de ces associations, en 1852, trouvent ici leur place.

ARRONDISSEMENT DE BESANÇON.

COMICE DE BUSY.

Fondé en mars 1836, ce comice marche à la tête des institutions de ce genre. Son ressort embrasse les deux cantons de Besançon, ceux de Boussières et Quingey.

Il a reçu en 1852 une allocation de 400 fr. du Gouvernement, et une autre de 600 fr. du département. Ces sommes sont, à peu de chose près, celles dont il dispose chaque année. Il a combiné à l'aide de ces ressources son système d'encouragements de la manière la plus heureuse et la plus complète.

Trois primes, en valeur de 170 fr., avec médailles d'argent et de bronze, ont été décernées à l'exploitation la mieux dirigée et entretenant le plus de bétail.

Huit primes, au total de 180 fr., ont été distribuées à des domestiques employés depuis six ans chez le même maître.

L'élève du bétail a fait l'objet de concours spéciaux. Cinq primes, de

40 à 20 fr., ont été réservées pour l'espèce chevaline; huit, de 30 à 10 fr., pour la race bovine.

Le comice a pris la résolution de régénérer cette race au moyen de taureaux améliorateurs extraits de Suisse. Huit taureaux, achetés en 1850 et 1851, ont été placés sur différents points de la circonscription pour servir à la monte. Le Comice a distribué aux détenteurs de ces animaux une somme de 186 fr., afin de les rémunérer des soins qu'ils leur ont donnés et de l'exactitude qu'ils ont apportée à remplir les conditions du programme.

De nouveaux achats ont été effectués en Suisse dans le cours du mois de juillet. On a pu apprécier toute l'influence qu'exerce la multiplicité de types reproducteurs, et on ne saurait qu'applaudir à un emploi aussi sage des fonds de subvention. Il serait peut-être utile maintenant que le comice s'appliquât à développer les cultures fourragères, les prairies artificielles qui sont déjà en faveur. Il lui serait facile de consacrer à cet encouragement la somme qu'il affecte en primes aux serviteurs ruraux.

COMICE D'ORNANS.

La fondation du comice d'Ornans a suivi de près celle du précédent.

Sa circonscription a été étendue: elle comprend aujourd'hui les cantons d'Amancey et Ornans.

En 1852, il a ouvert des concours de bestiaux. C'est un pays d'élève et il est bon de soutenir et de stimuler l'émulation parmi les producteurs.

4 primes de 30 fr., 7 de 20 fr., 2 de 25 fr., 2 de 15 fr. et 3 de 10 fr. ont été accordées à la race bovine. Il est à regretter que l'on persiste à réduire outre mesure le taux des primes. Une somme de 10, 15 et 20 fr. n'est rien pour un cultivateur : c'est la dépense de son déplacement et non la récompense d'efforts, de sacrifices. Il serait préférable de ne créer qu'un moins grand nombre de prix, afin d'en élever la valeur et d'en rehausser le mérite; puis, d'attribuer des mentions honorables, à défaut de médailles d'ordre inférieur, aux concurrents que l'on n'aurait pas jugés dignes d'un prix.

5 primes de 20 fr. et 2 de 15 fr. ont été remises à des propriétaires de chevaux, dans les derniers concours.

COMICE DE MARCHAUX.

Créé à la fin de 1850, ce comice renferme dans son ressort les 37 communes du canton, d'une population de 9,635 habitants.

C'est une zone essentiellement agricole, fertile en produits de toutes sortes, et variée dans ses expositions climatériques.

Le nouveau comice fonctionne dans les meilleures conditions possibles. Ses ressources, limitées au début, ne lui ont pas permis de faire tout ce qu'il avait en vue. En 1852, il a eu à disposer de subventions montant à 700 fr. Il a su en faire un excellent emploi.

Un concours a eu lieu pour la bonne tenue des fermes. 5 prix ont été décernés; les deux premiers consistaient, non en argent, mais en médailles et charrues perfectionnées. C'est là assurément un exemple à suivre : la prime en argent ne laisse rien après elle. Mettre entre les mains du cultivateur primé, un instrument qui lui permette de travailler mieux ses terres, c'est l'honorer en même temps que l'aider à accroître son aisance.

Le concours du bétail était remarquable : 345 fr. ont été répartis en primes aux propriétaires des plus beaux taureaux, bœufs et génisses. Le comice tient à conserver la race dite *flemeline*, qui fournit à la boucherie de précieuses ressources et qui est très-recherchée par les marchands du Nord.

D'autres encouragements, pour la culture de la vigne, la bonne confection des instruments aratoires, ont été décernés.

Le comice s'est placé de suite au premier rang des associations de l'espèce. On ne saurait attendre de son action persévérante que d'heureuses réformes dans le canton et il est de l'intérêt bien entendu des populations, de soutenir cette action.

COMICE D'AUDEUX.

Le comice qui avait été établi pour ce canton a cessé d'exister. M. le préfet a fait tout ce qui dépendait de lui pour le ranimer. Il avait songé à rattacher le canton à une autre circonscription ; mais la position topographique de ce canton se prête peu à une semblable combinaison, et on a dû y renoncer.

La lacune qui résulte de cette circonstance dans le réseau comi-

cial est d'autant plus fâcheuse, qu'elle est la seule qui subsiste dans le département. Il ne faut plus espérer de la faire disparaître. Tout a été inutilement mis en œuvre dans ce but.

ARRONDISSEMENT DE BAUME.

COMICE DE BAUME.

Ce comice ne comprend dans son ressort que le canton de Baume, dont la superficie est de 20,799 hectares.

L'élève du bétail et les défrichements ont excité plus spécialement sa sollicitude.

20 primes de 10 à 35 fr. ont été réparties entre des propriétaires de taureaux, génisses et vaches, dans un concours qui avait attiré plus de cent cultivateurs. 5 primes, au total de 120 fr., ont été réservées pour les défrichements, et 6 autres, au chiffre de 100 fr., en faveur des domestiques ruraux. Ces encouragements ont été appliqués avec discernement. Le canton de Baume offre bien des ressources pour les cultures fourragères. Le comice trouverait sans doute de grands avantages à préconiser la méthode de la stabulation, et il ferait une chose utile et profitable à l'intérêt public en cherchant à introduire cette méthode dans les mœurs et les usages des cultivateurs.

COMICE DE BOUCLANS.

Fondé depuis 1836, le comice de Bouclans fonctionne pour la circonscription du canton de Roulans.

Il n'a fait jusqu'ici que travailler à la régénération des races, au moyen de l'emploi de types reproducteurs.

En 1852, il a acheté 5 taureaux, dont trois de race suisse, qui ont été revendus immédiatement pour faire le service de la monte.

Un concours de bestiaux a été ouvert : six primes de 30 à 35 fr. ont été attribuées à des propriétaires de taureaux ayant atteint l'âge de 30 mois; 9 de 14 à 20 fr. pour les génisses, et enfin deux de 25 fr. pour les béliers et porcs. Le comice dirige ses opérations avec autant de zèle que de discernement; il a fait beaucoup déjà, mais il compléterait heureusement ses réformes en multipliant les cultures fourragères, en développant les prairies artificielles qui fourniraient à l'élève de précieuses ressources pour la nourriture du bétail à l'étable.

COMICE DE VERCEL.

Ce comice a été formé le 30 octobre 1837, pour les cantons de Vercel et Pierrefontaine, d'une étendue de plus de 35,000 hectares.

Dès le début de ses travaux, il a réalisé bien des améliorations. Une mesure qui a eu une grande portée et qu'il a suivie avec soin pendant plusieurs années, c'est la visite des cultures de chaque localité de son ressort. Il a pu s'assurer par là de la situation des choses; comparer, rapprocher les progrès obtenus, et mettre chacun à même de profiter de l'expérience acquise ailleurs.

Vercel est un pays où l'élève du bétail est très-répandue. Le comice a disposé d'après ces conditions les moyens d'encouragements qu'il a employés.

Il a réuni dans un grand concours, en 1852, tous les producteurs.

Il a distribué 10 primes de 25 à 30 fr. pour les taureaux provenant de race suisse; un prix de 150 fr. et un de 50 fr. pour des chevaux de race épurée; 9 primes, au chiffre de 175 fr., en faveur des défrichements, et 8, au total de 159 fr., pour les serviteurs ruraux.

Le programme de ce concours était complet et répondait à tous les besoins. On ne peut que donner sans réserve, des éloges à tout ce que cette association a fait pour soutenir le progrès agricole dans les deux cantons sur lesquels s'étend son action.

COMICE DE RANG.

Un nouveau comice, suscité par les efforts de l'administration, s'est installé, en avril 1853, à Rang, pour les deux cantons de l'Isle et Clerval. Il est destiné à remplacer l'ancien comice de Clerval qui avait cessé d'exister. M. le sous-préfet de Baume a su le constituer dans les meilleures conditions possibles, et appeler dans son sein tout ce que les deux cantons comptent d'hommes pratiques et éclairés.

Il y a lieu d'espérer de l'initiative de la nouvelle société les meilleurs résultats. M. le préfet l'a comprise pour une somme de 300 fr. dans la répartition des fonds départementaux de 1853. Son Excellence M. le ministre de l'agriculture a bien voulu applaudir à la création de ce comice et lui promettre son bienveillant appui. Le conseil général ne lui a pas refusé sa protection, qu'il ne tardera du reste point à justifier.

COMICE DE ROUGEMONT.

Un comice spécial a été fondé, en avril 1851, pour le canton de ce nom. Cette association comporte une zone de vignoble, et elle a dû placer cette culture au premier rang de ses encouragements.

Des primes au chiffre de 160 fr., avec des médailles, ont été données aux meilleurs vignerons dans les sections de Rougemont, Huanne et Uzelle. 4 prix avaient été ajoutés au programme, en faveur de la race bovine, et deux pour les serviteurs ruraux.

Le comice a employé de cette façon les 550 fr. de subventions qu'il a reçus sur les fonds de 1852. Ses travaux lui méritent d'autres allocations qui trouveront entre ses mains un emploi utile et efficace. Il se propose de faire l'acquisition de taureaux améliorateurs afin de développer l'élève, dont on soutiendrait l'essor au moyen de l'extension des prairies qui peuvent prendre avantageusement la place de certains cantons de vignes peu productifs.

ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD.

COMICE DE MONTBÉLIARD.

Fondé en août 1840, pour les cantons d'Audincourt, Blamont et Montbéliard, ce comice a toujours eu une marche régulière. Il a su maintenir parmi les éleveurs une grande émulation qui a contribué à la régénération des races dans la circonscription.

Son concours du 30 septembre 1852 avait, comme de coutume, attiré un grand nombre d'agriculteurs et de producteurs.

5 primes de 35 à 70 fr. pour la race chevaline; 7 de 20 à 90 fr. pour la race bovine, ont été décernées. On a remarqué que les taureaux, dont cinq étaient primés, étaient généralement supérieurs à tous ceux que l'on a conduits jusqu'à présent sur les champs de concours.

Les cultures fourragères ont fait de grands progrès dans le canton de Blamont. Les deux primes de 90 et 60 fr., réservées pour ces cultures, ont été vivement recherchées. Le comice a affecté, en dernier lieu, deux prix de 60 et 40 fr. pour la bonne tenue des étables.

On ne peut que l'engager à persévérer dans la voie qu'il a suivie. Il inspire aux cultivateurs toute confiance, et le succès le plus complet lui est garanti par cette condition essentielle.

COMICE DE SAINT-HIPPOLYTE.

Ce comice embrasse les trois cantons de la montagne, où l'on s'occupe plus particulièrement du commerce et de l'éducation du bétail.

Il a reçu en 1852, une somme de 900 fr., à titre d'encouragement. Il a, comme par le passé, employé en grande partie cette somme en primes à l'élève. 13 juments, 14 taureaux et 30 génisses ont été admis à concourir. 14 primes, au chiffre de 480 fr., ont été distribuées.

Deux prix de 200 fr. chacun ont été accordés sur les fonds crédités par le Gouvernement: l'un, au cultivateur entretenant le plus bel ensemble d'animaux; l'autre, à l'exploitation la mieux dirigée de cultures fourragères; c'est le moyen le plus sûr de soutenir l'élève. Le comice comprend parfaitement dans quels termes il doit régler ses moyens d'action et ses efforts, et il n'y a que des éloges à donner aux membres qui se sont chargés de sa direction.

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER.

COMICE DE PONTARLIER.

Ce comice a été fondé en 1839, pour les cantons de Levier, Montbenoît, Mouthe et Pontarlier.

Son ressort est très-étendu; il n'embrasse pas moins de 115,253 hectares.

Les subventions dont il a eu à disposer n'ont jamais été en rapport avec l'importance de ses obligations, et ses travaux se sont ressentis de cette circonstance défavorable.

En octobre 1851, après quelques années d'une existence purement nominale, il a été reconstitué avec le concours d'hommes instruits et dévoués, et sa marche a repris depuis lors une certaine activité.

Il s'est appliqué à l'extension des cultures fourragères et à l'amélioration du bétail. En 1852, il a distribué 6 primes, de 25 à 30 fr., à la race chevaline, et 9, de 15, 20 et 30 fr., à la race bovine; puis 11 primes de 20 fr. chacune, aux cultivateurs ayant le plus de cultures fourragères.

C'est là assurément un programme complet; mais il est permis de penser que le comice ferait davantage en faveur des races si, au lieu d'un système de primes, il adoptait le mode d'emploi de types reproducteurs. Il lui faudrait toutefois plus de ressources. L'administra-

tion en est convaincue, et c'est pourquoi elle a remis à cette association, sur les fonds départementaux de 1853, une somme de 500 fr. qui, réunie à celle de 400 fr. provenant du Trésor, lui permettra de prendre plus d'essor.

COMICE DE MORTEAU.

Depuis plus de dix ans, ce comice a persévéré dans la voie du progrès. Par un système bien entendu de primes et d'encouragements, il est parvenu à limiter les surfaces de terrains vagues, autrefois livrées au parcours, et à introduire dans les habitudes des cultivateurs la stabulation dont la pratique sauvegarde la santé et l'élève du bétail.

Plus de 300 vaches sont aujourd'hui conservées à l'étable; les trèfles, betteraves, carottes et racines fourragères, que l'on ne connaissait pas autrefois, sont actuellement répandus. Le canton de Russey, qui avait moins participé à ce mouvement, s'y est associé en 1852.

Le comice a été privé durant cet exercice, par suite d'un vice de forme dans sa comptabilité, de la subvention qu'il recevait habituellement du Trésor. Une semblable résolution à son égard est fâcheuse à plus d'un titre, et il n'a pas dépendu de l'adminislration d'en prévenir les conséquences.

Quoi qu'il en soit, le comice a pu encore délivrer 69 primes, au chiffre de 590 fr. au moyen de l'allocation du budget départemental.

SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.

La Société d'agriculture est le lien naturel des comices. Elle reproduit dans leur ensemble les systèmes particuliers qui s'adressent à un ou deux cantons.

Chaque année, ses solennités attirent des divers points du département des producteurs, qui viennent puiser dans son sein de salutaires enseignements.

Le grand concours de 1852 comportait une série de primes pour la vigne dont la culture périclite chez nous.

Des médailles de diverses classes, des primes en argent ont été disputées par de nombreux concurrents.

On a remarqué que le concours de bétail n'avait offert que peu d'animaux de choix, ce qu'explique peut-être la gène qui a pesé sur le cultivateur dans ces dernières années.

Le concours de 1853 a eu lieu, suivant l'usage, le jour de la foire de Saint-Louis.

Voici les noms des lauréats :

Bonne tenue de ferme : 1er prix, médaille d'argent, *ex æquo*, MM. Auguste Martin, propriétaire-cultivateur à Busy, et Jean-Baptiste Martin, cultivateur à la ferme de Prabey (banlieue de Besançon). 3e prix, médaille d'argent, M. Jean-François Bonnet, cultivateur au Mont-de-Bregille. Médailles d'encouragement de bronze et 30 francs, *ex æquo,* Mme veuve Anne-Françoise Simon, de Miserey ; M. Augustin Cœurdevey, cultivateur aux Granges-Maillot.

Cultures spéciales. — Blés-froments exotiques : Médaille d'argent, M. Paul Demandre, propriétaire-cultivateur à Rigney.

Mûriers et vers à soie : Médailles de bronze et 20 francs, *ex æquo,* M. André Luquet, jardinier tailleur de mûriers chez M. Wuldy, à Châteaufarine; Mlle Marie Myon-Praly, éleveuse de vers à soie au même lieu.

Irrigations et desséchements : 2e prix, médailles d'argent, M. Brocard, juge de paix du canton sud de Besançon. 3e prix, médaille d'argent, M. Jean-Pierre Bourgoin, propriétaire-cultivateur à Cussey-sur-l'Ognon. Mentions honorables, *ex æquo,* Mme d'Udressier, propriétaire à Besançon ; M. Faucompré, chef d'escadron d'artillerie à Besançon.

Prairies artificielles. — Défrichements : 2e prix, médaille d'argent et 80 francs, M. Jean-François-Félix Caillot, cultivateur à Ornans. 3e prix, médaille d'argent, M. François-Xavier Bourdenet, propriétaire-cultivateur à Lods. Mentions honorables, médailles de bronze et 30 francs, *ex æquo*, MM. Pierre-Quentin Greset, propriétaire-cultivateur à Vrepot, et Jean-Baptiste Vasselet, cultivateur à Corcelle-Mieslot.

Culture de la vigne à moitié fruit : Médaille de bronze et 40 francs, M. Claude-François Déray aîné, vigneron à Baume-les-Dames. Mentions honorables et 25 francs, *ex æquo*, MM. Claude-François Tru-

che, vigneron à Montgesoye, et François Drillet, vigneron à Roset-Fluans.

Au nom de la Société protectrice des animaux : 1er prix, décerné à Paris, le 8 mai 1853, médaille d'argent, M. Jean Chicaudey, demeurant à Baume-les-Dames.

Serviteurs ruraux. — Hommes : 2e prix, médaille d'argent et 60 francs, M. François-Victor Nicod, demeurant à Dommartin. 3e prix, médaille de bronze et 40 francs, M. Jean-Baptiste Martelot, demeurant à Chaux-lez-Clerval. 4e prix, médailles de bronze et 30 francs, *ex æquo*, MM. Claude Goux, à Roulans, et Frédéric Maudru, à Combier-Fontaine. Mention honorable et médaille de bronze, M. Victor Chatot, à Byans.

Femmes : 1er prix, médaille d'argent et 70 francs, Mme Marie-Josephte-Victoire Clémence, à Charquemont. 2e prix, médailles de bronze et 50 francs, *ex æquo*, Mmes Célestine Médecin, à Vaucluse; Elise, à Malans; Françoise Goguey, à Remondans; Thérèse Favelet, à Anteuil. 3e prix, médaille de bronze et 35 francs, Mme Marie-Généreuse Chevallier, à Vaivre. 4e prix, médaille de bronze et 25 francs, Mme Victoire Ligier, à Solemont. Mentions honorables, avec médailles de bronze, *ex æquo*, Mmes Marie-Célestine Boillon, à Bonnétage; Françoise-Louise Lambert, au même lieu.

CONCOURS D'ANIMAUX. — *Espèce chevaline.* — Etalons : 1er prix, médaille d'argent et 100 francs, M. Edouard Gannard, de la ferme de Suchaux, sur Echevanne, pour un étalon percheron âgé de 6 ans, et un étalon comtois-boulonnais âgé de 8 ans. 2e prix, médailles de bronze et 50 francs, *ex æquo*, MM. Jean Génin, d'Antechaux, pour un étalon comtois âgé de 4 ans; Félix Frachebois, de Belmont, pour un étalon comtois âgé de 7 ans.

Extraits : Médaille de bronze et 25 francs, Mme veuve Munier, de Besançon, pour un cheval entier âgé de 30 mois, né d'un percheron et d'une jument du pays. *Ex æquo*, M. Théodore Marchand, de Beurre, pour un cheval entier de 29 mois, né de *Cromwel* et d'une jument déjà améliorée; M. Deniset, curé à Foucherans, pour un cheval hongre âgé de 3 ans, né de *Cromwel* et d'une jument du pays; M. Jean-Philippe Sancey, de Saint-Ferjeux, pour une pouliche âgée de 30 mois, né de *Galiffre* et d'une jument du pays; M. Jean-Claude Magnin, de Rancenay, pour une jument âgée de 27 mois, née de *Ga-*

liffre et d'une jument du pays; M. Joseph Mairey, de Vaux, pour un cheval entier âgé de 27 mois, né de *Galiffre* et d'une jument du pays.

Espèce bovine. — Taureaux : 2e prix, médaille d'argent et 30 francs, M. Servais-Lavocat, du Puy, pour un taureau de race fémeline, âgé de 2 ans. 3e prix, médaille de bronze et 30 francs, M. Antide Carmille, de Larnod, pour un taureau de race schwitz, âgé de 2 ans. *Ex æquo,* M. Gaspard Fourain, de la Piroulette, commune de Torpes, pour un taureau croisé schwitz, âgé de 3 ans. 4e prix, médaille de bronze et 15 francs, M. Nicolas Morel, de Marvelise, pour un taureau du pays, âgé de 2 ans. *Ex æquo*, M. Victor Colin, de Gonsans, pour un taureau du pays, âgé de 18 mois; M. Nicolas Blanc, de Pouligney, pour un taureau de race fémeline, âgé de 4 ans; M. Ambroise du Saint-Esprit, de Saint-Laurent, pour un taureau âgé de 3 ans, distingué par ses marques laitières.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.

La société créée à Besançon, en août 1851, n'a nullement répondu à l'attente de l'administration, et elle n'existe plus de fait. Elle pouvait, de l'aveu des hommes les plus compétents, faire beaucoup pour la régénération des branches diverses de l'horticulture qui n'ont pas progressé dans le pays.

CHAIRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.

L'institution de la chaire d'agriculture a complété heureusement l'organisation des comices, et a servi à propager au sein des populations agricoles d'utiles réformes. Le titulaire de la chaire n'a cessé d'apporter jusqu'à présent, dans ses fonctions, le zèle le plus dévoué. Le règlement de la vaine pâture, l'amodiation des terrains communaux, vagues et incultes, l'extension des prairies et des cultures fourragères sont les principales mesures que l'on doit à son initiative éclairée.

Il a continué, dans le cours de la campagne, à se mettre en rapport avec les cultivateurs, et à leur signaler les améliorations que l'état des cultures peut encore permettre. Il a insisté principalement sur l'utilisation des eaux et l'assèchement des terrains marécageux. Il a préparé ainsi les esprits à de sérieuses et utiles réformes qui tourneront au bénéfice de la chose publique.

Les cours d'eaux sont très-nombreux dans le département.

Les éléments d'une statistique établie avec soin, accusent une longueur de 1,393 kilom. de rivières et ruisseaux à la surface des terres, savoir :

NOMS des COURS D'EAUX.	LONGUEUR. des parties NAVIGABLES.	LONGUEUR. DES PARTIES FLOTTABLES par radeaux.	LONGUEUR. DES PARTIES FLOTTABLES à bûches perdues.	LONGUEUR TOTALE.
	kil.	kil.	kil.	kil.
Le Doubs	147	23	84	316
L'Ognon.	»	»	»	107
La Loue.	»	3,40	»	73
Le Lison.	»	»	»	24
Le Drugeon. . . .	»	»	»	35
Le Cusancin. . . .	»	»	11	14
Le Dessoubre . . .	»	»	26	30
L'Allan	»	»	»	19
La Barbèche	»	»	9	12
L'Audeux	»	»	14	20
La Reverotte . . .	»	»	7	12
20 cours d'eaux secondaires	»	»	26	183
264 ruisseaux . . .	»	»	»	548
	147	26,40	177	1,393

Ces eaux ne sont point utilisées comme elles pourraient l'être, dans l'intérêt de l'agriculture. La pratique des irrigations, longtemps méconnue, commence seulement à être en faveur.

Le décret du 25 mars 1852 a permis de seconder efficacement ce mouvement de progrès, en investissant l'autorité départementale du droit de régler la constitution des sociétés syndicales. M. le préfet n'a pas hésité à user de ce droit.

Diverses sociétés fonctionnent aujourd'hui avec la haute sanction de l'autorité. Deux décrets, à la date du 23 novembre 1851, ont définitivement arrêté les bases de l'organisation des associations d'irrigations des grandes prairies de l'Allan, au moyen d'une prise d'eau dans le canal. Un décret du 24 novembre 1852 a autorisé, comme en-

treprise d'utilité publique, la dérivation aux territoires de Grandfontaine et Montferrand, d'un ruisseau pour l'arrosement de 21 hectares 40 ares 71 centiares de terrains. A Osselle, une surface de 22 hectares 25 ares est soumise à une irrigation régulière, à l'aide d'eau provenant du canal.

Des sociétés syndicales existent, en outre, à Bavans, pour 39 hectares; à Avilley, pour 23 hectares 46 ares; à Pompierre, pour 27 hectares 90 ares; à Présentevillers, pour 11 hectares 24 ares; à Valentigney, pour 117 hectares; à Routelle, pour 11 hectares 25 ares 51 centiares; à Semondans, pour 15 hectares 46 ares.

D'autres projets sont à l'étude, et il y a lieu d'espérer que leur réalisation ne rencontrera pas de difficultés. L'exemple des résultats obtenus, des avantages assurés fera plus, pour en préparer l'acceptation, que les instances et les recommandations de l'administration.

M. le préfet est parvenu à mettre les communes de Morre et Saône d'accord pour l'affectation aux travaux d'assainissement de leur plaine marécageuse, d'une somme de 3,500 fr. à prélever sur le montant d'une indemnité de terrain due par indivis, à ces deux localités, par suite de la rectification de la route impériale. L'État a alloué une subvention de pareille somme en faveur de l'entreprise.

Le travail consiste dans l'élargissement et l'appropriation de la cavité dite du Creux-sous-Roche, vers laquelle se dirige naturellement le trop-plein des eaux.

Ce n'est point là peut-être une amélioration radicale; mais si l'on tient compte de la consistance du sol, de son peu de valeur et des faibles chances que sa nature argileuse laisse pour une culture productive, on reconnaîtra que l'opération ne saurait être engagée dans des proportions qui ne correspondaient pas à l'importance du capital à employer.

Les pluies de la saison 1853 ont longtemps contrarié le travail : il a été entrepris avec activité, et, d'après ce que l'on prévoit, le succès dépassera les espérances.

La méthode du drainage, si elle était appliquée, rendrait au pays de grands services. Les terres susceptibles d'être asséchées sont nombreuses. Quelques essais ont réussi, au-delà des prévisious; notamment à Auxon-Dessous; mais les frais sont trop élevés; et il faudrait mettre la dépense à la portée du petit cultivateur, si l'on veut

favoriser l'adoption de la pratique du drainage, et la rendre usuelle chez nous.

Le Conseil général a exprimé, dans sa dernière session, le vœu qu'une machine à fabriquer les tuyaux fût envoyée dans le département. Les Chambres consultatives d'agriculture ont réitéré ce vœu, et M. le préfet l'a reproduit à S. Ex. M. le ministre de l'agriculture et du commerce, en insistant sur les considérations qui le justifiaient. S. Ex. a bien voulu accueillir ces instances et acréditer, sur l'exercice 1854, une somme de 1,200 fr., pour servir à l'achat d'une semblable machine.

C'est ici le cas de publier notre statistique de l'utilisation des eaux pour la mouture des grains. C'est un travail que nous avons fait établir avec tout le soin possible, et nous espérons que ses éléments ne seront pas considérés comme sans valeur.

Le département compte 426 moulins en roulement, fabricant 1,319,000 hectol. de grains.

Les détails, par localités, du travail de ces moulins se résument dans le tableau qui suit.

Outre leurs 1,235 paires de meules, ces établissements comportent dans leur consistance 388 scieries, 506 ribes, battoirs et huileries.

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la moulure par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs); et importance de ces usines supplémentaires.
Arrondissement de Besançon.					
				Hectolitres.	
Amagney	Blévalet, veuve	ruisseau de Longeau	2	500	1 huilerie, 1 ribe, 1 battoir
	Mittey, Simon	id.	2	500	id. id. id.
Arc-et-Senans	Belpaume, Claude	la Loue	4	3000	1 battoir à blé
	Belpaume, Jean-Claude	id.	3	1000	»
	Billerey, Jean-Baptiste	id.	4	3000	1 ribe et 1 battoir à blé.
	Vernercy, Etienne	id.	4	2000	» » »
Amancey	Vuillot, Victor	ruisseau	3	300	scierie, huilerie et ribe
Amondans	Raguin, Jean-François	source de Saillard	3	500	scierie, ribe et battoir
Abbans-Dessous	Grillet, Jean-Claude	Doubs	4	1200	ribe et huilerie
Buffard	Bailly, Jean-Simon	fontaine St.-Hilaire	2	800	huilerie et battoir
Amathay-Vesigneux	Bart, Théophile	ruisseau	2	1000	huilerie et ribe
	Maire, Pierre-François	id.	2	800	id. id.
Bonnevaux	Boillon, Charles	ruisseau de la Brême	3	1200	huilerie
	Boillon, Jacques	id.	3	1200	scierie, ribe, huilerie
	Chappuis, Antoine	ruiss. de Plaisir-Fontaine	2	700	»
	Jeanningros, Jean-Baptiste	id. de la Brême	2	900	»
	Panier, Aimé	id. dePlaisir-Fontaine	2	700	huilerie
	Perruche, Théodore	id.	2	700	»
	Perruche, Jean-Baptiste	id.	3	900	ribe
	Perruche, Jean-Eloi	id.	3	900	ribe et huilerie
Brères	Barbier, Joseph	la Loue	5	1600	ribe, battoir, huilerie
Chaucenne	Gauffroy, Joseph	ruisseau de la Lanterne	3	600	huilerie

Chalèze	Sève, Antoine	source d'Arcier	6	4600	scierie, ribe, huilerie
Cussey-sur l'Ognon	Dumonet, Claude-Louis	l'Ognon	6	8000	scierie, ribe, battoir, huilerie.
Courchapon	Français, Claude-Antoine	bief de la Roche	3	10300	huilerie, battoir
	Martin, Jean-Baptiste	l'Ognon	8	000	scierie, ribe, battoir, huilerie.
Cendrey	Verdant, Seménat	ruisseau de la Baume	3	900	battoir, ribe, huilerie
Corcelle-Ferrière	Levrey, Antoine	ruisseau	2	300	» »
	Gras, Alexis	id.	2	300	battoir
Corcelle-Mieslot	Boudry, Etienne	une source	3	400	» »
Cléron	Boillon, Antoine	la Loue	4	3760	scierie, ribe, battoir, huil.
	Maugain, Désiré	id.	5	7000	id. id.
Chay	Bardey, Roch	la Loue	3	1200	huilerie
Chenecey-Buillon	Lambert, Jean-Pierre	la Loue	3	5000	scierie, ribe, battoir, huil.
	Piquet, Jean	id.	4	6800	scierie, ribe, huilerie
	de Velloreille, Pierre-Nicolas	id.	4	7200	scierie, ribe, huilerie
Courcelles	Dody, Jean-Etienne	id,	4	3000	huilerie
Cussey-Lison	Nappé, Léger	un ruisseau	2	1800	» »
	Braillard, Vincent	le Lison	3	4000	ribe, battoir, scierie, huil.
Chantrans	Vertel, Stéphane	ruisseau de Lavaire	3	700	ribe, huilerie
Emagny	Saillard, Joseph	l'Ognon	7	5000	scierie, battoir, huilerie
Echay	Dody, Isidore	le Lison	3	4000	huilerie, ribe, scierie, batt.
Fourg	Nachon	ruisseau	2	100	» »
Franey	Sergent, François	id.	3	1200	battoir
Fertans	Barbier, Célestin	id.	1	200	battoir
	Barbier, Benjamin	id.	2	300	id.
	Vuillet, Jean	id.	2	150	id.
	Mareschal, Claude-François	id.	4	400	id.
Flagey	Vuilley, Xavier	ruisseau	2	50	battoir
Grand-Vaire	Laprand, François	ruisseau de Champolan	3	1200	1 huilerie et 1 battoir
Lavernay	Odille, Jean-Baptiste	bief du Breuil	3	1200	1 ribe, 1 battoir
Lods	Louvrier	la Loue	6	6000	ribe et battoir
	Mercier, Maximin	id.	6	6000	ribe et battoir

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs); et importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Lombard	Rose	la Loue	6	1600	ribe et battoir
Liesle	Nappé, Jérémie	id.	4	3000	ribe et battoir
	Vernerey, Jean-François	ruisseau	2	1000	id. id.
Lizine	Grosjean, Frédéric	la Loue	3	4000	huilerie, ribe
	Guyon, Joseph	le Lison	3	4000	huilerie et scierie
Moncley	Grand-Clément, Auguste	l'Ognon	4	1200	ribe et scierie
Montgesoye	Dhoutaud, Célestin	la Loue	4	7200	» »
Mouthier	Chaillet, François-Xavier	id.	3	3000	scierie, ribe, battoir
	Simonin, Jean-Claude	id.	2	1500	scierie, ribe
	Tyrode, Constant	id.	3	1300	id. id.
Montferrand	Morel, Gaspard, veuve	le Doubs	6	3000	battoir, scierie, ribe,
	Morel, Etienne	ruisseau	4	1500	battoir
Moncey	Bourlon de Moncey	l'Ognon	6	3500	ribe, huilerie, scierie, batt.
Marchaux	Jeanningros, Jean-Denis	id.	3	1200	ribe, battoir, huilerie
Malans	Garnier, Martigney	ruisseau	3	1500	scierie, ribe, battoir, huil.
Myon	Fusenot, veuve	le Lison	3	4000	scierie, ribe, battoir, huil.
Noironte	Belgy, Thomas	ruisseau	2	140	battoir
Nans-sur-Ste.-Anne	Folletête, François	le Lison	6	12000	scierie et ribe
	Billamboz, Hilaire	id.	5	5000	scierie, ribe et battoir
Ornans	Besson, Eléonor	laLoue	4	10000	scierie, battoir et ribe
	Bouveret, Adrien	id.	12	16000	» »
	Grosjean, Lucien	id.	6	5000	ribe et huilerie
	Petitjean et Sériot	id.	10	20000	scierie, battoir et ribe
	Pouguet, Auguste	id.	8	10000	id. id. id.
	Verdot, Philibert	ruisseau de la Brême	2	300	» » »

Ollans	Thiébaud, Nicolas	petit ruisseau	2	600	ribe
Osselle	Amet, Théodore	Doubs	4	5100	battoir, scierie et ribe
Pirey	Bourcet, Jean-Pierre	bief d'Ecole	2	100	battoir
Quingey	Druot, Victor	ruisseau St.-Renobert	4	2000	scierie, ribe, battoir
Rigney	Hautberg, Nicolas	ruisseau de la Corcelle	4	1500	ribe, battoir, huilerie
	Pauthier, Auguste	l'Ognon	4	2000	huilerie et ribe
Recologne	Guyot, Joseph	ruisseau	3	1200	ribe, battoir et scierie
Routelle	Bolard, Claude-Joseph	ruisseau	3	300	» »
Roset-Fluans	Gueydan, Melchior	le Doubs	5	2200	ribe et battoir
Ruffey	Vautey, Jean-Pierre	l'Ognon	4	2000	ribe, battoir, huilerie, scie.
Rougemontot	Chozard, Hilaire	petit ruisseau	2	00	ribe et huilerie
Refranche	Pernet, Claude veuve.	le Lison	5	5000	scierie, ribe, huilerie
Rennes	Girod, Jean-Claude	la Loue	4	1500	scierie, ribe, battoir
Ronchaux	Dody, Jean-Edouard	source de la Métonnières	3	500	scierie, ribe, battoir, huil.
Saône	Convers, César	ruisseau et source	4	2000	ribe, scierie et battoir
Saules	Cornu, Pierre-Joseph	ruisseau de Nadan	2	600	ribe
	Morel, Charles-Auguste	trop-plein de la fontaine	2	1000	scierie et ribe
Scey-en-Varais	Martin, Pierre-François	la Loue	3	5000	huilerie
	de Velloreille, Nicolas	id.	4	6800	scierie, huilerie, ribe, bat.
Silley	Michaud, Jean-Antoine	réservoir d'eau	»	»	battoir (le moulin est seul)
Torpes	Vannier, Jean-François	le Doubs	5	10000	ribe et battoir
Thoraise	Roland, Jacques	id.	4	2500	ribe
Tarcenay	Boillon, Charles	petit ruisseau	4	1080	battoir
Vuillafans	Bel, Claude-Joseph	la Loue	4	7000	huilerie, scierie, ribe
	Besson, Pierre-Eléonor	id.	7	40000	» »
	Dhoutaud, Constant	id.	4	7000	huilerie, battoir, ribe
Vieilley	Métras, Antoine	ruisseau de la Côte	1	100	battoir et huilerie
Vorges	Gaiffe, Hypolite	ruisseau	2	100	huilerie
Venise	Vuillier, Jean-Pierre	ruisseau	2	50	battoir et huilerie
Vit (Saint)	Bournal, Xavier	ruisseau	2	200	ribe et huilerie
Vèze (La)	Guyon-Vernier, veuve	fontaine	3	2700	battoir

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou de paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs), et importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Besançon	Gigandet, Claude-Antoine	le Doubs	26	80000	» » »
	Barbier, Jean-Baptiste	id.	10	48000	» » »
	Greiner, Auguste	ruisseau de la Moulière	4	9000	» » »
		Totaux.	431	486930	

Arrondissement de Baume.

Cour-lez-Baume	Perrier, Victor	le Doubs	8	13360	1 scierie et 1 ribe
	Sicard	le Cusancin	2	1800	1 ribe
Baume	Héritiers Ebelmen	le Doubs	2	1200	»
Cusance	Genevois, Eugène	le Cusancin	4	2160	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
	Oudry, Claude-Etienne	source du Cusancin	3	2520	1 id. 1 id.
	Simon, Claude-Joseph	le Cusancin	4	2000	1 id. 2 id.
Guillon	veuve Voirin	id.	3	3972	2 ribes
	Bourgeois, Eugène	la Reverotte	3	2100	1 id. 1 battoir
	Magnin, Pierre-Denis	id.	1	60	»
	Moine, Célestin	le Cusancin	3	1445	1 ribe
Fourbanne	Mathey, Joseph	trop plein d'une fontaine	2	1740	1 huilerie
Hièvre	Labbé, Isidore	id.	2	540	1 battoir, 1 huilerie
Luxiol	Magnin, Charles	ruisseau	3	4380	»

Pont-les-Moulins	Simon, Clément	le Cusancin	3	2400	1 battoir, 1 ribe
	Liévaux, Nicolas	la Clénois	2	1220	1 ribe
	Millerin, Jean-Baptiste	le Cusancin	2	1134	id.
Silley	Sanseigne, Auguste	ruisseau	2	3600	1 ribe, 1 huilerie
Verne	Curty, Christin	la Viotte	2	220	1 huilerie
Voillans	Jeannin, Simon	la Douve	2	3024	1 ribe, 1 huilerie
Clerval	Chavanne, François	le Doubs	4	2460	1 scierie, 1 ribe, 1 battoir
Glainans	Girard, Pierre	ruisseau	2	240	»
Pompierre	Robelin, Ambroise	id.	2	1227	1 ribe
	Boillot, Joseph	id.	3	985	1 ribe
Roche-lez-Clerval	Simon, Pierre	le Doubs	4	1200	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
Sancey-le-Grand	Biguenet, François-Xavier	ruisseau de la Baume	2	1860	2 scieries, 1 ribe, 1 battoir
	Arbey, Benoît	ruisseau du Dardet	2	226	1 battoir
Sancey-le-Long	Arbey, Claude-François	ruisseau de la Baume	3	300	1 battoir, 1 ribe
	Barret, Joseph	id.	2	218	»
	Barret, Théodule	id.	2	224	»
	Girardet, Théodule	id.	2	200	1 scierie, 1 ribe
	Monnier, Eugène	id.	2	380	1 ribe
	Renaud, Edouard	id.	2	244	1 scierie, 1 battoir
Vyt-lez-Belvoir	Maire, Louis	fontaine et sources	2	408	»
L'Isle	Japy frères	le Doubs	5	3200	1 battoir
Appenans	Verdant, Alexis	ruisseau	3	5858	1 ribe, 1 huilerie
Blussangeaux	Girardot, Jean-Georges	le Doubs	4	9900	2 ribes
	Lochard, David	id	3	7366	1 id.
Blussans	Ravey, Jean-Baptiste	ruisseau	1	176	1 battoir, 1 huilerie
Colombier-Châtelot	Véron, Jacques	id.	2	1250	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
Gémonval	Bernardot, Claude-Joseph	Eaux de la com. et de la houillère	1	300	»
Etrappe	Pouthier	ruisseau de l'abbaye	1	300	»
Hyémondans	Grenet, Joseph-Henri	ruisseau	2	1800	»
Mancenans	Sauvageot, Germain	id.	3	3400	1 ribe
	Benoît	ruisseau et fontaine	3	1460	1 id. 1 battoir
Marvelise	Jacoutot, Joseph	ruisseau	1	300	1 battoir

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs), importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Onans	Maillot, Pierre	ruisseau	1	60	»
Rang-lez-L'Isle	Japy frères	le Doubs	4	9400	»
Soye	Magnin, Jean-Claude	ruisseau	4	1360	1 ribe
	Pape, Pierre-François	id.	3	1420	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
Longevelle	Maurique, Jacques	le Doubs	3	3145	1 battoir, 1 ribe
	Girardot, Pierre	la Soulce	1	629	»
Loray	Girard, Félicien	la Riverotte	3	100	1 ribe
	Monnier, Elie	id.	3	60	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
	Nicod, François-Denis	id.	3	120	2 id. 1 id. 1 id.
Maisonnettes	Vichot, Joseph	Dessoubre	14	3866	8 scieries, 1 huilerie
Plaimbois	Froidevaux, Jean-Joseph	la Riverotte	3	1650	1 ribe
Vermondans	Boichot, fils de Joseph	ruisseau	2	1330	1 ribe, 1 scierie
Sommette	Monnier, Elie	la Riverotte	3	100	1 id. 1 id.
Vellerot-lez-Vercel	Lombarde, Constant	trois fontaines	2	1000	1 ribe, 1 huilerie
Villers-Chief	Sacristie, Jean-Claude	ruisseau de la Couche	2	1750	1 id. 1 id.
	Girod	id.	2	2300	1 id. 1 id.
Pierrefontaine	Barbier, Charles	source de la Velle	2	120	1 id. 1 id.
	Lapprand, Charles	la Riverotte	2	200	1 id. 1 id. 1 scierie
	Ruffion, Séraphin	sous Velle	2	1240	1 id. 1 scierie
Lnisans	Drozbarthoulet, Alexis	eau des fontaines	2	60	»
Flangebouche	Roy, Ferdinand	étang	3	131	1 scierie
Avilley	Grenier, François	ruisseau	2	2470	1 battoir
	Boudot, Hipolyte	id.	2	2766	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
	Boyer, Joseph	l'Ognon	6	12960	1 scierie, 1 ribe, 1 battoir, 1 hulerie

Bonnal	Juilleret, Jean-François	l'Ognon	2	3000	1 ribe
Chazelot	Juilleret, Antoine	ruisseau	4		1 ribe, 1 huilerie, 1 battoir
Abbenans	Cordier, héritiers	id.	2	1460	1 ribe
	Girardet, Nicolas	id.	1	1120	1 id. 1 huilerie
Cubry	Girardet, Alexandre	id.	1	217	»
Cuse	Grenier, veuve	source	2	2600	1 ribe
	Ménétrier, Claude	ruisseau	2	2800	1 id.
Gondenans (les Moulins)	Journet	id.	2	1080	1 ribe, 1 battoir
	Laurent, Joseph	id.	4	1120	1 ribe
	Baudot et Bonnefoy	id.	2	600	1 id.
Gondenans (Montby)	Bouclans, François	id.	3	1458	1 ribe
	Ruhier, Alexis	id.	2	509	1 id.
	Girardot, Eugène	id.	3	1400	1 id.
Gouhelans	Girardot, Charles	id.	1	100	1 huilerie
Montaguey	Gaume, Christophe	source	1	960	1 huilerie
Montferney	Nicod, Etienne	l'Ognon	2	2800	1 ribe
Nans	Haudeberg, Jean	ruisseau	2	500	»
	Richard, Jean-Louis	id.	1	120	»
Puessans	Pillard, Alexandre	id.	2	180	»
Rognon	Gestiaux	id.	2	1440	1 ribe, 1 battoir
Tournans	Damotte, Jacques-François	source	1	140	1 huilerie
Trouvans	Guillemin, Jean-Claude	id.	3	300	1 huilerie
	Pillard, Antoine	id.	1	250	»
Uzelle	Buret, Claude-Antoine	id.	1	630	1 ribe, 1 huilerie
Rougemont	Mathieu	ruisseau	3	2250	1 scierie, 1 ribe
Champlive	Girard, Simon	id.	2	380	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
	Girard, Philippe	id.	1	400	1 scierie, 1 ribe, 1 battoir
Deluz	Marion, Victor	le Doubs	3	4700	1 ribe, 1 huilerie
	Corne, Claude	id.	4	5800	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
Laissey	Mourreau	id.	4	9800	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
Nancray	Robert, Antoine	ruisseau	1	912	1 battoir, 1 huilerie

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes et des denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoiaos réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Ougney	Fusenot, Joseph	le Doubs	2	582	1 ribe, 1 huilerie
	Macherey, Nicolas	id.	3	736	1 id. 1 id.
Bouclans	Bouveresse, Jean-Pierre	ruisseau	2	100	1 scierie, 1 ribe
Vauchamps	Guyot-Jeannin, Jean-Baptiste	source	3	1340	1 ribe, 1 huilerie
	Guyot-Jeannin, Emmanuel	id.	4	416	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
Glamondans	Vittot, Hipolyte	étang	2	86	1 huilerie
Pouligney	Viennot, Jean-Pierre	ruisseau	3	420	»
Vercel	Vauchier, Jean-Pierre	id.	2	90	1 ribe, 1 huilerie
Athose	Jeanningros	id.	2	120	1 ribe, 1 scierie
Bremondans	Converset, Jean-Baptiste	l'Audeux	3	720	1 scierie, 1 ribe
	Baud, Alexis	id.	2	700	1 id. 1 id.
Chaux (lez Passavant)	Gand, Pierre-Joseph	sur l'Audeux	4	3060	1 scierie, 1 ribe
Courtetain-et-Salans	Jeune, Joseph	ruisseau	2	150	1 scierie, 1 ribe
Epenouse	Lime, Jean-Louis	id.	2	106	1 ribe
Epenoy	Colisson	sur les Affloz	2	»	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie Cette usine chôme depuis 2 ans
Etalans	Guyon, Benjamin	sur le Pontot	2	104	»
Fallerans	Berreur, François	deux sources	2	100	»
Orsans	Ber, les héritiers	sur l'Audeux	3	300	1 ribe, 1 scierie, 1 battoir
	Vuillemin, Pierre	id.	2	1200	1 ribe
	Pahinmourot, Pascal	id.	2	880	1 ribe
Passonfontaine	Roy, Louis-Napoléon	ruisseau	2	200	1 ribe, 1 scierie
	Pourcelot	id.	1	»	1 scierie Ne travaille que pour lui

Valdahon	Corneille, Jean-Louis	ruisseau	2	172	1 scierie, 1 ribe
Chevigney	Philibert	id.	1	100	1 scierie, 1 ribe, 1 huilerie
		Totaux.	310	203302	

Arrondissement de Montbéliard.

Abbevillers	Dorian	ruisseau	2	6053	1 égrugeoir, 1 ribe
Allenjoie	Ferrand	canal de dérivation de l'Allan	3	4526	1 ribe
Dasle	Beley	ruisseau	3	3947	1 battoir
Etouvans	Thierry	ruisseau de Korb	2	2274	»
Etupes	»	ruisseau	2	3684	1 battoir
Fesche	Beley	id.	3	5263	»
Mandeure	»	le Doubs	4	21053	1 scierie, 1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
Nommay	Witmer	la Savoureuse	3	9605	1 ribe
Valentigney	Guyot	le Doubs	4	13158	1 ribe, 1 battoir
Vieux-Charmont	Nardin	canal de la Savoureuse	3	4211	filature et tisage
Audincourt	Bataillard	ruisseau	1	316	»
Autechaux	Garret	ruisseau de Raide	3	2368	1 battoir
	Mathiot, Pierre	id.	3	2895	1 id. 1 ribe
	Jobard	id.	2	2105	1 ribe 1 huilerie
	Mathiot, Guillaume	id.	2	2105	1 id. 1 id.
	Baudroit	id.	2	2105	1 battoir 1 ribe
	Baury, Aimable	ruisseau de Rondey	2	2105	1 ribe 1 huilerie
	Baury, les frères	id.	2	2105	1 ribe
Blamont	Clémence	ruisseau de Creuse.	2	2632	1 »
	Faivre	id.	2	»	cette usine chôme depuis 10 ans
Glay	Berlet, Frédéric	ruisseau du Gland	2	4105	1 scierie 1 ribe
	Berlet, Jacques	id.	2	4105	1 ribe

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS, DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE de tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs), et importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Meslières	Falker, Meyer	ruisseau du Gland	2	7895	1 égrugeoir, 1 ribe
Bief	Galliot	le Bief	3	4093	1 ribe, 1 huilerie
Chamesol	Valzer	source de la Roche	3	2026	1 ribe, 1 huilerie
Fleurey	Boucon	le Dessoubre	4	790	1 id. 1 id.
Glère	Dubois	bief de Fossay	2	1937	1 ribe 1 huilerie
	Mauvais	source de la Douve	2	1358	»
	Viennot	source	1	547	»
St.-Hippolyte	Cerf	le Doubs	3	6316	2 scieries 1 ribe 1 huilerie
	Borne frères	le Dessoubre	5	23684	3 scieries, 1 ribe
Indevillers	Paumier	bief de Fuesse	3	5737	1 scierie, 1 battoir, 1 ribe
	Prélot frères	le Doubs	2	4211	1 id. 1 id. 1 id.
Montancy	Roy	ruisseau	2	790	1 scierie, 1 ribe
Montjoie	Parent, frères	le Doubs	3	4526	1 id. 1 id. 1 huilerie
Mouillevillers	Chevroulet	petit ruisseau	3	579	»
Soulce	Jeannerot, frères	fontaine	2	9473	1 scie, 1 ribe
Vaufrey	Meunier	ruisseau	3	2105	1 scie, 1 ribe, 1 bat., 1 huil.
Blanchefontaine	Froidevaux	bief de Valory	2	2632	»
Boulois	Schell, veuve	le Doubs	3	2895	1 scie, 1 ribe, 1 battoir
Bréseux	Delachaux	la Douve	2	947	1 scie, 1 battoir
Charmauvillers	Errard	le Doubs	5	6579	1 scie, 2 ribes
Charquemont	Guillaume frères	id.	4	2632	1 scie, 1 huilerie
	Boillat	id.	3	4211	1 id.
Cour-St.-Maurice	Joly	le Dessoubre	4	13158	2 scies, 1 ribe, 1 huilerie
Essarts-Cuenot	Boissenot	le Doubs	3	3158	1 ribe, 1 battoir

Fessevillers	Mauvais	des sources	3	526	1 scierie
Mancenans	Bourdon	deux sources	2	3158	1 ribe, 1 huilerie
Trévillers	Robert	étangs	2	526	2 scies, 1 battoir, 1 huilerie
Vaucluse	Tarby	le Dessoubre	4	7368	1 scie et 1 ribe
	Tarby, veuve	id.	3	7105	1 id. 1 id.
	Folletête, Marcel	le fondereau	3	3684	2 scies, 1 battoir
	Folletête, Emmanuel	id.	3	3790	2 scies, 1 ribe
Vauclusotte	Boillot	le Dessoubre	3	10526	1 scie, et 1 ribe
Frambouhans	Vannod	une machine à vapeur	2	237	1 scierie
Allondans	Emonot, Pierre	ruisseau	2	5237	»
	Emonot, Nicolas	id.	2	5116	»
Bart	Marconnet	le Rut	2	3411	1 battoir
Bavans	Mettey	ruisseau de la fontaine	1	63	1 battoir
Dung	Cordier	le Rut	2	5263	1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
Lougre	Barbaux	ruisseau	2	4211	1 ribe, 1 battoir
	Courvoisier	id.	2	7105	1 id. 1 id.
	Jeanperrin	id.	2	4211	1 id. 1 id.
Montbéliard	Witmer	canal de la Savoureuse	2	9105	»
	Dorian	l'Allan	2	4211	»
Rainans	Witmer	le Rut	1	2158	1 ribe
Vernoy	Duvernoy	le Rut	1	658	»
	Bidaine	un étang	1	2463	»
Colombier-Fontaine	Vautrot	le Doubs	2	6316	1 ribe
	Bourlier, Frédéric	ruisseau du village	2	6316	1 scie, 1 battoir, 1 huilerie
	Bourlier, veuve	le Rut	1	1053	1 battoir
Dambelin	Bonnot	la Ranceuse	1	500	1 battoir
	Petit-Cler	le Doubs	2	6362	1 ribe
Dampierre (sur le Doubs)	Girod	id.	2	6362	1 id.
	Duroy	id.	3	9543	1 scie, 1 battoir, 1 huil.
	Dozian	id.	3	7166	»
Feule	Bonvalot	ruisseau des Barbeches	3	13158	1 scie, 1 ribe, 1 huilerie
	Jeannin	id.	3	11579	1 ribe

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs); et importance de ces usines supplémentaires.
Mathay	Chêne	le Doubs	2	2526	1 battoir
St.-Maurice	Véron	ruisseau du Village	3	6916	1 ribe, 1 battoir
Neuchâtel	Lorain	ruisseau des Orsières	2	553	1 huilerie
Pont-de-Roide	Monnot	le Doubs	2	2579	»
Remondans	Donzé	ruisseau de la Ranceuse	2	3737	1 scie, 1 ribe
Rosières	Girard, Antoine	ruisseau	2	790	1 scie, 1 ribe, 1 battoir
	Girard, Louis	id.	2	526	1 huilerie
	Bonvalot	id.	2	815	1 ribe
Solemont	Prélot, frères	bief de Veau	1	6579	»
Vermondans	Caillet	la Ranceuse	1	574	1 ribe, 1 martinet
Vernois	Bonvalot, veuve	ruisseau de Froidevaux	2	790	1 ribe
	Girard	ruiseeau des Avouets	1	»	ne fonctionne pas
Villars-Damjoux	Prudot	ruisseau des Barbêches	3	3789	1 scie, 1 ribe, 1 huilerie
	Robardey	id.	3	3263	1 id. 1 id. 1 battoir
Villars-sous-Ecot	Bardot, les Hérétiers	le Foudereau	2	2579	1 ribe, 1 battoir
Bélieu	Grosperrin	ruisseau de la Combe	2	»	cette usine est en ruine
Bretonvillers	Juif	le Dessoubre	4	9473	1 scie, 1 ribe, 1 huilerie
St.-Julien	Maillot	un étang	3	2368	1 scierie
Laval	Soulet	le Dessoubre	5	14211	»
	Perrin	id.	7	18421	2 scies, 2 ribes, 1 huilerie
Montbéliardot	Boillon	ruisseau combe St.-Jean	2	1316	1 scie
Narbiez	Perrin	étang	2	1526	1 scie, 1 ribe
	Prêtre	id.	2	2737	1 id.
Noël Cerneux	Loichot	un ruisseau	2	421	1 scierie

Rosureux	Renaud	le Dessoubre	4	11368	6 scieries, 1 ribe, etc.
	Devaux	ruisseau du Fondereau	2	»	3 id. (le moulin ne fonctionne pas)
	Pêcheur	id.	2	10105	2 scieries
Russey	Boillon	un petit étang	2	53	2 scieries
		Totaux.	261	485501	

Arrondissement de Pontarlier.

Mouthe	Rollet, Louis	source du Doubs	4	3600	4 scies et 1 huilerie
	Philibert, Célestin	le Doubs	3	1600	2 id. »
Sarrageois	Cart-Tanneur	id.	3	2200	3 scieries et 1 huilerie
Rochejean	Loye, Vincent	id.	3	2400	3 scieries et 1 huilerie.
	Bailly, Louis	id.	3	2400	3 id et 1 id.
Labergement	Jacquin, Jean-Pierre	id.	2	1600	3 scieries
Oye-et-Pallet	Moine, Honoré	id.	3	2536	3 id. et 1 huilerie
Pontarlier	Labrut, veuve	id.	5	4000	2 scieries, 1 ribe, 1 huilerie
	Maret, Victor	id.	3	3600	2 id. 1 id. 1 id.
	Maret, Joseph	id.	4	5000	2 id.
	Pochard, Elisée	id.	3	2960	»
	Gignet, Félix	id.	4	4000	2 id.
Doubs	Vieille-Girardet	id.	5	3600	3 scieries, 1 ribe, 1 huilerie
Arçon	Vernet, Joseph	id.	4	2160	2 scies, 1 ribe, 1 battoir
Maison-du-Bois	Nicod, Constant	id.	3	1200	3 scies
	Nicod, Florimond	id.	3	600	3 id.
Hauterive	Létondal, François	id.	3	1600	3 scies
Montbenoît	Voinnet, Augustin	id.	4	3000	4 scies
Ville-du-Pont	Bourgeois, Donat	id.	4	2800	3 scies, 1 battoir, 1 huilerie
La Longeville	Voynnet, François	id.	4	2600	3 scies, 1 huilerie

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE des tournants ou paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs); et importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
Les Combes	Monnin, Félicien	le Doubs	5	3200	5 scies, 1 ribe, 1 battoir, 1 huilerie
	Faivre, Auguste	id.	4	2000	3 id.
Morteau	Tournier, Théophile	id.	5	4000	1 scie
Vaux	Prince, Adolphe	le Drugeon	3	1000	2 scies, 1 ribe
Bonnevaux	Baverez, Jean-Baptiste	id.	4	1200	2 scies, 1 ribe, 1 huilerie
	Perny, Félicien	id.	4	2000	3 scies, 1 huilerie
Bouverans	Vieille-Cessay	id.	4	3200	3 scies, 1 ribe, 1 huilerie
La Rivière	Perny	id.	4	3000	3 scies, 1 ribe
	Besson, Louis	id.	2	1000	2 id. 1 huilerie
Bannans	Perny, Jean-Félix	id.	4	3000	3 scies, 1 huilerie
Chaffois	Bernard, Victor	id.	3	1800	1 scie, 1 huilerie
Vuillecin	Dornier, Jean-François	id.	3	1600	1 battoir
Onhans	Jantet frères	source de la Loue	11	14552	4 scies, 1 huilerie, 1 ribe
Les Allemands	Faivre, Jean-François	ruisseau	1	600	1 scie
Arc-sur-Cicon	Ravier, Auguste	le bief	2	600	1 scie
Aubonne	Bonnissol, Joseph	id.	2	600	»
Frasne	Mesny, Louis	l'étang	3	1400	1 scie
Boujailles	Roussillon, Victor	bief des Poissons	3	400	2 scies
Villers-sur-Chalam.	Jobez, Charles	bief	2	400	1 scie
Les Fins	Guibelin, Joseph	bief des Combes	3	1200	3 scies, 1 huilerie
Les Gras	Gassener, Sébastien	bief du Teverot	1	320	»
	Pugin, veuve	bief des Gras	1	400	3 scieries
	Bobillier, Isidore	id.	1	320	3 id.

Grand'Combe	Bobillier, Célestin	bief des Gras	2	1000	6 scies
	Droz, Joseph	id.	2	1000	3 id.
	Sudan, Sylvain	id.	2	700	3 id.
	Singier, Séraphin	id.	3	1200	3 id.
Villers-le-Lac	Cupillard, Alexis	source du Saut	3	1600	1 huilerie
	Jacoutot, Olivier	un torrent	1	100	2 scies
	Taillard, Théophile	id.	1	320	1 id.
Montlebon	Jacoutot, François	source au bord du Doubs	1	400	2 scies
	Chardon, Auguste	bief derrière le mont	2	800	3 id.
	Duchet, Charles	id.	2	400	3 id.
	Grosjean, Eugène	id.	4	3200	3 scies, 1 huilerie
	Mercier, Joseph	id.	1	200	3 scies
	Porterat, Claude	id.	2	1200	1 »
	Pugin, Joseph	id.	2	1200	1 huilerie
	Vermot-Desroches	id.	4	1400	3 scies
	Porterat, Florentin	id.	3	2000	3 scies, 1 huilerie, 1 ribe
Verrières	Griffon, Zéphirin	bief de la Morte	1	150	1 scie
Chapelle-des-Bois	Griffon, Pierre	le Creux	2	200	1 id.
	Blondeau-Coulet	les Mortes	2	600	2 scies
Châtel-Blanc	Pagnier frères	le bief Bridau	2	600	3 scies
Chaux-Neuve	Cordier, Jules	bief de Caribian	2	600	2 id.
	Epailly, Irénée	id.	2	600	2 id.
	Blondeau, Toyni	bief de la Chenoz	1	200	1 scie
Mouthe	Cart-Tanneur, Joseph	bief de Cibrian	3	1600	3 scies
Boujeon	Rochat, Jean-Baptiste	bief des Cornes	2	800	3 id.
Remoray	Authier, Aimé	id.	1	400	2 id.
Jougne	Jeunet, Joseph	la Jougnena	4	2800	3 scies, 1 ribe, 1 huilerie
Métabief	Lombarde, Stanislas	la Creuse	3	2000	3 scies
Les Longevilles	Blondeau, Philippe	Rouge bief	3	1600	1 scie, 1 ribe, 1 huilerie
Labergement	Pillod frères	bief Duleau	2	1200	3 scies
Granges-Ste-Marie	Bourgeois, Lucien	bief de la Clusette	3	1000	5 scies, 1 huillerie
Malbuisson	Gaudet, Claude-François	bief de Malbuisson	1	660	3 id.
	Mesny, Xavier	id.	2	1000	3 scies

COMMUNES où se trouvent LES MOULINS.	NOMS DES EXPLOITANTS, PROPRIÉTAIRES OU FERMIERS.	COURS D'EAU servant de moteur.	NOMBRE. des tournants ou de paires de meules.	APPRÉCIATION des gerbes ou denrées soumises à la mouture par an	RENSEIGNEMENTS sur les accessoires réunis aux moulins (scieries, ribes, battoirs), et importance de ces usines supplémentaires.
				Hectolit.	
La Cluse	Dhôte Victor	bief de Fontaine-Ronde	3	1400	3 scies, 1 huilerie
	Monnier, Florentin	id.	1	800	2 id.
	Martin, Pierre	id.	3	2200	3 id. 1 huilerie
	Pochard, Auguste	id.	3	1456	3 id. 1 id.
	Pochard, Claude	id.	3	1456	3 scies, 1 id., 1 battoir
Chaudron	Girard, Simon	source Bleue	2	1000	3 id.
	Laresche, François	id.	2	1000	3 scies
	Totaux		233	143230	



RÉCAPITULATION.

ARRONDISSEMENTS	COMMUNES.	MOULINS.	PAIRES de MEULES.	SCIERIES.	RIBES.	BATTOIRS.	HUILERIES.	QUANTITÉ DE GRAINS soumis à la mouture par an.	OBSERVATIONS.
								Hectolitres.	
Besançon......	71	114	435	39	71	65	53	487930	Les 39 scieries sont de peu d'importance. Les 71 ribes sont assez importantes. Les 65 battoirs sont assez importants. Les 53 huileries sont importantes.
Baume........	83	125	310	36	86	28	43	203502	Les 36 scieries sont peu importantes. Les 86 ribes sont assez importantes. Les 28 battoirs sont assez importants. Les 43 huileries sont assez importantes.
Montbéliard....	72	106	261	61	62	30	24	485501	Les 61 scieries sont assez importantes. Les 62 ribes sont peu importantes. Les 30 battoirs sont assez importants. Les 24 huileries sont peu importantes.
Pontarlier.....	49	83	233	252	13	5 (*)	32	143230	Les 252 scieries sont très-importantes. Les 13 ribes sont peu importantes. Les 5 battoirs sont assez importants. Les 32 huileries n'ont point d'importance.
TOTAUX...	275	428	1239	388	232	128	152	1320163	

(*) Dans ce nombre ne figurent pas les battoirs mus par des chevaux, lesquels sont en grand nombre.

MODE DE VENTE DES GRAINS.

Son Excellence M. le ministre de l'agriculture a renvoyé à l'examen des Chambres consultatives la question de la substitution du *poids* à la *mesure*, dans les ventes de grains sur les marchés.

Les chambres ont appuyé l'introduction de cette réforme, qu'elles considèrent, à juste titre, comme également conforme aux intérêts de l'acheteur et du vendeur.

Le mesurage, outre son défaut d'exactitude que l'on a souvent l'occasion de signaler, n'indique rien relativement à la qualité du grain. Il n'en serait pas de même du pesage qui, d'une seule opération, peut éclairer sur la *qualité* et la *quantité*.

Il faut toutefois concilier les habitudes anciennes, les usages reçus parmi la population; et un certain délai devrait être concédé pour que chacun se mît au courant du nouveau système de vente. Les Chambres partagent cette opinion. La durée du délai serait limitée, sans inconvénient, à trois ans. Ce serait assez pour répandre la connaissance du procédé qui pourrait être employé dès aujourd'hui dans les halles publiques, concurremment avec l'ancien mode.

AMODIATION DES COMMUNAUX.

L'un des plus grands progrès qu'ait faits l'agriculture du pays, c'est assurément la mise en valeur des terrains communaux vagues et livrés au parcours.

L'administration n'a cessé de préconiser cette mesure : l'intérêt des communes n'est pas le seul mobile qui l'ait fait agir dans ce sens. Les amodiations de terres incultes ont profité plus particulièrement aux classes pauvres, au sein desquelles elles ont contribué à introduire des habitudes de travail. Elles ont augmenté en outre, dans une certaine limite, les ressources de la production; et, à quelque point de vue que l'on se place, on ne saurait apercevoir dans l'extension des cultures de l'espèce que d'incontestables avantages. D'après une statistique récente, les surfaces de terrains communaux amodiés ne sont pas moindres de 11,300 hectares, et le revenu des baux annuels se monte à 362,000 fr.

Voici le détail, par canton, de ces chiffres :

		Etendue des terres.			Montant des baux.	
		H.	A.	C.	Fr.	C.
Arrondissement de Besançon.	Amancey	1,126	58	63	24,874	81
	Audeux	166	48	21	11,321	»
	Besançon	315	57	31	9,461	40
	Boussières	119	82	36	3,004	50
	Marchaux	166	85	44	4,974	50
	Ornans	1,274	01	77	31,957	81
	Quingey	275	18	82	5,806	40
Arrondissement de Baume.	Baume	713	30	86	20,979	22
	Clerval	584	26	26	32,659	72
	L'Isle-sur-le-Doubs	375	99	73	11,325	50
	Pierrefontaine	550	90	70	18,712	07
	Rougemont	362	44	26	23,397	23
	Roulans	378	74	64	15,390	95
	Vercel	768	50	60	25,097	92
Arrondissement de Montbéliard.	Audincourt	434	86	59	13,085	20
	Blamont	315	09	27	6,060	»
	Maîche	249	95	28	10,436	74
	Montbéliard	119	88	89	3,814	18
	Pont-de-Roide	270	24	46	8,887	75
	Saint-Hippolyte	385	18	60	13,486	29
	Le Russey	159	96	84	7,671	84
Arrondissement de Pontarlier.	Levier	1,092	74	»	23,001	86
	Montbenoît	233	94	45	5,927	10
	Morteau	225	21	87	4,444	90
	Mouthe	191	30	71	9,396	35
	Pontarlier	473	11	30	15,087	31
	Totaux	11,310	21	85	362,262	33

Ces 11,310 hectares ne sont pas les seules terres dont il soit possible de tirer parti. On comprend partout qu'il y a intérêt à multiplier les amodiations, et il faut espérer que les communes qui sont encore en arrière dans cette voie ne négligeront pas davantage le moyen qui leur est offert d'accroître leurs ressources, en même temps que le bien-être des habitants.

Nous devons donner le détail par commune de notre Statistique ; c'est un document qui offre assez d'intérêt pour être développé dans toutes ses parties.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DE CE BAIL.	PRIX de la LOCATION.
ARRONDISSEMENT DE BESANÇON. — Canton d'Amancey.					
Agnès (Ste.-), ou nouveau Ste.-Anne	3 10 »	blé et avoine	27 juin 1847	10 ans	224 »
Alaise	1 » »	prairie	20 avril 1843	10	100 »
Amancey	160 18 »	1/3 blé, 1/3 avoine le reste en pré, légumes, etc.	1849, pr 100 hect. le reste de 1844,1852	9-5 et 1 ans	2676 80
	5 30 50	2/3 blé et avoine			
Amondans	10 » »	2/3 en pré	1er novembre 1843		
	9 » «	2/3 en blé, avoine		15 ans	492 »
	4 25 35	pré	22 août 1852		
Bolandoz	40 » »	blé, avoine, trèfle	1843	12	2600 »
	30 » »	id.	1847	9	
Cléron	10 77 »	orge, maïs, avoine	avril 1852	9	416 73
Crouzet (le)	5 » »	blé, avoine, froment	mars 1852	9	429 »
	26 » »	céréales, blé	octobre 1850	9	680 »
Déservillers	94 » »	avoine	mars 1849	12	2000 »
	20 » »	navette, etc.	mars 1852	9	710 »
Doulaize	6 » »	blé et avoine	janvier 1850	9	108 »
Eternoz	101 82 »	blé et avoine	1er janvier 1816	15	1310 41
Fertans	82 62 »	blé, avoine, etc.	1843 à 1846		
	41 32 »	encore en friche	18 mars 1850	12	1154 20
Flagey	12 68 »	blé, avoine, etc.	1846-1851-1847	12	154 25
	4 » »	id.			120 »

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.			NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.	
Gevresin	13	»	»	blé, avoine, pré, etc.	1846-51-52, 48	12-7-6 et 5 ans	792	95
	8	»	»	id.	février 1849	9	337	»
Labergement-du-Navois	38	»	»	blé, avoine	mai 1845	9	1085	»
Lizine	61	45	»	id.	octobre 1845	15	1709	»
Malans	51	»	»	blé, avoine	1844	15	897	»
					1850	9		
Montmahoux	150	»	»	blé, avoine, pré	1842	18	780	»
					1847 et 1851	9	1683	50
Nans-sous-Sainte-Anne	56	23	53	pré, céréale	16 mars 1851	9	1100	»
Refranche	4	47	»	blé, avoine	9 mai 1852	12	113	95
	15	13	60	assolement	1845	9	311	»
Reugney	2	55	65	triennal	1846	12	192	»
	14	69	»	céréales, trèfle	1850	12	521	»
Saraz	20	»	»	blé et avoine	1842	12	510	»
					1844	12	602	»
Silley	25	»	»	blé, avoine, esparcette	1851	6	420	»
					1853	12	445	»
Totaux. .	1126	58	63				24874	81

Canton d'Audeux.

Audeux	»	67	90	blé, avoine	mars 1852	3 ans	40	»
Auxon-Dessus	3	»	»	pré	septembre 1852	9	315	»
	1	»	»	blé				
Berthelange	1	30	»	pré	1848	6	110	»
	2	78	»	labour	1849	12	181	»
	1	01	30	id.	1853	12	74	»
	»	27	»	pré	1853	12	15	»
Burgille	2	52	69	blé, avoine, colza, etc.	septembre 1843	12	800	»
Champagney	2	24	70	pré	juin 1847	6	500	»
	1	69	80	labour				
Chazoy	»	47	40	pré	janvier 1845	12	68	»
Chevigney	1	02	»	culture	juillet 1847	12	172	»
	»	88	»	pré	janvier 1851		55	»
Corcelle-Ferrière	3	81	80	céréales, pré, parcours	1846	9	169	»
Corcondray	3	58	62	pâturage	1850	6	87	»
Cottier	»	40	30	blé, avoine, etc.	1852	9	45	»
	»	35	»	pré				
Courchapon	16	»	»	blé, avoine	1844	9	1064	»
Dannemarie	4	49	65	parcours	mars 1851	9	154	50
	1	30	50	pré				
Ecole	«	13	»	pré	mars 1850	15	10	»
Emagny	6	66	67	pré, etc.	1845	3, 6 ou 9	797	75
	2	59	65	pré, céréales, etc.	1848			
	»	72	»	pré	1849			
	»	31	»	champ	mars 1852			
Etrabonne	»	66	20	pré	février 1846	9	90	»
	4	60	»	blé, avoine	février 1846		160	»
Ferrière	4	38	»	pré, avoine	décembre 1852	9	210	»
Franey	1	69	»	blé, pré	1845	9	180	»
Jallerange	11	»	»	foin et regain	amodiation annuelle	»	1424	75

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
	2 68 »	Pré, labour, pâture	1849	9 ans	180 »
Lantenne-et-Vertière	» 39 50	vigne	octobre 1848	9	15 50
	1 05 50	pâture	août 1846	9	14 25
	2 88 »	blé, avoine, etc.			
Mazerolle	» 75 »	pré	1850	6	410 »
Mercéy (le Grand).	4 20 »	céréales, pré	15 mai 1853	9	280 »
Miserey	1 30 »	céréales, pré et vigne	1850	6	57 »
Moncley	» 72 »	pré, céréales, etc.	1853	9	35 »
Noironte	12 03 »	blé, etc.	1845	9	500 »
Pelousey	1 80 »	blé, avoine, etc,	1851	6	90 »
			juin 1850	10	169 50
Pirey	28 » »	céréales, blé, avoine	avril 1849	9	561 »
			mars 1852		22 »
Placey	4 74 »	blé, avoine, pré	1850	9	345 »
Pouilley-Français	5 77 90	blé, avoine	1849	9	179 50
	» 19 60	pré			
Ruffey	8 09 »	blé, avoine, pré	juin 1853	3	776 »
Sauvagney	3 60 50	parcours	novembre 1847	6	65 »
Serre	1 80 80	blé, seigle, légumes, vigne, etc.	1849	6	205 »
Vaux	2 80 »	pré, parcours	1847 et 1852	7-9	322 »

Villersbuzon	4	05	03	céréales	avril 1845	9	41 »
				pâturage	septembre 1846		196 »
				parcours	mars 1851		139 25
Totaux.. . .	166	48	21				11321 »

Canton de Besançon (nord).

Chalèze	20	50	»	céréales, trèfle, etc.	1848 et 1850	5 et 6	519 90
Chalezeule	10	70	»	culture triennale	mars 1846	9	343 »
Totaux. . . .	31	20	»				862 90

Canton de Besançon (sud).

Beurre	1	»	»	céréales	1847	9	306 »
	5	57		blé, pré, etc.	1852		
Fontain	42	»	»	blé, avoine, produits fourragers	1845-46-48	12	1521 50
					49-50 et 1852	12	
Gennes	29	»	»	blé, avoine, pré	novemb. 1841 1851	3	1000 »
Gratteris (le)	27	»	»	froment, avoine	1843	18	350 »
Mamirolle	40	»	»	blé, avoine, pré	1842	18	849 »
	21	»	»	id.	1844	36	451 50
	12	»	»	id.	1845	15	447 50
	6	»	»	id.	1846	10	413 »
	10	»	»	id.	1850	10	248 »

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Montfaucon	10 » »	blé, avoine	1850	15	331 »
	50 80 31	assolement triennal	avril 1845	15	1867 »
Saône	15 » »	id.	mai 1847	6	462 «
	15 » »	id.	janvier 1853	9	352 »
Totaux. .	284 37 31				8598 50
		Canton de Boussières.			
Abbans-Dessous	6 75 58	blé, seigle, avoine, pré, vigne, etc.	1844	9	421 »
	1 25 »	vigne	1847	12	58 «
Aveney	3 » »	blé, avoine, etc.	avril 1850	9	101 »
Boussières	8 45 »	céréales	1847-48	12	218 »
Busy	8 25 »	pré artificiel	1846	15	242 »
	» 22 »	pré, vigne, champ	octobre 1850	12	37 50
Grandfontaine	» 15 »	trèfle	avril 1849	3-6-9	9 »
	» 35 »	esparcette, pré	mars 1849	id.	13 »
	3 50 »	pré naturel	1853	1	366 «
Larnod	5 30 »	parcours, pré, etc.	1844	9	195 »
Osselle	3 27 32	pré	1850	6	297 »
	» 57 »	id.	1846	18	24 »
	21 59 40	céréales, blé, etc.	id.	9	934 »

Rancenay	»	59	90	pré et vigne	1847	9	109 »
Roset-Fluans, etc.	»	54	»	blé, avoine, etc.	mai 1847	18	65 »
Routelle	1	»	«	friche	1844	9	11 »
	1	50	86	pré, cultures, etc.	1850		21 »
Thoraise	4	50	»	pré, céréales, etc.	mars 1852	6	226 »
	1	59	»	cultures diverses	mai 1844	9	125 «
Torpes	15	86	»	vigne, cultures	7 janvier 1850	15–18	252 »
	1	50	»	pâture	9 janvier 1851	15	15 »
Villars-St.-Georges	»	90	50	pâture	décembre 1851	9	8 »
	1	35	»	blé, maïs	1845	12	139 «
	5	80	»		1848	9	356 »
Vit (St.-)	»	02	»	avoins, pommes de terre	1850	5	30 »
	6	61	»		1852	5-2-12	259 »
	1	72	»	12 hect. pré, 1 hect. 50 cen.	1853	3	35 »
Vorges	15	50	»	céréales	1847	9	458 »
Totaux. . . .	119	82	36				5004 50

Canton de Marchaux.

Amagney	»	24	»	vigne	décembre 1847	9	45 »
Blarians	5	»	»	cultures en céréale	1845	18	160 »
	2	»	»	pré	1847	12	40 »
Bretenière (la).	7	65	40	blé, avoine	1847	12	81 »
Cendrey	3	99	85	blé, avoine, trèfle	avril 1846	9	70 »
Chevroz	»	18	»	pré	février 1853	9	22 »
Devecey	19	79	84	blé, avoine, pré	février 1847	9	600 »
Flagey-Rigney	11	»	»	blé, méteil, avoine	mars 1846	18	488 »
	15	»	»	pommes de terre	1840		

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.			NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL. d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.	
Geneuille	1	04	»	pré en presque totalité	mai 1853	6 ans	127	»
	»	59	»	pré	1846	9	58	»
	»	58	»	pré et friche	juin 1851	5	60	»
	»	15	»	pré	id.	3	33	»
Germondans	»	32	20	pré	février 1853	3–6	36	»
	»	30	»		mars 1850	9	30	»
Marchaux	3	52	»	pré, blé et avoine	22 septembre 1844	9	212	»
Moncey	2	78	71	pré	mai 1851	9	120	»
Ollans	»	94	63	blé et avoine	novembre 1846	9	50	»
	6	72	02	pré, pâture	mai 1850	9	607	»
Rigney	35	»	»	céréales, blé, maïs, avoine pomme de terre	1850	9	525	»
Rignosot	1	88	08	pré				
Roche	»	90	85	blé et avoine	11 avril 1852	9	354	50
Sçay (la Tour de).	14	56	»	blé, avoine, méteil	1842	12	422	»
Tallenay	17	»	»	parcours et pâture	»	»	40	»
Thise	»	70	»	céréales	juin 1845	18	40	»
	»	70	»		mars 1847	9	50	»
Thurey	»	27	86	labour	juillet 1848	9	20	»
Vaire (le Grand)	1	»	»	pré	1848	6–9	94	»
Vaire (le Petit).	2	»	»	blé, avoine, etc.	1848	9	100	»

Venise	2	»	»	pré	1850	9	490	»
	4	50	»	céréales				
	4	50	»	avoine				
Totaux......	166	85	44				4974	50

Canton d'Ornans.

Amathay et Vésigneux	14	18	»	cultures	13 avril 1844	12	576	25
	4	68	»	diverses	26 avril 1847	9	70	»
	16	»	»		id.	12	558	50
	54	33	»		16 avril 1851	12	648	»
Bonnevaux	1	06	50		mai 1838	18	60	»
	10	78	60	blé, avoine et prod. artif.	novembre 1841	15	431	25
	1	67	»		septembre 1847	9	199	»
Chantrans	47	»	»	diverses	mai 1844	12	2350	50
	2	28	»		avril 1847	9	50	»
	102	»	»	cultures	octobre 1850	5	1443	50
Charbonnières	3	»	»	pré	1845	9	338	»
	2	»	»	avoine	1848			
	2	»	»	blé	1850			
Chassagne	1	»	»	avoine	janvier 1853	9	80	»
	11	»	»	pré				
Château-Vieux	2	50	»	pré, céréales	1841	18	87	50
Durnes	16	97	»	blé, avoine, etc.	1846	9	1147	»
	5	26	»	pré, bois	1842	18		
	9	52	»	verger, pré, etc.	1850	9		
Echevanne	10	»	»	blé, prairies, etc.	1851	9	536	25
Foucherans	8	14	»	céréales et prairies artif.	avril 1847	15	306	50
	4	45	»		mars 1851	6	186	30
	20	94	»		avril 1853	6	517	»

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Guyans-Durnes	60 » »	blé, avoine, orge, esparcette, etc.	6 novembre 1846	15 ans	2530 »
Hôpital-du-Grosbois	38 62 50	blé, avoine, lentilles, etc.	1842	18	1400 »
Lavans-Vuillafans	2 » »	blé et avoine	janvier 1853	3	1124 »
Lods	33 » »	prés	avril 1843	18	645 70
	83 93 »		1846 et 1849	12 et 18	
Longeville	8 » »	céréales, blé	juin 1845	9	181 75
	13 » »	avoine, etc.	septembre 1846	10 et 9	785 75
	22 » »		septembre 1852	9	454 »
Maizières	9 60 »	cultures diverses	mars 1845	9	265 50
	11 » »		février 1849		70 »
	17 33 »		octobre 1850		224 »
	8 » »		mai 1851		182 75
Malbrans	12 » »	blé et avoine	novembre 1844	12	835 »
	37 » »	pâture	mai 1849	7	108 »
	8 » »				
Mérey-sous-Montrond et Granges du Liége	13 86 »	pré	octobre 1842	18	308 »
	4 » »	blé, etc.	avril 1845		167 50
	7 06 »	avoine, etc.	septembre 1850		335 »
	11 76 »	légumes	mai 1851		372 25
Montgesoye	100 96 »	5 hectares en labour; 30 en pré; 64 en broussailles	novembre 1843	18	1309 »

Mouthier	7	68	16	pré artificiel, blé	août 1845	29	71 25
	46	»	50	avoine, etc.	1844	18	1852 »
	17	04	10	pré	août 1844	9	28 78
	15	»	»	pré artificiel, blé,	avril 1845	18	349 07
	1	78	10	id.	mai 1846	9	23 »
	38	71	92	id.	1847-1850	18-15	1461 51
	1	27	35	pré	juillet 1852	9	38 50
	2	50	»	blé, légumes, pré artificiel	avril 1841	23	45 50
Scey-en-Varais	60	»	»	céréales et pré	1850	18	100 »
	15	»	»	blé et avoine, légumes	1852	9	240 »
Tarcenay	17	93	»	blé, avoine, etc.	13 octobre 1841	18	984 »
	9	96	90	(assolement triennal)	mai 1847	15	
Trepot	2	50	»	blé et avoine	mai 1837	18	76 »
	10	»	»	pré, blé et avoine	mars 1848	18	202 50
	28	16	»	id.	1851	12	805 50
Villers-sous-Montrond	4	13	09	labour	février 1838	18	583 »
	24	12	05	pré et labour	juin 1842	12	605 »
	10	99	50	vigne, pré et labonr	mai 1843	12	147 50
	12	86	65	labour, pré	mai 1849	18	501 25
	23	98	70	pré	avril 1850	18	350 »
Voires	4	»	»	pré et produits artificiels	1845	9	623 »
	4	»	»		1846-48	12-9	
	8	»	»	blé, orge et avoine	1852	9	73 50
Ornans	1	32	65	prairies	1850	6-9	60 »
	»	53	50		1849	6	1749 25
Saules	97	50	»	froment, avoine, trèfle, etc.	1851	12	67 75
	7	»	»	pâture	octobre 1844	9	
Totaux.	1274	01	77				31957 81

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
		Canton de Quingey.			
Arc-et-Senans	5 02 »	céréales, plantes sarclées	9 septembre 1847	9	418 »
Bartherans	11 95 96	céréales, blé, avoine et esparcette	1er avril 1844	18	289 50
	2 82 30	pré	mars 1846		
Brères	1 60 »	avoine	mars 1850	18	115 »
	» 36 »	blé	décembre 1848		
Buffard	17 » »	pré	janvier 1846	9	300 50
By	13 03 »	blé, avoine	mars 1838	18	364 »
Charnay	8 » »	blé, avoine	février 1847	12	60 »
Courcelles	2 » »	blé, maïs, avoine	juillet 1851	18	65 »
Cussey-sur-Lison	15 » »	blé, avoine	1850	6	250 »
Echay	16 » »	blé, avoine, navette	janvier 1850	15	315 »
Epeugney	10 » «	1/3 blé, 1/3 avoine, 1/3 en jaehères	novembre 1849	9	334 »
Fourg	2 19 »	blé, maïs, etc.	avril 1849	18	46 50
	4 68 90		février 1852	9	132 50
Liesle	5 94 »	blé, chanvre, maïs	mai 1848	3	59 40
	2 57 61	pré, vigne, labour	février 1844	9	215 »
Montfort	25 » «	8 hect. en blé, avoine, le reste en parcours	1849	12	113 »
Montrond	19 » »	le tiers en pré, 2/3 soumis à l'assolement	janvier 1842 décembre 1843	12	613 »
Myon	38 » »	blé, avoine, trèfle et esparcette	15 octobre 1843	12	906 »

Paroy	19	»	»	pré, avoine, esparcette	avril 1844	18	448	50
Pessans	3	72	»	blé, avoine, pré	mai 1852	18	56	»
Pointvillers	6	»	»	par 1/3 blé, avoine et produits divers	mai 1849	12	113	»
Rennes	1	95	05	95 ares en blé, le reste en parcours	1846	9	102	»
Ronchaux	20	»	«	pré naturel	mars 1850	15	273	»
Rurey	»	18	»	chènevières	mars 1853	9	70	»
Samson	3	55	»	blé, avoine, maïs, sainfoin	novembre 1849 et février 1852.	17-18	157	50
Totaux.	275	18	82				5806	40

ARRONDISSEMENT DE BAUME.—Canton de Baume.

Adam-lez-Passavant	13	»	»	blé et avoine	1847	12	300	»
	20	»	»	friches	1852	3	70	«
Aïssey	24	»	»	blé, seigle, avoine, herbes artificielles	avril 1842	15	1035	»
Autechaux	9	»	»	2/3 en blé et avoines; 1/3 en trèfle, etc.	avril 1842	12	300	»
Baume	159	95	50	céréales, blé, avoine	divers baux	6-9-18	3336	87
Bois-la-Ville	2	«	»	blé et avoine	avril 1848	9	175	50
	3	»	«	blé et pré	avril 1851	9	100	»
Bretigney	3	87	»	blé, avoine, trèfle	avril 1841	18	104	»
	3	91	»	légumes	mai 1850	9	151	»
Côtebrune	8	»	»	froment, avoine et produits artificiels	avril 1845	12	800	»
	16	»	»		1844			
	3	»	»		avril 1846			

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Cusance	16 » »	pâture	1847	10 ans	104 »
Enans	2 11 55	pré	avril 1848	6	57 »
Fontenotte	» 98 »	culture	avril 1853	15	38 50
Fourbanne	» 71 »	assolement triennal	1847	9	24 50
	1 81 »		1853		62 50
Guillon	» 55 80	blé, avoine	avril 1851	9	17 »
	» 29 55	pré	mai 1853		16 »
Hyèvre-Magny	3 » »	pré, blé et avoine	1850	6	136 75
	3 » »		1851	3-6-9	166 »
Hyèvre-Paroisse	6 20 »	pré et culture (20 ares en vigne)	janvier 1853	9	367 »
Lanans	30 » »	céréales, blé et avoine	1846-49-50 et 51	9	2287 50
Lomont	9 » »	blé, avoine, esparcette	1851-52	12	310 »
Luxiol	2 01 45	blé, avoine, etc.	1845	9	117 »
Montivernage	3 » »	blé	avril 1849	6	237 25
	3 » »	avoine	avril 1850	6	200 »
	4 » »	pré	octobre 1851	9	72 25
Passavant	110 » »	céréales, produits artificiels	divers baux	9-12-15	3800 »
Pont-les-Moulins	1 » »		février 1845		30 »
	1 30 »	blé, avoine	juillet 1846	12	57 »
	1 » »	céréales	avril 1847		31 75
	3 » »		juin 1852	2	101 «

Saint-Juan	20	41	20	avoine	1844	12	
	29	15	05	pommes de terre	1845	9	1600 »
	31	98	12	trèfle, sainfoin, etc.	1847		
Servin	30	»	»	35 hectares blé et avoine; 18 alternativement en légumes, pré, etc.	1845 à 1848	12	927 75
	15	»	»		mars 1850	9	325 25
	9	»	»		mars 1851	9	183 »
	1	»	»		mai 1852	3	25 »
Silley	10	»	»	blé et avoine	1852	7 h. p. 12 ans; 3 p. 1 an	506 85
Vaudrivillers	22	»	»	blé, céréales, produits artif.	1842	12	600 »
Vergranne	2	84	16	blé, avoine	août 1846	9	238 »
	7	28	16		avril 1848	12	65 75
	1	24	32		mars 1849	9	77 75
Verne	40	»	»	blé, avoine, trèfle, etc .	1846-47-50 et 1852	9	1261 «
Villers-le-Sec	»	50	»	blé, avoine, produits artif.	avril 1844	18	6 »
Voillans	6	»	»	esparcette et céréales	1852	12	361 50
Totaux.	716	30	86				20979 22

Canton de Clerval.

Anteuil	10	67	»	sainfoin	1844	12	479 85
	7	89	»	blé, avoine	1846	12	176 75
	7	60	»	pommes de terre	1848	6	264 75
	7	59	»		1849	6	264 »
	8	85	«		1851	4	423 50
Belvoir	5	»	»	céréales, pois lentilles pommes de terre	avril 1842	12	100 »
	9	70	»		1843	12	495 »
	15	»	»		1844	12	426 »
	2	44	»		1846	9	89 »
	5	»	»		1847	9	60 »
	1	14	»		1850	12	92 25
Branne	10	»	»	blé, avoine, pommes de terre	avril 1847	9	1200 »
Chasot	3	»	»	navette, blé et avoine	mars 1851	3	100 »
	4	»	»		février 1852		200 »

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Chaux-lez-Clerval	» 27 «	avoine	mars 1851	6 ans	10 »
Clerval	5 » »	pré			
	21 » »	blé, avoine, etc.	septembre 1851	9	745 »
Crosey-le-Grand	2 68 »	avoine, pré, navette	1845-46	12-9	119 51
	9 » »	navette	mars 1852	3	338 45
	10 » »	blé, navette	1853	9-3	426 »
Crosey-le-Petit	14 » »	navette, blé, etc.	1851-52	3	1200 »
Fontaine	19 » »	blé, avoine	1846	18-12	920 25
	14 » »	plantes sarclées	avril 1851	5	805 »
Glainans	» 60 »	pré naturel	mai 1842	12	492 »
	5 » »	4/5 en prairies artificielles	avril 1844	12	2362 »
	3 60 »	blé, avoine	avril 1850	9	1626 75
Hôpital-St.-Lieffroy	11 » »	céréales, blé	novembre 1846	9	424 »
	2 32 »	avoine, etc.	mars 1848	9	67 25
	6 » »		février 1852	3	197 25
Orve	1 » »	blé et avoine	1844	12	65 »
	4 » »		1848	9	145 »
	1 » »	2 hect. en foin et chanvre	1849	9	47 »
	6 » »		1852	3-4	270 »
Pompierre	66 » «	blé, avoine	1844-45	15-8 et 9	1268 »
	12 » »		1846-48	12-13	273 35
	3 » »		avril 1851	9-8	111 75
Rahon	3 27 40		avril 1850		571 »
	3 51 »	blé, avoine	avril 1851		588 »
	2 88 »		mars 1852	4	453 50

Randevillers	17	75	»	navette, blé	avril 1847	12	577	»
	10	»	»		avril 1848	6	273	30
	13	05	»	seigle, etc.	1849	9-6	486	67
	10	»	»		1851	5	166	25
Roche-lez-Clerval	9	09	40		1847	9	231	20
	10	39	76	assolement triennal, blé,	1849	9	392	99
	10	»	»	avoine, pommes de terre	1851	15	200	50
	10	»	»		1853	12	152	30
Saint-Georges	25	47	»	blé, avoine, pommes de terre, pâture, etc.	avril 1845 mars 1851	18 12	700	»
Sancey-le-Grand	1	30	60	prairies	1848	12	119	50
	34	76	10	blé, seigle, orge, etc.	1851	18	1302	50
	7	07	»	orge, navette	1853	12	308	»
	2	07	20	pâture	1853	3-4	31	50
Sancey-le-Long	5	63	»		février 1846	9	434	»
	«	77	»	pré	février 1848	7	137	»
	»	22	»		janvier 1849	6	26	»
	9	10	»	culture, verger	1851	12 et 3	149	50
Surmont	15	»	»	froment, navette, orge, etc.	1851-52	4	863	05
Tournedoz	5	»	»	blé, avoine, etc.	4 mai 1851	9	88	»
	1	»	»	pré		6	214	»
Vellerot-lez-Belvoir	2	64	»		1847	9	42	»
	6	84	»	divers produits	1848	9	124	35
	8	88	»		1849	6	129	»
	4	38	»	avoine	avril 1850		360	25
	4	56	»	blé	février 1851	4	346	»
	5	28	»		mai 1852		353	»
	5	»	»	navette	janvier 1853		330	25
Vellevans	»	20	»		septembre 1846	9	1611	»
	»	19	80	blé, avoine	mars 1849		482	85
	»	30	»	légumes	septembre 1850	5	1567	25
	»	05	»	pré	mai 1851	4	40	50
	»	40	»		avril 1852	12	880	50

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Vyt-lez-Belvoir	6 85 »	blé et avoine	1845-46	12 ans	118 55
	7 » »		1847-49	9	411 50
	10 » »		1851-52	4	914 50
Totaux.	584 26 26				32659 72
Canton de l'Isle-sur-le-Doubs.					
Accolans	1 81 50	avoine, etc.	avril 1853	9	96 75
Appenans	4 90 »	regains	août 1852	1	70 »
	3 95 »	seigle, pré	1851	9	138 »
Arcey	80 » »	blé, avoine, etc.	divers baux depuis 1840	12	1878 45
Blussangeaux	» 58 35	prairies	1851	9	202 »
	14 75 14	ferme de Miemont	1844		140 »
Blussans	38 » »	pré, blé, avoine	1846	9	400 »
Colombier-Châtelot	1 06 »	pré	1843	9	155 »
	» 40 »	pré	1851	9	21 50
	» 36 »	chanvre, céréales		3	66 25
Etrappe	1 60 »	pré, divers produits	avril 1847	9	96 25
Faimbe	» 14 90	pré	1852	3	18 »
	1 79 10	céréales	1851	12	54 75

Gemonval	4	»	»	1/4 en culture ; le reste en parcours	mai 1853	3	133	»
Geney	16	»	»	blé, seigle, orge, etc.	juillet 1851	6	585	»
Hyémondans	1	90	»	blé et avoine	1850	4	75	»
	2	60	»		1851		56	»
	2	10	»		1852		90	»
Lanthenans	5	04	»	champ	mai 1847	9	130	75
	»	27	»	pré	mai 1850	4	18	»
	2	10	»	champ	mai 1851	3	126	»
	22	74	»	id.	avril 1853	12	457	40
L'Isle-sur-le-Doubs	11	60	»	céréales, légumes, etc.	octobre 1844	9	753	»
	9	10	»	pré	février 1846	12	815	»
Longevelle	7	05	94	blé, seigle, etc.	janvier 1851	9	195	90
	1	38	»	pré	janvier 1845	9	120	»
	»	45	»		mai 1852	6	40	»
Mancenans	20	»	»	blé, avoine, etc.		6	600	»
	»	90	»	pré	1851	5	90	»
	»	12	»	vigne		5	10	»
Marvelise	20	»	»	blé, orge, etc.	février 1851	12	580	»
Médière	»	10	20	blé, seigle, avoine et pré	avril 1845	9	8	25
	1	70	»		novembre 1850		104	»
Montenois	21	89	»	céréales et légumes	1845 et 1849	12-8	612	»
Onans	1	40	»	blé, etc.	1852	6	84	»
Prétière (la)	»	80	»	blé, avoine	1850	6	37	»
	1	»	»	pré	avril 1853	6	233	25
Rang	5	45	»	champ	1849	6	145	«
	6	67	50	pré et champ	mars 1851	6	152	»
	4	45	»	pré, champ, etc.	avril 1850	3-6-9 et 12	191	25
	5	»	»	champ	mars 1852	6	37	50
	»	67	»	pré	1853	3-6-9	250	»
Sourans	»	33	»	pré	avril 1851	3	30	»

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.			NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.	
Soye	33	»	»	blé, avoine	janvier 1846	12	503	25
	2	«	»	id.	mai 1846	9	42	50
	4	»	»	id.	février 1851	3	195	25
	»	81	10	pré	mars 1852	6	197	«
	10	»	»	blé, avoine	mai 1852	3	311	25
Totaux. .	375	99	73				11325	50
Canton de Pierrefontaine.								
Domprel	5	»	»	blé et avoine	avril 1851	4	297	60
	4	»	»		avril 4852		325	55
	10	»	»	foin	avril 1845	9	171	60
	6	»	»	foin et blé	(bail verbal)	à renouv. en 1855	115	65
Flangebouche	10	»	»	blé, avoine	1851	3	200	»
	10	»	»	orge	1852	3	200	»
	12	»	»		1853	3 et 9	150	»
Fuans	7	»	»	orge et avoine	avril 1852	4	148	»
Germéfontaine	30	»	»	blé, avoine et orge	2 avril 1852	4	1323	55
Grandfontaine-sur-Creuse	12	»	»	orge, avoine et froment	avril 1850-51, 1852	4	397	87
Grandfontaine-et-Fournets	30	»	»	orge et avoine	avril 1852	2	332	25
					avril 1853	2	389	50

Guyans-Vennes	42	»	»		mars 1847	9	1053 85
	20	»	»	moitié blé, moitié avoine	janvier 1851	4	474 50
	19	»	»		mars 1852		423 »
Landresse	16	»	»		mai 1847		279 65
	18	»	»	blé, avoine	1846	7	960 15
	17	»	»	blé, avoine, seigle	1850	16	817 20
	16	»	»	blé, avoine et trèfle	1852	8	696 15
	17	»	»		1851	11	454 10
Laviron	6	60	»	blé	avril 1853	4	396 75
Loray	12	»	»		juin 1851	3	404 »
	12	»	»	froment, orge et avoine	avril 1852	3	223 25
	4	»	»		février 1846	10	160 50
	15	»	»		avril 1845	10	561 75
Luisans	7	»	»	avoine	avril 1853	2	200 »
Maisonnettes (les)	7	30	»	blé, orge et avoine; pré	1846-49-50-52	9-5-3	262 «
Orchamps-Vennes	10	»	»		avril 1845	9	1127 75
	28	«	»	orge et avoine	16 juin 1851	2	579 20
	12	»	»		mai 1852	2	430 »
Ouvans	2	»	»		1845	12	93 95
	1	»	»		1849	15	8 50
	3	»	»	blé et avoine	1852	10	60 20
	4	»	»		mai 1850	12	399 10
	2	»	»		mars 1851	4	41 20
	4	»	»		mars 1852	4	333 »
Pierrefontaine	15	«	»	céréales, navette	mars 1852	4	603 65
Plaimbois.	9	»	»	orge, froment, etc.		4	750 »
Sommette (la)	12	»	»	blé et avoine	septembre 1851	3	538 90
	3	»	»	pré	janvier 1852	4	421 05
Vellerot-lez-Vercel	2	»	»	labour	1848	9	42 »
	1	»	»	pré	1849	8	15 25
	5	90	70	labour et pré	1851	10 et 3	209 48
	2	»	»	labour	1852	3	85 41

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.			NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.	
Vennes	5	«	»	orge et avoine	novembre 1850	3	382	05
	7	»	«		mars 1852	4	308	60
Villers-Chief	5	»	»	blé, méteil, légumes	avril 1851	3	182	58
	5	60	»	blé	avril 1852		152	91
	4	50	»	céréales, pré.	avril 1853	3	237	»
Villers-la-Combe	6	»	»	blé	avril 1852	4	117	78
	5	»	»	avoine	mars 1851	12	57	45
	12	»	»	orge	1853	9-6-4	117	17
Totaux.	530	90	70				18712	07
Canton de Rougemont.								
Abbenans	43	40	»	céréales, avoine, pré	février 1853	9	2498	50
Avilley	«	58	»	13 ares en vigne ; le reste en blé, seigle, etc.	mars 1852	9	55	75
Cubrial	9	»	»	cultures, pré, orge, méteil, etc.	1847	12	1052	62
					1849	10		
					1850	9		
Cubry	3	57	10	pré, labour	octobre 1849		398	31
	6	29	»	labour, vigne	novembre 1850	9	669	02
	2	»	»	labour	octobre 1852		211	50

Cuse-et-Adrisans	8	19	68	céréales	1847-51 et 52	9 et 6	933 94
	4	65	60	pré			
Fontenelle-lez-Montby	3	»	»	blé, avoine	1846		151 50
	9	»	»	blé, avoine, maïs	1849	12	592 »
	47	»	»	id. id. et 2 en pré	1851		1298 »
Gondenans-lez-Montby	25	»	«	blé, avoine, pré	1er octobre 1853	9	1786 »
Gondenans-les-Moulins	2	50	»	céréales, blé	février 1846	12	
	7	»	»	avoine, etc.	février 1849	6	460 »
	2	»	»		février 1851	6	62 »
Gouhelans	9	»	»	blé, orge, pré	1849 et 1851	6	472 20
Huanne-Montmartin	1	40	»	blé, avoine, etc.	octobre 1847	9	191 »
	»	27	«	labour	février 1844	9	6 »
	1	68	»	blé, pré, etc.	octobre 1852	9	121 »
Mésandans	9	40	98	avoine, blé esparcette, broussailles	décembre 1847	9	350 39
Mondon	3	26	»	blé et seigle	octobre 1847	6	942 10
	8	»	»		septembre 1852	9	
Montagney	1	50	»	pré	1852	3	300 »
Montferney	5	33	60	pré et blé	mai 1848	9	270 »
	»	91	»		février 1851	6	120 »
					mai 1852	5	97 50
Morchamps	3	24	»	blé, seigle	1848	12	220 50
	6	20	»	orge, maïs	1847	9	540 50
	1	40	»	pommes de terre	1846	6	123 «
Nans	1	24	50	pré	mars 1851	9	139 50
	6	17	69	céréales, blé, avoine	avril 1852		425 60
Puessans	4	34	75	champ	septembre 1844	9	106 45
	»	8	85	pré	mars 1848		25 »
	»	39	»	vigne	mars 1850		128 75
					janvier 1853		113 75
Rillans	10	55	»	céréales, blé, avoine, etc.	février 1849	9	577 »
	2	»	»	pré	mars 1850	7	361 50

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Rognon	12 » »	blé, avoine, esparcette	mai 1852	12	222 «
Romain	2 » »	blé, avoine, légumes	1847-50	9	63 50
Rougemont	12 95 95	pré, labour	mai 1853	3	1198 75
Servigney	3 40 »	pré, blé, seigle	septembre 1848	6	93 »
	1 48 »	orge et pommes de terre	août 1846	12	272 »
	» 23 »		mai 1853	1	30 »
Tallans	1 74 »	blé, avoine, pré, etc.	mai 1847	12	102 50
Tournans	1 69 »	labour	février 1849	6	97 50
	5 76 01	labour et pré			367 50
Tressandans	15 03 »	pré	1851	3	700 »
Trouvans	3 55 32	blé, avoine, orge	1843-45	12	129 »
	5 96 90	pommes de terre, etc.	1847-48	9	670 »
	» 72 »		août 1850	9	127 25
Uzelle	12 » »	blé, avoine, trèfle, etc.	1849 et 1850	8	1020 »
	7 15 75				980 »
Viéthorey	8 30 27	labours, suivant assolement triennal	septembre 1848	9	708 »
	7 21 66		avril 1851		118 »
	» 50 »		avril 1845		37 »
	6 73 31		juin 1852		261 25
	4 40 34		mai 1847		130 50
Totaux.	362 44 26				23397 23

Canton de Roulans.

Bouclans	11	»	»	blé, avoine, etc.	avril 1853	9	265	50
Champlive	3	22	75	blé	avril 1845	12	192	»
	5	»	53	trèfle, avoine	1852	9	197	50
Châtillon-Guyotte	»	56	»	pré	avril 1849	6	115	»
Dammartin	7	41	»	pré, blé, etc.	septembre 1846	9	264	50
	11	»	»	avoine, trèfle	novembre 1850		172	80
	6	50	»	maïs, pommes de terre	septembre 1851		344	50
Glamondans	42	»	»	26 en froment et avoine; trèfle, etc.	1843 à 1852	12	2900	»
Gonsans	53	»	»	blé, avoine, esparcette	1847	9	1068	75
	17	»	»	id.	1848	9	698	60
	5	»	»	blé et avoine	septembre 1849	9	170	40
	20	»	»	id.	mai 1851	3	511	»
	14	»	»	blé, avoine, pré	1852	6 et 9	598	25
	12	»	»	blé et seigle	février 1853	3	418	»
Laissey	»	17	76	pré	mars 1848	3-6-9	40	»
Naisey	10	»	»	blé, avoine	1843	12	1911	15
	20	»	»	prairies artificielles	1845	12		
	10	»	»		1847	12		
	18	»	«		1851	3		
	10	»	»		1852	3		
Nancray	14	»	»	avoine et blé	1842	12	269	»
	8	»	»		1851	3	1350	»
	8	»	»		1852	3	1370	»
Osse	17	64	55	blé, avoine et jachères productives	1845	9	1532	75
	3	25	»		1846			
	14	31	45		1847			
Ougney-Douvot	3	»	»	blé, avoine	1852	6	100	»
Pouligney	»	95	»	céréales	octobre 1851	12	35	»
	2	50	»	id.	20 avril 1853	12	32	»
	2	50	»	pré		6	125	»

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL. d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Puy (le)	3 » »	blé et avoine	8 juin 1853	3	114 75
Roulans	4 04 »	céréales	mars 1845	9	173 »
	» 96 »	pré	avril 1852		60 »
			1849	9	114 75
Vauchamps	3 89 60	blé, avoine, pré	1852	3	72 75
Vennans	5 » »	assolement triennal	1845-46	12	156 »
Villers-Grélot	11 81 »	blé, avoine	1850	4	700 »
Totaux.	378 74 64				13390 95

Canton de Vercel.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL. d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Adam-lez-Vercel	23 72 60	blé, avoine et pré	avril 1845	12	297 35
Athose	6 50 »		mars 1847	9	281 25
	11 60 »	blé, avoine	mars 1842	16	372 45
	20 70 «		janvier 1840	18	602 25
Avoudrey	18 » »		1851		
	12 » »	orge, blé et avoine	1852	5	760 »
Belmont	3 » »	navette, froment, avoine	1851-53	3	100 »
Bremondans.	10 50 »	blé, avoine et pré	avril 1853	6	119 »
Chasnans	32 » »	blé, avoine, pré	1845-47-49-51 et 1852	9-6-5 et 3	2000 70

Châtelet (le)	9	»	»	blé et avoine	1850	18	261	»
Chaux-lez-Passavant	8	»	»	assolement triennal	janvier 1847	12	350	»
Chevigney	6	»	»	blé, avoine	mars 1851	3	136	»
	4	75	»		1846	12	281	50
	6	80	«		1847	9	477	75
Courtetain-et-Salans	9	50	»	assolement triennal	1849	9	240	25
	3	80	»		1852	3	182	50
	15	95	»		1850	6-9	589	65
Epenouse	6	»	à	froment, orge, etc.	avril 1852	3	193	15
	2	90	»	pré	avril 1853	1	119	»
Epenoy	6	46	»	blé et avoine	avril 1851	3	121	»
					id. 1852		189	25
	6	»	»	fauchaison	1852	3	142	»
Etalans	40	»	»	froment et avoine	1841-42.	18-17	1885	»
	8	»	»	blé	1846-49	12		
Etray	10	»	»	avoine,. orge	1850-52	6	1032	»
	4	»	»	produits artificiels	1849	8 et 9		
Eysson	3	»	»	blé, avoine	juin 1851	3	127	05
	1	»	»	blé et orge	mars 1852		100	05
Fallerans	9	»	»	blé, avoine	mai 1852	3	437	»
	3	»	»	pré	(amodiation annuelle)	»	180	»
Hautepierre	45	»	»	blé, avoine, pois, etc.	1847	9	1800	»
Longechaux	4	»	»	blé et avoine	avril 1851	3	128	50
	4	»	»		avril 1852		175	09
Longemaison	1	»	»	avoine et foin naturel	1845	9	78	»
	20	»	»		1852	6	160	»
Magny-Châtelard	3	»	»	blé et avoine	avril 1850	4	117	»
Nods	80	»	»	blé, orge, avoine	1844-47	9	1256	»
Orsans	40	»	»	blé et avoine	1851	10	900	»
	2	»	»		avril 1845	9	117	55
Passonfontaine	8	»	»	orge	id. 1850		365	78
	8	»	»	froment et avoine	id. 1851	3	299	»
	9	»	»		id. 1852		256	60

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Rantechaux	26 » »	blé, avoine, légumes	avril 1844	18	467 »
	10 » »	id.	mars 1845	9	225 »
	2 50 »	orge et froment	avril 1852	2	280 »
Valdahon	45 » »	sainfoin, trèfle, céréales, etc.	mars 1847	15	1063 50
Vanclans	10 » »	blé et orge	mai 1852	3	158 »
Vercel	7 56 »	avoine, pré	avril 1845	14	286 »
	3 56 »	pré, froment, avoine	janvier et mars 1850	6	160 »
Vernierfontaine	47 » »	céréales	avril 1845	9	1560 »
	23 » »	prés	mars 1847	9	572 »
	45 » »	céréales	septembre 1848	6	1500 »
	11 » »	prés	avril 1853	3	243 »
Villedieu (la)	1 » »	pré	mai 1846	12	24 25
	6 40 »	seigle et méteil	avril 1851	3	180 50
	6 30 »	froment	avril 1852	3	171 »
Totaux.	768 50 60				25097 92

ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD. — Canton d'Audincourt.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Abévillers	47 74 »	pré artificiel, blé, avoine	1850	18-9	1099 50
	61 85 »	id.	janvier 1851	12-9	961 50
Allenjoie	3 22 »	pré, labour, etc.	février 1850	6	540 »

Arbouans	1	32	45	blé et prés	septembre 1847	12	69 50
	1	»	»	pré et champ	octobre 1849		66 25
Audincourt	8	12	35	champs et prés	octobre 1849	9	667 50
	6	69	70		avril 1846	12	190 25
Badevel	3	20	»	pâtures	décembre 1852	9	37 »
	2	»	»	jardins	avril 1851	4	46 90
Bethoncourt	17	»	»	blé, seigle, avoine, trène, etc.	mai 1845	9	507 »
Brognard	5	11	60	pré et champ	février, mars 1853	3-1	482 50
	20	62	50	pré, champ	1847	18	591 »
	4	»	«	pré	1846	9	95 »
Courcelles-lez-Montbéliard	4	60	»	blé, avoine, céréales, prairies, etc.	1848	15 et 13	172 60
					1849		21 60
					1850		6 60
Dasle	17	60	«	céréales, etc.	septembre 1848	18	134 »
Dambenois	27	50	»	pré	1848	14	600 »
Etouvans	22	07	62	pré, blé, avoine	mars 1850	15	396 »
Etupes	4	50	»	blé, céréales, racine, etc.	mai 1848	6	45 »
	9	18	»		octobre 1842	18	225 50
Exincourt	42	«	»	pré, blé, avoine	1841	18	960 »
	6	»	»	trèfle, etc.	1848	11	136 »
Fesches	»	35	45	pré	mars 1848	12	61 «
Grand-Charmont	8	56	80	pré et avoine	novembre 1844	9	1273 85
	3	95	52	blé	novembre 1845		
	7	83	»	plantes sarclées	novembre 1846		
Mandeure	16	»	»	pré et culture jardinière	1848	6	600 »
Nommay	15	»	»	pré et blé	mai 1851	18	450 »
	13	»	»	pré	1845	29	270 »
Sochaux	2	09	»	id.	1847	9	227 »
	2	40	»	id.	1852	9	155 »
	»	72	»	pré et céréales	1853	6	60 »

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Taillecourt	1 68 30	pré	octobre 1849	6	340 »
	2 » »	champs	décembre 1848	9	88 30
	« 99 »	id.	octobre 1850	7	66 75
	« 25 »	pré	novembre 1851	6	47 »
Valentigney	2 57 30	pré	1842	18	226 15
Vieux-Charmont	24 » »	champ et pré	délaissés jusqu'à 1892	»	356 »
Vougeaucourt	1 » »	pré	janvier 1848	9	290 «
	5 » »	céréales, blé, etc.	octobre 1849	18	203 20
	12 » »	légumes divers	janvier 1853		321 75
Totaux. . . .	434 86 59				13085 20

Canton de Blamont.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Blamont	5 66 77		janvier 1845	18	232 80
	27 86 50	assolement triennal.	avril 1848	15	536 10
	23 82 50		février 1851	4	434 90
Bondeval	11 « «	culture	28 décembre 1852	18	272 »
Dannemarie	28 80 »	blé, avoine, etc.	1849	15	256 »
	11 20 »	id.	id.	9	167 45
	7 87 »	pré et verger	mars 1851	6	76 25

Ecurcey	4	88	»	pré, blé, orge	1848	12	130	»
Glay	18	33	»	céréales, blé, esparcette, pommes de terre	février 1843	12	191	80
					avril 1845	9	51	»
					septembre 1849	12	158	25
Hérimoncourt	»	62	30	pré sec, labour, jardin, etc.	mars 1850	9	33	25
	»	35	50		mars 1846	12	61	»
	3	42	70		avril 1847	9	101	25
Meslières	28	32	50	les 3/4 en blé et avoine	février 1849		552	25
	2	04	»		mars 1850	9	75	50
	4	13	50	prés	mars 1852		82	25
	1	»	»		juin 1844	18	10	»
Pierrefontaine	19	»	»	blé, avoine, pommes de terre	1846-49	9-12	860	»
Roches-lez-Blamont	14	51	»	différentes espèces de cultures	1849	3-6-9 et 12	178	15
	49	03	»		1850	12	575	80
	»	71	»	pré	août 1851	3	15	»
Seloncourt	42	50	»	prés artificiels, seigle, orge, etc.	mars 1849	18	649	»
Villars-lez-Blamont	10	»	»	céréales, blé, avoine, etc.	1851	12	360	»
Totaux.	315	09	27				6060	»

Canton de Saint-Hippolyte.

Bief	2	»	»	blé, avoine, foin	novembre 1846 et décembre 1850	8-9	97	75
Burnevillers	3	«	»	blé, orge et légumes	septembre 1850	3	269	83
	1	50	»		septembre 1851		106	65
	1	50	»		décembre 1852		137	65

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Chamesol	6 » »	blé, orge	janvier 1845	9	227 75
	3 » »	avoine	juillet 1846	12	173 75
	3 » »	légumes	juillet 1849	6	50 »
	9 53 »		février 1851	3	86 »
Châtillon-sous-Maiche	5 » »	esparcette	1848-49	6	263 50
	2 60 »	blé, avoine	1850	5-9	67 »
	» 18 »	esparcette	1850	9	13 75
	4 » »	blé	avril 1851	4	69 50
Courcelle	» 36 »	pré	1851	3	28 »
	» 36 »	mauvais pré	1850	6	37 »
Chaux	» 90 »	orge, blé, avoine	1850	6	64 75
	» 17 50	pré	1850	9	13 75
	» 18 »	orge, blé, avoine	1851	6	5 25
	3 » »	id.	1851	3	101 70
	1 » »	id.	1852	3	49 20
	3 » »	id.		3	49 70
	2 » »	esparcette	1853	2	95 »
Dampjoux	» 13 60	pré	mars 1851	9	10 »
Fleurey	38 » »		1845-49	9-12	836 45
	1 81 30	céréales	1850	11-6	124 50
	7 » »		avril 1851	8	125 »
	10 31 »	pré, orge, pommes de terre	1853	3-9-2	305 60
Froidevaux	5 36 »	pré	1846	9	376 »
	4 » »	pré, trèfle	1849	5	150 50
	7 » »	pré naturel	1850	5-4	392 75
	3 » »	blé	1852	5	129 50

Glère	3	70	»	pommes de terre, blé, orge, avoine	1852	3	220 »
Indevillers	4	»	»	pâture	juillet 1844	15	72 »
	4	»	»	pré	juillet 1846		110 »
	2	19	»	pré	mai 1845	9	135 »
	3	»	»	pâture	1852		66 »
	8	»	»	blé	1852	3	173 66
Liebvillers	5	84	»	blé, orge, avoine, etc.	1846	9	344 50
	8	»	»	blé, orge et avoine	septembre 1848	12	145 25
Montancy	3	»	»	pré, bois	avril 1853	9	65 »
	7	60	»	céréales, blé, pré	1847	12 et 9	130 »
	3	»	»	blé	1852	3	7 »
Montandon	3	»	»	blé, orge, avoine	1846	9	95 80
	3	»	»	orge, blé, avoine, fourrage	1847	12	134 »
	7	»	»	id.	1849	5	172 45
	4	70	»	id.	1850	9 et 4	512 50
	3	05	»	id.	1852	4	213 75
Montécheroux	3	»	»		juillet 1844	9	415 15
	4	20	»	blé, orge	septembre 1845	8–9	222 95
	1	80	»	avoine	mai 1847	12	131 »
	5	»	»	légumes	octobre 1849	12	128 75
	8	30	»		octobre 1850	9	270 »
	19	33	30	pré	avril 1851	6	251 »
	»	80	»	blé, orge, avoine, etc.	mars 1852	9	65 75
Montursin	»	24	»	blé	1852	12	5 »
Montjoye	»	44	40	avoine et blé	1852	3	10 »
Mouillevillers	3	»	»	blé, orge, avoine	février 1849	12	82 »
	1	50	»	blé, orge, pommes de terre	février 1853	3	8 65
Neuvier	5	»	»	blé, avoine, navette	1850	5–6	83 »
Plains (les) et Grands-Essarts.	3	»	»	orge et avoine, etc.	mars 1852	3	83 25
	2	50	»		avril 1851		72 85
Soulce-Cernay	6	15	»	pré, blé, avoine	avril 1847	12	293 50

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.			NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.	
	22	»	»		octobre 1846	12	1047	»
	17	»	»		mars 1847	12	743	»
	3	30	»		novembre 1849	10	217	»
St.-Hippolyte	«	36	90	céréales et légumes	mars 1850	6	32	50
	1	56	»		avril 1851	8	78	»
	2	»	»		février 1853	6	161	50
	7	23	60	pré	mai 1853	1	140	»
	17	»	»	sainfoin, etc.	1846–47	9	146	55
	18	50	»	avoine	janvier 1849	6	325	50
Valoreille	14	»	»	blé	avril 1851	9	374	05
	9	30	»	orge, navette	avril 1853	9-3	546	85
	3	»	»	céréales	mars 1847	12	116	05
Vaufrey	2	»	»	id.	novembre 1852	3	64	25
Vernois et le Fol	1	67	»	blé	mai 1850	6	15	50
Totaux. . . .	385	18	60				13486,29	

Canton de Maiche.

Battenans	4	»	»	pré	1850	4-6	143	60
Belleherbe	13	»	»	orge, froment, avoine	avril 1851	3	1771	50
Boulois (le)	7	96	22	blé, avoine, orge et pré	mars 1852	12	90	»

Bréseux (les)	3	»	»	blé, orge, pré	février 1849	9	25	»
	2	99	84	céréales, herbes artif.	novembre 1849	15	20	»
Charmauvillers	3	»	»	pré, orge, blé	octobre 1849	6	136	»
	1	50	»	pommes de terre, orge et	décembre 1850	3	218	»
	»	80	»	avoine mélangés	avril 1852	3	36	»
Charquemont	1	36	»	orge et avoine	1853	9	85	»
Cour-St.-Maurice	»	35	»	pré	février 1847	17	10	»
	»	65	»		juillet 1849		5	»
Droifontaine	12	78	»	esparcette, trèfle	1849	9	226	»
	1	80	»	avoine, blé	1850	9	100	50
	2	31	»	blé	1850	6	41	35
Ecorces (les)	2	36	»	orge, avoine	avril 1850	4	24	40
Ferrières	3	»	»	orge, avoine et produits	avril 1847	9	109	75
	2	50	»	artificiels	avril 1851	3	187	»
Fessevillers	»	93	12	pré	mai 1852	9	120	»
	3	»	»	parcours en friche à cultiver	août 1852	6	141	50
Friolais (le)	1	»	«	blé et avoine	1851	12	24	»
Grange (la)	4	12	»	esparcette	1843	12	194	»
	1	50	»	id.	1844	9	20	»
	4	33	»	blé, avoine	1845	12	260	»
	»	80	»	froment	1846	9	32	»
	1	»	»	id.	1851	3	219	»
Maîche	»	12	»		novembre 1852	6	12	»
	1	64	10	céréales	octobre 1846	11	45	»
	22	»	»		mai 1853	7	692	19
Mont-de-Vougney	4	68	»	froment, produits artif.	avril 1847	9	59	25
	3	77	»	pré artificiel	septembre 1846		207	25
Orgeans	6	78	»	avoine	février 1851	9	111	»
	6	02	»	blé	avril 1852		125	50

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Provenchère	2 72 »	pré artificiel	1846	12	200 95
	5 37 »	blé, avoine, pré	1850	4–6	278 »
	2 » »	blé et orge	1851	4	157 50
	2 98 »		1852	4	215 50
Thiébouhans	» 72 »	avoine	1847	10	37 »
	3 » »	céréales et avoine	1850	5	120 »
Trévillers	6 50 »	céréales	décembre 1850	4	485 10
	3 70 «	pré et céréales	mars 1853	3-6-9	220 »
Vaucluse	4 » »	esparcette, chanvre	1847	9	211 50
	5 50 »	esparcette, trèfle	1848		207 25
	3 93 »	esparcette	1849		72 50
	7 » »	froment, avoine	1851		99 25
	2 85 »	froment	1852	3 et 8	78 50
	1 70 »		1845		442 »
Vauclusotte	9 92 »	pré artificiel	1846	9	550 50
	33 » »		1849		852 85
	18 » »	avoine	1850		579 »
	9 30 »	blé	1852	3–2	439 75
Totaux.	249 95 28				10436 74

Canton de Montbéliard.

Aibre	1	50	»	légumes divers	1847-48	12	Concession gratuite aux indigens
Allondans	1	65	»	blé, pommes de terre, légumes, etc.	août 1848	18	19 50
Bart	9	78	70	prairies	juin 1847	18	434 25
Bavans	5	30	»	blé, avoine, légumes	mai 1851	6	55 »
	»	59	»	jardins	janvier 1845	12	116 81
	1	39	»	prairies	avril 1852	9	202 »
Beutal	3	54	»	pré, céréales, racines, etc.	avril 1853	9	47 20
	4	90	«	labours	mai 1844	9	92 35
Bretigney	1	40	»		juillet 1851	3	16 50
	7	60	»	prairies	mai 1853	3	75 75
Désandans	1	50	»	champ	1849	6	gratis
	2	68	»	pré	1847	12	74 »
	1	38	70	pré	1850	6	110 »
Dung	4	88	62	blé, céréales, etc.	janvier 1849	18	130 16
Echenans	1	25	»	pré	3 mai 1852	3	197 »
Julien (St.-)	1	40	»	jardins	mai 1850	18	12 40
	1	26	»	champ et pré	avril 1851	3	25 20
Laire	»	08	»	céréales	juillet 1852	6	6 50
Marie (Ste.)	21	30	»	blé, avoine, légumes	décembre 1848	18	499 15
Montbéliard	4	50	»	pré, céréales, légumes, etc.	novembre 1851	3-6 et 9	160 »
	»	98	»		octobre 1850	3	104 25
Présentevillers	»	04	»	jardins	mai 1840	20	19 16
	5	50	»	jardin, chènevière	avril 1845	18	134 70
	1	80	»	jardins	octobre 1850	3	18 40
	2	40	»		avril 1850	9	148 50
Raynans	15	72	»	blé, seigle, avoine	avril 1847	18	111 »
	1	02	50	pré et champ	mai 1855	3	37 25
Semondans	»	40	»	prairies	mars 1851	3	24 30

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
	1 21 »	pré	décembre 1848	9 ans	175 »
Suzanne (Ste.)	6 84 37	céréales	1848–1850–52	3-6-9-15-18	277 25
	» 11 »	pré	avril 1852	9-3	19 50
	5 » »	prés, champ	avril 1848		50 »
Vernois (le)	» 70 »	id.	septembre 1850	12	115 10
	» 26 »	champ	février 1849		10 »
Totaux.	119 88 89				3814 18
		Canton de Pont-de-Roide.			
Berche	2 50 »	cultures diverses	mai 1849	12	46 »
	9 38 »	cultures, pré, etc.	1853	8-6-3	152 »
	1 » »	pré	mars 184	9	103 »
Bourguignon	8 56 60	pré et champ	1847	9	90 »
	5 » »	champ	novembre 1850	6	180 69
	9 » »		1850	9	197 11
Colombier-Fontaine	10 » »	blé, avoine, légumes, etc.	1851	9	15 89
	10 » »		1853	4-9	41 81
Dambelin	8 » »	avoine	janvier 1850	4	
	» 60 »	pré	février 1853	9	

Dampierre	6	78	49	prairies	juin 1847	12	346	»
	2	»	»	blé, seigle, trèfle, etc.	5 mars 1849	9	509	»
	»	55	»	pré			51	»
Ecot	7	22	80	blé et avoine	1849	5	545	»
	2	62	67	id.	avril 1850	5	350	»
	12	14	35	blé et pré	mai 1852	5 et 1 an	770	»
Feule	5	»	»	blé et prairie artificielle	1847	9	80	»
Goux	4	60	»	avoine	mars 1849	4	75	»
	3	50	»	id.	mars 1850		62	50
	7	»	»	blé	avril 1852	4	100	»
Mambouhans	3	58	»	blé et quelques prés	mars 1852	4	141	»
Mathay	2	62	60	pré et aisances	juillet 1844	10	89	75
	3	»	»	blé et pré artificiel	mars 1847	12	19	»
	20	»	»	céréales	octobre 1849	9	259	58
	»	82	»	vigne et pré	mars 1853		84	»
Maurice (St.-)	2	42	15	avoine, blé, pré	1847	9	135	»
	8	»	»	avoine	1849	3	111	25
	10	80	»	blé et pré	1851	3-6	100	20
Neuchâtel-Urtière	4	»	»	blé	avril 1852	4	100	»
	»	28	»	pré, verger	id.	3-6 ou 9	26	50
Noirefontaine	2	40	»	cultures, esparcettes, pré	mars 1850	9	120	90
Peseux	15	55	»	pré	novembre 1847	6	472	50
	1	70	»	pré	mars 1851	6	65	»
	3	60	»	blé	avril 1852	2	192	63
Pont-de-Roide	10	53	»	blé	avril 1852	2	222	88
Remondans	12	»	«	blé et avoine	1850-51	4	300	»
Rosières	15	»	»	blé, avoine, sainfoin	1843	12	264	50
	6	»	»	orge, blé, avoine	1852	4	86	»
Solemont	1	67	»	blé	juillet 1850	4	100	75
	2	»	»	avoine, céréales	octobre 1850		142	»
Vaivre	1	02	»	pré	mai 1851	6	50	»
	1	36	»	id. et blé	juin 1851	2	63	25

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Valonne	4 75 »	blé, avoine et orge	31 mars 1851	3 ans	389 »
Vermondans	» 15 80	pré	février 1849	»	20 »
	3 » »	blé	mars 1851	4	671 50
Vernois	2 » »	avoine	mars 1850		282 50
	2 » »	blé	avril 1852	15	275 75
	» 40 «	céréales	mars 1850		198 75
Villars-sous-Ecot	3 » »	pré et blé	mai 1846	9	30 »
	6 30 »	bié	avril 1852	4	158 56
Totaux.	270 24 46				8887 75

Csnton du Russey.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Barboux (le)	» 04 »	jardin	mai 1851	12	16 25
Bélieu (le)	6 » »	avoine	1851	3-4	300 »
	3 » »	orge et avoine	1852	3	319 »
Bonnétage	8 » »	orge et avoine	1850-52	4	537 62
Bretonvillers	10 50 »	avoine	mars 1851	4	1782 75
Chamesey	5 89 »	orge, blé, avoine	1851-52	4	488 15
Chenalotte (la)	4 » »	labours	mars 1852	3	445 »
Laval	1 » »	orge, avoine	mars 1851	3	124 »
Longevelle	3 » «	blé, orge, avoine	1849-52	4	200 «

Luhier	3	40	»	orge	juin 1852	3	231	50
Mont-de-Laval	3	28	»	orge	décembre 1850	3	436	07
	3	64	10	blé et avoine	avril 1852	9	132	60
Noël-Cerneux	2	36	»	orge et avoine mélangés	septembre 1851	3	134	»
	1	04	»		octobre 1852	4	45	»
Plaimbois-du-Miroir	8	»	»	cultures, pré	octobre 1848	9	130	»
	5	«	»	avoine	octobre 1849	4	219	50
	3	10	20	orge et avoine	décembre 1850	4	185	85
	»	64	80	cultures, pré	avril 1851	9	53	»
	10	78	94	blé, orge, etc.	1852	4	751	50
	1	36	»	pré, etc.	id.	12	54	»
Rosureux	24	52	80	produits artificiels, blé,	1850	15	575	80
	28	59	»	orge, avoine, etc.	1851	3	447	55
	22	80	»	blé, chanvre	1852	9	62	»
Totaux.	159	96	84				7671	84

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER. — Canton de Levier.

Arc-sous-Montenot	58	32	»	blé, avoine, pré	1849	9	900	»
	12	»	»		1853	5	335	»
Bians	108	»	»	pré	1840-42-44-45-47	9-12-16	4211	70
	35	«	»	avoine	et 1850.	et 18		
Boujailles	57	»	»	froment, orge	1849	9	1372	»
	6	»	»	avoine et jachères	1851			
	32	»	»		1853			
Bulle	40	»	»	avoine, etc.	avril 1851	6	1220	»
Chapelle-d'Huin	50	»	»	divers produits	mai 1847	12	1300	»
	5	»	»		1851	3		

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Courvière	9 08 45	blé, orge	1846	9 ans	654 55
	2 08 50		1847		112 »
	12 30 50	avoine	1850		169 40
	6 52 55		1852	4	115 85
Dompierre	3 » »	pré et méteil	mai 1850	12	65 75
Evillers	8 72 »	blé et avoine	avril 1847	12	240 50
	6 20 »	blé, avoine, pré	mai 1850	9 et 12	439 »
	9 « »	blé, avoine, pré	avril 1851	12	371 50
Frasne.	51 76 »	orge, avoine, céréales et prairies	février 1847	9	748 »
	8 24 »		1e février 1851	6	198 20
Goux	109 » »	pré	1841-43-47 et 1851	9-15 et 18	1740 95
	11 » »	blé, avoine, etc.			
Septfontaines	107 » »	labours, etc.	1836	9	2699 »
Sombacour	32 » »	toutes cultures	1836	18	401 »
	29 » »	pré	1839	18	167 »
	16 » »	cultures	juin 1842	12	222 75
	66 » »	id.	avril 1843	16	985 25
	16 » »	5/6 en pré	avril 1844	12	292 50
	18 » »	pré	avril 1845	9	301 75
	11 » »	pré	janvier 1850	6	255 75
	10 50 »	céréales, blé, etc.	mai 1851	6	701 10
	3 » »	pré	juin 1852	2 et 4	27 50

Villers-sous-Chalamont	28	»	»	pré, céréales, blé, etc.	mai 1845	12	1129	36
	116	»	»		mai 1849	8	1624	50
Totaux.	1092	74	»				23001	86

Canton de Montbenoît.

Allemands (les)	11	«	»	pré, blé, jardin	1847 et 1850	9	367	»
Arçon	15	07	»	avoine et pré	1844	9 et 10	925	75
	19	70	»	id.	avril 1850	9	411	75
	10	»	»	id.	avril 1851	3	141	75
	4	90	»	2/3 blé, avoine; 1/3 pré	mars 1846	12	191	50
Arc-sous-Cicon	28	»	»	blé et avoine	mai 1847	9	854	25
	19	»	»		avril 1851	4	254	85
	1	98	»	pré, blé, avoine	1838	18	70	»
Aubonne	6	»	»	blé et avoine	1847	12	410	»
	1	07	»		1850	9	56	50
	1	70	»	blé, avoine, pré	1851		22	»
Gilley	18	»	»	avoine	septembre 1852	2		
Gorgon (St.-)	8	08	15	assolement triennal	avril 1847	12	288	75
	5	42	30		avril 1848		517	»
Lièvremont	12	»	»	avoine et orge	1846	9	420	»
Ouhans	19	50	»	blé, avoine	1847	9	382	»
	33	»	»	pré, herbes artificielles	1847	9	725	»
	15	»	»	blé, céréales	1848	8	39	»
Rénédale	2	70	»	blé, avoine, trèfle, etc.	janvier 1848	12	50	»
Ville-du-Pont	5	82	»	orge, etc.	novembre 1851	4	gratis	
Totaux.	233	94	45				5927	10

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Canton de Morteau.					
Combes (les)	14 50 »	moitié en céréales, moitie en pré	1852-53	5-9	606 65
Fins (les)	3 13 95	orge	juillet 1849	9	152 »
	5 20 »	avoine, etc.	avril 1851	3	167 25
Grand'Combe (la)	21 99 30	céréales, pré, etc.	1847 à 1852	3-4-6-9	708 »
Gras (les)	14 37 »	blé, orge, avoine, pommes de terre,, etc.	mars 1847	8-9	850 »
	10 06 70		mars 1851 et 1852	9	
Lac (le) ou Villers	94 37 20	blé, orge, etc.	octobre 1847	12	825 15
Montlebon	4 » »	avoine, etc.	avril 1851	3	71 »
	» 37 61	pépinière de pommes à cidre	mars 1848	3-6-9	84 »
	6 45 »	orge, avoine, etc.	avril 1849	8	263 30
Morteau	10 42 67	pré, jardin, blé, orge	1850	3-8-9	390 05
	7 67 49	pépinière, parcours	1851	9-8	122 »
	32 64 95	blé, orge, pré, etc.	1852	9	204 50
Totaux.	225 21 87				4444 90

Canton de Mouthe.

Antoine (St.-)	10	»	»	8 en pré; 2 en orge et avoine	1847-1851 et 1852.	6-4 et 2	845	40
Bonnevaux	3	»	»	labour	1844	6	360	»
	3	»	»	pré	1851	2	100	»
	2	»	»	labour	1847	6	68	»
	3	»	»	id.	1849	6	212	»
Brey et Maison-du-Bois (le)	3	22	»	orge, avoine, et pré.	1845	9	35	»
Châtel-Blanc	2	41	»	ancienne tourbière convertie en jardin	mars 1846	9	261	25
	1	»	»	id.	avril 1847	9	198	»
	3	60	»		avril 1848	7	72	»
	10	83	»	orge et avoine	septembre 1849	9	667	»
	7	70	76		septembre 1852	9	400	»
Chaux-Neuve	13	14	»	pré, orge et avoine	1847-1850	9	450	»
Fourcatier et Maison-Neuve	2	07	70	avoine et orge	1845	9	49	50
Gellin	3	10	30	labour, orge, pré	octobre 1845	9	267	»
	25	55	25	id. id. et parcours	mars 1847		876	»
Jougne	10	64	»		septembre 1842	12	330	25
	10	37	»	orge, avoine et pré	avril 1846	18	934	»
	9	55	»		avril 1851	4	308	20
Labergement	1	82	85	pré; peu de cultures	février 1853	9	317	15
Métabief	15	17	98	pré, orge, avoine, etc.	1844 et 1847	18 et 16	658	25
Mouthe	2	»	»	prairie naturelle	avril 1845	9	419	»
	9	50	»	orge, avoine, pommes de terre, etc.	avril 1847		400	10
Pontets (les)	6	»	»	pré	1853	9	94	25
Remoray	5	»	»	céréales, blé, avoine	décembre 1852	9	391	»
Rochejean	11	93	»	pré, labour, jardin	1848-50 et 1851	9 et 10	357	»
Rondefontaine	5	36	«	pré sec	1838	18	50	»
Sarrageois	4	44	»	orge, avoine, pré	avril 1842 et janvier 1845	18 et 15	110	»
Vaux et Chantegrue	3	56	87	cultures, pré	1849	5	118	50

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Villedieu (la)	2 30 »	orge, avoine, pré	1849	9 ans	147 50
Totaux.	191 30 71				9396 55

Canton de Pontarlier.

COMMUNES.	SURFACES en HECTARES.	NATURE DES CULTURES pratiquées.	DATE DU BAIL d'amodiation.	DURÉE DU BAIL.	PRIX de la LOCATION.
Bannans	» 70 »	légumes	avril 1853	6	56 »
	1 56 »	céréales	mai 1852	3	46 80
	19 46 »	pré	mai 1853	1	580 30
Chaffois	1 60 »		mai 1846		88 »
	6 » «	pré, céréales, avoine et	avril 1847		221 75
	4 90 »	jardinage	avril 1849	9	186 50
	5 » »		avril 1852		157 »
Chaudron et Vezenay	1 70 »	blé, seigle, esparcette,	avril 1846	9	105 90
	1 » »	foin	avril 1849	6	30 »
Cluse (la) et Mijoux	145 53 »	pré, avoine, etc.	1846-49	9 et 6	372 50
Colombe (Ste.-)	10 » »	méteil, avoine, trèfle, etc.	avril 1848	6	171 »
Dommartin	10 86 »	blé, avoine, pré, etc.	septembre 1846	9-12-18	167 »
	2 19 90	blé, avoine	avril 1849	9	160 »
	2 80 »	pré, blé, avoine, etc.	avril 1851	3	64 75

Doubs	6	80	»	seigle et avoine	avril 1846	12	153	35
	6	65	»		janvier 1847	9	332	50
	14	14	»		mars 1848	3	1482	»
	6	»	»		avril 1852	6	280	75
Granges-Narboz (les)	20	72	»	céréales de toute nature	1848-50	9-6	100	80
Grangettes (les)	1	41	15	prés naturels	1846	12	71	»
Houtaud	6	23	70	céréales, prés	mai 1845	12	376	»
	4	80	»	blé, avoine, etc.	septembre 1850	6	281	50
Malbuisson	»	89	30	orge, avoine, pré	mai 1847	12	74	»
	1	82	»	orge, avoine	octobre 1850	8	72	75
Montperreux	1	»	»	orge et avoine	avril 1847	12	62	65
Planée (la)	»	16	90	orge, avoine	1853	6	6	25
Pontarlier	35	44	10	pré, céréales, blé, et beaucoup de jardinage	mai 1845	12	1816	91
	30	»	»		obtobre 1851	3	728	65
	15	»	»		septembre 1847	12	1760	»
	30	17	25		septembre 1850	9	1936	50
	3	50	»		avril 1845	9	207	»
Rivière (la)	14	16	40	avoine, blé, etc.	juin 1845	9	459	»
	3	49	60	pré	mars 1847	12	128	»
	21	60	»	avoine, froment	avril 1851	3	768	»
Touillon et Loutelet	7	79	»	orge, avoine	1844-1845	9	327	20
Verrières-de-Joux	10	»	»	id.	avril 1849	6	95	»
Vuillecin	18	»	»	méteil, orge, avoine	1845	9	1060	»
Totaux.	475	11	30				15087	31

CRÉDIT FONCIER.

La société du Crédit foncier de France a institué au chef-lieu de la Cour impériale une succursale chargée de ses opérations dans les trois départements du ressort.

La nouvelle institution fonctionne depuis quelques mois à Besançon.

Les demandes d'emprunts ont été, au début, assez nombreuses.

Au 2 juillet, elles étaient, pour les trois départements, au nombre de 319 et au chiffre de 2,956,800 fr.

Au 20 août 1853, elles s'étaient élevées au chiffre de 570, pour une somme de 5,384,000 francs.

Il sera curieux de connaître les éléments de cette situation:

DÉPARTEMENTS.	PROJETS d'emprunts par des particuliers.		DEMANDES				DEMANDES et PROJETS par les communes et associations syndicales		TOTAUX par DÉPARTEMENT.	
			EN INSTRUCTION.		EXPÉDIÉES.					
	Nombre.	Montant.	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Doubs	222	1,793,200	44	155,000	23	203,400	»	»	289	2,153,600
Jura	62	882,100	9	98,100	14	164,400	5	538,500	90	1,683,100
Haute-Saône	110	1,119,950	52	127,300	26	147,900	3	73,000	191	1,548,150
TOTAUX. . .	394	3,875,250	105	380,400	63	517,700	8	611,500	570	5,384,850

La majeure partie des demandes sont faites par les habitants des campagnes, et en remboursement d'obligations hypothécaires antérieures.

Il n'est pas possible de prévoir aujourd'hui l'influence que la Banque foncière exercera sur la situation de la propriété. Dirigée comme elle l'est, avec réserve et prudence, elle ne deviendra point, comme certains esprits semblaient le craindre, une excitation constante à des projets aventureux, à des spéculations hasardeuses de la part des cultivateurs.

La dette hypothécaire du département s'élève à 85,373,000 fr. A raison de ce chiffre, le département a été compris pour 1,422,907 fr. dans la répartition des 200 millions que la société s'est engagée à prêter.

M. le préfet du département a pensé que le bénéfice de l'institution pourrait être étendu aux valeurs mobilières, afin de profiter aux fermiers qui, dans l'organisation actuelle, n'ont rien à gagner. Il a réuni autour de lui les éléments d'une société dont les statuts, élaborés et discutés avec soin, ont été soumis à l'examen de Son Excellence M. le ministre de l'agriculture. Le crédit agricole mobilier est un complément indispensable de l'œuvre due à l'initiative du Gouvernement, comme une garantie essentielle de son succès et de sa popularité.

FALSIFICATION DES VINS.

La falsification des vins a pris dans ces derniers temps un développement qui a éveillé toute la sollicitude de l'autorité.

D'après ce que l'on a rapporté, les manœuvres employées ne se borneraient pas au mouillage, aux mélanges que connaissent les marchands en gros. La fraude irait plus loin. Le vin serait fabriqué avec des compositions et mixtions nuisibles à la santé.

M. le préfet a voulu, comme c'était son devoir, organiser les moyens de déjouer ces fraudes coupables. Par un arrêté du 1er juillet, il a institué au chef-lieu une commission chargée de l'étude et de la recherche des éléments de la falsification.

Cette commission a déjà reçu à cet égard des indications, des plaintes qui ont servi à diriger l'action de la police, et qui amèneront

peut-être à la découverte d'autres faits intéressant également l'hygiène.

Pour que la commission soit à même de faire éclairer les informations qu'elle recueillera, elle a la facilité de réclamer l'analyse chimique des échantillons de vins qui lui seraient présentés.

M. le professeur de chimie de la Faculté des sciences veut bien se prêter à tout ce qui lui sera demandé sous ce rapport.

PISCICULTURE.

M. l'ingénieur en chef Berthot poursuit avec ardeur et persévérance ses essais pour la fécondation artificielle du poisson. Le Gouvernement l'a vivement encouragé dans cette œuvre.

Il a mis à sa disposition une subvention de 35,000 fr. pour être employée de la manière qu'il jugerait la plus conforme à son but et à ses vues.

Cette marque de haute confiance est la première récompense des efforts incessants et bien louables de M. Berthot.

Il a développé ses expériences sur une vaste échelle, et il est en mesure de les réitérer dans nos cours d'eaux. C'est dans ce but qu'il a sollicité l'autorisation de traiter avec les amodiataires du droit de pêche dans le canal, pour obtenir la libre jouissance de leurs lots de rivière. S'il parvient à réussir, comme on doit le croire, dans ses démarches, il sera prêt à appliquer son système d'empoissonnement et de reproduction dans des conditions pratiques.

M. Berthot ne se borne plus à multiplier les espèces qui vivent habituellement dans nos cours d'eaux; il veut peupler nos rivières d'espèces plus variées et plus recherchées, en employant des moyens simples de conservation qui sont à la portée de tous.

La découverte de cet ingénieur est de nature à exciter toute la sollicitude et les sympathies de l'administration.

RÉCOLTES. — BESTIAUX. — FROMAGES.

Nous ne terminerons pas sans parler de la situation des récoltes.

Au printemps de 1853, les apparences étaient très-belles : des intempéries successives, des pluies persistantes ont changé la face des

choses, et ont fait concevoir un instant des craintes réelles : mais le retour d'un temps favorable a contribué à calmer les inquiétudes.

Les blés ont beaucoup souffert néanmoins, dans les terres fortes et qui retiennent l'eau; ils ont été couchés ; l'épiage s'est mal fait, et la moisson a été chétive ; mais ce ne sont là que des exceptions.

Le prix de l'hectolitre de blé s'est relevé dans ces circonstances : en juin 1852, il se vendait 18 fr. 10 c. et 18 fr. 64 c. ; en juillet, 17 fr. 82 c. et 17 fr. 50. En juin de 1853, il est allé à 20 fr. 50 c. et 22 fr. 36 c. ; en juillet, à 24 fr. 73 c. et 24 fr. 44 c.

Restreinte dans ces limites, l'augmentation n'avait sans doute rien de fâcheux ; mais les cours se sont exagérés, et tout a rappelé l'année 1846.

Les excellentes mesures prises par le Gouvernement, tant pour les approvisionnements de l'armée que pour la facilité des importations, ne laissent pas de sujets d'alarmes, malgré la difficulté des temps.

Voici la comparaison des cours de 1846 et 1853, d'après les mercuriales de juin à décembre :

		1846.		1853.	
		fr.	c.	fr.	c.
Juin	1re quinzaine	23	42	20	50
	2e id.	23	26	22	36
Juillet	1re id.	22	63	24	73
	2e id.	25	08	24	44
Août	1re id.	26	72	25	18
	2e id.	27	50	27	45
Septembre	1re id.	28	28	26	80
	2e id.	28	83	27	33
Octobre	1re id.	29	85	28	95
	2e id.	30	75	30	24
Novembre	1re id.	32	26	32	77
	2e id.	33	05	31	97
Décembre	1re id.	32	31	32	08
	2e id.	32	27	32	62

En somme, les gerbes ont été abondantes, mais le rendement a été moindre que de coutume.

On estime que la récolte est inférieure d'un quart à l'année moyenne.

Le grain est généralement de bonne qualité. Les opérations du

pesage qui se font annuellement sur les marchés permettent de constater des résultats égaux à la moyenne constatée de 1837 à 1852 pour le blé et l'avoine.

Voici le relevé de ces résultats :

ANNÉES	POIDS EN KILOGRAMMES					
	DU FROMENT			DE L'AVOINE		
	1re Qualité.	2e Qualité.	3e Qualité.	1er Qualité.	2e Qualité.	3e Qualité.
1837	77, 19	75, 19	73, 39	41, 38	44, 06	38, 69
1838	71, 61	75, 46	72, 98	47, 59	44, 13	41, 04
1839	79, 34	76, 89	73, 89	44, 47	42, 69	40, 08
1840	79, »	77, »	74, 02	46, 29	44, 28	41, 25
1841	75, 42	72, 51	69, 26	46, 08	44, 15	41, 28
1842	78, 63	76, 54	74, 20	45, 55	41, 89	38, 89
1843	74, 76	73, 23	71, 11	47, 51	45, 53	43, 32
1844	78, 01	76, 10	74, 33	46, 89	44, 42	42, 15
1845	74, 78	72, 61	70, 92	47, 12	45, 03	42, 79
1846	78, 90	75, 82	73, 43	45, 86	42, 72	40, 79
1847	78, 02	76, 08	73, 95	46, 98	45, 04	42, 08
1848	78, 95	77, 11	75, 56	47, 22	44, 86	41, 64
1849	78, 31	76, 16	73, 91	47, 26	44, 86	42, 38
1850	76, 47	74, 33	71, 37	47, 55	45, 37	43, 32
1851	75, 57	73, 85	72, 18	46, 34	44, 49	42, 20
1852	75, 18	73, 63	70, 51	44, 85	42, 87	40, 72
Moyenne génér.	75, 25	75, 15	73, 44	46, 29	45, 96	41, 41

Du reste, les fourrages ont donné une récolte extraordinaire. L'élève et le commerce du bétail ont repris une faveur, un essor inaccoutumés : le prix des bestiaux avait singulièrement fléchi dans ces dernières années ; aujourd'hui il est généralement d'un quart plus élevé qu'en 1852 : la proportion est encore plus forte dans certains cantons.

Les fromages, dont la fabrication n'est pas moindre, en moyenne, de 4 millions 500,000 kilog. par an, se placent à des conditions fort avantageuses. Ils ont augmenté de 8 à 10 pour 0/0, et sont aujourd'hui cotés à 50 et 55 fr. les 50 kilog. Cet état de choses si favorable se maintiendra sans doute et contribuera à répandre dans les campagnes l'aisance et le bien-être.

Les importations et exportations de bestiaux et fromages ont suivi, depuis le 1[er] janvier 1852, les proportions ci-après :

IMPORTATIONS.

NOMBRE DE	1852.		1853.
	1[er] SEMESTRE.	2[e] SEMESTRE.	1[er] SEMESTRE.
Chevaux, juments et poulains.	149	147	429
Bœufs, vaches, genisses.. . ;	77	247	149
Veaux.	208	338	240
Kilog. de fromages suisses destinés à l'intérieur de la France.	55984	29505	207039

EXPORTATIONS.

NOMBRE DE	1852. 1[er] SEMESTRE.	1852. 2[e] SEMESTRE.	1853. 1[er] SEMESTRE.
Chevaux, juments, poulains.	272	524	141
Bœufs, vaches, taureaux et veaux . .	962	2881	1152
Hectolitres de froment.	10608	10302	5842
Kilogrammes de farine	2917665	3544152	2938437

Le département n'a pas fourni à lui seul les éléments de ce mouvements : il y a participé, surtout en ce qui concerne les bestiaux et fromages. L'exportation des bestiaux a été moindre pendant le 1[er] semestre 1853 que pendant le 2[e] semestre 1852, ce qui prouve encore en faveur de l'extension de l'élève.

En ce qui regarde les grains, le Conseil général et la Chambre de commerce avaient demandé que le département ne fût point compris avec ceux de l'Ain, de l'Isère, des Hautes et Basses-Alpes, dans la seconde section de la seconde classe, pour la fixation du prix régulateur des importations et exportations. On pensait qu'il y avait anomalie dans ce classement, en ce sens que le blé ne se vendant pas sur les marchés dont on constate le cours au même taux que dans le Doubs, la moyenne générale de la classe s'écartait sensiblement de ce taux. Son Excellence M. le ministre de l'agriculture n'a pas partagé

cette manière de voir: elle a fait remarquer qu'en rapprochant la moyenne des prix du blé dans la section, pendant 21 ans, de celle des marchés du Doubs, durant la même période, on ne trouvait qu'une différence insignifiante de 18 c. par hectolitre, dont l'influence n'était assurément pas telle, que l'exportation en eût éprouvé un certain rallentissement.

CHAPITRE VI.

Statistique médicale.

Le Gouvernement se préoccupe depuis longtemps de la réforme des institutions médicales. Des difficultés de plus d'un genre se présentent en pareille matière, et jusqu'ici les recherches, les travaux auxquels on s'est livré n'ont abouti qu'à des ajournements successifs de la solution du problème.

On croit aujourd'hui que le moment est venu de se mettre de nouveau à l'œuvre; et, comme premier élément de toute élaboration, on a composé une statistique embrassant, d'une part, des données sur le personnel médical, comparé à la population; et de l'autre, des appréciations sur le service des secours.

Cette statistique, établie avec le concours des Conseils de salubrité, doit trouver place dans notre Annuaire.

On remarquera que le personnel comporte, savoir :

	NOMBRE		
	DE DOCTEURS en médecine.	D'OFFICIERS de santé.	de SAGES-FEMMES.
Arrend. de Besançon.. . . .	52	32	98
» de Baume.	14	20	55
« de Montbéliard. . .	17	9	68
» de Pontarlier	10	10	52
TOTAUX.	93	71	273

Le nombre des médecins suffit assurément, si on le considère d'une manière générale, dans ses rapports avec la population du département, puisque l'on compte 1 médecin sur 1,809 habitants, et que chaque praticien exerce sur une surface territoriale qui n'excède pas, en moyenne, 31 à 32 kilomètres carrés.

Relativement aux arrondissements, la proportion change; ainsi dans l'arrondissement de Baume, on a 4 médecins sur 2,010 habitants et par 43 kilomètres carrés ;

Dans celui de Besançon, 1 médecin sur 1,319 habitants et 16 kilomètres carrés ;

Montbéliard, 1 médecin sur 2,511 habitants et 41 kilomètres ;

Pontarlier, 1 médecin sur 2,609 habitants et 64 kilomètres.

C'est dans ce dernier arrondissement que le nombre des médecins est trop faible, non par rapport à la population, mais eu égard à la surface territoriale à parcourir.

En ce qui concerne les pharmaciens, trop nombreux dans les villes, et surtout à Besançon, ils sont trop rares dans les campagnes, puisque sur 27 cantons, 14 sont dépourvus de pharmaciens.

Le rapport du nombre de sages-femmes avec les besoins de la population doit être estimé d'après les naissances, et non plus d'après le nombre des habitants.

Le nombre des sages-femmes étant de 273, celui des naissances de 7,447 pour le département, il résulte que chaque sage-femme peut pratiquer 27 ou 28 accouchements par an, en moyenne. Cette proportion varie peu dans les arrondissements ; de 32 accouchements dans l'arrondissement de Baume, elle tombe à 27 pour celui de Besançon ; à 24 pour Montbéliard, et à 26 pour Pontarlier.

C'est dans les villes, et surtout à Besançon, que se portent de préférence les accoucheuses, dans l'espoir d'un lucre que la concurrence illimitée rend impossible.

L'état sanitaire du département est généralement satisfaisant. Durant une période de 20 ans, de 1830 à 1850, on a remarqué 113 épidémies que l'on peut classer, d'après leur fréquence, dans l'ordre suivant :

1° Fièvre muqueuse typhoïde ; 2° dysenteries ; 3° variole et varioloïde ; 4° suette miliaire ; 5° grippe ; 6° pneumonie et pleurésie bilieuses ; 7° scarlatine ; 8° rougeole ; 9° fièvre pernicieuse.

La fièvre muqueuse est la maladie dominante : ainsi, tandis que la dysenterie, placée au second rang pour la fréquence, a sévi dix fois, la fièvre muqueuse typhoïde a régné 71 fois dans 92 communes du département. La cause de ce fait réside dans l'hygiène défectueuse de nos cultivateurs, et surtout dans les conditions vraiment regrettables dans lesquelles ils construisent et entretiennent leurs habitations.

Une institution due à l'initiative généreuse de M. le comte de Lapeyrouse, préfet du Doubs, fonctionne depuis un an, pour la distribution, aux malades indigents des campagnes, des soins et secours médicaux.

Les cantons ont été partagés en 69 circonscriptions; au centre de chacune d'elles réside un praticien qui a pour mission de donner *gratuitement* aux indigents le soulagement que réclame leur état. Nous croyons utile de transcrire ici le règlement de ce service, dont il y a lieu d'attendre les meilleurs effets.

L'expérience viendra éclairer les difficultés que sa marche peut rencontrer, et le rendre tout à fait pratique au milieu des populations.

On a reproché, en général, aux autorités municipales une trop grande facilité à classer toute personne parmi les indigents.

C'est là, en effet, un abus fâcheux qui altère l'esprit de l'institution, en dénature l'objet, et qui, si on n'y prenait garde, en compromettrait l'existence et l'avenir, en exagérant outre mesure les obligations des médecins.

La tâche imposée à ceux-ci est toute de zèle et de dévouement. Les faibles honoraires qu'ils reçoivent sur les fonds départementaux et les contingents cumulés des communes, ne leur offrent guère que la compensation de leurs frais de déplacement.

Aucun d'eux cependant n'a refusé de s'associer aux vues philanthropiques de l'Administration, tant est vivace chez nous le sentiment de la charité et de la bienfaisance.

Art. 1er. Un service médical gratuit, pour les indigents des campagnes, est institué dans le département du Doubs.

Il comprendra : 1° les soins de toute nature aux malades pauvres; 2° l'hygiène générale et locale; 3° la vaccine; 4° les épidémies.

Art. 2. Le département est divisé, pour ce service, en diverses circonscriptions dans chacun des cantons.

Art. 3. 1° Un médecin est attaché à chacune desdites circonscriptions, telles qu'elles sont délimitées au tableau annexé au présent arrêté.

2° Ce médecin est chargé de distribuer aux malades indigents, dans les formes qui seront indiquées, les secours de l'art, et de leur administrer les médicaments nécessaires.

3° En cas d'épidémie, il sera tenu de prévenir de suite le médecin spécial nommé par M. le ministre de l'intérieur, pour le service des épidémies dans l'arrondissement, afin de provoquer le concours que les circonstances exigeraient.

Il rendra compte, en même temps, au préfet, des mesures qu'il aura prises, en vertu du présent article, des moyens curatifs et préservatifs qu'il aura employés, etc.

4° Il sera préposé à la vaccine dans sa circonscription. A cet effet, il se transportera, *au moins deux fois par an*, dans toutes les communes de son ressort, pour y vacciner les enfants et les adultes.

Il fera connaître au maire, à l'avance, le jour de sa visite. Il vaccinera tous les enfants en bas âge, inspectera les écoles primaires, les salles d'asile, et veillera à ce qu'aucun enfant n'y soit reçu sans avoir été vacciné.

Une vérification scrupuleuse sera faite, par ses soins, de chaque vaccination opérée.

Dans le cas d'une épidémie de petite vérole dans une ou plusieurs localités, le praticien agira comme il est dit au n° 3 ci-dessus.

Il se transportera immédiatement dans ces localités, et s'appliquera à multiplier les vaccinations et revaccinations.

Art. 4. Un dépôt de vaccin demeure institué à Besançon.

Un médecin est préposé à la conservation de ce dépôt. Il devra fournir constamment du vaccin à ceux des praticiens qui lui en feront la demande pour le service de leurs circonscriptions.

Le conservateur du dépôt est nommé par le préfet.

Art. 5. Dans chaque commune, il sera formé une commision composée du *maire*, président, du *curé* ou du *pasteur*, de deux conseillers municipaux, du receveur municipal, et de trois ou de plusieurs personnes charitables, suivant les cas, au choix et à la désignation du maire, ainsi que du médecin de la circonscription médicale.

2° Cette commission rédigera chaque année, *au mois de janvier*, la

liste des familles indigentes qui seront admises à la participation des secours médicaux. .

3° Elle sera juge des cas dans lesquels il conviendra d'appeler le médecin de la circonscription.

Elle lui enverra, pour constater cet appel, une *carte* ou *cachet* portant cette inscription : *Secours médicaux. — Bon pour la visite gratuite*.

Art. 6. 1° Les médicaments nécessaires seront fournis aux indigents portés sur la liste communale dont il a été parlé.

Ces médicaments seront pris, s'il est possible, dans une officine de la localité ou du voisinage. En cas d'impossibilité, ils seront délivrés par le praticien lui-même.

2° Dans l'un et l'autre cas, ils seront payés sur mémoires et états de frais, réglés et vérifiés par la commission communale, et liquidés par le préfet.

3° Un dépôt d'ustensiles et objets d'un usage indispensable dans les cas les plus ordinaires, sera créé au centre d'une certaine agglomération de populations, et placé à la salle de mairie ou dans tout autre lieu, suivant les convenances, afin de faciliter l'administration des remèdes, et de ne point laisser au dépourvu le praticien qui ne pourrait transporter toujours avec lui un matériel complet.

Le médecin préposé au service, dans chacune des circonscriptions, déterminera le choix de ces centres, après avoir consulté les commissions locales dont il est parlé à l'art. 5 ci-dessus, et tenu suffisamment compte des besoins, des convenances, des exigences diverses.

Il indiquera les objets, ustensiles, matériel, etc., dont il lui paraîtra opportun de pourvoir chacun desdits centres.

Art. 7. Chaque année, dans la première quinzaine de décembre, les médecins préposés au service médical adresseront au préfet un rapport sur l'ensemble de leurs opérations, depuis le 1er janvier.

Ce rapport fera ressortir la nature des maladies remarquées, le nombre des indigents traités, le caractère des affections régnantes, en un mot toutes les considérations touchant l'hygiène publique, les conditions des habitants, etc.

Un tableau dans la forme du modèle ci-après accompagnera ledit rapport.

1° Maladies ordinaires, etc.

COMMUNES où une maladie a existé.	Population.	CARACTÈRE général des affections.	NOMBRE D'HABITANTS		Observations.
			guéris.	décédés.	

2° Variole.

INDICATION de la circonscription.	NOMBRE de vaccinations opérées.	NOMBRE de cas de variole.	NOMBRE DE SUJETS		Observations..
			défigurés.	morts de la petite vérole.	

Les travaux de chacun des médecins seront centralisés et soumis par le préfet, dans le courant de *janvier*, au Conseil de salubrité et d'hygiène du chef-lieu, qui demeurera chargé de les coordonner, d'en résumer les faits et les circonstances diverses, et d'en déduire ses observations et ses vues.

Art. 8. 1° Le médecin conservateur du vaccin jouira d'un traitement fixe de 400 fr. sur les fonds du budget départemental.

2° Le médecin de circonscription recevra, par an, une indemnité qui sera partagée suivant le nombre des circonscriptions créées par canton.

Cette indemnité sera payée par mandats individuels sur les ressources centralisées en faveur du service, au budget départemental.

Art. 9. Les fournitures de médicaments, matériel, ustensiles, seront également mandatées au nom des parties, par le préfet, sur les fonds ressortissant au budget.

Art. 10. Les ressources du service, organisé comme il vient d'être dit, seront garanties par le concours du département et des communes, dans la proportion des revenus de celles-ci, à raison de *tant* par mille francs de revenus.

Ce taux demeure provisoirement fixé à 5 fr. 98 c. pour 1,000 fr. de revenus. Il variera chaque année, suivant les besoins, les néces-

sités qui surviendraient, et sera réglé par le Conseil général en même temps que le budget départemental.

Le contingent assigné aux communes sera recouvré chaque trimestre, par les soins du percepteur, sur un rôle établi et rendu exécutoire par le préfet.

Art. 11. Les sommes recouvrées sur les communes seront inscrites à la seconde section du budget, pour être cumulées avec les autres produits formant la recette de cette section, et appliquées à la dépense du service qui sera prévue au chapitre XIX.

En cas d'excédant de la recette sur la dépense, en fin d'année, il en sera rendu compte au Conseil général, qui, suivant les circonstances, affectera ledit excédant à des gratifications ou récompenses aux médecins préposés, et à des acquisitions complémentaires de matériel, ou qui appliquera le même excédant à la dépense à faire pour l'exercice suivant, de telle sorte que les ressources à demander aux communes, pour y pourvoir, soient d'autant réduites.

Art. 12. Le présent règlement sera exécutoire à partir du 1er janvier 1853.

Les modifications, changements, etc., dont il serait jugé susceptible, par suite de l'usage et de l'expérience, seront déterminés, sur l'avis du Conseil général du département, par arrêté du préfet.

Arrondissement de Besançon. — *Canton d'Amancey.* — *Population du canton* : 7,498. — *Superficie* : 183 k. c. 35. *Nombre des communes* : 23.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Officiers de santé.				
1	Fumey du Moulin, Claude-Etienne	Besançon, 18 septembre 1826	Amancey	816	Amancey, Déservillers, Montmahoux, Nans-sous-Ste.-Anne, Alaize, Saraz, Doulaize, Lizine, Eternoz, Coulans, Refranche, Malans, Amondans, Fertans, Cléron,
2	Tissot, François-Constant	Besançon, 4 septembre 1841	Amancey	816	Titulaire, nouvellement fixé.
3	Leduc, Claude-Fançois-Amédée	Besançon, 26 septembre 1842	Nans-sous-Sainte-Anne.	450	Nans-s.-Ste.-Anne, Eternoz, Coulans, Refranche, Alaize, Saraz, Ste.-Anne, Crouzet, Gevresin, Montmahoux.
	Sages-Femmes.				
1	Angonnet, Jeanne-Baptiste, femme Vertel	Besançon, le 2 septembre 1827	Amancey	816	Amancey, Cléron, Coulans, Amondans,
2	Vernier, Florine, veuve Bellon	Besançon, 21 septembre 1830	Bolandoz	618	Bolandoz et Reugney.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
3	Bordy, Marie Josephte	Besançon, 16 octobre 1832	Alaise	171	Alaise, Saraz
4	Vogne, Caroline	Besançon, 14 novembre 1832	Fertans	371	Fertans, Amancey, Malans, Cléron, Amondans.
5	Menegain, Josephte, femme Paulin	Besançon, 14 novembre 1832	Déservillers	821	Déservillers, Labergement-du-Navois, Montmahoux, Nans-sous-Ste.-Anne.
6	Plumey, Adèle femme Comte	Besançon, 8 novembre 1835	Déservillers	821	Déservillers, Eternoz.
7	Femme Mareschal, Victorine	Besançon, 10 septembre 1837	Gevresin	259	Crouzet, Montmahoux, Gevresin.
8	Dordor, Marguerite	Besançon, 11 septembre 1837	Lisine	295	Lisine, Malans, Refranche, Cussey-sur-Lison, Echay, Châtillon-Lison, Goux, Bartherans.
9	Peguillet, Jeanne-Françoise, femme Vermillet	Besançon, 4 septembre 1841	Nans-s.-Ste.-Anne	459	Nans-sous-Ste.-Anne, Crouzet, Montmahoux.
10	Dordor, Marie	Besançon, 26 septembre 1846	Doulaize	114	Doulaise, Chay, Paroy, Samson, Brères, Lombard, Pointvillers.
11	Allemand, Thérèse	Besançon, 27 janvier 1852	Eternoz	527	Eternoz, Refranche

Canton d'Audeux, — Population du canton, 11948 habitants. — Superficie, 212 kil. 09. Nombre de communes, 44.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS,	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Officiers de santé.				
1	Taverdet, Désiré	Besançon, 8 septembre 1831	Recologne	634	10 kilomètres.
2	Cèdre, Jean-Laurent-Auguste	Besançon, 27 septembre 1840	Chevigney	131	6 id.
3	Pagny, Jean-Claude	Besançon, 27 septembre 1846	Pouilley-les-Vignes	623	10 id.
	Sages-Femmes.				
1	Veuve Coudre	Besançon 3 pluviôse an 9	Pouilley-les-Vignes	623	4 id.
2	Demoulin, femme Charles	Besançon, 14 septembre 1815	Burgille	143	3 id.
3	Lime, femme Vuillemy	Besançon, 11 septembre 1816	Serre	330	3 id.
4	Tournier, femme Mairey	Besançon, 11 septembre 1816	Chemaudin	511	5 id.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
5	Levrey, Jeanne-Claude	Besançon, 2 juillet 1818	Lantenne	496	3 kilomètres.
6	Beauchet, femme Beaulier	Besançon, 14 septembre 1825	Sauvagney	225	6 id.
7	Demougeot, Marie	Besançon, 14 septembre 1826	Etrabonne	189	3 id.
8	Maire, femme Seguin	Besançon, 3 octobre 1829	Recologne	654	4 id.
9	Minary, femme Cornier	Besançon, 16 octobre 1832	Audeux	191	2 id.
10	Vilain, veuve Bergut	Besançon, 8 octobre 1833	Recologne	654	4 id.
11	Français, Françoise	Besançon, 16 septembre 1836	Courchapon	260	2 id.
12	Bourcet, femme Consciense	Besançon, 10 septembre 1837	Auxon-Dessous	303	3 id.
13	Levêque, femme Beutot	Besançon, 27 septembre 1840	Grandmercey	398	4 id.
14	Boiteux, femme Coudre	Besançon, 5 septembre 1850	Pouilley-les-Vignes	623	3 id.

Cantons sud et nord de Besançon. — Population, 47302.— *Superficie en kilomètres carrés*, 169 *k*. 65 *h*.
Nombre de communes, 15.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
		Docteurs en Médecine.			
1	MM. Ledoux	Paris, 17 prairial an 12	Besançon	47302	Dans les deux cantons de Besançon.
2	Poëte	Strasbourg, 3 mai 1809	id.	»	id.
3	Malcuisant père	Paris, 21 septembre 1814	id.	»	id.
4	Rousseau	Paris, 15 novembre 1815	id.	»	id.
4	Janson	Strasbourg, 15 août 1818	id.	»	id.
6	Monnot père	Strasbourg, 22 mai 1819	id.	»	id.
7	Revillout	Paris, 15 mai 1819	id.	»	id.
8	Gourcy	Paris, 26 janvier 1820	id	»	id.
9	Thevenot	Strasbourg, 24 février 1821	id.	»	id.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
10	Villars	Strasbourg, 8 avril 1823	id.	»	Dans les deux cantons de Besançon. id. et au-dehors.
11	Foncin	Strasbourg, 3 juillet 1824	id.	»	id. id.
12	Corbet	Strasbourg, 27 mars 1827	id.	»	id. id.
13	Tournier	Paris, 18 août 1827	id.	»	id.
14	Bonnet	Paris, 15 mars 1828	id.	»	id. et au-dehors.
15	Pergaud	Paris, 28 septembre 1830	id.	»	Id.
16	Morel	Strasbourg, 20 septembre 1830	id.	»	id.
17	Martin	Paris, 25 août 1831	id.	»	id. et au-dehors.
18	Euvrard	Strasbourg, 24 novembre 1832	id.	»	id.
19	Prenier	Strasbourg, 20 avril 1836	id.	»	id.
20	Bernard	Paris, 8 août 1836	id.	»	id.
21	Goulu	Strasbourg, 31 août 1836	id.	»	id.
22	Delacroix (Albert)	Paris, 2 septembre 1836	id.	»	id.

23	Delacroix (Emile)	Paris, 28 février 1837	id.	»		id.
24	Zgorski	Montpellier, 21 août 1837	id.	»		id.
25	Bouton	Paris, 5 juin 1838	id.	»		id.
26	Sanderet	Paris, 6 août 1839	id.	»		id. et au-dehors.
27	Wociskowski	Montpellier, 27 mai 1840	id.	«	id.	id.
28	Hugon	Paris, 22 août 1840	id.	»	id.	et au-dehors.
29	Malcuisant fils	Paris, 30 janvier 1841	id.	»	id.	
30	Druhen (Ignace)	Paris, 6 août 1841	id.	»	id.	et au-dehors
31	Colard	Strasbourg, 21 mai 1842	id.	»	id.	
32	Groslambert	Paris, 19 novembre 1842	id.	»	id.	et au-dehors.
33	Labrune	Montpellier, 29 août 1843	id.	»	id.	
34	Monnot fils	Paris, 2 juillet 1846	id.	»	id.	et au-dehors pour épidémies.
35	Merlin	Montpellier, 22 mai 1847	id.	»	id.	
36	Zedet	Paris, 28 décembre 1847	id.	»	id.	
37	Coutenot	Paris, 23 avril 1848	id.	»	id.	
38	Blondon	Paris, 31 août 1850	id.	»	id.	
39	Druhen (Etienne)	Strasbourg, 19 juillet 1851	id.	»	id.	
40	Chenevier	Paris, 11 décembre 1851	id.	»	id.	
41	Bertrand	Paris, 14 août 1852	id.	»	id.	
42	Delacroix (Victor-Emile)	Paris, 8 décembre 1852	id.	»	id.	

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
41	Perron	Montpellier, 15 février 1853	Besançon.	41295	Dans les deux cantons de Besançon.
		Officiers de santé.			
1	MM. Petey (dentiste)	Besançon, 19 septembre 1814	Besançon	»	Les deux cantons et au-dehors.
2	Busson (dentiste)	Besançon, 13 septembre 1838	id.	»	Les deux cantons de Besançon.
3	Periard	Besançon, 19 septembre 1839	id.	»	id.
4	Caillot	Besançon, 7 septembre 1843	id.	»	id.
5	Becquet (dentiste)	Besançon, 21 septembre 1848	id.	»	id.
6	Gaudot	Besançon, 4 septembre 1851	Besançon, St.-Ferj.	830	id.
7	Pidancet	Besançon, 11 septembre 1823	Beurre	1203	Canton de Besançon (sud) et Boussières.
8	Piquard	Besançon, 14 septembre 1825	Chalèze	385	Canton de Besançon (nord.)
9	Coulot	Besançon, 14 septembre 1838	Mamirolle	597	id. sud.

Pharmaciens.

1	Maire	Besançon, 28 novembre 1809	Besançon	41295	Arrondissement de Besançon.
2	Richelet	Paris, 20 mai 1827	id.	»	id.
3	Grante	Besançon, 15 septembre 1835	id.	»	id.
4	Flusin	Besançon, 14 septembre 1838	id.	»	id.
5	Renaud	Montpellier, 28 décembre 1838	d.	»	id.
6	Kueuvkousky	Montpellier, 23 septembre 1838	id.	»	id.
7	Debauchey	Paris, 4 mai 1839	id.	»	id.
8	Chenevière	Paris, 18 août 1840	id.	»	id.
9	Soipteur	Besançon, 27 septembre 1843	id.	»	id.
10	Guillin	Besançon, 27 septembre 1843	id.	»	id.
11	Granger	Paris, 28 juillet 1846	id.	»	id.
12	Maurivard	Besançon, 24 septembre 1848	id.	»	id.
13	Guichard (Calb.)	Besançon, 7 septembre 1850	id.	»	id.
14	Billot	Strasbourg, 22 mars 1851	id.	»	id.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de LA RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Sages-Femmes.				
1	MMes Gillet, Jeanne-Françoise	Besançon, 25 octobre 1819	Besançon	41295	Les deux cantons de Besançon.
2	Raliot, veuve Gridet	Besançon, 12 septembre 1824	St.-Ferjeux	830	id.
3	Chavot, femme Levrey	Besançon, 5 septembre 1831	Besançon	41295	id.
4	Dard, femme Jarton	Besançon, 16 octobre 1832	id.	»	id.
5	Bopp, femme Nargaud	Besançon, 16 octobre 1832	id.	»	id.
6	Pignard, veuve Pinchenier	Montpellier, 2 octobre 1833	id.	»	id.
7	Jouchoux, veuve Bailly	Besançon, 11 septembre 1834	id.	»	id.
8	Pône, veuve Pinard	Besançon, 15 septembre 1835	id.	»	id.
9	Rifflard, veuve Dampenon	Besançon, 10 septembre 1837	Montarmot	193	id.
10	Jeannerot, veuve Jacquet	Besançon, 10 septembre 1837	Besançon	41295	id.

11	Mmes Jacoulet, femme Faivre	Besançon, 12 septembre 1838	id.	»	id.
12	Martin, Louise	Besançon, 28 septembre 1840	id.	»	id.
13	Naudin, femme Bellair	Besançon, 13 septembre 1842	id.	»	id.
14	Taverdet, femme Crepinet	Besançon, 13 septembre 1842	id.	»	id.
15	Lagrange, veuve Caire	Besançon, 13 septembre 1842	id.	»	id.
16	Wurmelding, femme Renaud	Besançon, 4 septembre 1844	id.	»	id.
17	Coley, Françoise, femme Dérud	Besançon, 4 septembre 1844	id.	»	id.
18	Coin, femme Magnin	Besançon, 4 septembre 1844	id.		id.
19	Jarton, Eugénie	Besançon, 10 septembre 1845	id.	»	id.
20	Maître, femme Petit	Besançon, 12 septembre 1845	id.	»	id.
21	Exibard, femme Miroudot	Besançon, 12 septembre 1846	id.	»	id.
22	Maurivard, Pierrine	Besançon, 12 septembre 1849	id.	»	id.
23	Mille, femme Chay	Besançon, 13 septembre 1849	id.	»	id.
24	Briot, Joséphine	Besançon, 13 septembre 1849	id.	»	id.
25	Pidancet, femme Greuillet	Besançon, 4 septembre 1851	id.	»	id.
26	Bourdenet, née Marie Bazelot	Besançon, 4 septembre 1851	id.	»	id.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
27	Mmes Hérault, Françoise	Besançon. 4 septembre 1852	Besançon	41295	Les deux cantons de Besançon
28	Villame, Pierre-Françoise	Besançon, 4 septembre 1851	Fontain	650	Besançon sud.
29	Bailly, femme Faivre	Besançon. 8 novembre 1853	Beurre	1205	Besançon sud et Boussières.
30	Cuenot, veuve Morel	Besançon, 4 septembre 1844	id.	1205	id.
31	Chavanne, Etiennette	Besançou, 12 septembre 1846	Morre	489	Besançon sud.
32	Rapin	Besançon, 5 septembre 1853	Besançon	41295	Titulaire nouvelle.
33	Nick	id.	Beurre	1205	id.
34	Boissard, Aline	id.	Besançon	41295	id.
35	Martin	id.	id.	»	id.
36	Duvary	id.	Casamène	325	id.

Canton de Boussières.— Population de ce canton, 7637.— *Superficie en kilomètres carrés*, 118 *kil.* 58.— *Nombre de communes*, 21.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION. DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Officiers de santé.				
1	MM. Biget, Jean-Pierre	Besançon, en septembre 1816	Thoraise	202	De 5 à 6 kilomètres.
2	Bourgeois	Besançon, 9 septembre 1817	Byans	720	De 12 à 15 id.
3	Poinsart	Besançon, 19 septembre 1828	Avanne	572	de 5 à 6 id.
4	Toubin	Besançon, en septembre 1831	St.-Vit.	1066	de 12 à 15 id.
5	Girod	Besançon, 9 novembre 1837	id.	»	id.
	Sages-Femmes.				
1	Marguerite Martin, femme Réplumard	Besançon, 9 septembre 1817	Byans	720	De 4 à 5 kilomètres.
2	Pierrette Baud, femme Beaupré	Besançon, 26 octobre 1819	Vorges	248	De 7 à 8 id

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
3	Mmes Félicité Gillot, femme Roch	Besançon, 12 novembre 1830	St.-Vit	1066	De 5 à 6 kilomètres.
4	Sophie, Jouffroy femme Maitre	Besançon, 2 novembre 1831	id.	id.	id.
5	Pierrette Biget, femme Perret	Besançon, en septembre 1839	Thoraise	202	id.
6	Marguerite Vuillemin, femme Donier	Besançon, en septembre 1840	Roset	453	de 4 à 5 kilomètres.

Canton de Marchaux.— Population du canton, 9635.— *Superficie du canton en kilomètres carrés,* 188 *kil.* 29.— *Nombre de communes,* 37.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
		Docteurs en Médecine.			
1	MM. Chanet	Paris, 20 mai 1847	Ferme de Gesans	10	7 kilomètres.
2	Thomas	Paris, 15 janvier 1852	Cendrey	452	7 id.
		Officiers de santé.			
1	Graffe	Besançon, 8 septembre 1831	Marchaux	589	15 id.
2	Vannier	Besançon, 14 septembre 1838	Cussey	355	7 id.
3	Guyon	Besançon, 4 septembre 1844	Grandvaire	490	7 id.
		Sages-Femmes.			
1	Mmes Legros	Besançon, 2 septembre 1820	Rigney	522	6 id.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
2	Amodrut	Besançon, 12 septembre 1835	Geneuille	460	3 kilomètres.
3	Bouvet, femme Jeanmeure	Besançon, 23 septembre 1837	Cendrey	452	4 id.
4	Marchand	Besançon, 28 septembre 1840	Moncey	196	3 id.
5	Léoutre	Besançon, 27 septembre 1840	Cussey	355	7 id.
6	Mourot	Besançon, 26 septembre 1843	Geneuille	460	3 id.
7	Humbert, femme Picarat	Besançon, 26 septembre 1843	Marchaux	589	3 id.
8	Grosperin	Besançon, 12 septembre 1845	Bonnay	545	3 id.

Canton d'Ornans.— Population du canton, 14511.— Superficie du canton en kilomètres carrés. 268 kil. 91.— Nombre de communes, 28.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Marchand	Besançon, 14 janvier 1791	Ornans	3483	Les pauvres d'Ornans.
2	Meynier	Paris, 24 août 1828	Ornans	»	Canton d'Ornans, partie des cantons d'Amancey, Vercel, Levier et Quingey.
3	Saint-Loup	Strasbourg, 27 août 1831	Vuillafans	1233	Le canton d'Ornans, et partie des cantons voisins.
4	Colard	Paris, 7 août 1835	Ornans	3483	Canton d'Ornans, partie d'Amancey, Vercel, Levier et Quingey.
	Officiers de santé.				
1	MM. Baverel	Strasbourg, 10 septembre 1823	Lods	1142	Partie du canton d'Ornans et de Vercel.
2	Sebile	Besançon, 14 septembre 1824	Mouthier	1063	Partie du canton d'Ornans, Levier et Montbenoît.
3	Monnot	Besançon, 8 septembre 1831	Chantrans	594	Partie du canton d'Ornans, partie du canton d'Amancey et de Levier.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU. ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
4	MM. Trésoret	Besançon, 16 octobre 1832	Vuillafans	1233	Partie du canton d'Ornans et des cantons voisins.
5	Grosperrin	Besançon, 23 septembre 1839	Hôpital-du-Gros-Bois	292	Partie du canton d'Ornans, Roulans et Vercel.
6	Dumont	Besançon, 6 septembre 1852	Ornans	3483	Nouveau titulaire.
	Pharmacien.				
1	Rœhrig	Besançon, 7 septembre 1847	Ornans	3483	Tout le canton d'Ornans, partie du canton d'Amancey, Quingey et Vercel
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Varéchon, Jeanne-Françoise	Besançon, 26 octobre 1813	Trepot	593	Trepot, Foucherans, Charbonnière, Bonnevaux, Hôpital-du-Gros-Bois.
2	Degoux, veuve, née Cordier	Besançon, 6 septembre 1817	Vuillafans	1233	Vuillafans, et villages voisins.
3	Petitjean, Jeanne-Claude	Besançon, 16 septembre 1822	Tarcenay	605	Tarcenay, Foucherans, Mérey, Villers, Grater.
4	Bovet, Henriette-Augustine	Besançon, 27 septembre 1827	Lods	1142	Lods.

5	Lambert, Louise-Colombe	Besançon, 21 septembre 1830	Vuillafans	1233	Vuillafans, et villages voisins.
6	Migonney, Jeanne-Baptiste	Besançon, 2 septembre 1831	Voires	183	Voires, Durnes, Echevanne, Lavans et Guyans-Durnes.
7	Roche, femme Fumey	Besançon, 8 octobre 1833	Ornans	3483	Ornans, Saules, Montgesoye, Chassagne, Malbrans, Bonnevaux, Hôpital-du-Grosbois.
8	Loriod, femme Daclin	Besançon, 4 septembre 1841	Amathay-Vesigneux	431	Amathay-Vesignex.
9	Bondevine, femme Muselier	Besançon, 26 septembre 1843	Ornans	3483	Ornans, Chassagne, Montgesoye, Malbrans et Saules.
10	Darbon, Anne-Louise	Besançon, 26 septembre 1846	Chantrans	594	Chantrans, Flagey et Silley.
11	Degoux, Caroline-Mélitine-Silvie	Besançon, 5 septembre 1850	Vuillafans	1233	Vuillafans et villages voisins
12	Petit, Joséphine, née Gendre	Besançon, 4 septembre 1851	Mouthier	1063	Mouthier, Longeville.
13	Jacquier, Anastasie	Besançon, 4 septembre 1852	id.	id.	id. id.

Canton de Quingey. — *Population* : 12,259.— *Superficie* : 251 *kil.* 74.— *Nombre des communes* ; 35.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
		Docteurs en Médecine.			
1	MM. Berchu	Strasbourg, 30 décembre 1815	Quingey	1210	Quingey, Chouzelot, Châtillon, Charnay, Lavans, Cessey, Lombard, Mesmay.
2	Bonvalot	Paris, 19 juillet 1831	Quingey	1210	Quingey, Chouzelot, Cessey, Chenecey, Charnay, Myon, Bartherans, Lavans, Lombard, Chay, Paroy.
3	Berthet	Paris, 20 décembre 1852	Arc-et-Senans	1504	Arc-et-Senans, Liesle, Buffard, Champagne, Cramans et Chissey.
		Officiers de santé.			
1	MM. Dumont	Besançon, 27 septembre 1840	Montrond	379	Le canton de Quingey.
2	Gandy	Besançon, 14 septembre 1845	Quingey	1210	
3	Pariault	Besançon, 14 septembre 1845	Montfort	169	

Pharmacien.

1	M. Travaillot	Besançon, 15 septembre 1845	Quingey	1210	Le canton de Quingey.

Sages-Femmes.

1	M[mes] Ledoux, femme Mille	Besançon, 13 septembre 1821	Quingey	1210	Le canton de Quingey.
2	Montrichard	Besançon, 14 septembre 1826	Rurey	516	Rurey, Epeugney, Chenecey, Cademène, Châtillon.
3	Marguier	Besançon, 21 septembre 1830	Montrond	379	Montrond, Mérey, Villers, Epeugney, Malbrans.
4	Laurency	Besançon, 8 octobre 1833	Lombard	316	Lombard, Mesmay et Brères.
5	Chanut	Besançon, 16 octobre 1834	Chenecey	911	Chenecey et Charnay.
6	Fourquet	Besançon, 12 septembre 1838	Fourg	609	Fourg.
7	Prost	Besançon, 12 septembre 1838	Arc-et-Senans	1504	Arc-et-Senans, Baffard, Champagne, Chissey.
8	Cuinet	Besançon, 13 septembre 1842	Palantine	103	Palantine, Rouhe, Courcelles, Châtillon et Goux.
9	Pelletier	Besançon, 12 septembre 1844	Liesle	958	Liesle et Buffard.
10	Cornu	Besançon, 12 septembre 1851	Myon	397	Myon, Bartherans, Echay.

Arrondissement de Baume. — *Canton de Baume.* — *Population du canton*, 9935. — *Superficie*, 207 *kil.* 99. — *Nombre de communes*, 31.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Faivre d'Esnans, Irénée	Strasbourg, 24 août 1824	Baume	2587	Le canton de Baume et une partie de ceux de Roulans et Rougemont. 12 à 15 k.
2	Petitcuenot, Charles	Paris, 17 juin 1832	id.		
3	Routhier, Jean-Louis	Paris, 6 juin 1837	Passavant	570	Passavant et les villages voisins.
4	Amiot, Léopold	Paris, 18 décembre 1838	Baume	2587	Le canton de Baume et une partie de ceux de Roulans et Rougemont. 12 à 15 kil.
5	Boiteux, Louis	Paris, 26 juillet 1845	id.		
	Pharmaciens.				
1	MM. Martin, Claude-François-Félix	Besançon, 12 septembre 1829	Baume	2587	Les cantons de Baume, Clerval, Rougemont, Roulans et une partie de celui de Vercel. 20 à 22 kil.
2	Bonnet, Charles-Gabriel	Besançon, 27 septembre 1843	id.		

Sages-Femmes.

1	Mmes Girard, Marie, femme Bachin	Besançon, 3 septembre 1823	Baume	2587	La ville et le voisinage. 8 kil.
2	Prevost, Marie femme Lement	Besançon, 26 septembre 1827	id.		
3	Figuet, Jeanne-Cl. femme Vernier	Besançon, 13 septembre 1831	Passavant	570	Passavant id. 4 kil.
4	Bertin, Rose-Séraphine	Besançon, 8 octobre 1833	St.-Juan	533	St.-Juan et le voisinage. 4 kil.
5	Mairot, Françoise femme Desray	Besançon, 16 septembre 1836	Baume	2587	La ville et le voisinage. 8 kil.

Canton de Clerval.— Population du canton, 9422.— *Superficie*, 201 *kil.* 58.
Nombre de communes, 25.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	M. Vermot, Jacques	Paris, 14 mai 1841	Clerval	1335	Le canton de Clerval et quelques communes des cantons de Baume et l'Isle. 10 à 12 kil.
	Officiers de santé.				
1	MM. Tisserand, Jacques-Théophile	Besançon, 7 février 1816	Clerval	1335	Le canton de Clerval. 8 kil.
2	Grillon, Auguste	Besançon, 12 septembre 1816	L'Isle	581	L'Isle. Les communes environnantes.
3	Tournier, Gabriel	Besançon, 14 septembre 1825	Fontaine	657	Fontaine.
4	Grosperrin, Pierre-Joseph	Besançon, 15 septembre 1825	Belvoir	340	Belvoir et les communes voisines. 6 kil.

Sages - Femmes.

1	Mmes Paillot, Marie, femme Daguet	Besançon, 27 septembre 1831	Fontaine	657	Fontaine, Gondenans, Hôpital-Saint-Lieffroy. 4 kil.
2	Letondal, Marguerite	Besançon, 16 octobre 1832	Belvoir	340	Belvoir, Sancey, Orve, Rahon, Provenchère, Rosière. 4 à 5 kil.
3	Barret, femme Euvrard	Besançon, 12 août 1833	Vellevans	448	Vellevans, Randevillers, Chasot et les Crosey. 4 kil.
4	Bertin, Rose-Séraphine	Besançon, 8 septembre 1833	Sancey-le-Grand	960	La paroisse de Sancey et les communes voisines. 4 kil.
5	Barboux, Constance	Besançon, 15 septembre 1838	Anteuil	636	Anteuil, Glainans, St.-Georges. 3 à 4 kil.
6	Tirole, Marie-Augustine	Besançon, 27 septembre 1840	Pompierre	462	Pompierre et le voisinage. 3 kil.
7	Marchevet, Catherine, femme Dubois	Besançon, 26 septembre 1843	Fontaine	657	Fontaine, Gondenans, Hôpital-Saint-Lioffroy. 4 kil.
8	Etienne, Généreuse	Besançon, 26 septembre 1843	Pompierre	462	Pompierre et le voisinage. 3 kil.
9	Cussey, Jeanne-Claude	Besançon, 12 septembre 1845	Belvoir	340	Belvoir, Sancey, Orve, Rahon, Provenchère, Rosière. 4 à 5 kil.
10	Laux, Marie-Claire	Besançon, 15 septembre 1847	Clerval	1335	Clerval, Branne, Chaux, Roche et Santoche. 4 kil.
11	Faivre	Besançon, 3 septembre 1853	Clerval	1335	Nouvelle titulaire.

Canton de l'Isle.— Population du canton[1], 10,312.—*Superficie*, 163 *hil.* 97.
Nombre de communes, 24.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de LA RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Laude, Pierre-Joseph-Auguste	Paris, 15 novembre 1832	Arcey	875	La partie occidentale du canton composée de 10 communes. 7 kil.
2	Pernot, François-Joseph	Paris, 10 janvier 1849	L'Isle	1528	Tout le canton. 10 kil.
	Officiers de santé.				
1	Laude, Etienne	Besançon, 9 septembre 1817	Marvelise	277	Marvelise, Gemonval, Ornans, Arcey et Faimbe. 5 kil.
2	Petit, Célestin	Besançon, 12 septembre 1835	L'Isle	1528	L'Isle et les communes environnantes. 8 kil.

Pharmacien.

1	M. Simon, François	Versailles, 31 octobre 1837	L'Isle	1528	Tout le canton et quelques communes du canton de Clerval. 12 à 15 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Monnier, Pierrette, née Balandier	Besançon, 12 septembre 1825	Montenois	567	Soye.
2	Jeannot, Françoise	Besançon, 24 septembre 1827	Onans	559	Faimbe, Marvelise. 3 kil.
3	Pernard, Marie-Josephte	Besançon, 19 septembre 1828	Médière	370	Medière. Lapretière 2 kil.
4	Petrequin, Catherine	Besançon, 16 août 1832	Colombier-Chatelot	477	St.-Maurice, le Chatelot, Blussans et Blussangeaux. 2 kil.
5	Faivre, Thérèse	Besançon, 16 septembre 1832	Arcey	875	Arcey, Désandans, Aibre. 4 à 5 kil.
6	Garriot, Claude-Françoise	Besançon, 10 septembre 1837	Rang	642	Rang et St.-Georges. 3 kil.
7	Brun, Françoise-Rosalie	Besançon, 10 septembre 1837	Arcey	875	Arcey, Désandans, Aibre. 4 à 5 kil.
8	Tomassé, Clotilde	Besançon, 11 septembre 1837	L'Isle	1528	L'Isle, Blussans, Appenans. 3 kil.
9	Barberet, Claudine-Françoise	Besançon, 6 septembre 1841	Mancenans	581	Mancenans et Appenans. 2 kil.
10	Brun, Philippine	Besançon, 13 septembre 1842	Arcey	875	Arcey, Désandans, Aibre. 4 à 5 kil.
11	Pegeot, Pierrette	Besançon, 5 septembre 1847	Soye	761	Soye
12	Jacquot, Elise	Besançon, 23 septembre 1848	Soye	761	Montenois, Beutal et Longevelle. 5 kil.

Canton de Pierrefontaine.— Population du canton, 9,520.— *Superficie*, 263 *kil.* 96.
Nombre de communes, 21.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Pourcelot, Jean-Charles-Félix	St.-Petersbourg, 22 février 1834	Pierrefontaine	1211	Le canton et les communes limitrophes des cantons voisins. 15 à 20 kil.
2	Humbert, Nicolas-Désiré	Paris, 28 mai 1849	id.		
	Officiers de santé.				
1	MM. Berger, Joseph-Emmanuel	Besançon, 9 septembre 1817	Orchamps	947	Les communes voisines de son domicile 10 kil.
2	Gaiffe, Antoine	Besançon, 6 septembre 1823	Flangebouche	943	5 à 6 kil.
3	Bernardot, Jean-Joseph	Besançon, 11 septembre 1834	Laviron	754	10 kil.
4	Magnin-Feysot, Clément				
5	Magnin-Feysot, François-Auguste	Besançon, 5 septembre 1853	Guyans-Vennes	658	Nouveaux praticiens.

Pharmacien.

1	Barral, Jean-Célestin	Montpellier, 7 juillet 1841	Pierrefontaine	1211	Le canton de Pierrefontaine et les communes limitrophes. 15 à 20 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Devillers, Marie-Julie	Besançon, 3 octobre 1829	Laviron	754	Sa résidence.
2	Dromard, Thérèse, femme Louvet.	Besançon, 8 septembre 1831	Orchamps-Vennes	947	Orchamps et Luisans. 4 kil.
3	veuve Duboz, Marie-Agnès	Besançon, 18 septembre 1832	Landresse	449	Landresse, Ouvans, Vellerot. 4 kil.
4	Grandjean, femme Duboz	Besançon, 11 septembre 1834	Domprel	359	Domprel et Grandfontaine-sur-Creuse. 3 kil.
5	Binétruy, Jeanne, veuve Pahin-Mourot	Besançon, 17 septembre 1835	Landresse	449	Landresse, Ouvans, Vellerot. 4 kil.
6	Guyon, Justine femme Forien	Besançon, 16 septembre 1836	Loray	561	Loray et Flangebouche. 3 kil.
7	Bouquet, Caroline-Angélique	Besançon, 6 septembre 1841	Pierrefontaine	1211	N'exerce plus.
8	Pauthier, Aimable-Julie, femme Vernerey	Besançon, 4 septembre 1844	Flangebouche	943	Flangebouche et Passonfontaine. 4 kil.

Canton de Rougemont.— Population du canton, 10,624.— *Superficie*, 162 *kil.* 15.
Nombre de commnnes, 31.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
		Docteurs en Médecine.			
1	MM. Morizot, Joseph	Montpellier, 14 août 1838	Avilley	400	La partie sud du canton. 8 kil.
2	Receveur, Claude-Eugène	Paris, 15 juillet 1847	Cuse	568	La partie nord du canton. 8 à 10 kil.
		Officiers de santé.			
1	MM. Perrin, Jean-François	Besançon, 7 septembre 1805	Abbenans	957	Abbenans.
2	Guerin, Joseph	Besançon, 7 février 1816	Rougemont	1350	Rougemont et les communes voisines.
3	Poimbœuf, Jean-Claude	Besançon, 7 septembre 1850	Cubrial	462	Cubrial, Cubry, Cuse et Nans. 4 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Blandin, Elizabeth, veuve Gardelle	Besançon, 20 septembre 1822	Uzelle	754	Uzelle et le voisinage.	4 kil.
2	Henry, Jeanne-Claude, femme Flandinette	Besançon, 19 septembre 1828	Avilley	400	Àvilley	id.
3	Dautriche, Henriette-Augustine, veuve Jacoulet	Besançon, 3 août 1829	Huanne	300	Huanne	id.
4	Huot, Marguerite, née Triboulet	Besançon, 12 septembre 1838	Rougemont	1350	Rougemont	id.
5	Bourgeois, Marie	Besançon, 28 septembre 1840	Cuse	568	Cuse	id.
6	Jubin, Marguerite, veuve Briseux	Besançon, 12 septembre 1845	Rougemont	1350	Rougemont	id.
7	Chevillot, Josephine	Besançon, 22 septembre 1848	Abbenans	957	Abbenans	id.
8	Jubin, Marie	Besançon, 4 septembre 1851	Rougemont	1350	Rougemont	id.

Canton de Roulans.— Population du canton, 7816.— *Superficie*, 185 *kil.* 19.
Nombre de communes, 25.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteur en Médecine.				
1	M. Perrigot, Jean-Bap-	Paris, 25 juillet 1836	Dammartin	400	Dammartin, Champlive, Glamondans, Gonsans, Cotebrune, Aïssey et Bretigney. 6 à 7 kil.
	Officiers de santé.				
1	MM. Mercier, Jean-François	Besançon, 3 octobre 1825	Bouclans	628	Bouclans et le voisinage. 5 kil.
2	Bride, Joseph-Fridolin	Besançon, 10 septembre 1846	Nancray	641	Nancray id. 4 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Dessirier, Marie-Josephte	Besançon, 16 octobre 1832	Roulans	674	Roulans et les villages voisins.		4 kil.
2	Canet, Elizabeth, veuve Reboutier	Besançon, 20 septembre 1836	St.-Hilaire	171	St.-Hilaire	id.	6 kil.
3	Jeanney, femme Bride	Besançon, 17 septembre 1845	Nancray	641	Nancray	id.	4 kil.
4	Truche, Eugénie	Besançon, 6 septembre 1847	Glamondans	422	Glamondans	id.	4 kil.
5	Blondeau, femme Coulot	Besançon, 6 septembre 1847	Bouclans	628	Bouclans	id.	4 kil.

Canton de Vercel.— Population du canton, 10725.— *Superficie*, 289 *kil.* 94.
Nombre de communes, 30.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteur en Médecine.				
1	M. Brizard, Jean	Strasbourg, 4 juillet 1822	Vercel	1338	Vercel et le voisinage. 4 kil.
	Officiers de santé.				
1	MM. Cornuel, Jean-François	Besançon, 3 octobre 1829	Vercel	1338	Vercel et 10 communes voisines. 8 à 10 k.
2	Brachotte, Jules-Achille	Besançon, 3 octobre 1829	Valdahon	1086	Ne peut exercer.
3	Belot, Constantin	Besançon, 3 septembre 1831	Nods	797	Nods et le voisinage. 5 kil.
4	Troutot, Etienne-Benjamin	Besançon, 14 septembre 1845	Valdahon	1086	Valdahon et 10 communes voisines. 6 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Vieille-Marchiset, Marie-Josephte	Besançon, 21 septembre 1830	Etalans	S44	Etalans et les villages voisins.	6 kil.
2	André, Virginie, femme Frelet	Besançon, 16 septembre 1836	Nods	797	Nods id.	4 kil.
3	Petitjean, Marie-Josephte, femme Blondeau	Besançon, 10 septembre 1837	Vercel	1338	Vercel id.	4 kil.
4	Jeanningros, Hortense	Besançon, 4 septembre 1850	Etalans	844	Etalans id.	6 kil.
5	Trouf, Aimable, femme Jacquet	Besançon, 4 septembre 1851	Nods	797	Nods id.	6 kil.
6	Beurtheret, Eugénie, femme Peseux	Besançon, 5 septembre 1851	Vercel	1338	Vercel id.	4 kil.

Arrondissement de Montbéliard.— *Canton d'Audincourt.*— *Population*, 12856.
Superficie, 128 *kil.* 80.— *Nombre de communes*, 23.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS TE PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Morel, Georges-Louis-Clément	Srasbourg, 30 novembre 1833	Allenjoie	509	Allenjoie, Brognard, Dambenois, Vieux-Charmont, Grand-Charmont, Nommay, Sachaux, Exincourt, Etupes, Dampierre, Badevel, Fesches.
2	Duvernoy, Georges-Frédéric-Eugène	Paris, 7 août 1840	Audincourt	2144	Audincourt, Valentigney, Mandeure, Exincourt, Taillecourt, Etupes, Aruans, Solemont et Hérimoncourt.
	Pharmacien.				
1	M. Mook, Philippe-Jacques	Strasbourg, 31 octobre 1845	Audincourt	2144	Audincourt, Valentigney, Mandeure, Taillecourt, Exincourt, Etupes, Solemont, Hérimoncourt.

Sages-Femmes.

1	Mmes Gillotte, Marie-Elisabeth	Besançon, 23 octobre 1819	Abévillers	491	Abévillers.
2	Monnin, Catherine, femme Ferriot	Besançon, 14 septembre 1826	Allenjoie	509	Allenjoie.
3	Renaud, Rose-Elisabeth	Besançon, 24 septembre 1827	Audincourt	2144	Audincourt, Taillecourt, Arbouans.
4	Vuillemin, Marguerite, femme Naudin	Besançon, 3 octobre 1829	Vieux-Charmont	411	Vieux-Charmont.
5	Nardin, Marguerite, veuve Pechin	Besançon, 16 octobre 1832	id.	411	id.
6	Barbier, Elisabeth	Besançon, 16 octobre 1832	Valentigney	1016	Valentigney.
7	Leoulle, Marie	Besançon, 8 octobre 1833	Bethoncourt	713	Bethoncourt.
8	Kiger, Suzanne	Besançon, 4 septembre 1841	Courcelles	348	Courcelles et Ste.-Suzanne.
9	Beley, Marguerite	Besançon, 4 septembre 1841	Dasle	626	Dasle et Monbouzon.
10	Monnin, Catherine	Besançon, 13 septembre 1842	Badevel	663	Badevel.
11	Brant, Catherine-Louise	Besançon, 13 septembre 1845	Dampierre-les-Bois	844	Dampierre.
12	Horry, Suzanne-Marguerite, femme Fallot	Besançon, 11 septembre 1846	Etupes	842	Etupes.
13	Ducommun, Eugénie	Besançon, 12 septembre 1846	Audincourt	2144	Audincourt, Taillecourt, Arbouans
14	Ory, Catherine-Elizabeth	Besançon, 13 septembre 1849	Allenjoie	509	Allenjoie

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
15	Bourlier, Suzanne, femme Richard	Besançon, 4 janvier 1851	Nommay	325	Nommay
16	Billod, Julie	Besançon, 4 septembre 1851	Vougeaucourt	626	Vougeaucourt et Berche
17	Durique, Joséphine	Besançon, 22 janvier 1852	id.	626	id.
18	Vernerey, Marie-Apolline	Besançon, 4 septembre 1852	Exincourt	330	Exincourt

Canton de Blamont. — *Population du canton*, 6404. — *Superficie*, 87 *kil.* 52.
Nombre de communes, 14.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteur en Médecine.				
1	M. Berthold, Stanislas	Paris, 14 août 1837	Blamont	686	Cantons de Blamont et d'Audincourt.
	Officier de santé.				
1	M. Chaillet, Edouard	Besançon, 16 octobre 1832	Blamont.	686	id.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Coulon, Catherine, veuve Maillardsalin	Besançon, 23 octobre 1819	Hérimoncourt	804	Hérimoncourt.
2	Maigret, Frédérique-Dorothée	Besançon, 17 septembre 1825	Vandoncourt	628	Vandoncourt.
3	Cottier, Catherine	Besançon, 24 septembre 1827	Villars-lez-Blamont	586	Villars, Dannemarie, Glay, Meslières Pierrefontaine et Ecurcey.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de LA RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
4	Clément, Thérèse, femme Fresard	Besançon, 13 septembre 1842	Blamont	686	Blamont, Autechaux et Pierrefontaine.
5	Coulon, Catherine-Elisabeth	Besançon, 21 septembre 1843	Seloncourt	971	Seloncourt et Bondeval.
6	Gilliotte, Suzanne-Catherine	Besançon, 4 septembre 1850	id.	971	id.
7	Valiton, Julie	Besançon, 4 septembre 1852	Roches	394	Roches, Hérimoncourt et Thulay.

Canton de St.-Hippolyte.— Population du canton, 8240.— *Superficie*, 183 *kil.* 99.
Nombre de communes, 26.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Pourcelot, Pierre-Charles-Philippe	Paris, 17 décembre 1814	St.-Hippolyte	993	Le canton et une partie de ceux de Maiche et Pont-de-Roide.
2	Santon, Eugène	Paris, 14 août 1843	id.	»	id.
3	Pourcelot, Victor	Paris, 10 avril 1848	id.	»	id.
	Officier de santé.				
1	M. Tirole, Eugène	Besançon, 5 septembre 1853	Courtefontaine	346	Nouveau praticien.
	Pharmacien.				
1	M. Marguier, Adolphe-Julien	Besançon, janvier 1845	St-Hippolyte	993	Le canton et une partie de ceux de Maiche et Pont-de-Roide.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
		Sages-Femmes.			
1	Mmes Brischoux, Marie-Anne	Besançon, 13 septembre 1821	Indevillers	893	Indevillers, les Plains et Courtefontaine.
2	Gueutal, Catherine	Besançon, 19 septembre 1828	Montecheroux	934	Montecheroux.
3	Poupeney, Agnès-Elise, femme Juillard	Besançon, 11 septembre 1834	Chamesol	743	Chamesol, Montecheroux et Liebvillers.
4	Boillot, Geneviève, femme Jeannin	Besançon, 12 septembre 1835	St-Hippolyte	993	St.-Hippolyte, Bief, Soulce, Fleurey, et Montandon.
5	Voisard, Marie-Célestine	Besançon, 23 septembre 1839	Indevillers	893	Indevillers, les Plains et Courtefontaine.
6	Clémence, Marie-Adèle	Besançon, 13 septembre 1849	Plains (les)	406	Les Plains, Courtefontaine, Montandon et Trévillers.

Canton de Maiche.— Population du canton, 10,394.— Superficie, 243 kil. 30. Nombre de communes, 31.

NUMÉROS D'ORDRE	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Verney, François-Meinrad	Paris, 24 mai 1811	Thiébouhans	255	Thiébouhans, Trévillers et Bréseux.
2	Voisard, François-Joseph	Strasbourg, 2 janvier 1817	Trévillers	590	id. Fessevillers, Ferrière, Belfays et les Plains.
3	Bouvier, Pierre-Hippolyte-Napoléon	Strasbourg, 3 septembre 1841	id.	»	id.
	Officiers de santé.				
1	MM. Henriet, François-Désiré	Besançon, 20 septembre 1823	Charquemont	1398	Charquemont, Ecorces, Frambouhans.
2	Boillot, Eugène	Besançon, 19 septembre 1828	Vauclusotte	300	Orgeans, Blanchefontaine, Cour-St.-Maurice.
3	Faivre, Léonard	Besançon, 7 septembre 1847	Maiche	1075	Maiche, Mancenans, Cernay.
4	Pretoz, Camille	Besançon, 13 septembre 1849	Damprichard	1030	Damprichard, Belfays, Urtière, Charmauvillers.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES, LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Pharmacien.				
1	M. Pauthier, Charles-Louis-Auguste-Ferdinand	Besançon, 25 octobre 1849	Maîche	1075	Maîche, Mancenans, Cernay, Bréseux, Ecorces, Blanchefontaine.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Roussey, Marie-Josephte, femme Marion	Besançon, 13 septembre 1821	Belleherbe	636	Belleherbe.
2	Briot, Généreuse	Besançon, 10 septembre 1823	Damprichard	1030	Damprichard, Urtière, Belfays.
3	Gabet, Florine	Besançon, 3 octobre 1829	Maîche	1075	Maîche, Mancenans.
4	Dubois, Marie-Bernardine	Besançon, 12 septembre 1838	Provenchères	203	Provenchères, Lagrange.
5	Crevoisier, Marie-Colette-Célestine	Besançon, 16 septembre 1836	Frambouhans	456	Frambouhans, Ecorces.
6	Farey, Marie-Josephte	Besançon, 13 septembre 1842	Vaucluse	333	Vaucluse, Cour-St.-Maurice.
7	Receveur, Julie	Besançon, 12 septembre 1845	Maîche	1075	Maîche, Mancenans.
8	Compagne, Octavie	Besançon, 4 septembre 1850	id.	»	id. id.

Canton de Montbéliard. — *Population du canton*, 12,055.— *Superficie*, 93 *kil.* 49.
Nombre de communes, 20.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Tuefferd, Georges-Frédéric	Paris, 6 février 1807	Montbéliard	6144	Le canton de Montbéliard et une partie de celui d'Audincourt.
2	Oustalet, Jean-Frédéric	Strasbourg, 1er juin 1827	id.	»	id.
3	Tuefferd, Henri	Paris, 12 août 1841	id.	»	id.
4	Fallot, Jules	Paris, 21 mars 1842	id.	»	id.
5	Georgeon, Jean-Baptiste	Paris, 25 août 1843	id.	»	id.
	Pharmaciens.				
1	MM. Verenet, Charles-Georges-Louis	Paris, 5 janvier 1833	id.	»	Le canton de Montbéliard.
2	Fallot, Charles-Samuel-Frédéric	Paris, 15 septembre 1835	id.	»	id

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Curie, Anne-Françoise, veuve Pochard	Besançon, 1793	Montbéliard	6144	Montbéliard.
2	Pillard, Françoise, femme Charpiot	Besançon, 24 septembre 1826	Bart	468	Bart.
3	Barbier, Anne-Catherine	Besançon, 14 septembre 1827	Raynans	239	Raynans, Semondans et Laire.
4	Pochard, Anne-Catherine, femme Pequignot	Besançon, 19 septembre 1828	Montbéliard	6144	Montbéliard
5	Fostel, Catherine, femme Mouhot	Besançon, 3 octobre 1829	Présentevillers	333	Présentevillers et Dung.
6	Tourot, Suzanne	Besançon, 21 juillet 1831	Ste-Marie	426	Ste-Marie et Montenois.
7	Pochard, Catherine-Elisabeth, femme Monnier	Besançon, 12 septembre 1835	Montbéliard	6144	Montbéliard
8	Prevot, Suzanne-Catherine, femme Flamand	Besançon, 4 septembre 1844	id.	»	id.

9	Curie, Marie-Marguerite	Besançon, 12 septembre 1845	Lougres	332	Lougres, Beutal.
10	Violon, Justine, femme Prevot	Colmar, 22 août 1849	Montbéliard	»	Montbéliard.
11	Sender, Sophie-Louise, femme Vienot	Besançon, 13 septembre 1849	id.	»	id.
12	Euvrard, Louise-Joséphine, femme Parrot	Besançon, 13 septembre 1849	id.	»	id.
13	Beucler, Catherine-Louise	Besançon, 5 septembre 1850	Bavans	837	Bavans et Ste.-Marie.
14	Rolland, Suzanne	Besançon, 4 septembre 1851	id.	»	id.
15	Mettey, Marianne-Catherine	Besançon, 4 septembre 1852	Allondans	242	Allondans et St.-Julien.

Canton de Pont-de-Roide.— Population du canton, 8,292. — *Superficie*, 159 *kil.* 18.
Nombre de communes, 25.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Marcou, Adolphe-Joseph-Charles	Paris, 4 mars 1837	Pont-de-Roide	1047	Le canton de Pont-de-Roide et une partie de celui de Blamont.
2	Métoz, Pierre-François-Guillaume	Paris, 28 août 1835	Goux	354	id. Pont-de-Roide.
3	Monnot, Amand-Jean-Baptiste	Paris, 28 avril 1840	Pont-de-Roide	1047	Le canton de Pont-de-Roide et une partie de celui de Blamont.
	Officier de santé.				
1	M. Roch, Louis-Joseph	Besançon, 22 septembre 1825	Solemont	240	id.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Joly, Jeanne-Françoise-Eugénie, femme Maltinger	Besançon, 10 septembre 1823	Pont-de-Roide	1047	Pont-de-Roide et Vermondans

2	Perronne, Jeanne-Aimée	Besançon, 14 septembre 1826	Bourguignon	628	Bourguignon.
3	L'Armey, Suzanne-Marguerite	Besançon, 14 septembre 1826	Colombierfontaine	415	Colombierfontaine et St.-Maurice.
4	Jeannin, Pierrette-Justine	Besançon, 11 septembre 1834	Mathay	708	Mathay.
5	Briquez, Delphine-Lucine	Besançon, 4 septembre 1841	Solemont	240	Solemont et Feule.
6	Montagnon, Marie-Madeleine	Besançon, 4 septembre 1844	Mathay	708	Mathay.
7	Messagier, Josephte	Besançon, 12 septembre 1846	Dambelin	550	Dambelin, Vaivre, Remondans.
8	Petrement, Adèle-Zéline	Besançon, 4 septembre 1852	Pont-de-Roide	1047	Pont-de-Roide et Vermondans.
9	Busson, Catherine-Antoinette	Besançon, 4 septembre 1852	Mathay	708	Mathay.
10	Morel, Marie-Lucine, femme Mougin	Besançon, 4 septembre 1852	Valonne	348	Valonne et Vernois.

Canton du Russey.— *Population du canton*, 7,063.— *Superficie*, 188 *kil.* 28.
Nombre de communes, 22.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Officiers de santé.				
1	MM. Henriez, François	Besançon, 19 septembre 1836	Mont-de-Laval	428	Tout le canton.
2	Perrot, Joseph-Zéphirin	Besançon, 5 septembre 1847	Le Russey	1116	id.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Gauthier, Marie-Ludivine, veuve Koller	Besançon, 12 septembre 1824	Le Russey	1116	Une partie du canton.
2	Etevenard, Marie-Josèphe, femme Buliard	Besançon, 11 septembre 1834	id.	»	id.
3	Moine, Joséphine-Eulalie	Besançon, 4 septembre 1852	Bretonvillers	523	Bretonvillers et Longevelle.
4	veuve Dodane	Besançon, 5 septembre 1853	Bonnétage	714	Nouvelle titulaire.

Arrondissement de Pontarlier. — *Canton de Pontarlier.* — *Population du canton*, 15,694. *Superficie*, 327 *kil.* 57. — *Nombre de communes*, 26.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS TE PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de la RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Gresset, Jean-Baptiste-Xavier	Strasbourg, 3 mai 1828	Pontarlier	4953	
2	Louvrier, Pierre-Joseph-Félicien	Paris, 9 août 1833	id.	»	de 6 à 10 kil.
3	Pone, Pierre-François-Symphorien	Paris, 24 août 1833	id.	»	de 13 à 14 kil.
4	Besson, Jean-Denis-Constant	Paris, 7 janvier 1839	id.	»	de 12 à 18 kil.
5	Bauquin, François-Alphonse	Strasbourg, 26 août 1851	id.	»	de 6 à 10 kil.
	Officier de santé.				
1	M. Mercier, Jean-Marthe-Généreux	Besançon, 10 septembre 1822	La Planée	425	de 5 à 6 kil.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Pharmaciens.				
1	MM. Bauquin, François-Eusèbe	Besançon, 18 septembre 1820	Pontarlier	4953	de 1 à 4 kil.
2	Dornier, Just	Paris, 15 juillet 1836	id.	»	Illimitée.
3	Pessière, Paul-François-Adolphe	Besançon, 7 septembre 1847	id.	»	de 1 à 4 kil.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Vallet, Marie-Etiennette, née Navillet	Pontarlier, 15 messidor an XI	Pontarlier	4953	1 kil.
2	Cote-Petit, Françoise-Mélanie, née Paquette	Besançon, 24 septembre 1827	Les Fourgs	1248	Les Fourgs.
3	Robbe-Grillet, Marie-Antonie, née Monnier	Besançon, 19 septembre 1828	Hôpitaux-Vieux	368	de 3 à 4 kil.
4	Ratte, Marie-Adèle, née Grevet	Besançon, 3 octobre 1829	Pontarlier	4953	Pontarlier seulement.

5	Mmes Cornu, Marguerite, née Jobey	Besançon, 21 septembre 1830	Chaffois	725	de 4 à 5 kil.
6	Michel, Marie-Adélaïde, née Rousseau	Besançon, 12 septembre 1834	Les Grangettes	174	de 4 à 5 kil.
7	Faivre, Victoire-Alexandrine	Besançon, 12 septembre 1838	Dommartin	354	de 1 à 2 kil.
8	Poix, Jeanne-Françoise, née Masson	Besançon, 12 septembre 1838	Pontarlier	4953	Pontarlier.
9	Hugon, Marie-Julie, née Maizière	Besançon, 26 septembre 1843	La Rivière	717	de 4 à 5 kil.
10	Beuque, Luce	Besançon, 4 septembre 1844	La Cluse	1105	de 3 à 4 kil.
11	Girard, Françoise-Sylvie	Besançon, en septembre 1846	Chaudron-Vesenay	224	»
12	Labet, Marie-Octavie, née Michel	Besançon, 23 septembre 1848	Les Fourgs	1248	Les Fourgs.
13	Vieille, Marie-Josephte	Besançon, 14 novembre 1852	Bouverans	602	6 à 7 kil.
14	Barthet, Marie-Elsa	Besançon, 4 septembre 1852	Pontarlier	4953	2 kil. environ.
15	Vorbe	Besançon, 3 septembre 1853	Oye	430	Nouvelle titulaire.

Canton de Morteau,— Population du canton, 7,922.— *Superficie*, 151 *kil.* 20.
Nombre de communes, 7.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, PHARMACIENS, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteur en Médecine.				
1	M. Ravier, Félix	Paris, 7 juin 1823	Morteau	1704	de 12 à 15 kil.
	Officiers de santé.				
1	MM. Loudier, Amable-Jean-Désiré	Besançon, 12 septembre 1816	Morteau	1704	de 12 à 15 kil.
2	Goguel, Antoine-Ferjeux	Besançon, 8 septembre 1831	id.	»	Le canton de Morteau.
	Pharmaciens.				
1	MM. Loudier, Amable-Jean-Désiré	Strasbourg, 25 septembre 1819	Morteau	1704	Morteau.
2	Barral, Eugène-Barthélemy	Montpellier, 20 septembre 1834	id.	»	de 12 à 15 kil.

Sages-Femmes.

1	Mmes Boissenin, Adélaïde	Besançon, 16 septembre 1822	Morteau	1704	N'exerce plus.
2	Jacquin, Joséphine-Elisabeth	Besançon, 23 septembre 1839	Les Fins	720	3 à 4 kil.
3	Garnache-Barthod, Sophie	Besançon, 27 septembre 1840	Les Gras	905	Les Gras et Grand-Combe.

Canton de Levier. —*Population du canton*, 10,262— *Superficie*, 280 *kil.* 78.
Nombre de communes, 15.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteur en Médecine.				
1	M. Renaud, Claude-Honoré	Strasbourg, 23 août 1836	Goux	815	7 kilomètres.
	Officiers de santé.				
1	MM. Cattet, Jean-François-Alexis	Besançon, 1822	Levier	1535	1 myriamètre.
2	Faivre, Pierre-François-Auguste	Besançon, 17 août 1822	Frasne	1004	6 à 7 kilomètres.
3	Bouveret, Louis-Aimé	Besançon, 17 septembre 1826	Levier	1535	1 myriamètre.
4	Jeanningros, François-Xavier	Besançon, 24 septembre 1827	Goux	815	1 kilomètre 1/2.

Sages-Femmes.

1	Mmes Groslambert, Jeanne-Josephte, née Laresche	Besançon, 13 septembre 1821	Levier	1535	1 myriamètre.
2	Decourvières, Marie-Félicité, née Trouttet	Besançon, 14 septembre 1825	Goux	815	6 kilomètres.
3	Froment, Marie-Françoise, née Chappois	Besançon, en septembre 1826	Arc-sous-Montenot	356	Arc-sous-Montenot.
4	Lamy, Marie-Josephte	Besançon, 3 octobre 1829	Bulle	510	Bulle.
5	Lonchamp, Pacifique	Besançon, 8 octobre 1833	Septfontaine	551	Septfontaine.
6	Jeantet, Marie-Mélanie	Besançon, 8 octobre 1833	Levier	1535	1 myriamètre.
7	Bourdin, Adélaïde	Besançon, 18 septembre 1834	Bians	635	Bians.
8	Marielle, Marie-Félicité, née Miget	Besançon, 12 septembre 1835	Levier	1535	1 myriamètre
9	Clément, Esther, femme Cattet	Besançon, 10 septembre 1837	Courvière	471	Courvière.
10	Melin, Marie-Appoline	Besançon, 26 septembre 1843	Frasne	1004	6 kilomètres.
11	Tissot, Adélaïde, née Jeantet	Besançon, 26 septembre 1843	Goux	815	2 kilomètres.
12	Vonge, Jeanne-Françoise, , née Petit	Besançon, 23 septembre 1848	Villers-sous-Chalamont	560	Villers-sous-Chalamont.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résideuce.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
13	Moret, Jeanne-Marie, née Lambert	Besançon, 23 septembre 1848	Villeneuve-d'Amont	489	Villeneuve-d'Amont.
14	Borne, Marie-Adèle	Besançon, 13 septembre 1849	Frasne	1004	Frasne.
15	Brocard, Félicité, née Gros	Certificat détruit dans un incendie	Boujeailles	935	Boujeailles.

Canton de Mouthe.— Population du canton, 10,081.— Superficie, 326 kil. 02.
Nombre de communes, 24.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Docteurs en Médecine.				
1	MM. Maire, Jacques-François-Flavien	Paris, 21 août 1828	Gellin	225	10 kilomètres.
2	Carrez, Jean-François	Paris, 27 août 1831	Mouthe	1080	id.
3	Claudet, Aimé-Donat	Paris, 1831	Métabief	288	id.
	Officiers de santé.				
1	MM. Vaucheret, Florentin	Besançon, 28 octobre 1815	Mouthe	1080	Mouthe.
2	Collin, Auguste	Besançon, 6 septembre 1850	Jougne	1331	5 à 6 kil.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Poux-Landry, Marie-Anne	Besançon, 16 septembre 1822	Chapelle-des-Bois	645	Chapelle-des-Bois.

NUMÉROS D'ORDRE.	DOCTEURS EN MÉDECINE, OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
2	Michaud, Marie-Josephte-Félicité	Besançon, 16 septembre 1822	Chaux-Neuve	745	3 à 4 kil.
3	Gauthier, femme Pithon	Besançon, 10 septembre 1823	Mouthe	1080	3 à 4 kil.
4	Gresset, Anne-Josephte, née Braillard	Besançon, 14 septembre 1826	Jougne	1331	Jougne.
5	Labrut, Geneviève née Paquette	Besançon, 3 octobre 1829	Les Longevilles	670	3 à 4 kil.
6	Riffey, Marie-Julie, née Bouveret	Besançon, 8 octobre 1833	Bonnevaux	458	Bonnevaux.
7	Rousseau, Marie-Esther	Besançon, 11 septembre 1834	Vaux et Chantegrue	519	Vaux et Chantegrue.
8	Goguely, Marie-Antoine-Sophie	Besançon, 11 septembre 1834	Labergement	461	5 à 6 kil.
9	Parriaud, Marie-Victorine	Besançon, 28 septembre 1840	Remoray	418	
10	Duthaud, Marie-Emilie, née Pagnier	Besançon, 13 septembre 1842	Chaux-Neuve	745	3 à 4 kil.
11	Defrasne, Marie-Zélie	Besançon, 6 septembre 1847	Labergement	461	5 à 6 kil.

Canton de **Montbenoît**.— *Population du canton*, 8,236.— *Superficie*, 198 *kil*. 15.
Nombre de communes, 17.

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
	Officier de santé.				
1	M. Baverel, Appolon	Besançon, 11 septembre 1834	Montbenoît	150	6 à 7 kilomètres.
	Sages-Femmes.				
1	Mmes Pourchet, Adélaïde, veuve Crevat	Besançon, 26 octobre 1819	La Chaux	610	La Chaux.
2	Gloriod, Adélaïde	Besançon, 16 septembre 1822	Arçon	769	Arçon.
3	Brutillot, Marie-Angélique	Besançon, 24 septembre 1827	Arc-sous-Cicon	977	Arc-sous-Cicon.
4	Querry, Marie-Adélaïde	Besançon, 19 septembre 1828	Ville-du-Pont	748	
5	Laithier, Marie-Euphrasie	Besançon, 6 septembre 1841	Bugny	160	
6	Petite, Jeanne-Marie-Elise	Besançon, 12 septembre 1846	Aubonne	589	

NUMÉROS D'ORDRE.	OFFICIERS DE SANTÉ, SAGES-FEMMES. LEURS NOMS ET PRÉNOMS.	LIEU ET DATE de RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.	POPULATION DU LIEU de la résidence.	RAYON D'EXERCICE DE LA CLIENTÈLE.
7	Bourdenet, Marie-Joséphine, femme Mesnier	Besançon, 23 septembre 1848	Gilley	923	Gilley.
8	Pourchet, Elise, veuve Mercier	Besançon, 21 septembre 1851	Liévremont	524	

PERSONNEL

DES DIVERS ORDRES.

PERSONNEL DES DIVERS ORDRES.



ORDRE MILITAIRE.

SEPTIÈME DIVISION.

Ensuite du décret du 26 décembre 1851, Besançon est le chef-lieu de la 7e division militaire, qui comprend, dans son ressort, les départements du *Doubs*, de la *Haute-Saône*, de la *Haute-Marne*, de la *Côte-d'Or* et du *Jura*. Ces cinq départements forment autant de subdivisions.

M. le vicomte DE BOIS-LE-COMTE, C ✻, *général de division*, *commandant la 7e division*, rue Sainte-Anne.

PREMIÈRE SUBDIVISION (*Doubs*).

M. BARBEYRAC DE SAINT-MAURICE, C ✻, *général de brigade*, à Besançon, rue des Chambrettes, 6.

DEUXIÈME SUBDIVISION (*Jura*).

M. DE MIRBECK, C ✻, *général de brigade*, à Lons-le Saunier.

TROISIÈME SUBDIVISION (*Côte-d'Or*).

M. GAGNON, C ✻, *général de brigade*, à Dijon.

QUATRIÈME SUBDIVISION (*Haute-Marne*).

M DE LINIERS, C ✻, *général de brigade*, à Chaumont.

CINQUIÈME SUBDIVISION (*Haute-Saône*).

M. MARION, O ✻, *général de brigade*, à Vesoul.

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Lyautey, C ※, *intendant militaire de la 7e division*, rue Saint-Vincent, 47.

M. Brizard, ※, *sous-intendant de 1re classe*, rue de la Préfecture, 25.

Attributions. L'inspection administrative du 58e, du 13e d'artillerie, des subsistances militaires et du chauffage, du service du recrutement, de la gendarmerie, etc.

M. *Cahen*, adjudant de 2e classe (employé près de M. le sous-intendant).

M. Metzinger, ※, *sous-intendant militaire de 2e classe*, rue de la Bouteille, 5.

Attributions. L'inspection administrative du 3e bataillon de chasseurs, du service des hôpitaux, du service du casernement, des passages militaires, des services administratifs militaires au fort de Joux, etc.

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE.

MM. Guilhen de la Gondie, O ※, lieutenant-colonel, *chef d'état-major*, Grande-Rue, 89, à Besançon.
Rocher, O ※, *chef d'escadron.*
Carnet, *capitaine d'état-major de 2e classe.*
de Puymirol, *id.*,

ÉTAT-MAJOR DE LA PLACE.

MM. Chevrillon, O ※, colonel, *commandant d'armes*, place de l'Etat-Major, à Besançon.
Guichard, ※, *capitaine-adjudant de place.*
Francezon, *id.*
Durand, sous-lieutenant, *secrétaire de place.*

CITADELLE.

M. Favet, ※, capitaine-adjudant de place, *commandant.*
M. l'abbé Guibard, *aumônier.*

FORT DE JOUX.

M. Doré, ※, capitaine-adjudant, *commandant.*

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

La 21ᵉ légion, dont le siége est à Besançon, est composée des compagnies du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de l'Ain.

M. Renard, O ❊, lieutenant-colonel, *chef de la 21ᵉ légion*, rue Neuve, 28.

COMPAGNIE DU DOUBS.

MM. Calmon, O ❊, chef d'escadron, *commandant*, rue Neuve, 19.
Gardien, ❊, *capitaine-trésorier*, à la caserne.
Taborin, maréchal-des-logis, *adjoint au trésorier*.

LIEUTENANCE DE BESANÇON

M. Allavène, *capitaine*, rue St.-Anne.

Brigades à cheval	de Besançon,	MM. Berrod, *adjudant*.
		Sonnet, *brigadier*.
id.	de Saint-Vit,	Boleduchomont, *maréchal-des-logis*.
id.	de Recologne,	Lambert, *brigadier*.
id.	de Marchaux,	Masson, *id*.
id.	de Quingey,	Tyrode, *maréchal-des-logis*.
id.	d'Ornans,	Nappey, *maréchal-des-logis*.
Brigade à pied	de Besançon,	Gurnel, *maréchal-des-logis*.
id.	de St.-Claude (banlieue de Besançon),	Faivre, *maréchal-des-logis*.
id.	de Ferlans,	Carry, *brigadier*.

LIEUTENANCE DE BAUME.

M. Forestier, ❊, *capitaine*.

Brigade à cheval	de Baume.	MM. Hachon, ❊, *maréchal-des-logis*.
id.	de Roulans,	Bourgoin, *brigadier*.
id.	du Valdahon,	Crevoisier, *id*.
id.	de l'Isle,	Thiébaud, *maréchal-des-logis*,
id.	de Rougemont,	Durieux, *brigadier*.
id.	de Sancey-le-Grand,	Dronier, *id*.
Brigade à pied	de Pierrefontaine,	Perrin, *id*.

LIEUTENANCE DE MONTBÉLIARD.

M. Beuret, ❊, *capitaine*.

Brigade à cheval	de Montbéliard,	MM. N...
id.	de Pont-de-Roide,	David-Livet, *brigadier*.
id.	de St.-Hippolyte,	Jeanmasson, *id*.

Brigade à cheval de Maiche,	MM.	Thomassé, *brigadier*.
id. d'Audincourt,		N..., *id*.
id. de Blamont,		Augey, *id*.
Brigade à pied du Russey,		Lançon, *id*.

LIEUTENANCE DE PONTARLIER.

M. Boudret, *lieutenant*.

Brigade à cheval de Pontarlier,	MM.	Dalloz, *maréchal-des-logis*.
id. de Morteau,		Dugourd, *id*.
id. de Levier,		Guillaume, *brigadier*.
id. de Jougne,		Thevenet, ☼, *id*.
Brigade à pied de Mouthe,		Gallet, *maréchal-des-logis*.
id. de Montbenoît,		Gauthier, *brigadier*.

CORPS IMPÉRIAL DE L'ARTILLERIE.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE BESANÇON.

M. A. Lyautey, C ☼, général de brigade, *commandant l'artillerie dans la 7e division militaire*, rue Neuve, 3.

M. Borelly, ☼, lieutenant-colonel, *adjoint*, rue de la Préfecture, 26.

PROFESSEURS.

M. Léon Ordinaire, ☼, capitaine de 1re classe, *professeur de construction et de fortification*, rue de la Préfecture.

M. Reynaud-Ducreux, ☼, *professeur de sciences appliquées*, rue Ronchaux, 22.

EMPLOYÉS.

MM. Aubry, garde de 1re classe, *caissier de l'école*.
Blanchard, garde de 2e classe, *comptable du matériel*.
Godfroy, *maître artificier*, au fort Griffon.

DIRECTION D'ARTILLERIE DE BESANÇON.

MM. Prélat, ☼, colonel, *directeur*, à la direction, rue St.-Vincent, 4.
Dionis, ☼, chef d'escadron, *sous-directeur*, id.
Boudier, ☼, capitaine en résidence fixe, *commandant l'artillerie*, au fort de Joux.
Simonnot, ☼, *capitaine en résidence fixe*.
Vuillier, ☼, *id*.
Lambert, ☼, *id*.

Maldan, capitaine en second, *adjoint à la direction.*
Bial, id., *id.*
Jacques de Fleurey, id., *id.*
Perrier, ✻, *garde principal comptable de l'arsenal.*
Magnin, ✻, *garde d'artillerie de 1re classe, agent spécial, caissier de la direction.*
Vuillemenot, ✻, *garde d'artillerie de 1re classe, comptable de la place.*
Bernard, *garde de 2e classe, adjoint à l'agent spécial.*
Dodeman, *id., adjoint au garde de la place.*
Lapp, *id., adjoint au garde principal.*
Aspero, *id., adjoint au garde de la place.*
Mermet, *id.,* au fort de Joux.
Devarenne, *contrôleur d'armes, de 2e classe.*
Koerber, ✻, *chef-ouvrier d'Etat.*

SOUS-INSPECTION DES FORGES DE L'ÉTAT.

MM. Bailly, ✻, chef d'escadron au 13e d'artillerie, *sous-inspecteur* Grande-Rue, 110.
Maulbon d'Arbaumont, capitaine en 1er, *sous-inspecteur adjoint,* rue Saint-Antoine, 4.
Clerc, capitaine en second, *adjoint,* rue Ronchaux, 14.
Davonet, *id.,* rue de la Lue, 18.
Leclerc, *id.,* rue du Chateur, 23.
Mercier, *id.*
Delaissey, *contrôleur des forges.*

CORPS DU GÉNIE.

DIRECTION.

MM. Ch. de Morlet, O ✻, *colonel, directeur des fortifications,* place de l'Etat-Major, à la direction du génie.
N., *lieutenant-colonel, chef du génie,* à la direction du génie.
Servel, *capitaine de 1re classe.*
Couturat, *id. de seconde classe.*
Garin, *id.*

GARDES.

MM. Nicolet, ✻, *garde principal.*
Carlamy, *garde principal.*
Caubel, *garde de 1re classe.*

MM. Domin, *garde de 2e classe.*
Jobin, *id.*, citadelle.
Roblin, ✻, *id.*, fort Griffon.

FORT DE JO....

MM. Bouvot, *capitaine de 1re classe, chef du génie.*
Barry, *capitaine de 2e classe.*
Legendre et Berlier, ✻, *gardes de 2e classe.*

CHATEAU DE MONTBÉLIARD.

M. Renaudin, *garde de 2e classe.*

GARNISON DE LA PLACE DE BESANÇON.

13e RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

Colonel,	MM. Batbédat, O ✻.
Lieutenant-colonel,	Roujeux, O ✻.
Chefs d'escadrons,	Besançon, ✻. Quincy, ✻. Courlet de Vregille, ✻. Dodernau, ✻. Bailly, ✻. Recourdon, ✻. Barral ✻.
Major,	Ducasse, ✻.
Capitaine trésorier,	Barthélemy, ✻.
Capitaine d'habillement,	Jacques, ✻.
Capitaine instructeur,	Crouzet.
Chirurgien-major,	Huard, ✻.

1er ESCADRON DU 8e LANCIERS.

M. Rabiat, ✻, *capitaine-commandant.*

58e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE.

MM. Manèque, ✻, *colonel.*
Jossée, O ✻, *lieutenant-colonel.*
Daubuisson, ✻, *chef de bataillon.*
Brocq, ✻, *id.*
Molet, *id.*
Reignac, ✻, *major.*
Brieu, ✻, *capitaine trésorier.*
Léonnard, *capitaine d'habillement.*
Dupont, ✻, *chirurgien-major.*

DÉPÔT DU 3e BATAILLON DE CHASSEURS.

MM. Durand, ✻, capitaine, *commandant le dépôt.*
Rielle, lieutenant, *trésorier.*
Sablon, id., *d'habillement.*
Flécher, ✻, lieutenant, *instructeur du tir.*
D'Arriule, ✻, *capitaine-major.*

DÉPÔT DE RECRUTEMENT DU DÉPARTEMENT DU DOUBS.

MM. Sarrasin, ✻, capitaine au 5e de ligne, *commandant le dépôt.*
Grousteau, ✻, lieutenant au 64e de ligne.

SERVICES ADMINISTRATIFS MILITAIRES.

SERVICE DES HOPITAUX.

MM. Thomas, ✻, *médecin principal de 2e classe, chef du service médical de l'hôpital militaire de Besançon,* rue
Artigues, ✻, *médecin-major de 1re classe.*
Royer, ✻, *pharmacien-major de 2e classe.*
André, Jaux et Gérard, *médecins aides-majors de 1re classe.*
Maillot et Mouillac, *médecins aides-majors de 2e classe.*
Chaumeron, *messager.*
l'abbé Maire, *aumônier.*

PERSONNEL ADMINISTRATIF.

MM. Robert, *officier d'administration, comptable de 1re classe de l'hôpital militaire de Besançon.*
Bourges, *adjudant en 2e.*
Druant.
Charil, ✻, *officier d'administration, comptable de 1re classe de l'hôpital militaire de Bourbonne.*

SERVICE DES SUBSISTANCES.

MM. Bertrand, *officier d'administration de 1re classe, comptable des vivres et des fourrages.*
Billaud, *adjudant en 2e.*

BUREAU DE CENTRALISATION DES SUBSISTANCES.

M. Jullien, *adjudant d'administration en 1er, chef du bureau.*

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE MILITAIRE.

MM. Bazouge, *officier d'administration principal.*

Maréchal, *officier d'administration de 1re classe.*
Philippe, *id.* *de 3e*
Baudin, *id.* *id.*
Picard, *id.* *id.*

SERVICE DU CHAUFFAGE ET DE L'ÉCLAIRAGE.

MM. Salomon Caën, *entrepreneur pour la 7e division.*

SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Four, *directeur,* rue du Clos-Saint-Paul.
Léonardy, *préposé du service dans la place de Besançon.*

SERVICE DES CONVOIS.

MM. Bourlon, *entrepreneur,* à Paris.
Racine, *chef du service,* Grande-Rue, 89.

SERVICE DES TRANSPORTS GÉNÉRAUX.

MM. Gontié et Ce, *entrepreneurs généraux,* à Paris.

CONSEILS DE GUERRE DE LA DIVISION.

1er CONSEIL.

MM. Manèque, ✻, lieutenant-colonel du 58e de ligne, *président.*
Marc, ✻, major en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
Martin, *dit* de la Coste, capitaine au 26e de ligne, *substitut.*
Renard, ✻, capitaine en retraite, *rapporteur.*
Marty, capitaine au 70e de ligne, *substitut.*
Amet, *greffier.*

2e CONSEIL.

MM. Chevrillon, O ✻, colonel commandant de place, *président.*
Fouray, ✻, chef de bataillon en retraite, *commissaire du Gouvernement.*
Sers, lieutenant au 13e d'artillerie, *substitut.*
Fabre, chef de bataillon en retraite, *rapporteur.*
de Blondeau, capitaine au 58e, *substitut.*
Guedon, *greffier.*

PÉNITENCIER MILITAIRE.

MM. Belval, ✻, capitaine au 66e, *commandant.*
Trestour, *comptable.*
Zipfel, *concierge de la prison militaire.*
l'abbé Guibard, *aumônier.*

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR IMPÉRIALE DE BESANÇON.

La Cour comprend dans son ressort les trois départements composant l'ancienne province. Elle siége à Besançon, au palais de justice, place Saint-Pierre.

PREMIER PRÉSIDENT.

M. DUFRESNE, O ❊, Grande-Rue, 74.

PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. de Golbéry, O ❊, *ancien procureur genéral.*

PRÉSIDENTS DE CHAMBRE.

MM. Bourqueney, ❊, rue des Granges, 2.
Jobard, ❊, rue St.-Vincent, 15.
Ed. Clerc, ❊, rue Ste-Anne, 7.
Président honoraire. M. Bourgon, ❊, rue du Chapitre, 4.

COMPOSITION DES CHAMBRES POUR L'ANNÉE JUDICIAIRE 1853-54.

CHAMBRE CIVILE.

La Chambre civile donne ses audiences tous les jours, excepté les fêtes légales. — Les lundis, mardis, mercredis et jeudis sont employés à juger les affaires du rôle. Les vendredis et samedis, les causes solennelles, les affaires en rapport et les procès de la Régie. — Audiences à une heure de l'après-midi.

MM. Dufresne, O ❊, *premier président.*
Bourqueney, ❊, *président*, rue des Granges, 2.
Pourtier de Chaucenne, *conseiller,* rue St.-Vincent, 28.
Dusillet, ❊, *id.,* rue du Clos, 25.
Gras, ❊, *id.,* rue Poitune, 29.
Magdelaine, ❊, *id.,* Grande-Rue, 140.
Chartran, *id.,* rue de la Vieille-Monnaie, 1.
Choupot, ❊, *id.,* *id.,* 4.
Bourdenet, *id.,* Grande-Rue, 99.
C. de Vregille, *id.,* place de l'Etat-Major, 16.
Proudhon, *id.,* rue des Granges, 48.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Audiences tous les jours, de neuf heures à midi. Les lundis et mardis sont consacrés aux affaires de police ; les autres jours, au jugement des causes en matière civile.

MM. Jobard, ☼, *président*, rue St.-Vincent, 15.
Véjux, ☼, *conseiller*, rue Neuve, 12.
Vigneron, *id.*, rue du Chateur, 25.
Fourrier, ☼, *id.*, rue St.-Vincent, 46.
J. de Bussierre, *id.*, rue du Clos, 33.
Spicrenaël, *id.*, rue du Clos, 31.
V. Monnot Arbilleur *id.*, rue St.-Vincent, 48.
Drouhard, *id.*, rue St.-Vincent, 18.
Willemot, ☼, *id.*, rue du Clos, 16.
Chalon, ☼, *id.*, Grande-Rue, 99.
Bouvard, ☼, *id.*, rue des Chambrettes, 13.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Audiences les mardis, à dix heures du matin.

MM. Clerc, ☼, *président*, rue Ste-Anne, 7.
Chartran, *conseiller*.
Proudhon, *id.*
Drouhard, *id.*
Bouvard, ☼, *id.*
Cordier, ☼, *id.*

CONSEILLERS HONORAIRES.

MM. Droz, ☼, rue Neuve, 26.
Oberty, à Fraisans.
Nourrisson, ☼, rue des Bains, 1.
Bourdot, ☼, au Chapitre, 7.
Demesmay, ☼, rue de la Préfecture, 14.
Sermage, ☼, id., 12.

PARQUET.

PROCUREUR GÉNÉRAL IMPÉRIAL.

M. Loiseau, ☼, Grande Rue, 98.

AVOCATS GÉNÉRAUX.

MM. K., 1er avocat général.
Henri Alviset, rue du Mont-Sainte-Marie, 1.

SUBSTITUTS POUR LE SERVICE DU PARQUET.

MM. Férand, rue du Clos, 20.
De Plasman, rue de la Vieille-Monnaie, 6.

GREFFIER EN CHEF.

M. Belvaux, rue des Granges, 11.

COMMIS-GREFFIERS ASSERMENTÉS.

MM. Coquillard, Pequignot, Haussart, Guillame.

AVOUÉS PRÈS LA COUR.

MM. Gouniot, *rue St.-Vincent*, 7.
Racine, *rue du Clos*, 16.
Arthur Louvot, *rue du Collége*, 6.
Auguste Girod, *rue des Granges*, 19.
Courbet jeune, *Grande-Rue*, 14.
Clerc de Landresse fils, *rue de la Préfecture*, 14.
Sarrazin, *rue Moncey*, 12.
Valot, *rue St-Vincent*, 5.
Tignat, *Grande-Rue*, 42.
Belamy, *Grande-Rue*, 114.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

MM. Gouniot, *président*.
Valot, *syndic*.
Girod, *rapporteur*.
Tignat, *secrétaire*.

HUISSIERS PRÈS LA COUR.

MM. Fumey, *Grande-Rue*, 76.
Sandoz, *rue des Granges*, 31.
Suaton, *Grande-Rue*, 64.
Delhôtal, *id.*, 28.
Madiot, *place St.-Pierre*, 2.
Grandperrin, *rue des Granges*, 14.
Glorget, *Grande-Rue*, 66.
Gros, *Grande-Rue*, 14.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

TRIBUNAL DE BESANÇON.

MM. Robert (Ad.), *président*, rue des Granges, 38.
Cuënot, ❋, *juge*, rue Neuve, 22.

MM. Chavériat, *juge, président de la chambre temporaire*, rue de la Préfecture, 27.
Robert (Charles), *juge d'instruction*, rue des Bains-du-Pontot, 1.
Vuilleret (Just), *juge à la chambre temporaire*, Grande-Rue, 101.
A. Durand de Gevigney, *id.*, rue du Chapitre, 8.

Parquet. MM. D'Orival (Paul), *procureur impérial*, rue de la Préfecture, 16.
Callet, *substitut*, rue St.-Vincent, 3.
Billecard, *substitut près la chambre temporaire*, rue Neuve, 2.

Greffe. M. Barbier (Louis), *greffier*, rue des Chambrettes, 13.

TABLEAU DES AVOCATS.

Date des réceptions.	MM
1810.	Moirans, ✵, place St.-Pierre, 6.
1822.	Langlois, rue du Chateur, 25.
—	Clerc de Landresse, rue de la Préfecture, 14.
1826.	Guerrin, Grande-Rue, 49.
1832.	Trémolières, rue St.-Vincent, 22.
—	Lamy, rue des Granges, 14.
1833.	Mathey, rue des Granges, 41.
—	Maubert, rue des Chambrettes, 13.
1835.	Tripard, rue St.-Vincent, 33.
1836.	Mathiot, bains Granvelle.
1837.	Brésard, rue des Granges, 48.
1838.	Corne, place de l'Abondance, 10.
—	Vuillemot, rue des Granges, 53.
—	Oudet, rue Moncey, 2.
1840.	Dunod de Charnage (Ch.), Grande-Rue, 140.
—	Roux, rue de la Préfecture, 14.
—	Versigny (Victor).
—	Callet, rue des Granges, 43.
1841.	Bourgon, rue du Mont-Sainte-Marie, 1.
1842.	Forien, Grande-Rue, 64.
1843.	Lhomme, rue de la Préfecture, 20.
—	Vieille, Grande-Rue, 128.
1845.	Pequignot, Grande-Rue, 74.
—	Buretel de Chassey.
1848.	Ruffier d'Epenoux, place d'Etat-Major.
1850.	Chalon fils, Grande-Rue, 101.
—	Tabuis, Grande-Rue, 107.

AVOCATS STAGIAIRES.

MM. Reuche, rue Moncey, 2.
Racine, rue du Clos, 19.
Clerc, Grande-Rue, 80.
Huguet fils, rue Champron.
Catland, Grande-Rue, 80.
Loiseau.
Damotte, rue des Chambrettes, 12.

CONSEIL DE DISCIPLINE.

MM. Guerrin, *bâtonnier.*
Clerc de Landresse.
Lamy.
Tripard.
Mathiot, *secrétaire.*

AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL.

MM. Martin, *rue St.-Vincent*, 7.
Tonnet (Edouard), *Grande-Rue*, 79.
Francey, *id.*, 73.
Fricker, *rue des Granges*, 68.
Billot, *Grande-Rue*, 11.
Besson, *rue St-Pierre*, 17.
Courbet (Hippolyte), *Grande-Rue*, 14.
Gerrier (Gustave), *Grande-Rue*, 96 (palais Granvelle).
Verdan, *rue Moncey*, 9.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES AVOUÉS.

MM. Tonnet, *président.*
Fricker, *syndic.*
Billot, *rapporteur.*
Besson, *secrétaire-trésorier.*

HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Ménard, Grande-Rue, 72.
J.-A. Demontrond, Gr.-Rue, 21.
Pillot, Grande-Rue, 73.
Fricot, Grande-Rue, 8.
Guillemin, place St.-Pierre, 6.
Glasson, rue des Granges, 46.
Denizot, rue des Granges, 60.
Roland, Grande-Rue, 95.

HUISSIERS EXTERNES.

MM. Parod fils, à Quingey.
Maillot fils, à Torpes.
Bolet, à Amancey.
Fourquet, à Quingey.
Bernard, à Marchaux.
Colin, à Recologne.
Hugot, à Recologne.
Véjux, à Marchaux.
Demesmay (Honoré), à St.-Vit.
Fernier, à Amancey.
Panier, à Ornans.
Cornu, à Vuillafans.

TRIBUNAL DE BAUME.

MM. Rain (Aug.), ✻, *président.*
Mathiot, *juge d'instruction.*
Arbey, *juge.*
Perrin, *juge suppléant.*
Sanseigne, *id.*

Parquet. MM. Maire, *procureur impérial.*
Choppin d'Arnouville, *substitut.*

Greffe. Choulet, *greffier.*
Conche (Victor), *commis-greffier.*
Devillers, *id.*

AVOCATS.

MM. Perrin. Brelet. Janet. Barçon père.

AVOUÉS PRÈS CE TRIBUNAL.

MM. Thuriet. Vonin. Javey. Farine. Lamidey. Grillon.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES AVOUÉS.

MM. Farine, *président.*
Lamidey, *rapporteur.*
Javey, *syndic.*
Grillon, *secrétaire-trésorier.*

HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Boiteux. Couffet. Nicod (syndic). Boujon. Vuillemot.

HUISSIERS EXTERNES.

MM. Cottard, à Clerval.
Munier, à l'Isle.
Arbey, à Sancey.
Morisot, à l'Isle.
Bidaux, à Orchamps.
Bossu, à Rougemont.
Besson, à Rougemont.
Pauthier, à Pierrefontaine.
Bourgeois (Lucien), à Vercel.
Humbert, à Roulans.
Prêtre, à Bouclans.
Fitch, au Valdahon.

TRIBUNAL DE MONTBÉLIARD.

MM. Verpy, *président.*
Prinet, *juge.*

MM. Dessirier, *juge d'instruction.*
Emonin, *juge suppléant.*
Frédéric Deckherr, *id.*
Humbert, *id.*

Parquet. MM. Bôle, *procureur impérial.*
F. Lescot, *substitut.*

Greffe. Beurnier, *greffier.*
Duvernoy, *commis-greffier.*
Jeanmougin, *id.*

AVOCATS.

MM. Emonin-Masson. Deckherr (Frédéric) Duvernoy. Goguel. Coquard. Delfils.

AVOCATS STAGIAIRES.

MM. Perceron et Brocard.

AVOUÉS PRÈS CE TRIBUNAL.

MM. Thiébaut. Renaud. Berger. Romond. N.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES AVOUÉS.

MM. Thiébaud, *président.*
Renaud, *syndic.*
Berger, *rapporteur.*
Romond, *secrétaire.*

HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Faivre. Gruet. Belleney. Littot.

HUISSIERS EXTERNES.

MM. Masson, à Blamont.
Boillot, à Pont-de-Roide.
Labeuche *id.*
Morel, au Russey.
Morel, à Maîche.
Boillon, à Maîche.
Roy, au Russey.
Mercier, à St.-Hippolyte.
Lombard, à Audincourt.

TRIBUNAL DE PONTARLIER.

MM. Buffet, *président.*
Pourny, *juge d'instruction.*
Jolicler, *juge.*
Grillon, avocat, *juge suppléant.*
Delamarche, avoué, *id.*
Victor Damitio, avocat, *id.*

Parquet. MM. Poignand, *procureur impérial*.
Le baron Daclin, *substitut*.

Greffe. Mongenot, *greffier*.
Badoz, *commis-greffier*.
Roz, *id*.

AVOCATS.

MM. Grillon. Patel, P.-A. Poimbœuf. Cottet, *bâtonnier*. Damitio, *secrétaire*. Patel, Ch. Chambard. Labrut. Choulet. Valois.

AVOUÉS PRÈS CE TRIBUNAL.

MM. Poncet. Delamarche. Monnier. Jeanneret. Rolland. Ernest Patel.

CHAMBRE DE DISCIPLINE DES AVOUÉS.

MM. Delamarche, *président*. Rolland, *rapporteur*. Poncet, *syndic*. Jeanneret, *secrétaire*.

HUISSIERS AUDIENCIERS.

MM. Tyrode (Séraphin). Baverel. Denizet. Côte-des-Combes. Laithier. Nicod.

HUISSIERS EXTERNES.

MM. Leclerc, à Mouthe.
Jobard. *id*.
Comte, à Levier.
Simonin, à Morteau.
Parcheminy, *id*.
Bideau, à Montbenoît.

JUSTICES DE PAIX.

Arrondissement de Besançon.

CANTON D'AMANCEY.

M. Roussillon, *juge de paix*, à Amancey.
Suppléants. MM. J.-F.-S. Maître, maire de Flagey.
Monniotte, fabricant à Nans.
M. Courlet, *greffier*, à Amancey.
Audiences judiciaires. Le lundi de chaque quinzaine.
Audiences de conciliation. Le samedi.

CANTON D'AUDEUX.

M. J. Martin, *juge de paix,* à Pouilley-les-Vignes.
Suppléants. MM. Chapuis, ancien notaire à Burgille.
Ch. d'Orival, maire de Miserey.
M. Nottet, *greffier,* à Lavernay.

Audiences. Le mardi.

CANTON DE BESANÇON-NORD.

Cet arrondissement comprend la partie de la ville de Besançon assise sur la rive droite du Doubs, la banlieue de la ville au delà de la même rive, et les communes d'Arcier, de Chalèze et de Chalezeule.

M. Ancey, *juge de paix,* rue des Chambrettes, 12.
Suppléants. MM. Bretegnier, notaire, rue Saint-Vincent, 22.
Brésard, avocat, rue des Granges, 48.
M. Cornu, *greffier,* rue Battant, 26.

Audiences sur citations le mercredi, à neuf heures du matin ; audiences sur invitations le vendredi à la même heure.

Huissiers audienciers. MM. Guillemin et Glorget.

CANTON DE BESANÇON-SUD.

Cet arrondissement comprend la partie de la ville entourée par le Doubs, la banlieue de la ville sur la rive gauche de la rivière, et les villages d'Arguel, Beurre, Fontain, la Chevillotte, le Gratteris, Gennes, Mamirolle, Montfaucon, Morre, Saône et la Vèze.

M. Brocard, *juge de paix,* rue Neuve, 6.
Suppléants. MM. J. Trémolières, avocat, rue Saint-Vincent, 22.
Louis Billot, avoué, Grande-Rue, 11.
M. P.-L. Doroz, *greffier.*

Les audiences se tiennent au Palais-de-Justice.

Audiences civiles. Sur citations, le mardi; sur billet d'invitation, le jeudi, à neuf heures du matin.

Audiences de police. Le samedi, mais suivant les besoins du service. Les deux juges de paix siégent alternativement pendant trois mois. Celui du canton-sud commence l'année.

Greffier de simple police. M. Petitperrin.

Huissiers audienciers. MM. Madiot et Pillot.

CANTON DE BOUSSIÈRES.

M. Grignet d'Eugny, *juge de paix,* à Saint-Vit.

Suppléants. MM. Landry, notaire, à Rancenay.
Oudet, propriétaire, à Boussières.

M. Victor Billon, *greffier,* à Saint-Vit.

Audiences. A Boussières, le 1er mardi; à saint-Vit, les 2e et 3e mardi de chaque mois.

CANTON DE MARCHAUX.

M. Demontrond, *juge de paix,* à Marchaux.
Suppléants. MM. Jacoutot, notaire et maire, à Marchaux.
Tribouley (Georges-Auguste), notaire, à Rigney.

M. Cugnot, *greffier,* à Moncey.

Audiences. Le mardi de chaque quinzaine.

CANTON D'ORNANS.

M. Ch. Andrey, *juge de paix,* à Ornans.
Suppléants. MM. H. Proudhon, avocat, à Ornans.

M. Douthaut, *greffier,* à Ornans.

M. Bidalot, *commis-greffier,* id.

Audiences. Le mardi pour les affaires de police, ainsi que pour les affaires civiles, sur simple avertissement, excepté le troisième mardi de chaque mois. Le jeudi pour les affaires civiles, sur citation.

CANTON DE QUINGEY.

M. Bonvalot aîné, *juge de paix,* à Quingey.
Suppléants. MM. L. Lhomme, notaire, à Quingey.
Hermand, maire, à Liesle.

M. Perquit, *greffier,* à Quingey.

Audiences. Le mardi de chaque semaine, pour les affaires civiles; tous les quinze jours, pour les affaires de police.

Arrondissement de Baume.

CANTON DE BAUME.

M. Jeannin, licencié en droit, *juge de paix,* à Baume.
Suppléants. MM. L.-A. Vonin, avoué, à Baume.
Dufay, notaire, *id.*

M. Mourlot, *greffier,* a Baume.

Audiences. Le lundi, sur citations; les mardi et jeudi, sur simples avertissements.

Affaires de police. Le lundi de chaque quinzaine.

CANTON DE CLERVAL.

M. Delacour, *juge de paix*, à Clerval.
Suppléants. MM. Barberet, notaire, à Clerval.
L. Nédey, propriétaire, à Sancey-le-Grand.
M. Perron, *greffier*, à Clerval.
Audiences. Le mardi de chaque semaine.

CANTON DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS.

M. Page, *juge de paix*, à l'Isle.
Suppléants. MM. Aug. Bouchot, membre du conseil général, à l'Isle.
Sauvageot, maire, à Appenans.
M. Toitot, *greffier*, à l'Isle.
Audiences. Le lundi.

CANTON DE PIERREFONTAINE.

M. Eug. Laude, *juge de paix*, à Pierrefontaine.
Suppléants. MM. J.-A. Pourcelot, à Orchamps-Vennes.
P.-F. Pahinmourot, à Landresse.
M. Baillaud, *greffier*, à Pierrefontaine.
Audiences. Le premier mercredi de chaque quinzaine.

CANTON DE ROUGEMONT.

M. Ach. Boigeat, *juge de paix*, à Rougemont.
Suppléants. MM. Nicolas Truchot, au château Bournel.
Louis-Augustin Bontront, à Gouhelans.
M. Thuriet, *greffier*.
Audiences. Le mardi de chaque semaine.

CANTON DE ROULANS.

M. Chardenot, *juge de paix*, à Roulans.
Suppléants. MM. Ronnot, notaire et maire, à Roulans.
J.-B. Piquard, propriétaire, à Vauchamps.
M. Alexandre Receveur, *greffier*, à Roulans.
Audiences. Le mardi de chaque semaine.

CANTON DE VERCEL.

M. Marsoudet, *juge de paix*, à Epenoy.
Suppléants. MM. Clerc (Hipp.), propriétaire, à Vercel.
Montenoise (Cl.-Fr.), notaire, id.
M. Faivre (P.-F.), *greffier*, à Vercel.
Audiences. Le lundi de chaque semaine.

Arrondissement de Montbéliard.

CANTON D'AUDINCOURT.

M. Carizey, *juge de paix*, à Audincourt.
Suppléants. MM. Michel Elles, notaire, à Audincourt.
Paul Boulart, ✠, direct. de la comp. d'Audincourt
M. Jodry, *greffier*, à Audincourt.
Audiences. Le jeudi de chaque semaine.

CANTON DE BLAMONT.

M. Cél. Fleury, *juge de paix*, à Blamont.
Suppléants. MM. J.-J. Bernard, à Pierrefontaine.
Charue, maire de Blamont.
M. Béroud, *greffier*, à Blamont.
Audiences. Le mercredi de chaque quinzaine.

CANTON DE MAICHE.

M. Constant Faivre, *juge de paix*, à Maîche.
Suppléants. MM. C. Robert, propriétaire, à Trévillers.
Crélerot (Emmanuel), notaire, à Cour-Saint-Maurice.
M. Thomas, *greffier*, à Maîche.
Audiences. Le premier et le troisième lundi de chaque mois.

CANTON DE MONTBÉLIARD.

M. Berger, *juge de paix*, à Montbéliard.
Suppléants. MM. Verenet-Grammont, propriétaire, à Montbéliard.
Thiébaut, avoué, id.
M. Mégnin, *greffier*, à Montbéliard.
Audiences. Le vendredi de chaque semaine.

CANTON DE PONT-DE-ROIDE.

M. Dubois de Meyrignac (Eugène), *juge de paix*, à Pont-de-Roide.
Suppléants. MM. Menegay, maire de Pont-de-Roide.
Besson, direct. de l'établissem. de Bourguignon.
M. Silvant, *greffier*, à Pont-de-Roide.
Audiences. Le jeudi.

CANTON DU RUSSEY.

M. P. Valinde, *juge de paix*, au Russey.

Suppléants. MM. Feuvrier, notaire, au Russey.
Ripert, membre du conseil d'arrondissement, au Russey.

M. Grosperrin, *greffier*, au Russey.
Audiences. Le lundi, de quinzaine en quinzaine.

CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE.

M. Coudre, *juge de paix*, à Saint-Hippolyte.
Suppléants. MM. L. Monnot, maire de Vaufray.
Ch. Pourcelot, membre du conseil général, à Saint-Hippolyte.

M. Mercier (Célestin), *greffier*, à Saint-Hyppolyte.
Audiences. Le premier et le troisième lundi de chaque mois.

Arrondissement de Pontarlier.

CANTON DE LEVIER.

M. Rouget (Paul), *juge de paix*, à Levier
Suppléants. MM. Bragard père, à Levier,
Vagne, maire, à Villers-sous-Chalamont.

M. Quintard, *greffier*, à Levier.
Audiences. Les mercredi et jeudi de chaque semaine.

CANTON DE MONTBENOIT.

M. Bonnet, *juge de paix*, à Largillat.
Suppléants. MM. Nicod, ✻, commandant en retraite, à la Longeville.
Henriet, notaire, à Arc-sous-Cicon.

M. Girod, *greffier*, à Montbenoît.
Audiences. Le lundi de chaque semaine.

CANTON DE MORTEAU.

M. Pellissard, *juge de paix*, à Morteau.
Suppléants. MM. Bercaille (Ch.-Henri), anc. greffier, à Morteau.
Pion, capitaine des douanes, à Morteau.

M. Louis Amel, *greffier*, à Morteau.
Audiences. Le mercredi de chaque semaine.

CANTON DE MOUTHE.

M. Pillot, *juge de paix*.

Suppléants. MM. J.-B. Favrot, à Mouthe.
J.-F. Carrez, id.
M. Perret, *greffier,* id.
Audiences. Le lundi et le jeudi.

CANTON DE PONTARLIER.

M. J. Jussy, *juge de paix,* à Pontarlier.
Suppléants. MM. Ch. Thiébaud, notaire, à Pontarlier.
A.-N. Loiseau, notaire, id.
M. Fauconnet, *greffier,* id.
Audiences. Le samedi.

NOTAIRES.

Arrondissement de Besançon.

NOTAIRES DE PREMIÈRE CLASSE.

D'après l'art. 7 de la loi du 23 ventôse an XI, ces notaires ont le droit d'exercer dans le ressort de la cour d'appel.

CANTONS DE BESANÇON (NORD ET SUD).

MM. Bugnottet, Grande-Rue, 102.
Bretegnier, rue Saint-Vincent, 22.
Thaler, rue des Granges, 23.
Clerc (Edouard), Grande-Rue, 72.
Brulard, rue Battant, 1.
Brugnon, rue de la Préfecture, 12.
Et. Mazoyhié, rue des Chambrettes, 12.
Const. Ficatier, Grande-Rue, 39.
Lancrenon, rue des Granges, 46.
Lebon, Grande-Rue, 28.

NOTAIRES DE TROISIÈME CLASSE.

Ils ne peuvent exercer que dans le ressort du canton.

CANTON D'AMANCEY.

MM. Aug. By, à Amancey. Chatelain, à Nans-sous-Sainte-Anne.

CANTON D'AUDEUX.

MM. Colin, à Lantenne. Villemot, à Audeux. N..., à Dannemarie.

CANTON DE BOUSSIÈRES.

MM. LANDRY, à Boussières. FRACHEBOIS, à Saint-Vit.

CANTON DE MARCHAUX.

MM. JACOUTOT, à Marchaux. G.-Auguste TRIBOULEY, à Rigney. COFFINET, à Bonnay.

CANTON D'ORNANS.

MM. BOSSU, à Vuillafans. GOURMAND, à Mouthier. MUSELIER et Aug. HENRIOT, à Ornans.

CANTON DE QUINGEY.

MM. HENRIOT père, à Rurey. Louis LHOMME, à Quingey. LAMBERT, à Liesle.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

MM. THALER, *président*.
FICATIER, *syndic*.
BUGNOTTET, *rapporteur*.
BRUGNON, *secrétaire*.
GOURMAND, *trésorier*.
BRULARD et N..., *membres*.

Arrondissement de Baume.

Les notaires domiciliés au chef-lieu sont de 2e classe et peuvent exercer dans le ressort du tribunal; les autres sont de 3e classe.

CANTON DE BAUME.

MM. DUFAY, à Baume. VERNIER, à Passavant. FUSENOT, à Baume

CANTON DE CLERVAL.

MM. BABBERET, à Clerval. RECEVEUR, à Sancey-le-Grand.

CANTON DE L'ISLE.

MM. MONTAGNON, à l'Isle. MINA, à Onans.

CANTON DE PIERREFONTAINE.

MM. THEUREY, à Pierrefontaine. CHAUVIN, à Orchamps-Vennes. OUDRY, à Landresse.

CANTON DE ROUGEMONT.

MM. PROJEAN, à Rougemont. RECEVEUR jeune, à Cuse. Auguste BERNARD, à Puessans.

CANTON DE ROULANS.

MM. Ronnot, à Roulans. Vittot, à Bouclans.

CANTON DE VERCEL.

MM. Montenoise, à Vercel. Montenoise jeune, à Nods. Marsoudet (Emile), à Epenoy.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

MM. Dufay, *président*.
Barberet, *syndic*.
Receveur (de Cuse), *rapporteur*.
Vernier (de Passavant), *secrétaire*.
Projean, *trésorier*.
Montenoise (de Nods), et Montagnon, *membres*.

Arrondissement de Montbéliard.

CANTON DE MONTBÉLIARD.

MM. Petitjean, Genevois, Desplantes et Bassignot, à Montbéliard.

CANTON D'AUDINCOURT.

MM. Ellès, à Audincourt. Bidaine, à Etupes.

CANTON DE BLAMONT.

MM. Viney, à Blamont. Loviat, *id*.

CANTON DE MAÎCHE.

MM. Gouverd, à Maîche. Crélerot, à Cour-Saint-Maurice. Gabet, à Damprichard.

CANTON DE PONT-DE-ROIDE.

MM. Prélot, à Pont-de-Roide. Berthold, à Dambelin.

CANTON DU RUSSEY.

MM. Bourquard et Feuvrier, au Russey.

CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE.

MM. Prélot, à Vaufrey, Jules Bonnefoy, à Saint-Hippolyte.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

MM. Petitjean, *président*.
Genevois, *secrétaire*.
Ellès, *rapporteur*.

MM. Prélot (de Vaufrey), *trésorier.*
Feuvrier, *syndic,*
Desplantes et Berthold, membres.

Arrondissement de Pontarlier.

CANTON DE PONTARLIER.

MM. Thiébaud, Loiseau et Barrand, à Pontarlier. Barthelet, à la Cluse.

CANTON DE LEVIER.

MM. Gigouley, à Levier. Pasteur, à Frasne.

CANTON DE MONTBENOÎT.

MM. Henriet, à Arc-sous-Cicon. Cordier, à Montbenoît.

CANTON DE MORTEAU.

MM. Ménétrier, à Morteau. Cretin, *id.*

CANTON DE MOUTHE.

MM. Jouffroy, à Mouthe. Trouttet, à Saint-Antoine.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

MM. Jouffroy, *président.*
Cordier, *syndic.*
Barrand, *secrétaire.*
Thiébaud, *trésorier.*
Loiseau, *rapporteur.*
Trouttet et Gigouley, *membres.*

ORDRE RELIGIEUX.

CULTE CATHOLIQUE.

MÉTROPOLE DE BESANÇON (VESONTIO).

Le diocèse de Besançon comprend dans sa circonscription les départements du Doubs et de la Haute-Saône, d'après la bulle donnée à Rome, le 10 octobre 1822. Les évêchés suffragants de la métropole

sont ceux de Strasbourg, Metz, Saint-Dié, Belley, Nancy et Verdun.

S. Em. Mgr. MATHIEU (Jacques-Marie-Adrien-Césaire), ☼, *né* à Paris le 20 janvier 1796, *sacré* à Paris évêque de Langres, le 10 février 1833; transféré à l'archevêché de Besançon dans le consistoire du 30 septembre 1834, préconisé Cardinal dans le consistoire du 30 septembre 1850.

VICAIRES GÉNÉRAUX.

MM. Bergier, archidiacre de Saint-Ferjeux.
Perrin, archidiacre de Luxeuil.
Dartois, archidiacre de Gray.
} *Agréés par le Gouvernement.*
Cuenot, supérieur du Séminaire.

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MM. Ruckstuhl, chanoine honoraire, *secrétaire.*
Bernardin, prêtre, *pro-secrétaire.*
Thabourey, *id.*
Perrin, *id.*

CHAPITRE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

Saint Jean, apôtre, et Saint Etienne, martyr (rit particulier).

CHANOINES TITULAIRES.

MM. Gouverd, *archiprêtre.*
Domet.
Busson.
Goguillot.
Breney.

MM. Thiébaud.
Denizot.
Quevy.
Pessière.
Nicod.

CHANOINES D'HONNEUR.

S. E. Mgr. Gousset, O ☼, *cardinal archevêque de Reims.*
Mgr. Cart, *évêque de Nîmes.*
Mgr. De Marguerye, *évêque d'Autun.*
Mgr. Doney, *évêque de Montauban.*
Mgr. Caverot, *évêque de Saint-Dié.*
Mgr. Dupanloup, *évêque d'Orléans.*
Mgr. Guerrin, *évêque de Langres.*

CHANOINES HONORAIRES.

MM. Lacroix, *à Rome.*
Dumarsais, *à Paris.*
Querry, *vicaire général, à Reims.*

MM. Busson aîné, *ancien professeur de théologie.*
Girardot, *curé de Pierrefontaine.*
Griffon, *curé de Saint-Pierre, à Besançon.*
Ruellet, *curé de Saint-François-Xavier, à Besançon.*
Girod, *curé de Déservillers.*
Ruckstuhl, *secrétaire de l'Archevêché.*
De Tinseau.
Verdot, *curé de Saint-Maurice, à Besançon.*
Lombard, *supérieur des Missionnaires d'Ecole.*

MAÎTRISE.

MM. Pessière, *directeur.*
Renaud, *maître des cérémonies, sous-directeur.*
Bourgoin, Grosmougin, Curtel, Bailly, Leblanc, *adjoints.*
Verschneider, *organiste, maître de chapelle.*

FABRIQUE DE L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

MM. Bergier, *vicaire général*, président.
Goguillot, *chanoine,* trésorier.
Breney, *chanoine,* secrétaire.
Gouverd, *archiprêtre, curé de la paroisse de St.-Jean* (Métropole).
Jeannerod, *ancien magistrat*, membre laïque.
Gardaire, ✻, *recteur honoraire de l'Académie de Besançon,* id.

CURES ET SUCCURSALES DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Besançon.

(8 cures de cantons et 183 succursales.)

CANTON DE BESANÇON NORD.

MM. Boillot, *chanoine honoraire de Saint-Dié, curé de la paroisse de Sainte-Madeleine,* à Besançon.
Baudry, Grosjean, Cachot et Ligier, *vicaires.*

SUCCURSALES (extra-muros).

Paroisse de Bregille.	MM. Cretin, *desservant.*
	Guillaume, *vicaire.*
Id. de St.-Ferjeux.	Picard, *desservant.*
	Descourvière, *vicaire.*
Id. de St.-Claude.	Vuillaume, *desservant.*
	Nicolas, *desservant.*
Id. de Chalèze.	Beurrier, *desservant.*

Paroisse de Chalezeule.	Monnier, *desservant.*
Id. de Velotte.	Fanfarnau, *id.*

CANTON DE BESANÇON SUD.

MM. Gouverd, *chanoine, archiprêtre, curé de la paroisse de St.-Jean* (Métropole).
Michaud, Vittot et Jeanclerc, *vicaires.*

SUCCURSALES (intra-muros).

Paroisse de St.-Pierre.	MM. Griffon, *chanoine honor., desservant.* Debédey et Henricolas, *vicaires.*
Id. de St.-Maurice.	Verdot, *chanoine honor., desservant.* Colard et Mille, *vicaires.*
Id. de St.-Fr.-Xavier.	Ruellet, *chanoine honor., desservant.* Jeanroy et Bauduret, *vicaires.*
Id. de Notre-Dame.	Chalon, *desservant.* Bongeot et Beaux, *vicaires.*

SUCCURSALES (extra-muros).

MM.
Beurre, *Proudhon.*
Fontain, *Trouillot.*
Gennes, *Marmet.*
Mamirolle (Le Gratteris), *Briffe.*

MM.
Montfaucon, *Pougnet.*
Morre, *Ballot.*
Saône (La Chevillotte), *Farine.*
La Vèze, *Collin.*

CANTON D'AMANCEY.

Amancey, M. Cuinet, *curé.*

SUCCURSALES.

MM.
Alaise (Saraz), *Maisonnet.*
Amondans, *Cuinet.*
Bolandoz, *Vuitteney.*
Cléron, *Gaffiot.*
Coulans (Refranche), *Maugain.*
Le Crouzet (Ste.-Anne), *Humbertjean.*
Déservillers, *Girod*, chanoine h.
Eternoz, *Amiot.*

MM.
Fertans, *Henriet.*
Gevresin, *Courlet.*
Labergement-du-Navois, *Paulin.*
Lisine (Doulaize). *Petithuguenin.*
Malans, *Migonney.*
Montmahoux, *Pobelle.*
Nans, *Gillard.*
Reugney (Les Granges-Maillot, *canton d'Ornans*), *Travaillot.*

CANTON D'AUDEUX.

Recologne (Franey), MM. Bussemey, *curé.* Etienney, *vicaire.*

Nota. Les communes entre parenthèses sont celles ressortissant à la paroisse.

SUCCURSALES.

MM

Audeux (Placey), *Sauvageot*.
Auxon-Dessous, *Liégeon*.
Auxon-Dessus, *Cornet*.
Burgille (Chazoy et Cordiron), *Mercier*.
Berthelange, *Marchand*.
Champagney, *Mercier*.
Chaucenne, *Denizot*.
Chemaudin, *Lapierre*.
Chevigney, *Clerc*.
Corcondray (Corcelles et Villers-Buzon), *Maire*.
Courchapon, *Poincelet*.
Dannemarie, *Jacoutot*.
Ecole (Valentin), *Lombard*, chanoine hon.
Ferrière (Boismurie), *Aubry*.
Franois, *Périllat* (Alex.).
Jallerange (Le Moutherot), *Guyétand*.

MM.

Lantenne, *Cèdre*.
Lavernay, *Valfrey*.
Mazerolle, *Boissenin*.
Mercey-le-Grand (Cottier, Etrabonne, Romain et Rouffange), *Faivre*.
Miserey, *Guillemeney*.
Moncley, *Constantin*.
Noironte, *Dody*.
Pelousey, *Vuillemin*.
Pirey, *Bouhault*.
Pouilley-Français, *Cuinet*.
Pouilley-les-Vignes (Champvans), *Mourey*.
Ruffey, *Melin*.
Sauvagney, *Leblanc*.
Serre, *Jacquemard*.
Vaux, *Périllat* (Aug.).

CANTON DE BOUSSIÈRES.

Grandfontaine (Montferrand, Rancenay, Velesme), M. VALZER, *curé*.

SUCCURSALES.

MM.

Abbans-Dessous, *Perny*.
Abbans-Dessus, *Marle*.
Avanne (Aveney), *Maisier*.
Boussières, *Berreur*.
Busy, *Planty*.
Byans, *Camus*.
Osselle, *Zominy*.
Pugey (Arguel, Larnod), *Thomas*.

MM.

Roset, *Vuillaume*.
Routelle, *Bouveret*.
Saint-Vit (Antorpe), *Chavonnet*.
Thoraise, *Jannin*.
Torpes, *Guidet*.
Villars-Saint-Georges, *Pichot*.
Vorges, *Oudot*.

CANTON DE MARCHAUX.

Marchaux (Chaudefontaine, Braillans, Champoux et Châtillon-Guyotte), M. BERNARDOT, *curé*.

SUCCURSALES.

MM.

Amagney (Novillars), *Mercier.*
Bonnay, *Colette.*
Cendrey (Flagey, La Bretenière, Ollans, Rougemontot), *Goudot.*
Châtillon-le-Duc (Tallenay), *Bazard.*
Cussey-sur-l'Ognon (Etuz), *Poncy.*
Devecey, *Lyet.*
Geneuille, *Vincent.*
Moncey (Aulx, Palise, Thurey), *Buy.*
Rigney (Blarians, Corcelles, Germondans et Rignosot), *Vuitteney.*
Roche, *Serment.*
Thise, *Quevy.*
Tour-de-Sçay, Lambert.
Vaire-le-Grand (Arcier et Vaire-le-Petit), *Guyon.*
Venise, *Goux.*
Vieilley (Mérey), *Musy.*

CANTON D'ORNANS.

Ornans, MM. Bonnet, *curé.* Tisserand et Grosjean, *vicaires.*

SUCCURSALES.

MM.

Amathay, *Henriet.*
Bonnevaux, *Jeangirard.*
Chantrans (Flagey et Silley), *Renaud.*
Charbonnières, *Bournier.*
Chassagne, *Prétet.*
Saint-Hippolyte-lez-Durnes, (Echevannes, Lavans et Voires), *Racine.*
Foucherans, *Denizet.*
Guyans-Durnes, *Maire.*
L'Hôpital-du-Grosbois, *Frelet.*
Lods, *Bidaud.*
Longeville, *Mathey.*
Malbrans, *Gurney*
Mérey-sous-Montrond, *Bouveret.*
Montgesoye, *Vuillemot.*
Mouthier, *Prélat-Colard.*
Saules, *Clave.*
Scey-en-Varais (Maizières), *Gros.*
Tarcenay, *Michel.*
Trepot, *Guy.*
Villers-sous-Montrond, *Guy.*
Vuillafans (Châteauvieux), *Beurey.*

CANTON DE QUINGEY.

Quingey (Cessey, Chouzelot, Lavans, Pessans), M. Bergier, *curé.* M. Petit, *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.

Arc-et-Senans, *Couteret.*
Bartherans, *Cuenot.*
Buffard, *Emonin.*
By, *Maillot.*
Chenecey (Charnay), *Bulle.*
Courcelle (Goux, Palantine, Rouhe), *Labourey.*
Cussey-sur-Lison (Echay et Châtillon), *Rémond.*
Epeugney, *Pône.*

MM.
Fourg, *Bouveret.*
Liesle, *Devillers.*
Lombard, *Jobard.*
Mesmay, *Joly.*
Montfort (Brères, Pointvillers, Ronchaux), *Etevenard.*

MM.
Montrond, *Cuinet.*
Myon, *Chaillet.*
Paroy (Chay, Samson), *Barthelet.*
Rurey, *Folley.*

Arrondissement de Baume.

(7 cures et 111 succursales.)

CANTON DE BAUME.

Baume (Champvans) MM. Frayhier, *curé.* Fusenot, *vicaire.* Filsjean, *aumônier de l'hospice.*

SUCCURSALES.

MM.
Aïssey, *Maillard.*
Autechaux, *Grosperrin.*
Bretigney (Silley), *Jeanney.*
Cour (Esnans), *Tallet.*
Cuisance (Guillon, Montivernage), *Fontaine.*
Grosbois (Fourbanne et Sechin), *Maréchal.*
Hyèvre-Paroisse (Bois-la-Ville et Hyèvre-Magny), *Grosjean.*

MM.
Lomont, *Dagney.*
Passavant, *Pézeux.*
Pont-les-Moulins, *Noé.*
Saint-Juan (Adam), *Morel.*
Servin (Lanans), *Bontront.*
Vaudrivillers, *Tyrode.*
Verne (Fontenotte, Luxiol, Rillans et Vergranne), *Foltête.*
Villers-le-Sec, *Maillot.*
Yoillans, *Miget.*

CANTON DE CLERVAL.

Clerval. MM. Guillaume, *curé*, Gobillot, *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.
Anteuil, *Boillon.*
Belvoir, *Vuillemin.*
Branne, *Boillon.*
Chazot (Orve), *Chatelain.*
Chaux, *Azaque.*
Crosey-le-Grand, *Jeannet.*
Crosey-le-Petit, *Vauchier.*
Fontaine (Gondenans, Montby et l'hôpital St.-Lieffroy), *Favret.*
Glainans, *Delacour.*

MM.
Pompierre (Santoche), *Rouhier.*
Randevillers, *Jacquot.*
Roche, *Belin.*
Saint-Georges, *Garnache.*
Sancey-le-Grand (Rahon et Sancey-le-Long), *Seydel.*
Surmont, *Dubat.*
Vellevans, *Duboz.*
Vyt-lez-Belvoir (Vellerot), *Vauchier* (Ambr.)

CANTON DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS.

L'Isle-sur-le-Doubs, M. Bouhélier, *curé*.

SUCCURSALES.

MM.
Accolans, *Perrot*.
Appenans, *Faivre*.
Arcey, *Descourvières*.
Blussans, *Chastelain*.
Bournois, *Baud*.
Geney (Etrappe), *Monnin*.
Lanthenans (Hyémondans, Sourans, Tournedoy), *Bouveresse*.
Mancenans, *Jeannin*.
Marvelise (Gemonval), *Barthelet*.
Médière (Blussangeaux, Colombier-Châtelot, la Prétière et Longevelle), *Boussard*.
Montenois, *Baverel*.
Onans (Faimbe), *Perrot*.
Rang, *Périguey*.
Soye, *Bertin*.

CANTON DE PIERREFONTAINE.

Pierrefontaine, MM. Girardot, chanoine honoraire, *curé*.
Drouhard, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.
Domprel (Grandfontaine-sur-C.), *Bailly*.
Flangebouche, *Bonnet*.
Fuans, *Drouhard*.
Grandfontaine et Four., *Bonnefoy*.
Guyans-Vennes (Maisonnettes et Vennes), *Tournier*.
Landresse, *Liégeon*.
Laviron, *Brandelet*.
Loray, *Tournier*.
Luisans, *Thiébaud*.
Orchamps-Vennes, *Deleule*.
Ouvans, *Ponçot*.
Plaimbois-Vennes, *Anguenot*.
Sommette (la), *Frézard*.
Villers-la-Combe (Germéfontaine, Vellerot, Villerschief), *Lhomme*.

CANTON DE ROUGEMONT.

Rougemont, MM. Mourand, *curé*, Bardey, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.
Abbenans, *Guillaume*.
Avilley (Battenans), *Etienney*.
Bonnal (Tressandans), *Geay*.
Chazelot (Montferney), *Bardey*.
Cubrial, *N*.
Cubry, *Maillard*.
Cuse (Gondenans-les-Moulins, Nans), *Guillaume*.
Fontenelle-Montby, *Mathey*.

MM.

Huanne (Gouhenans, Mésandans, Puessans, Trouvans), *Colard.*

Mondon (Morchamps), *Grangier.*

Montussaint (Tallans), *Celles.*

Rognon, *Etignard.*

Romain, *Berthet.*

MM.

Servigney (Montagney), *Champonnois.*

Tournans, *Richard.*

Uzelle, *Receveur.*

Viéthorey, *Blanc.*

CANON DE ROULANS.

Saint-Hilaire (Breconchaux, l'Ecouvotte, le Puy, les Ougney, Val-de-Roulans, Villers-Grelot, MM. Fleury, *curé,* Renaud, *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.

Bouclans (Vauchamps) *Quinnez.*

Dammartin (Champlive), *Mercier.*

Deluz (Laissey), *Galliot.*

Glamondans, *Perrot.*

Gonsans (Côtebrune, Magny-Châtelard), *Pourny.*

MM.

Naisey (Verrières-du-Grosbois, Vienney), *Delacroix.*

Nancray, *Monnier* (J.-J.).

Osse, *Monnier* (J.-A.).

Pouligney (Lusans), *Pâris.*

Roulans, *Vuillemin.*

CANTON DE VERCEL.

Vercel (Adam-lez-Vercel), MM. Prince, *curé,* Ronel, *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.

Athose, *Jacquet.*

Avoudrey, *Belin.*

Belmont, *Régnier.*

Chaux-lez-Passavant, *Petitcuenot.*

Chevigney, *Gardaire.*

Epenouse, *Jeannier.*

Epenoy, *Paulin.*

Etalans, *Maillard.*

Etray, *Berthelot*

Eysson, *Tournier.*

Fallerans, *Verdot.*

Hautepierre (le Châtelet), *Lanternier.*

MM.

Leugney (commune de Bremondans), *Lacroix.*

Longechaux, *Ménestrier.*

Longemaison, *Bourg.*

Nods (Chasnans), *Porteret.*

Orsans, *Jacquot.*

Passonfontaine, *Savourey.*

Rantechaux, *Harer.*

Valdahon (le), *Paget.*

Vanclans, *Martin.*

Vernierfontaine, *Gaume.*

Villedieu (la), *Jeanningros.*

Arrondissement de Montbéliard.

(7 cures et 68 succursales.)

CANTON D'AUDINCOURT.

Mandeure (Bethoncourt, Brognard, Courcelles, Dambenois, Grand-Charmont, Nommay, Sochaux, Valentigney, Vieux-Charmont), M. Berlet, *curé.*

SUCCURSALES.

MM.

Vougeaucourt, *Obert.*

Dampierre-les-Bois (Allenjoie, Badevel, Etupes, Fesche), *Tridard.*

MM.

Andincourt (Arbouans, Dasle, Exincourt, Taillecourt), *Gaspard.*

Etouvans, *Lambert.*

CANTON DE BLAMONT.

Blamont (Autechaux, Ecurcey, Pierrefontaine, Roche), M. Boucon, *curé.*

SUCCURSALES.

MM.

Glay (Dannemarie, Meslière, Tulay), *Manet.*

Hérimoncourt (Abévillers, Bondeval, Seloncourt, Vandoncourt), *Bardey.*

MM.

Villars-lez-Blamont, M. *Gauthier.*

CANTON DE MAÎCHE.

Maîche (Mancenans), M. Faivre, *curé.* N., *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.

Belleherbe, *Ferreux.*

Bréseux (les), (Blanchefontaine), *Reuille,*

Cernay, *Guillemin.*

Charmauvillers (Essartscuenot, Urtière), *Vernier.*

Charmoille, *Lavocat.*

Charquemont (1re sect.) (le Boulois), *Saget.*

Fournets (2e sect.), *Monnot.*

Cour-Saint-Maurice (Battenans et Vaucluse), *Paumier.*

Dampricbard, *Poupeney.*

MM.

Droitfontaine, *Richard-Bole.*

Ecorces (les), *Guinard.*

Fessevillers, *Bernard.*

Frambouhans, *Choffat.*

Goumois, *Cuenot.*

Lagrange, *Richard.*

Mont-de-Vougney (le Friolais), *Châtelain.*

Provenchère, *Charrue.*

Trévillers (Belfays, Ferrière, Thiébouhans), *Maire.*

Vauclusotte (Ougeans), *Feuvrier.*

CANTON DE MONTBÉLIARD.

MM. LIQUET, *curé* à Montbéliard (Aibre, Allondans, Bart, Bavans, Beutal, Bretigney, Désandans, Dung, Echenans, Issans, Laire, Lougres, Presentevillers, Raynans, St.-Julien, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Semondans et le Vernoy).
Verdot, *vicaire*,

CANTON DE PONT-DE-ROIDE.

MM. BOILLON, *curé* à Pont-de-Roide (Neuchâtel et Vermondans).
Pianet, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.

Bourguignon, *Coulet*.
Dambelin (Mambouhans, Remondans, Vaivre), *Richard*.
Dampierre-sur-le-Doubs (Berche, Colombier Fontaine), *Piquet*.
Ecot, *Montagnon*.
Goux, *Pichot*.
Mathay (Lucelans), *Richard*.
Peseux, *Denizet*.
Rosières, *Daudey*.
Solemont (Feule), *Dodivers*.
Valonne, *Perrin*.
Vernois-lez-Belvoir, *N*.
Villars-sous-Ecot (St.-Maurice), *Huguenin*.

CANTON DU RUSSEY.

MM. MAIRE, *curé* au Russey. Vuillemin, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.

Barboux (le), *Tarby*.
Bélieu (le), *Parrenin*.
Bizot (le) (la Bosse, Narbief), *Patois*.
Bonnétage, *Dromard*.
Cerneux-Monnot (2e section de Bonnetage), *Dornier*.
Bretonvillers (Longevelle), *Berthod*.
Chamesey, *Faivre*.
Fontenelles (les), *Mathiot*.
Grand'Combe, *Faivre*.
Julien (Saint-), *Parraux*.
Laval, *Droz-Bartholet*.
Luhier (Montbéliardot), *Richard*.
Mémont, *Détouillon*.
Mont-de-Laval, *Bouillet*.
Noël-Cerneux (La Chenalotte), *Parent*.
Plaimbois, *Laloue*.
Rosureux, *Gruet*.

CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE.

MM. BONNET, *curé* à Saint-Hippolyte (Liebvillers, Mouillevillers).
Mathieu, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.

Chamesol, *Riondey.*
Chaux (Châtillon, Courcelles, Froidevaux, Neuvier), *Guillet.*
Courtefontaine, *Callier.*
Dampjoux (Bief, Noirefontaine, Villars-s.-Dampjoux), *Bousset.*
Fleurey, *Baverel.*
Glère (Burnevillers, Montancy, Vernois-le-Fol), *Girardet.*

MM.

Indevillers, *Querry.*
Montandon, *Moniot.*
Montécheroux, *Gauthier.*
Les Plains, *Truche.*
Soulce, *Simon.*
Valloreille, *Feuvrier.*
Vaufrey (Montjoie, Montursin), *Tarby.*

Arrondissement de Pontarlier.

(5 cures et 73 succursales).

CANTON DE LEVIER.

MM. Juret, *curé* à Levier.

Beure, *vicaire.*

SUCCURSALES.

MM.

Arc-sous-Montenot, *Petit-Cuenot.*
Bians, *Bouveret.*
Boujailles, *Raddaz.*
Bulle, *Pointurier.*
Chapelle-d'Huin, *Baud.*
Courvières, *Vouillot.*
Dompierre, *Jacqum.*

MM.

Evillers, *Faivre.*
Frasne, *Pergaud.*
Goux, *Zominy.*
Sepfontaine, *Raguin.*
Sombacour, *Courtois.*
Villeneuve-d'Amont, *Cordier.*
Villers-sous-Chalamont, *Corbet.*

CANTON DE MONTBENOIT.

Montbenoit (Hauterive, La Longeville, Montflovin, Ville-du-Pont), M. Masson, *curé.*

MM. Gauthier, *vicaire.*
N., *id.*

SUCCURSALES.

MM.

Allemands (les), *Maréchal.*
Arc-sous-Cicon, *Bolard.*
Arçon, *Defrasne.*
Aubonne, *Courvoisier.*
Bugny, *Renaud.*
Chaux (la), *Chapoy.*

MM

Gilley, *Cuenot.*
Lièvremont (Maison du-Bois), *Deniset.*
Ouhans (Rénédale), *Paget.*
Saint-Gorgon, *Maire.*

CANTON DE MORTEAU.

MM. Paillard, *curé* à Morteau. Huot, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.	MM.
Commune des Combes	Combe-Lamotte, *Chagrot*. Remonot, *Côte*.
Les Fins, *Faivre*.	
Grand'-Combe, *Petit-Maire*.	
Les Gras, *Monnin*.	
Commune du Villers	Le Pissoux, *Patois*. Le Villers, *Isabey*. Le Chauffaud, *Guinchard*.
Commune de Montlebon.	La Seigne, *Dubois*. Derrière-le-Mont, *Vieux*. Les Fontenottes, *Magnin-Feysot*.

CANTON DE MOUTHE.

Mouthe (Petite-Chaux), MM. Nicod, *curé*. Faivre, *vicaire*.

SUCCURSALES.

MM.

Antoine (Saint-) (Fourcatier et Touillon), *Gauthier*.
Bonnevaux, *Brocard*.
Boujeon, *Drouhard*.
Brey, *Bourdin*.
Chapelle-des-Bois, *Pourny*.
Châtel-Blanc, *N*.
Chaux-Neuve, *Henriot*.
Gellin, *Cretin*.
Jougne, *Billet*.

MM.

Labergement (Granges-Sainte-Marie), *Mainy*.
Longevilles (les), *Vieille*.
Métabief, *Balanche*.
Pontets (les) (Le Crouzet, Reculfoz, Rondefontaine), *Bardot*.
Remoray, *Charnaux*.
Rochejean, *Maire*.
Sarrageois (le), *Faivre*.
Vaux et Chantegrue, *Hugues*.
Villedieu (la), *Maire*.

CANTON DE PONTARLIER.

MM. Lallemand, chanoine honoraire *curé*, à Pontarlier.
Pélot et Meugin, *vicaires*.

SUCCURSALES.

M.

Bannans, *Pâris*.

M.

Bouvérans, *Ravier*.

MM.
Chaffois, *Chevennement.*
La Cluse (Saint-Pierre), *Bonnet.*
Colombe (Sainte-), *Cordier.*
Dommartin (Houtaud), *Carel.*
Doubs, *Barthet.*
Fourgs (les), *Vieille.*
Granges-Narboz, *Dornier.*
Grangettes (les), *Grammont.*
Hôpitaux-Neufs et Vieux (les), *Louvrier.*

MM.
Malbuisson (Vezenay), *Vuillaume.*
Malpas, *Maugain.*
Montperreux (Chaudron), *Gélion.*
Oye et Palet, *Mathey.*
Planée (la), *Barthe.*
Rivière (la), *Dornier.*
Saint-Point, *Collin.*
Verrières-de-Joux, *Bourquin.*
Vuillecin, *Perrin.*

SÉMINAIRES, MAISONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN DE BESANÇON.

PREMIÈRE SECTION. — *Théologie.*

MM. Cuenot, vicaire-général, *supérieur.*
Brocard, *directeur.*
Chevroton, *id.*
Berthet (Jean), *id.*
Vuillemot, *id.*
Willemin, *id.*
Faivre, *professeur de morale.*
Jacquemet, *id. de dogme.*
Farey, *économe.*
Zédet.

DEUXIÈME SECTION. — *Philosophie* à Vesoul.

MM. Vernerey, *supérieur.*
Signe, *directeur.*

PREMIÈRE ANNÉE.

MM. Vittot, *professeur de philosophie.*
Michel, *professeur de mathématiques.*

DEUXIÈME ANNÉE.

MM. Porteret, *professeur de philosophie.*
Vuillemin, *professeur de physique.*

ÉCOLE SECONDAIRE ECCLÉSIASTIQUE, A CONSOLATION.

(Territoire des Maisonnettes.)

MM. De Vaulchier, prêtre, *supérieur*.
Fétel, prêtre, *professeur de mathématiques.*
Galmiche, prêtre, *professeur de rhétorique.*
Grésel, prêtre, *professeur de seconde.*
Delœuvre, prêtre, *professeur de troisième.*
Mathey, prêtre, *professeur de quatrième.*
Mauvais, prêtre, *professeur de cinquième.*
Vivot, prêtre, *professeur de sixième,*
Cattet, prêtre, *professeur de septième.*

MAISON DE LA MISSION, A ÉCOLE, PRÈS BESANÇON,

Edifiée en 1816 et 1817. De nouveaux bâtiments ont été construits pour recevoir les enfants abandonnés, confiés à l'hospice Saint-Jacques.

M. Lombard, *supérieur*.

SOCIÉTÉ DES FRÈRES DE MARIE.

(Place Saint-Jean, à Besançon.)

Pour l'éducation de la jeunesse.

M. L'abbé Fidon, *supérieur.*

ÉCOLES CHRÉTIENNES.

Elles se recommandent par l'excellente éducation qu'elles donnent aux enfants qui leur sont confiés.

Frère Vertunien, *directeur,* à Besançon.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES.

Cette congrégation a pour but la direction des hôpitaux et le soin des malades. La maison principale et le noviciat sont établis à Besançon.

MAISON DE BESANÇON.

M. l'abbé Perrin, vicaire-général, *supérieur.*
M. l'abbé Laviron, *aumônier.*
M. l'abbé Mantet, *id.*
Madame sœur d'Oussières, *supérieure.*

RELIGIEUSES DE LA CHARITÉ.

La maison principale de l'ordre est à Besançon, Grande-Rue, 137.

La gestion des détails économiques de la maison de Bellevaux, à Besançon, la tenue de l'école normale d'institutrices et des salles d'asile, sont confiées à des religieuses de cet ordre.

Plusieurs d'entre elles sont placées dans les communes rurales pour le soin des malades et l'instruction des enfants.

M. Bergier, vicaire-général, *supérieur*
M. Quevy, chanoine, *aumônier.*
Madame sœur Timothée Gindre, *supérieure.*

MAISON RELIGIEUSE D'ÉDUCATION, DITE DU SACRÉ CŒUR,

A Besançon, (rue de l'Orme-de-Chamars).

M. l'abbé Galliot, *aumônier.*
Madame Du Ban, *supérieure.*

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA SAINTE FAMILLE.

(Place du Palais, à Besançon.)

Pour l'instruction des petites filles pauvres, principalement dans les paroisses de la campagne.

M. Pessière, chanoine, *supérieur et aumônier.*
Madame Gabrielle Moine, *supérieure.*

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ, DITE DU REFUGE OU DE LA MISÉRICORDE.

(Rue de la Vieille Monnaie, à Besançon.)

Elle s'applique à la conversion des personnes du sexe qui se seraient abandonnées aux désordres d'une vie licencieuse : un asile est offert aux jeunes filles qui, à raison de leur position, seraient exposées à de graves dangers pour leur moralité.

M. Dartois, vicaire général, *supérieur.*
Madame sœur Marie de Sainte-Geneviève Fournier, *supérieure.*

MAISON DE LA PROVIDENCE.

(Au Chapitre, à Besançon.)

Cette maison recueille des jeunes filles pour les former au travail.

M. Nicod, chanoine, *supérieur.*

SOEURS DE L'INSTRUCTION CHARITABLE DU SAINT ENFANT JÉSUS, DITES DAMES DE SAINT-MAUR.

(A Pontarlier.)

Cet institut compte un grand nombre d'établissements en France, et particulièrement deux dans le diocèse de Besançon, à Vesoul et à Pontarlier, qui se composent chacun de huit religieuses.

M. le Curé de Pontarlier, *directeur*.
Madame de SAINT-JEAN, *supérieure*.

RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

(A Ornans.)

M. l'abbé GROSJEAN, *aumônier*.
Madame sœur Marie-Augustine FOURNIER, *supérieure*.

MAISON DES URSULINES.

(A Montmartin.)

Pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles.
M. l'abbé CRÉLIER, *aumônier*.
Madame sœur PÉRIAT, *supérieure*.

MAISON DES RELIGIEUSES DE LA RETRAITE.

Aux Fontenelles (Russey.)

Elle reçoit comme pensionnaires de jeunes personnes du sexe, pour faire leur éducation; une classe est ouverte en faveur des enfants de la paroisse.

M. l'abbé Joseph CHARDON, *directeur, aumônier*.
Madame sœur Marie-Thérèse BAILLY, *supérieure*.

RELIGIEUSES DITES BERNARDINES DU SAINT-SACREMENT.

(Rue du Chapitre, à Besançon.)

RELIGIEUSES DITES CARMÉLITES.

(Rue de la Vieille-Monnaie.)

TRAPPISTES.

(A la Grâce-Dieu, territoire de Chaux-lez-Passavant.)

M. MICHEL, dit frère Benoît, *abbé du monastère*.

CONSERVATION DES ÉDIFICES RELIGIEUX.

Le diocèse de Besançon fait partie de la 18e conservation.
M. Alphonse Durand, *architecte*, à Paris.

CULTES RÉFORMÉS.

CULTE RÉFORMÉ DE LA CONFESSION HELVÉTIQUE.

En vertu du décret du 10 novembre 1852, qui fixe la nouvelle circonscription des consistoires, et érige l'oratoire de Dijon en église consistoriale, celle de Besançon ne comprend plus, hors du département, que les protestants *groupés* ou *disséminés* dans le Jura et l'arrondissement de Gray (Haute-Saône).

Les postes principaux sont au nombre de quatre : *Besançon* et *Pontarlier* dans le Doubs, *Lons-le-Saunier* dans le Jura, et *Gray* dans la Haute-Saône.

A Besançon (deux pasteurs).

MM. Miroglio, *président du consistoire*, rue des Granges, 62.
Sandoz, rue des Granges, 11.

A Pontarlier.

M. Fritz Pilet, *pasteur adjoint*.

A Lons-le-Saunier.

M. Deribeaucourt, *pasteur*.

A Gray.

M. Pichard, *évangéliste*.

CULTE RÉFORMÉ DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG.

Montbéliard est le chef-lieu d'un arrondissement écclésiastique de cette confession, qui fait partie du ressort du consistoire général et du directoire de Strasbourg.

ÉGLISE CONSISTORIALE DE MONTBÉLIARD.

M. A. Masson, pasteur, *président*, inspecteur ecclésiastique.

Paroisse *Saint-Martin*, de Montbéliard. *M. Henri Jeanmaire*, pasteur; *M. Charles Tuettey*, id.

Id. Saint-Georges ou du Faubourg, de Montbéliard. *M. G. Surleau*, pasteur; *M. Auguste Sahler*, id.

Id. allemande, de Montbéliard. *M. A. Masson*, pasteur.

Id. de *Bethoncourt*. *M. Louis Tuefferd*, pasteur.

Id. de *Sainte-Suzanne* (avec Bart et Courcelles). *M. Goguel-Sahler*, pasteur.

Id. de *Vieux-Charmont* (avec Grand-Charmont et Sochaux). *M. Louis Wetzel*, pasteur.

Id. d'*Allondans* (avec Dung). *M. Ch.-Fréd.-Em. Mégnin*, pasteur.

Inspecteurs laïques. MM. Fallot père, à Montbéliard.
Adolphe Noblot, à Héricourt (Haute-Saône).

Députés au consistoire supérieur. MM. Japy père, à Beaucourt.
Constant Peugeot, à Valentigney.

ÉGLISE CONSISTORIALE D'AUDINCOURT.

Paroisse d'*Audincourt* (avec Arbouans). *M. Georges Fallot*, pasteur.

Id. d'*Abévillers* (avec Hérimoncourt). *M. Kuhn*, pasteur.

Id. d'*Allenjoie* (avec Brognard, Dambenois et Nommay). *M. Morel*, pasteur.

Id. de *Beaucourt* (Haut-Rhin) (avec Badevel). *M. Emile Berger*, id.

Id. de *Dampierre* (avec Fesche). *M. Dubois*, pasteur.

Id. d'*Etupes* (avec Exincourt et Taillecourt). *M. Meyer*, pasteur.

Id. de *Mandeure*. *M. Charles Goguel*, pasteur.

Id. de *Valentigney*. *M. Juillard*, pasteur.

Id. de *Vougeaucourt*. *M. Pameyer*, pasteur.

ÉGLISE CONSISTORIALE DE SAINT-JULIEN.

M. Berger, Jean-Louis-Emile, pasteur à Désandans, *président*.

Paroisse de *Bavans* (avec Présentevillers). *M. Edouard Lalance*, past.

Id. de *Beutal* (avec Lougres et Bretigney). *M. Kontz*, pasteur.

Id. de *Trémoins* (avec Coisevaux et Verlans). *M. Duvernoy*, pasteur.

Id. de *Champey*. *M. Félix Kuhn*, pasteur.

Id. de *Désandans* (avec Aibre, Semondans et le Vernoy). *M. Berger*, pasteur.

Id. de *Saint-Julien*. *M. Surleau*, pasteur.

Id. de *Longevelle* (avec Blussangeaux et Châtelot). *M. C.-E. Roy*, id.

Paroisse de *Saint-Maurice* (avec Colombier-Châtelot et Blussans).
M. Mettetal, Gustave-Eugène, pasteur.
Id. de *Colombier-Fontaine. M. Abry, Alexandre,* pasteur.

ÉGLISE CONSISTORIALE DE BLAMONT.

Paroisse de *Blamont. M. Ch.-F. Flamand,* pasteur.
Id. de *Roches* (avec Autechaux, Ecurcey et Thulay), *M. Fallot,* past.
Id. de *Glay. M. Louis-Frédéric Boissard,* pasteur.
Id. de *Seloncourt* (avec Bondeval). *M. Charles-Fréd. Perdriset,* id.
Id. de *Vandoncourt* (avec Dasle). *M. J.-Fréd. Perdriset,* pasteur.
Id. de *Montécheroux* (avec Liebvillers). *M. J.-E. Paur,* pasteur.
Id. de *Pierrefontaine* (avec Villars-lez-Blamont). *M. Tuettey, Léopold-Frédéric,* pasteur.

CULTE HÉBRAIQUE.

Deux synagogues sont ouvertes, pour l'exercice du culte israélite, à Besançon et Montbéliard. Elles dépendent du consistoire de Nancy.

BESANÇON. — COMMISSION ADMINISTRATIVE.

M. Joseph Lévy, *président*, rue Moncey, 5.
Conseillers. MM. Adolphe Veil-Picard, Grande-Rue, 14.
Joseph Hauser, place Labourée.
Simon Ancel, rue Battant.
Bernard, id.

MONTBÉLIARD.

MM. Ulmann Lazare, *commissaire.*
Abraham Wall, *sacrificateur.*



ORDRE ADMINISTRATIF.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS.

M. le comte DE LAPEYROUSE DE BONFILS, ☼, commandeur des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare, et de Saint-Grégoire-le-Grand, *préfet du département du Doubs.*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. Hipp. MAISTRE, ☼, *conseiller de préfecture,* à la préfecture.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. Hipp. MAISTRE, ☼, *conseiller de préfecture, secrétaire général.*
MOIRANS, ☼, *conseiller de préfecture*, place Saint-Pierre, 6.
Ch. DELAU, *id.*, rue des Granges, 11.

CABINET.

Ouverture et distribution de la correspondance. — Affaires réservées.

Personnel. — Maires et adjoints. — Percepteurs. Percepteurs surnuméraires. — Commissaires de police. — Bureaux de postes. — Facteurs. — Débis de tabac et de poudre à feu.

Presse. — Annonces judiciaires. — Colportage. — Estampillage des ouvrages autorisés.

M. Charles Gay, chevalier de l'ordre de François Ier des Deux-Siciles, *chef du cabinet.*

MM. Isid. de Valence, *attaché au cabinet.*
Vicomte E. des Garets, *id.*

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Élections constitutionnelles et communales. — Liste du jury.

Circonscription du territoire. — Erections et réunions des communes.

Etat civil. — Naturalisation. — Passeports.

Instruction publique et instruction primaire. — Jury médical.

Sciences et beaux arts. — Bibliothèques. — Actes de vertu et de courage. — Fondation de M. de Monthyon. — Imprimerie et librairie. — Postes. — Ville de Besançon. — Ses services municipaux.

Cultes catholique et non catholiques.

Recrutement. — Servitudes militaires. — Garde nationale.

MM. J. Muiron, *chef.* Lemoine, ☼, *chef-adjoint.*
Grenot et Grospellier, *sous-chefs.*

PREMIÈRE DIVISION.

Ponts et Chaussées. — Routes nationales et départementales. Police du roulage. Voitures publiques. — Canal du Rhône au Rhin. Navigation intérieure. Bacs et bateaux.

Cours d'eau. — Flottage. — Curage de ruisseaux. — Règlements d'eaux.

Mines et usines. Etablissements de forges, fourneaux. — Concessions de mines. — Machines à vapeur.

Commerce et industrie — Chambre et tribunal de commerce. — Horlogerie. — Brevets d'invention. — Poids et mesures. — Foires et marchés. — Ecole de Châlons. — Ecole des mineurs. — Douanes.

Domaines. — Contentieux. — Biens domaniaux. — Droits d'usage, etc.

Edifices diocésains. — *Bâtiments départementaux.* — Travaux. — Mobiliers.

Agriculture. — Comices. — Chasse et pêche. — Irrigations. — Police rurale. — Art vétérinaire. — Haras.

Prisons. — *Police générale et spéciale.* — Surveillance. — Evénements désastreux. — Secours. — Cabarets, etc.

Police sanitaire. — Aliénés. — Cours départemental d'accouchements. — Secours médicaux. — Inhumations.

Maison de correction et de refuge de Bellevaux. — Administration. — Personnel.

Statistique générale. — Caisse de retraites.

MM. Paul Laurens, *chef.*
Chalmin et Borne, *sous-chefs.*

DEUXIÈME DIVISION.

Administration des communes. Acquisitions. Aliénations. Echanges. Constructions d'édifices municipaux. Chemins de grandes communication, vicinaux et autres. Travaux. Classement des lignes. Rectifications, etc.

Forêts communales. Ventes. Aménagements.

Hospices et bureaux de bienfaisance; administration et comptabilité.

MM. Mougin, *chef.*
J. Agry, *chef-adjoint*; Fleuriot, *sous-chef.*

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

Mandatement des dépenses. Ecritures centrales. — Contributions directes. — Répartement, — Demandes en dégrèvement d'impôts, etc. — Cadastre.

Réfugiés politiques; dépenses.

M. C. Tatu, *chef*

ARCHIVES.

M. Babey, *archiviste.*

ARCHITECTE DES BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

M. Alphonse Delacroix

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT.

Amancey. MM.	Micaud, O ✻, ancien magistrat, à Besançon.
Audeux.	Dupouey, C ✻, maréchal de camp, au château de Pelousey.
Besançon (Nord).	C. Convers, maire de la ville de Besançon.
Besançon (Sud).	L. Bretillot, ✻, banquier à Besançon.
Boussières.	Jules de Bussierre, conseiller à la Cour impériale.
Marchaux.	Victor Monnot Arbilleur, id.
Ornans.	Teste, maire d'Ornans.
Quingey.	Béchet, substitut au parquet de Dole.

Baume.	Carpentier, ✻, ancien officier, à Autechaux.
Clerval.	Vuillier, ancien maire de Clerval.
L'Isle.	Bouchot (Auguste), maître de forges à l'Isle.
Pierrefontaine.	A. Bourdenet, conseiller à la Cour impériale.
Rougemont.	Le marquis de Moustier, ✻, ministre plénipotentiaire de Prusse, au château Bournel.
Roulans.	Ronnot, notaire et maire à Roulans.
Vercel.	Jeannin, juge de paix à Baume.

Montbéliard.	Sahler, maire de Montbéliard.
Audincourt.	Ingénu Japy, fabricant à Badevel.
Blamont.	J. Peugeot. manufacturier à Hérimoncourt.
Maîche.	Le comte W. de Mérode, propriétaire à Maîche.
Pont-de-Roide.	Marcou, docteur en médecine à Pont-de-Roide.
Russey (le).	Feuvrier, notaire au Russey.
Saint-Hippolyte.	Pourcelot père, doct. en méd. à Saint-Hippolyte.

Pontarlier.	Grillon, avocat à Pontarlier.
Levier.	Patel, id.
Montbenoît.	Alfred d'Aubonne, propriétaire à Aubonne.
Morteau.	Gaulard, maire de Grand-Combe.
Mouthe.	Loiseau, ✻, procureur général près la Cour impériale de Besançon.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE BESANÇON.

Besançon.	MM. Jacquard, banquier à Besançon. Gras, ※, conseiller à la Cour impériale.
Amancey.	H. Terrier de Loray, propriétaire à Besançon.
Audeux.	Maire, maire de Sauvagney.
Boussières.	Em. Lhomme, avocat à Besançon.
Marchaux.	Thomas père, officier de santé à Cendrey.
Ornans.	Hipp. Proudhon, avocat à Ornans.
Quingey.	Bonvalot, juge de paix à Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

M. Fr. Champin, *sous-préfet*.
Secrétariat. M. P. Bouhélier, *chef*.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Baume.	Brelet, avocat à Baume.
Clerval.	Delacour, juge de paix.
L'Isle.	Louis Bouchot, propriétaire à l'Isle.
Rougemont.	Boigeat, juge de paix. Vuillier, à Cubrial.
Roulans.	Bernard, ancien percepteur à Bouclans.
Vercel.	Trouttot, officier de santé, au Valdahon. Marsoudet fils, notaire à Epenoy.
Pierrefontaine.	Laude, juge de paix.

Arrondissement de Montbéliard.

M. Ern. Boyer, *sous-préfet*.
Secrétariat. M. J. Petit, *chef*.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Montbéliard.	MM. Morel père. Lalance, ※, capitaine d'artillerie en retraite.
Audincourt.	Ritzenthaler et Renaud.
Blamont.	Bernard.
Maîche.	Faivre, juge de paix.
Pont-de-Roide.	Menegay, maire de Pont-de-Roide.
Saint-Hippolyte.	Laurent Monnot, maire de Vaufrey.
Le Russey.	Rippert, ancien capitaine de douanes, au Russey.

Arrondissement de Pontarlier.

M. le vicomte DE BONY, chevalier de l'ordre de Pie IX, *sous-préfet.*
Secrétariat. M. Roger, *chef.*

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Pontarlier.	MM. Gresset, ❋, ancien chirurgien-major. Pourny, juge au tribunal d'instance.
Levier.	Loiseau, notaire à Pontarlier. Rouget, juge de paix.
Montbenoît.	Verdant, maire de La Chaux. Bonnet, juge de paix.
Morteau.	Ravier, docteur en médecine à Morteau.
Mouthe.	Carrez, docteur en médecine à Mouthe. Claudet, id. et maire à Métabief.

ADMINISTRATIONS MUNICIPALES.

Arrondissement de Besançon.

8 cantons et 203 communes. Population : 110,826 habitants.

VILLES.

MAIRIE DE BESANÇON.

Maire.	M. CONVERS (César).
Adjoints.	M. Ami FAVRE, ❋, *négociant.* M. Louis RACINE, *négociant.* M. MARCHAND (J.-Ch.), *commissionnaire.*

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Convers (César), *maire.*
France, *négociant.*
Favre, ❋, *id.*
Racine (Louis), *id.*
Déprez, *commissionnaire.*
Bour (Ant.), *négociant.*
Poignand, *vétérinaire.*
Saint-Eve, *fondeur.*
Gras, ❋, *conseiller à la Cour.*
MM. Marchand (J.-Ch.), *négociant.*
Jobard, ❋, *présid. à la Cour.*
Jacquard, *banquier.*
Brulard, *notaire.*
Clerc (Ed.), ❋, *président à la Cour.*
Marquiset (Alfred), *propriét.*
Guerrin, *avocat.*
De Sainte-Agathe, *rentier.*

MM. Demesmay, ✻, *conseiller honoraire à la Cour.*
Bourqueney, ✻, *président à la Cour.*
Pérennès, ✻, *doyen de la Faculté des lettres.*
Greiner, *brasseur.*
Flagey, *négociant.*
Bretillot, ✻, *banquier.*
Brésard, *avocat.*
Ponçot, O ✻, *ancien sous-intendant militaire.*

MM. Papillon, *négociant.*
Détrey, *propriétaire.*
le baron Desbiez de Saint-Juan, *propriétaire.*
Bruand (Th.), *propriétaire.*
Corbet, *docteur en médecine et en chirurgie.*
Weil-Picard, *banquier.*
Outhenin-Chalandre, *manufacturier.*
de Mérey, *avocat.*
Guillemin, *mécanicien.*

BUREAUX DE LA MAIRIE.

MM. Viancin, *secrétaire en chef.*
Baille, *archiviste.*
Jeunet, *chef de la 2e division. (Comptabilité. — Contributions. — Guerre.)*
Jacquin, *chef de la 3e division.* (*Passeports. — Mercuriales.*)

AGENTS DU SERVICE COMMUNAL.

MM. Branehe, *receveur principal,* Grande-Rue, 98.
Alph. Delacroix, *architecte.*
Noiret, *adjoint voyer.*

OCTROI.

MM. Dhote, *préposé en chef de l'octroi,* rue de la Lue, 11.
Mercier, *contrôleur,* rue Rivotte, 13.
Prétet, *receveur du bureau central.*

MAIRIE D'ORNANS.

Maire. M. Teste, *membre du conseil général.*
Adjoints. MM. Armand Muselier et Henriot.

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Xav. Chaillet, *propriétaire.*
Oudot, *id.*
Jean Cuenot, *id.*
Hipp. Proudhon, *avocat.*

MM. Rigolier, *propriétaire.*
Teste, *maire.*
Ch. de Vercia, *propriétaire.*
Bon, *id.*

MM. Adrien Bouveret, *négociant.*
Muselier, *notaire.*
El. Besson, *négociant.*
Adolphe Marlet, *avocat.*
F. Raguin, *propriétaire.*
Bidalot, *id.*
Cl.-F. Oudot, *id.*

MM. Luc Colard, *propriétaire.*
Jean-François Oudot, *id.*
Andrey, *juge de paix.*
Ant. Teste, *propriétaire.*
J.-B. Pommey, *id.*
Vuillemus, *id.*

Secrétariat de la mairie. M. Majesté, *chef.*

MAIRIE DE QUINGEY.

Maire. M. Th. PATEL.
Adjoint. M. Honoré. Poulet.

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Patel, *négociant.*
Parquit, *greffier.*
Bonvalot, *juge de paix.*
H. Poulet, *cultivateur.*
Mourey, *capitaine retraité.*
J. Regad, *maître de forges.*

MM. Frédéric Gandy, *propriétaire.*
Ch. Nicolas, *avocat.*
J. Miller, *maître de poste.*
Ch. Parod.
Cl.-F. Berton.
J. Bory.

Secrétariat de la mairie. M. Larmet.

CANTON D'AMANCEY.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
AMANCEY.	816	MM. *Bart* (J.-P.-X.)	Amancey.
Alaise.	171	*Bordy.*	id.
Amondans.	239	*Cressia.*	Ornans.
Bolandoz.	618	*Salomon* (Cl.).	Amancey.
Cléron.	487	*Adriet.*	Ornans.
Coulans.	70	*Demontrond* (J.-S.)	Amancey.
Crouzet (le).	196	*Tonnin.*	Salins.
Déservillers.	821	*Ménestrier.*	Amancey.
Doulaise.	114	*Sage.*	id.
Eternoz	527	*Gaillard* (A.).	id.
Fertans.	371	*Gillard.*	id.
Flagey.	180	*Maire.*	id.
Gevresin.	259	*Pelletier.*	id.
Labergement.	200	*Bulle.*	id.
Lizine.	295	*Sage.*	id.

Communes.	Population.		Maires.	Bureaux de postes.
Malans.	412	MM.	*Parrod.*	Amancey.
Montmahoux.	283		*Saillard.*	id.
Nans-sous-Ste.-Anne.	450		*Chatelain* (Ch.)	Salins.
Refranche.	174		*Demontrond* (J.-F.).	Amancey.
Reugney.	366		*Vallet* (Félix).	id.
Sainte-Anne.	123		*Michel.*	Salins.
Saraz.	105		*Vernoy* (Ch.).	Amancey.
Silley.	221		*Prélat* (Séraphin).	id.
23 *communes.*	7,498			

CANTON D'AUDEUX.

AUDEUX.	191	MM.	*Villemot.*	Audeux.
Auxon-Dessous.	303		*Ethiard* (P.-Franç.).	Besançon.
Auxon-Dessus.	220		*Gallet* (Ant.)	id.
Berthelange.	258		*Déprez.*	St.-Vit.
Boismurie.	56		*Nottet* (J.-P.)	id.
Burgille.	249		*Chapuis.*	Marnay.
Champagney.	143		*Laplanche* jeune.	Audeux.
Champvans.	116		*Châtelain* (J.-P.)	id.
Chaucenne.	245		*Jeanguiot* (J.-Luc).	id.
Chazoy.	65		*Conscience.*	id.
Chemaudin.	511		*Jeannin* (J.).	id.
Chevigney.	176		*Noé* (Louis).	id.
Corcelle-Ferrière.	131		*Aimez.*	Saint-Vit.
Corcondray.	198		*Tétu.*	id.
Cordiron.	98		*Boley.*	Audeux.
Cottier.	114		*Garnache.*	Saint-Vit.
Courchapon.	300		*Sève* (H.).	Marnay.
Dannemarie.	260		*Bredillot.*	Saint-Vit.
Ecole.	258		*Joliot.*	Besançon.
Emagny.	227		*César* (Nicolas).	Audeux.
Etrabonne.	248		*Simon* (J.-F.)	Saint-Vit.
Ferrière.	189		*Fleuriot* (Félix).	id.
Franey.	140		*Mérillon* (J.).	Audeux.
Franois.	497		*Corne.*	id.
Jallerange.	380		*Brenot* (A.).	Marnay.
Lantenne-Vertière.	496		*Chalandre.*	Saint-Vit.
Lavernay.	419		*F. Nottet.*	Audeux.
Mazerolle.	223		*Levrey* (J.-Pierre).	id.
Mercey (le Grand-).	398		*Thouret* (Victor).	Saint-Vit.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Miserey.	235	*d'Orival* (Ch.).	Besançon.
Moncley.	353	*Gros* (Hipp.).	Audeux.
Moutherot (le).	100	*Gazet.*	Marnay.
Noironte.	316	*Mérillon.*	Audeux.
Pelousey.	406	*Nardin* (Aug.), ❋.	id.
Pirey.	442	*Morel.*	Besançon.
Placey.	135	*Valut.*	Audeux.
Pouilley-les-Vignes	623	*Mairet.*	id.
Pouilley-Français.	396	*Retang.*	Saint-Vit.
Recologne.	654	*Boudeaux.*	Audeux.
Ruffey.	260	*Contet.*	Marnay.
Sauvagney.	223	*Maire.*	Audeux.
Serre.	330	*Corne* (Fr.).	id.
Vaux.	210	*Bardey,* dit *Claude.*	id.
Villersbuzon.	192	*Baud* fils.	Saint-Vit.
44 *communes.*	11,984		

CANTON DE BESANÇON (NORD).

BESANÇON (*Nord*).	17,111	*Convers* (C.).	Besançon.
Arcier	104	*Grosjean.*	id.
Chalèze.	385	*Jeannin.*	id.
Chalezeule	226	*Piat* (J.).	id.
3 *communes*	17,826		

CANTON DE BESANÇON (SUD).

BESANÇON (*Sud*).	24,184		Besançon.
Arguel.	149	*Goulu.*	id.
Beurre.	1,205	*Morel* (J.-A.).	id.
Chevillotte (la).	82	*Loigerot* (Aug.).	id.
Fontain.	650	*Pinard.*	id.
Gennes.	303	*Vuillecard* (Ant.)	id.
Gratteris (le).	123	*Séphore.*	id.
Mamirolle	597	*Drouhard.*	id.
Montfaucon.	315	*Pellier.*	id.
Morre.	489	*Laithier,* dit *Louis.*	id.
Saône.	880	*Vve de Luzy.*	id.
Vèze (la).	499	*Saillard.*	id.
11 *communes.*	29,476		

CANTON DE BOUSSIÈRES.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
BOUSSIÈRES.	263	MM. *Perret* (J.-B.).	Quingey.
Abbans-Dessous.	199	*Jouffroy* (le comte de).	id.
Abbans-Dessus.	216	*Marle* (Claude).	id.
Avanne.	572	*Baud.*	Besançon.
Aveney.	229	*Labourot* (Cl.-L.).	id.
Busy.	410	*Grosclerc.*	id.
Byans.	720	*Hudelot* (P.).	Quingey.
Grandfontaine.	368	*Charton.*	Saint-Vit.
Larnod.	174	*Carmille* (A.).	Besançon.
Montferrand.	427	*Retrouvey* (J.).	Saint-Vit.
Osselle.	480	*Lyet* (P.-L.).	id.
Pugey.	350	*Gillard.*	Besançon.
Rancenay.	167	*Morel* (J.).	Saint-Vit.
Roset-Fluans.	453	*Maire.*	id.
Routelle.	275	*Bailly.*	id.
Thoraise.	202	*Boichot.*	id.
Torpes.	312	*Lachiche.*	id.
Velesmes.	188	*Clerc de Landresse*	id.
Villars-Saint-Georges.	318	*Margelin.*	Quingey.
Vit (Saint-) et Benusse	1066	*Billon* (V.).	Saint-Vit.
Vorges.	248	*Caillet.* (P.).	Quingey.
21 *communes.*	7,637		

CANTON DE MARCHAUX.

MARCHAUX	589	MM. *Jacoutot* fils.	Marchaux.
Amagney.	678	*Henriet* (J.-P.).	id.
Battenans.	168	*Grosclaude.*	Baume.
Blarians.	54	*Bas* (Isidore).	Marchaux.
Bonnay.	543	*Gauthier.*	Voray.
Braillans.	88	*Pagnier.*	Marchaux.
Breteniêre (la).	189	*Labe.*	Baume.
Cendrey.	452	*Barthet* (Ed.).	id.
Champoux.	107	*Cailloz.*	Marchaux.
Châtillon-le-Duc.	291	*Bourgoin* (P.-J.).	Besançon.
Chaudefontaine.	265	*Poignand* (J.-C.).	Marchaux.
Chevroz.	90	*Charité* (J.-F.).	Voray.
Corcelle-Mieslot.	142	*Grémion.*	Marchaux.
Cussey-sur-l'Ognon.	355	*De Tallenay,* ✵.	Cussey.
Devecey.	197	*Biétrix.*	Voray.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Flagey-Rigney.	144	MM. *Mignot.*	Marchaux.
Geneuille.	460	*Perrier* (Ch.).	Cussey.
Germondans.	124	*Bersot* (Jean).	Marchaux.
Mérey-Vieilley.	141	*Colard* (J.-P.).	Voray.
Moncey.	196	*Cugnot.*	Marchaux.
Novillars.	83	*Vitte.*	Besançon.
Ollans.	120	*Périard.*	Baume.
Palise.	87	*Duchon.*	Marchaux.
Rigney.	522	*Chapuis.*	id.
Rignosot.	193	*Jacques.*	id.
Roche.	337	*Vitte.*	Besançon.
Rougemontot.	312	*Barbey* (J.)	Baume.
Tallenay.	62	*Feuillet.*	Besançon.
Thise.	440	*Bernard.*	Marchaux.
Thurey.	225	*Berchy* (Joseph).	id.
Tour-de-Sçay.	446	*Robin.*	id.
Vaire (le Grand).	490	*Thiébaud* (J.-C.).	Besançon.
Vaire (le Petit).	64	*Maillot* (Gabriel).	id.
Valentin.	81	*Briet* (A.).	id.
Valleroy.	97	*Nivelle.*	id.
Venise.	355	*Guichard.*	id.
Vieilley.	448	*Colard.*	Voray.
37 *communes.*	9,635		

CANTON D'ORNANS.

ORNANS.	3,483	MM. *Teste.*	Ornans.
Amathay-Vésigneux.	431	*Mourot.*	Mouthier.
Bonnevaux.	216	*Boillon* (Cl.-A.).	Ornans.
Chantrans.	594	*Cuinet* (A.).	Amancey.
Charbonnières.	186	*Jeanningros.*	Ornans.
Chassagne.	287	*Aymonin.*	id.
Châteauvieux.	144	*Robin.*	id.
Durnes.	256	*Pillot* (Jean-Denis).	id.
Echevanne.	135	*Cuenin* (F.)	id.
Foucherans.	351	*Guyon*, ✱.	id.
Guyans-Durnes.	329	*Seney.*	id.
Hôpital-du-Grosbois (l').	292	*Grosperrin.*	id.
Lavans.	347	*Léoutre.*	id.
Lods.	1,142	*Georges.*	Mouthier.
Longeville.	326	*Coulet.*	id.

Communes.	Population.		Maires.	Bureaux de postes.
Maillot (Granges-).	108	MM.	*Comte de St.-Mauris.*	Levier.
Maizières.	156		*Ordinaire* (Ed.)	Ornans.
Malbrans.	227		*Beurey* (J.-J.).	id.
Mérey-Montrond et Granges-du-Liége.	284		*Nicolin.*	Besançon.
Montgesoye.	636		*Vanchaux.*	Ornans.
Mouthier.	1,063		*Parrod.*	Mouthier.
Saules.	300		*Morel.*	Ornans.
Scey-en-Varaix.	390		*Berne.*	id.
Tarcenay.	605		*Petitjean.*	id.
Trepot.	593		*Perrot* (Basile).	id.
Villers-sous-Montrond.	214		*Jantet.*	Besançon.
Voires.	183		*Trouillot* (J.-B.).	Ornans.
Vuillafans.	1,233		*Saint-Loup.*	id.
28 *communes.*	14,511			

CANTON DE QUINGEY.

QUINGEY.	1,210	MM.	*Patel* (Th.).	Quingey.
Arc-et-Senans.	1,504		*Thirriet.*	id.
Barthcrans.	197		*Riffey.*	id.
Brères.	65		*Demesmay.*	id.
Buffard.	550		*Bégille.*	id.
By.	307		*Martin* (J.-F.).	id.
Cademène.	120		*Jourdain.*	Ornans.
Cessey.	296		*Buhon* (F.).	Quingey.
Charnay.	243		*Buhon* (Thomas).	id.
Châtillon-Lison.	183		*Dubost* (J.-Ant.).	id.
Chay.	294		*Girod.*	id.
Chenecey-Buillon.	911		*Cointet.*	id.
Chouzelot.	343		*Vauthier.*	id.
Courcelles.	99		*Cuenet.*	id.
Cussey-sur-Lison.	166		*Cuenet* (Pierre).	id.
Echay.	210		*Létondor.*	id.
Epeugney.	350		*Petitperrin.*	Ornans.
Fourg.	609		*Fourgeot.*	Quingey.
Goux.	136		*Jaurdain.*	id.
Lavans.	219		*Ramey.*	id.
Liesle	958		*Hermand.*	id.
Lombard,	316		*Couteret* (G.).	id.
Mesmay.	191		*Demesmay* (P.-Louis).	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Montfort.	169	MM. *Vauthier.*	Qningey.
Montrond.	379	*Pergaud.*	Besançon.
Myon.	397	*Moyne,*	Quingey.
Palantine,	103	*Vuilier* (Ad.).	id.
Paroy.	170	*Belin.*	id.
Pessans.	136	*Bardey.*	id.
Pointvillers.	246	*Poncet* (Cl.-A.).	id.
Rennes.	276	*Jacquin.*	id.
Ronchaux.	150	*Granvoinet.*	id.
Rouhe.	145	*Sage* (Cl.-J.).	id.
Rurey.	516	*Mabille.*	Ornans.
Samson,	95	*Bardey.*	Quingey.
35 *communes.*	12,259		

Arrondissement de Baume.

7 cantons et 187 communes. — Population : 68,354 habitants.

VILLES.

MAIRIE DE BAUME.

Maire, M. Joseph Barçon, avocat.
Adjoints, MM. Brelet, avocat; Petitcuenot, docteur en médecine.

CONSEIL MUNICIPAL.

MM.
Arbey, *juge.*
Perrone (Aug.), *négociant.*
Boudot (Pierre), *rentier.*
Mathiot, *juge d'instruction.*
Boiteux (Louis), *doct. en méd.*
Rain, ❋, *présid. du tribunal.*
Faivre d'Esnans, *doct. en méd.*
Cadot de Villemonble, *greffier du tribunal.*

MM.
Bastard, *serrurier.*
Thuriet, *avoué.*
Farine, *id.*
Trouvot (Augustin), *vigneron.*
Amiot (Léopold), *docteur en méd.*
Jeannin, *juge de paix.*
Sanseigne, *juge suppléant.*
Hénin (Cl.-Marie), *boulanger.*
Bernard (J.-Joseph), *propriétaire.*

Secrétariat, M. Bernard, *chef.*

MAIRIE DE CLERVAL.

Maire, MM. Auguste Mouchet.
Adjoint, Oudot (Alfred).

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Fontanier (Félix).
Oudot (Alfred).
Thourimberg.
Oudriot (Jean-François).
Molard (Victor).
Vuiller (Ch.-Fr.-Noël).

MM. Cottard (Anselme).
Gauderon (Louis).
Bobilier, (Philippe).
Molard, (Clément).
Guilloz (Victor).

POLICE MUNICIPALE.

M. Lénard (Pierre), *agent de police.*

CANTON DE BAUME.

Communes.	Populations.	Maires.	Bureaux de postes.
BAUME	2,587	MM. *Barçon* (Joseph).	Baume.
Adam-lez-Passavant.	262	*Brutillot.*	id.
Aïssey.	308	*Richard* (J.-Cl.).	id.
Autechaux.	247	*Carpentier*, ✻.	id.
Bois-la-Ville.	89	*Pautot* (Jacq.).	id.
Bretigney.	276	*Cachot* (P.-Alex.).	id.
Champvans.	70	*Curty* (Joseph).	id.
Côtebrune.	215	*Gressot* (J.-B.).	id.
Cour.	238	*Pauthier* (J.).	id.
Cuisance.	163	*Pouillet* (J.-B.).	id.
Esnans.	165	*Guyard* (S.).	id.
Fontenotte.	110	*Curty* (J.-F.).	id.
Fourbanne.	103	*Branget* (dit *Jeudi*).	id.
Grosbois.	145	*Cordier.*	id.
Guillon.	176	*Magnin* (Mathias).	id.
Hyèvre-Magny.	134	*Heuvrard* (vieux).	id.
Hyèvre-Paroisse.	260	*Pougnet* (Ch.).	id.
Lanans.	359	*Petitjean* (Jules).	id.
Lomont.	319	*Thuriet.*	id.
Luxiol.	300	*Dornier* (Joseph).	id.
Montivernage.	113	*Nachin* (J.-B.).	id.
Passavant.	570	*Vernier.*	id.
Pont-les-Moulins	294	*Sancey* (P.)	id.
Saint-Juan.	533	*Cupillard* (J.-B.).	id.
Servin.	352	*Faivre* (Pierre).	id.
Silley.	171	*Angelot* (vieux).	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Vaudrivillers.	135	MM. *Anguenot* (Jean-B.).	Baume.
Vergranne.	196	*Boiteux* (J.-F.)	id.
Verne.	328	*Coulon* (J.-B.).	id.
Villers-le-Sec.	252	*Hanriot* (Dom.).	id.
Voillans.	465	*Guillaume*.	id.
31 *communes*.	9,935		

CANTON DE CLERVAL.

CLERVAL.	1,335	MM. *Mouchet* (A.).	Clerval.
Anteuil.	636	*Dodivers* (J.-P.).	id.
Belvoir.	340	*Arbey* (F.-J.)	Grand-Sancey.
Braune.	366	*Morfaux*.	Clerval.
Chasot.	254	*Jacquot*.	id.
Chaux-lez-Clerval.	290	*Chrétien*.	id.
Crosey (le Grand-)	410	*Mougey* (Et.-P.).	id.
Crosey (le Petit-).	302	*Cadoz*.	id.
Fontaine.	657	*Tournier*.	id.
Glainans.	210	*Billey* (B.-L.).	id.
Hôpital-Saint-Lieffroy.	120	*Trimaille*.	id.
Orve.	197	*Monnot*.	id.
Pompierre.	462	*Abry*.	id.
Rahon.	193	*Brand*.	Grand-Sancey.
Randevillers.	263	*Thiébaud*.	Clerval.
Roche-lez-Clerval.	250	*Verdy* (Joseph).	id.
Saint-Georges.	242	*Vermot*.	id.
Sancey-le-Grand.	960	*Receveur*.	Grand-Sancey.
Sancey-le-Long.	459	*Maldiney* (Cl..Et.).	id.
Santoche.	53	*Goisset*.	Clerval.
Surmont.	257	*Pépiot* (Charles).	Grand-Sancey.
Tournedoz.	124	*Vautherin*.	Clerval.
Vellerot-Belvoir.	256	*Baudrey*.	Grand-Sancey.
Vellevans.	448	*Quinez* (Constantin).	Clerval.
Vyt-lez-Belvoir.	338	*Gallezot* (Ch.).	Grand-Sancey.
25 *communes*.	9,422		

CANTON DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS.

L'ISLE.	1,528	MM. *Meiner* (Louis).	L'Isle.
Accolans.	299	*Perriguey*.	id.
Appenans.	216	*Sauvageot*.	id.
Arcey.	875	*Choulet*	Arcc.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes
Blussangeaux	258	MM. *Girardot* fils.	L'Isle.
Blussans.	250	*Dodivers* (Cl.-Ant.).	id.
Bournois.	592	*Pernot* (Just).	id.
Colombier-Châtelot	477	*Vautherot* (dit Capitaine).	id.
Etrappe.	176	*Gaudard* fils.	id.
Faimbe.	126	*Isabey.*	id.
Gemonval.	318	*Gaudard* (J.-B).	id.
Geney.	315	*Berceot* (Nicolas).	id.
Hyémondans.	262	*Vuillerey.*	id.
Louthenan.	153	*Boley.*	id.
Longevelle.	442	*Jacquin.*	id.
Mancenans.	581	*Oudot* (J.-B.)	id.
Marvelise.	277	*Guichard.*	id.
Médière.	370	*Delherbe* (J.-B.).	id.
Montenois.	567	*Chauvey.*	id.
Onans.	559	*Sémon.*	id.
Prétière (la).	148	*Cornevaux* (J.-C.).	id.
Rang.	642	*Barberet* (J.-F.).	id.
Sourans.	120	*Grenet.*	id.
Soye.	761	*Thiébaud* (J.-C.).	id.
24 communes.	10,312		

CANTON DE PIERREFONTAINE.

PIERREFONTAINE.	1,211	MM. *N...*	Pierrefontaine.
Domprel.	359	*Duboz.*	Landresse.
Flangebouche.	943	*Pauthier.*	Pierrefontaine.
Fuans.	533	*Lambert.*	Fuans.
Germéfontaine.	350	*Maire.*	Landresse.
Grandfontaine-s.-Creuse.	159	*Balandret.*	id.
Granfontaine-Fournets.	427	*Petit.*	Fuans.
Guyans-Vennes.	658	*Magnin-Feysot.*	id.
Landresse.	449	*Pahin-Mourot.*	Landresse.
Laviron.	754	*Bernardot.*	Pierrefontaine.
Loray.	571	*Girard* (Félicien).	id.
Luisans.	363	*Millot.*	Fuans.
Maisonnettes (les).	250	*Gaume.*	id.
Orchamps-Vennes.	947	*Bideaux.*	id.
Ouvans.	191	*Vernier*	Landresse.
Plaimbois.	266	*Brulot.*	Pierrefontaine.
Sommette (la).	231	*Brézard* (Ch.-J.).	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Vellerot-Vercel.	194	MM. *Bigoudot.*	Landresse.
Vennes.	202	*Girardot.*	Fuans.
Villers-Chief.	250	*Regnier.*	Landresse.
Villers-la-Combe.	222	*Racine* (Amb.).	id.
21 *communes.*	9,520		

CANTON DE ROUGEMONT.

ROUGEMONT.	1,350	MM. *Bontront* (Jean-Fr.)	Rougemont.
Abbenans.	957	*Hustache.*	id.
Avilley	400	*Ogier.*	Baume.
Bonnal.	125	*Braillard.*	Rougemont.
Chazelot.	115	*Mion.*	id.
Cubry.	427	*Boudret.*	id.
Cubrial.	462	*Carrey.*	id.
Cuse et Adrisans.	568	*Receveur* (Aug.).	id.
Fontenelle-Montby.	216	*Faivre.*	id.
Gondenans-Montby.	520	*Rondot.*	id.
Gondenans-Moulins.	295	*Ducret.*	id.
Gouhelans.	467	*Bontront.*	id.
Huanne-Montmartin.	300	*Chardenot.*	Baume.
Mésandans.	387	*Coulardot.*	id.
Mondon.	305	*Vernier.*	Rougemont.
Montagney.	120	*Cornu.*	id.
Montferney.	113	*Nicot.*	id.
Montussaint.	187	*Orsat.*	id.
Morchamps.	62	*Carisey.*	id.
Nans.	294	*Jacquet.*	id.
Puessans.	255	*Carisey* (J.-P.).	Baume.
Rillans.	116	*Cuenot.*	id.
Rognon.	211	*Perriard.*	id.
Romain.	353	*Bressand.*	id.
Servigney.	122	*Glanchard.*	Rougemont.
Tallans.	82	*Pergaud.*	Baume.
Tournans.	410	*Bergerot.*	id.
Tressandans.	126	*Pétrement.*	Rougemont.
Trouvans.	120	*Bizot.*	Baume.
Uzelle.	754	*Hugonnot* (J.-H.).	Rougemont.
Viéthorey.	405	*Girardot* (Et.).	id.
31 *communes.*	10,624		

CANTON DE ROULANS.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
ROULANS.	674	MM. *Ronnot.*	Roulans.
Bouclans.	628	*Girard.*	Nancray.
Breconchaux.	128	*Redoutey.*	Roulans.
Champlive.	318	*Dessirier* (J.-J.).	Nancray.
Châtillon-Guyotte.	191	*Robert* jeune.	Marchaux.
Dammartin.	400	*Clerget-Allemand.*	Baume.
Deluz.	441	*Taverdet* (J.-L.).	Roulans.
Ecouvotte (l').	90	*Jeanney* (Jacq.).	id.
Glamondans.	422	*Petit-Renaud.*	Baume.
Gonsans.	701	*Juif.*	Vercel.
Laissey.	188	*Corrotte* (J.-B.).	Roulans.
Lusans.	135	*Bouchard.*	id.
Naisey.	805	*Plançon.*	Nancray.
Nancray.	641	*Gurnaud,* dit *Breda.*	id.
Osse.	323	*Robelin* (J.-D.).	id.
Ougney-Douvot.	298	*Grandperrin.*	Baume.
Pouligney.	423	*Maillot* (Cl.-Et.).	Roulans.
Puy (le).	78	*Baudiquey.*	id.
St.-Hilaire.	171	*Boigeat* (Ed.).	id.
Sechin.	69	*Vienet.*	Baume.
Val-de-Roulans.	131	*Dony.*	Roulans.
Vauchamps.	112	*Guyotjeannin* (J.-B.).	Nancray.
Vennans.	41	*Clerget.*	Roulans.
Vienney (Granges-).	90	*Jeannot* (Ch.).	Nancray.
Villers-Grélot.	318	*Baudiquez.*	Roulans.
25 *communes.*	7,816		

CANTON DE VERCEL.

VERCEL.	1,338	MM. *Cornuel.*	Vercel.
Adam-lez-Vercel.	78	*Amiot* (Eloi).	id.
Athose.	283	*Girardier* (F.-Al.).	Valdahon.
Avoudrey.	453	*Boillin.*	Vercel.
Belmont.	129	*Bertin.*	id.
Bremondans.	201	*Colette* (Hipp.).	id.
Chasnans.	308	*Hanriot* (Ad.).	Valdahon.
Châtelet (le).	50	*Paris.*	Mouthier.
Chaux-lez-Passavant.	340	*Vitte* (Cél.).	Vercel.
Chevigney.	158	*Léthier.*	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Courtetain et Salans.	212	MM. *Tournier.*	Vercel.
Epenouse.	190	*Donzel.*	id.
Epenoy.	487	*Bouveresse.*	Valdahon.
Etalans.	844	*Amiot* (Albin).	id.
Etray.	233	*Voitot.*	id.
Eysson.	181	*Morey.*	Vercel.
Fallerans.	284	*Guillame* (Etienne).	Valdahon.
Hautepierre.	230	*Moine* (Xav.).	Mouthier.
Longechaux.	151	*Régnier.*	Vercel.
Longemaison.	232	*Barrand.*	Valdahon.
Magny-Châtelard.	90	*Grosjean.*	Vercel.
Nods.	797	*Mairot.*	Valdahon.
Orsans.	281	*Jeannin.*	Vercel.
Passonfontaine.	677	*Maire-Tanchard.*	Valdahon.
Rantechaux.	233	*Jacquot.*	id.
Valdahon (le).	1,086	*Troutot* (Benj.).	id.
Vanclans.	326	*Humbert* (P.-H.).	id.
Vernierfontaine.	530	*Charmoille.*	id.
Verrières-du-Grosbois.	84	*Duffait.*	Vercel.
Villedieu.	239	*Grosjean* (J.).	id.
30 *communes.*	10,725		

Arrondissement de Montbéliard.

7 cantons et 161 communes. — Population : 65,304 habitants.

VILLES.

MAIRIE DE MONTBÉLIARD.

Maire, MM. Sahler (Charles-Samuel).
Adjoints, Surleau (J.-A.) et Pareau (Xav.).

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Surleau (Jacques-Alexandre), *négociant.*
Salher (Charles-Samuel), *docteur en médecine.*
Pareau (Xavier), *négociant.*
Maurel (Irénée), *ingénieur.*
Morel (Charles-Frédéric), *banquier.*
Gœgel (Georges-Frédéric), *tanneur.*
Sahler (Ferdinand), *manufacturier.*

Fallot (Charles-Samuel-Frédéric), *pharmacien.*
Fallot-Peugeot (Charles), *tanneur.*
Deckherr (Théophile-Frédéric), *avocat.*
Ferrand (Georges-Frédéric), *rentier.*
Goguel (Charles-Henri), *cafetier.*
Berger (Charles-Frédéric), *id.*
Zurcher (Léopold-Frédéric), *maréchal ferrant.*
Feschotte (Jean-Henri-Ferdinand), *teinturier.*
Dorian (Jacques-Frédéric), *aubergiste.*
Parrot (Jacques-Frédéric), *ex-marchand.*
Contejean (Jean-Georges), *rentier.*
Morhardt (Jacques-Frédéric), *maître de poste.*
Wetzel (Luc), *architecte.*
Sender (Jacques-Frédéric), *serrurier.*
Beurnier (François), *inspect. des forêts, en retraite.*
Marconnet (Pierre-Frédéric), *tisserand.*

Secrétariat de la Mairie. M. Duvernoy, *chef.*

MAIRIE DE SAINT-HIPPOLYTE.

Maire, MM. de Blondeau père, *ancien député.*
Adjoint, Rondot (Charles).

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Borne (Lucien).
Prélot (Auguste).
de Blondeau.
Cohendet (Fr.-Joseph).
Coudre (Stanislas).
Chenier (Xavier).
MM. Mercier (Célestin).
Vuillaume (Charles).
Pourcelot père.
Briot (Augustin).
Santon (Eugène).
Bécoulet (Joseph).

CANTON D'AUDINCOURT.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
AUDINCOURT.	2,144	MM. *Renaud* (F.).	Audincourt.
Abévillers.	491	*Mercier.*	id.
Allenjoie.	509	*Ritzenthaler* (J.).	Montbéliard.
Arbouans.	145	*Girod.*	id.
Badevel.	663	*Japy* (Ingénu).	id.
Bethoncourt.	713	*Colin.*	id.
Brognard.	204	*Monamy* fils.	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Courcelles.	348	MM. *Amey.*	Montbéliard.
Dasle.	626	*Beley.*	Audincourt.
Dambenois.	235	*Menegaux.*	Montbéliard.
Dampierre-les-Bois.	844	*Japy* (Octave).	Audincourt.
Etouvans.	309	*Mailluchet* (Joseph).	Montbéliard.
Etupes.	842	*Doriot* (Jacques).	Audincourt.
Exincourt.	330	*Viénot* (Frédéric).	id.
Fesche.	548	*Belley* (Jean-Pierre).	id.
Grand-Charmont.	300	*Humbert.*	Montbéliard.
Mandeure.	961	*Vourron.*	Audincourt.
Nommay.	325	*Withmer.*	Montbéliard.
Sochaux.	129	*Ferrand.*	id.
Taillecourt.	137	*Maillard.*	Audincourt.
Valentigney.	1,016	*Louys.*	id.
Vieux-Charmont.	411	*Marconnet* dit *Grand.*	Montbéliard
Vougeaucourt.	626	*Goguel.*	id.
23 *communes.*	12,856		

CANTON DE BLAMONT.

BLAMONT.	686	MM. *Charue.*	Pont-de-Roide.
Autechaux.	271	*Vurpillot* (J.-J.).	id.
Bondeval.	323	*Grosrenaud.*	Audincourt.
Dannemarie.	213	*Conche* (Pierre).	Pont-de-Roide.
Ecurcey.	298	*Vurpillot* (P.).	id.
Glay.	421	*Mettetal* (J.).	id.
Hérimoncourt.	804	*Megnin* (Jacq.).	Audincourt.
Meslière.	340	*Coulon.*	Pont-de-Roide.
Pierrefontaine.	394	*Bernard* (Fréd.).	id.
Roches.	394	*Faivre.*	id.
Seloncourt.	971	*Roux.*	Audincourt.
Tulay.	75	*Mégnin* (Georges).	Pont-de-Roide.
Vandoncourt.	628	*Giliotte.*	Audincourt.
Villars-Blamont.	586	*Vannier.*	Pont-de-Roide.
14 *communes.*	6,404		

CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE.

HIPPOLYTE (SAINT-).	993	MM. *de Blondeau* père.	St.-Hippolyte.
Bief.	127	*Chognard* (Prosper).	id.
Burnevillers.	154	*Jacotet.*	id.
Chamesol.	743	*Jobin.*	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Châtillon.	106	MM. *Boiteux.*	St.-Hippolyte.
Chaux.	62	*Choulet* (François).	id.
Courcelle.	104	*Bonvalot.*	id.
Courtefontaine.	346	*Moureaux* (Eugène).	id.
Dampjoux.	134	*Morel.*	id
Fleurey.	238	*Simonin.*	id.
Froidevaux.	164	*Faivre* (J.).	id.
Glère.	276	*Garnichet* (Ursanne-J.).	id.
Indevillers.	893	*Brischoux.*	id.
Liebvillers.	325	*Roy.*	id.
Montancy.	281	*Chopin.*	id.
Montandon.	472	*Bouhelier.*	id.
Montécheroux.	934	*Schom.*	id.
Montjoie.	160	*Vurpillat.*	id.
Montursin.	60	*Comment.*	id.
Mouillevillers.	49	*Renaudin.*	id.
Neuvier.	148	*Jeansire.*	id.
Plains (les) et Gr.-Essarts.	406	*Courvoisier* (J.-B.-L.).	id.
Soulce-Cernay.	244	*Monnin.*	id.
Valoreille.	282	*Poëte.*	id.
Vaufrey.	360	*Monnot.*	id.
Vernois-le-Fol.	181	*Choffat.*	id.
26 *communes.*	8,240		

CANTON DE MAÎCHE.

MAÎCHE.	1,075	MM. *Pauthier* (A.).	Maîche.
Battenans.	269	*Tarby.*	id.
Belfays.	82	*Parent* (Félix).	id.
Belleherbe.	636	*Tournoux.*	Cour-St.-Maurice.
Blanchefontaine	31	*Crélerot* (P.-J)	Maîche.
Boulois (le).	148	*Petit.*	id.
Bréseux (les).	334	*Viénot* (F.).	id.
Cernay.	172	*Mairot.*	id.
Charmauvillers	343	*Rondot* (J.).	Goumois.
Charmoille.	463	*Roy.*	Cour-St.-Maurice.
Charquemont.	1,398	*Petit.*	Maîche.
Cour-Saint-Maurice	217	*Crélerot.*	Cour-St.-Maurice.
Damprichard	1,030	*Gabet.*	Maîche.
Droitfontaine.	109	*Breuillot.*	Cour-St.-Maurice.
Ecorces (les).	334	*Morel.*	Maîche.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de poste.
Essarts-Cuenot (les).	95	*Misel* (J.).	Goumois.
Ferrières.	167	*Lab.*	Maîche.
Fessevillers.	264	*Noroy* (F.-M.).	Goumois.
Frambouhans.	456	*Morel.*	Maîche.
Friolais (le).	79	*Bourgeois* (M.).	id.
Goumois.	255	*Vuillemin.*	Goumois.
Grange (la).	234	*Emonin.*	Cour-St.-Maurice.
Mancenans.	172	*Narbey* (C.).	Maîche.
Mont-de-Vougney.	201	*Etevenard.*	id.
Orgeans	83	*Bernard.*	id.
Provenchères.	203	*Dubois.*	Cour-St.-Maurice.
Thiébouhans.	255	*Verney.*	Maîche.
Trévillers.	590	*Bouvier* père	id.
Urtière.	66	*Chardon.*	Goumois.
Vaucluse.	333	*Tarby.*	Cour-St.-Maurice.
Vauclusotte.	300	*Grillot* (A.).	id.
31 *communes.*	10,394		

CANTON DE MONTBÉLIARD.

MONTBÉLIARD.	6,144	MM. *Sahler.*	Montbéliard.
Aibre.	360	*Pillard.*	Arcey.
Allondans.	242	*Emonnot.*	Montbéliard.
Bart.	468	*Mettey.*	id.
Bavans.	837	*Mettey* (Fréd.).	id.
Beutal.	242	*Boiteux.*	L'Isle.
Bretigney.	99	*Bourquin.*	id.
Desandans.	460	*Parrot.*	Arcey.
Dung.	380	*Grosclaude* (Jacq.).	Montbéliard.
Echenans.	100	*Bouteiller.*	Arcey.
Issans.	163	*Bourbon.*	Montbéliard.
Laire.	212	*Jonte.*	id.
Lougres.	332	*Jacquin.*	id.
Présentevillers.	333	*Mouhot.*	id.
Raynans.	239	*Surleau.*	id.
Saint-Julien.	222	*Bainier.*	Arcey.
Sainte-Marie.	426	*Bainier.*	id.
Sainte-Suzanne.	481	*Euvrard.*	Montbéliard.
Semondans.	180	*Nardin.*	Arcey.
Vernoy (le).	135	*Duvernoy.*	id.
20 *communes.*	12,055		

CANTON DE PONT-DE-ROIDE.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Pont-de-Roide.	1,047	MM. *Menegay.*	Pont-de-Roide.
Berche.	126	*Baret.*	Montbéliard.
Bourguignon.	628	*Henriot.*	Pont-de-Roide.
Colombier-Fontaine.	415	*Duroy* (G.).	Montbéliard.
Dambelin.	550	*Jeannin.*	Pont-de-Roide.
Dampierre.	368	*Carisey* (J.-Cl.).	Montbéliard.
Ecot.	430	*Marain* (J.-B.).	Pont-de-Roide.
Feule.	180	*Lajeanne.*	id.
Goux.	354	*Petit.*	id.
Lucelans.	38	*Marcoux.*	id.
Mambouhans.	103	*Colin* (Ch.).	id.
Mathay.	708	*Curtil* (F.).	id.
Neuchâtel-Urtière.	140	*Robardey* (Vital).	id.
Noirefontaine.	186	*Morel.*	id.
Péseux.	214	*Froidevaux.*	id.
Remondans.	145	*Cordier* (N.-J.).	id.
Rosières.	256	*Girard.*	id.
Saint-Maurice.	622	*Petrequin.*	L'Isle.
Solemont.	240	*Roch* (L.-J.).	Pont-de-Roide.
Vaivre.	47	*Gelin.*	id.
Valonne.	348	*Pequignot* (Aimé).	id.
Vermondans.	380	*Rougeot.*	id.
Vernois.	243	*Perrot.*	id.
Villars-Dampjoux.	191	*Rolin.*	id.
Villars-sons-Ecot.	333	*Jeangrand.*	id.
25 *communes.*	8,292		

CANTON DU RUSSEY.

Russey (le).	1,116	MM. *Ripert.*	Le Russey.
Barboux (le).	344	*Buliard.*	id.
Bélieu (le).	372	*Rognon* (L.).	id.
Bizot (le).	310	*Prêtre.*	id.
Bonnétage.	714	*Cour.*	id.
Bosse (la).	116	*Boissenin* (J.-B.-A.).	id.
Bretonvillers.	523	*Nappey* (C.).	Cour-St.-Maurice.
Chamesey.	246	*Rousset* (P.).	id.
Chenalotte (la).	159	*Jacquin* (P.-A.).	Le Russey.
Fontenelles (les).	437	*Baverel.*	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Grand-Combe (la).	316	MM. *Gabet* (V.).	Le Russey.
Laval.	176	*Loye.*	id.
Longevelle.	109	*Receveur.*	Cour-St.-Maurice.
Luhier.	224	*Voisard.*	Le Russey.
Mémont.	99	*Arnoux.*	id.
Montbéliardot.	163	*Jolyot* (A.).	id.
Mont-de-Laval.	428	*Etevenard.*	id.
Narbief.	120	*Perrin.*	id.
Noël-Cerneux.	223	*Renaud.*	id.
Plambois-du-Miroir.	350	*Mougin.*	id.
Rosureux.	245	*Pescheur.*	Cour-St.-Maurice.
Saint-Julien.	273	*Burnequez.*	Le Russey.
22 *communes.*	7,063		

Arrondissement de Pontarlier.

5 cantons et 89 communes. — Population : 152,195 habitants.

VILLES.

MAIRIE DE PONTARLIER.

Maire, MM. Parrod, *maire.*
Adjoints, Thiébaud, *notaire.*
Patel (Charles), *avocat.*

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Vandel, *maître de forges.*
Boichard, *cultivateur.*
Thiébaud, *notaire.*
Nicod, *maître d'hôtel.*
Damitio, *avocat.*
Grillon, *avocat.*
Loiseau, *notaire.*
Cretin, *négociant.*
Pillod, *aubergiste.*
Meunier, *aubergiste.*
Patel, *avoué.*
Gresset, ✻, *docteur en médecine.*

MM. Delamarche, *avoué.*
Bastide, *propriétaire.*
Guyon, *cultivateur.*
Pône, *docteur en médecine.*
Magnin, *propriétaire.*
Pourny, *juge.*
Frelet, *proprétaire.*
Chenoz, *ancien avoué.*
Maire-Sebille, *menuisier.*
Dornier, *pharmacien.*
Dornier, *négociant.*
Cretin, *receveur municipal.*

Secrétariat de la mairie, M. Faivre, *secrétaire.*

MAIRIE DE MORTEAU.

Maire, MM. Barral, *pharmacien.*
Adjoint, Bournez (François-Sylvain).

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. Bournez, *marchand de fer.*
Ravier, *docteur en médecine.*
Bouquet (Charles-François), *cultivateur.*
Barral, *pharmacien.*
Vaufrey (Nestor), *mécanicien.*
Goguel, *médecin.*
Chopard, *brasseur.*
Guillemin, *cultivateur.*
MM. Bournel-Besson, *cultivateur.*
Bidal (Clovis), *tanneur.*
Dumont, *propriétaire.*
Cretin, *notaire.*
Reymond, *négociant.*
Pirolley, *maréchal ferrant.*
Bouquet (P.-F.), *cultivateur.*
Marguet, *négociant.*

Secrétariat de la mairie, M. Perry, *secrétaire.*

CANTON DE LEVIER.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Levier.	1,535	MM. *Caresche.*	Levier.
Arc-sous-Montenot.	356	*Prémas* (Ch.).	id.
Bians.	635	*Baud.*	Pontarlier.
Boujailles.	935	*Vallet.*	Levier.
Bulle.	535	*Foblant.*	Pontarlier.
Chapelle-d'Huin.	849	*Décourvières.*	Levier.
Courvière.	471	*Dupuy.*	Bonnevaux.
Dompierre.	446	*Trouttet* (L.-L.).	id.
Evillers.	497	*Décourvières* (Xav.).	Levier.
Frasne.	1,004	*Jacquin.*	Bonnevaux.
Goux.	815	*Pernet.*	Pontarlier.
Septfontaine.	551	*Courtois.*	Levier.
Sombacourt.	584	*Barthe.*	Pontarlier.
Villeneuve-d'Amont.	489	*Roussillon.*	Levier.
Villers-sous-Chalamont.	560	*Vagne* (C.-H.-T.).	id.
15 *communes.*	10,262		

CANTON DE MONTBENOÎT.

Montbenoît.	150	MM. *Cordier.*	Montbenoît.
Allemands (les).	273	*Frelet.*	id.
Arçon.	769	*Marguet.*	Pontarlier.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Arc-sous-Cicon.	977	MM. *Ravier.*	Mouthier.
Aubonne.	589	*Aymonin.*	id.
Bugny.	160	*Vuillemin* (Amb.).	Pontarlier.
Chaux (la).	610	*Verdant.*	Montbenoît.
Gilley.	923	*Bole-Richard.*	id.
Hauterive.	314	*Jacquet* (V.-Louis).	id.
Lièvremont.	524	*Guinchard* (Cl.-F.).	Pontarlier.
Longeville (la).	739	*Tournier.*	Montbenoît.
Maison-du-Bois.	296	*Nicod.*	id.
Montflovin.	122	*Mourot.*	id.
Ouhans.	638	*Tyrode.*	Mouthier.
Rénédale.	106	*Pointurier* (F.-F.).	id.
Saint-Gorgon.	298	*Lallemand.*	id.
Ville-du-Pont.	748	*Girard.*	Montbenoît.
17 *communes.*	8,236		

CANTON DE MORTEAU.

MORTEAU.	1,704	MM. *Barral.*	Morteau.
Combes (les).	633	*Duquet.*	id.
Fins (les).	720	*Boucard.*	id.
Grand'Combe (la).	943	*Gaulard,*	id.
Gras (les).	905	*Amiot* (G.).	id.
Lac ou Villers (le).	1,719	*Pernot* (Bastien).	id.
Montlebon.	1,298	*Cupillard* (V.).	id.
7 *communes.*	7,922		

CANTON DE MOUTHE.

MOUTHE.	1,080	MM. *Thiébaud.*	Mouthe.
Bonnevaux.	458	*Baudoz,*	Bonnevaux.
Boujeon.	241	*Vuillaume.*	Mouthe.
Brey-et-Maison-du-Bois.	206	*Rousselet.*	id.
Chapelle-des-Bois.	645	*Guy.*	id.
Châtel-Blanc.	504	*Bourgeois.*	id.
Chaux-Neuve.	745	*Blondeau* (C.).	id.
Crouzet (le).	95	*Gillard.*	id.
Fourcatier et Maison-Neuve.	163	*Bourgeois* (C.-B.).	Jougne.
Gellin.	225	*Lorin* (Ed.).	Mouthe.
Jougne.	1,331	*Bulle.*	Jougne.
Labergement.	461	*Royet.*	id.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Longevilles (les).	670	MM. *Lanquetin.*	Jougne.
Métabief.	288	*Claudet.*	id.
Petite-Chaux.	231	*Veuillet.*	id.
Pontets (les).	197	*Gillard.*	id.
Reculfoz.	64	*Grandvoinnet.*	id.
Remoray.	418	*Petite.*	id.
Rochejean.	537	*Raguin.*	id.
Rondefontaine.	57	*Baud.*	id.
Saint-Antoine.	311	*Trouttet.*	id.
Sarrageois (le).	271	*Maire.*	id.
Vaux-Chantegrue.	519	*Prince.*	Bonnevaux.
Villedieu.	364	*Rousselet*	Mouthe.
24 *communes.*	10,081		

CANTON DE PONTARLIER.

PONTARLIER.	4,953	MM. *Parrod.*	Pontarlier.
Bannans.	526	*Vieille-Messet.*	id.
Bouverans.	602	*Defrasne.*	Bonnevaux.
Chaffois.	725	*Vuittenez* (H.-F.).	Pontarlier.
Chaudron-Vezenay.	224	*Laresche.*	Jougne.
Cluse (la).	1,105	*Beuque.*	Pontarlier.
Dommartin.	354	*Griffon.*	id.
Doubs.	384	*Nicolet.*	id.
Fourgs (les).	1,248	*N...*	id.
Granges-Narboz.	368	*Parrod.*	id.
Granges-Sainte-Marie.	141	*Loye.*	Jougne.
Grangettes (les).	174	*Rousseau* (Al.).	Pontarlier.
Hôpitaux-Neufs.	180	*Paquette.*	Jougne.
Hôpitaux-Vieux.	368	*Robbe* (Paul).	id.
Houtaud.	299	*Besand.*	Pontarlier.
Malbuisson.	171	*Barthelet* (At.).	Jougne.
Malpas.	234	*Girard.*	Pontarlier.
Montperreux.	273	*Charnaux.*	Jougne.
Oye-et-Palet.	430	*Pône.*	Pontarlier.
Planée (la).	425	*Laresche.*	id.
Rivière (la).	717	*Roch.*	Bonnevaux.
Sainte-Colombe.	331	*Javaux.*	Pontarlier.
Saint-Point.	132	*Barthelet* (Sér.).	id.
Touillon-Loutelet.	182	*Labrut.*	Jougne.

Communes.	Population.	Maires.	Bureaux de postes.
Verrières-de-Joux.	803	*Griffon-Benigne.*	Pontarlier.
Vuillecin.	345	*Michel.*	id.
26 *communes.*	15,694		

POLICE GÉNÉRALE.

Le décret du 28 mars 1852 a institué des commissaires de police cantonaux.

Huit commissariats nouveaux ont été créés; les commissariats existant ont été, par extension, déclarés cantonaux pour les communes ressortissant du chef-lieu.

Un commissariat départemental a été installé sous le bénéfice du décret du 5 mars 1853.

COMMISSAIRE DÉPARTEMENTAL.

M. Videau, ✼, Grande-Rue, 12, à Besançon.

VILLE DE BESANÇON.

MM. Gindre, *commissaire* pour les 1re et 3e sections, avec les communes de la Chevillotte, Gennes, Gratteris, Mamirolle, Montfaucon, Morre et Saône, rue du Chateur, 11.

Lémontey, ✼, *commissaire* du canton Nord, avec les communes d'Arcier, Chalèze et Chaez eule, rue de l'Ecole, 10.

Billon, *commissaire* des 2e et 4e sections, avec les communes d'Arguel, Beurre, Fontain et la Vèze, rue Neuve, 24.

AGENTS DE POLICE.

1re *section.*	MM.	Placet, rue du Chateur, 16.
2e —		Varéchon, rue Sainte-Anne, 3.
3e —		Dérud, rue des Granges, 58.
4e —		Dony, rue des Bains-du-Pontot, 1.
5e —		Vyain, rue d'Arènes.
6e —		Vaucheret, rue de l'Ecole, 14.
Banlieue.		Allemandet, aux Chaprais.
		Nardin, à Saint-Ferjeux.
		Minet, à Saint-Claude.

Receveur du marché couvert, M. Gigoux, rue du Collége, 5.

Inspecteur de l'abattoir, M. Maës, quai Vauban, 24.

Agents auxiliaires, MM. Robelin, rue d'Arènes, 57.
Pidancet, rue Battant, 23.

COMMISSAIRES CANTONAUX.

Baume.	MM. *Bavrey*, à Baume.
Montbéliard.	*Bonneau*, à Montbéliard.
Pontarlier.	*Marle*, à Pontarlier.
Boussières.	*Lockert*, à Saint-Vit.
Quingey.	H. *Boillot*, à Quingey.
L'Isle.	*Gillardet*, à l'Isle.
Vercel.	*Fontaine*, à Vercel.
Saint-Hippolyte.	*Couthaud*, à Saint-Hippolyte.
Morteau.	*Coillot*, à Morteau.
Mouthe.	*Bergier*, à Jougne.

ADMINISTRATIONS SPÉCIALES.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

MM. Clerget, *directeur*, Grande-Rue, 14.
Déy, *inspecteur*, rue Neuve, 24 *bis*.
Nicard, *vérificateur*, à Besançon.
Fél. Perronne, *id.* à Pontarlier.
Amadieu, *id.* à Montbéliard.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

M. Clerget fils, *premier commis*, Grande-Rue, 14.

TIMBRE EXTRAORDINAIRE.

MM. Jacquinot, *contrôleur et garde-magasin*.
Duplantier, *receveur du timbre à la direction*.
Baverey, *timbreur*.

BUREAUX DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Besançon.

MM. Boillon, *receveur de l'enregistrement des actes civils et des successions*, rue des Granges, 74, à Besançon.

MM. Saluste-Dubartas, *receveur de l'enregistrement des actes judiciaires et des domaines*, rue du Collége, 1.
Barbier, *conservateur des hypothèques*, à Besançon, rue des Martelots, 1.
Pallain, *receveur*, à Amancey.
Pastré, *id.*, à Marchaux.
Faye, *id.*, à Ornans.
Mitraud, *id.*, à Quingey.
Vernhet, *id.*, à Recologne.
Humbert, *id.*, à Saint-Vit.

Arrondissement de Baume.

MM. Bruny, *receveur de l'enregistrement et des domaines*, à Baume.
Bouchey, *conservateur des hypothèques*, à Baume.
D'Anthony, *receveur*, à Clerval.
Cuvelier, *id.*, à l'Isle.
Cartier, *id.*, à Pierrefontaine.
Martin, *id.*, à Rougemont.
Delafontaine, *id.*, à Roulans.
Bouïssou, *id.*, à Vercel.

Arrondissement de Montbéliard.

MM. Duparge, *receveur des domaines et conservateur des hypothèques*, à Montbéliard.
Versey, *receveur de l'enregistrement*, à Montbéliard.
Desplanches, *id.*, à Maîche.
Taté, *id.*, à Pont-de-Roide.
Pechmajou, *id.*, au Russey.
Sarrazin, *id.*, à Saint-Hippolyte.

Arrondissement de Pontarlier.

MM. Ed. Joux, *receveur de l'enregistrement*, à Pontarlier.
Huet, *receveur des domaines et conservateur des hypothèques*, à Pontarlier.
Sauret, *receveur*, à Levier.
Delaroche-Doisy, *id.*, à Montbenoît.
Mouret, *id.*, à Morteau.
Aubert, *id.*, à Mouthe.

SURNUMÉRAIRES.

MM.
Drouhard, à Besançon.
Belvaux, à *id.*
Bonnet, à Ornans.

MM.
Honnelaître, à Baume.
Jussy, à Pontarlier.
Rouge, à Montbéliard.

ADMINISTRATION DES POSTES ET RELAIS.

INSPECTION DU DOUBS.

M. De Ruffier, *inspecteur.*
Bureau de l'inspection, Grande-Rue, 143.

BUREAUX COMPOSÉS.

Besançon, Grande-Rue, 100.	M. Jay, *directeur comptable.* M. Dubois de Meyrignac, *sous-inspecteur.* M. Valet, 1er *commis.*
Pontarlier.	M. Lefebvre, *directeur.* M. Berthiot, 1er *commis.*

BUREAUX A TAXATION.

Amancey.	N., *directeur.*
Audeux.	Mme Delafond, *directrice.*
Baume.	M. Chaudot, *directeur.*
Clerval.	Mlle Saint-Martin, *directrice.*
Jougne.	Mlle Bichebois, *id.*
Levier.	Mlle Gachod, *id.*
L'Isle.	Mme Ducasse, *id.*
Maîche.	Mlle Lelong-Desrivages, *id.*
Marchaux.	M. Ronnot, *directeur.*
Montbéliard.	M. Lailavoix, *id.*
Morteau.	Mlle Roussel, *directrice.*
Mouthe.	Mlle Jouffroy, *id.*
Ornans.	Mlle Bertrand, *id.*
Pierrefontaine.	Mlle Bobilier, *id.*
Pont-de-Roide.	M. Colard, *directeur.*
Quingey.	N.
Rougemont.	Mlle Brun, *id.*
Russey (le).	Mme Bouvot, *id.*
St.-Hippolyte.	M. Antoine, *directeur.*

St.-Vit.	Mlle Garreau, *directrice.*
Valdahon (le).	Mlle Guillemet, *id.*
Vercel.	Mme veuve Gros, *id.*

BUREAUX DE DISTRIBUTION.

Arcey,	en relation avec le bureau	de l'Isle.	Mme Meurdefain.
Audincourt,	id.	de Montbéliard.	Mlle Morel.
Bonnevaux.	id.	de Pontarlier.	Mlle David.
Cour-St.-Maurice,	en relation avec le bureau	de Maîche, Besançon et Pierrefontaine.	Mlle Monnot.
Cussey,	id.	de Besancon.	Mlle Bollot.
Fuans,	id.	de Morteau et du Valdahon.	M. De Vendomois, ✻.
Goumois,	id.	de Maîche.	M. Vuillemin.
Landresse,	id.	de Pierrefontaine.	Mme Boitteux.
Montbenoît,	id.	de Pontarlier.	N.
Mouthier,	id.	d'Ornans.	Mlle Bideaud.
Roulans,	id.	de Baume et de Besançon.	Mlle Parcheminy
Nancray,	id.	de Besançon.	M. Blanc.
Sancey-le-Grand.	id.	de Besançon.	Mlle Martin.

POSTES AUX CHEVAUX.

1re LIGNE DE BESANÇON A PARIS.

Besançon.	M. Bernard, *maître de poste.*
St.-Vit.	M. Billon, *id.*

2e LIGNE DE BESANÇON A PARIS.

Recologne.	M. Humbert, *maître de poste.*

LIGNE DE BESANÇON A NANCY.

Cussey.	M. Pernod, *maître de poste.*

LIGNE DE BESANÇON A STRASBOURG.

Roulans.	M. Mathiot, *maître de poste.*
Baume.	M. Létoublon, *id.*
Clerval.	M. Delacourt, *id.*
L'Isle.	M. Janier-Dubry, *id.*
Montbéliard.	M. Morhardt, *id.*

LIGNE DE BESANÇON A LYON.

Larnod.	Mme Retrouvey, *maîtresse de poste.*
Quingey.	M. Miller fils, *maître id.*

LIGNE DE BESANÇON A LAUSANNE.

Mamirolle.	M. Billotey, *maître de poste.*
Etalans.	*id.* *id.*
Tarcenay.	M. Pommey, *id.*
Ornans.	M. Saget, *id.*
Lamain.	M. Cardey, *id.*
Pontarlier.	M. Roux, *id.*
Jougne.	id. *id.*

LIGNE DE DIJON A PONTARLIER.

Levier.	Mme Caresche, *maîtresse de poste.*

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

12e CONSERVATION.

Le ressort de cette conservation, dont le siége est à Besançon, embrasse le Doubs et la Haute-Saône.

BUREAU. — *Rue des Granges,* 23.

MM. Pintart, ✻, *conservateur,* à Besançon, rue des Granges, 35.
Lavillette, *garde général sédentaire*, rue des Granges, 26.
Bouvier, Domet, Chartron et De Kirwan, *brigadiers sédentaires.*
Grattepain, *garde sédentaire.*

INSPECTION DE BESANÇON.

MM. Schuler, *inspecteur,* rue des Martelots, 8.
Goret, *sous-inspecteur,* rue Neuve, 19.
Virion, *garde général*, à St.-Vit.
Grenier, *id.* à Ornans.
Rance de Guiseuil, *id.* à Quingey.
Bordy, *brigadier sédentaire*, à Besançon.

INSPECTION DE BAUME.

MM. Amanton, *inspecteur,* à Baume.
Lestre, *sous-inspecteur,* à *id.*
Marigot, *id.* à l'Isle.
De Martel, *id.* à Pierrefontaine.
Normand, *id.* à Vercel.
Faivre et Cadet, *gardes sédentaires,* à Baume.

INSPECTION DE MONTBÉLIARD.

MM. Chevance, *inspecteur*, à Montbéliard.
Courbet, *sous-inspecteur*, à id.
Morlaud, *garde général*, à Saint-Hippolyte.
Joly, *id.*, au Russey.
Fallot, *brigadier sédentaire*, à Montbéliard.

INSPECTION DE PONTARLIER.

MM. de Serres, *sous-inspecteur*, à Pontarlier.
Gurnaud, *garde général*, à Levier.
Cardot, *id.*, à Mouthe.
Jolyet, *garde général stagiaire*, à Pontarlier.
Verchet, *garde sédentaire*, à *id.*

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

M. Robinet de Cléry, *garde général*, rue Saint-Paul, 4.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

MM. Bourdon-Dussaussey, *directeur*, rue Neuve, 4.
La Fargue, *inspecteur*, rue des Chambrettes, 7.

BUREAU DE LA DIRECTION.

MM. Couderc, 1er *commis*, rue des Boucheries, 2.
Lesage, *chef de bureau*, Grande-Rue, 38.

CADASTRE.

Les propriétaires qui désirent avoir une copie du plan de leurs propriétés doivent s'adresser à la Direction des contributions directes, rue Neuve, 4, où sont déposés les plans du cadastre.

CONTRÔLEURS.	CIRCONSCRIPTION DES CONTRÔLES.
M. Bois, *contrôleur principal*, rue Neuve, 22.	Besançon, la ville et ses deux cantons.
M. Lambert, *à Besançon*, rue des Granges, 74.	Cantons d'Audeux et Marchaux.

M. Aymé, *à Besançon*, rue Saint-Vincent, 27.	Cantons d'Amancey, Boussières et Quingey.
M. Lataille, *à Besançon*, rue des Martelots, 9.	Cantons d'Ornans, Roulans et Vercel.
M. Renard, *à Baume*.	Baume et son canton. Cantons de Clerval et Rougemont.
M. Bosmorin-Lasseau, *à Montbéliard*.	Montbéliard et son canton. Cantons d'Audincourt et l'Isle-sur-le-Doubs.
M. Bordes, *à St.-Hippolyte*.	Saint-Hippolyte et son canton. Cantons de Maîche, Pont-de-Roide et Blamont.
M. Cart, *à Morteau*.	Le Russey et son canton, Cantons de Pierrefontaine et Morteau.
M. Fiquenel, *à Pontarlier*.	Pontarlier et son canton. Cantons de Mouthe et Levier.

MM. Truchot et Henricolas, *surnuméraires*, à Besançon.

DIRECTION DES DOUANES ET DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

La direction des douanes et des contributions indirectes, dont le chef-lieu est à Besancon, embrasse tout le département du Doubs, plus le poste de douane de Foncine-le-Haut (Jura).

M. Duvaucel, ✻, *directeur des douanes et des contributions indirectes*, rue de la Préfecture, 26.

SERVICE DES DOUANES.

Direction.	Déliot, 1er *commis agent spécial près la cour d'appel et les tribunaux du chef-lieu.* Rigonnaud, 2e *commis.* Blutel, 3e *commis.* Margaine et Bavoux, *commis attachés.* Marche, Verny et Basire, *surnuméraires.*

SERVICE SUR LA LIGNE.

Nota. Ceux des bureaux qui sont marqués d'une astérisque, sont ouverts au transit des marchandises à l'exclusion des autres.

1° INSPECTION DE MONTBÉLIARD.

M. Billoin, *inspecteur*, à Montbéliard.

MM. Fontanez, *capitaine*,	à Blamont.		1re ligne.
Lafleur, *id.*	à Trévillers.		
Erouard, *id.*	à Mandeure.		2e ligne.
Puech, *id.*	à Saint-Hippolyte.		

PRINCIPALITÉ DE MONTBÉLIARD.

M. Borson, *receveur principal*, à Montbéliard.

Cet arrondissement comprend dans sa circonscription les bureaux suivants, savoir : Abévillers, Villars-sous-Blamont, Vaufrey, Bremoncourt, Indevillers, Goumois, Charmauvillers, Etupes, Saint-Hippolyte, Audincourt, Pont-de-Roide, Villars-sous-Dampjoux et Maîche.

2° INSPECTION DE MORTEAU.

MM. Gallet, *inspecteur*, à Morteau.

Pobelle, *capitaine*,	au Barboux.	1re ligne.
Chabod, *id.*	à La Grand-Combe.	
Gouget, *id.*	à Mont-de-Laval.	2e ligne.
Ladrix, *id.*	à Gilley.	

PRINCIPALITÉ DU VILLERS.

MM. Marchand, *receveur principal*, au Villers (1re ligne).
Godard, *sous-inspecteur*, id.

Cet arrondissement comprend sept bureaux, savoir : Blancheroche, les Sarrazins, les Gras, la Fresse, Morteau, le Villers (*), Fuans.

3° INSPECTION DE PONTARLIER.

MM. Péret, *inspecteur*, à Pontarlier.
Thouvenin, *sous-inspecteur*, aux Verrières.

Pourcelot, *capitaine*,	à Pontarlier.	1re ligne.
Oudot, *id.*	aux Longevilles.	
Godfrin, *id.*	à Chaux-Neuve.	
Pequegnot, *id.*	à Dommartin.	2e ligne.
Favrot. *id.*	à Remoray.	

PRINCIPALITÉ DE PONTARLIER.

M. Cotte, *receveur principal*, à Pontarlier (ligne intermédiaire).

Cet arrondissement comprend neuf bureaux, savoir : les Verrières (*), les Fourgs, Jougne (*), Rochejean, Mouthe, Chaux-Neuve, Houtaud, La Vrine, Vaux et Granges-Narboz.

RECEVEURS SUBORDONNÉS.

INSPECTION ET PRINCIPALITÉ DE MONTBÉLIARD.

MM. Gauché, à Abévillers. Kuony, à Villars-sous-Blamont. N., à Vaufrey. Boillot, à Bremoncourt. Chapuis, à Fuesse (Indevillers). Girard, à Goumois. Courbet, à Charmauvillers.	1re ligne.
Schelle, à Etupes. Pierre, à Audincourt. Guilgot, à Pont-de-Roide. Bourdin, à Villars-sous-Dampjoux. Saury, à Saint-Hippolyte. Dulaurent, à Maîche.	2e ligne.

INSPECTION DE MORTEAU. — PRINCIPALITÉ DU VILLERS.

MM. Bardet, à Blancheroche. Clerc, aux Sarrasins. Coullet, aux Gras. Jeannerod à la Fresse.	1re ligne.

Laborie, à Morteau (ligne intermédiaire).
Meusy, à Fuans (2e ligne).

INSPECTION ET PRINCIPALITÉ DE PONTARLIER.

MM. Verny, aux Verrières. Cloutot, aux Fourgs. Lapoire, à Jougne. Binétruy, à Rochejean. Michaud, à Mouthe. Béguinot, à Chaux-Neuve.	1re ligne.
Gleyzal-Sablière, à la Vrine. Edme, à Houtaud. David, à Vaux. Biguenet, aux Granges-Narboz.	2e ligne.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

DIRECTION.

MM. Henri, 1er *commis* de la direction, grade de contrôleur de ville, à Besançon, rue de l'Orme-de-Chamars, 4.

M. Quintaux, 2e *commis,* grade de receveur à cheval, à Besançon, palais Granvelle.

INSPECTION DE BESANÇON.

MM. Guillaumin, *inspecteur,* rue des Martelots, 2.
Didier, *receveur principal,* entreposeur des tabacs et poudres à feu, rue de la Préfecture, 25.
Remy, *contrôleur de ville.*
Michelin, 1er *commis* de la recette principale, grade de receveur à cheval.
Nevière, *contrôleur* du bureau de la garantie.
Arnaud, *sous-contrôleur.*
Travelet, *essayeur* du bureau de la garantie.
Besson, *receveur* de navigation.
Bouchon, *receveur particulier,* à la saline d'Arc.
Chevillard, *contrôleur de ville,* à Arc.

SOUS-INSPECTION DE BAUME.

MM. Armynot-Duchatelet, *sous-inspecteur,* à Baume.
Piette, *receveur principal,* entreposeur, à Baume.
Sigault, *receveur de navigation,* à Clerval.

SOUS-INSPECTION DE MONTBÉLIARD.

MM. Mathieu, *sous-inspecteur,* à Montbéliard.
Ribaudet, *receveur principal,* entreposeur à Montbéliard.
Maire, *receveur de navigation,* à Montbéliard.

SOUS-INSPECTION DE PONTARLIER.

MM. Gratreaud, *sous-inspecteur,* à Pontarlier.
Sabart, *receveur principal,* entreposeur à Pontarlier.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE UNIVERSITAIRE DE BESANÇON.

MM. Godron, ❊, *recteur,* hôtel de l'Académie, rue Saint-Vincent, 40.
Carbon, O ❊, *recteur honoraire,* à Paris.
Gardaire, ❊, *recteur honoraire,* rue de la Vieille-Monnaie, 4.
Clairin, *inspecteur honoraire,* à Lons-le-Saunier.

8.

MM. Durand, *inspecteur, docteur ès lettres, agrégé d'histoire*, rue Saint-Vincent, 8.
Olivier, *secrétaire, officier d'Académie*, Grande-Rue, 112.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

MM. Godron, ✻, *recteur de l'Académie, président.*
Le *Préfet*, ou *son délégué.*
S. E. Mgr Mathieu, ✻, *Cardinal Archevêque*, ou *son délégué.*
Dartois, *vicaire général du Diocèse.*
Loiseau, ✻, *procureur général près la Cour impériale.*
Durand, *inspecteur de l'Académie.*
Dufresne, O ✻, *premier président de la Cour impériale.*
Masson, *pasteur de la Confession d'Augsbourg*, à Montbéliard.

L. Bretillot, ✻, banquier. C. Convers, maire de Besançon. Ronnot, maire de Roulans. V. Monnot Arbilleur, conseiller à la Cour impériale.	*Membres du Conseil général du département.*

FACULTÉ DES SCIENCES.

Doyen, M. Person, ✻, à la Faculté, rue Saint-Vincent, 42.
Mathématiques pures (mardi et samedi, à huit heures et demie du matin), M. l'abbé Aoust, professeur, rue Neuve, 13.
Mathématiques appliquées (mardi et vendredi, à deux heures et demie), M. T. Destocquois, professeur, au Chapitre, 12.
Physique (jeudi et samedi, à une heure et demie), M. Person, ✻, doyen et professeur.
Chimie (lundi et mercredi, à deux heures et demie), M. Gillot-Saint-Evre, chargé du cours, rue des Granges, 36.
Zoologie et botanique (mardi et jeudi, à onze heures), M. Ch. Grenier, professeur, rue de la Préfecture, 14.
Géologie et minéralogie (mercredi et vendredi, à une heure et demie), M. Coquand, professeur, rue du Clos, 9.
Préparateurs : Physique, M. Sire; — *Chimie*, N.; — *Histoire naturelle*, M. Pidancet.

FACULTÉ DES LETTRES.

Doyen, M. Pérennès, ✻, rue Saint-Vincent, 40.
Littérature française (mardi et vendredi, à quatre heures et demie du soir), M. Pérennès, ✻.

Littérature ancienne (mardi et vendredi, à deux heures et demie du soir), M. Weil, place de l'Etat-Major, 25.

Philosophie (jeudi et samedi, à quatre heures et demie), M. Lévêque, chargé du cours, rue Mont-Sainte-Marie, 7.

Histoire (lundi et mercredi, à quatre heures et demie du soir), M. Monnin, professeur, rue Neuve, 24.

Examinateurs adjoints pour les sciences, MM. les professeurs de la Faculté des sciences.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Directeur, M. Villars, docteur en médecine, Grande-Rue, 115.
Secrétaire, M. Martin, id., rue des Chambrettes, 7.

COURS DURANT TOUTE L'ANNÉE.

Clinique interne, les *lundi*, *mercredi* et *vendredi*, à sept heures du matin, M. Martin, *professeur*.

Clinique externe, les *mardi*, *jeudi* et *samedi*, à huit heures et demie du matin, M. V. Corbet, *professeur*, Grande-Rue, 76.

COURS SEMESTRIELS.

SEMESTRES D'HIVER.

Chimie et pharmacie, *tous les jours*, à dix heures et demie du matin, M. Desfosses, *professeur*, rue des Granges, 69.

Pathologie interne, *tous les jours*, à une heure et demie du soir, M. Foncin, *professeur*, Grande-Rue, 71.

Anatomie et physiologie, *tous les jours*, à trois heures, M. Tournier, *professeur*.

SEMESTRE D'ÉTÉ.

Accouchements, *tous les jours*, à cinq heures et demie du matin, M. Villars, *professeur*.

Pathologie externe, *tous les jours*, à sept heures du matin, M. J. Druhen, Grande-Rue, 97.

Matière médicale, *tous les jours*, à dix heures et demie du matin, M. Emile Delacroix, *professeur*, Grande-Rue, 143.

Hygiène et médecine légale, *tous les jours*, à une heure, M. Sanderet, Grande-Rue, 107.

Histoire naturelle, *le jeudi*, à onze heures du matin, M. Grenier, rue de la Prefecture, 14.

PROFESSEURS SUPPLÉANTS.

MM. Hugon, rue de la Vieille-Monnaie.
Malcuisant fils, rue du Chateur, 16.
Théodose Monnot, Grande-Rue, 79.
Bernard, chef des travaux anatomiques, quai Vauban.

JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT.

MEMBRES DU JURY.

MM. V. Corbet, *professeur à l'Ecole,* Grande-Rue, 76.
Ch. Grenier, *professeur à la Faculté des sciences,* rue de la Préfecture, 14.

MEMBRES ADJOINTS.

MM. Desfosses, *professeur de pharmacie* à l'école secondaire de médecine.
Louis Renaud, *pharmacien*, rue des Boucheries, 2.
Richelet, *id.* Grande-Rue, 87.
Debauchey, *id.* Grande-Rue.

COURS DÉPARTEMENTAL D'ACCOUCHEMENTS,

établi dans la maison de Bellevaux.

M. Ch. Morel, *professeur,* rue Moncey, 12.

LYCÉE DE BESANÇON.

ADMINISTRATION.

Proviseur,	MM. Fabre, agrégé, officier de l'Instruction publique, au Lycée.
Censeur,	Nicolet, licencié ès sciences, au Lycée.
Aumônier,	l'abbé Bolard, au Lycée.
Aumônier protestant,	le pasteur Miroglio, rue des Granges, 68.
Econome,	Arnal, bachelier ès lettres, au Lycée.
1er *commis d'économat,*	Bartoli, id., id.

PROFESSEURS.

Logique, MM.	Bourquart, professeur, licencié ès lettres, rue Saint-Vincent, 41.
Mathématiques spéciales,	Bouché, agrégé, officier de l'Université, Grande-Rue, 104.
Sciences physiques,	Gouillaud, agrégé, rue Saint-Antoine, 2.
Id.,	Chapelle, professeur adjoint, licencié ès sciences.
Mathématiques élémentaires,	Leyritz, agrégé, à Montjoux (banlieue).
Id,	Hugues, professeur adjoint, licencié ès sciences, rue des Chambrettes, 8.
Rhétorique,	Thurot, agrégé, docteur ès lettres, rue des Granges, 22.
Histoire,	Tridon, agrégé, rue Battant, 68.
Seconde,	Roguet, rue du Clos, 20.
Troisième,	Robert, licencié ès lettres, chargé du cours, palais Granvelle.
Quatrième,	Caublot, agrégé, rue Rouchaux, 10.
Cinquième,	Lebarbier, agrégé, rue du Clos.
Sixième,	Tournier, Grande-Rue.
Septième,	Viennet, rue Neuve-Saint-Pierre, 17.
Huitième,	Bouveret, bachelier ès lettres, au Lycée.
1re *division d'internes,*	Laurent, bachelier ès lettres et ès sciences, maître répétit. de 2e classe.
2e *id.,*	Monneret, bachelier ès lettres et ès sciences, aspirant répétiteur.
3e *id.,*	Bollé, bachelier ès lettres, aspirant répétiteur.
4e *id.,*	Pacaud, bachelier ès lettres, aspirant répétiteur.
5e *id.,*	Fleury, bachelier ès lettres, maître répétiteur de 2e classe.
6e *id.,*	Moulins, bachelier ès lettres, maître répétiteur de 2e classe.
Maîtres chargés de surveillance et de remplacement,	Thionet, bachelier ès lettres, aspirant répétiteur. Bonnet, bachelier ès lettres, aspirant répétiteur.
Ecole primaire annexée.	André, directeur. Briot, maître adjoint.

COURS PARTICULIERS.

Langue allemande,	MM. Schwindenhammer, Grande-Rue, 78.
Langue anglaise,	Hatzfeld.
Dessin,	Rialpo fils, rue de la Préfecture.
Ecriture,	Charpillet, Crande-Rue, 103.
Musique vocale,	Rialpo père, rue de la Préfecture, 18.
Médecin-chirurgien,	Thevenot, Grande-Rue, 4.
Dentiste,	Pétey, rue des Chambrettes, 13.

PENSIONNATS UNIVERSITAIRES.

MM. Viguier, rue du Collége.
Saillard, Grande-Rue, 88.
Fidon, place Saint-Jean (maison des Frères de Sainte-Marie).
Besançon, rue de l'Ecole.
Pirolley, Grande-Rue, 74.
Foin, rue des Granges, 37.
l'abbé Besson (Collége catholique).
Girard, rue des Chambrettes, 8.
Monnin, à Belvoir.

COLLÉGES COMMUNAUX.

COLLÉGE DE BAUME.

PROFESSEURS.

MM. Corneille-Saint-Marc, officier de l'Instruction publique, *principal*.
l'abbé Fusenot, *aumônier*.
Faivre d'Esnans, *professeur de physique, de chimie, d'histoire naturelle et de dessin*.
Saunier, *régent de mathématiques pures*.
Barbier, agent voyer chef, *professeur de mathématiques appliquées*.
Corneille-Saint-Marc, principal, *régent de logique, de rhétorique et de 2e*.

MM. Leblois, *régent de 3e et de 4e.*
Paravey, *id. de 5e et de 6e.*
Bon, *id. de 7e et de 8e.*

Langue allemande, MM. Obermeyer.
Maîtres de français, Lanchy et Nevert.
Maître de musique, Bardey.
Maître d'études, Obermeyer et Lançon.

COLLÉGE DE MONTBÉLIARD.

PROFESSEURS.

MM. H. Masson, officier de l'Université, *principal et régent de rhétorique et de 2e.*
Wichard du Perron, *régent de 3e.*
Pignolet, *id. de 4e.*
Duvernoy, *id. de 5e.*
Morel, *id. de 6e.*
Despoutot, *régent de la classe française érigée en école primaire supérieure.*
Belley, *régent de mathématiques et de physique.*
Ch. Verenet, *professeur de chimie appliquée aux arts.*

COLLÉGE DE PONTARLIER.

PROFESSEURS.

MM. Chrétin, *principal et économe.*
Chopard, *régent de mathématiques et de physique.*
Ducrey, *régent de rhétorique.*
Claudet, *régent de 3e et de 4e.*
l'abbé Boivin, *id. de 5e et de 6e, aumônier.*
Masson, *id. de 7e et de 8e.*
Bôle, *directeur de l'école primaire supérieure.*
Bonin, *maître d'études.*

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS DE BESANÇON.

(Rue de la Préfecture.)

M. l'abbé Martin, *directeur.*

MM. Filingre, 1er *professeur*.
Maupin, 2e. *id*

SERVICE DE SANTÉ.

M. le docteur Thevenot.

INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES.

M. l'abbé Busson, chanoine honoraire, *directeur*.
Mme sœur Rousot, *directrice institutrice*.

COURS MUNICIPAL DE GÉOMÉTRIE ET DE MÉCANIQUE,

appliquées aux arts et métiers.

(SALLE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES.)

Mathématiques élémentaires, géométrie descriptive et mécanique.

Les leçons ont lieu tous les jours, de huit à neuf heures et demie du soir, les *jeudi* et *dimanche* exceptés.

MM. Reynaud-Ducreux, ✵, *professeur*, rue Ronchaux, 22.
Schaller, *professeur adjoint*.

ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN DE BESANÇON.

Les leçons se donnent, en *hiver*, de six à huit heures du soir, et *après Pâques*, de six à huit heures du matin.

MM. Lancrenon, *directeur et professeur*, rue de la Bouteille, 9.
Bavoux, 2e *professeur*, rue Neuve, 21.
Chappuis, 3e *professeur*, Grande-Rue, 39.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

INSPECTION.

MM. Damey, *inspecteur de 2e classe*, pour l'arrondissement de Besançon, officier de l'Instruction publique, en son bureau à la Préfecture.

MM. Bonnefoy, *inspecteur de 3e classe*, pour l'arrondissement de Baume.

Mazen, *inspecteur de 5e classe*, pour l'arrondissement de Pontarlier.

Deplanque, *inspecteur de 4e classe*, pour l'arrondissement de Montbéliard.

ECOLES NORMALES DÉPARTEMENTALES.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS.

DIRECTION DES ÉTUDES.

MM. Mansion, *directeur de l'Ecole*, professeur chargé des cours de grammaire française, de style, de composition française, de lecture, ainsi que des cours d'éducation et de méthodes d'enseignement.

Pernard, 1er *maître adjoint*, chargé des cours de mathématiques, des notions de physique et de chimie, et d'histoire naturelle.

Carré, 2e *maître adjoint*, histoire et géographie, grammaire (1re et 2e division).

Biétrix, *adjoint*, chargé de l'école annexe d'application.

Clerc, *maître adjoint*, chargé de la musique et du chant.

L'abbé Bouton, *aumônier*, chargé du cours d'instruction morale et religieuse.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. Durand, inspecteur de l'Académie, *président*.

Convers, membre du Conseil général.

Bourgon, ☼, président honoraire à la Cour impériale.

Ruellet, curé de Saint-François-Xavier.

Darlay, ancien professeur de physique.

Le directeur de l'Ecole remplit les fonctions de *secrétaire*.

ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES.

DIRECTION ET SURVEILLANCE.

Mme sœur Judith Guye, *directrice* et *économe*.

M. l'abbé Breney, *aumônier*.

CONSEIL DE SURVEILLANCE.

MM. le Préfet du département du Doubs.

L. Bretillot, ☼, membre du Conseil général.

l'abbé Bergier, vicaire général.

MM. Chalon, ✵, conseiller à la Cour impériale.
Seguin, ✵, ancien adjoint.
Jacquard, banquier.
l'abbé Breney, chanoine titulaire.
Alfred Marquiset, ancien négociant.
F. Détrey, ancien négociant.
Damey, inspecteur des écoles primaires.
Mme sœur Judith Guye, *secrétaire.*

ÉCOLE MODÈLE PROTESTANTE DE MONTBÉLIARD.

DIRECTION ET ENSEIGNEMENT.

MM. Ch. Mettetal, *directeur* et *professeur.*
Tuettey, *pasteur, professeur d'histoire, chargé de l'enseignement religieux.*

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE, A BESANÇON.

M. Droz, directeur, officier d'Académie, place de l'Abondance.

ÉCOLE MUTUELLE MODÈLE, A BESANÇON.

M. Roche (J.-J.) *directeur,* place de l'Abondance.

DÉLÉGUÉS CANTONAUX

Désignés par le Conseil académique du Doubs pour surveiller les écoles établies dans chaque canton.

Arrondissement de Baume.

CANTON DE BAUME.

MM.

Frayhier, curé de Baume, président. *Barçon,* maire de Baume.	Ecoles de la ville de Baume et de Champvans.

Carpentier, ✵, membre du Conseil général, maire à Autechaux. — Verne, Fontenotte, Luxiol, Vergranne, Autechaux.
Hugon, principal du collége. — Pont-les-Moulins, Guillon, Montivernage, Cuisance.
Miget, curé de Voillans. — Bois-la-Ville, Hièvre-Paroisse, Hièvre-Magny, Villers-le-Sec.

MM.

Bontrond, curé de Servin. — Lomont, Servin, Lanans, Vaudrivillers, Passavant.

Sanseigne fils, juge suppléant à Baume. — Adam-lez-Passavant, Saint-Juan, Aïssey, Côtebrune, Bretigney, Silley.

Faivre d'Esnans, docteur en médecine. — Cour, Esnans, Fourbanne, Grosbois et Sechin.

CANTON DE CLERVAL.

Guillaume, curé de Clerval, président. — Clerval, Fontaine, Pompierre, Saint-Georges.

Delacour, juge de paix à Clerval. — Anteuil, Glainans, Tournedoz.

Tisserand, médecin à Clerval. — Crosey-le-Grand, Crosey-le-Petit, Roche, Chaux-lez-Clerval.

Receveur, notaire à Sancey. — Vellerot, Belvoir, Vyt-lez-Belvoir.

Seydel, curé de Sancey-le-Grand. — Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long, Rahon, Surmont.

Châtelain, curé de Chazot. — Chazot, Orve, Randevillers, Vellevans.

Vuillier, membre du Conseil général à Clerval. — Santoche, Branne, l'Hôpital-Saint-Lieffroy.

CANTON DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS.

(Ecoles catholiques.)

Bouhelier, curé de l'Isle, président. — Médière, Mancenans, Appenans.

Bouchot (Auguste), membre du Conseil général. — L'Isle, Rang.

Descourières, curé d'Arcey. — Onans, Montenois.

Montagnon, notaire à l'Isle. — Arcey, Marvelise, Gemonval, Geney.

Perriguey, curé de Rang. — Lanthenans, Hyémondans, Blussans.

Jeannin, curé à Mancenans. — Soye, Bournois, Accolans.

(Ecoles protestantes.)

Roy, pasteur à Longevelle, président. — Colombier-Châtelot.

Meiner, directeur de la fabrique de l'Isle-sur-le-Doubs. — Longevelle.

Martz, propriétaire à Longevelle. — Blussangeaux.

CANTON DE PIERREFONTAINE.

Girardot, curé de Pierrefontaine, président.
Balandret, maire de Grandfontaine-sur-Creuse.
Pourcelot, docteur en médecine, à Pierrefontaine.
} Domprel, Flangebouche, Guyans-Vennes, Landresse, Laviron, Plaimbois, Sommette (la).

MM.
Vuillemenot, curé de Flangebouche.
Berger, médecin à Orchamps-Vennes. — Fuans, Grandfontaine-et-Fournets, Loray, Luisans et Orchamps-Vennes

Liégeon, curé de Landresse.
Tournier, ancien maire de Villers-la-Combe. — Pierrefontaine, Germéfontaine, Ouvans, Vellerot, Villers-Chief et Villers-la-Combe.

CANTON DE ROUGEMONT.

Boigeat, juge de paix, président. — Puessans, Avilley, Rougemont, Tournans.
Mourand, curé de Rougemont. — Chazelot, Montferney, Bonnal, Tressandans, Gouhelans.
Blanc, curé de Viéthorey. — Montussaint, Tallans, Mondon, Morchamps, Servigney, Rognon.
Chardenot, maire à Huanne. — Mésandans, Rillans, Viéthorey.
Guillaume, curé de Cuse. — Abbenans, Uzelle, Cubry.
Truchot (Nicolas), suppléant de la justice de paix. — Cuse-et-Adrisans, Cubrial, Nans.
Bontrond, suppléant du juge de paix à Gouhelans. — Romain, Fontenelle, Gondenans-les-Moulins, Gondenans-lez-Montby, Huanne.

CANTON DE ROULANS.

Ronnot, notaire et maire à Roulans, président. — Dammartin, Champlive.
Vuillemin, curé de Roulans. — Pouligney, Deluz.
Fleury, curé de Saint-Hilaire. — Roulans, Val-de-Roulans, Villers-Grélot, Lusans.
Morel, percepteur à Roulans. — Saint-Hilaire, Breconchaux, Châtillon-Guyotte.
Taverdet, à Deluz. — Laissey, Ougney.
Guyot-Jeannin, maire de Vauchamps. — Bouclans, Osse.
Delacroix, curé de Naisey. — Nancray, Vienney.
Pourny, curé de Gonsans. — Naisey, Glamondans.
Mercier, médecin à Roulans. — Gonsans, Vauchamps.

CANTON DE VERCEL.

MM.

Prince, curé de Vercel, président. — Belmont, Leugney, Chaux-lez-Passavant.

Marsoudet, juge de paix à Epenoy. — Vanclans, Etray, Rantechaux, Epenoy.

Tanchard, à Passonfontaine. — Passonfontaine, Avoudrey, Longemaison, Longechaux.

Brachotte, médecin au Valdahon. — Vernierfontaine, Etalans, Fallerans.

Paget, curé du Valdahon. — Valdahon, Chevigney, Verrières, Villedieu.

Fleury (François), propriétaire à Vercel. — Eysson, Epenouse, Adam-lez-Vercel.

Montenoise, notaire à Vercel. — Vercel, Orsans, Courtetain, Magny-Châtelard.

Porteret, curé de Nods. — Nods, Chasnans, Athose, Hautepierre.

Arrondissement de Besançon.

CANTON D'AMANCEY.

Cuinet, curé d'Amancey, président. — Eternoz, Fertans, Refranche, Coulans.

Châtelain, notaire à Nans-sous-Ste-Anne. — Nans, Crouzet, Sainte-Anne, Alaise, Saraz.

Valet (Félix), propriétaire à Reugney. — Reugney, Silley, Flagey.

Girod, curé de Déservillers. — Gevresin, Labergement, Montmahoux.

N..., — Cléron, Amondans, Lizine, Doulaise.

Roussillon, juge de paix. — Amancey, Malans, Déservillers, Bolandoz.

CANTON D'AUDEUX.

N... — Recologne, Chevigney, Montcley, Sauvagney, Chaucenne.

Bussemey, curé de Recologne. — Noironte, Placey, Emagny, Burgille, Lavernay.

Jacoutot, curé de Dannemarie. — Berthelange, Ferrières, Corcelle, Corcondray, Villers-Buzon.

Mourey, curé de Pouilley. — Franois, Vaux, Mazerolle, Chemaudin, Dannemarie, Audeux, Champagney.

Ch. d'Orival. — Miserey, Auxon-Dessus, Auxon-Dessous, Pelousey.

MM.

Barthelet, propriétaire à Ecole. — Ecole, Pirey, Pouilley-les-Vignes, Serre, Champvans.

Sèves, id. à Courchapon. — Jallerange, G.-Mercey, Lantenne, Ruffey.

Mourgeon, id. à Ruffey. — Courchapon, Audeux, Franey, Cordiron.

CANTONS DE BESANÇON.

Convers, maire de la ville, président. L'abbé *Gouverd*, curé de la métropole. *Griffon*, curé de la paroisse St-Pierre.	Les écoles du canton sud (*Intra muros*).
Brulard, notaire. *Boillot*, curé de Sainte-Madeleine. *J. Druhen*, docteur en médecine. *Proudhon*, curé de Beurre.	Les écoles du canton nord (*Intra muros* et banl.).
Vuillecart, maire de Gennes. *Bourgon* (Henri).	Les écoles *extra muros* des deux cantons nord et sud.
Sandoz, pasteur, président. *Favre* (A.), ✻, adjoint. *Weber*, négociant.	Les écoles protestantes.

CANTON DE BOUSSIÈRES.

De Bussierre (Alfred), à Roset, président. — Villars-Saint-Georges, Roset et Saint-Vit.

Delœuvre, propriétaire à Abbans-Dessous. — Abbans-Dessous et Vorges.

Romain, propriétaire à Saint-Vit. — Velesmes et Grandfontaine.

Lhomme, membre du Conseil d'arrondissement, à Besançon. — Byans, Avanne et Aveney.

Chavonnet, curé de Saint-Vit. — Routelle et Osselle.

Valzer, curé de Grandfontaine. — Torpes, Thoraise et Montferrand.

Oudot, curé de Vorges. — Busy, Larnod, Pugey et Rancenay.

Camus, curé de Byans. — Abbans-Dessus et Boussières.

CANTON DE MARCHAUX.

Jacoutot, notaire et maire à Marchaux. — Amagney, Novillars, Chaudefontaine et Rigney.

Cugnot, greffier de la justice de paix. — Thurey, Valleroy, Palise, Venise, Bonnay et Geneuille.

MM.

Tribouley, notaire à Rigney. — Corcelle-Mieslot, Rignosot, Tour-de-Sçay, Germondans, Blarians et Flagey-Rigney.

Renaud, propriétaire à la Tour-de-Sçay. — Cendrey, Rougemontot, la Bretenière, Battenans et Ollans.

Vincent, curé de Geneuille. — Cussey, Valentin, Tallenay, Châtillon-le-Duc et Chevroz.

Bouvier, curé de Thise. — Roche, Petit-Vaire, Grand-Vaire et Marchaux.

Bernardot, curé de Marchaux. — Thise, Vieilley, Mérey, Braillans et Moncey.

CANTON D'ORNANS.

Bonnet, curé d'Ornans, président. — Ornans et Chassagne.

Teste, maire d'Ornans. — Maizières et Scey.

Meynier, docteur en médecine à Ornans. — Mérey, Villers et Bonnevaux.

Jantet, propriétaire à Villers-sous-Montrond. — Malbrans et Tarcenay.

Andrey, juge de paix à Ornans. — Foucherans et Trepot.

De Vermondans, ✠, propriétaire à Mouthier. — Saint-Hippolyte-les Durnes et Lods.

Racine, curé de Durnes. — L'Hôpital-du-Grosbois, Charbonnières et Guyans.

Prélat, curé de Mouthier. — Montgesoye et Amathay.

Vautherin, maître de forges à Lods. — Mouthier, Vuillafans et Châteauvieux.

Mourot, maire d'Amathay. — Chantrans, Longeville et Saules.

CANTON DE QUINGEY.

Lhomme, notaire à Quingey, président. — Montfort, Quingey et Chouzelot.

N... — Arc-et-Senans, Buffard, Liesle.

Joly, curé de Mesmay. — Fourg, Lombard et Mesmay.

Bergier, curé de Quingey. — Lavans, Cessey, Pessans et Mont.

Folley, curé de Rurey. — Rurey, Cademène, Epeugney, Montrond et Châtillon.

De Velloreille, propriétaire à Chenecey. — Chenecey-Buillon, Charnay.

Bergier, propriétaire à Myon. — Myon, Bartherans, Cussey et Echay.

Barthelet, curé de Paroy. — Paroy, Chay, Rennes et By.

Arrondissement de Montbéliard.

CANTON D'AUDINCOURT.

MM.

Berlet, curé de Mandeure, président. *Huguenin*, propriétaire à Etouvans. *Faivre*, curé de Vougeaucourt. *Gaspard*, curé d'Audincourt.	Etouvans, Vougeaucourt, Mandeure.

Fallot, pasteur à Audincourt, président. — Valentigney, Taillecourt, Exincourt et Arbouans.

Wetzel, pasteur à Grand-Charmont. — Allenjoie, Brognard, Bethoncourt, Dambenois et Nommay.

Morel, docteur en médecine à Allenjoie. — Grand-Charmont, Vieux-Charmont, Sochaux et Badevel.

Japy (Ingénu), membre du Conseil général. — Dampierre, Etupes et Fesches.

Peugeot (Constant), Abévillers, Dasle et Mandeure.

Goguel, pasteur à Semondans. — Audincourt, Vougeaucourt et Courcelles.

CANTON DE BLAMONT.

Boucon, curé à Blamont, président. — Villars, Hérimoncourt.

N... — Glay et Dannemarie.

Manet, curé de Glay. — Blamont.

Perdrizet, pasteur à Vandoncourt. — Seloncourt, Berne, Bondeval et Tulay.

Boissard, pasteur à Glay. — Villars, Pierrefontaine-lez-Blamont et Roches.

Kuhn, propriétaire à Rombois, président. — Glay, Meslières, Hérimoncourt et Vandoncourt.

Flamand. — Autechaux, Ecurcey et Dannemarie.

CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE.

Le curé de Saint-Hippolyte, président. — Saint-Hippolyte, Fleurey et Valoreille.

Monnot, propriétaire à Vaufrey. — Glères, Burnevillers, le Fol et Montancy.

Moniot, curé de Montandon. — Courtefontaine, Indevillers et les Plains.

Prélot, négociant à Saint-Hippolyte. — Montandon, Soulce et Vaufrey.

De Blondeau, propriétaire de forges. — Chamesol, Liebvillers et Montécheroux.

MM.

Pourcelot père, docteur en médecine à Saint-Hippolyte. — Dampjoux, Chaux et Froidevaux.

Paur, pasteur à Montécheroux, président. *Schom.* *Méquillet* (Jacques), propriétaire à Montécheroux.	Liebvillers (élèves protestants), Montécheroux.

CANTON DE MAICHE.

Faivre, curé de Maîche, président. — Maîche et Bréseux.

Verney, docteur en médecine à Thiébouhans. — Thiébouhans, Trévillers, Ferrière et Cernay.

Crélerot, notaire à Cour-Saint-Maurice. — Cour-Saint-Maurice, Charmoille, Belleherbe, La Grange, Provenchère, Droitfontaine et Vauclusotte.

Chatelain, propriétaire à Blancheroche. — Les Ecorces et la section du Fournet.

Faivre, juge de paix à Maîche. — Frambouhans, Mont-de-Vougney, et Battenans.

Saget, curé de Charquemont. — Charquemont et Damprichard.

Cuenot, curé de Goumois. — Goumois, Urtière, Charmauvillers et Fessevillers.

CANTON DE MONTBÉLIARD.

Liquet, curé à Montbéliard, président. — Ecole libre dirigée par le sieur Belin.

Bole, procureur impérial. — Ecole catholique de Montbéliard (communale ou paroissiale).

Siffert, négociant à Montbéliard. — Ecole libre dirigée par le sieur Py.

Protest. *Masson,* inspecteur ecclésiastique à Montbéliard, président. — Sainte-Suzanne, Dung, Allondans, l'école annexée au collége, l'école modèle, et école privée de filles.

— *Lalance,* pasteur à Bavans. — Lougres, Beutal, Bretigney, Sainte-Marie, Désandans, Aibre et le Vernoy.

— *Roux,* fabricant à Montbéliard. — Présentevillers, Bavans, Bart, et trois écoles de filles à Montbéliard.

— *Masson,* principal du collége. — Laire, Raynans, Issans, salle d'asile communale à Montbéliard, et une école privée à Montbéliard.

— *Deckher,* avocat à Montbéliard. — Echenans, Saint-Julien, Semondans et quatre écoles privées à Montbéliard.

CANTON DE PONT-DE-ROIDE.

MM.

Boillon, curé de Pont-de-Roide, président. — Solemont, Rosières, Péseux.

Dubois de Meyrignac, juge de paix. — Pont-de-Roide, Villars-sous-Ecot et Goux.

Marcou, membre du conseil général. — Mathay et Dampierre.

Besson, aux forges de Bourguignon. — Bourguignon et Ecot.

Perrin, curé de Valonne. — Valonne, Dambelin et Vernois.

Protest. *Abry*, pasteur à Colombier-Fontaine, président. — Saint-Maurice.

— *Peugeot* (Frédéric), manufacturier à Pont-de-Roide. — Colombier-Fontaine.

— *Mettetal*, pasteur à Saint-Maurice. — Colombier-Fontaine.

CANTON DU RUSSEY.

M. le juge de paix, président. — Russey et Barboux.

Etevenard, maire de Mont-de-Laval. — Plaimbois et Laval.

Ripert, maire du Russey. — Grand'Combe et Saint-Julien.

Feuvrier, membre du conseil général. — Bretonvillers, Chamesey et Rosureux.

Maire, curé du Russey. — Bonnétage et Fontenelle.

Fijean, curé du Luhier. — Luhier et Mont-de-Laval.

Tarby, curé du Bizot. — Bizot, Bélieu et Noël-Cerneux.

Arrondissement de Pontarlier.

CANTON DE LEVIER.

Juret, curé de Levier, président. — Boujailles, Chapelle-d'Huin.

Rouget, juge de paix. — Septfontaines et Evillers.

Caresche, maire de Levier. — Levier et Villeneuve-d'Amont.

Bouveret, curé de Bians. — Sombacourt, Bians et Goux-les-Uziers.

Lépeule, capitaine en retraite à Frasne. — Frasne et Dompierre.

Pergaud, curé de Frasne. — Bulle et Courvière.

Jobez, propriétaire à Villers-sous-Chalamont. — Villers-sous-Chalamont et Arc-sous-Montenot.

CANTON DE MONTBENOÎT.

Masson, curé de Montbenoît, président. — Montbenoît et Montflovin.

Cordier, notaire à Montbenoît. — Hauterive et la Chaux.

Defrasne, curé d'Arçon. — Bugny, Arçon et Liévremont.

MM.

D'Aubonne, membre du Conseil général. — Aubonne et Arc-sous-Cicon.

Paget, curé d'Ouhans. — Saint-Gorgon, Ouhans et Renédale.

Bonnet, juge de paix. — Ville-du-Pont, la Longeville et Gilley.

Mareschal, curé aux Allemands. — Les Allemands et Maison-du-Bois.

CANTON DE MORTEAU.

Paillard, curé de Morteau, président. — Sur-la-Seigne, Derrière-le-Mont et Fontenelles.

Pellissard, juge de paix. — Morteau et les Fins.

Isabey, curé du Villers. — Villers, Chauffaud et le Pissoux.

Ravier, docteur-médecin. — Combe-la-Motte et Remonnot.

Gaulard, membre du Conseil général, à la Grand'Combe. — Grand'-Combe et les Gras.

CANTON DE MOUTHE.

Nicod, curé de Mouthe, président. — Mouthe, Sarrageois, Gellin.

Carrez, docteur en médecine à Mouthe. — Chaux-Neuve, Châtel-Blanc et Chapelle-des-Bois.

Loye, propriétaire à Rochejean. — Rochejean, les Longevilles et Villedieu.

N... — Vaux et Bonnevaux.

Perret, greffier de la justice de paix. — Crouzet, Reculfoz, Pontets, Rondefontaine et Petite-Chaux.

Billet, curé de Jougne. — Jougne, Métabief, Saint-Antoine, Fourcatier et Maison-Neuve.

Maisny, curé de Labergement. — Labergement, Brey, Remoray et Boujeon.

CANTON DE PONTARLIER.

Grillon, membre du Conseil général, président. — Dommartin et Houtaud.

Lallemand, curé de Pontarlier. — Pontarlier.

Bonnet, curé de la Cluse. — Les Verrières, les Fourgs.

Baron *Daclin*, substitut du procureur impérial. — Sainte-Colombe et les Granges.

Bastide, à Pontarlier. — Les Etraches.

Mercier, médecin, — Malpas, la Planée et Saint-Point.

Loiseau, juge de paix. — Vuillecin et Doubs.

Thiébaud, notaire à Pontarlier. — Bannans et Chaffois.

Chenoz, ancien avoué à Pontarlier. — La Cluse et Oye-et-Pallet.

Dornier, curé des Granges-Narboz. — La Rivière et Bouverans.
Barthelet, notaire à la Cluse. — Les Grangettes, Malbuisson, Chaudron et Montperreux.
Vieille, curé des Fourgs. — Hôpitaux-Neufs, Hôpitaux-Vieux et Touillon.

JURY SPÉCIAL D'EXAMEN DES CANDIDATS AU BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

MM. Le Recteur, *président*.
Person, ✻, doyen de la faculté des sciences.
Pérennès, ✻, doyen de la faculté des lettres.
L'abbé Dartois, vicaire général.
L'abbé De Vaulchier.
Miroglio, pasteur.

COLLÉGE CATHOLIQUE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER,

A BESANÇON.

Le Collége Saint-François-Xavier, fondé en 1850 par S. E. Mgr le Cardinal Archevêque de Besançon, dans l'ancien couvent des Cordeliers, compte aujourd'hui 316 élèves, dont 143 pensionnaires.

Supérieur,	MM. l'abbé Besson.
Préfet des études,	l'abbé Devoille.
Economes,	l'abbé Vieillard.
	l'abbé Nicod.
Professeur de philosophie,	l'abbé Marmier (Etienne).
Id. *de mathématiques* (1er cours),	M. Léquyer.
Id. *id.* (2e cours),	M. l'abbé Ballot.
Id. *id.* (3e cours),	M. l'abbé Balandret.
Id. *de physique et de chimie,*	M. Bourgoin.
Cours accessoires (histoire et géographie),	MM. l'abbé Besson.
	l'abbé Rousselet.
Rhétorique,	l'abbé Marmier (Joseph).
Seconde,	l'abbé Suchet.
Histoire naturelle,	le docteur Labrune.
Troisième,	l'abbé Landry.
Quatrième,	l'abbé Coudriet.
Cinquième,	l'abbé Jacquemard.
Sixième,	l'abbé Moussard.

Septième (1re division), MM. l'abbé Vieillard.
Septième (2e division), l'abbé Péria.
Classes élémentaires (1re div.). l'abbé Rigny.
(2e div.). l'abbé Vitry. Maîtres d'études, M. l'abbé Folletête, M. l'abbé Favret, et M. l'abbé Moussu.

PENSIONS PARTICULIÈRES DE JEUNES DEMOISELLES.

BESANÇON.

Mlle Baille, Grande-Rue, 67.
Mlle Marc, Grande-Rue, 107.
Mlle Lanchy, Grande-Rue, 31.
Mlle Boichard, Grande-Rue.
Mlle Martineau, Grande-Rue.
Mlle Lambert, rue des Granges.
Mlle Grenot, rue Saint-Vincent, 9.
Mlle Bouly, id.
Mlles Joly et Bonnefoy, au Chapitre.
Mme Chalmin, rue du Clos, 12.
Mlle Cuenot, rue Saint-Vincent
Mlle Jacquenot, aux Chaprais.

Mlles Marie Chenoz et Goujon, à Ornans.
Mlles Michottey et Sanseigne, à Baume.
Mmes Dollfuss et Bourgoin, à Montbéliard.
Mlle Berthet, à Pontarlier.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Le télégraphe électrique qui a été dernièrement établi à Besançon, communique avec toutes les villes de France désignées dans le tableau ci-dessous, et avec toutes les villes de l'étranger qui jouissent de ce nouveau mode de communication, et dont les plus importantes sont aussi désignées plus bas. Il transmet les dépêches officielles et se charge aussi des transmissions privées moyennant la taxe suivante :

Pour une dépêche de 1 à 20 mots, il est perçu, au point de départ, un droit fixe de 2 fr., plus 10 centimes par myriamètres. Au-dessus de 20 mots, cette taxe est augmentée d'un quart pour chaque dizaine

de mots ou fraction de dizaine excédante. Dans l'évaluation du nombre de mots, sont comptés : l'adresse, la date et la signature.

Les bureaux du télégraphe sont ouverts tous les jours, y compris fêtes et dimanches : *en été*, de sept heures du matin à neuf heures du soir ; *en hiver*, de huit heures du matin à neuf heures du soir.

La taxe est calculée d'après le trajet total parcouru par les dépêches depuis leur point de départ jusqu'à leur point d'arrivée, quel que soit le circuit que fassent les lignes électriques, en sorte que, maintenant qu'il existe quelques lacunes dans le réseau qui couvre notre pays, certaines dépêches, par exemple celles de Besançon pour Paris, Dijon, Lyon, Marseille, etc., supportent une taxe beaucoup plus élevée qu'elle ne le sera l'an prochain par l'établissement de la section de Besançon à Dijon, qui rendra sensiblement plus courtes les distances aux villes susnommées.

Le nombre des villes de France jouissant du télégraphe électrique s'élève aujourd'hui à environ 80. Mais un grand nombre de lignes sont en construction, de nouveaux bureaux s'ouvrent chaque jour, et tout porte à penser que dans un avenir prochain, non-seulement les chefs-lieux de département, mais encore les chefs-lieux d'arrondissement et toutes les villes un peu importantes seront reliées entre elles par un réseau électrique au moyen duquel l'échange des correspondances entre tous ces points sera en quelque sorte instantané. En effet, quand les lignes sont libres, une dépêche de 20 à 40 mots peut traverser la France dans sa plus grande longueur, par exemple, de Besançon à Bayonne, en cinq minutes.

Les dépêches privées ne sont connues que des employés du télégraphe électrique, qui tous prêtent serment d'en garder le secret.

Taxe des dépêches de 1 à 20 mots, de Besançon aux villes de France et de l'étranger ci-dessous désignées.

Agen.	17 f.	»	Blois.	11 f.	60
Amiens.	11	20	Bordeaux.	15	50
Angers.	13	20	Boulogne.	12	50
Angoulême.	14	20	Bourges.	12	10
Arras.	11	90	Brest.	17	20
Auch.	17	70	Caen.	12	»
Auxerre.	11	50	Calais.	12	80
Avignon.	17	10	Carcassonne.	19	40
Bar-le-Duc.	7	20	Cette.	18	40
Bayonne.	17	80	Châlons-sur-Marne.	8	»
Beauvais.	10	90	Chalon-sur-Saône.	13	60

Chartres.	10 f. 60	Nantes.	14 f. 10
Châteauroux.	12 40	Nevers.	12 80
Chaumont.	12 50	Nîmes.	17 60
Colmar.	4 10	Niort.	13 90
Dieppe.	11 80	Orléans.	11 »
Dijon.	12 90	Paris.	9 80
Douai.	12 20	Pau.	18 80
Draguignan.	19 80	Périgueux.	15 10
Dunkerque.	13 40	Poitiers.	13 10
Epinal.	6 60	Quimper.	16 30
Evreux.	10 80	Rochefort.	14 50
Grenoble.	16 80	Roubaix.	12 60
Le Havre.	12 10	Rouen.	11 20
Laon.	11 60	Saint-Etienne.	15 40
La Rochelle.	14 80	Saint-Lô.	12 60
Lyon.	14 80	Saint-Omer.	13 10
Lille.	12 50	Saint-Quentin.	11 50
Lorient.	15 80	Strasbourg.	4 80
Mâcon.	14 20	Tarbes.	18 40
Marseille.	18 30	Toulon.	18 90
Melun.	10 20	Toulouse.	18 40
Metz.	6 80	Tours.	12 10
Montauban.	17 80	Troyes.	11 50
Mont-de-Marsan.	16 80	Valence.	15 90
Montpellier.	18 10	Valenciennes.	12 50
Moulins.	13 20	Versailles.	9 90
Mulhouse.	3 70	Vannes.	15 20
Nancy.	6 20	Vesoul.	2 50

Aix-la-Chapelle.	17 f. 50	Gênes.	15 f. »
Anvers.	15 »	Genève.	10 »
Amsterdam.	20 »	Londres.	22 80
Bade.	7 30	Prague.	27 50
Bâle.	7 50	Trieste.	30 »
Berlin.	27 50	Turin.	12 50
Bruxelles.	12 50	Venise.	30 »
Chambéry.	10 »	Vienne (Autriche).	30 »
Florence.	43 68		

Pour les dépêches de 21 à 50 mots, la taxe est double, — pour celles de 51 à 100 mots, elle est triple. Elle varie d'ailleurs souvent par suite

des conventions internationales qui peuvent survenir entre les gouvernements que traversent les dépêches.

MM. Guyot, directeur, palais Granvelle.
Lacordaire, *inspecteur.*
Dayt, *stationnaire.*
Forey, *id.*

CORPS IMPÉRIAL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES.

ROUTES IMPÉRIALES ET DÉPARTEMENTALES.

Le département du Doubs est compris dans la circonscription de la 5e inspection divisionnaire (1).

M. LEBRETON, O ✻, *inspecteur divisionnaire,* rue Saint-Florentin, 4. à Paris.

M. PARANDIER, ✻, *ingénieur en chef du département,* rue Neuve, 11.

AGENTS PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DE M. L'INGÉNIEUR EN CHEF.

Conducteurs, MM. Jeannenot, *conducteur de 2e classe,* à Besançon.
Focillon, *conducteur auxiliaire,* id.
Faivre, *id.* id.
Piqueur, Gaffiot, à Besançon.
Employés auxiliaires, Hyenne et Chavanne, à Besançon.

ARRONDISSEMENT DU NORD.

M. Maurel, *ingénieur ordinaire,* à Montbéliard.

Circonscription. La route impériale n° 73 depuis l'origine du pont de Clerval à la limite suisse (4e partie); la route impériale n° 83 depuis Clerval à la limite de la Haute-Saône, et les routes départementales nos 5, 10, depuis Servin à Maîche, 18, 19, 22 et 23.

(1) Cette inspection comprend les départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura; le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement jusqu'à la Saône, et le canal du Nivernais dans toute son étendue; elle comprend également le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée entre Paris et Dijon.

EMPLOYÉS.

Conducteurs, MM. Charpy (Cél.), *conducteur de 2e classe*, à Maîche.
Barthod (J.-B.), *conducteur de 3e classe*, à Rang.
Ballet, *id.* *de 4e classe*, id.
Pawlowski, *id.* à Montbéliard.
Jolidon (Ferdinand), *conducteur auxiliaire*, id.
Jolidon (Auguste), *id.* à id.
Piqueur, Rolland, à Maîche.

ARRONDISSEMENT DU CENTRE.

M. Colle, *ingénieur ordinaire*, rue Moncey, 9.

Circonscription. Routes impériales nos 57 et 73, depuis la porte avancée de Battant à l'origine du pont de Clerval. — Routes départementales nos 1, 2 jusqu'à la route n° 4, près d'Etalans; 7, 10, jusqu'à Servin; 13, 14, 17 et 21.

EMPLOYÉS.

Conducteurs, MM. Lecomte, *conducteur de 2e classe*, à Besançon.
Poux, *id.* à Baume.
Cornuty, *id.* *de 4e classe*, à Besançon.
Brun, *id.* id.
Mielle, *Piqueur*, à Rougemont.

ARRONDISSEMENT DU SUD.

M. Mollard, *ingénieur ordinaire*, à Pontarlier.

Circonscription. Routes impériales nos 67 depuis le bois d'Aubonne à la frontière suisse, et 72. — Routes départementales n° 2 depuis la route n° 4 jusqu'à Morteau, 4, 6, 11, 12, 16 et 20.

EMPLOYÉS.

Conducteurs, MM. Bourdin, *conducteur de 1re classe*, à Pontarlier.
Pirolley, *id.* *de 2e classe*, id.
Biehler, *id.* *de 4e classe*, id.
Barthod (C.), *conducteur auxiliaire*, à Morteau.
Parrod, *id.* à Pontarlier.
Piqueurs, Poëte et Royer, id.

ARRONDISSEMENT DE L'OUEST.

M. Duréault, *ingénieur ordinaire*, à Besançon, rue Saint-Jean, 9.

Circonscription. Routes impériales n° 67, depuis la limite de la

Haute-Saône jusqu'à la rencontre de la route impériale n° 83, avant le village de Beurre, et depuis la porte Rivotte au bois d'Aubonne; 73 depuis le Jura à la porte extérieure de Battant; 83 depuis le Jura à la rencontre de la route impériale n° 67 en deçà de Beurre. — Routes départementales n°s 3, 8, 9, 15 et 24.

EMPLOYÉS.

Conducteurs, MM. Géoffroy, *conducteur de 1re classe*, à Besançon.
Chopard, *id. de 3e classe*, id.
Charpy (François), *cond. de 4e cl.*, à Montgesoye.
Petithuguenin, *id.* à Besançon.
Gouget, *conducteur auxiliaire*, id.
Piqueur, Lelong, id.

SERVICE HYDRAULIQUE.

Perronne, *ingénieur ordinaire.*
Conducteurs, MM. Michaud, *conducteur de 3e classe*, à Besançon.
Gresset, *id. de 4e classe*, id.
Laudet (Ant.), *cond. id.* id.

CANAL DU RHONE AU RHIN.

MM. Berthot, ❉, *ingénieur en chef*, place d'Etat-Major, 18, à Besançon.
Maurel, *ingénieur ordinaire*, à Montbéliard.
Maire (E.), *id.* à Besançon.

BUREAU DE M. L'INGÉNIEUR EN CHEF.

MM. Romain, *conducteur de 2e classe.*
Daigney, *id. de 3e classe.*
Bride, *piqueur.*

BUREAU DE M. MAUREL, INGÉNIEUR ORDINAIRE.

M. Bayerlet, *agent auxiliaire de 2e classe*, à Montbéliard.

BUREAU DE M. MAIRE, INGÉNIEUR ORDINAIRE.

MM. Thevenot, *conducteur de 3e classe*, à Besançon.
Rouzet et Tisserand, *piqueurs.*

EMPLOYÉS AU SERVICE DES TRAVAUX.

MM. Payé (Louis), *conducteur de 2e classe*, à Montbéliard.
Oudot (Alfred), *id.* *de 4e classe*, à Clerval.
Oudot (René), *piqueur faisant fonctions de conducteur*, à Baume.

SERVICE DES MINES.

Le département du Doubs fait partie de la division de l'Est, et du dixième arrondissement minéralogique dont Chalon-sur-Saône est le chef-lieu.

MM. Diday, *ingénieur en chef de l'arrond.*, à Chalon-sur-Saône.
Résal, *ingénieur ordinaire*, chargé du service du Doubs, à Besançon, Place d'Etat-Major, 18.

SERVICE DES CHEMINS VICINAUX.

Arrondissement de Besançon.

MM. Farod (Emman.), *agent voyer chef*, Besançon, Grande-Rue, 126.

Barbier (Désiré),	*agent voyer de 2e classe*,	Ornans.
Masson (Antoine),	*id.*	Fertans.
Chapuis,	*id.*	Quingey.
Joliot,	*id.*	aux Chaprais.
Bétard,	*agent voyer de 3e classe*,	Montferrand.
Hauschild,	*id.*	Lavernay.
Péréal,	*agent voyer de 4e classe*,	Besançon.
Vieille,	*id.*	Marchaux.
Cerner,	*id.*	Besançon.
Coulet,	*id.*	Pouilley-les-Vignes.
Ravillard,	*id.*	Thurey.

Arrondissement de Baume.

MM. Barbier (Honoré),	*agent voyer chef*,	Baume.
Grosrichard,	*agent voyer de 2e classe*,	Clerval.
Girardier,	*id.*	Vercel.
Huot,	*id.*	Rougemont.
Laude,	*id.*	L'Isle-sur-le-Doubs.

MM. Receveur, *agent voyer de 2e classe,* Pierrefontaine.
Pansard, *id.* *de 3e classe,* Baume.
Bouveresse, *id.* *de 4e classe,* Roulans.
Girardin, *id.* Baume.
Masson (Auguste), *id.* id.

Arrondissement de Montbéliard.

MM. Mettétal, *agent voyer chef,* Montbéliard.
Courtot (L.), *agent voyer de 2e classe,* id.
Tourimberg, *id.* Pont-de-Roide.
Chenier, *id.* Saint-Hippolyte.
Choulet, *agent voyer de 3e classe,* Blamont.
Boillot, *id.* Russey.
Mettétal, *agent voyer de 4e classe,* Montbéliard.
Duvernoy, *id.* Audincourt.
Fribourg, *id.* Maîche.

Arrondissement de Pontarlier.

MM. Chopard, *agent voyer chef.* Pontarlier.
Garnache, *agent voyer de 2e classe,* Morteau.
Trimaille, *id.* Mouthe.
Maire, *agent voyer de 3e classe,* Goux.
Cretin, *id.* Levier.
Bouveret, *agent voyer de 4e classe,* Pontarlier.
Roche, *id.* id.

RECETTE DES FINANCES. — TRÉSOR NATIONAL. SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE.

RECETTE GÉNÉRALE.

M. Boysson d'École, *receveur général du département*, rue de la Préfecture, 22.

BUREAUX DE LA RECETTE GÉNÉRALE.

MM. Bourgeois, *fondé de pouvoirs,* rue Moncey, 7.
Creuzé, *id.* rue des Granges, 59.
V. Renaud, *caissier,* rue de la Préfecture, 16.

RECETTES PARTICULIÈRES.

BAUME.

MM. Grenier, *receveur particulier.* Javey, *caissier.*

Grammont, *caissier.*

FRANCHE-COMTÉ.

Sont nommés par arrêtés de S. Exc. le ministre des finances, du 26 juin :

M. Beaudot, Charles, titulaire actuel, percepteur des contributions directes de la ville de Besançon, partie *intra muros*, circonscription définitive;

M. Maire, Adolphe, titulaire actuel, percepteur à Grandfontaine, circonscription définitive, Avanne, Montferrand, Osselle, Rancenay, Routelle, Roset, Saint-Vit, Torpes et Velesmes;

M. Couthaud, Pierre-Fr., titulaire actuel, percepteur à Chalèze, circonscription définitive, banlieue de Besançon, Arcier, Chalèze et Chalezeule;

M. Desray, Jacq.-Alex., titulaire actuel, percepteur à Morre, circonscription définitive, Arguel, Beurre, Chevillotte, Fontain, Gennes, Montfaucon, Saône, la Vèze;

M. Valfrey, Thomas, titulaire actuel, percepteur à Tarcenay, réunion définitive, Bonnevaux, Charbonnières, Foucherans, l'Hôpital, le Grateris, Malbrans, Mamirolle, Mérey, Trepot et Villers;

M. Delœuvre, Ch.-Louis, titulaire actuel, percepteur à Boussières, réunion définitive, Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Aveney, Busy, Byans, Larnod, Pugey, Thoraise, Villars-Saint-Georges, Vorges;

M. Louiset, Fr.-J., titulaire actuel à Bouclans, percepteur au Valdahon, réunion définitive, Athose, Avoudrey, Chasnans, Châtelet, Epenoy, Etalans, Etray, Fallerans, Hautepierre, Longemaison, Nods, Passonfontaine, Rantechaux, Vanclans, Vernierfontaine;

M. Hanryé, Alex., titulaire actuel de la perception de Valdahon, à la perception de Bouclans, provisoirement composée des communes de Bouclans, chef-lieu; Champlive, Dammartin, Glamondans, Gonsans, Naisey, Nancray, Osse, Vauchamps, Vienney et Côtebrune ;

M. Bastide, Louis-Aug., titulaire actuel, percepteur à Vercel, réunion provisoirement composée de Vercel, Adam, Chevigney, Eysson, Longechaux, Magny, la Verrière, Villedieu, Domprel et Grandfontaine-sur-Creuse.

Les perceptions de Beurre et de Passonfontaine sont supprimées.

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
VONIN.	*Déservillers.*	Gevresin.	Nans-s-Ste-Anne.
	Alaise.	Labergement.	Reugney.
	Bolandoz.	Le Crouzet.	Ste-Anne.
	Eternoz.	Montmahoux.	Sarraz.
MAIRE.	*Grandfontaine.*	Rancenay.	Torpes.
	Montferrand.	Routelle.	Velesmes.
	Osselle.	Saint-Vit.	
ROSET.	*Lantenne.*	Cordiron.	Franey.
	Berthelange.	Cottier.	Grand-Mercey.
	Boismurie	Courchapon.	Jallerange.
	Burgille.	Etrabonne.	Lavernay.
	Chasoy.	Ferrière	Moutherot.
CHAPEAU.	*Liesle.*	Arc-et-Senans.	Buffard.
DROZ.	*La Tour-de-Sçay.*	Flagey.	Rignosot.
	Cendrey.	Germondans.	Rougemontot.
	Battenans.	Moncey.	Thurey.
	Blarians.	Ollans.	Valleroy.
	La Bretenière.	Rigney.	
CHARMET.	*Marchaux.*	Champoux.	Thise.
	Amagney.	Corcelle-Mieslot.	Vaire-le-Petit.
	Braillans.	Novillars.	Vaire-le-Grand.
	Chaudefontaine.	Roche.	
BLANCHE.	*Ornans.*	Guyans-Durnes.	Scey-en-Varais.
	Chassagne.	Montgesoye.	Chantrans.
	Maisières.	Saules.	Durnes.
VAITE.	*Quingey.*	Fourg.	Lombard.
	Cessey.	Lavans.	Mesmay.
	Chouzelot.		
TOURET.	*Rurey.*	Chenecey.	Goux.
	Cademène.	Courcelles.	Montrond.
	Charnay.	Cussey.	Palantine.
	Châtillon.	Epeugney.	Rouhe.
LOUIS-GRAND.	*Samson.*	Echay.	Pointvillers.
	Bartherans.	Montfort.	Rennes.
	Brères.	Myon.	Ronchaux.
	By.	P aroy	
	Chay.	Pessans.	
VALFREY.	*Tarcenay.*	L'Hopital.	Mamirolle.
	Bonnevaux.	Le Gratteris.	Trepot.
	Charbonnières.	Malbrans.	Villers-s.-Montr.
	Foucherans.	Mérey.	La Vèze.

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
ESTIGNARD.	*Vuillafans.*	Lavans.	Mouthier.
	Amathay.	Lods.	Voires.
	Châteauvieux.	Longeville.	
	Echevanne.	Granges-Maillot.	

Arrondissement de Baume.

POUTHIER.	*Arcey.*	Gemonval.	Marvelise.
	Accolans.	Geney.	Montenois.
	Faimbe.	Longevelle.	Onans.
DELACOUR.	*Baume.*	Cour.	Fourbanne.
	Champvans.	Esnans.	Grosbois.
LOUISET.	*Bouclans.*	Glamondans.	Osse.
	Champlive.	Magny-Châtelard.	Vauchamps.
	Côtebrune.	Naisey.	Verrières-Grosb.
	Dammartin.	Nancray.	Vienney.
	Gonsans.		
BILLOTET.	*Clerval.*	Chaux-Clerval.	Saint-Georges.
	Anteuil.	Glainans.	Santoche.
	Branne.	Roche-Clerval.	Tournedoz.
ECHELARD.	*Cuse.*	Cubry.	Nans.
	Abbenans.	Fontenelle.	Uzelle.
	Cubrial.	Gondenans.	
MOINE.	*Fontaine.*	L'Hôp. S.-Lieff.	Soye.
	Bournois.	Gonden. Montby.	Pompierre.
	Viéthorey.		
VUILLEMIN.	*Lanans.*	Crosey-le-Petit.	Servin.
	Adam-Passavant.	Cuisance.	Vaudrivillers.
	Crosey-le-Grand.	Montivernage.	Vellevans.
ROY.	*L'Isle.*	Etrappe.	Mancenans.
	Appenans.	Hyémondans.	Médière.
	Blussans.	la Prétière.	Rang.
	Blussangeaux.	Lanthenans.	Sourans.
	Colombier-Chât.	Fournets.	
MILLOT fils.	*Orchamps.*	Grandfontaine.	Maisonnettes.
	Flangebouche.	Guyans-Vennes.	Plaimbois.
	Fuans.	Loray.	Vennes.
	Grandfontaine-Fournets.	Luisans.	
COURBET.	*Orsans.*	Bremondans.	Epenouse.
	Aïssey.	Chaux-Passavant.	Passavant.
	Belmont.	Courtetain-Salans	Saint-Juan.

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
MM. N...	*Passonfontaine.*	Etray.	Rantechaux.
	Avoudrey.	Longemaison.	Vanclans.
	Epenoy.		
Prudhon fils.	*Pierrefontaine.*	Laviron.	Vellerot-Vercel.
	Germéfontaine.	Ouvans.	Villers-Chief.
	Landresse.	Sommette (la).	Villers-Combe.
A. Poete.	*Romain.*	Mésandans.	Morchamps.
	Avilley.	Mondon.	Servigney.
	Gouhelans.	Montussaint.	Tallans.
N......	*Rougemont.*	Chazelot.	Montferney.
	Bonnal.	Montagney.	Tressandans.
Morel fils.	*Roulans*	Laissey.	Saint-Hilaire.
	Breconchaux.	Lusans.	Sechin.
	Châtillon-Guyotte.	Ougney.	Val-de-Roulans.
	Deluz.	Pouligney.	Vennans.
	Ecouvotte (l').	Puy (le).	Villers-Grélot.
Singier, ❊.	*Sancey-le-Long.*	Rahon.	Surmont.
	Belvoir.	Randevillers.	Vellerot-Belvoir
	Chasot.	Sancey-le-Gr.	Vyt-Belvoir.
	Orve.		
Hanrié.	*Le Valdahon.*	Châtelet (le).	Hautepierre.
	Athose.	Etalans.	Nods.
	Chasnans.	Fallerans.	Vernierfontaine
Bastide.	*Vercel* et *Goux.*	Domprel.	Longechaux.
	Adam.	Eysson.	Villedieu (la).
	Chevigney.	Grandfontaine.	
Simonin P.-L.	*Verne.*	Puessans.	Tournans.
	Fontenotte.	Rillans.	Trouvans.
	Huanne.	Rognon.	Vergranne.
	Luxiol.		
A. Damotte.	*Villers-le-Sec.*	Guillon.	Pont-les-Moul.
	Autechaux.	Hièvre-Magny.	Silley.
	Bois-la-Ville.	Hièvre-Paroisse.	Voillans.
	Bretigney.	Lomont.	

Arrondissement de Montbéliard.

Surleau, ❊.	*Montbéliard.*	Bavans.	Présentevillers.
	Allondans.	Dung.	Ste-Suzanne.
	Bart.	Lougres.	
Convercy.	*Audincourt.*	Courcelles.	Etouvans.
	Arbouans.	Dasle.	Exincourt.

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
	Mandeure.	Valentigney.	
	Taillecourt.	Vougeaucourt.	
Boiteux.	*Belleherbe.*	Cour-St-Maurice	Provenchère.
	Bretonvillers.	Droitfontaine.	Rosureux.
	Chamesey.	La Grange.	Vaucluse.
	Charmoille.	Longevelle.	Vanclusotte.
Mourcet.	*Blamont.*	Ecurcey.	Roches.
	Abévillers.	Glay.	Seloncourt.
	Autechaux.	Hérimoncourt.	Tulay.
	Bondeval.	Meslière.	Vandoncourt.
	Dannemarie.	Pierrefontaine.	Villars.
Arbey, ✱.	*Bonnétage.*	Luhier.	Mont-de-Laval.
	Fontenelles (les).	Mémont.	Plaimbois.
	Laval.	Montbéliardot.	Saint-Julien.
Régnier fils.	*Damprichard.*	Essarts-Cuenot.	Thiébouhans.
	Belfays.	Ferrières.	Trévillers.
	Boulois.	Fessevillers.	Urtière.
	Charmauvillers.	Goumois.	
Pillard.	*Désandans.*	Echenans.	Saint-Julien.
	Aibre.	Issans.	Sainte-Marie.
	Beutal.	Laire.	Semondans.
	Bretigney.	Raynans.	Vernoy (le).
Devillers.	*Maîche.*	Cernay.	Frambouhans.
	Battenans.	Charquemont.	Mancenans.
	Blanchefontaine.	Ecorces (les).	Mont-de-Voug.
	Bréseux (les).	Friolais.	Orgeans.
Mettetal.	*Mathay.*	Dampierre-s-l-D.	Lucelans.
	Berche.	Ecot.	Saint-Maurice.
	Bourguignon.	Goux.	Villars-s.-Ecot.
	Colombierfontaine		
Viatte fils.	*Pont-de-Roide.*	Noirefontaine.	Vaivre.
	Dambelin.	Péseux.	Valonne.
	Feule.	Remondans.	Vermondans.
	Mambouhans.	Rosières.	Vernois-l-Belv.
	Neuchâtel.	Solemont.	Villars-Damp.
Guillemin.	*Russey (le).*	Bizot (le).	Grand-Combe.
	Barboux (le).	Bosse (la),	Narbief.
	Bélieu (le).	Chenalotte (la).	Noël-Cerneux.
N...	*Saint-Hippolyte.*	Châtillon.	Dampjoux.
	Bief.	Chaux.	Fleurey.
	Chamesol.	Courcelles.	Froidevaux.

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
	Liebvillers.	Montécheroux.	Neuvier.
	Montandon.	Mouillevillers.	Valoreille.
Sahler.	*Sochaux.*	Brognard.	Fesche.
	Allenjoie.	Dambenois.	Gr.-Charmont.
	Badevel.	Dampi^{erre}-l-Bois.	Nommay.
	Bethoncourt.	Etupes.	V.-Charmont.
Comte.	*Vaufrey.*	Indevillers.	Plains (les).
	Burnevillers.	Montancy.	Soulce.
	Courtefontaine.	Montjoie.	Vernois-le-Fol.
	Glères.	Montursin.	

Arrondissement de Pontarlier.

Laude.	*Frasne.*	Bulle.	Dompierre.
	Boujailles.	Courvière.	
Besand.	*Levier.*	Chapelled'Huin	Villen.d'Amont
	Arc-s.-Montenot.	Villers-s.-Chal.	
Pirolley.	*Sombacour.*	Evillers.	Septfontaine.
	Bians.	Goux.	
Gauthier.	*Montbenoît.*	Hauterive.	Maison-du-Bois.
	Allemands (les).	Lièvremont.	Montflovin.
	Chaux (la).	La Longeville.	Ville-du-Pont.
	Gilley.		
Froidevaux.	*Saint-Gorgon.*	Aubonne.	Ouhans.
	Arçon.	Bugny.	Rénédale.
	Arc-sous-Cicon.		
Cupillard.	*Morteau.*	Grand'Combe.	Le Lac ou Vill^{ers}
	Les Combes.	Les Gras.	Montlebon.
	Les Fins.		
Griffon (E.).	*Labergement.*	Brey.	Vaux.
	Bonnevaux.	Gellin.	Grang.-S.-Marie
	Boujeon.	Remoray.	Malbuisson.
Vernier.	*Métabief.*	Les Longevilles.	Hôpit.-Neufs.
	Fourcatier.	Rochejean.	Hôpit.-Vieux.
	Jougne.	St.-Antoine.	Touillon.
Martin (E.).	*Mouthe.*	Le Crouzet.	Rondefontaine.
	Chapelle-des-Bois.	Petitechaux.	Sarrageois.
	Châtelblanc.	Pontets.	Villedieu.
	Chauxneuve.	Reculfoz.	
Grenot.	*La Cluse.*	Les Grangettes.	Saint-Point.
	Chaudron.	Montperreux.	Ver.-de-Joux.
	Les Fourgs.	Oye.	

Percepteurs.	Communes de chaque Perception.		
Delamarche.	*Pontarlier.*	Dommartin.	Hautaud.
	Doubs.	Granges-Narboz.	Vuillecin.
Saillard.	*La Rivière.*	Chaffois.	La Planée.
	Bannans.	Malpas.	Sainte-Colombe
	Bouverans.		

Percepteurs surnuméraires, MM. Vanthier, Berton, Favret, Billotet fils, Mignot, et Hippolyte Dessirier.

TRÉSOR NATIONAL.

PAYEUR DU DÉPARTEMENT.

MM. Giraud, ✻, *payeur*, rue de la Préfecture, 27.
Basire, ✻, *caissier*.

AGENCE JUDICIAIRE DU TRÉSOR.

MM. Ed. Tonnet, *avoué*, agrégé de l'agence judiciaire du Trésor, à Besançon, Grande-Rue, 79.
Javey, *avoué*, agrégé, à Baume.
Renaud, *id.* id. à Montbéliard.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE.

Ouverte tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures du matin à quatre heures. On escompte les valeurs sur Angers, Angoulême, Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Châteauroux, Clermont, Grenoble, le Havre, Lille, Limoges, Lyon, le Mans, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nîmes, Orléans, Rennes, Reims, la Rochelle, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse, Troyes et Valenciennes.

On fait des avances sur fonds publics, obligations et actions de chemins de fer français.

Directeur, M. Jules Micaud, rue de la Préfecture, 19.
Employés. MM. Monnot, *caissier*.
Marchand, P. Bretegnier, Prétet et Bouly, *commis aux écritures*.
Censeurs, MM. Boisson d'Ecole, *receveur général*.
Jacquard, *banquier*, à Besançon.
A. Bouchot, *maître de forges*, à l'Isle.

Administrateurs, MM. L. Bretillot, ✻, *banquier.*
Veil-Picard, *banquier.*
J. Papillon, *négociant en nouveautés.*
L. de Sainte-Agathe, *ancien magistrat.*
Hub. France, *négociant en épicerie et huiles.*
Joseph Zeltner, *id. et farines.*
Prosper Racine, *négociant en épicerie.*
Outhenin-Chalandre, *imprimeur*, etc.
Favre (Ami), ✻, *adjoint du Maire.*

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

La Succursale créée à Besançon comprend dans son ressort les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

MM. Jules Demesmay, ✻, *directeur*, Grande-Rue, 26.
Poncet, *commis de la Succursale.*

INSTITUTIONS AGRICOLES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON.

Les audiences ont lieu le vendredi matin à neuf heures, pour les causes ordinaires, et le samedi à une heure après midi pour les affaires contradictoires.

MM. Jacquard, *banquier*, rue des Granges, 21,	*président.*
Hub. France, *négociant*, Grande-Rue, 53,	*juge.*
Paul Balanche, *marchand drapier*, Grande-Rue,	*id.*
Joseph Zeltner, *épicier*,	*id.*
Mairot, *banquier*, palais Granvelle,	*id.*
Outhenin-Chalandre, *imprimeur*, rue des Granges, 23,	*id.*
Et. Flagey, *marchand de cristaux*, Grande-Rue,	*id.*
Emmanuel Alix, *marchand de rouennerie*,	*juge suppléant.*
Prosper Racine, *négociant*,	*id.*
Lanchy père, *marchand de quincaillerie*,	*id.*
Charles Billot, *bijoutier*, Grande-Rue,	*id.*

Greffier, M. Gauthier, rue Neuve, 6.
Commis-greffier, M. Alexandre.

Huissiers audienciers, M. Sandoz, rue des Granges, 31.
M. Glorget, Grande-Rue, 66.

LISTE DES NOTABLES NÉGOCIANTS

Appelés à suppléer les Membres du Tribunal.

MM. Favre père, *fabricant d'horlogerie,* à Besançon.
Alexis Gras, *commissionnaire.*
Xavier Guichard, *droguiste.*
J. Papillon, *marchand de nouveautés.*
L. Bretillot, ✻, *banquier.*
Nicolas Demolombe, *marchand de nouveautés.*
Jacquard, *banquier.*
J.-B. Poulet, *épicier.*
Léon Robbe, *marchand drapier.*
A. Greiner, *brasseur.*
Louis Racine, *épicier-droguiste.*
Ch. Moutrille, *commissionnaire.*
Outhenin-Chalandre fils, *imprimeur.*
Hub. France, *épicier.*
Félix Clerc, *marchand de toilerie.*
Th. Déprez, *commissionnaire.*
F. Huguet, *tanneur.*
Billotte, *libraire.*
Bontront, *marchand de quincaillerie.*
F.-Séraphin Charnaux, *épicier.*
Joseph Zeltner.
A. Weil-Picard, *banquier.*
Paul-Joseph Balanche, *marchand dropier.*
Paul Baille, *marchand de rouennerie.*
J. Duvoid, *marchand de vins.*
J.-B. Coque, *marchand de rouennerie.*
J.-J. Lanchy, *marchand de quincaillerie.*
Vaissier, *confiseur.*
G. Honnelaître, *marchand de rouennerie.*
Félix Mairot, *banquier.*
Jules Micaud, *directeur du Comptoir de la Banque.*
Poutot, *banquier.*
Eug. de Sainte-Agathe, *marchand de papiers peints.*

MM. P.-N. Thibaudet, *marchand de grains.*
Ch. Pellecier, *épicier.*
P. Jourdain, *marchand de rouennerie.*
Stan. Mornard, *marchand de mercerie.*
Ch. Marchand, *commissionnaire.*
Jules Vautherin, *maître de forges*, à Lods.
P. de Velloreille, *id.*, à Chenecey.
El Besson, *meunier*, à Ornans.
Flagey, *marchand de cristaux*, à Besançon.
Edouard Robbe, *marchand de nouveautés.*
J.-B. Bataille, *horloger.*
J.-A. Dubost, *maître de forges*, à Châtillon.
Emmanuel Alix, *marchand de rouennerie*, à Besançon.
Prosper Racine, *épicier.*
J.-Al. Spony, *carrossier.*
Ch. Billot, *bijoutier.*
J. Regad, *maître de forges*, à Quingey.
Gigandet père, *meunier*, à Tarragnoz.
F. Roussel, *épicier.*
Loupya, *marchand de fer.*
J. Détrey, *banquier.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE BESANÇON.

Rue de la Préfecture, 23.

MM. Hub. France, *négociant en épicerie.*
Jacquard, *banquier.*
Léon Bretillot, ✻, *banquier.*
Ch. Lorimier, *fabricant d'horlogerie.*
Louis de Sainte-Agathe, *ancien magistrat.*
Th. Déprez, *banquier et commissionnaire.*
Weil-Picard père, *banquier.*
Auguste Bouchot, *maître de forges*, à l'Isle.
M. Ol. Micaud, rue de la Préfecture, 23, *secrétaire-rédacteur.*

CHAMBRE CONSULTATIVE DES ARTS ET MANUFACTURES DE MONTBÉLIARD.

MM. de Blondeau père, *maître de forges*, à Saint-Hippolyte.

MM. Sahler fils (Louis), *filateur*, à Montbéliard.
Lalance (Alexandre), à Montbéliard.
Japy (Ingénu), *fabricant*, à Badevel.
Peugeot (Frédéric), *fabricant*, à Pont-de-Roide.
Roux (Albert), *fabricant d'horlogerie*, à Montbéliard.
Fallot (Ch.-Frédéric), à Montbéliard.
Marti, *fabricant d'horlogerie*, à Montbéliard.
Schorer.
Peugeot (Constant), *manufacturier*, à Audincourt.
Guyot, *meunier*, au Bélieu.
Pareau (Xavier), *fabricant*, à Montbéliard.

INSPECTION DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES USINES ET MANUFACTURES.

Arrondissement de Besançon.

Inspecteurs, MM. J. Druhen, *docteur en médecine*, Grande-Rue, 97.
Mathieu, *vérificateur des poids et mesures*, rue Neuve, 13.
l'abbé Boillot, *curé* de la Madeleine, à Besançon.
Bonvalot, *docteur en médecine*, à Quingey.
l'abbé Bergier, *curé* de Quingey.

Arrondissement de Baume.

Inspecteurs, MM. Tisserand, *officier de santé*, à Clerval.
Grillon, *id.* à Vellevans.

Arrondissement de Montbéliard.

Inspecteurs, MM. Georges Jeanmaire, *ancien manufacturier*, à Dung.
Al. Mauvais, *ancien capitaine d'artillerie*, à Maîche.
Pourcelot père, *docteur en médecine*, à St-Hippolyte.
Tuefferd (Henri), *id.* à Montbéliard.
J. Fallot, *id.* id.
Fallot, *pasteur* à Audincourt,
l'abbé Liquet, *curé* de Montbéliard.
l'abbé Gaspard, *curé* d'Audincourt.
l'abbé Boillon, *curé* de Pont-de-Roide.
Sahler, *pasteur* à Audincourt.

Arrondissement de Pontarlier.

Inspecteurs, MM. Ravier, *docteur en médecine,* à Morteau.
Pône, *médecin des épidémies,* à Pontarlier.

JURY DÉPARTEMENTAL

Pour l'examen des aspirants à l'École impériale des arts et métiers de Châlons-sur-Marne.

Les jeunes gens qui désirent concourir pour cette École doivent en faire, par écrit, la déclaration à la Préfecture, du 1er au 8 mai de chaque année, au plus tard.

On peut prendre connaissance dans les mairies du programme des conditions, inséré au Mémorial administratif de 1849.

MM. Léon Bretillot, ☼, membre du Conseil général, rue de la Préfecture, 21.
Parandier, ☼, ingénieur en chef, rue Neuve, 11.
Bouché, professeur de mathématiques supérieures au Lycée.
Lancrenon, directeur de l'École de dessin, rue de la Bouteille, 9.
J. Druhen, docteur en médecine, Grande-Rue, 97.
Louis St.-Eve, manufacturier, rue de Chartres, 8.
Thieulin, entrepreneur, rue de la Lue.

CHAIRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE.

M. le docteur Bonnet, ☼, professeur, rue des Martelots, 3, membre du Conseil général d'agriculture.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE,

Réorganisées par arrondissement, ensuite du décret du 25 mars 1852.

Arrondissement de Besançon.

Amancey.	MM. *Mourot,* président du Comice d'Ornans.
Audeux.	*Humbert,* ancien président du Comice d'Audeux.
Besançon nord.	*Jules de Bussierre,* conseiller à la Cour impériale.
Besançon sud.	*Bonnet,* ☼, docteur en médecine, professeur d'agriculture.

Boussières.	MM. *Alfred de Bussierre,* propriétaire, à Roset.
Marchaux.	*V. Monnot Arbilleur,* conseiller à la Cour impériale, *vice-président de la Chambre.*
Ornans.	*Ad. Marlet,* avocat à Ornans, *secrétaire de la Chambre.*
Quingey.	*H. Boillot,* commissaire cantonal de police.

Arrondissement de Baume.

Baume.	MM. *Carpentier,* ✵, membre du Conseil général, maire d'Autechaux, *vice-président.*
Clerval.	*Vuillier,* membre du Conseil général.
L'Isle.	*Aug. Bouchot,* id.
Pierrefontaine.	*Régnier,* maire de Villerschief.
Roulans.	*Ronnot,* notaire, membre du Conseil général, maire de Roulans.
Rougemont.	*Alexis Bressand,* maire de Romain, *secrétaire.*
Vercel.	*Girardier père,* ancien géomètre, à Athose.

Arrondissement de Montbéliard.

Audincourt.	MM. *Pechin,* cultivateur, à Etupes.
Blamont.	*J.-J. Bernard,* propriétaire à Pierrefontaine.
Maîche.	*Bouvier,* maire de Trévillers.
Montbéliard.	*Vetzel,* pasteur à Grand-Charmont, *secrétaire.*
Pont-de-Roide	*Marcou,* docteur en médecine, membre du Conseil général.
St.-Hippolyte.	*de Blondeau,* président du Comice de Saint-Hippolyte, *vice-président.*
Le Russey.	*Bourquard,* notaire au Russey.

Arrondissement de Pontarlier.

Pontarlier.	MM. { *Barthelet,* notaire à la Cluse, *secrétaire.* / *Gresset,* ✵, ancien chirurgien-major.
Levier.	*Vagne,* maire de Villers-sous-Chalamont.
Morteau.	*Vict. Cupillard,* propriétaire à Montlebon.
Montbenoit.	*Bonnet,* juge de paix du canton, *vice-président.*
Mouthe.	*Vandel (Auguste),* maître de forges à Jougne.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

SCIENCES NATURELLES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU DOUBS.

PRÉSIDENT-NÉ.

M. le Préfet du département du Doubs.

MEMBRES-NÉS.

MM. le professeur d'agriculture, les présidents et les secrétaires des Comices agricoles du département.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Alfred d'Aubonne, membre du Conseil général.
Berger, ✻, vétérinaire au 13e d'artillerie.
Bichet père, négociant.
Bourqueney, ✻, président à la Cour impériale.
Bucy, à St.-Ferjeux.
Bruand, Théophile, propriétaire.
Alfred de Bussierre, ancien officier.
Jules de Bussierre, conseiller à la Cour impériale.
Choupot, ✻, conseiller à la Cour impériale.
Edouard Clerc, ✻, président de la Cour impériale.
Coquand, professeur à la Faculté des sciences.
J. Crestin, avocat.
Cuenot, ✻, juge au Tribunal.
Desfosses, professeur de chimie à l'Ecole de médecine.
F. Détrey, ancien négociant, *trésorier*.
Comte de Ganay, ✻, président de la Commission hippique.
Gloriod, ✻, ancien officier, à Fontaine-Ecu.
Ch. Grenier, professeur à la Faculté des sciences, *archiviste*.
Guillier, à St.-Ferjeux.
Hory, propriétaire.
Paul Laurens, chef de division à la Préfecture.
Lavigne, fleuriste.
Lépagney, pépiniériste.
Henri Lépagney, horticulteur.
Machard, agronome.
Martin, médecin en chef de l'hôpital St-Jacques.
Joseph Mathiot, avocat, *secrétaire*.
J.-B. Marchand, propriétaire vigneron.

MM. Victor Monnot-Arbilleur, conseiller à la Cour impériale.
Messelet, vétérinaire.
Noël, horticulteur.
Parandier, ☼, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Pidancet, préparateur à la Faculté des sciences.
Victor Pion, propriétaire.
Poignand, vétérinaire.
Pourcy de Lusans, docteur en médecine.
Baron de Saint-Juan, membre du Conseil municipal.
Sermage, ☼, conseiller honoraire à la Cour impériale.
Hippolyte de Thurey, ancien conseiller de préfecture.
De Vaulgrenans, ☼, ancien directeur du Dépôt d'étalons.
A. de Vregille, conseiller à la Cour impériale, *vice-président*.

COMICES AGRICOLES.

Arrondissement de Besançon.

COMICE DE BUSY.

Président, MM. Jules de Bussierre, conseiller à la Cour impériale.
Vice-Président, Em. Lhomme, membre du Conseil d'arrondissement.
Secrétaire, Boillot, commissaire cantonal de police à Quingey.
Trésorier, Deray, percepteur à Beurre.

COMICE D'ORNANS.

Président et Trésorier, MM. Mourot, maire d'Amathay.
Secrétaire, Majesté, propriétaire, à Ornans.

COMICE DE MARCHAUX.

Président, MM. N...
Vice-Président, Derosne (Justin), à Ollans.
Secrétaire, Paul Demandre, à Rigney,
Trésorier, Jacoutot, notaire à Marchaux.

Arrondissement de Baume

COMICE DE BAUME.

Président, M. Sanseigne fils, juge suppléant au tribunal de Baume.

Vice-Président,	MM. Bulliard, ☼, ancien maire de Baume.
Secrétaire,	Faivre d'Esnans, docteur en médecine, à Baume.

COMICE DE ROUGEMONT.

Président,	MM. le marquis De Moustier, ☼, membre du Conseil général.
Vice-Président,	Al. Bressand, maire de Romain.
Secrétaire,	Boigeat, juge de paix.
Trésorier,	Coulon, maire de Rougemont.

COMICE DE VERCEL.

Président,	MM. Petitjean, ancien greffier de la justice de paix, à Vercel.
Secrétaire,	Girardier, agent voyer, à Vercel.
Trésorier,	Alb. Fleury, propriétaire.

COMICE DE BOUCLANS.

Président,	MM. Bernard, membre du Conseil d'arrondissement, à Bouclans.
Vice-Président,	Ronnot, membre du Conseil général, à Roulans.
Secrétaire,	Gurnaud, ancien maire de Nancray.
Trésorier,	Guyot-Jeannin, maire de Vauchamps.

COMICE DE RANG.

Président,	MM. Maître, adjoint au maire, à Rang.
Vice-Président,	Mouchot, maire de Clerval.
Secrétaire,	Laude, agent voyer, à l'Isle.
Trésorier,	Barthod, conducteur des ponts et chaussées, à Rang.

Arrondissement de Montbéliard.

COMICE DE MONTBÉLIARD.

Président,	MM. Fallot père, ancien pharmacien, à Montbéliard.
Secrétaire,	Fallot, pasteur à Audincourt
Trésorier,	Meyer fils, à Montbéliard.

COMICE DE SAINT.-HIPPOLYTE.

Président,	MM. de Blondeau, ancien député.
Vice-Président,	Pourceo père, docteur en médecine.

Secrétaire,	MM. Xavier Chénier, à St-Hippolyte.
Trésorier,	Courvoisier, id.

Arrondissement de Pontarlier.

COMICE DE PONTARLIER.

Président,	MM. Bonnet, juge de paix, à Largillat.
Secrétaire,	Barthelet, notaire à la Cluse.
Trésorier,	Maizier, secrétaire de la mairie.

COMICE DE MORTEAU.

Président,	MM. Pertusier, propriétaire.
Secrétaire,	Gaulard, membre du Conseil général, à la Grand'Combe.
Trésorier,	Dumont, négociant à Morteau.

LOUVETERIE.

(Lieutenants de).

M. le comte J. de Jouffroy, à Abbans-Dessous, pour l'arrondissement de Besançon.

M. Julien Derosne, propriétaire à Ollans, pour l'arrondissement de Baume.

E. A. Durand de Gevigney, à Soye, pour l'arrondissement de Montbéliard.

M. le comte E. de Saint-Maurice-Châtenois, propriétaire aux Granges-Maillot, pour l'arrondissement de Pontarlier.

HARAS.

Le département du Doubs est compris dans la circonscription du 1er arrondissement.

M. Des Mazis, *inspecteur de l'arrondissement*, à Abbeville.

DÉPOT D'ÉTALONS A LA BUTTE.

Le ressort de ce Dépot comprend les trois départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

OFFICIERS DU DÉPOT.

M. N..., *directeur*, à Besançon.
M. le comte de Pardieu, *agent spécial*.
M. Trélut (Aug.), *vétérinaire*.

COMMISSIONS HIPPIQUES.

Instituées pour l'examen des chevaux destinés à faire partie de la classe des étalons autorisés, organisée par l'arrêté ministériel du 27 octobre 1847.

Arrondissement de Besancon.

MM. le comte de Ganay, ✳, ancien officier de cavalerie, *président.*
Alf. de Bussierre, ancien officier, à Besançon.
Hippolyte Robbe, à Besançon.
Poignand, vétérinaire, à Besançon.
Gottschik, O ✳, ancien officier supérieur d'état-major.
Messelet, vétérinaire, *secrétaire.*

Arrondissement de Baume.

MM. Létoublon, maître de poste à Baume.
Pouthier (Jean-Claude), propriétaire, à Avilley.
Mairot, vétérinaire, à Nods.
Clerc, ancien maire de Vercel.
Pinaire, vétérinaire à Clerval.

Arrondissement de Montbéliard.

(*Première Commission pour les cantons de Montbéliard, Blamont et Audincourt.*)

MM. Fallot père, à Montbéliard.
Jeanmaire, propriétaire, à Dung.
Vetzel, pasteur, à Grand-Charmont.
Meyer, commissionnnaire, à Montbéliard.
Péchin père, à Etupes.
Vesseaux, vétérinaire, à Montbéliard.

(*Seconde Commission pour les cantons de Saint-Hippolyte, Pont-de-Roide, Maiche, et le Russey.*)

MM. de Blondeau, maire de Saint-Hippolyte.
Pourcelot, membre du Conseil général, à Saint-Hippolyte.
L. Monnot, maire de Vaufrey.
Borne, propriétaire, à Saint-Hippolyte.
Gentil, vétérinaire, à Trévillers.
Bouhélier, maire, à Montandon.

Arrondissement de Pontarlier.

MM. Jacquin, ✳, ancien officier de cavalerie, aux Verrières.
Gresset, ✳, ancien chirurgien-major, à Pontarlier.
Arn. Bichet, propriétaire, id.
Pilod, id. id.

MM. Girard, vétérinaire, maire de Ville-du-Pont.
Simon, capitaine de cavalerie en retraite, à Arçon.

SERVICE DES POIDS ET MESURES.

Bureau de Besançon,	MM. Mathieu, *vérificateur,* rue Neuve, 13.	
	Schaller, *vérificateur adjoint.*	
Id. de Baume.	P. Allemand, *vérificateur.*	
Id. de Montbéliard.	Graizely,	id.
Id. de Pontarlier.	Reithinger,	id.

COMMISSAIRES PRISEURS.

MM. Félix Guidet, rue Moncey, à Besançon.
Abel Pommey, rue de la Bouteille, 2, à Besançon.

SERVICE SANITAIRE.

Un Service médical gratuit a été institué en faveur des malades indigents des campagnes.

Ce service comprend les soins de toute nature aux malades pauvres, l'hygiène générale, la vaccine et les épidémies.

MÉDECINS DU SERVICE.

Arrondissement de Besançon.

Cantons.			
Amancey,	MM. Fumey,	officier de santé,	à Amancey.
	Monnot,	id.	à Chantrans.
Audeux,	Taverdet,	id.	à Recologne.
	Cèdre,	id.	à Chevigney
	Pagny,	id.	à Pouilley-les-Vig.
Besançon,	Pidancet,	id.	à Beurre.
	Coulot,	id.	à Mamirolle.
Boussières,	Girod,	officier de santé,	à St.-Vit.
	Toubin,	id.	id.
	Bourgeois,	id.	à Byans.
Ornans,	Meynier,	docteur en médecine,	à Ornans.
	Saint-Loup,	id.	à Vuillafans.
	Grosperrin,	officier de santé,	à l'Hôpital-du-Grosbois.

Cantons.	
Marchaux,	MM. Graffe, officier de santé, à Marchaux.
	Vannier, id. à Cussey-l'Og.
	Guyon, id. à Grand-Vaire.
	Thomas fils, docteur en médecine, à Cendrey.
Quingey,	H. Bonvalot, id. à Quingey.
	Dumont, officier de santé, à Montrond.

MÉDECIN SPÉCIAL DES ÉPIDÉMIES.

M. le docteur Monnot, fils, Grande-Rue, 79, à Besançon.
M le docteur Bernard, adjoint, quai Vauban.

Arrondissement de Baume.

Baume et *Roulans,*	MM. le docteur Faivre d'Esnans, à Baume.
	le docteur Amiot, id.
	le docteur Petitcuenot, id.
	le docteur Boiteux, id.
	le docteur Routhier, à Passavant.
	le docteur Perrigot, à Dammartin.
	Mercier, officier de santé, à Bouclans.
Clerval,	Tisserand, id. à Clerval.
	Grosperrin, id. à Belvoir.
	Vermot, docteur en médecine, à Clerval.
L'Isle,	Pernot, docteur, à l'Isle.
	Laude, id. à Arcey.
Pierrefontaine,	MM. Pourcelot, id. à Pierrefontaine.
	Berger, officier de santé, à Orchamps.
Rougemont,	Receveur, docteur, à Cuse.
	Perrenot, id. à Huanne.
	Morizot, id. à Avilley.
Vercel,	Brisard, id. à Vercel.
	Trouttot, officier de santé, au Valdahon.
	Cornuel, id. à Vercel.
	Belot, id. à Nods.

MÉDECIN SPÉCIAL DES ÉPIDÉMIES.

M. Faivre d'Esnans, docteur, à Baume.
M. Amiot, adjoint, id.

Arrondissement de Montbéliard.

Montbéliard, *Audincourt* et *Blamont,*	MM. Jules Fallot, docteur, à Montbéliard,
	Tueffert, fils, docteur, Montbéliard.
	Georgeon, id.

Cantons.	
Audincourt et Blamont,	MM. Duvernoy, docteur, à Audincourt.
	Morel, id. à Allenjoie.
	Berthold, id. à Blamont.
	Chaillet, officier de santé, id.
Pont-de-Roide,	Marcou, docteur, à Pont-de-Rolde.
	Roch, id. à Solemont.
	Monnot, id. à Pont-de-Roide.
	Métoz, id. à Goux.
St.-Hippolyte,	Pourcelot père, docteur, à St-Hippolyte.
	Victor Pourcelot, id.
	Eug. Santon, id.
Maîche,	Voisard, docteur, à Trévillers.
	Prétot, officier de santé, à Damprichard.
	Boillot, id. à Vauclusotte.
Le Russey,	Henriez, id. à Mont-de-Laval.
	Perrot, id. au Pissoux.

MÉDECIN SPÉCIAL DES ÉPIDÉMIES.

M. Tuefferd fils, docteur, à Montbéliard.
M. Santon, adjoint.

Arrondissement de Pontarlier.

Pontarlier,	MM. Mercier, officier de santé, à la Planée.
	Beauquin, docteur, à Pontarlier.
	Besson, id. id.
Levier,	Bouveret, officier de santé, à Levier.
	Faivre, id. à Frasne.
Mouthe,	Carrez, docteur, à Mouthe.
	Claudet, id. à Métabief.
Montbenoît,	Pône, docteur, à Pontarlier.
Morteau,	Ravier, id. à Morteau.
	Goguel, officier de santé, id.

MÉDECIN SPÉCIAL DES ÉPIDÉMIES.

M. Pône, docteur, à Pontarlier.

DÉPÔT DÉPARTEMENTAL DE VACCIN.

M. le docteur Monnot fils, conservateur, Grande-Rue, 79, à Besançon.

CONSEILS DE SALUBRITÉ ET D'HYGIÈNE.

Un arrêté du pouvoir exécutif du 18 décembre 1848 a institué dans chaque arrondissement un Conseil de salubrité et d'hygiène, dont les attributions spéciales s'étendent à tout ce qui se rattache à l'amélioration des conditions sanitaires des populations agricoles et industrielles, aux moyens de prévenir les maladies endémiques et épidémiques, à l'étude de la mortalité, etc.

CONSEIL DU DÉPARTEMENT ET DE L'ARRONDISSEMENT DE BESANÇON.

MM. Villars, directeur de l'Ecole de médecine, *vice-président.*
Druhen, docteur en médecine, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures.
Emile Delacroix, docteur en médecine.
Bonnet, ✻, docteur en médecine, professeur d'agriculture.
Bretillot, ✻, membre du Conseil général.
Person, ✻, doyen de la Faculté des sciences.
Desfosses, professeur à l'Ecole de médecine.
Résal, ingénieur des mines.
Alphonse Delacroix, architecte du département.
Poignant, médecin vétérinaire.
Monnot fils, médecin spécial des épidémies.
Ed. Sanderet, professeur à l'Ecole de médecine, *secrétaire.*

MEMBRES ADJOINTS.

MM. Parandier, ✻, ingénieur en chef.
Paul Laurens, chef de division à la Préfecture.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

Audeux.	MM. Taverdet, officier de santé,		à Recologne.
	Pagny,	id.	à Pouilley.
Amancey.	Tissot,	id.	à Amancey.
Boussières.	Toubin,	id.	à St.-Vit.
	Mandonnet, ancien juge de paix.		
	Tramu, vétérinaire, à St.-Vit.		
Marchaux.	Guyon, officier de santé, à Vaire-le-Grand.		
	Graffe,	id.	à Marchaux.
	Bellair, vétérinaire, à Besançon.		

Ornans. MM. Meynier, docteur en médecine, à Ornans.
J. Farine, vétérinaire, à Ornans.
Quingey. Bonvalot. docteur en médecine, à Quingey.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE BAUME.

MM. Faivre d'Esnans, médecin des épidémies, à Baume.
Petitcuenot, docteur en médecine, à Baume.
Amiot, médecin adjoint des épidémies.
Bonnet et Martin, pharmaciens, à Baume.
Carpentier, ✻, membre du Conseil gén., maire à Autechaux.
Barbier, agent voyer chef.
Auguste Perronne, négociant à Baume.
Louis Boiteux, docteur en médecine id.

CORRESPONDANTS.

Clerval. MM. Delacour, juge de paix du canton.
Vermot, docteur en médecine, à Clerval.
Tournier, officier de santé, à Fontaine.
L'Isle. Page, juge de paix à l'Isle.
Grillon, officier de santé, à Vellevant.
Pernot, docteur en médecine, à l'Isle.
Rougemont. Morizot, docteur en médecine, à Avilley.
Boigeat, juge de paix du canton.
Coulon, ancien maire de Rougemont.
Pierrefontaine. Pourcelot, docteur en médecine, à Pierrefontaine
Berger, officier de santé, à Orchamps.
Laude, juge de paix.
Roulans. Ronnot, maire de Roulans.
Pourcy, docteur en médecine, à Lusans.
Perrigot, id. à Dammartin.
Vercel. Marsoudet, juge de paix, à Epenoy.
Brachotte, docteur en médecine, au Valdahon.
Cornuel, officier de santé, à Vercel.

CONSEIL DE SALUBRITÉ DE L'ARRONDISSEMENT
DE MONTBÉLIARD.

MM. Georges Jeanmaire, propriétaire à Dung.
Jules Fallot, docteur en médecine, à Montbéliard.

MM. Henri Tuefferd, médecin des épidémies de l'arrondissement.
E. Santon, médecin adjoint des épidémies, à St.-Hippolyte.
Ch. Verenet et Ch. Fallot, pharmaciens, à Montbéliard.
de Blondeau, président du Comice de St.-Hippolyte.
Charles Morel, banquier, à Montbéliard.
Vesseau, vétérinaire, id.

COMMISSIONS CANTONALES.

AUDINCOURT.

MM.
Boulart (Paul), ✻, à Audincourt.
Renaud, maire, id.
Moock, pharmacien à Audincourt.
Paravicini, à Mandeure.
Japy, à Badevel.

MM.
Duvernoy, docteur en médecine.
Fallot, pasteur.
Perdrizet, ancien membre du Conseil d'arrondissement.
Peugeot (Const.), à Valentigney.

MAÎCHE.

MM.
Thomas fils, à Vauclusotte.
Crevoisier, à Maîche.
Gouverd, notaire.
Bouvier, maire de Trévillers.
Pauthier, pharmacien à Maîche.

MM.
Voisard, médecin à Trévillers.
Gentil, vétérinaire.
Faivre, curé de Maîche.
Crelerot, notaire à Cour-St.-Maur.
Devillers, percepteur.

BLAMONT.

MM.
Berthold, docteur en médecine.
Bernard, à Pierrefontaine.
Viney, à Blamont.
Viette (Louis), à Blamont.

MM.
Boucon, curé.
Vannier (G.-Fréd.).
Roulot, à Villars.
Mettetal, à Glay.

PONT-DE-ROIDE.

MM.
Marcou, docteur en médecine.
Menegay, à Pont-de-Roide.
Boillon, curé.
Viatte, percepteur.
Roch, doct. en méd. à Solemont.

MM.
Métoz, doct. en médecine à Goux.
Peugeot, à Pont-de-Roide.
Gauthier, à Valonne.
Hugonnot, vétérinaire.

SAINT HIPPOLYTE.

MM.
Pourcelot, docteur en médecine.
Prélot, pharmacien.
Monnot, à Vaufrey.

MM.
Brion.
Bouhélier, à Montandon.
Quélet, à Montécheroux.

LE RUSSEY.

MM.
Feuvrier, notaire au Russey.
Ripert, au Russey.
Maire, curé.
Perrin, propriétaire à Narbief.

MM.
Carteron.
Ambroise Monnot, à Bonnétage.
Guyot, vétérinaire à Bonnétage.
Renaud, id.. aux Fontenelles.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER.

MM. Gresset, ✻, ancien maire de Pontarlier, *vice-président*.
Pône, docteur en médecine, à Pontarlier
Pessière et Dornier, pharmaciens, à Pontarlier.
Besson, docteur en médecine, à Pontarlier.
Foblant, vétérinaire, à Pontarlier.
Bastide, ancien adjoint au maire de Pontarlier.
J. Nicod, propriétaire à id.
Rolland, ancien pharmacien, à id.
Charmet, chimiste à id., *secrétaire*.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

Levier.
Renaud, docteur en médecine à Goux.
Jeanningros, officier de santé à Levier.
Girard, vétérinaire à Ville-du-Pont.

Morteau.
Ravier, docteur en médecine à Morteau.
Barral, maire de Morteau.
Lajeanne, vétérinaire à Morteau.

Mouthe.
Carrez, docteur en médecine, à Mouthe.
Claudet, id. à Métabief.
Magrin, vétérinaire aux Longevilles.

PRISONS DU DÉPARTEMENT.

MAISON DE CORRECTION ET DE REFUGE DE BELLEVAUX.

Directeur, M. Noble.
Receveur, M. Bardey.
Econome, Sœur Lidanie.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Messieurs
le Préfet, *président-né*.
L. Bretillot, ☼, membre du Conseil général.
de Vregille, conseiller à la Cour impériale.
L. de Ste.-Agathe, ancien magistrat.
Jobard, ☼, président à la Cour.
Edouard Clerc, notaire.
Ed. Sanderet, professeur à l'Ecole de médecine.
F. Détrey, ancien négociant.

SERVICE RELIGIEUX.

MM. l'abbé Faivre, *aumônier*.
l'abbé Méraud, *vicaire*.

SERVICE DE SANTÉ.

MM. Janson, *médecin*, Grande-Rue, 75.
Ed. Sanderet, *médecin adjoint*, Grande-Rue, 107.
Poëte, *chirurgien*, Grande-Rue, 62.
Corbet, *chirurgien adjoint*, Grande-Rue, 76.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

MM. Desmaison, décoré de la médaille militaire, *gardien chef*.
Greuzard, *gardien ordinaire*.

MAISON D'ARRÊT ET DE JUSTICE DE BESANÇON.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Messieurs
le Préfet, *président-né*.
le premier Président de la Cour impériale, *membre-né*.

Messieurs

le procureur général impérial
l'abbé Griffon, curé de St.-Pierre.
Bourgon, ☼, président honoraire à la Cour impériale.
Baron de Saint-Juan, membre du Conseil municipal.
Gras, ☼, conseiller à la Cour impériale.
L. Bretillot, ☼, membre du Conseil général.
le chanoine Thiébaud.
F. Détrey, ancien négociant.

Service du culte, M. l'abbé Debédey.
Service de santé, M. le docteur Emile Delacroix.
Gardien chef, M. F. Gey.

MAISON D'ARRÊT DE BAUME.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Messieurs

le Sous-Préfet, *président-né.*
le président du tribunal, *membre-né.*
le procureur impérial, *membre-né.*
l'abbé Frayhier, curé de Baume.
Sanseigne, juge au tribunal de Baume.
Mathiot, juge d'instruction, id.
Barçon père, ancien juge, id.
Bulliard, ☼, ancien notaire.

Service de santé. M. Louis Boiteux, docteur en médecine
Gardien chef, M. Biesse.

MAISON D'ARRÊT DE MONTBÉLIARD.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Messieurs

le Sous-Préfet, *président-né.*
le président du tribunal, *membre-né.*
le procureur impérial, *membre-né.*
l'abbé Liquet, curé.
Bernard-Fallot, propriétaire.
Surleau et Masson, pasteurs.

Messieurs

Sahler, maire de Montbéliard.

Service de santé. M. Jules Fallot, *médecin.*
Gardien chef, M. Perret.

MAISON D'ARRÊT DE PONTARLIER.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Messieurs

le Sous-Préfet, *président-né.*
le président du tribunal d'instance, *membre-né.*
le procureur impérial. *id.*
Demesmay, ✵, officier en retraite.
Pourny, juge au tribunal.
Grillon, membre du Conseil général.
Gresset, ✵, ancien chirurgien-major.
Joseph Parrod, maire de Pontarlier.
Service de santé. M. Pône, *médecin.*
Gardien chef, M. Amoureux.

DÉPOTS DE SURETÉ.

Les dépôts d'*Ornans, Quingey* et de l'*Isle* ont seuls des concierges à gages. Les autres sont annexés aux casernes de gendarmerie.

Ornans.	MM. Coulet, *concierge.*
Quingey.	Masson, *id.*
L'Isle.	Meuredefain, *id.*

HOSPICES DANS LES VILLES ET CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENT.

HOSPICES RÉUNIS DE BESANÇON.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Besançon, *président-né.*
Véjux, ✵, conseiller à la Cour impériale.
Gras, ✵, id. *vice-président.*
Grand, ✵, ancien directeur des Domaines, *ordonnateur.*
Ponçot, O, ✵, ancien sous-intendant.

MM. Vélu, ancien président du tribunal de commerce.
Pusel de Boursières, ancien conseiller à la Cour.
Bourqueney, ✠, président à la Cour impériale.
Barbier, ancien greffier du tribunal de première instance.

AGENCE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE.

MM. Paul Coste, *receveur,* rue Neuve, 26.
Parrod, *contrôleur et secrét. de l'administration,* Grande-Rue, 51.
Viardot, *commis aux entrées.*
Mmes. Sœur Crestin d'Oussières, *supérieure* des Hospitalières.
Sœur Lamy, *économe.*
MM. l'abbé Laviron, *aumônier*, à l'hospice.
l'abbé Mantet, *aumônier adjoint,* à l'hospice.

SERVICE DES ENFANTS TROUVÉS.

M. Lupicin Gras, ✠, *inspecteur,* rue Poitune, 29.

SERVICE DE SANTÉ.

Parmi MM. les professeurs de l'Ecole secondaire de médecine, deux sont spécialement chargés du service dans les salles civiles:

MM. Corbet, *chirurgien en chef de l'Hôpital,* Grande-Rue, 76.
Martin, *médecin en chef,* rue des Chambrettes, 7.
Trois élèves internes de l'Ecole exercent les fonctions d'aides de serv.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LE CONTENTIEUX.

MM. Clerc de Landresse, avocat, rue de la Préfecture, 14.
Guerrin, Grande-Rue, 49.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi par la Commission de l'Hôpital.

Bergier, *directeur,* à l'établissement, rue du Saint-Esprit.
Joseph Barthet, *garde-magasin,* à l'établissement.
Monnier, caissier. id.

HOSPICE D'ORNANS.

MM. le Maire, *président-né.*
Bonnet, curé de la paroisse.
Ch. de Vercia, propriétaire.
Hipp. Proudhon, id.
Andrey, juge de paix.
Vuillemus, propriétaire.

AGENTS ET EMPLOYÉS.

Mme Courgey, *supérieure* des sœurs.
MM. Blanche, *receveur*.
Marchand, Meynier et Colard, *médecins*.

HOSPICE DE BAUME.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire, *président-né*.
Mathiot, juge d'instruction.
Cadot, propriétaire.
Arbey, juge au tribunal.
Lanchamp, rentier.
Vaubourg, rentier.

AGENTS ET EMPLOYÉS.

MM. l'abbé Filsjean, *aumônier*.
Delacour, *receveur*.
Faivre d'Esnans, *médecin;* Petitcuenot, *chirurgien;* Martin, *pharmacien*.

COMITÉ CONSULTATIF.

MM. Brelet, Perrin et Janet, *avocats*.

HOSPICES RÉUNIS DE MONTBÉLIARD.

(Hospice civil et hospice de la Croix-d'Or.)

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire, *président-né*.
Fallot père.
Masson, pasteur.
Ch. Fallot, tanneur.
Dublar (César,) receveur particulier des finances.

AGENTS ET EMPLOYÉS.

Mlle Goll, *directrice* des Orphelines.
MM. Kuhn, receveur municipal, *receveur*.
Nardin, *économe*.
MM. Tuefferd père et Oustalet, *médecins;* Tuefferd fils et Jules Fallot, *médecins adjoints*.
Jules Fallot, médecin de l'hospice des Orphelines de la Croix-d'Or.

COMITÉ CONSULTATIF.

MM. Emonnin, Masson et Deckher, *avocats*.

HOSPICE DE PONTARLIER.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire, *président-né*.
Pourny, juge au tribunal.
Lallemand, curé.
Grillon, membre du Conseil général.
Demesmay, ✲, propriétaire.

AGENTS ET EMPLOYÉS.

MM. l'abbé Boivin, *aumônier*.
Bourgeois, *receveur*.
Pône et Besson, *médecins*.

HOSPICE DE QUINGEY.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Miller, conseiller municipal.
Bonvalot, juge de paix.
Urbain Vuillier.
Perquit, greffier de la justice de paix.
Picard, propriétaire.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE BESANÇON.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Besançon, *président-né*.
Seguin, ✲, ancien officier, rue Ronchaux, 10.
l'abbé Gouverd, curé de la Métropole, rue du Clos, 21.
l'abbé Boillot, curé de Sainte-Madeleine.
Brocard, juge de paix du canton sud, rue Neuve, 6.
Guerrin, avocat, Grande-Rue, 49.
Jacquemard, receveur, rue du Collége, 5.

CAISSES D'ÉPARGNE.

CAISSE DE BESANÇON,

rue de la Préfecture, 16.

PROTECTEURS-NÉS.

M. le Préfet du Doubs.
M. le Maire de la ville.

Président,	MM. Mairot père, ancien négociant.
Vice-président;	Goguely père, id.
Secrétaire,	Jacquard, banquier.
Secrétaire adjoint,	Ami Favre, ❊, adjoint au Maire.

ADMINISTRATEURS.

MM. L. de Ste.-Agathe, ancien magistrat.
H. Fischer, ancien négociant.
Dorzat, ❊, id.
Jules Micaud, directeur de la succursale de la Banque de France.
X. Guichard, négociant.
C. Convers, maire de Besançon
Papillon, négociant.
Alexis Gras, id.
Joseph Balanche, id.
Prosper Racine, id.
Bergier, directeur du Mont-de-Piété.
Nicolas Demolombe, négociant.
Brulard, notaire, membre du Conseil municipal.
Boiteux, ancien négociant.

Agent comptable,	M. V. Renaud, caissier de la Recette générale.
Fondé de pouvoirs,	M. P. Colin.

NOTA. Les versements et les demandes en remboursement se font tous les dimanches, de 11 à 2 heures, et les remboursements de 2 à 3 heures.

SUCCURSALE DE PONTARLIER.

ADMINISTRATEURS.

MM. le Sous-Préfet de Pontarlier, *administrateur-né*.
le Maire, *administrateur-né*.
Buffet, président du tribunal, *président*.

MM. Grillon, membre du Conseil général.
Nap. Loiseau, notaire.
Thiébaud, notaire.
Choulet, ancien notaire.
Parandier, négociant.
Poimbeuf, id.
Cretin, id.
Grevet, id.
Maire-Sebille, menuisier.
M. Maizier, *sous-agent comptable.*

SUCCURSALE DE MORTEAU.

ADMINISTRATEURS.

MM. le maire de Morteau, *président.*
Pertusier, propriétaire, *vice-président.*
Simonin, *secrétaire.*
Pellissard, juge de paix.
Bourney, négociant.
Jacquier, négociant.
Bercaille, suppléant de la justice de paix.
Chopard (F.-Th.), propriétaire.
Menétrier, notaire.
J.-B. Dumont, propriétaire.
Cretin, notaire.
M. Péry, secrétaire de la mairie, *sous-agent comptable.*

CAISSE DE MONTBÉLIARD.

ADMINISTRATEURS.

MM. le maire de la ville, *président.*
A. Masson, pasteur, *vice-président.*
Fallot, pharmacien, *secrétaire.*
Verenet-Grammont.
Charles Lalance, banquier à Montbéliard.
Deckherr, avocat.
Boutenot ancien juge de paix à Audincourt.
Bernard-Fallot, propriétaire.

13.

MM. Kuhn Comtesse, receveur municipal, 1er *agent comptable.*
Kuhn fils(Victor), 2e *id.*
Berchem, rentier.
Morel père, banquier.
Fallot-Peugeot.

SUCCURSALE DE MAIC .

ADMINISTRATEURS.

MM. Pauthier, pharmacien, maire à Maîche, *président.*
Monnot, curé à Fournet, section de Charquemont, *vice-président.*
Joubert, Jacques-Claude, propriétaire à Charquemont.
Joubert, adjoint à Charquemont.
Gabet, notaire et maire à Damprichard.
Bouvier, maire à Trévillers.
Morel, maire aux Ecorces.
Crelerot, notaire et maire à Cour-Saint-Maurice.
Tournoux, maire à Belleherbe.
Feuvrier, curé à Vauclusotte.
Monnot (Léopold), propriétaire à Maîche, *secrétaire.*

SOCIÉTÉS SAVANTES.

DÉPOTS PUBLICS. — ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES DE BIENFAISANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BESANÇON.

Cette Académie, fondée par le duc de Tallard, a été confirmée pai lettres-patentes de Louis XV en juin 1752.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

S. E. Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général commandant la 7e division militaire
M. le premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le M-ire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Berroyer, ancien recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).
Baron Billard, C ❋, général de division en retraite; à Paris (mars 1838).
Bixio (le docteur), médecin; à Paris (janvier 1848).
l'abbé Blanc, ancien professeur d'histoire ecclésiastique; à Paris (16 décembre 1847).
Brouzès, proviseur du Lycée, à Clermont (25 août 1851).
l'abbé Busson, ancien secrétaire général du ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).
Mgr Doney, évêque de Montauban (24 décembre 1835).
Fargeaud, ancien professeur de physique; à Limoges (août 1827).
Flourens, O ❋, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).
l'abbé Gattrez, ❋, recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).
l'abbé Gerbet, ❋, vicaire général; à Amiens (novembre 1844).
Golbéry (de), O ❋, président honoraire à la Cour impériale de Besançon; à Kientzheim (Haut-Rhin) (24 août 1842).
Goureau, C ❋, colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).
S. Em. Mgr Gousset, O ❋, archevêque de Reims (janvier 1831).
Mgr Guerrin, évêque de Langres (août 1850).
Guizot, G C ❋, membre de l'Académie française; à Paris (16 décembre 1835).
Guyornaud (Clovis), homme de lettres; à Paris (28 janvier 1843).
Huart, O ❋, recteur de l'Académie de Dijon (août 1834).
Kornprobst, ❋, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Limoges (24 août 1840).
de Laboulaye, ancien député (30 novembre 1848).
Lamartine (Alphonse de), ❋, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).
Lacroix (l'abbé Pierre de), clerc impérial; à Rome (janvier 1852).
Lefaivre, C ❋, colonel honoraire du génie; à Paris (24 novembre 1836).
Lezay-Marnésia (le comte de), ancien préfet de Loir-et-Cher; à Blois (5 août 1852).
Magnoncour (Flavien de), ancien pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).
Martin (le baron), ❋, ancien député; à Gray (août 1836).
Meyronnet de saint Marc, ❋, conseiller à la Cour de cassation; à Paris (août 1835).

Messieurs

Micaud, O ✻, ancien maire de Besancon, membre du Conseil général.
Michel, ✻, directeur de l'École normale supérieure de Paris (1850).
Michelot, ✻, ancien élève de l'École polytechnique; à Paris (août 1838).
Montalembert (le comte de), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).
Perrin (J.-B.), avocat; à Lons-le-Saunier (5 août 1852).
Poujoulat, homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).
Salvandy (le comte de), G. C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (mars 1846).
Villiers du Terrage (de), O ✻, ancien préfet du Doubs, conseiller d'État et ex-pair de France; à Tours (janvier 1819).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel, *doyen de la compagnie* (30 décembre 1805).
Weiss, O ✻, conservateur de la bibliothèque de la ville, membre correspondant de l'Institut (académie des inscriptions); (4 août 1808).
Viancin, secrétaire en chef de la mairie, maître ès Jeux-Floraux (14 août 1820).
Desfosses, professeur de chimie à l'École de médecine, membre de la Société d'agriculture du Doubs (24 août 1822).
Marnotte, architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (24 août 1826).
Saint-Juan (le baron de), membre du Conseil municipal (28 janvier 1827).
Pérennès, ✻, professeur de littérature française, doyen de la Faculté des lettres, *secrétaire perpétuel honoraire* (28 janvier 1829).
Parandier, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées (14 février 1833).
Bourgon, ✻, président honoraire à la Cour impériale, *trésorier de la compagnie* (29 janvier 1834).
Lancrenon, peintre d'histoire, directeur du Musée (2 avril 1835).
Bretillot (Léon), ✻, membre du Conseil général (12 novembre 1835).
l'abbé Ruellet, chanoine honoraire, curé de Saint-François-Xavier (28 janvier 1836).
Jobard, ✻, ancien député, président à la Cour impériale (28 janvier 1836).

Messieurs

Ponçot, † O ✻, ancien sous-intendant militaire membre de l'Académie de Metz, etc. (26 janvier 1837).
Ed. Clerc, ✻, *président annuel,* président à la Cour impériale (28 janvier 1837).
Vaulchier (le comte Louis de), littérateur (24 août 1837).
Convers, maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (24 août 1837).
Perron, ✻, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, *secrétaire perpétuel* (24 août 1838).
Gardaire, ✻, ancien recteur de l'Académie (24 août 1840).
l'abbé Dartois, vicaire général (24 août 1840).
Villars, directeur et professeur à l'École de médecine (28 janvier 1841).
Dusillet (Auguste), ✻, conseiller à la Cour impériale (24 août 1841).
Carbon, O ✻, ancien recteur de l'Académie (24 août 1841).
Tournier, professeur à l'École de médecine (24 août 1844).
Tripart, avocat à la Cour impériale (25 août 1844).
Person, ✻, professeur de physique, doyen de la Faculté des sciences (23 août 1845).
Monin, professeur d'histoire à la Faculté des lettres (24 août 1845).
Clerc (Ed.), notaire (28 janvier 1847).
Ch. Grenier, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (28 janvier 1847).
Reynaud-Ducreux, ✻, professeur à l'École d'artillerie (30 août 1847).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

l'abbé Besson, supérieur du Collége de Saint-François-Xavier (30 août 1847).
Loiseau, ✻, procureur général impérial (30 novembre 1848).
Tourangin, G O ✻, conseiller d'État (30 novembre 1848).
Bonnet, ✻, docteur en médecine, professeur d'agriculture (24 août 1849).
Alex. Guenard, bibliothécaire de la ville, *vice-président annuel* (24 août 1849).
Al. de Saint-Juan, littérateur (24 août 1853).
J. Vuilleret, juge au tribunal, secrétaire de la Commission archéologique (24 août 1853).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Dusillet (Léon), ✻, membre de la Société d'émulation du Jura ; à Dole (septembre 1806).

Guyétant, ✻, docteur en médecine, membre de la Société des géorgiphiles de Florence ; à Paris (février 1809).

Colin, ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; à Paris (février 1811).

D. Monnier, correspondant de la Société des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura ; à Domblans (janvier 1827).

Victor Hugo, O ✻, de l'Académie française, ancien pair de France, etc. ; à Paris (août 1827).

Coillot, docteur en médecine ; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences ; à Paris (août 1827).

Péclet, O ✻, professeur de physique et de chimie à la Faculté des sciences ; à Paris (août 1828).

Dalloz, ✻, ancien avocat à la Cour de cassation (août 1828).

l'abbé Receveur, ✻, doyen de la Faculté de théologie de Paris (janvier 1831).

Pauthier, orientaliste ; à Paris (août 1831).

Violet d'Epagny, auteur dramatique ; à Paris (février 1832).

Ch. Cuvier, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Duvernoy, O ✻, membre de l'Institut (académie des sciences), professeur au Collége de France ; à Paris (août 1832).

Besson, statuaire, directeur de l'École de dessin, à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), receveur principal des douanes ; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, employé de l'administration générale des Postes ; à Paris (janvier 1834).

Laumier, littérateur ; à Vesoul (août 1834).

Charles Magnin, O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, conservateur à la Bibliothèque impériale ; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, conservateur à la Bibliothèque de Saint-Geneviève ; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut (académie des

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *quarante*, par voie d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Messieurs

sciences morales), médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Bolu-Grillet, docteur-médecin, à Dole (août 1841).

Tissot, professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, docteur-médecin; à Baume (août 1842).

l'abbé Richard, correspondant historique du ministère de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, inspecteur général de l'Université; à Paris (août 1843).

Gravier, ancien receveur des domaines; à Remiremont (Vosges) (août 1843).

Marquiset (Armand), ✻, ancien sous-préfet, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur; à Fontaine-lez-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✻, homme de lettres; à Paris (août 1845).

Rochet d'Héricourt, ✻, consul de France (1851).

Circourt (le comte Albert de), homme de lettres; à Paris (août 1846).

L. de Ronchaux, littérateur; à Lons-le-Saunier (30 novembre 1848).

Richard-Raudin, maître ès Jeux-Floraux, professeur de rhétorique au Collége de Dole (24 août 1849).

l'abbé Gaume, ancien vicaire général; à Paris (janvier 1850).

Victor Mauvais, ✻, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes; à Paris (24 août 1850).

Reverchon, ✻, ancien maître de requêtes au Conseil d'État; à Paris (28 janvier 1851).

l'abbé J. Barthélemy de Beauregard, chanoine de Reims et de Périgueux, etc., à Paris (id).

Armand Dalloz, avocat à la Cour de cassation; à Paris (25 août 1851).

Jules Vieille, maître de conférences à l'École normale supérieure (24 août 1853).

Jules Blanc, ✻, procureur général à Colmar (24 août 1850).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✻, docteur en médecine; à Paris (août 1823).

le baron Taylor, O ✻, littérateur; à Paris (août 1825).

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a réduit à *vingt*, par voix d'extinction, le nombre des associés de cet ordre.

Messieurs

de Cailleux, † O ✻, ancien directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

David, ✻, statuaire, membre de l'Institut; à Paris (août 1831).

Péricaud, ancien conservateur à la Bibliothèque de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien inspecteur général de l'Université et des bibliothèques de France; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, chef de division au ministère des travaux publics, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, ingénieur en chef des mines; à Paris (août 1834).

de Caumont, O ✻, président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, conservateur à la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), sous-préfet (août 1842).

Leglay, conservateur des archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, archéologue-dessinateur, membre de plusieurs Sociétés savantes, juge de paix; à Selangey, arrondissement de Dijon (août 1845).

Deville, ✻, professeur à l'École normale; à Paris (24 août 1845).

l'abbé Greppo, archéologue, vicaire général à Belley (30 août 1847).

Delesse, ingénieur des mines; à Paris (27 janvier 1848).

de Chénier, O ✻, chef du bureau de la justice au ministère de la guerre; à Paris (30 novembre 1848).

Braun, président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'église de la Confession d'Augsbourg; à Colmar (24 août 1849).

Genin, ✻, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique; à Paris (28 janvier 1850).

Stiévenard, doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1850).

Forster, graveur, membre de l'Institut (24 août 1853).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

Picot, professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

le baron de Stassard, ✻, ancien ministre; à Bruxelles (janvier 1826).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841; on y a inscrit d'abord les noms des savants étrangers que l'Académie comptait déjà parmi ses correspondants.

Messieurs

Thurmann, ❋, correspondant de l'Académie royale de Turin, ancien élève de l'École impériale des mines; à Porrentruy (août 1834).

le baron de Gingins la Sarraz ; à Lausanne (mai 1839).

l'abbé Gazzera, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; à Turin (mars 1841).

Rosini (Jean), littérateur ; à Pise (mars 1841).

Gachard, ❋, directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, historien ; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien recteur de l'Université de Lausanne ; à Paris (mars 1841).

Matile, historien ; à New-York (Etats-Unis) (mars 1841).

G. Groen van Prinsterer, ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'État ; à La Haye (août 1843)

Ménabréa, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie ; à Chambéry (30 août 1847).

Reume, officier d'artillerie; à Bruxelles (24 août 1850).

COMMISSION D'ARCHÉOLOGIE.

Le Musée renferme aujourd'hui, grâce au zèle des membres de la Commission, une foule d'objets précieux. Il a acquis, il y a deux ans, l'importante collection de M. le président *Maréchal de Vezet;* il a fait rentrer en Franche-Comté des bronzes antiques provenant du cabinet de M. *Riduet,* et il offre au visiteur, dès maintenant, un intérêt très-réel.

MM. *Ed. Clerc,* ❋, président à la Cour impériale, rue Sainte-Anne, 7, *président.*

Ch. Weis, O ❋, conservateur de la bibliothèque de la ville.

Ponçot, O ❋, ancien sous-intendant militaire, membre du Conseil municipal.

Th. Bruand, membre du Conseil municipal.

Alph. Delacroix, architecte du département et de la ville.

l'abbé *Dartois,* vicaire général.

Just Vuilleret, juge au tribunal de Besançon, *secrétaire*

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE BESANÇON.

Président, MM. le docteur Martin, rue des Chambrettes, 7.
Secrétaire, le docteur Etienne Druhen, rue des Granges, 66.
Trésorier, le docteur Janson, Grande-Rue, 75.
Archiviste, Debauchey, pharmacien, Grande-Rue.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION.

BUREAU.

Président, MM. Déy, inspecteur des Domaines.
Vice-Président, Coquand, professeur à la Faculté des sciences.
Secrétaire, Th. Bruant, rue Mont-Ste-Marie, 2.
Trésorier, H. Marque, au chapitre.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE BESANÇON.

La Bibliothèque est ouverte au public les *lundis, mercredis* et *samedis*, de midi à quatre heures du soir.

MM. Weis, O ☼, conservateur de la Bibliothèque, Grande-Rue.
Alexandre Guenard, bibliothécaire, rue du Perron, 2.
Paul Viancin, aide-bibliothécaire, à Fontaine-Ecu.

MUSÉE DE TABLEAUX. A BESANÇON.

Le Musée de tableaux est établi dans les bâtiments de la nouvelle Halle; il est ouvert au public le dimanche, dans l'après-midi.

MM. Lancrenon, conservateur et directeur, rue de la Bouteille, 9.
Bernard Faivre, conservateur adjoint, Grande-Rue.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DE SECOURS ET DE PATRONAGE DE BESANÇON.

COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION.

CONSEIL.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.

Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Besançon.

M. le Préfet du Doubs.
M. le Maire de Besançon.

A l'élection pour trois ans.

MM. Bourqueney, ❊, président de chambre à la Cour impériale, *président du Conseil.*
de Vregille, (A.), conseiller à la Cour impériale, *vice-président.*
Détrey, *trésorier.*

MEMBRES DE DROIT DU CONSEIL.

MM. le Général commandant la 7e division militaire.
le premier Président de la Cour impériale.
le Procureur général.
le Recteur de l'Académie.
les curés des paroisses et des succursales de la ville et de la banlieue.
le pasteur, président du Consistoire de l'Eglise réformée.
Un notable du culte israélite.

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE.

MM.
Barbier, conservateur des hypothèques.
Boiteux, propriétaire.
Bourqueney, ❊, président de chambre à la Cour impériale.
Boursières (de), ancien magistrat.
Bousson, O ❊, ancien colonel directeur d'artillerie.
Bretillot (Léon), ❊, ancien maire.
Bussierre (de), conseiller à la Cour impériale.
Chalon, ❊, conseiller à la Cour impériale.
Clerc, ❊, président de chambre à la Cour impériale.
Clerc (Adolphe), ancien notaire.
Darlay, ancien professeur.
Détrey, ancien négociant.
Favre fils, ❊, adjoint au maire.

MM.
Fischer, propriétaire.
Gras, négociant.
Guyornaud, propriétaire.
Longeville (de), propriétaire
Mairot, (Félix), banquier.
Monnot Arbilleur, conseiller à la Cour impériale.
Paget, docteur en médecine.
Papillon, négociant.
Poulet (Bruno), négociant.
Roux-Michel, négociant.
Saint-Juan (de), propriétaire.
Seguin, ancien adjoint.
Veil-Picard, banquier.
Viguier, professeur.
Vregille (de), conseiller à la Cour impériale.
Vuilleret, juge au Tribunal d'instance.

1er COMITÉ. — *Secours aux indigents et nécessiteux.*

Président, M. Bourqueney, ❊, président du Conseil.

Vice-Président, MM. de Vregille, vice-président du Conseil.
Secrétaire, de Bussierre.

MEMBRES.

MM.
Bretillot ✻, ancien maire.
Bousson, O ✻, ancien colonel d'artillerie.
le curé de Saint-Pierre.
le curé de Saint-François-Xavier.
Détrey.
Darlay, ancien professeur.
Clerc (Adolphe).
Longeville (de).
Mairot.

MM.
Monnot Arbilleur.
le Procureur général.
le premier Président.
Papillon.
Poulet (Bruno).
Chalon, ✻, conseiller.
le Recteur de l'Académie.
Vuilleret, juge.
Veil-Picard.

Commission chargée de la surveillance du travail de la classe indigente.

MM. de Bussierre, Détrey, Vuilleret.

Réfugiés, — MM. Détrey, Vuilleret, Barbier.

Salles d'asile. — Ecoles. — MM. Bousson, de Bussierre, Gras.

Frais généraux. — MM. Bousson, Gras, Roux-Michel.

MM. Boiteux, Durand de Gevigney, Guyornaud et Viguier sont, en outre, chargés des distributions de pain qui se font tous les mardis, à Bellevaux, et de divers secours en argent.

INSPECEEURS DES QUARTIERS.

Première section.

1er quartier. MM. N....
2e — Henri Bourgon, avocat.
Chenevier, docteur en médecine.
3e — Clerc (Adolphe).
Maire, propriétaire.

Deuxième section.

1er quartier. MM. Mairot.
2e — Guerrin, négociant.
3e — Barbier, conservateur.
4e — Paget, médecin.

Troisième section.

1er quartier. MM. Cavaroz et Billet, propriétaires.
2e — Alviset, avocat général.
3e — Boiteux, propriétaire.
4e — Demolombe, propriétaire.

Quatrième section.

1er quartier. MM. Viguier, professeur.
2e — Monnot Arbilleur.
3e — Darlay, ancien professeur.
4e — Gras (Lupicin), ✻, inspecteur des Enfants trouvés.

Cinquième section.

1er quartier. MM. Delau, conseiller de préfecture.
2e — Maucourt et Laviron, propriétaires.
3e — Durand de Gevigney, juge au tribunal d'instance.
4e — Viguier, professeur.
Goulu, médecin.

Sixième section.

1er quartier. MM. Guyornaud et Perrin.
2e — Bertrand, docteur en médecine,
3e — Barbier, ancien greffier.

Septième section. Quartier de Saint-Claude.

MM. Vuillaume, curé de Saint-Claude.
Voirin-Pourtois, propriétaire.
Borne (Amédée).
Mauvais, propriétaire.
Michaud et Lavigne (Bregille et Mont-de-Bregille).
Barbier et Dessirier (Chaprais-Bas).
Rozet et Zédet (Chaprais-Hauts).
Baldeveck et Pidancet (Quatre-Vents et la Viotte).

Huitième section.

MM. Picard, curé, et Clary (J.-B.), (Saint-Ferjeux).
Jeune (J.), (Tilleroyes et Montboucons).
Thiébaud (Charles), (Châteaufarine).
Fanfarnau, curé de Velotte.
Colard (B.), propriétaire à Velotte.

2e Comité. — *Patronage des enfants de la classe indigente.*

Président,	MM. le chanoine Boillot, curé de Sainte-Madeleine.
Vice-Président,	Pusel de Boursières.
Secrétaire,	Boileux.

MEMBRES.

MM.

le général commandant la division.
Bourqueney, ❋, président de chambre.
de Bussierre,
le curé de Sainte-Madeleine.
le curé de Saint-Maurice.
le pasteur protestant.
Favre fils, ❋.
Fischer.

MM.

Guyornaud.
Seguin, ❋.
Ed. Clerc, ❋, président.
Gras (Alexis), négociant.
Paget.
Roux-Michel, négociant.
de Saint-Juan.
Viguier.
Barbier, conservateur.

Les membres de ce Comité sont les patrons des enfants placés en apprentissage. Tout souscripteur, s'il est agréé par ce Comité, et s'il promet de remplir les obligations attachées au patronage, peut, sur sa demande, être appelé à remplir ces fonctions.

Service sanitaire.

MM. les médecins dont les noms suivent sont chargés de visiter les malades qui sont signalés à l'Association.

1er Arrondissement (*en deçà du pont de Battant*).

MM.	Rousseau,	docteur-médecin,	rue du Clos.
	Morel,	—	rue Moncey.
	Paget,	—	rue Sainte-Anne.
	Chenevier,	—	Grande-Rue.

2e Arrondissement (*au delà du pont*).

MM.	Périard,	docteur-médecin,	rue Battant.
	J. Druhen,	—	Grande-Rue, 97.
	Goulu,	—	rue Battant.
	Bertrand,	—	rue de l'Ecole.

Bureau central.

Un bureau pour la réception des demandes de secours, la centralisation des écritures et le dépôt des archives, est établi à la mairie.

Ce bureau, situé à l'hôtel de ville, est ouvert au public tous les jours, de sept à neuf heures du matin, les dimanches et les fêtes exceptés.

Secrétaire archiviste, M. Victor Gardet.

PETITES-SOEURS DES PAUVRES,

Ruë Saint-Vincent, 8.

Une maison a été concédée, à Besançon, à cette pieuse institution dont l'admirable dévouement est l'objet de la vénération de tous.

L'asile des *Petites-Sœurs* recueille, avec une égale charité, les vieillards, les infirmes, tant qu'il y a des places vacantes.

On désire que les nouveaux pensionnaires soient, autant que possible, munis d'objets de literie.

Supérieure, Sœur Jeanne Buis.

Médecin, le docteur Thévenot, Grande-Rue.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Un Conseil central a été institué, le 19 juin 1853, pour les conférences du diocèse de Besançon et de celui de Saint-Claude.

Trois Conférences ont été formées à Besançon, et sont régies par un Conseil particulier.

CONSEIL CENTRAL.

Président,	MM. Clerc, ✻, président à la Cour impériale.
Vice-Président,	Monnier (de Baudin, Jura).
Secrétaire,	Théod. Belamy, Grande-Rue, 62.

CONSEIL PARTICULIER.

Président,	MM. Clerc, ✻.
Vice-Président,	Barbier, conservateur des hypothèques.
Secrétaire,	Th. Belamy.
Trésorier,	Jules Demolombe, Grande-Rue.

CONFÉRENCES DE BESANÇON.

St.-Jean. *Président.* MM. Vergey, ancien notaire.
Ste-Madeleine. *Président.* Paul Laurens, chef de division à la Préfecture.
Notre-Dame. *Président.* de Longeville, propriétaire.

Trois autres conférences ont été formées avec les élèves du collége Saint-François-Xavier.

CONFÉRENCE DE BAUME.

Président, MM. Léopold Amiot, docteur en médecine.
Secrétaire, Jules Guerre, clerc de notaire.

CONFÉRENCE DE PONTARLIER.

Président, MM. le baron Daclin, subst. du proc. impér.
Secrétaire, V. Parandier, négociant.

CONFÉRENCE DE MONTBÉLIARD.

Président, MM. l'abbé Liquet, curé de la paroisse.
Secrétaire, Blache fils, négociant.

CONFÉRENCE DE SAINT-VIT.

Président, M. Alfr. de Bussierre, au château de Roset.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

BESANÇON.

La Société de Besançon a été reconnue d'utilité publique, par décret du 28 mars 1852.

Le chiffre de l'indemnité à l'ouvrier malade est de 1 fr. par jour, pendant les trois premiers mois de la maladie, et de 50 cent. pendant les trois suivants.

Chaque associé fournit, au moment de son admission, une première mise de 1 fr. 50 cent., et paie une cotisation mensuelle de 75 cent.

Conseil d'administration.

Président, MM. Darlay, professeur émérite, faub. Tarragnoz, 19.
Vice-président, Barbier, conservateur des hypothèques, rue des Martelots, 1.
Trésorier, Alfred Marquiset, ancien négociant.
Secrétaire, P. Franceschi, sculpteur, rue Neuve, 20.
1er *Chef de division*, Salomon, plâtrier, rue St.-Pierre-Neuve.
Adjoint au secrétaire, Petit, peintre, rue Neuve, 20.

BAUME.

Président, N.

MONTBÉLIARD.

Société des Ouvriers.

Président, MM. Georges Meyer.
Trésorier. Henri Barbier.

CAISSE DE SECOURS MUTUELS.

Président, MM. Schiffmann.
Trésorier, Samuel Marti.

SOCIÉTÉ DE MATERNITÉ, DITE DE SAINTE-ANNE,

A BESANÇON.

Elle a pour but d'assister les pauvres femmes en couche; elle les aide à nourrir elles-mêmes leurs enfants, et leur fournit les secours nécessaires à cet effet.

Mmes Dessirier, *présidente*, place de l'Abondance, 16.
— Guerrin, *trésorière*, Grande-Rue, 49.

SALLES D'ASILE.

Huit salles d'asile, dans le département, savoir :
2 à Besançon; 1 à Ornans, Saint-Vit, l'Isle, Montbéliard, Saint-Hippolyte et Pontarlier.

MÉDECINS INSPECTEURS.

MM. le docteur Bonnet, ✵, professeur d'agriculture.
le docteur J. Druhen, professeur à l'École de médecine.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

(NON COMPRIS LE PERSONNEL).

N. B. — On aura remarqué dans le cours de cet Annuaire une double pagination, l'une pour les matières de fonds, l'autre pour le personnel. — Cette condition regrettable nous a été imposée par les retards survenus pendant l'impression.

Nous sommes donc contraint de donner deux tables des matières : celle que nous appellerons *analytique* se rapporte aux matières de fonds ; celle du *Personnel des divers ordres* est alphabétique.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

(PERSONNEL.)

ERRATA

ET CHANGEMENTS SURVENUS.

Pagination du Personnel.

Page 4. Etat-major de la place ; — lisez : de la division.
Page 5. *Gendarmerie impériale.*

Sont nommés :

Brigadier à Pierrefontaine, M. Masson.
Id. *à Audincourt*, M. Baltz.
Maréchal des logis à Montbéliard, M. Tournier.

Page 8. M. le colonel *Bathédat* est nommé *général.*
Page 8. M. *Roujeux*, lieutenant-colonel d'artillerie ; — lisez : M. Roget.
Page 9. Le 13[e] bataillon de chasseurs est formé à Besançon, où il séjourne.

MM. *Ponsard*, commandant ;
Montaru, capitaine-major ;
Ducrest de Villeneuve, capitaine adjudant-major ;
Jouanne-Beaulieu, capitaine-instructeur du tir ;
Champagne, lieutenant faisant fonctions d'officier d'habillement ;
Escande, sous-lieutenant faisant fonctions de trésorier.

Page 13. M. Neveu-Lemaire est nommé premier avocat général (rue du Clos, 12).
Page 18. M. Laethier (rue des Granges, 42), nommé avoué en remplacement de M. Courbet, démissionnaire.
Page 56. M. *Roubot* est nommé maire à Rancenay.
Page 60. M. *Genevois* est nommé maire à Lomont.
Page 62. M. *Drezet* est nommé maire à Pierrefontaine.
Page 73. M. *Joriot* est nommé maire du Villers.
Page 76. M. *Delpech* remplace comme commissaire de police, M. Bonneau à Montbéliard.
Page 78. M. *De Vendomois*, ✻, Directeur du bureau de distribution de Fuans, est nommé directeur du bureau d'Amancey.
Page 129. M. *De Bois-Jourdan* est nommé directeur du depôt d'étalons.

FIN.

BESANÇON. — IMPRIMERIE D'OUTHENIN-CHALANDRE FILS.



